

Préparation des schémas des formations sanitaires et sociales

« Diagnostic quantitatif partagé »

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile de France - IAURIF

15, rue Falguière – 75740 PARIS CEDEX 15

Tél : 01 53 85 53 85 – Fax : 01 53 85 75 82

Directeur Général : François Dugény

Département Démographie Habitat Equipement et Gestion Locale – Directeur : Christine Corbillé

Département Economie et Développement Local – Directeur : Anne-Marie Roméra

Groupement d'intérêt public CARIF Ile-de-France

16, avenue Jean Moulin – 75014 PARIS

Tél. 01.56.53.32.32 – Fax 01.56.53.32.33 www.carif-idf.org

Délégué général : Jean-Louis Reboul

Département Observatoire Régional Emploi-Formation d'Ile-de-France (OREF IDF) – Chef du département :
Christine Bruniaux

Réalisation : Corinne De Berny (IAURIF--DDHEGL), Nathalie Roy (GIP CARIF Ile-de-France – OREF IDF),
Laure Thévenot (IAURIF--DEDL), avec la participation d'Estelle Kessler (IAURIF--DDHEGL)

SOMMAIRE

1. Introduction générale	5
2. Préambule : éléments de démographie et prospective	9
2.1. Un moteur démographique à trois temps	9
2.2. Eléments sur le vieillissement de la population	11
2.3. La population des départements franciliens	12
2.4 L'état de santé des Franciliens et l'offre de soins en Ile-de-France	14
2.5. Eléments sur le contexte social de l'Ile-de-France	15
3. Les formations sanitaires et sociales : structuration de l'appareil de formation francilien	17
3.1. Les formations sociales	17
3.1.1. Photographie et évolution rétrospective	17
3.1.1.1. Les effectifs en formation et les diplômés.....	17
3.1.1.1.1. Les formations de niveau V	18
3.1.1.1.2. Les formations de niveau IV	22
3.1.1.1.3. Les formations de niveau III et plus	25
3.1.1.2. Les établissements de formation.....	30
3.1.2. Les modalités de formation.....	32
3.1.2.1. Les modes d'accès à la formation / certification	32
3.1.2.2. Les conditions d'admission en formation.....	35
3.1.2.3. L'attraction des formations et le profil des « entrants » en formation	37
3.1.2.3.1. L'attraction des formations	37
3.1.2.3.2. Formations préparatoires aux formations du travail social	38
3.1.2.3.3. Origine scolaire des formés.....	38
3.2. Les formations paramédicales et de sages-femmes : structuration de l'appareil de formation francilien	45
3.2.1. Photographie et évolution rétrospective	45
3.2.1.1. Les effectifs en formation et les diplômés.....	45
3.2.1.1.1. Les formations de niveau V	45
3.2.1.1.2. Les formations de niveau IV	47
3.2.1.1.3. Les formations de niveaux III et plus	48
3.2.1.2. Les établissements de formation.....	55
3.2.2. Les modalités de formation.....	58
3.2.2.1. Les modes d'accès à la formation / certification	58
3.2.2.2. Les conditions d'admission en formation.....	60
3.2.2.3. L'attraction des formations et le profil des « entrants » en formation	62
3.2.2.4. Les abandons en cours de formation	68
3.2.2.5. Les relations avec les employeurs	69
3.3. Les formations propédeutiques aux métiers des secteurs sanitaire et social	70
3.4. Insertion et mobilité géographique des diplômés des secteurs sanitaire et social	73
3.4.1. Insertion des diplômés des secteurs sanitaire et social.....	73
3.4.2. Mobilité géographique des diplômés.....	78
4. L'emploi dans les professions sanitaires et sociales	79
4.1. Un important potentiel d'emploi pour l'économie régionale	79
4.2. Localisation des emplois en Ile-de-France et densité de professionnels : d'importantes disparités infra-régionales.....	84
4.3. Conditions d'emploi et caractéristiques des professionnels	86
4.3.1. Statuts et conditions de travail	86
4.3.2. Principaux secteurs d'activité employeurs.....	87
4.3.3. Profils des personnes exerçant une profession sanitaire ou sociale	87

4.4. Eléments de prospective sur l'emploi.....	88
4.4.1 Indicateurs des difficultés de recrutement de professionnels	88
4.4.2 Indicateurs d'un manque de professionnels pour les professions à plus faible densité en Ile-de-France	90
4.4.3 Indicateurs sur les besoins en professionnels durant la période 2005-2015.....	92
4.4.3.1. Scénario de départs de fin de carrière au cours de la période 2005-2015....	92
4.4.3.2. Scénarii de créations d'emploi à l'horizon 2015.....	94
5. Synthèse : tableaux de bord	97
5.1. Tableaux de bord emploi et formation.....	97
5.1.1. Tableau de bord emploi	97
5.1.2. Tableau de bord formations	101
5.2. Tableaux de synthèse des sources emploi et formations.....	107
5.2.1. Sources emploi.....	111
5.2.2. Sources formations.....	114
6. Annexes	121
Annexe 1 – Les formations observées.....	121
Annexe 2 – Fiches sur les formations sociales et fiches BEP carrières sanitaires et sociales et baccalauréat technologique sciences médico-sociales	123
Annexe 3 – Fiches sur les formations paramédicales et de sages-femmes	191
Annexe 4 – Cartographie des formations.....	277
Annexe 5 – Tableaux DRASSIF (formations paramédicales) – Mai 2006	290
Annexe 6 – Fiches sur les professions sanitaires et sociales.....	299
Annexe 7 – Cartographie des professions sanitaires et sociales	383
Annexe 8 – Démographie francilienne : état des lieux et exercices de projections à l'horizon 2050	402
7. Eléments bibliographiques	413

1. Introduction générale

Dans le contexte d'une nouvelle phase de décentralisation, la Région devient un nouvel acteur dans la programmation des formations sanitaires et sociales.

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a élargi le champ de compétences du Conseil Régional en matière de formation professionnelle en lui confiant la responsabilité des formations sociales, paramédicales et de sages-femmes en termes de financement des centres de formation, de détermination des règles d'attribution, d'instruction et de financement des aides aux étudiants.

Outre la compétence d'organisation et de financement de ces formations, la loi confie aux Régions, la programmation de l'offre de formation professionnelle régionale par l'élaboration des schémas régionaux des formations sanitaires et sociales, intégrés au **Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (PRDFP)**.

Pour rappel, les schémas des formations et le (PRDFP) visent à adapter, au mieux, l'offre de formation aux besoins de personnels qualifiés nécessaires pour répondre aux attentes des usagers et des employeurs. La loi donne à la Région la mission d'assurer le pilotage et l'animation de cette démarche.

Ces schémas s'articulent également aux autres grands schémas stratégiques de la Région, le SDRIF pour l'aménagement du territoire et le SRDE pour le développement économique.

La préparation du transfert des compétences dès 2004

Dans ce contexte de préparation du transfert de compétences, dès 2004, le Conseil Régional d'Ile-de-France a confié à l'IAURIF un travail d'état des lieux pour les secteurs transférés avec une appréciation financière du transfert. Une enquête a été menée auprès des établissements de formation.

Dans la perspective des travaux des schémas, cette réflexion a ensuite été étendue dans le cadre d'une large concertation, réunissant environ 350 acteurs intervenant dans le champ des secteurs visés, et organisée en quatre groupes de travail thématiques portant sur : les conditions de vie des élèves et des étudiants ; les relations entre le Conseil Régional et les établissements dispensant des formations sociales et sanitaires (2 groupes) et l'évolution prospective des métiers et des besoins.

Ce travail s'est achevé mi-2005.

Les travaux consacrés aux conditions de vie des élèves et des étudiants ont débouché sur des actions concrètes telles que la mise en place d'un site internet de saisie des bourses expérimenté à la rentrée de février 2006, et l'installation de trois bornes interactives dans les locaux du Conseil régional, ou encore, l'homogénéisation des règles d'attribution des bourses.

Les travaux des deux groupes concernant les relations entre le Conseil Régional et les établissements dispensant des formations sociales et sanitaires se poursuivent afin d'aboutir en 2007 à de nouvelles modalités de partenariat administratif et financier.

Les participants du groupe de travail consacré à l'évolution des besoins et des métiers ont souhaité qu'un travail d'analyse plus approfondi sur les formations et les métiers dans les secteurs du sanitaire et social soit engagé.

Les travaux menés pour préparer les schémas des formations sanitaires et sociales qui s'inscrivent dans la continuité en 2005 et 2006

Aussi, pour préparer les schémas des formations sanitaires et sociales, trois nouveaux groupes de travail ont été organisés autour de trois thématiques. Ils se sont réunis 3 à 4 fois entre novembre 2005 et juillet 2006. Le parti-pris a été de ne pas séparer les deux champs.

Deux groupes de travail étaient respectivement consacrés l'un à la structuration de l'offre de formation, l'autre à l'étude des trajectoires, à l'insertion et à l'évolution des professions et des pratiques.

Un troisième groupe a traité les questions méthodologiques, transversales à ces deux thématiques pour être en mesure de fournir les matériaux nécessaires (indicateurs, données,...) à l'étude de l'emploi et de la formation dans les deux secteurs.

Le (co)pilotage du groupe de travail « méthodologie » a été confié à l'IAURIF et à l'OREF avec pour mission de réaliser un pré-diagnostic technique destiné à être approfondi par les deux autres sous-groupes au regard de leurs problématiques respectives. L'OREF a par ailleurs assumé la fonction de rapporteur dans ces deux derniers.

Sur les aspects relatifs à la formation il s'agissait d'abord de délimiter le champ en répertoriant les formations à observer. Le champ va donc au-delà des formations décentralisées. Plus de soixante formations ont ainsi été répertoriées mais la liste n'est pas exhaustive.

Concernant les supports et l'organisation de l'information, le choix a été fait de poursuivre la réalisation de fiches-formation initiée par l'IAURIF dans le cadre de son travail antérieur d'état des lieux. Il s'agissait donc de répertorier pour chacune des formations, un certain nombre d'informations comme le repérage du ministère de tutelle, des lieux de formation, de la durée des études, des conditions d'accès à la formation, des passerelles ou des allègements de scolarité, du nombre d'élèves suivant cette formation dans la région selon l'année du cycle, le poids du nombre de diplômés franciliens par rapport à la France métropolitaine, etc.

Sur le même principe treize fiches consacrées à l'emploi et aux métiers pour les deux secteurs ont été réalisées. Elles fournissent des éléments quantitatifs sur les volumes et l'évolution de l'emploi, les secteurs d'activité employeurs, les profils des personnes en emploi (genre, niveau de formation, structure par âge), les conditions et temps de travail et la

localisation des emplois (poids des différents départements, densité en professionnels des départements, localisation des emplois à la commune).

Des éléments de prospective accompagnent ce volet emploi. Ils se fondent en partie sur les travaux réalisés par l'OREF permettant de dégager des tendances à l'horizon 2015 pour le secteur. L'intérêt de ces travaux réside également dans l'appréciation des volumes de départ de fin de carrière pour certaines catégories de métiers.

L'objectif de ces travaux était d'aboutir à un diagnostic partagé par tous les partenaires concernés, à partir des données objectives disponibles.

Des travaux qui aboutissent à la réalisation d'un diagnostic partagé

Le diagnostic essentiellement quantitatif qui est proposé consiste en une lecture transversale de l'ensemble de ces travaux, avec un découpage en deux volets. Un premier volet est consacré à la thématique formation, décomposée en sanitaire, social et propédeutique et le second volet traite de l'emploi. Chaque item de ces volets comporte des encarts méthodologiques destinés à apporter au lecteur des précautions dans l'interprétation et l'utilisation des données.

Ces deux volets sont précédés d'un préambule socio-démographique basé sur les travaux réalisés par l'IAURIF.

2. Préambule : éléments de démographie et prospective ¹

Le champ d'activité des professions sanitaires et sociales est directement lié aux caractéristiques des habitants d'un territoire, leur principale mission étant de répondre à leurs besoins en matière de santé et d'amélioration de leurs conditions de vie notamment pour les populations les plus fragiles. Ce préambule vise à fournir un cadrage sur les principales caractéristiques et spécificités des habitants franciliens. D'autres éléments, non traités ici, influencent les besoins et les contours des professions sanitaires et sociales : les politiques publiques en premier lieu mais également les évolutions sociétales et économiques, l'organisation du système de santé et des soins sur un territoire (importance de l'offre hospitalière, existence de réseaux de professionnels...), l'évolution de l'état de santé de la population et de ses attentes, l'organisation du travail (transferts de tâches entre différentes professions...)².

2.1. Un moteur démographique à trois temps

Au 1er janvier 2005, l'Ile-de-France compte 11 362 000 habitants ce qui représente 18.7% de la population française. Le poids démographique de l'Ile-de-France est stable depuis 40 ans. Au cours des cinq dernières années, la population francilienne a augmenté de près de 0.6% par an, croissance équivalente à celle des autres régions.

L'Ile-de-France se caractérise par :

- un excédent naturel élevé (proche de +100 000 par an depuis 2000),
- des échanges migratoires positifs avec l'étranger,
- mais déficitaires avec le reste du pays.

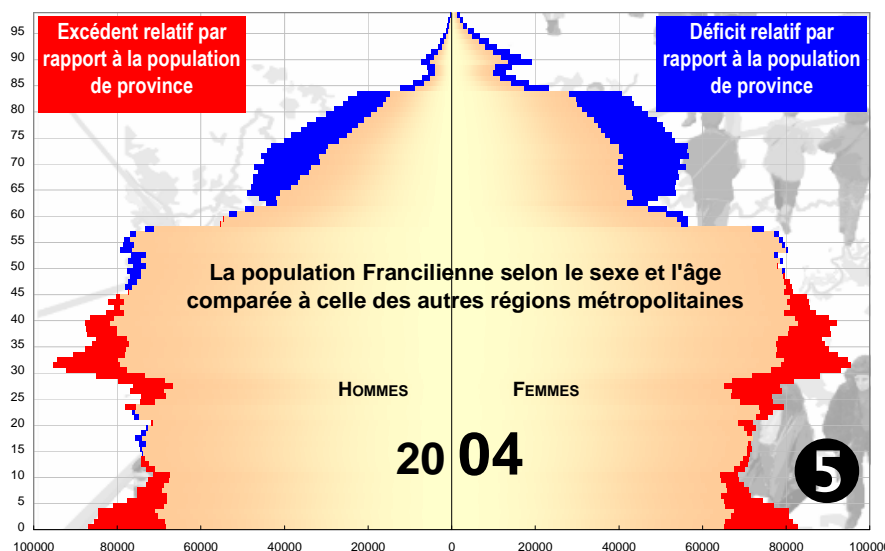
Cette dynamique à trois temps se retrouve dans de nombreuses métropoles telles que Londres ou les grandes métropoles nord-américaines.

Ces éléments contribuent à la jeunesse de la population francilienne. La France présente l'un des taux de fécondité les plus élevés d'Europe et celui de l'Ile-de-France est encore supérieur : respectivement 1.87 enfants par femmes en France et 1.96 en Ile-de-France (moyenne sur la période 1999-2003). Depuis le milieu des années 1990, l'indice de fécondité est en progression en France et en Ile-de-France.

Les échanges migratoires de l'Ile-de-France avec le reste du monde ou la province renforcent la jeunesse de sa population : les arrivées en Ile-de-France sont essentiellement constituées de jeunes en début de vie professionnelle alors que les départs concernent surtout les retraités et les familles avec enfants.

¹ L'annexe 8 présente une note démographique plus exhaustive notamment sur les hypothèses des exercices de projection.

² Ces points ne seront pas développés ici, de nombreux ouvrages ayant été consacrés à ces sujets (voir bibliographie).



Les départs vers la province sont nettement plus nombreux que les arrivées : 1.44 millions de départs entre 1990 et 1999 contre 0.87 million de personnes arrivées de province entre 1990 et 1999. Le déficit migratoire avec le reste du pays est plus faible pour les personnes en activité professionnelle. Son évolution semble liée à la situation de l'emploi en Ile-de-France par rapport aux autres régions métropolitaines : un déficit migratoire apparaît chez les actifs lorsque la situation de l'emploi en Ile-de-France est moins favorable.

Les migrations de population avec la province sont socialement filtrées : départs nets de ménages de retraités et de familles ne disposant souvent que d'un seul revenu d'activité ; parmi les actifs la seule catégorie sociale à connaître des arrivées nettes est celle des cadres tandis que les ouvriers présentent les volumes nets de départs les plus importants. Ce phénomène est l'illustration des conditions de vie plus difficiles pour les catégories sociales ayant les revenus les plus bas.

La population francilienne demain – exercice de projections (1er semestre 2006)

Des projections de population à l'horizon 2030 et 2050 ont été réalisées dans le cadre des travaux pour la révision du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France)³. Plusieurs scénarii sont élaborés en considérant différentes hypothèses sur 4 types de variables : évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations entre l'Ile-de-France et les autres régions métropolitaines et des migrations internationales.

Le croisement de toutes ces hypothèses aboutit à des scénarii faisant varier la population francilienne entre 11.2 millions de personnes et 14 millions en 2030 et entre 10.4 millions et 16.3 millions en 2050, l'incertitude étant croissante avec le temps. Le premier facteur d'incertitude est l'évolution du taux de fécondité. Les migrations internationales sont également une source d'incertitude forte.

³ Résultats des travaux du groupe d'expert « démographie » laurif, Insee, Dreif

2.2. Eléments sur le vieillissement de la population

En 1999, 1.82 million de franciliens sont âgés de plus de 60 ans (16% de la population), leur nombre a augmenté de +8.3% entre 1990 et 1999. Parmi les personnes de plus de 60 ans, 210 000 ont plus de 85 ans (1.9% de la population). La part des personnes de plus de 60 ans est nettement plus élevée sur le reste du territoire national (22.4%), les échanges migratoires de l'Ile-de-France avec la province et l'étranger freinant le vieillissement de la population francilienne.

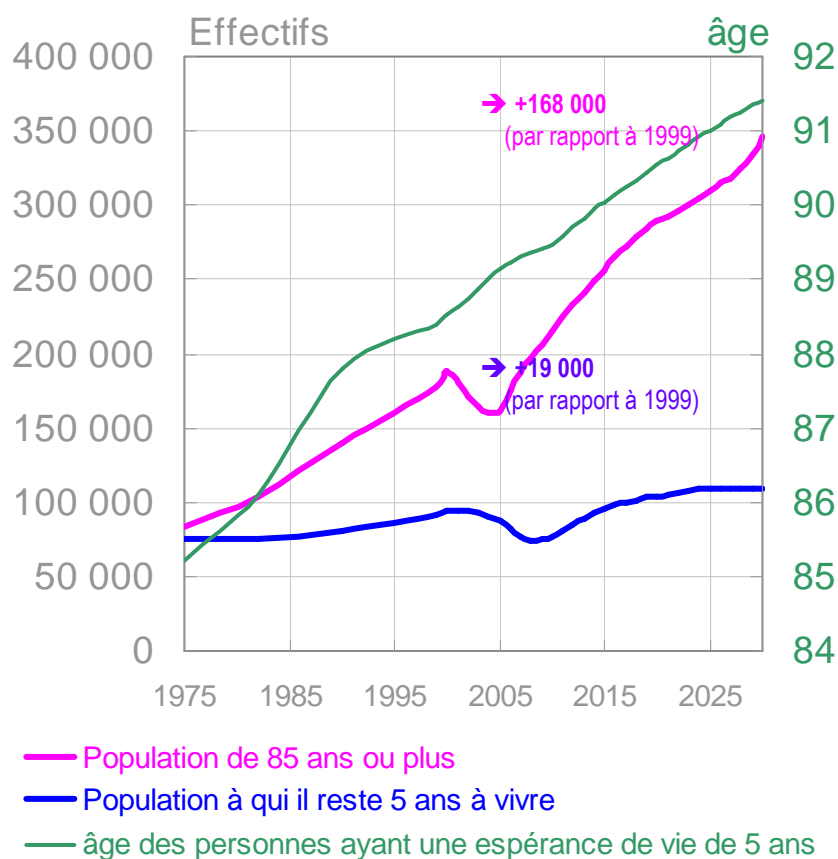
Age moyen d'entrée en institution en Ile-de-France (maison de retraite, service hospitalier de long séjour)		
	1990	1999
Hommes	79,1 ans	80,5 ans
Femmes	80,5 ans	86,4 ans

Source : Insee, RGP 1990 et 1999

L'accueil en institution est également plus tardif : en Ile-de-France, seules 4% des personnes âgées de 60 ou plus vivent en institution contre 17% des personnes âgées de 85 ans ou plus (alors qu'elles sont ¼ à résider en institution sur le reste du territoire national). Ceci est notamment lié au fait que l'Ile-de-France est l'une des régions les moins bien équipées en hébergement pour personnes âgées avec des prix de journée souvent élevés. De ce fait, l'entrée en institution entraîne souvent un départ en province : en 1999, 7 300 personnes âgées de 85 ans ou plus recensées dans une maison de retraite située en province résidaient en Ile-de-France 9 ans plus tôt.

Dans le cadre des exercices de projections de la population (voir encadré ci-dessus), la part des plus de 60 ans devrait passer de 16% en 1999 à 26% en 2050 (scénario intermédiaire). Mais si les personnes de 60 ans et plus seront plus nombreuses, elles seront également en meilleure santé : actuellement le gain d'espérance de vie est un gain d'espérance sans incapacité. Pour mieux mesurer l'ampleur des besoins, il faut considérer que la fin du plein exercice de ses capacités interviendrait en moyenne au cours des 5 à 10 dernières années de la vie (« l'âge de la vieillesse » est variable dans le temps).

Franciliens de 85 ans ou plus et personnes ayant une espérance de vie de 5 ans



Source : Insee, projections de population régionale 2000 (traitement laurif)

Les Franciliens à qui il restait en moyenne 5 ans à vivre avaient 85,2 ans en 1975 et 88,4 ans en 1999 d'après les tables de mortalité⁴ calculées à ces deux dates. Dans les conditions de mortalité retenues par l'INSEE dans ses dernières projections, ils auront 90 ans en 2015 et 91,4 ans en 2030. Autrement dit, l'âge de la dépendance recule.

Ainsi, en 1999, 91 000 Franciliens ont au plus 5 ans d'espérance de vie. Après le passage des classes creuses de la Première Guerre mondiale, ce volume devrait s'accroître à 110 000 personnes à l'horizon 2030, soit une hausse de 19 000 personnes. Cette évolution est sans commune mesure avec l'évolution attendue des 85 ans ou plus (+168 000) qui néanmoins calibre sans doute mieux l'ampleur des besoins en personnel nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées⁵.

2.3. La population des départements franciliens

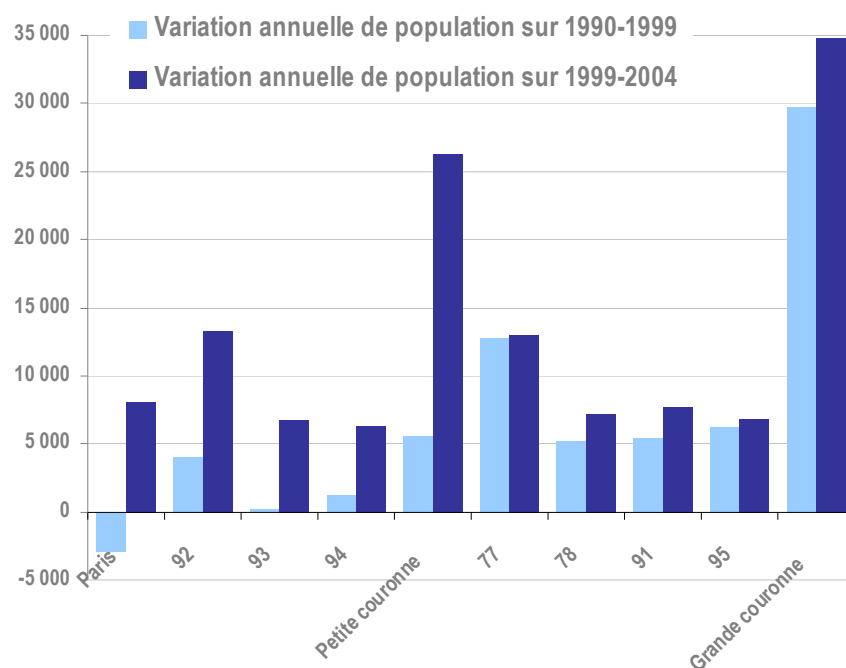
En 2004, Paris compte plus de 2,1 millions d'habitants. Les autres départements de la région accueillent entre 1,1 millions et 1,5 millions de franciliens chacun. Ainsi Paris représente 19% des habitants, les départements de petite couronne rassemblent 37% de la population francilienne et les départements de grande couronne accueillent 44% des franciliens.

Entre 1990 et 1999, le déficit migratoire s'est accentué dans la région et pour la première fois depuis 40 ans, le solde migratoire de la grande couronne est devenu négatif. Seul le solde de la Seine et Marne est encore positif mais il s'est fortement réduit.

⁴ Une table de mortalité est un outil qui permet d'étudier le nombre de décès, les probabilités de décès ou de survie et l'espérance de vie selon l'âge et le sexe.

⁵ Pour plus d'informations : Atlas des franciliens, tome 3 : « Population et modes de vie », Insee-laurif, 2003

Le poids de grande couronne en termes de population n'a cessé de croître depuis les années 1980 au détriment de Paris et de la petite couronne. Néanmoins, au cours de la dernière période (1999-2004), la petite couronne connaît un regain de croissance démographique. La population résidant à Paris évolue peu tandis que la population de grande couronne augmente au même rythme qu'au cours de la période précédente.

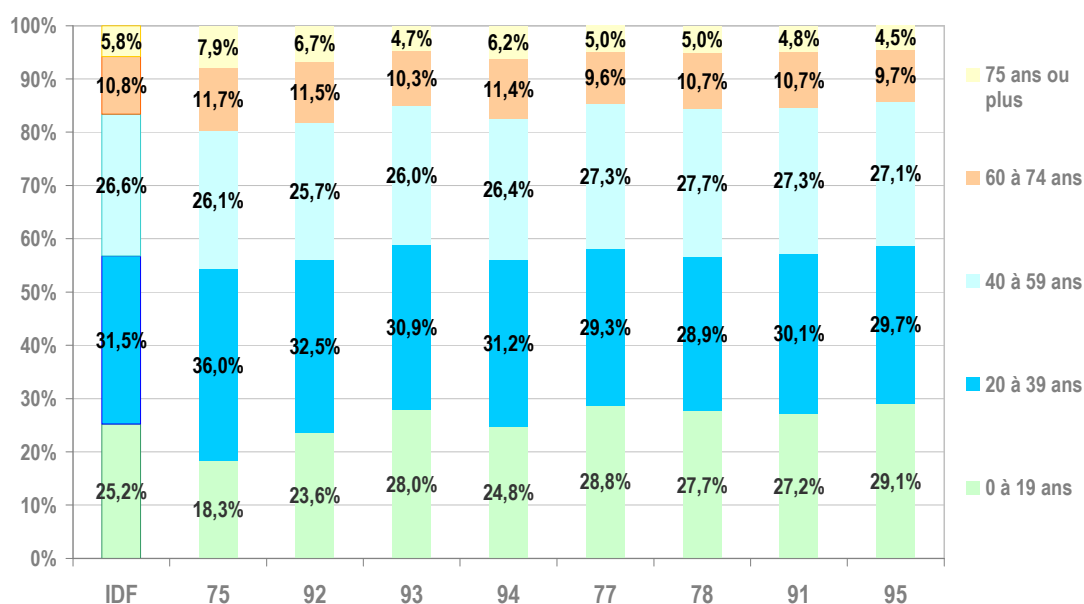


Source: Insee, recensements 1990 et 1999 et estimations localisées de population 2004

Les départements de la grande couronne et la Seine Saint-Denis figurent parmi les départements métropolitains les plus jeunes : la part des moins de 20 ans se situe autour de 28% contre 24,4% en province. Paris présente la part des moins de 20 ans la plus faible. Tous les départements franciliens connaissent une natalité soutenue.

La part des personnes de plus de 60 ans en Ile-de-France est inférieure à celle des autres régions françaises (16,6%). Ce sont les départements de grande couronne et la Seine Saint-Denis qui présentent les parts les plus faibles. Néanmoins, les départements de grande couronne sont ceux à connaître les plus fortes progressions de population de plus de 60 ans (notamment les Yvelines et l'Essonne qui connaissent une progression de la part des personnes de plus de 60 ans de plus de 2 points entre 1990 et 1999 contre +0,8 au niveau régional).

Répartition par grand groupe d'âge



Source : Insee, Recensement 1999

2.4. L'état de santé des Franciliens⁶ et l'offre de soins en Ile-de-France

L'Ile-de-France fait partie des régions où l'on vit le plus longtemps : en 1999, l'espérance de vie à la naissance est de 76.3 ans pour les hommes (75.1 ans en France métropolitaine) et de 83 ans pour les femmes (82.5 ans en France). La mortalité est également plus basse en Ile-de-France qu'en France : cette sous-mortalité réside dans une très faible mortalité par maladies cardio-vasculaires et plus généralement par une faible mortalité aux âges élevés. Mais ce constat est à nuancer selon les causes de décès, le type de maladie et du fait d'importantes disparités territoriales au sein de la région. L'espérance de vie des femmes est ainsi inférieure à la moyenne nationale en Seine-et-Marne et en Seine Saint-Denis (respectivement 82 et 82.3 ans), de même pour celle des hommes en Seine Saint-Denis (74.9). Ces différences de mortalité au sein de la région sont directement liées aux caractéristiques socio-démographiques et économiques des habitants des différents territoires franciliens (par exemple, un français de 35 ans cadre a une espérance de vie de 6.5 années supplémentaire par rapport à un homme de 35 ans occupant un poste d'ouvrier).

La première cause de mortalité prématurée (avant 65 ans) est le cancer puis les accidents et autres morts violentes et les affections cardio-vasculaires. Les cancers responsables du plus grand nombre de décès avant 65 ans sont le cancer du poumon chez l'homme (10.6% des décès prématurés masculins en Ile-de-France, 10.5 en France) et le cancer du sein chez la femme (le taux francilien est plus élevé que la moyenne nationale : respectivement 13.4% et 12.8% des décès prématurés féminins).

⁶ La majorité des informations de ce chapitre sont issues des travaux de l'ORS Ile-de-France, « la santé des franciliens – panorama de la santé en Ile-de-France, octobre 2003

Les problèmes de santé spécifiques à l'Ile-de-France

- L'Ile-de-France est l'une des régions les plus touchées par les problèmes de toxicomanie, et par le sida de France avec 234 cas pour 100 000 habitants en 2002,
- Près d'un cas sur deux de tuberculose est francilien, ce niveau élevé est lié à la concentration de populations à risque (notamment les migrants) accueillies dans des conditions de logements insalubres et précaires favorables à la contamination,
- Le saturnisme (intoxication chronique au plomb) touche un enfant sur trois parmi les enfants dépistés en Ile-de-France notamment en zone d'habitat ancien et non réhabilité,
- L'Ile-de-France a été la région la plus touchée par la canicule d'août 2003 avec un excès de décès évalué à 4 867 soit 1/3 de l'ensemble des décès attribués à la canicule en France,
- Les jeunes Franciliens sont davantage sujets que les autres à des « conduites à risque », révélatrices d'une souffrance psychique : le nombre de tentatives de suicides chez les jeunes scolarisés de 14 à 18 ans s'est sensiblement accru entre 1993 et 1999.

L'offre de soins en Ile-de-France

L'Ile-de-France est globalement bien dotée en équipements de court séjour (médecine-chirurgie-obstétrique), et en équipements de pointe. Elle présente également une densité de spécialistes libéraux supérieure à la moyenne nationale (119,2 pour 100 000 habitants en Ile-de-France au 31 décembre 2002, contre 89,7 en moyenne en France).

En revanche, les omnipraticiens libéraux sont moins nombreux (92,5 pour 100 000 habitants en Ile-de-France contre 102,7 en moyenne en France), de même que les infirmiers libéraux. Malgré des efforts engagés ces dernières années, les niveaux d'équipements restent faibles en ce qui concerne l'offre en santé mentale, les soins de suite ou de réadaptation, les soins palliatifs, les structures et services pour personnes âgées et pour personnes handicapées, notamment pour les handicaps les plus lourds.

L'offre de soins est inégalement répartie, avec une concentration au cœur de la région des équipements de pointe et court séjour, et une relégation en périphérie des équipements de soins de suite, de santé mentale, et des équipements pour personnes âgées et pour personnes handicapées. Les zones défavorisées le sont aussi vis-à-vis de l'offre de soins.

2.5. Eléments sur le contexte social de l'Ile-de-France

L'Ile-de-France est une région où les contrastes sociaux sont très marqués : la région accueille 36% des ménages de cadres français mais également 26% des personnes touchant le RMI et 40% des étrangers vivant en France contre 18% de l'ensemble de la population métropolitaine. Cette situation conduit à des disparités territoriales importantes (opposition entre l'ouest francilien et les territoires du nord et de l'est de la région) qui se sont accrues depuis 20 ans.

L'Ile-de-France, tout en étant le premier bassin d'emploi français, est la région la plus sensible aux changements de conjoncture. Bien que connaissant les mêmes cycles économiques, les périodes de détériorations et de reprise de l'emploi sont plus marquées en Ile-de-France. Ainsi, le taux de chômage francilien, après avoir connu une forte hausse jusqu'au début de l'année 2005, baisse plus rapidement que le taux de chômage national et se situe à 9% au premier semestre 2006 (contre 9.5% au niveau national). Malgré des périodes de baisse, le taux de chômage reste un phénomène massif, les personnes à la recherche d'un emploi, notamment les chômeurs de longue durée (1/3 des chômeurs franciliens), sont plus exposées à la pauvreté et à des difficultés sociales. Certains travailleurs connaissent également une situation fragile : 10% des travailleurs franciliens

vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté régional⁷. Certains d'entre eux ont connu le chômage mais les plus nombreux ont occupé un emploi toute l'année (350 000 personnes sur 500 000 travailleurs pauvres).

En considérant l'ensemble des franciliens, selon les Caisses d'Allocations Familiales, ce sont plus d'un million de personnes soit un francilien sur 10 qui vivent sous le seuil de pauvreté⁸. Il y a parmi celles-ci 450 000 jeunes de moins de 20 ans. Les personnes seules et les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté (respectivement 46% et 24% des allocataires franciliens vivant sous le seuil de pauvreté). Or ces deux situations de famille sont proportionnellement plus fréquentes en Ile-de-France que dans les autres régions, et en forte augmentation au cours de la période 1990-1999 (+ 20 % pour les personnes seules et + 16 % pour les familles monoparentales).

Si l'écart de revenus entre Franciliens et Provinciaux est très sensible (+ 27,5 % sur le revenu médian en 2001), il est en revanche quasi inexistant entre les ménages les plus pauvres. En Ile-de-France, les 10 % de ménages les plus pauvres vivent avec un revenu annuel inférieur à 5 580 euros. En province, ils sont 10 % à vivre avec moins de 5 445 euros. La faiblesse de l'écart atteste de conditions de vie plus difficiles pour ceux résidant en Ile-de-France, notamment pour le logement : le prix d'achat d'un logement au m² y est supérieur de 60 % à celui de la province et le loyer au m² supérieur de 40 %. Les ménages pauvres franciliens, locataires à 70 %, consacrent donc à leur logement une part plus élevée de leur revenu : déduction faite des aides au logement, celle-ci s'élève à 26,1 % dans la région, contre 20,3 % en province. En résumé il reste pour vivre aux locataires pauvres d'Ile-de-France, une fois le loyer payé, un revenu inférieur de 7 % à celui des locataires pauvres de province⁹.

Les informations concernant les principales prestations sociales fournissent des éléments sur les populations rencontrant les plus grandes difficultés sociales¹⁰. Fin 2004, 214 389 franciliens perçoivent le RMI (Revenu Minimum d'Insertion), ce qui représente 375 211 personnes vivant dans un foyer bénéficiant du RMI (3.3% de la population francilienne). Comme pour la majorité des minima sociaux, le nombre de bénéficiaire est en croissance : le nombre de Rmistes a ainsi augmenté de plus 12% en 1 an. Les personnes dont les ressources dépendent du RMI sont concentrées à Paris (23.5%) et en Seine-Saint-Denis (25.4%). De plus, les populations rencontrant d'importantes difficultés sociales sont souvent celles qui sont le plus éloignées d'une démarche de soins : inégalités sociales et inégalités de santé entretiennent des liens importants¹¹.

⁷ Source : « Un travailleur francilien sur dix a un faible niveau de vie », Insee, Ile-de-France à la page n°266-avril 2006 ; Ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian en Ile-de-France soit un revenu disponible mensuel de 885 euros pour un adulte vivant seul, de 1328 euros pour un couple sans enfant, 1151 euros pour une famille monoparentale...

⁸ Source : « Un francilien sur dix vit sous le seuil de pauvreté », Atlas de la santé en Ile-de-France, laurif, ORS, ARHIF, CAF IdF, CRAMIF, INSEE, URCAMIF, septembre 2005 ; calcul effectué à partir des données sur les allocataires des prestations versées par la CAF, le seuil de pauvreté est fixé à 718.97 euros par unité de consommation pour les revenus 2002.

⁹ Source : « Ile-de-France, province : écarts de revenus, inégalités des situations », Mariette Sagot, laurif, Note rapide Population-Modes de vie n°378, mars 2005.

¹⁰ Source : MIPES, recueil statistique relatif à la pauvreté et la précarité en Ile-de-France au 31/12/2004 ; nous ne reprenons ici que les informations sur les bénéficiaires du RMI mais ce recueil fournit des statistiques sur l'ensemble des minima sociaux (allocation adulte handicapé, allocation parent isolé, allocation de solidarité spécifique, allocation équivalent retraite de remplacement, allocation d'insertion, allocation supplémentaire vieillesse, allocation supplémentaire du fonds spécial d'invalidité, allocation d'assurance veuvage).

¹¹ Pour plus d'informations, voir : « les populations défavorisées : des problèmes spécifiques d'accès à la prévention et aux soins », Atlas de la santé en Ile-de-France, laurif, ORS ARHIF, CAF IdF, CRAMIF, INSEE, URCAMIF, septembre 2005

3. Les formations sanitaires et sociales : structuration de l'appareil de formation francilien

3.1. Les formations sociales

3.1.1. Photographie et évolution rétrospective

3.1.1.1. Les effectifs en formation et les diplômés

Les sources

Les indicateurs statistiques utilisés proviennent de différentes sources :

Pour les effectifs en formation :

-les indicateurs publiés par la DREES à partir des enquêtes écoles de 1999, 2000, 2002, 2003 et 2004. Il a été possible d'obtenir de la part de la DRASSIF un certain nombre d'informations chiffrées plus détaillées issues de l'enquête Ecole 2003 avec notamment des données sur l'origine scolaire des inscrits.

Entrent dans le champ de l'enquête Ecole, les préparations aux diplômes suivants : DE conseiller en économie sociale et familiale, DE assistant de service social, DE éducateur spécialisé, DE technicien de l'intervention sociale et familiale, DE éducateur de jeunes enfants, CAF éducateur technique spécialisé, CAF moniteur-éducateur, DE aide médico-psychologique, diplôme supérieur en travail social, CAF aide à domicile, DE auxiliaire de vie sociale

-les indicateurs recueillis dans le cadre des enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage de l'Education nationale et du Conseil Régional, pour les formations relevant de l'Education nationale : CAP, BEP, baccalauréat et BTS. Les informations sont disponibles pour toutes les années de 1999 à 2005.

-les indicateurs publiés sur le site du Cereq à partir de la base de données Reflet pour les DUT. Ces indicateurs sont généralement disponibles pour les années 1999 à 2003, voire 2004. Ils ne concernent que la dernière année de la formation.

-les indicateurs publiés par l'AFORTS dans le cadre de son état des lieux 2005 des centres de formation en travail social.

- les données transmises par l'AFPA, la DRJS, et l'institut Fepem du travail social,

Ces différentes sources ne comptabilisent pas systématiquement les élèves stagiaires de la formation continue.

Pour les diplômés :

-les indicateurs publiés sur le site du Cereq à partir de la base de données Reflet, pour les années 1999 à 2003, voire 2004. Ils comptabilisent vraisemblablement les élèves stagiaires de la formation continue et les diplômés « autres » (CNED + Candidats libres).

« Le domaine de la formation initiale et continue des travailleurs sociaux est très vaste. Il concerne :

- les formations et les diplômes mis en place sous le contrôle direct du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, seul ou conjointement avec d'autres ministères,
- les formations et les diplômes mis en place à l'initiative d'autres Ministères (Education nationale, Jeunesse et Sports, Justice...),
- les politiques de formation résultant des transferts de compétences aux régions dans le domaine de la formation professionnelle,
- les formations professionnelles continues initiées par les partenaires sociaux et les OPCA,
- les formations professionnelles mises en œuvre dans le cadre des politiques d'aide au retour à l'emploi. »¹²

Les formations considérées et participant à la qualification des futurs professionnels des métiers du travail social sont gérées à compétence exclusive ou conjointe des ministères et en particulier des ministères en charge de l'Emploi ou des Affaires sociales et du ministère en charge de l'Education nationale. Sont également prises en compte certaines formations

¹² Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, *Schéma national des formations sociales 2001-2005*, p. 73.

conduisant à des diplômes sous tutelle du ministère en charge de l'Agriculture ou du ministère de la Jeunesse et Sports ou encore à des titres de branche.

Tous niveaux de formation confondus, le nombre d'inscrits recensés pour l'année 2004 est de l'ordre de 14 000 pour une centaine d'établissements de formation.

3.1.1.1.1. Les formations de niveau V

Les formations de niveau V observées sont les suivantes :

Ministères certificateurs :

- | | |
|--|--|
| Ministère en charge des Affaires sociales/Emploi | <ul style="list-style-type: none">○ Diplôme d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS) (Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Aide à domicile (CAFAD), jusqu'en 2002)○ Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique (DEAMP)○ Titre professionnel Assistant-e de vie |
| Ministère en charge de l'Education nationale | <ul style="list-style-type: none">○ CAP Petite enfance○ Mention complémentaire Aide à domicile (MCAD) |
| Ministère en charge de l'Agriculture | <ul style="list-style-type: none">○ BEPA Services, spécialité services aux personnes |
| Certifications de branches | <ul style="list-style-type: none">○ Certificat Employé-e familial polyvalent○ CQP Assistant-e de vie○ CQP Garde d'enfants à domicile |

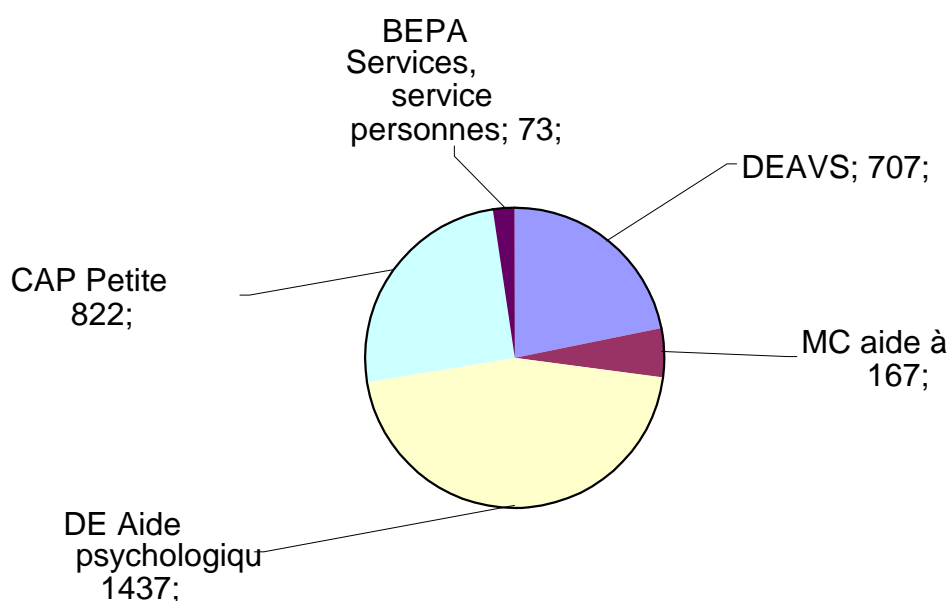
En 2004, les effectifs inscrits dans les formations sociales de niveau V, soit 3 206 inscrits, représentent 24 % des effectifs des formations de niveau V, IV et III retenues dans le champ d'observation (hors BEP carrières sanitaires et sociales et Baccalauréat technologique Sciences médico-sociales).¹³

En 2004, la formation préparant au DEAMP (1 437 inscrits) draine près de la moitié des inscrits préparant un diplôme professionnel du travail social de niveau V. Les effectifs préparant le DEAVS et le CAP petite enfance représentent chacun entre un cinquième et un quart des effectifs de niveau V.

Environ la moitié des effectifs de niveau V préparent un diplôme du travail social relevant de l'éducation auprès de personnes âgées ou handicapées (DEAMP) et l'autre moitié un diplôme destiné à exercer une profession du travail social orientée vers le service à domicile de la personne ou du professionnel (DEAVS, CAP petite enfance,...). Concernant les services à domicile, le partage entre d'une part les formations préparant à un métier d'assistant familial ou d'assistant maternel (CAP petite enfance, CQP garde d'enfants à domicile) et d'autre part celles qui visent à des fonctions d'aide à domicile (DEAVS, BEPA services, spécialité services aux personnes, MCAD, TP assistant de vie) penche légèrement en faveur de cette dernière catégorie de formations.

¹³ Voir liste des formations observées en annexe 1

Répartition des effectifs en formation de niveau V en 2004



Sources : DREES, DRASSIF, Rectorats, Conseil

Entre 1999 et 2004 les effectifs en formation de travail social de niveau V ont été multipliés par 2,5. Les principales formations de niveau V sont concernées par ces augmentations d'effectifs. Les progressions sont particulièrement marquées pour le DEAVS dont les effectifs ont plus que quadruplé. Viennent ensuite le DEAMP et le CAP petite enfance qui ont vu le nombre d'inscrits plus que doubler. Il s'agit d'ailleurs des formations qui accueillent les plus grands nombres de formés.

Le remplacement du CAFAD par le DEAVS en 2002 a généré une croissance des inscrits entre 2002 et 2003.

Les effectifs préparant le BEPA Services, spécialité service aux personnes et le titre professionnel assistant de vie restent confidentiels.

Les formations visant des professions de services à domicile qu'il s'agisse de garde d'enfants ou d'aide à domicile ont fortement progressé pour faire face à l'augmentation des besoins dans ces métiers.

Il reste néanmoins un nombre important de personnel « faisant-fonction » dans le secteur ce qui n'est pas complètement surprenant dans la mesure où pour les principaux diplômes de niveau V comme le DEAMP ou encore le DEAVS (pourtant accessible par voie initiale depuis 2002) la formation était encore jusqu'à une date récente exclusivement accessible en cours d'emploi¹⁴. Autrement dit, l'accès à l'emploi se fait avant l'accès à la formation. Les besoins en emploi ont permis à des personnes d'accéder à l'emploi mais avec un allongement de la « file d'attente » pour l'accès à la formation contraint par les problématiques de financement. On peut supposer que la montée en charge du dispositif de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pourra faciliter l'accès à la qualification de ces personnes.

¹⁴ Le DEAVS et le DEAMP sont respectivement ouverts à la formation initiale depuis 2002 et 2006.

EVOLUTION DES EFFECTIFS EN FORMATION DE NIVEAU V 1999-2004							
	CAF Aide à domicile (DEAVS depuis 2002)	MC Aide à domicile	DE Aide médico-psychologique	CAP Petite enfance	BEPA option Services, spécialité service aux personnes	Titre professionnel Assistant de vie	Total effectifs niveau V
1999	152	160	517	326	63	n.r.	1218
2000	197	157	805	341	65	n.r.	1565
2001	n.r.	125	n.r.	446	66	n.r.	n.s.
2002	311	123	1001	522	67	n.r.	2024
2003	700	142	1348	628	73	n.r.	2891
2004	707	167	1437	822*	73	n.r.	3206
2005	n.r.	205	n.r.	767	90	243	n.s.
Evolution 1999-2004	365,1%	4,4%	177,9%	152,2%	15,9%	n.s.	163,2%

Sources : DREES, DRASSIF enquête Ecole, Rectorats, Conseil Régional IdF, Institut FEPEM, AFPA, AFORTS

*Dont 117 source AFORTS

• Les diplômés

Le nombre de diplômés a crû moins vite que les effectifs en formation sur la période considérée compte tenu notamment d'une montée en charge des effectifs qui s'est plutôt produite au milieu de la période considérée. On dénombre 2 126 diplômés de niveau V en 2004.

On retrouve les progressions les plus fortes du nombre de diplômés pour le DEAVS et le DEAMP. La part de femmes diplômées est très forte puisqu'elle est respectivement de 89 % et de 99 % pour le DEAMP et le DEAVS en 2003.

En revanche, le nombre d'admis au CAP Petite enfance est plus faible en 2004 qu'en 1999.

On relèvera une particularité pour ce dernier diplôme puisque le nombre de diplômés du CAP Petite enfance est supérieur aux effectifs en formation. La différence est due au nombre important de personnes ayant le statut CNED ou candidats libres et formation continue¹⁵. En 2004, plus de la moitié des admis à ce diplôme relèvent du statut CNED ou candidats libres et près d'un cinquième de la formation continue. Du fait de leur statut, ces candidats au diplôme échappent aux statistiques des inscrits en formation.¹⁶

Le nombre de titulaires du DEAVS devenu diplôme d'Etat en 2002 a presque doublé entre 2002 et 2004.

En termes de poids relatif de la population francilienne par rapport à la France métropolitaine soit 18,7 % au 1^{er} janvier 2005, la part des diplômés franciliens de niveau V reste très modeste par rapport au nombre de diplômés en France métropolitaine. Cette part se situe autour de 10 % pour les principaux diplômes du travail social de niveau V.

¹⁵ source : Base Reflet CEREP

¹⁶ Voir encart méthodologique

NOMBRE DE DIPLOMES DE NIVEAU V - PART ÎLE-DE-FRANCE / FRANCE METROPOLITAINE (17)																	
	CAF Aide à domicile (DEAVS depuis 2002)		MC Aide à domicile		DE Aide médico- psychologique		CAP Petite enfance		BEPA option Services, spécialité service aux personnes		Certificat Employé familial polyvalent		CQP Assistant de vie		CQP Garde d'enfants à domicile		Total diplômés niveau V
	Nb de diplômés	IdF/ France	Nb de diplômés	IdF/ France	Nb de diplômés	IdF/ France	Nb de diplômés	IdF/ France	Nb de diplômés	IdF/ France	Nb de diplômés	IdF/ France	Nb de diplômés	IdF/ France	Nb de diplômés	IdF/ France	
1999	127	5,7%	103	11,1%	349	13,9%	1193	7,5%	34	0,4%	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	1806
2000	183	9,0%	128	13,2%	270	11,3%	1390	8,6%	29	0,3%	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	2000
2001	n.r.	n.r.	113	12,5%	n.r.	n.r.	1303	8,1%	26	0,3%	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.s.
2002	126	6,4%	67	7,2%	406	12,6%	870	10,2%	29	0,3%	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	1498
2003	183	10,0%	91	8,9%	463	12,3%	986	11,0%	26	0,3%	104	n.r.	67	n.r.	128	n.r.	1749
2004	241	7,5%	131	11,2%	587	13,5%	1146	9,5%	21	0,2%	104	n.r.	158	n.r.	153	n.r.	2126
2005	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	1418	13,4%	n.r.	n.r.	51	n.r.	202	n.r.	160	n.r.	n.s.
Evolution 1999-2004	89,8%		27,2%		68,2%		-3,9%		-38,2%		n.s.		n.s.		n.s.		17,7%

Sources : DREES ; DRASSIF enquête Ecole; CEREQ (base Reflet) ; Institut FEPEM de l'emploi familial

¹⁷ La base de données Reflet du CEREQ ne fait pas apparaître le nombre de diplômés du CAP Petite enfance de l'académie de Créteil pour les années 2002, 2003, 2004 et 2005.

3.1.1.1.2. Les formations de niveau IV

Les formations de niveau IV observées sont les suivantes :

Ministères certificateurs :

Ministère en charge
des Affaires sociales

- Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)

Ministère en
charge de
l'Education
nationale

- CAF Moniteur éducateur (CAFME)
- Baccalauréat professionnel Services (accueil, assistance, conseil)
- Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale (diplôme créé par l'arrêté du 30 mai 2005 ; 1^{ère} session en 2007)

Ministère en
charge de la
Jeunesse
et
des Sports

- Brevet professionnel Jeunesse, éducation populaire et sport (BPJEPS) remplace le Brevet d'Etat d'animateur technique de l'éducation populaire et de la jeunesse spécialité Activités sociales (BEATEP).

En 2004, les effectifs inscrits dans les formations de niveau IV, soit 3 061 inscrits, représentaient 23 % des effectifs de des formations de niveau V, IV, III retenues dans notre champ d'observation (hors BEP carrières sanitaires et sociales et baccalauréat technologique sciences médico-sociales).

La répartition des effectifs dans les formations de niveau IV est inégale selon les diplômes préparés. En 2004, la part la plus forte revient au Baccalauréat professionnel Services (accueil, assistance, conseil), puis au CAFME.

En 2004, les effectifs préparant un baccalauréat professionnel Services (accueil, assistance, conseil), soit 1 935 inscrits, représentent 63 % des effectifs préparant un diplôme de niveau IV, les effectifs en DETISF et CAFME comptant respectivement 241 et 885 inscrits.

Les inscrits en CAFME représentent l'essentiel des effectifs en formation de niveau IV préparant à un diplôme du travail social orienté vers les fonctions éducatives.

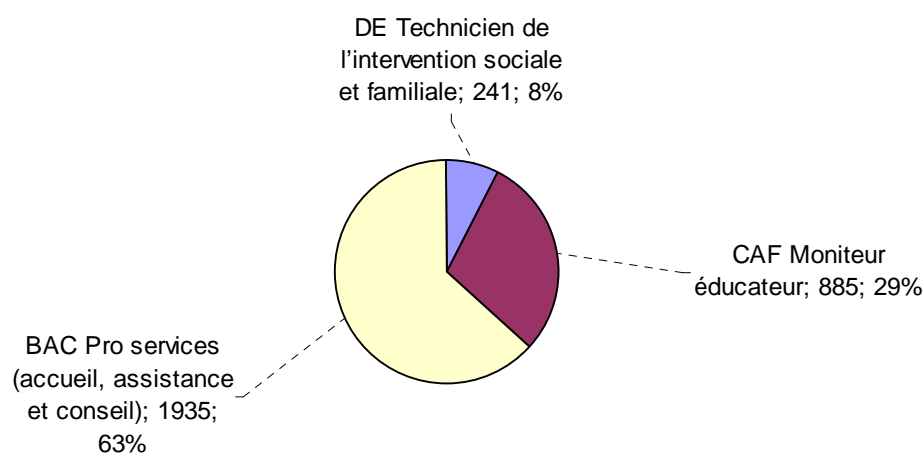
Le niveau IV de formation comprend un nombre de diplômes bien inférieur aux niveaux de formation III et V.

On peut donc s'interroger sur l'existence-même de filière de formation dans le travail social ou les services aux personnes qui proposerait un parcours de formation depuis le niveau V de formation vers le niveau post-baccalauréat compte tenu d'un goulot d'étranglement se produisant au niveau IV de formation. La récente création du Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale pourra peut-être amener à nuancer ce constat.

Ces remarques révèlent en fait la problématique sous-jacente aux formations sociales avec d'un côté des professions orientées vers les services à domicile pour lesquelles un niveau V de formation est demandé et de l'autre côté les métiers du conseil, assistance, et éducatifs exigeant un niveau de formation supérieur au baccalauréat (niveau III de formation).

Le DEAMP déroge un peu à ce constat puisque la profession d'AMP est à vocation éducative et correspond néanmoins un niveau V de formation. Or, il s'agit précisément d'un diplôme accessible exclusivement en cours d'emploi jusqu'à une date récente, qui exige donc une certaine maturité des personnes formées. D'ailleurs pour le DEAMP ou le DEAVS, un âge minimum de 18 ans est requis à l'entrée en formation.

Répartition des effectifs en formation de niveau IV en 2004



Sources : DREES, DRASSIF, Rectorats, Conseil Régional IdF

Les effectifs préparant un diplôme de niveau IV retenu dans le champ social ont progressé dans les trois formations pour lesquelles les effectifs sont renseignés entre 1999 et 2004.

L'augmentation la plus forte concerne d'abord le CAFME puis le baccalauréat professionnel Services (accueil, assistance, conseil).

EVOLUTION DES EFFECTIFS EN FORMATION DE NIVEAU IV 1999-2005					
	DE Technicien de l'intervention sociale et familiale	CAF Moniteur éducateur	BAC Pro services (accueil, assistance et conseil)	BP jeunesse, éducation populaire et sport/BEATEP	Total Niveau IV
1999	225	474	1397	n.r.	2096
2000	n.r.	616	1518	n.r.	2134
2001	n.r.	n.r.	2002	n.r.	2002
2002	153	863	1981	n.r.	2997
2003	179	867	2060	n.r.	3106
2004	241	885	1935	n.r.	3061
2005	n.r.	n.r.	n.r.	422*	-
Evolution 1999-2004	7,1%	86,7%	38,5%	-	46,0%

Sources : DREES, DRASSIF enquête Ecole, Rectorats, Conseil Régional IdF, DRJS

*Toutes spécialités du BPJEPS confondues

- **Les diplômés**

Le nombre de diplômés a augmenté pour les trois principaux diplômes considérés ici à savoir le DETISF, le CAFME et le Baccalauréat professionnel Services (accueil, assistance, conseil) pour atteindre 1 269 diplômés en 2004.

En écho à la forte augmentation des effectifs en CAFME entre 1999 et 2004, le nombre de diplômés a lui aussi fortement augmenté sur la période, davantage que pour les deux autres diplômes de niveau IV.

Les titulaires du CAFME (436 diplômés) en Île-de-France représentent 15 % des diplômés de France métropolitaine en 2004. C'est plus faible que pour le Baccalauréat professionnel Services et le DETISF, respectivement 21 % et 24 %.

En 2003, la part de femmes diplômées est de 96 % pour le DETISF et de 69 % pour le CAFME.

Nombre de diplômés de niveau IV - Part Île-de-France / France métropolitaine									
	DE Technicien de l'intervention sociale et familiale		CAF Moniteur éducateur		BAC Pro Services (accueil, assistance et conseil)		BP Jeunesse, éducation populaire et sport (BEATEP)		Total diplômés niveau IV
	Nb de diplômés	IdF / France	Nb de diplômés	IdF / France	Nb de diplômés	IdF / France	Nb de diplômés	IdF / France	
1999	59	34,1%	248	14,8%	519	20,0%	n.r.	n.r.	826
2000	0	0,0%	263	15,2%	652	21,6%	n.r.	n.r.	915
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	688	20,8%	n.r.	n.r.	n.s.
2002	53	32,5%	326	14,6%	795	21,2%	n.r.	n.r.	1174
2003	70	24,1%	380	14,8%	654	18,7%	n.r.	n.r.	1104
2004	82	23,8%	436	16,2%	751	20,9%	349	n.r.	1269
2005	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	367 (331+36)*	n.r.	
Evolution 1999-2004	39,0%		75,8%		44,7%		n.s.	-	53,6%

Sources : DREES ; DRASSIF enquête Ecole ; CEREQ (base Reflet) ; Institut FEPEM de l'emploi familial, DRJS

* Toutes spécialités du BPJEPS confondues

3.1.1.1.3. Les formations de niveau III et plus

Les formations de niveau III dans le champ d'observation sont les suivantes :

Ministères certificateurs :

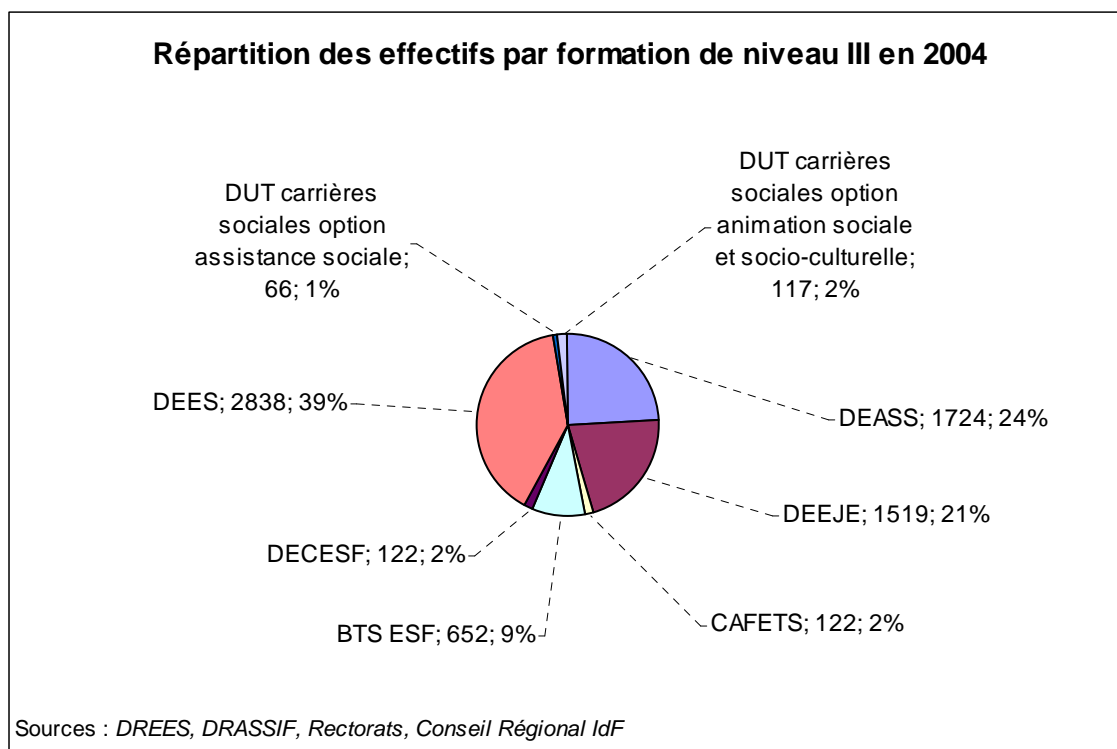
- Ministère en charge des Affaires sociales
- DE Assistant de service social (DEASS)
 - DE Educateur de jeunes enfants (DEEJE)
 - CAF Encadrement et responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
 - DE Médiateur familial (niveau II)
 - CAF Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) (niveau I)
- Ministère en charge des Affaires sociales et Ministère en charge de l'Education nationale
- Diplôme supérieur en travail social (DSTS) – diplôme homologué au niveau II
- Ministère en charge de l'Education nationale
- BTS Conseiller en économie sociale et familiale (BTS ESF)
 - DE Conseiller en économie sociale et familiale (CESF)
 - DE Educateur spécialisé (DEES)
 - DUT Carrières sociales option assistance sociale
 - DUT Carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle (dernière session en 2006)
 - DUT Carrières sociales – Option éducation spécialisée (formation non dispensée en Ile-de-France)
 - DE Educateur technique spécialisé (DEETS) (CAFETS devenu diplôme d'Etat en 2006)
- Ministère en charge de la Jeunesse et Sports
- DE relatif aux fonctions d'animation (DEFA)

En 2004, les effectifs inscrits dans les formations de niveau III, soit 7 160 inscrits, représentaient 53 % des effectifs inscrits dans les formations de niveau V, IV, III retenues dans notre champ d'observation (hors BEP carrières sanitaires et sociales et baccalauréat technologique sciences médico-sociales).

Pour le niveau III de formation, plus d'un inscrit sur deux se forme à une profession éducative via le DEEJE, le DEES, le DEETS, le DUT option animation sociale et socio-culturelle. Le DEEJE et le DEES drainent les plus gros bataillons pour ce type de formation, avec respectivement 1 519 et 2 838 inscrits en 2004.

Quant aux formations du conseil et de l'assistance sociale (DEASS, BTS ESF, DCESF, DUT option assistance sociale), avec environ 2 500 inscrits, elles accueillent un peu plus du tiers des formés de niveau III et plus de la moitié préparent le DEASS (1 734 inscrits en 2004).

Les effectifs sont assez faibles dans les formations de niveau II et plus (CAFERUIS, CAFDES, DEMF, DSTS). Nous ne disposons d'éléments chiffrés que pour le DSTS avec des effectifs en formation d'environ 82 inscrits en 2004 et 61 en 2003 pour 15 diplômés en 2004.



En 1999, le nombre d'inscrits en DEEJE ou en DEES était comparable, de l'ordre de 1400 inscrits. Il a doublé pour le DEES et augmenté de 10 % pour le DEEJE sur les cinq années qui ont suivi.

Concernant les formations aux professions de l'assistance sociale, (DEASS, DECESF), les inscrits en DEASS sont de loin les plus nombreux et leur nombre a augmenté de 22 % entre 1999 et 2004 avec un léger fléchissement enregistré sur la dernière année.

Les effectifs préparant le DEETS (formation uniquement accessible en cours d'emploi jusqu'en 2006), le DECSF les DUT, le DCEFS, le DEFA sont relativement faibles (inférieurs à 150 inscrits).

EVOLUTION DES EFFECTIFS EN FORMATION DE NIVEAU III 1999-2005										
	DE Assistant de service social (DEASS)	DE Educateur de jeunes enfants (DEEJE)	Diplôme d'Etat Educateur technique spécialisé (DEETS)	BTS Economie sociale et familiale	DE Conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)	DE Educateur spécialisé (DEES)	DUT Carrières sociales option assistance sociale	DUT Carrières sociales option animation sociale et socio- culturelle	DE relatif aux fonctions d'animation (DEFA)	Total effectifs
1999	1417	1354	75	614	140	1398	44	57	n.r.	5099
2000	1546	1231	99	631	150	1568	44	101	n.r.	5370
2001	n.r.	n.r.	n.r.	639	n.r.	n.r.	44	139	n.r.	822
2002	1875	1269	132	600	137	2148	39	133	n.r.	6333
2003	1802	1315	172	612	129	2398	47	127	n.r.	6602
2004	1724	1519	122	652	122	2838	66	117	n.r.	7160
2005	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	152	-
Evolution 1999-2004	21,7%	12,2%	62,7%	6,2%	-12,9%	103,0%	50,0%	105,3%	-	40,4%

Sources : DREES ; DRASSIF enquête Ecole ; Rectorats ; Conseil Régional IdF ; DRJS

- **Les diplômés**

Le nombre de diplômés de niveau III a progressé de 46 % entre 1999 et 2004. On dénombre 1 965 diplômés de niveau III en 2004. La quasi-totalité des diplômes de niveau III sont concernés par cette augmentation.

En écho à l'augmentation marquée des effectifs en DEES, c'est également le nombre de titulaires de ce même diplôme qui a le plus augmenté sur la période (+ 54%).

Le nombre de diplômés en Île-de-France pèse davantage en France métropolitaine pour le niveau III que pour le niveau infra III.

En 2004, le nombre de titulaires franciliens du DEASS, du DEES et du DEEJE représente entre 19% et 38% des diplômés de France métropolitaine.

En 2003, sauf pour le DEES et le CAFETS, la part des femmes diplômées avoisine 90%, elle atteint même respectivement 97% et près de 100% pour le DEEJE et le DCESF.

68 % des titulaires du DEES sont des femmes, elles représentent 20 % des titulaires du CAFETS.

NOMBRE DE DIPLOMES DE NIVEAU III - PART ÎLE-DE-FRANCE / FRANCE METROPOLITAINE																	
	DE Assistant de service social (DEASS)		DE Educateur de jeunes enfants (DEEJE)		DE Educateur technique spécialisé (DEETS)		BTS Economie sociale et familiale		DE Conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)		DE Educateur spécialisé (DEES)		DUT Carrières sociales option assistance sociale		DE relatif aux fonctions d'animation (DEFA)		Total diplômés
	Nb de diplômés	IdF/Fr	Nb de diplômés	IdF/Fr	Nb de diplômés	IdF/Fr	Nb de diplômés	IdF / Fr	Nb de diplômés	IdF / Fr	Nb de diplômés	IdF/Fr	Nb de diplômés	IdF/ Fr	Nb de diplômés	IdF/ Fr	
1999	442	25,6%	393	39,4%	33	10,6%	187	10,4%	74	9,7%	406	17,0%	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	1348
2000	410	23,8%	395	38,8%	24	7,6%	253	12,7%	80	10,7%	369	15,9%	67	63,8%	n.r.	n.r.	1345
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	266	13,4%	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	58	49,6%	n.r.	n.r.	n.s.
2002	504	27,0%	415	33,7%	27	9,0%	217	11,3%	87	10,6%	510	19,0%	91	62,3%	n.r.	n.r.	1851
2003	488	23,6%	420	30,9%	22	6,8%	205	9,6%	95	10,2%	558	17,9%	58	52,7%	n.r.	n.r.	1846
2004	477	23,6%	500	38,0%	28	9,0%	215	9,4%	82	8,6%	627	18,9%	n.r.	n.r.	36	n.r.	1965
Evolu tion 1999- 2004	7,9%		27,2%		-15,2%		15,0%		10,8%		54,4%		-		-		45,8%

Sources : DREES ; DRASSIF enquête Ecole ; CEREQ (base Reflet), DRJS

3.1.1.2. Les établissements de formation

Les sources

Les centres de formation répertoriés ici sont ceux identifiés dans le cadre de l'état des lieux réalisé par l'IAURIF pour le compte de la Région d'Ile-de-France en 2004 (1). Cette base a été mise à jour au moyen de différentes sources :

-listes d'établissements établies par l'AFORTS (2)

-enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale / CRIF pour les établissements sous tutelle de l'Education nationale délivrant une formation initiale

-listes d'établissements transmises par les services des académies de Créteil et de Paris, couvrant également le champ de la formation continue mais laissant de côté les établissements d'enseignement supérieur autres que les lycées

-enquête téléphonique des services de la Région auprès des centres qu'elle finance.

Les cartes établies à partir des informations ainsi collectées présentent une situation des établissements de formation début 2006, cependant les capacités de formation représentées sont celles de l'année 2003-2004 telles qu'elles ressortent de l'enquête Laurif de 2004.

(1) Les formations sociales, paramédicales et de sage-femme : état des lieux à la veille de la décentralisation, Laurif, décembre 2004.

(2) Les centres de formation en travail social : état des lieux 2005, AFORTS, 2005

Les représentations cartographiques des formations sont reportées en annexe 4.

Une trentaine de centres de formation sont repérés pour les formations du travail social suivantes : DEAMP, DEAVS, DETISF, DEEJE, DEES, DEASS.

C'est pour les formations de niveau V que l'on rencontre le plus fréquemment une combinaison des différents statuts des centres de formation (« Education nationale », « autres subventionnés par le Conseil régional », et « autres non subventionnés par le Conseil régional »).

Pour les formations de niveau III, DEES, DEASS, et DEEJE, la quasi-totalité des centres de formation repérés sont des établissements subventionnés par le Conseil régional avec néanmoins quelques établissements sous statut Education nationale pour le DEASS.

Globalement, on constate que les pourtours ouest mais surtout est de la région se situent hors du maillage territorial des centres de formation.

A effectifs en formation comparables, les formations de niveau V sont plus étalées sur l'espace régional que celles de niveau III.

Tous niveaux confondus, la plupart des centres de formation se concentrent sur Paris et la petite couronne francilienne avec pour la grande couronne, une répartition des établissements qui grosso modo se situent sur une ligne allant du Nord Ouest (Cergy), descendant par l'Ouest (Versailles/Trappes), rejoignant le sud jusqu'à Evry et se terminant au sud-est sur Melun¹⁸.

Les combinaisons de statut plus fréquentes sur les formations de niveau V, améliorent la couverture régionale. Pour le DEAVS, quelques établissements s'écartent quelque peu du tracé décrit précédemment, avec deux centres de formation localisés sur le pourtour nord et nord-est de la région.

¹⁸ Les centres de formation préparant au DEEJE sont les plus concentrés sur Paris et la petite couronne.

- **DE Auxiliaire de vie sociale**

Les compétences sont partagées entre des établissements à statut Education nationale, et ceux qui sont ou non subventionnés par le CRIF. Les établissements non subventionnés sont assez nombreux avec des effectifs non négligeables pour certains d'entre eux.

Au final, on obtient un maillage assez serré sur Paris et la petite couronne au détriment des zones périphériques de la région. Deux établissements sont situés en grande couronne, à Meaux et Melun, le premier relevant de l'éducation nationale et le second subventionné par le Conseil régional.

Le nombre d'établissements de formation d'auxiliaires de vie sociale identifiés ici est supérieur au nombre d'établissements préparant au DEAMP alors que les effectifs préparant le DEAMP sont deux fois plus nombreux (chiffres 2004).

- **DE Aide médico-psychologique**

On retrouve une concentration des établissements sur Paris et la petite couronne. Pour la grande couronne, la répartition des centres s'effectue sur une ligne allant du nord de la région depuis Beaumont sur Oise, transitant par l'Ouest francilien (Cergy et Poissy), puis Trappes et se prolongeant ensuite sur Draveil, Evry, Corbeil-Essonnes pour finir sur Melun puis Avon.

- **DE Technicien de l'intervention sociale et familiale**

Quatre établissements, subventionnés par le CRIF sont repérés pour cette formation. Ils sont situés sur une ligne allant de Cergy à Melun en passant par Malakoff et Corbeil-Essonnes. Les centres de formation sont donc rares et assez éloignés de Paris et de la petite couronne francilienne (sauf pour le centre de Malakoff), ce qui en termes de transports, peut en compliquer l'accès alors qu'il s'agit d'une formation de niveau IV dont les effectifs sont relativement réduits (241 inscrits en 2004).

- **DE Educateur de jeunes enfants**

Les établissements de formation sont concentrés sur Paris aux abords des départements des Hauts-de-Seine et de la Seine Saint-Denis et sur ces deux mêmes départements de la petite couronne francilienne.

Les établissements repérés sont subventionnés par le CRIF.

- **DE Educateur spécialisé**

La plupart des centres de formation repérés sont des centres de formation subventionnés par le Conseil régional d'Île-de-France.

Les établissements sont concentrés sur Paris et la petite couronne avec une bordure en grande couronne délimitée par Cergy au Nord et Melun au sud.

- **DE Assistant de service social**

La répartition des établissements est comparable à celle décrite précédemment pour le DEES avec toutefois, concernant leur statut, quelques établissements dont la compétence incombe au ministère en charge de l'éducation.

Alors que les effectifs en DEASS sont somme toute assez comparables à ceux du DEEJE, le nombre de centres de formation est plus important pour le DEASS. Parallèlement, alors que les effectifs en DEES sont environ 60 % plus élevés qu'en DEASS, le nombre de centres de formation est équivalent voire même légèrement à l'avantage du DEASS.

3.1.2. Les modalités de formation

Les sources

Les informations concernant les modalités de formation ont été extraites de différentes sources, notamment du site internet de la DRASS d'IDF, du répertoire national des certifications professionnelles, et du site internet de Légifrance pour les réglementations relatives aux diplômes.

Les informations concernant les élèves en formation et les diplômés sont issues :

- de l'enquête école 2003 transmise par la DRASS pour les formations concernées. Cette enquête décrit, pour les « entrants » en formation : les aides financières dont bénéficient le cas échéant les élèves, le niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation, et la série de baccalauréat s'il s'agit du diplôme du niveau le plus élevé,
- de la base Reffet du Cereq qui détaille le nombre de présentés et de reçus aux diplômes relevant de l'Education nationale selon la voie d'accès (scolaire, apprentissage, formation professionnelle continue),
- de l'enquête de rentrée scolaire et apprentissage 2004 Education nationale / CRIF.

Si aucune de ces sources ne permet un traitement exhaustif de l'ensemble des formations, elles apportent néanmoins des éclairages sur les modalités d'accès et de recrutement de ces formations.

3.1.2.1. Les modes d'accès à la formation / certification

Sources :

-Enquêtes annuelles DRASS/DREES. Dans l'enquête menée en 2003 par la DRASSIF, les inscrits en formation sont interrogés sur les aides financières dont ils bénéficient. Le terme d'aide financière est employé mais il s'agit non seulement d'aide financière de type bourse mais également de contrat de travail de type particulier comme contrat d'apprentissage ou contrat de qualification. Quel que soit le type de financement, nous utiliserons la terminologie d'aide financière, même s'il s'agit d'un contrat de travail.

Les pourcentages donnés ici pour 2003 sont en général calculés sur la base du nombre de personnes ayant déclaré bénéficier d'une aide financière et donc pas sur l'ensemble des inscrits en formation. Cette base de calcul est préférable dans la mesure où du fait des doubles réponses qu'il ne nous est pas possible d'identifier, le nombre des bénéficiaires peut excéder le nombre des personnes inscrits en formation.

-Enquêtes de rentrée Rectorats / CRIF

La plupart des diplômes sont accessibles par la formation initiale (statut scolaire et apprentissage) ou continue.

L'enquête menée par la DRASSIF donne des informations sur les bénéficiaires « d'aide financière » ce qui permet d'avoir une indication du statut des formés pour les diplômes suivants :

- **DEAVS**

Alors que le CAFAD n'était accessible qu'en cours d'emploi, le DEAVS est ouvert à la formation initiale depuis sa création en 2002.

En 2003, la proportion des personnes bénéficiant d'une (ou de plusieurs) « aide(s) financière(s) » et préparant ce diplôme en cours d'emploi¹⁹ reste élevée. En 2003, 63 % des bénéficiaires « d'aides financières » déclaraient préparer ce diplôme en cours d'emploi, 10 % étaient demandeurs d'emploi²⁰ et 6 % en contrat d'apprentissage.

Compte tenu d'un nombre de bénéficiaires d'aide financière plus élevé que le nombre d'inscrits en formation, on peut supposer que la quasi-totalité des formés bénéficient d'un financement. Si l'on suppose que le financement de type Bourse (Etat, Conseil régional ou Conseil général) renvoie à une personne formée au titre de la formation initiale, on peut en conclure que ce mode de formation n'est pas majoritaire pour le DEAVS puisque seuls 18% des formés financés, perçoivent ce type d'aide.

¹⁹ Dans l'enquête, la définition donnée du statut « en cours d'emploi » dans la rubrique des aides financières est la suivante : personnes en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur.

²⁰ Dans l'enquête, le statut demandeur d'emploi renvoie aux « demandeurs d'emploi qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'emploi (PARE)

- **DEAMP**

Le DEAMP se préparait exclusivement en cours d'emploi jusqu'en 2006.

En 2003, un tiers des « aides financières » allaient à des inscrits en cours d'emploi, une sur quatre correspondait à des contrats de qualification, une sur cinq à des contrats d'apprentissage et 17 % à des contrats emploi-jeune.

- **CAP petite enfance**

En 2005, 45 % des jeunes préparant le CAP petite enfance étaient en contrat d'apprentissage. De plus, les statistiques sur le nombre de diplômés témoignent d'un nombre élevé de candidats ayant le statut de candidats libres/CNED ou formation continue.

- **DETISF**

L'enquête DRASSIF de 2003 montre que pour 179 inscrits dans cette formation en 2003, 173 « aides financières » (bourse, contrat de travail, allocation chômage, ...) ont été versées²¹.

Dans 25 % des cas, ces aides correspondaient à des situations en cours d'emploi. 28 % des bénéficiaires étaient en contrat d'apprentissage, c'est un peu plus que pour les Bourses, et 10 % en contrat de qualification.

- **CAFME**

En 2003, sur les 867 personnes préparant le CAFME, 640 déclarations « d'aides financières » ont été enregistrées : dans un tiers des cas il s'agissait de situations en cours d'emploi, pour 27 % de contrats de qualification et pour 14 % de contrats d'apprentissage.

Compte tenu du plus faible nombre « d'aides financières » pour ce diplôme par rapport aux diplômes de niveaux V et IV vus précédemment, on peut supposer que le CAFME se prépare davantage en formation initiale sous statut scolaire.

- **Bac pro Services (accueil, assistance, conseil)**

En 2005, 14% des effectifs inscrits dans cette formation étaient en contrat d'apprentissage.

- **DEEJE**

En 2003, le nombre « d'aides financières » perçues correspond à la moitié des inscrits au DEEJE. En supposant qu'à un inscrit correspond une « aide financière », 44 % percevaient une Bourse d'Etat, du Conseil régional ou du Conseil général ; 17 % une indemnisation au titre de l'assurance-chômage. 12 % étaient des titulaires d'emplois-jeunes et 18% étaient en cours d'emploi (formation payée par l'employeur).

- **DEES**

Quant au DEES, en supposant qu'à un inscrit correspond une « aide financière », 61 % des inscrits déclaraient bénéficier d'une aide financière en 2003 : 39 % des inscrits en cours d'emploi (formation payée par l'employeur), 12 % en contrat d'apprentissage et 11% des demandeurs d'emploi indemnisés. 32 % percevaient une Bourse (Etat, ou Conseil régional ou Conseil général).

- **DEASS**

En 2003, en supposant qu'à un inscrit correspond une « aide financière », seuls un tiers des inscrits avaient déclaré bénéficier d'une aide financière. Dans 44 % des cas il s'agissait d'une Bourse d'Etat ou du Conseil Régional ou du Conseil général. 9 % des bénéficiaires d'une aide financière étaient demandeurs d'emploi et 7 % étaient en situation de formation payée par l'employeur.

²¹ Rappel : compte tenu des doubles comptes non repérables, on ne peut pas assimiler les 173 « aides financières » à autant de bénéficiaires.

- **DEETS**

A la date de l'enquête, la formation au DEETS était uniquement accessible en cours d'emploi. En supposant qu'à un inscrit correspond une « aide financière », respectivement 41 % étaient en cours d'emploi et 29 % en contrat d'apprentissage.

- **DCESF**

En supposant qu'à un inscrit correspond une « aide financière », un tiers des inscrits au DCESF déclaraient percevoir une aide financière. Il s'agissait dans plus d'un cas sur deux d'une Bourse (Etat, Conseil régional, Conseil général,...) et dans un cas sur cinq d'une indemnisation d'un demandeur d'emploi.

On voit donc que les diplômes comme le CAFME, le DEES, le DEEJE et le DEASS sont davantage préparés en formation initiale « classique » que les autres diplômes listés ici. Il est vrai qu'à l'année de l'enquête, ces autres diplômes étaient uniquement accessibles en cours d'emploi (DEAMP) et que pour d'autres la tradition de diplôme accessible par cette voie, perdure. De plus, la plupart du temps, la contrainte d'âge minimum de 18 ans pour des diplômes de niveau V de formation (DEAVS) les rend difficilement accessibles immédiatement en formation initiale.

VAE

Un certain nombre de diplômes sont accessibles à la VAE. Il s'agit des diplômes suivants :

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS),
- Mention complémentaire aide à domicile
- CAP petite enfance
- BEP carrières sanitaires et sociales
- Titre employé-e familial-e polyvalent-e
- CQP assistant de vie
- CQP garde d'enfants à domicile
- BEPA option services, spécialité services aux personnes
- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (DEAMP)
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)
- Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale
- Baccalauréat professionnelle services accueil, assistance, conseil
- BTS économie sociale et familiale
- Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)
- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES)
- Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé (DEETS)
- Diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS)
- DUT carrières sociales
- Diplôme d'Etat de médiateur familial (DEMF)
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'intervention sociale (CAFERUIS)

Le DEAVS est l'un des premiers diplômes du secteur à avoir été accessible par la VAE (2003). En 2003, 42 DEAVS ont été obtenus en totalité par la VAE, 36 par un parcours associant VAE et formation. Les chiffres ont augmenté depuis cette date.

Au bout de trois années, plusieurs centaines de personnes ont obtenu la totalité du diplôme et autant une partie du diplôme. Les chiffres restent néanmoins relativement faibles au regard de l'emploi existant dans ce champ et de la masse de personnel « faisant-fonction ». Au nombre des explications possibles de cette situation figurent l'éclatement du secteur

entre un grand nombre d'employeurs et l'impossibilité pour une partie d'entre eux, compte tenu de leur taille, d'assurer le coût lié au dispositif (financement de la formation et des remplacements).

Pour le diplôme de conseiller en économie sociale et familiale et celui de moniteur-éducateur, la VAE est prévue en 2007, voire 2008 pour le second.

En parallèle, le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, diplôme sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale, est éligible à la VAE. A l'image du diplôme d'Etat acquis par la voie initiale, les étapes de recevabilité et d'organisation des jurys sont gérées par l'éducation nationale.

3.1.2.2. Les conditions d'admission en formation

La profession d'assistant de service social est la seule profession du travail social réglementée. L'accès à la formation se fait par voie de concours.

L'accès aux formations professionnelles de la filière du travail social se fait sur la base d'épreuves de sélection écrites et orales organisées par les centres de formation avec une contrainte d'âge minimum.

Des dispenses des épreuves écrites peuvent être accordées aux candidats qui justifient de certains diplômes.

Ainsi, les titulaires d'un diplôme de niveau IV se voient dispensés des épreuves de sélection écrite à l'entrée en DETISF.

Un diplôme particulier peut être exigé à l'entrée en formation ; ainsi le BTS ESF conditionne l'entrée en DCESF.

En amont des épreuves de sélection, un certain nombre de conditions préalables, parfois cumulables, sont requises. Ces conditions peuvent concerner : le niveau de formation ou de diplôme du candidat, son âge, son expérience professionnelle, son statut...

Il reste que les formations sociales requièrent systématiquement une période d'application en entreprise.

Un certain nombre de formations sont accessibles en cours d'emploi. Cette voie de formation peut même être exclusive.

C'était le cas de la préparation au DEAMP, uniquement accessible en cours d'emploi jusqu'en 2006, pour lequel il n'y a d'ailleurs pas de sélection à l'entrée pour les titulaires de certains diplômes... un âge minimum de 18 ans est néanmoins requis.

Des aménagements de la formation sont possibles pour certains diplômes lorsque la formation est suivie en cours d'emploi. C'est le cas du DEES ou du DCESF.

Le tableau qui suit, établi par la DRASSIF, récapitule pour certaines formations les modalités d'accès à la formation, sa durée et les conditions d'obtention du diplôme :

FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL (source : DRASSIF, mai 2006)

Formation	Modalités d'Accès à la formation	Durée de la Formation	Conditions d'obtention du diplôme
Auxiliaire de vie sociale Décret 26-03-2002 Arrêté 26-03-2002	Vérification du niveau d'écrit et d'oral - dispense de l'écrit : BEP, CAP	9 mois dont 4 mois de stage	Obtenir la validation des 11 modules par une note de 10/20
Technicien de l'intervention sociale et familiale	Sélection écrite (dispense si diplôme niveau IV) ; sélection orale par l'établissement	18 mois dont 8 mois de stage	Epreuve écrite, monographie et soutenance, épreuve orale
Aide médico-psychologique	Pas de sélection d'entrée pour diplômés brevet, BEP, AVS...	en cours d'emploi, sur 2 ans : 350 heures de formation théorique et 4 semaines de stage	2 épreuves écrites 1 épreuve orale appréciation du livret de formation
Moniteur éducateur	BEP + écrit et oral	2 ans dont 7 mois de stage	1 épreuve écrite et 2 épreuves orales
Educateur de jeunes enfants Décret 3-11-05 Arrêté 16-11-05	Bac, examen niveau DRASS, DE social ou paramédical avec exercice professionnel	3 ans	2 épreuves écrites et 2 épreuves orales, obtention de la validation de chaque épreuve
Educateur technique spécialisé Décret du 12-01-76, du 18-01-85	Bac +autre diplôme technique + expérience professionnelle Ou CAP/BEP + 5 ans expérience professionnelle	3 ans	1 écrit, 2 oraux, une appréciation de parcours
Educateur spécialisé Décret 6-07-90 Arrêté 6-06-90	Bac ou équivalent et entretien	3 ans dont 15 mois de stage	2 épreuves écrites 2 épreuves orales
Conseiller en économie sociale et familiale Arrêté 9-05-73 et 23-03-78	BTS économie sociale et familiale et entretien	1 an dont 360 heures de stage	3 écrits avec soutenance
Assistant de service social Décret 11-06-04 Arrêté 29-06-04	Bac ou équivalent et entretien	3 ans dont 12 mois de stage	à partir de juin 2007 : validation modulaire : 4 épreuves dont 2 soutenances d'écrits
Cadre de l'intervention sociale (CAFERUIS) Décret 25-03-04 Arrêté 8-06-04	Niveau 3 ou 2 ou 4 + expérience professionnelle (conditions diverses)	En cours d'emploi ; 400 heures de formation théorique et 420 heures de stage	validation modulaire : 3 épreuves écrites et un mémoire avec soutenance
Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)	Sélection interrégionale organisée par la DRASS (niveau de diplôme, expérience et épreuve écrite et orale)	690 heures de formation théorique et 175 heures de stage	validation modulaire par épreuves écrites et orales

3.1.2.3. L'attraction des formations et le profil des « entrants » en formation

3.1.2.3.1. L'attraction des formations

Les sources

L'attraction des formations peut être mesurée par le rapport entre le nombre de candidats à l'entrée en formation et le nombre de places disponibles.

-Pour les formations de second cycle dispensées dans les lycées, la demande sociale des élèves scolarisés s'exprime au travers des vœux d'affectation vers une formation professionnelle. Les choix sont faits en fin de troisième et en fin de BEP et CAP. Les demandes sont traitées par l'académie d'accueil et ne concernent que les établissements publics, indépendamment de l'origine de l'élève (public, privé, apprentissage, hors académie). Les élèves peuvent exprimer jusqu'à 4 vœux par ordre de préférence, chaque vœu correspondant à une spécialité dans un établissement. Le taux d'attraction des formations représente le rapport entre le nombre de vœux de 1^{er} rang exprimés et la capacité recensée par les académies. Il peut être calculé par établissement, mais aussi à l'échelle d'un territoire, les candidatures multiples pouvant être repérées au moyen du numéro d'identification de l'élève. Ces données ont été transmises par les services de l'Unité lycée de la région. En revanche, on ne dispose pas d'information sur l'attractivité des formations auprès des publics de la formation professionnelle continue.

-Pour les formations de l'enseignement supérieur, les vœux d'affectation des futurs bacheliers dans les établissements publics dépendant de l'Education nationale sont enregistrés dans le cadre du dispositif RAVEL (Recensement automatique des vœux des élèves), qui permet aussi le calcul de taux d'attraction par établissement.

-Pour les formations professionnelles du travail social, qui donnent lieu à des épreuves d'admission, le repérage de l'attraction pourrait se mesurer en rapportant le nombre de candidats inscrits aux épreuves de sélection et le nombre de candidats reçus.

L'attraction des formations peut être mesurée en rapportant le nombre de candidats à l'entrée en formation et les capacités d'accueil ou le nombre de places disponibles. Cet indicateur n'a pu être calculé que pour quelques formations relevant de la compétence du ministère en charge de l'éducation nationale proposées dans les lycées publics.

Même si les effectifs sont très réduits, on constate que le CAP Petite enfance est très attractif, en particulier pour les établissements situés dans le Val d'Oise.

Taux d'attraction dans les formations de second cycle pour 2005 – public sous statut scolaire			
	Capacités	Vœux de rang 1	Taux d'attraction
Bac pro Services, accueil, assistance, conseil	836	1247	149,2%
Bac pro Services de proximité et vie locale	48	49	102,1%
BEPA option Services, spécialité services aux personnes	20	39	195,0%
CAP Petite enfance	90	336	373,3%
Assistant-e technique en milieu familial et collectif (1ère session en 2007)	84	159	189,3%

Sources : rectorats ; CRIF

Taux d'attraction par département pour le CAP Petite enfance (2005)			
	Capacités	Vœux de rang 1	Taux d'attraction
Île-de-France	90	336	373,3%
Paris	30	70	233,3%
Essonne	30	121	403,3%
Hauts-de-Seine	15	51	340,0%
Val d'Oise	15	94	626,7%

Sources : rectorats ; CRIF

Taux d'attraction par département pour le Bac Pro services (accueil, assistance, conseil) (2005)			
	Capacités	Vœux de rang 1	Taux d'attraction
Île-de-France	836	1247	149,20%
Paris	108	195	180,6%
Seine et Marne	87	96	110,3%
Yvelines	71	86	121,1%
Essonne	77	149	193,5%
Hauts-de-Seine	80	164	205,0%
Seine-Saint-Denis	174	253	145,4%
Val de Marne	144	122	84,7%
Val d'Oise	95	182	191,6%

Sources : rectorats ; CRIF

3.1.2.3.2. Formations préparatoires aux formations du travail social

Il existe en Île-de-France des formations préparatoires aux écoles des carrières sociales. Il s'agit de formations préparatoires aux diplômes de travail social qui sont essentiellement de niveau III (DEASS, DEEJE, DEES) mais également de niveau V (formations préparatoires au DEAVS).

La source DRONISEP Île-de-France nous indique qu'en 2004, une vingtaine de centres de formation publics ou privés, proposaient des formations préparatoires aux diplômes d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, d'assistant-e de service social ou d'auxiliaire de vie sociale. Les modalités de ces préparations sont diverses et s'étalent sur l'année scolaire ou sont ramassées sur quelques semaines voire même quelques heures. Elles peuvent être gratuites ou payantes en fonction du statut des établissements dispensateurs de ces formations, les prix indicatifs allant jusqu'à 2 750€.

3.1.2.3.3. Origine scolaire des formés

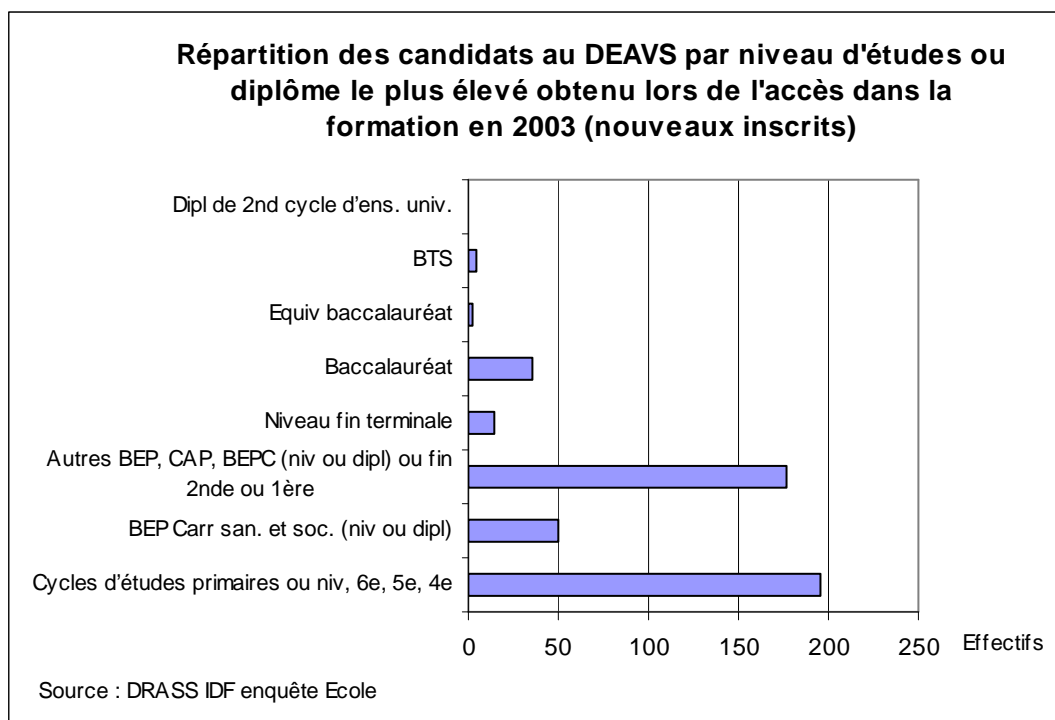
Source

-Enquête annuelle réalisée par la DRASS/DREES auprès des établissements de formation. Cette enquête comporte des informations relatives au niveau de formation ou diplôme le plus élevé obtenu à l'entrée en formation pour les formations suivantes : DEAVS ; DEAMP ; DETISF ; CAFME ; DCESF ; DEEJE ; DEEJE ; DEETS ; DEES ; DEASS. Nous disposons des données de l'enquête 2003.

La série de baccalauréat est demandée lorsqu'il s'agit du diplôme le plus élevé obtenu.

- **Niveau V**

En 2003, 41 % des inscrits au DEAVS avaient au mieux atteint une classe de 4^{ème}, 47 % un niveau V de formation dont 10 % un BEP carrières sanitaires et sociales.



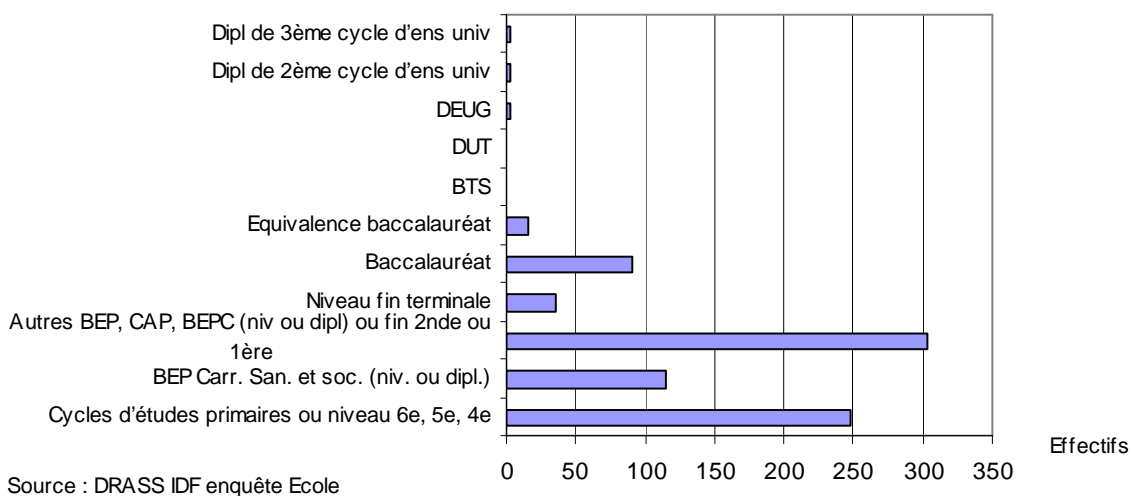
En matière de niveau ou de diplôme le plus élevé atteint avant l'entrée en DEAMP, le profil des formés est assez comparable à celui des candidats au DEAVS avec néanmoins une proportion plus faible de formés ayant au plus atteint un cycle d'études primaires ou niveau 6^e, 5^e, 4^e (41 % pour le DEAVS contre 30 % pour le DEAMP).

14 % des candidats au DEAMP ont au mieux suivi ou décroché un BEP carrières sanitaires et sociales et 11 % sont titulaires du baccalauréat (7 % pour le DEAVS) (diplôme le plus élevé obtenu).

Aussi, concernant la série de baccalauréat décrochée pour les candidats au DEAMP²², dans un cas sur quatre il s'agit d'un baccalauréat SMS (ou F8), presque autant d'un Baccalauréat STT (ou G, H) et dans un peu plus d'un cas sur cinq d'un baccalauréat professionnel. 14 % des inscrits en DEAMP dont le baccalauréat est le diplôme obtenu le plus élevé sont titulaires d'un Baccalauréat L (ou A).

²² Rappel : Dans l'enquête réalisée annuellement par la DRASS, la série de baccalauréat est demandée lorsqu'il s'agit du diplôme le plus élevé obtenu

Répartition des candidats au DEAMP par niveau d'études ou diplôme le plus élevé obtenu lors de l'accès dans la formation en 2003 (nouveaux inscrits)



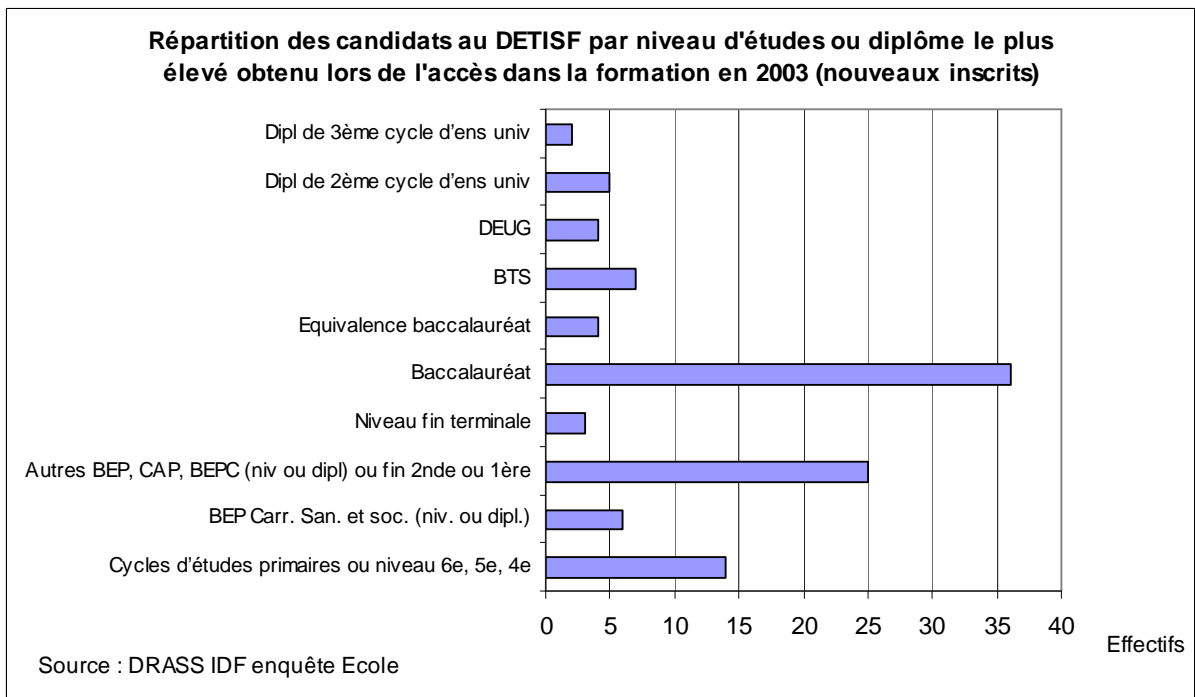
- **Niveau IV**

En 2003, à leur entrée en DETISF, 30 % des inscrits avaient au mieux atteint ou décroché un BEP, CAP, BEPC ou fin de seconde ou de première dont 6 % un BEP Carrières sanitaires et sociales.

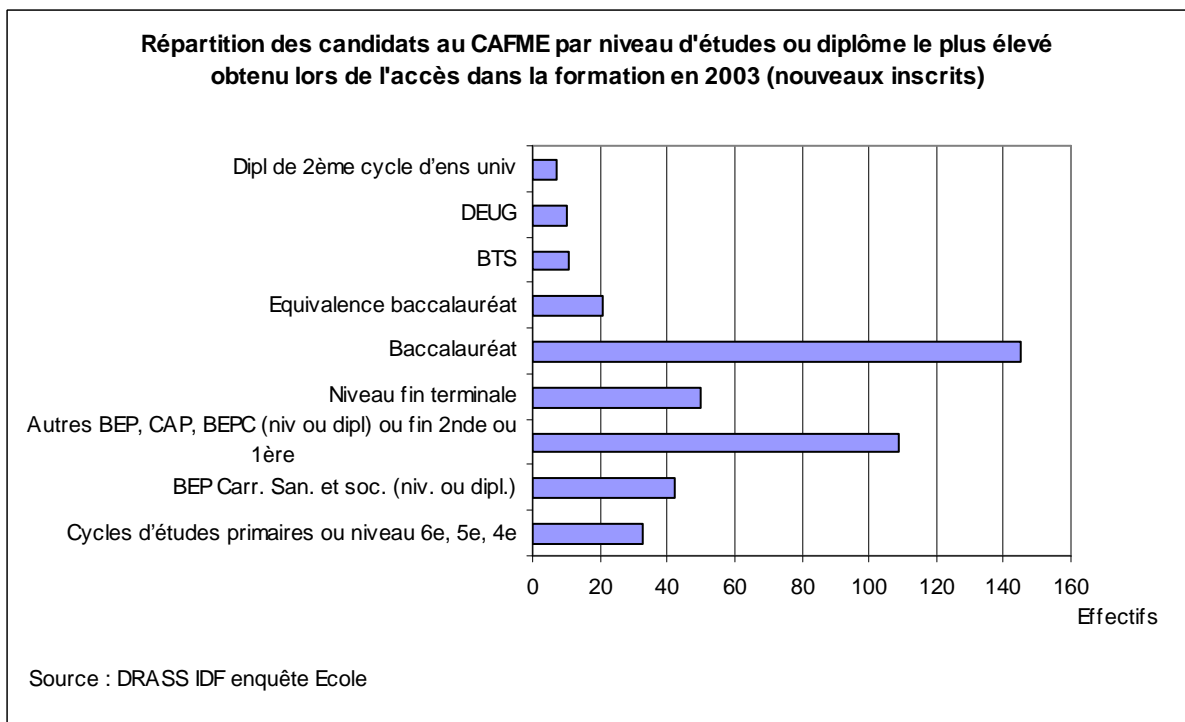
En 2003, plus de la moitié des candidats au DETISF sont titulaires au moins du baccalauréat. Il s'agit du diplôme le plus élevé obtenu pour un tiers des inscrits au TISF. Les candidats à la préparation du DETISF sont dispensés de la sélection écrite à l'entrée en formation s'ils sont titulaires d'un diplôme de niveau IV.

Lorsque le baccalauréat est le diplôme obtenu le plus élevé, les principales séries de baccalauréat représentées sont les séries L (A) 28 %, STT (G, H) (23 %) et SMS (F8) (23 %).

On peut noter que 17 % des candidats au DETISF ont atteint un niveau de formation supérieur au baccalauréat, dont 7 % un BTS, 10 % un diplôme universitaire et plus souvent un diplôme universitaire de 2^{ème} ou de 3^{ème} cycle universitaire.

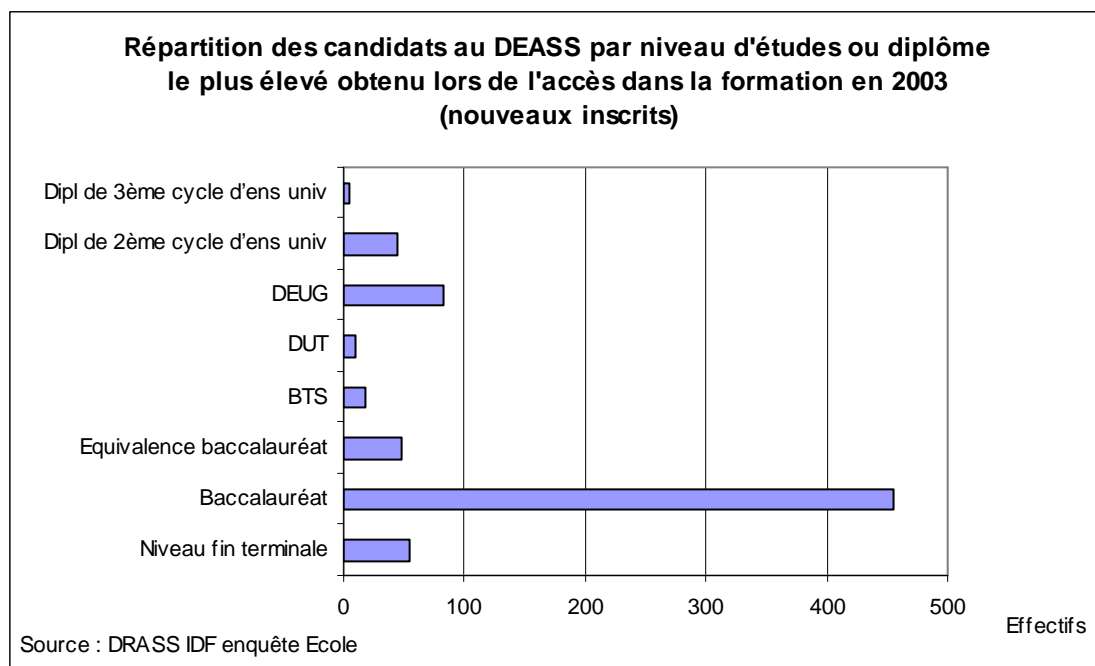


On constate également une forte proportion de bacheliers dans les préparations au CAFME puisqu'ils représentent 45% des effectifs. Comme pour le TISF, 34 % des inscrits sont bacheliers. Par rapport au TISF, on trouve un poids plus élevé d'inscrits ayant atteint le niveau de fin de classe de terminale sans décrocher le diplôme. Les séries de baccalauréat les plus représentées sont les séries SMS (F8) 35 % et STT (G, H) 21 %.



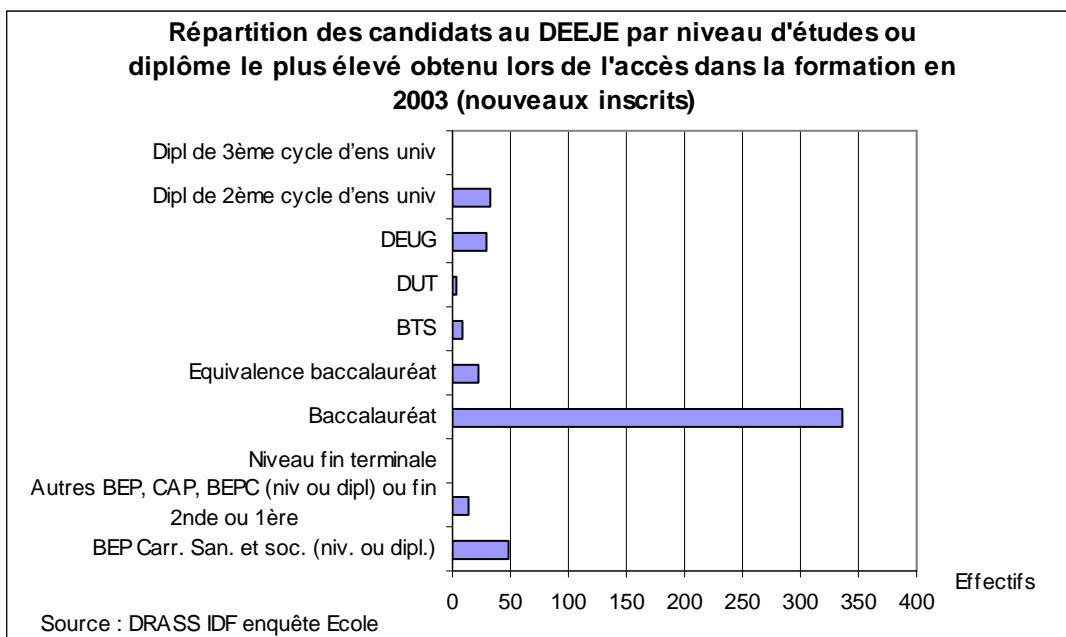
- **Niveau III**

En 2003, 14 % des nouveaux inscrits au DEASS avaient obtenu leur baccalauréat en 2003 ; un sur deux a obtenu son baccalauréat avant 2003 (niveau d'études le plus élevé obtenu). Plus d'un cinquième (22,5 %) des candidats à ce diplôme ont atteint un niveau de formation au moins égal à Bac+2. Lorsque le baccalauréat est le diplôme obtenu le plus élevé, 61 % des bacheliers sont titulaires d'un baccalauréat de série L (A) ou ES (B), 15 % d'un baccalauréat de série STT (G, H) et 14 % d'un baccalauréat de série SMS (F8).

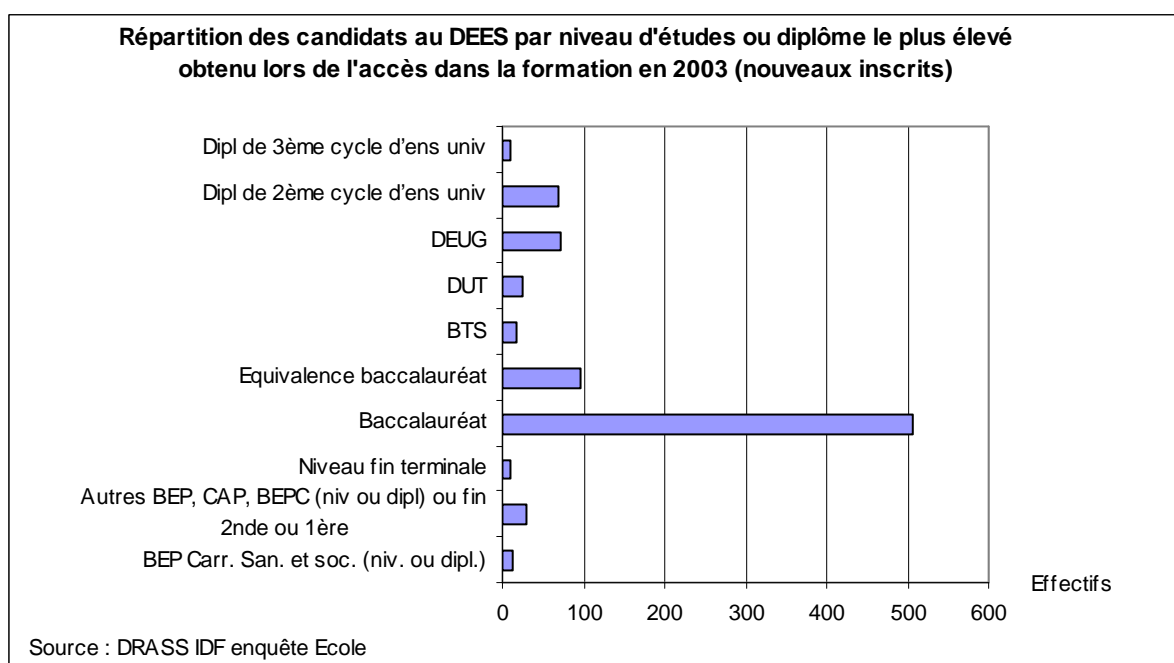


Tous les candidats au DECSF sont titulaires d'un BTS économie sociale et familiale mais il s'agit-là d'un préalable requis à l'entrée dans cette formation.

En 2003, 67 % des candidats au DEEJE étaient titulaires du baccalauréat au titre du diplôme le plus élevé obtenu. 16 % des inscrits ont atteint un niveau de formation au moins égal à Bac+2. Un bachelier sur quatre est titulaire du Bac SMS (F8), 46 % sont titulaires du Baccalauréat L (A) ou ES (B) à parts à peu près égales et 17 % ont obtenu un baccalauréat de la série STT.

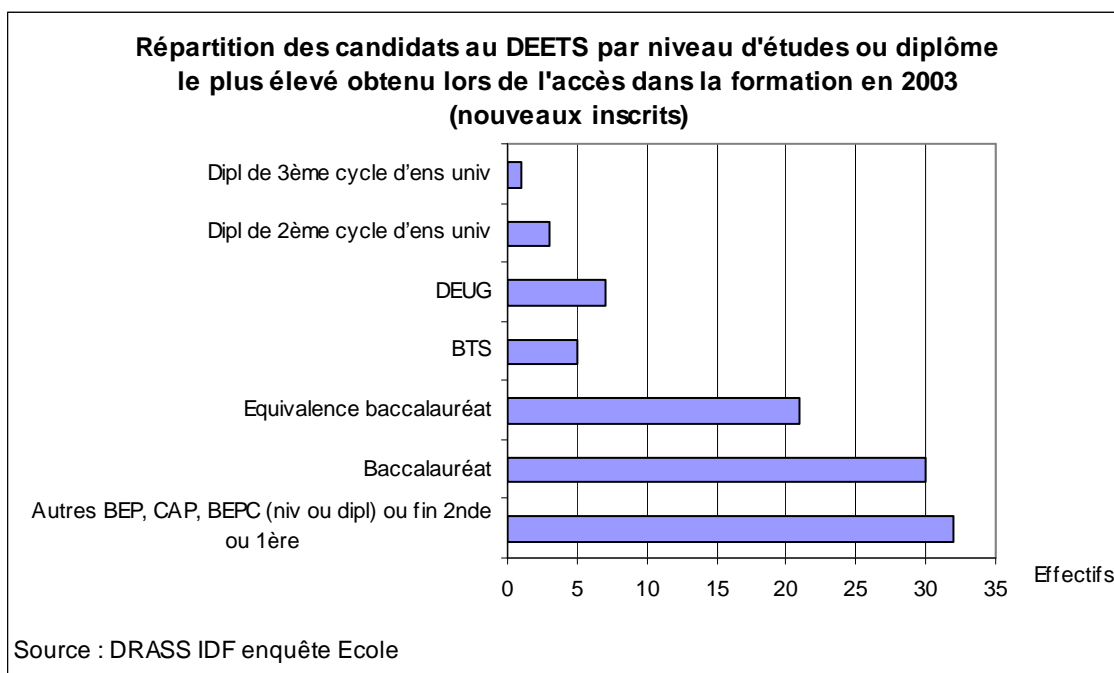


23 % des candidats au DEES ont au moins atteint un niveau de formation égal à Bac+2. Entre un cinquième et un quart des bacheliers sont titulaires soit d'un Baccalauréat L (A), soit d'un Baccalauréat ES (B), soit d'un Baccalauréat de série SMS (F8). 16 % sont titulaires d'un Baccalauréat STT (G, H) et 10 % de série S (C, D, D', E). Pour la centaine d'inscrits titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel, il s'agissait pour 68 % d'entre eux d'un diplôme de Moniteur-éducateur.



Un tiers des inscrits au DEETS ont atteint un niveau V de formation ou ont décroché au mieux un diplôme de niveau V, 30 % ont au plus décroché le baccalauréat.

La formation au DEETS comporte une proportion assez forte de candidats ayant une équivalence au baccalauréat : 21 % des nouveaux inscrits ont accédé au mieux à ce niveau. Hormis les équivalences au baccalauréat, 46 % des inscrits ont au moins le baccalauréat.



- **Série de baccalauréat lorsque le baccalauréat est le diplôme obtenu le plus élevé**

Plus de la moitié des candidats aux DEASS, DEEJE et DEES sont titulaires d'un baccalauréat général, lorsque le baccalauréat est le diplôme le plus élevé obtenu. Sous cette même condition, plus d'un tiers des candidats au DETISF et au CAFME sont titulaires d'un baccalauréat général pour les premiers et d'un baccalauréat SMS pour les seconds.

Série de baccalauréat lorsque le baccalauréat est le diplôme obtenu le plus élevé (2003)					
Série de baccalauréat	Niveau IV		Niveau III		
	DETISF	CAFME	DEASS	DEEJE	DEES
L (A) ; ES (B) ; S (C, D, D', E)	37%	25%	67%	52%	54%
STT (G)	23%	21%	15%	17%	16%
SMS (F8)	23%	35%	14%	25%	20%

Source : DRASS IDF enquête Ecole

3.2. Les formations paramédicales et de sages-femmes : structuration de l'appareil de formation francilien

3.2.1. Photographie et évolution rétrospective

3.2.1.1. Les effectifs en formation et les diplômés

Les sources

Les indicateurs statistiques utilisés proviennent de différentes sources :

Pour les effectifs en formation :

-les indicateurs publiés par la DREES à partir des enquêtes écoles de 1999, 2000, 2002, 2003 et 2004 ; pour 2004 des chiffres ont également été transmis par la DRASSIF (enquête Ecole). Entrent dans le champ de l'enquête les formations suivantes : aide soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, technicien en analyse biomédicale, pédicure-podologue, manipulateur d'électro-radiologie médicale, ergothérapeute, psychomotricien, ainsi que les spécialisations de puéricultrice, infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, cadre de santé et cadre sage-femme.

-les indicateurs recueillis dans le cadre des enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage de l'Education nationale et du Conseil Régional, pour les formations relevant de l'Education nationale : CAP, BEP, baccalauréat et BTS. Les informations sont disponibles pour toutes les années de 1999 à 2005.

-les indicateurs publiés sur le site du Cereq à partir de la base de données Reflet pour les DUT. Ces indicateurs sont généralement disponibles pour les années 1999 à 2003. Ils ne concernent que la dernière année de formation.

Ces différentes sources ne comptabilisent pas systématiquement les élèves stagiaires de la formation continue.

Pour les diplômés :

-les indicateurs publiés sur le site du Cereq à partir de la base de données Reflet, pour les années 1999 à 2004. Ils comptabilisent vraisemblablement les élèves stagiaires de la formation continue et les diplômés « autres » (CNED + Candidats libres).

Les formations considérées et participant à la qualification des futurs professionnels des métiers du sanitaire sont gérées à compétence exclusive ou conjointe des ministères en charge de la santé et de l'éducation nationale.

83 % des élèves inscrits dans une formation sanitaire en Ile-de-France sont scolarisés dans l'enseignement supérieur (niveaux III et plus), 3 % dans une formation de niveau IV, et 14 % dans une formation de niveau V.

3.2.1.1.1. Les formations de niveau V

Les formations de niveau V considérées sont les suivantes :

Ministères certificateurs :

- | | |
|--|---|
| Ministère en charge de la santé | <ul style="list-style-type: none">○ DP d'Aide-soignant (DPAS)○ DP d'Auxiliaire de puériculture (DPAP)○ Certificat de capacité d'Ambulancier |
| Ministère en charge de l'éducation nationale | <ul style="list-style-type: none">○ CAP Orthoprothésiste○ CAP Podo-orthésiste |

-aides soignants

C'est de loin la principale formation de niveau V : elle regroupe deux tiers des élèves en formation, et compte plus de 2 500 diplômés en 2004.

Les effectifs en formation ont fortement augmenté au cours des cinq dernières années ; mais l'offre de formation reste sous-dimensionnée au regard du poids démographique de l'Ile-de-France, et l'écart a même eu tendance à s'accroître : 16 % des effectifs en formation étaient situés en Ile-de-France en 1999, 14 % en 2004.

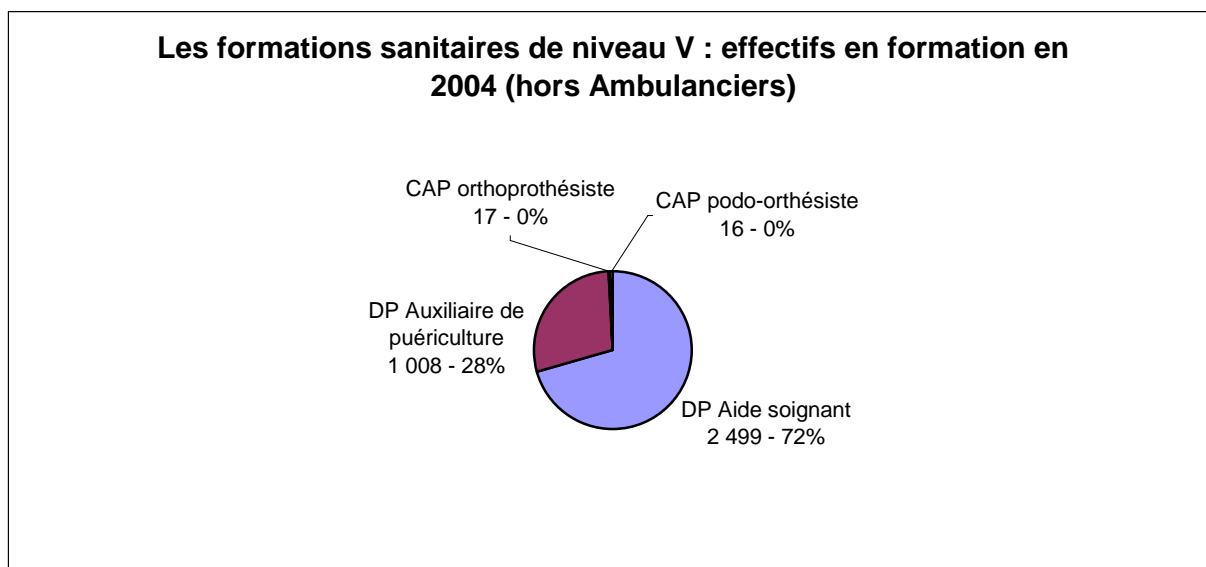
-auxiliaires de puériculture

C'est la formation la plus répandue après celle des aides soignants : elle regroupe un quart des élèves, et concerne un millier de diplômés en 2004.

Au contraire des aides soignants, les effectifs sont stables. L'offre de formation reste cependant nettement plus développée en Ile-de-France que dans les autres régions.

-deux autres CAP très spécialisés ne concernent que de modestes effectifs : *CAP de podoprotésiste et d'orthoprotésiste*.

-1 045 certificats de capacité d'*ambulancier* ont été délivrés en 2005 par la DRASS, pour lesquels la durée de formation est plus courte (moins de 6 mois pour le diplôme classique).



Sources : Drassif enquête écoles, Education nationale / CRIF Enquête de rentrée scolarité et apprentissage

Les formations sanitaires de niveau V : évolution des effectifs en formation								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
DP Aide soignant	eff	1 960	1 970	n.r.	2 300	2 407	2 499	+ 27,5 %
DP Auxiliaire de puériculture	eff	943	949	n.r.	1 068	976	1 008	+ 6,9 %
CAP orthoprotésiste	eff	25	25	22	25	21	17	- 32 %
CAP podoprotésiste	eff	23	16	13	9	14	16	- 30,4 %
Total hors ambulanciers	eff	2 951	2 960	n.r.	3 402	3 418	3 540	+ 20 %

Sources : Drassif enquêtes écoles, Education nationale / CRIF Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage

Les formations sanitaires de niveau V : évolution du nombre de diplômés et part Ile-de-France / France métropolitaine

		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
DP Aide soignant	eff	2179	2029	n.r	2080	2322	2565	+ 17,7 %
	en % / Fr	16,8	16,2	n.r	15,8	14,0	13,8	
DP Auxiliaire de puériculture	eff	907	881	n.r	910	956	976	+ 7,6 %
	en % / Fr	40,3	39,6	n.r	41,8	40,1	40,9	
CAP orthoprothésiste	eff	9	6	11	8	11	10	+ 11,1 %
	en % / Fr	22,0	15,0	26,3	23,5	28,2	17,5	
CAP podo-orthésiste	eff	7	7	7	4	5	2	- 71,4 %
	en % / Fr	43,7	53,8	n.r	30,8	26,3	10,5	
Total hors ambulanciers	eff	3 138	2 991	n.r .	3 160	3 314	3 585	+ 14,2 %

Sources : Drassif enquêtes écoles, Cereq base Reflet

3.2.1.1.2. Les formations de niveau IV

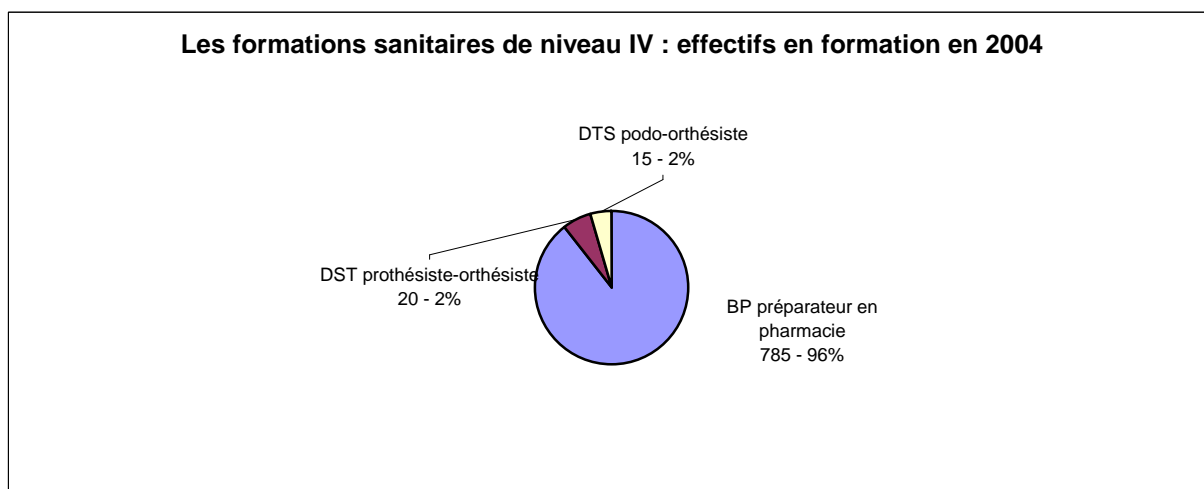
Les formations de niveau IV considérées sont les suivantes :

Ministère certificateur :

- Ministère en charge de l'éducation nationale
- BP Préparateur en pharmacie
 - DT Prothésiste-orthésiste
 - DT Podo-orthésiste

Le brevet professionnel de *préparateur en pharmacie* est la principale formation de niveau IV de la filière paramédicale (hors baccalauréat Sciences médico-sociales traité plus loin). Il est accessible par la voie de l'apprentissage et de la formation continue. Il concerne 785 apprentis en 2004. Le nombre de diplômés s'établit à 667, représentant 14 % des diplômés en France.

Deux autres formations existent dans le domaine de la rééducation : les diplômes de technicien *prothésiste-orthésiste* et *podo-orthésiste*, qui regroupaient à eux deux 35 élèves en 2004.



Sources : Education nationale / CRIF Enquête de rentrée scolaire et apprentissage

Les formations sanitaires de niveau IV : évolution des effectifs en formation								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
BP préparateur en pharmacie	eff	n.r.	n.r.	576	672	758	785	+ 36,3 %*
DT prothésiste-orthésiste	eff	26	28	18	18	21	20	- 23,1 %
DT podo-orthésiste	eff	16	18	16	14	15	15	- 6,3 %
Total	eff	n.r.	n.r.	610	704	794	820	+ 34,4 %*

Sources : Education nationale / CRIF Enquête de rentrée scolaire et apprentissage

* Evolution 2001/2004

Les formations sanitaires de niveau IV : évolution du nombre de diplômés et part Ile-de-France/ France métropolitaine								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
BP préparateur en pharmacie	eff en % / Fr	447 n.r.	384 12,6	502 14,8	471 13,2	486 13,8	667 14,4	+ 49,2 %
DT prothésiste-orthésiste	eff en % / Fr	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r.
DT podo-orthésiste	eff en % / Fr	n.r. n.r.	n.r. n.r.	8 n.r.	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r.
Total	eff	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

Source : Cereq base Reflet

3.2.1.1.3. Les formations de niveaux III et plus

Les formations de niveau III considérées sont les suivantes :

Ministères certificateurs :

- | | | |
|--|---|---|
| Ministère en charge de la santé | } | ○ DE d'Infirmier (DEI) |
| | | ○ DE d'Infirmier anesthésiste (IADE) |
| | | ○ DE d'Infirmier de bloc opératoire (IBODE) |
| | | ○ DE de Puéricultrice |
| | | ○ Diplôme de Cadre de santé |
| | | ○ DE d'Ergothérapeute |
| | | ○ DE de Masseur-kinésithérapeute |
| | | ○ DE de Pédicure-podologue |
| | | ○ DE de Psychomotricien |
| | | ○ DE de Manipulateur d'électroradiologie médicale |
| | | ○ DE de Technicien en analyses biomédicales |
| ○ Titre de préparateur en pharmacie hospitalière | | |
| Ministères en charge de la santé et de l'éducation nationale | } | ○ DE d'Audio-prothésiste |
| | | ○ Certificat de capacité d'Orthophoniste |
| | | ○ Certificat de capacité d'Orthoptiste |
| | | ○ DE de Sage-femme |
| Ministère en charge de l'éducation nationale | } | ○ BTS Diététique |
| | | ○ DUT Diététicien |
| | | ○ BTS Opticien-lunetier |
| | | ○ BTS Prothésiste-orthésiste |
| | | ○ BTS Podo-orthésiste |
| | | ○ DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique |
| | | ○ DNTS Instrumentation et maintenance biomédicale |
| | | ○ DUT Technicien en analyses biomédicales |
| | | ○ BTS Analyses biologiques |

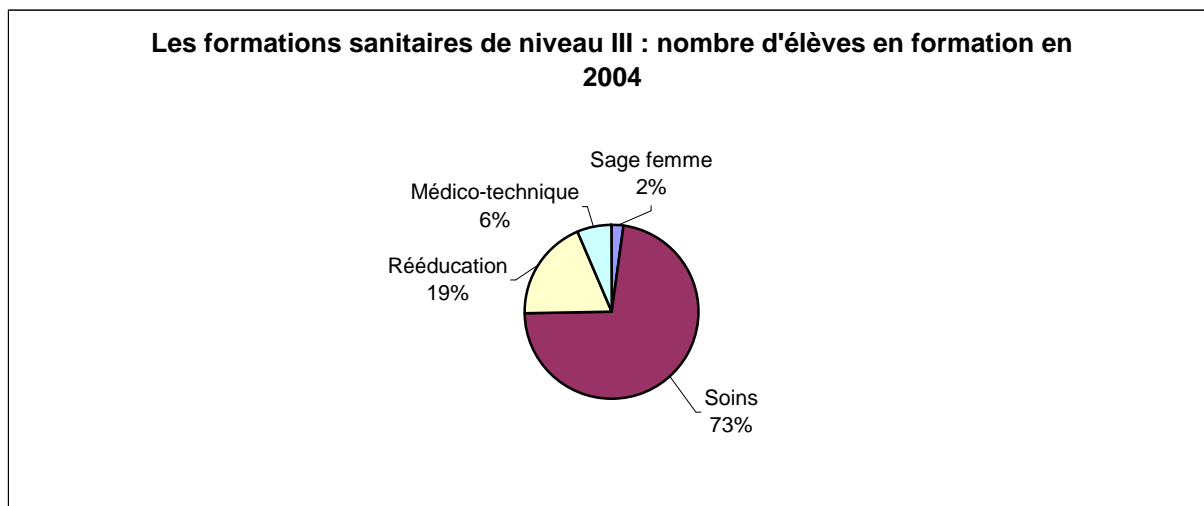
La plupart des formations de la filière sanitaire sont de niveau III.

-les formations aux professions de soin rassemblent les trois quarts des effectifs totaux inscrits dans une formation de niveau III. La formation d'infirmier-ère concerne à elle seule près de 14 500 élèves en Ile-de-France en 2004,

-les formations aux professions de rééducation rassemblent plus de 4 000 élèves et étudiant-e-s,

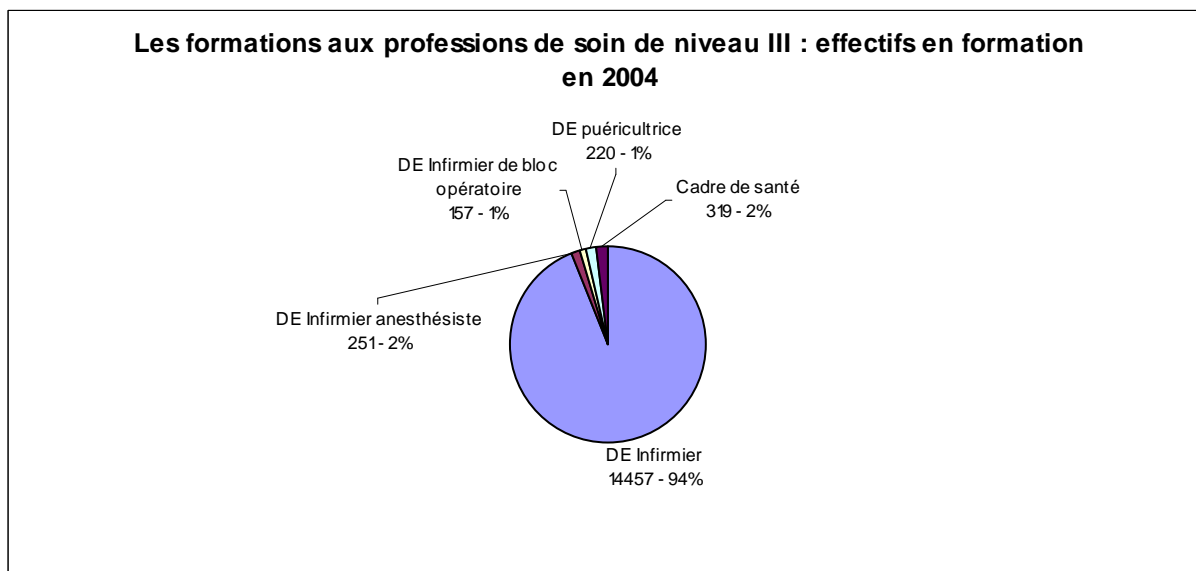
-les formations aux professions médico-techniques un peu plus de 1 300,

-enfin près de 500 élèves sont inscrits dans une formation médicale de sage-femme.



Source : Drassif enquête écoles

- **Les formations aux professions de soin**



Source : Drassif enquête écoles

La formation d'infirmier-ère est de loin la principale formation du secteur, avec près de 14 500 élèves inscrits en 2004. Elle compte près de 4 000 élèves de plus qu'en 2000, sous l'effet de la forte augmentation des quotas déterminés par l'Etat.

La part de l'Ile-de-France dans l'offre de formation en France est équivalente à son poids démographique (19 % des effectifs scolarisés et des habitants); elle a un peu baissé depuis 1999.

Environ 3 400 élèves ont été diplômés en 2004, soit 700 de plus qu'en 2000.

Les formations aux professions de soin de niveau III : évolution des effectifs en formation								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
DE infirmier	eff	10 695	10 734	n.r.	12 938	14 143	14 457	+ 35,2 %
DE infirmier anesthésiste	eff	208	232	n.r.	254	242	251	+ 20,7 %
DE infirmier de bloc opératoire	eff	159	182	n.r.	130	99	157	- 1,3 %
DE puéricultrice	eff	171	234	n.r.	228	194	220	+ 28,7 %
Diplôme cadre de santé	eff	298	318	n.r.	419	284	319	7,0 %
Total	eff	11 531	11 700	n.r.	13 969	14 962	15 404	33,6 %

Source : Drassif enquêtes écoles

Il existe quatre formations complémentaires à la formation d'infirmier-ère : *infirmier-ère anesthésiste, infirmier-ère de bloc opératoire, cadre de santé et puéricultrice*. Les trois premières ne sont accessibles qu'après quelques années d'expérience professionnelle : 2 ans pour les spécialités d'infirmier-ère, 4 ans pour les cadres de santé, cette formation étant également accessible aux autres diplômés de niveau III de la filière sanitaire.

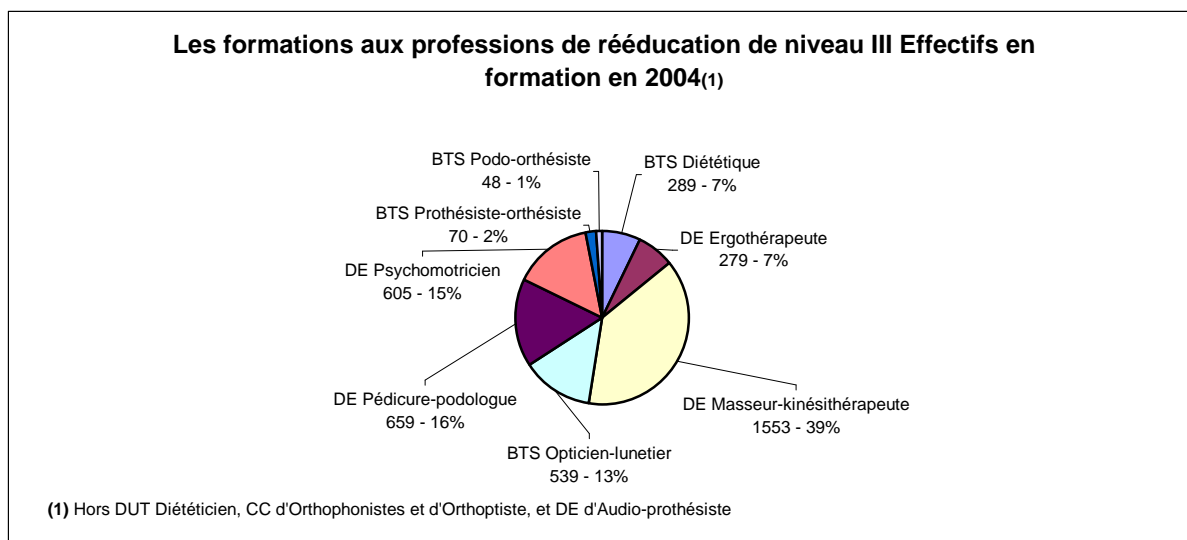
Ces spécialités concernent entre 150 et 300 élèves chacune ; les effectifs ont peu évolué depuis 1999, sauf pour les élèves infirmières anesthésistes et les élèves puéricultrices, dont le nombre est en progression sensible. L'offre en Ile-de-France est un peu supérieure au poids démographique de la région.

Le nombre de diplômés a fortement augmenté pour les cadres de santé et les puéricultrices depuis 1999, un peu moins pour les infirmier-ères anesthésistes. Par contre, le nombre de diplômés de la spécialité bloc opératoire semble baisser.

Les formations aux professions de soin de niveau III : évolution du nombre de diplômés et part Ile-de-France / France métropolitaine								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
DE Infirmier	eff	3226	2686	n.r.	2984	3259	3405	+ 5,5 %
	en % / Fr	22,0	19,7	n.r.	19,8	19,1	17,6	
DE Infirmier anesthésiste	eff	88	92	n.r.	112	123	113	+ 28,4 %
	en % / Fr	20,7	20,1	n.r.	22,4	21,5	21,7	
DE Infirmier de bloc opératoire	eff	135	176	n.r.	187	n.r.	62	- 54,1 %
	en % / Fr	24,4	26,7	n.r.	25,5	n.r.	14,0	
DE puéricultrice	eff	130	198	n.r.	213	209	210	+ 61,5 %
	en % / Fr	17,6	23,9	n.r.	22,4	20,9	21,7	
Cadre de santé	eff	264	286	n.r.	289	414	459	+ 73,9 %
	en % / Fr	23,2	23,9	n.r.	20,6	24,4	24,5	
Total	eff	3 843	3 438	n.r.	3 785	4 005	4 249	+ 10,6 %

Sources : Drassif enquêtes écoles, Cereq base Reflet

- **Les formations aux professions de rééducation**



Sources : Drassif enquête écoles, Education nationale / CRIF Enquête de rentrée scolaire et apprentissage

Parmi les formations aux professions de rééducation, celles qui rassemblent le plus grand nombre d'élèves en formation sont la formation de *masseur-kinésithérapeute* avec environ 1 500 élèves, et les formations de *pédicure-podologue*, *psychomotricien* et *opticien-lunetier* avec chacune plus de 500 élèves. Les formations aux professions d'*ergothérapeute* et de *diététicien* rassemblent environ 300 élèves, et les deux formations de *prothésistes* moins de 100 élèves. On ne connaît pas le nombre d'élèves inscrits en formation d'orthophoniste, d'orthoptiste et d'audioprothésiste. Le nombre de places ouvertes pour la formation d'orthophoniste en Ile-de-France est de 130 (arrêté du 8 juin 2004) ; il a doublé entre 2001 et 2005.

Les formations aux professions de rééducation de niveau III : évolution des effectifs en formation								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
BTS diététique	eff	242	239	238	285	292	289	19,4%
DUT diététicien (1)	eff	25	22	25	26	26	n.r.	n.r.
DE ergothérapeute	eff	256	255	n.r.	281	284	279	9,0%
DE masseur-kinésithérapeute	eff	1576	1470	n.r.	1416	1458	1553	-1,5%
BTS opticien-lunetier	eff	1024	774	667	579	585	539	-47,4%
DE pédicure-podologue	eff	921	926	n.r.	825	805	659	-28,4%
DE psychomotricien	eff	524	521	n.r.	544	477	605	15,5%
BTS prothésiste-orthésiste	eff	85	80	75	72	69	70	-17,6%
BTS podo-orthésiste	eff	61	70	74	59	48	48	-21,3%
Total (2)	eff	4714	4357	n.r.	4087	4044	4042	-14,3%

Sources : Drassif enquêtes écoles, Education nationale / CRIF Enquête de rentrée scolaire et apprentissage

(1) Il s'agit des effectifs inscrits en 2^{ème} année de formation

(2) Hors DE d'audio-prothésiste, CC d'orthophoniste et CC d'Orthoptiste, dont les effectifs ne sont pas renseignés

En termes de diplômes délivrés, c'est la formation d'opticien-lunetier, plus courte que celle de masseur-kinésithérapeute, qui forme le plus de professionnels. Le nombre de diplômés a fortement augmenté entre 1999 et 2004 pour le BTS Diététique, et dans une moindre

mesure, les DE de psychomotricien et d'ergothérapeute ; il est en baisse pour le DE de masseur-kinésithérapeute et le BTS opticien-lunetier.

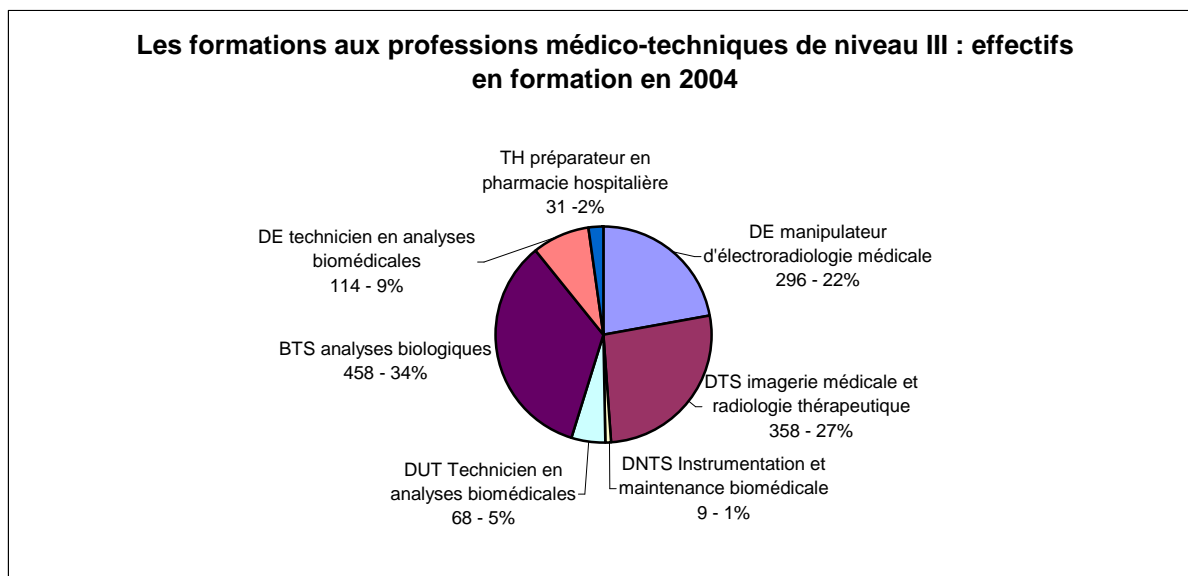
Toutes les formations paramédicales de rééducation sont sur-représentées en Ile-de-France par comparaison aux autres régions. L'écart est maximal pour les formations de pédicure-podologue et de psychomotricien ; il est aussi très fort pour celles de prothésistes.

Les formations aux professions de rééducation de niveau III : évolution du nombre de diplômés et part Ile-de-France / France métropolitaine								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
BTS Diététique	eff en % / Fr	76 18,7	66 18,8	72 18,8	87 22,2	100 29,9	112 26,5	+ 47,4 %
DUT Diététicien	eff en % / Fr	n.r. n.r.	25 10,7	22 9,5	25 10,8	26 9,6	n.r. n.r.	n.r.
DE Ergothérapeute	eff en % / Fr	85 30,1	82 24,8	n.r. n.r.	76 26,9	79 29,4	92 29,6	+ 8,2 %
DE Masseur-kinésithérapeute	eff en % / Fr	478 31,8	469 29,2	n.r. n.r.	n.r. n.r.	371 27	437 29,5	- 8,6 %
BTS Opticien-lunetier	eff en % / Fr	384 46,5	483 45,4	423 36,3	457 34,9	368 31,7	350 29,4	- 8,9 %
DE Pédicure-podologue	eff en % / Fr	240 55,8	250 58,7	n.r. n.r.	167 48	268 61,2	250 59,4	+ 4,2 %
DE Psychomotricien	eff en % / Fr	166 57,2	171 58,2	n.r. n.r.	104 n.r.	177 56,7	182 54,7	+ 9,6 %
BTS Prothésiste-orthésiste	eff en % / Fr	24 64,9	24 96	20 55,6	24 49	35 63,6	19 45,2	- 20,8 %
BTS Podo-orthésiste	eff en % / Fr	15 93,8	17 100	16 94,1	19 100	23 95,8	15 53,6	0 %
Total (1)	eff	1 753	1 930	921	1 290	1 744	1 750	- 0,2 %

Sources : Drassif enquêtes écoles, Cereq base Reflet

(1) Hors DE d'audio-prothésiste, CC d'orthophoniste et CC d'orthoptiste, dont les effectifs ne sont pas renseignés

- **Les formations aux professions médico-techniques**



Sources : Drassif enquête écoles, Education nationale / CRIF Enquête de rentrée scolaire et apprentissage

Les formations médico-techniques concernent essentiellement les *techniciens en analyses biologiques*, avec 640 élèves répartis dans trois formations différentes (diplôme d'Etat, BTS et DUT), et l'imagerie médicale, avec 550 élèves environ répartis dans deux formations (diplôme d'Etat et DTS). Le DNTS instrumentation et maintenance biomédicale et le diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière concernent respectivement une dizaine et une trentaine d'étudiants en 2004. La majorité des élèves sont inscrits dans des établissements dépendant de l'Education Nationale. Les effectifs en formation sont restés relativement stables au cours des cinq dernières années.

Dans l'ensemble, ces formations sont un peu sur-représentées en Ile-de-France par comparaison aux autres régions.

Le nombre de diplômés du DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique a sensiblement augmenté entre 1999 et 2004, alors qu'il est resté à peu près stable pour les diplômés du DE correspondant (manipulateur d'électroradiologie médicale). En ce qui concerne les formations aux techniques de laboratoires, on observe là aussi une croissance du nombre de diplômés de BTS, mais une baisse du nombre de diplômés du DE correspondant.

Les formations aux professions médico-techniques de niveau III : évolution des effectifs en formation								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
DE manipulateur d'électroradiologie médicale	eff	257	275	n.r.	364	279	296	15,2%
DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique	eff	309	293	305	285	298	358	15,9%
DNTS instrumentation et maintenance biomédicale	eff	20	18	23	24	9	9	-55,0%
DUT technicien en analyses biomédicales (1)	eff	98	88	76	66	66	68	-30,6%
BTS analyses biologiques	eff	463	456	447	432	430	458	-1,1%
DE technicien en analyses biomédicales	eff	98	90	n.r.	102	117	114	16,3%
Titre de préparateur en pharmacie hospitalière	eff	n.r.	n.r.	26	27	27	31	n.r.
Total	eff	1245	1220	n.r.	1300	1226	1334	7,1%

Sources : Drassif enquêtes écoles, Education nationale / CRIF Enquête de rentrée scolaire et apprentissage
(1) Il s'agit des effectifs inscrits en 2^{ème} année de formation

Les formations aux professions médico-techniques de niveau III : évolution du nombre de diplômés et part Ile-de-France / France métropolitaine								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
DE manipulateur d'électroradiologie médicale	eff en % / Fr	92 19,5	62 13,9	n.r. n.r.	73 n.r.	97 19,2	101 20,8	- 0,2 %
DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique	eff en % / Fr	91 31,1	n.r. n.r.	n.r. n.r.	106 29,3	n.r. n.r.	n.r. n.r.	+ 9,8 %
DNTS Instrumentation et maintenance biomédicale	eff en % / Fr	24 100	n.r. n.r.	n.r. n.r.	19 100	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r.
DUT Technicien en analyses biomédicales	eff en % / Fr	n.r. n.r.	77 9,5	66 8,2	61 7,6	47 6	n.r. n.r.	n.r.
BTS analyses biologiques	eff en % / Fr	213 27,9	207 26,9	170 27,6	243 30,8	162 27,1	227 29	+ 6,6 %
DE technicien en analyses biomédicales	eff en % / Fr	42 34,4	33 23,1	n.r. n.r.	24 n.r.	26 22,8	35 27,8	- 16,7 %
Titre de préparateur en pharmacie hospitalière	eff en % / Fr	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r. n.r.	n.r.
Total hors préparateur	eff	n.r.	n.r.	n.r.	526	n.r.	n.r.	n.r.

Sources : Drassif enquêtes écoles, Cereq base Reflet

- **La formation de sage-femme**

Environ 450 élèves étaient inscrits dans une formation de *sage-femme* en 2004, un effectif en augmentation régulière depuis 1999.

Le nombre de sages-femmes diplômées a un peu progressé ; mais la part de l'Ile-de-France dans l'offre de formation (15 %) reste très inférieure à son poids démographique (19 %), malgré la fécondité élevée des Franciliennes (indice de 1,96 sur la période 1999-2003, pour une moyenne nationale de 1,87).

La formation de cadre *sage-femme* n'existe pas en Ile-de-France. Le seul centre à la dispenser, situé à Dijon, a formé 26 candidats en 2004.

Les formations de sage-femme : évolution des effectifs en formation								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
DE sage-femme	eff	363	386		420	435	457	+ 25,9 %

Source : Drassif enquêtes écoles

La formation de sage-femme : évolution du nombre de diplômés et part Ile-de-France / France métropolitaine								
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004
DE de sage-femme	eff	87	87	n.r.	84	95	94	+ 8,0 %
	en % / Fr	14,5	15,5	n.r.	15,1	14,3	15,0	

Source : Drassif enquêtes écoles

3.2.1.2. Les établissements de formation

Les sources

Les centres de formation répertoriés ici sont ceux identifiés dans le cadre de l'état des lieux réalisé pour le compte de la Région d'Ile-de-France en 2004 ⁽¹⁾. Cette base a été mise à jour au moyen de différentes sources :

-listes d'établissements établies par l'AFORTS ⁽²⁾

-enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale / CRIF pour les établissements sous tutelle de l'Education nationale délivrant une formation initiale

-listes d'établissements transmises par les services des académies de Créteil et de Paris, couvrant également le champ de la formation continue mais laissant de côté les établissements d'enseignement supérieur autres que les lycées

-enquête téléphonique des services de la Région auprès des centres qu'elle finance.

Les cartes établies à partir des informations ainsi collectées présentent une situation des établissements de formation début 2006, cependant les capacités de formation représentées sont celles de l'année 2003-2004 telles qu'elles ressortent de l'enquête Laurif de 2004, sauf pour les établissements non enquêtés en 2004.

⁽¹⁾ Les formations sociales, paramédicales et de sage-femme : état des lieux à la veille de la décentralisation, Laurif, décembre 2004.

⁽²⁾ Les centres de formation en travail social : état des lieux 2005, AFORTS, 2005

Les représentations cartographiques des formations sont reportées en annexe 4

On dénombre en Ile-de-France près de 160 centres délivrant au moins une des formations sanitaires observées. Plus de la moitié d'entre eux prépare au moins deux formations différentes, dont 5 préparent également à un diplôme du travail social.

La structure de cette offre de formation apparaît assez complexe, en raison de l'imbrication des compétences des différents acteurs impliqués.

Les diplômes préparés dépendent pour une part du ministère chargé de la santé, et pour l'autre du ministère de l'éducation nationale. Mais la répartition n'est pas tranchée : ainsi plusieurs diplômes permettent d'accéder aux métiers de diététicien (DE sous la responsabilité du ministère chargé de la santé et BTS sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale), de manipulateur d'électroradiologie médicale (DE et DTS) et de technicien en analyses biomédicales (DE, BTS et DUT). En outre, de nombreux établissements dépendant de l'éducation nationale préparent à des diplômes dépendant du

ministère de la santé : en 2005, la formation d'aide-soignant était implantée dans 25 lycées et GRETA en Ile-de-France, et celle d'auxiliaire de puériculture dans 17 lycées et GRETA. Depuis les lois de décentralisation, le financement des centres de formation publics dépend de la Région ; néanmoins les compétences de la Région restent très partagées avec l'éducation nationale pour les lycées, et le ministère de la santé pour les écoles récemment transférées. Dans le premier cas, l'Etat reste responsable du financement des activités pédagogiques ; et dans le second, de la fixation à l'échelle régionale du nombre d'étudiants à admettre en première année d'études dans les instituts ou écoles préparant à 12 formations²³. Des centres de formation privés sont également agréés pour dispenser des formations, dont le coût est alors en partie répercuté sur les élèves.

Une quarantaine de centres de formation dépendent du ministère de l'éducation nationale (lycées, IUT, universités ou écoles spécialisées) soit environ un sur quatre. Toutefois les effectifs formés sont de moindre importance (10 à 15 %). Les formations – rares - de prothésistes sont toutes délivrées dans des centres dépendant de ce ministère. L'Education nationale occupe une place importante dans les autres spécialités suivantes : aide-soignant et surtout auxiliaire de puériculture pour les formations de niveau V ; analyses biomédicales, imagerie médicale, diététique, optique, psychomotricité et ergothérapie pour les formations post-bac. En revanche, l'Education nationale n'est pas concernée par les autres formations aux professions de soins et de rééducation, à l'exception de celles d'infirmier-ère et de puéricultrice, pour lesquelles il existe une filière implantée dans le lycée Rabelais à Paris.

La répartition géographique de l'offre de formation appelle quelques remarques :

- la plupart des formations concernant de faibles effectifs à l'échelle régionale apparaissent concentrées au centre de l'agglomération, sur un nombre limité de centres de formation. Cette situation relativement centrale facilite l'accès par les transports en commun aux centres de formation qui disposent ainsi d'un large bassin de recrutement. Cependant, sur les 4 écoles de sages-femmes que compte la région, 2 sont situées à Paris et 2 autres à l'ouest de l'agglomération ; tandis qu'aucune structure n'existe à l'est,
- les formations plus courantes sont aussi davantage réparties sur le territoire régional : on dénombre 10 écoles de masseur-kinésithérapeute, une quarantaine de centres préparant au diplôme d'auxiliaire de puériculture, 66 écoles d'infirmières, environ 90 centres de formation au diplôme d'aide soignant. Cette dernière formation apparaît particulièrement dispersée, avec une taille observée en 2004 qui varie de moins de 10 élèves à 180. La dispersion de la taille des centres est également sensible pour les écoles d'infirmières et d'auxiliaires de puériculture, avec des effectifs inscrits dans un rapport de 1 à 10 entre le plus petit et le plus important. Dans les années 1998-1999, avant l'augmentation des quotas, le Ministère de la santé a demandé aux DRASS, dans un double objectif de restructuration et d'amélioration de la pédagogie, de "calibrer" les promotions d'infirmières de manière à ce qu'elles ne soient pas inférieures à trente. En Ile de France, la DRASS avait même préconisé le chiffre de 60. On note qu'en 2004, seules 10 écoles sur les 66 ont une capacité d'accueil en 1^{ère} année fixée par quota inférieure à 60 élèves. Mais au

²³ Il s'agit des formations de sage-femme, infirmier-ère, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, manipulateur d'électroradiologie médicale, audioprothésiste, opticien-lunetier, diététicien. Cf. loi du 13 août 2004, décret n°2006-393 du 30 mars 2006 relatif aux instituts et écoles de formation de certaines professions de santé et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires). En 2006, l'Etat a fixé un nombre d'étudiants pour les seules formations de sage-femme, infirmier-ère, masseur-kinésithérapeute, orthoptiste et orthophoniste.

regard des effectifs accueillis en formation, la moitié des écoles sont en dessous de 180 élèves, représentant schématiquement trois promotions de 60 élèves.

Beaucoup de centres de formation d'aides-soignants et d'auxiliaires de puériculture sont de petite taille : la moitié environ ne dépasse pas un effectif de 25 élèves en formation,

- le rapprochement entre écoles d'infirmières et lycées publics ou privés sous contrat préparant au bac SMS montre le relatif isolement de certaines écoles. C'est le cas de quelques écoles situées aux franges de la région : IFSI de Montereau, de Rambouillet, de Beaumont-sur-Oise, ou en périphérie de l'agglomération : IFSI de Bures-sur-Yvette, de Longjumeau et d'Epinais-sur-Orge dans l'Essonne, IFSI de Moisselles et d'Eaubonne dans le Val d'Oise, de Serris en Seine-et-Marne, et de la Queue-en-Brie dans le Val-de-Marne.

Capacités d'accueil et taille des écoles en 2004											
	Nombre d'écoles	Capacités d'accueil en 1 ^{ère} année 2004					Effectifs en formation 2004				
		eff	moy	med	min	max	eff	moy	med	min	max
DP aide-soignant (1)	81	2650	33	25	15	170	2499	32	26	9	181
DP auxiliaire de puériculture	32	1026	32	26	12	140	1008	32	24	12	135
DE manipulateur d'électro-radiologie médicale	3	115	38	30	25	60	296	99	72	68	156
DE infirmière	66	5698	86	80	32	411	14457	219	182	79	853
DE infirmière anesthésiste	3	160	53	40	30	90	251	84	53	28	170
DE infirmière de bloc opératoire	4	226	57	36	35	120	157	39	22	15	157
DE puéricultrice	6	278	46	32	20	135	220	37	25	20	97
DE sage-femme	4	130	33	34	25	42	457	114	112	101	142

Source : Drassif enquête écoles 2004

(1) Les effectifs en formation ne sont renseignés que pour 79 écoles sur 81

3.2.2. Les modalités de formation

Les sources

Les informations concernant les modalités de formation ont été extraites de différentes sources, notamment le site internet de la DRASS d'Ile-de-France, le répertoire national des certifications professionnelles, et le site de Légifrance pour les réglementations relatives aux diplômes.

Les informations concernant les élèves en formation et les diplômés sont issues :

-de l'enquête école 2004 transmise par la DRASS pour les formations concernées. Cette enquête décrit, pour les « entrants » en formation : les aides financières dont bénéficient le cas échéant les élèves, leur origine géographique, leur situation l'année précédant l'entrée en formation, le niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation, et la série de bac si le bac est le niveau le plus élevé,

-de la base Reflet du Cereq qui détaille le nombre de présentés et de reçus aux diplômes relevant de l'Education nationale selon la voie d'accès (scolaire, apprentissage, formation professionnelle continue),

-de l'enquête de rentrée scolaire et apprentissage 2004 Education nationale / CRIF.

Si aucune de ces sources ne permet un traitement exhaustif de l'ensemble des formations, elles apportent néanmoins des éclairages sur les modalités d'accès et de recrutement des formations.

3.2.2.1. Les modes d'accès à la formation / certification

Parmi les formations prises en compte dans le schéma, 4 sont une spécialisation acquise après une formation de base et pour 3 d'entre elles, une première expérience professionnelle est nécessaire : puéricultrice directement après la formation d'infirmier-ère, infirmier-ère anesthésiste et infirmier-ère de bloc opératoire après 2 années d'exercice avec une formation de base d'infirmier-ère ou de sage-femme, et cadre de santé après 4 années d'exercice et avec une formation de base de niveau III, toutes spécialités confondues.

Ces formations sont donc majoritairement suivies par des personnes employées dans le secteur hospitalier, et bénéficiant du dispositif de promotion professionnelle hospitalière : 83 % des élèves cadres de santé, 88 % des élèves infirmier-ères anesthésistes et 76 % des élèves infirmier-ères de bloc opératoire se sont déclarés dans cette situation en 2004²⁴. Cette proportion tombe à 19 % pour les élèves puéricultrices, dont 38 % préparent la formation directement après avoir obtenu le diplôme d'infirmier-ère.

La majorité des élèves infirmier-ères de bloc opératoire ou anesthésistes entrent en formation après une expérience professionnelle assez brève : moins de 5 années de service pour respectivement 89 % et 55 % d'entre eux.

La formation de cadre de santé intervient plus tardivement dans les parcours professionnels, après 15 années d'exercice pour la moitié des élèves en formation. Plus de 80 % des élèves exerçaient la profession d'infirmier-ère, et 8 % celle de masseur-kinésithérapeute.

En Ile-de-France, seules quelques formations sont proposées par la voie de l'apprentissage. Il s'agit surtout des formations de préparateurs en pharmacie (BP de niveau IV et TH de niveau III), pour lesquelles la voie scolaire n'existe pas. Les formations d'infirmier-ère, auxiliaire de puériculture et aide soignant sont également accessibles par l'apprentissage, qui reste cependant encore peu développé : les services du Conseil régional comptaient moins d'une centaine d'apprentis dans ces trois dernières formations en 2004.

La formation professionnelle continue des salariés et demandeurs d'emploi constitue une voie d'accès à la formation d'importance variable selon les formations. Les indicateurs disponibles permettent de l'approcher pour quelques-unes d'entre elles (cf. encadré sur les sources). Ils font ressortir les formations pour lesquelles la formation professionnelle continue est la principale voie d'accès :

²⁴ Source : DRASSIF, enquête école 2004.

-le DP d'aide soignant, dont 52 % des inscrits en 2004 se sont déclarés en emploi l'année précédent l'entrée en formation, et 28 % soit au chômage, soit participant à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification,

-le DP d'auxiliaire de puériculture, dont 50 % des inscrits en 2004 se sont déclarés en emploi l'année précédent l'entrée en formation, et environ 19 % soit au chômage, soit participant à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.

En 2004, le Conseil Régional a financé pour sa part un total de 817 places dans les formations d'aide soignant et d'auxiliaire de puériculture au bénéfice de publics ciblés (demandeurs d'emploi, jeunes sortis du système scolaire et femmes sans emploi isolées ou ayant interrompu leurs activités professionnelles pour élever un enfant). 317 stagiaires ont perçu une rémunération financée par le Conseil Régional.

-le BP de préparateur en pharmacie : 362 diplômés en 2004 étaient stagiaires de la formation continue, représentant plus de la moitié des diplômés.

La formation professionnelle continue occupe une place importante dans les autres formations suivantes :

-celle des infirmier-ères : 31 % des « entrants » en formation en 2004 se sont déclarés en emploi l'année précédent l'entrée en formation, et 5% soit au chômage, soit participant à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification,

-celle des opticiens lunetiers : 30 % des élèves ayant obtenu le BTS en 2004 étaient stagiaires de la formation continue,

-celle des techniciens d'analyses biologiques : 18 % des élèves ayant obtenu le BTS en 2004 étaient stagiaires de la formation continue, 16 % des « entrants » pour le DE se sont déclarés auparavant ou en emploi, ou au chômage,

-enfin celle des diététiciens : un diplômé de BTS sur 10 en 2004 provenait de la formation professionnelle continue.

Etude régionale emploi-formation, phase 3 : Les logiques de formation des établissements adhérents d'Unifaf Ile-de-France 2002-2004

Unifaf – DRED Unifaf Ile-de-France, juin 2006

Unifaf Ile-de-France (Fonds d'Assurance Formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif) a mené, à partir de données issues de son logiciel de gestion, une étude statistique sur trois années de consommation de formation de ses adhérents (2002-2004). Fin 2004, le nombre de salariés correspondant était estimé à 90 000.

Cette étude montre comment les différents dispositifs de la formation continue – le plan de formation, le congé individuel de formation, l'alternance (contrats de qualification essentiellement)- ont été utilisés pendant trois années, et notamment quelle a été la place des formations qualifiantes. Elle évalue à 3 158 le nombre de salariés d'Unifaf Ile-de-France qui ont suivi une formation diplômante au cours de la période considérée, représentant en moyenne 5 % des stagiaires de la formation continue, mais 52 % des fonds engagés. Le secteur sanitaire apparaît quelque peu sous-représenté, les salariés en poste ayant, plus que dans d'autres secteurs, déjà la qualification requise.

Le plan de formation ressort comme le premier contributeur de la formation diplômante puisqu'il finance deux tiers des stagiaires concernés, les autres étant pris en charge par l'alternance (23 %) et le CIF (11 %). D'après l'étude, la part élevée des engagements financiers du plan consacrée à la formation diplômante (37 %) illustre les spécificités de ce secteur : difficultés à recruter, postes occupés par des salariés n'ayant pas la qualification attendue, absence d'autres moyens de fidéliser et gratifier les salariés.

La moitié environ des formations suivies sont de niveau III et un quart de niveau V, le dernier quart se partageant entre les niveaux IV et I / II. Ces proportions varient sensiblement selon les dispositifs : l'alternance concerne majoritairement les niveaux V et IV (respectivement 45 % et 24 % des stagiaires), beaucoup plus que le CIF (14 % seulement des stagiaires sont entrés dans une formation de niveau V ou IV) ou le plan de formation (27 %).

Globalement, la part prise par la branche apparaît très élevée dans les formations à trois diplômes du secteur social. Le nombre de stagiaires financés représenterait, en moyenne sur les trois années, 22 % des entrants en formation d'aide médico-psychologique, 20 % des entrants en formation de moniteur-éducateur et 12 % des entrants en formation d'éducateur spécialisé. Cette proportion apparaît nettement plus faible dans les formations aux professions de soin (1 % pour les formations d'infirmier-ère et d'auxiliaire de puériculture, 3 % pour la formation d'aide-soignant).

La voie scolaire constitue la principale voie d'accès à la plupart des diplômes, et notamment à ceux de sage femme, ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute, psychomotricien, pédicure-podologue, prothésistes, et manipulateur d'électro-radiologie médicale.

Deux formations sont accessibles par la voie de la Validation des acquis de l'expérience : la formation d'aide soignant depuis février 2005, et celle d'auxiliaire de puériculture depuis janvier 2006. En 2005, la DRASSIF a enregistré 4 100 demandes pour le DP d'aide-soignant, dont 75 % étaient recevables.

3.2.2.2. Les conditions d'admission en formation

L'accès aux formations de la filière sanitaire est doublement conditionné : les candidats doivent satisfaire à certains « pré-requis », et font l'objet d'une sélection. Ces éléments varient selon les formations.

Les « pré-requis » attendus des candidats se répartissent en 3 catégories :

- le diplôme ou le niveau de formation atteint,
- l'expérience professionnelle,
- l'âge.

Dans les formations administrées par l'Education nationale, les pré-requis se limitent aux diplômes ou niveaux de formation atteints.

En revanche, les formations administrées par le ministère chargé de la santé prévoient systématiquement un critère d'âge : les candidats doivent être âgés d'au moins 17 ans, y compris dans les formations de niveau V, voire plus (ambulancier et préparateur en pharmacie hospitalière). De plus, l'expérience professionnelle peut dispenser du niveau de diplôme requis pour les formations suivantes : auxiliaire de puériculture (2 ou 3 ans d'expérience professionnelle), ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, manipulateur d'électro-radiologie médicale et technicien d'analyses biomédicales (au moins 5 ans), et infirmier-ère (au moins 3 ans pour les aides soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques).

Les candidatures pour l'accès aux formations administrées par l'Education nationale s'effectuent par le biais de dossiers qui font ensuite l'objet d'une sélection en fonction du nombre de places ouvertes. Cette sélection sur dossier est d'autant plus forte que le nombre de candidatures est élevé et le nombre de places ouvertes limité (voir point suivant sur l'attractivité des formations).

Les conditions d'accès aux formations administrées par le ministère chargé de la santé sont plus diversifiées²⁵.

-Dans la plupart des formations, les candidats sont sélectionnés en fonction des résultats obtenus à l'examen d'entrée, dont les modalités varient selon les formations. Ne sont retenus que les candidats ayant obtenu la moyenne aux épreuves proposées, même lorsque le nombre de places proposées (qu'elles soient ou non soumises à quota) excède le nombre de candidats ayant obtenu la moyenne. Inversement, si le nombre de candidats ayant obtenu la moyenne excède le nombre de places proposées, les candidats ayant obtenu les meilleures moyennes seront retenus en priorité. Les examens d'entrée sont organisés par chaque centre de formation, sauf pour les formations d'infirmier-ère, pour lesquelles trois examens sont organisés (écoles de l'AP-HP, écoles de la Croix-Rouge et autres écoles).

²⁵ Pour plus de précisions sur les conditions d'entrée en formation, voir en annexe les tableaux récapitulatifs établis par la DRASS.

-La formation de sage-femme est accessible après la première année du premier cycle des études médicales, et en fonction du classement en rang utile obtenu à l'issue de l'examen. Il s'agit en outre d'un concours national.

-Enfin la formation de masseur-kinésithérapeute constitue un cas un peu particulier puisque les deux écoles publiques pratiquent un mode de recrutement différent : concours spécifique pour l'école de l'AP-HP, sélection universitaire pour l'ENKRE par le biais d'une convention fixée avec huit universités franciliennes et déterminant pour chacune le nombre de places allouées.

Selon les formations, des dispenses d'épreuves peuvent être accordées en fonction du niveau d'étude déjà atteint ou en faveur des sportifs de haut niveau (masseur kinésithérapeute et pédicure-podologue).

Ainsi, le titulaire du DP d'aide-soignant (DPAS) n'a que deux modules à effectuer pour accéder au DP d'auxiliaire de puériculture (DPAP), et inversement.

Le titulaire du DE d'auxiliaire de vie sociale ou de la MC aide à domicile (deux formations du secteur social) a quatre modules à effectuer pour accéder au DPAP ou au DPAS sur les huit prévues. De la même façon, des dispenses de scolarité seront accordées aux auxiliaires ambulanciers vers le DPAS et le DPAP à compter de janvier 2007. Un-e étudiant-e infirmier-e ayant validé sa première année peut directement passer les épreuves du DPAS. En cas d'échec en première année, il peut être dispensé des épreuves écrites au concours d'entrée en formation de DPAS et de DPAP.

Des allègements de scolarité existent également pour accéder en 2^{ème} année d'infirmière pour les masseurs-kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les pédicures-podologues, les manipulateurs en électroradiologie médicale après examen sur module en 1^{ère} année. Les sages-femmes peuvent se présenter aux épreuves du DE d'infirmière en réalisant 15 jours de stage pratique.

Des médecins étrangers peuvent également se présenter aux épreuves du DE sous réserve d'avoir suivi deux semaines d'enseignement théorique et d'effectuer un stage de deux mois. Beaucoup de candidatures sont enregistrées mais peu de places ouvertes.

Les modalités de recrutement des élèves produisent quelques effets pervers :

-difficultés à atteindre les quotas de places en formation. C'est le cas pour la formation d'infirmier-ère : en 2003-2004, 22 % des places offertes en Ile-de-France n'ont pas été pourvues²⁶. La forte augmentation des quotas dans la région (+740 places en quatre ans) peut certes être incriminée ; mais le déficit d'étudiants dépasse largement ce chiffre : -1 435 en 2004. Pour l'année 2005-2006, la DRASS estime à 17 % le nombre de places non pourvues dans la région,

-dépenses financières non négligeables pour les candidats qui sont le plus souvent contraints de passer plusieurs concours pour augmenter leurs chances de réussite. L'inscription aux épreuves de sélection est en effet facturée par les centres de formation. D'après l'enquête menée par l'IAURIF auprès des centres de formation en 2004, les frais de sélection s'élevaient en moyenne à 65 euros pour les concours d'entrée en école d'infirmière, et jusqu'à 100 euros pour l'entrée en école d'aide-soignant,

-concurrence entre les établissements qui « remplissent » plus ou moins facilement selon leur situation géographique ou leur attractivité. Des établissements situés dans le département de Seine-Saint-Denis et également du Val de Marne et du Val d'Oise ne parviennent pas à pourvoir toutes leurs places, pour des raisons qui tiennent à leur mauvaise accessibilité ou à un environnement urbain dégradé.

²⁶ Source : Rémy Marquier, « Les étudiants en soins infirmiers en 2004 », DREES, Etudes et Résultats n°458, janvier 2006.

3.2.2.3. L'attraction des formations et le profil des « entrants » en formation

Les sources

L'attractivité des formations peut être mesurée par le rapport entre le nombre de candidats à l'entrée en formation et le nombre de places disponibles.

-Pour les formations de second cycle dispensées dans les lycées, la demande sociale des élèves scolarisés s'exprime au travers des vœux d'affectation vers une formation professionnelle. Les choix sont faits en fin de troisième et en fin de BEP et CAP. Les demandes sont traitées par l'académie d'accueil et ne concernent que les établissements publics, indépendamment de l'origine de l'élève (public, privé, apprentissage, hors académie). Les élèves peuvent exprimer jusqu'à 4 vœux par ordre de préférence, chaque vœu correspondant à une spécialité dans un établissement. Le taux d'attraction des formations représente le rapport entre le nombre de vœux de 1^{er} rang exprimés et la capacité recensée par les académies dans les lycées publics. Il peut être calculé, pour les lycées publics, par établissement, mais aussi à l'échelle d'un territoire, les candidatures multiples pouvant être repérées au moyen du numéro d'identification de l'élève. Ces données ont été transmises par les services de l'Unité lycée de la région. En revanche, on ne dispose pas d'information sur l'attractivité des formations auprès des publics de la formation professionnelle continue.

-Pour les formations de l'enseignement supérieur, les vœux d'affectation des futurs bacheliers dans les établissements publics dépendant de l'Education nationale sont enregistrés dans le cadre du dispositif RAVEL (« Recensement automatique des vœux des élèves), qui permet aussi le calcul de taux d'attraction par établissement. Des données concernant les BTS Analyses biologiques, Diététique et Opticien-lunetier et le DT Imagerie médicale et radiologie thérapeutique ont été mises à disposition du groupe de travail par la Région.

-Pour les formations administrées par le ministère chargé de la santé, qui donnent lieu à des épreuves d'admission, l'attraction pourrait également être mesurée par le rapport entre le nombre de candidats présents aux épreuves et le nombre de candidats reçus. Cependant, lorsque plusieurs examens différents sont organisés, comme c'est toujours le cas, il n'est pas possible de calculer un taux d'attractivité global pour la formation, chaque candidat pouvant s'inscrire à plusieurs examens. D'ailleurs la DREES a abandonné dans son enquête auprès des centres de formation sanitaires les questions relatives aux modalités de sélection à l'entrée en formation, en raison justement des candidatures multiples qui pouvaient conduire à des erreurs d'interprétation en termes de candidats et de candidatures entre les établissements. Des données ont été mises à disposition du groupe de travail par la DRASSIF pour l'accès à quelques formations, notamment celle d'infirmier-ère aux rentrées de septembre 2005 et février 2006, tous publics confondus.

L'attractivité des formations, mesurée par le rapport entre le nombre de candidats à l'entrée en formation et le nombre de places disponibles, constitue un indicateur intéressant des conditions de recrutement. Toutefois cet indicateur n'a pu être exploité que pour quelques formations, notamment les formations professionnelles proposées dans les lycées publics. Parmi les formations post-bac, la plus demandée est le BTS Diététique, suivi du BTS analyses biologiques. Le nombre de demandes pour le BTS Opticien-lunetier excède de près de 60 % le nombre de places disponibles. Le DT Imagerie médicale et radiologie thérapeutique, dont les capacités ont été fortement augmentées au cours des trois dernières années, ne suscite encore pas autant de candidatures.

Taux d'attraction dans les formations dispensées en lycées publics pour la rentrée 2005 – public sous statut scolaire				
	Capacités	Vœux de rang 1	Taux d'attraction	Rappel taux d'attraction francilien toutes filières confondues
CAP orthoprothésiste	12	10	83 %	173 %
CAP podio-orthésiste	12	19	158 %	173 %
BTS analyses biologiques	176	320	182 %	n.r.
BTS diététique	102	238	233 %	n.r.
BTS opticien-lunetier	160	252	158 %	n.r.
DT Imagerie médicale	185	227	123 %	n.r.

Source : rectorats / CRIF

Pour la formation d'infirmier-ère, le rapport entre le nombre de candidats présents aux épreuves d'admission dans les écoles d'Ile-de-France et le nombre de candidats admis

s'élève à 39 % à la rentrée de septembre 2005 et 29 % à la rentrée de février 2006. Toutefois ce rapport ne prend pas en compte le fait qu'un même candidat peut tenter plusieurs concours d'entrée. La DRASSIF a estimé en 2004 à environ 30 % le nombre de candidatures multiples. En retranchant du nombre total de candidatures enregistrées à la rentrée de septembre 2005 30 % de candidatures multiples, on obtient un taux d'attraction réel un peu supérieur à 2 candidats pour 1 place offerte.

Taux d'attraction dans la formation d'infirmier-ère pour les rentrées 2005-20065 – tous publics						
	Places offertes	Candidats (1)	Taux d'attraction (1)	Admissibles	Admis	En % des présents
Rentrée de septembre 2005	5 105	15 972	313 %	8 168	6 189	38,8 %
Rentrée de février 2006	1 298	5 097	393 %	2 045	1 485	29,1 %

Source : Drassif

(1)Y compris candidatures multiples

Pour l'entrée en formation d'infirmière de bloc opératoire, le nombre de candidats est inférieur au nombre de places ouvertes.

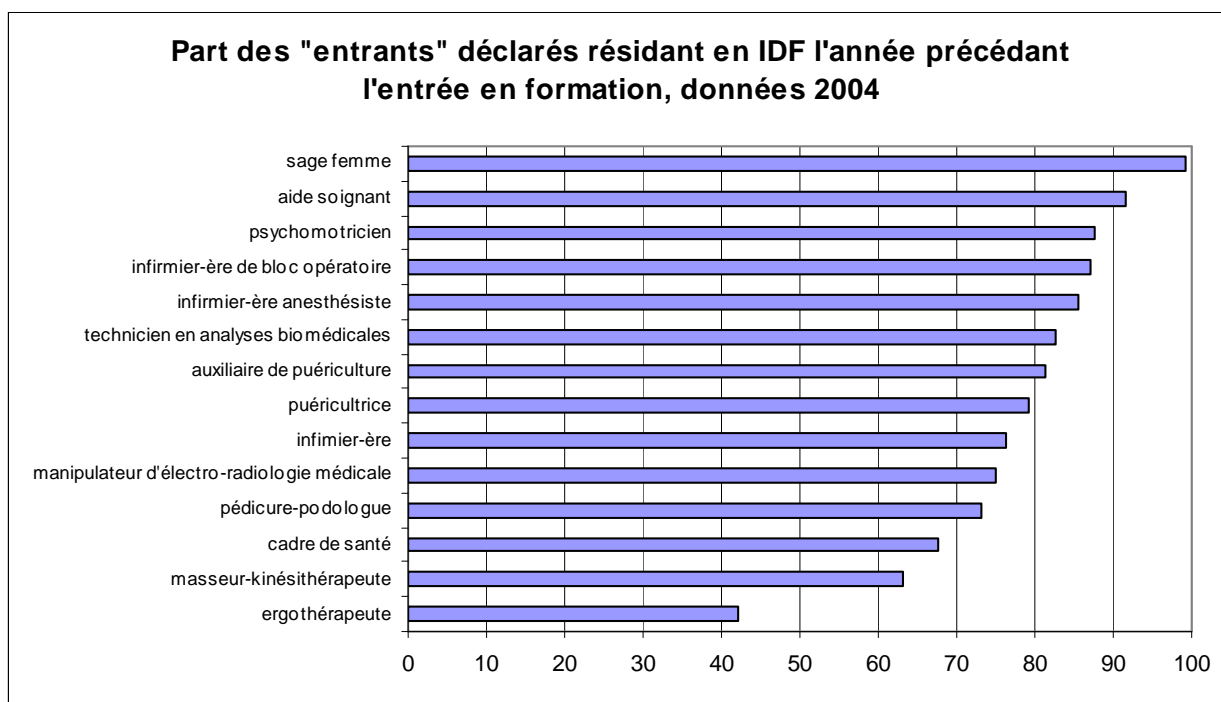
Pour les autres formations nécessitant l'organisation d'épreuves de sélection, la DRASSIF observe des taux d'attraction plus élevés :

- le nombre des candidatures pour l'entrée en formation d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture dépasse 20 000, la capacité d'accueil en 2005 étant évaluée respectivement à 3 112 et 1537 places. En dépit de moyennes très élevées aux épreuves de sélection, beaucoup de candidats ne sont donc pas reçus,
- le nombre de candidats pour le DE d'imagerie médicale est passé de 338 en 2003 à 630 en 2006, pour une capacité d'accueil de 155 places en 2005. Un candidat sur trois entre pourtant en formation, par suite des nombreux désistements de candidats ayant réussi d'autres concours,
- pour l'entrée en formation d'ergothérapeute, on recense 2545 candidats pour 276 places. Un candidat sur neuf est retenu,
- pour l'entrée en formation de pédicure-podologue, un candidat sur cinq rentre en formation mais beaucoup passent le concours par défaut, faute d'avoir pu intégrer une école de masseur-kinésithérapeute ou d'ergothérapeute,
- pour l'entrée en formation de psychomotricien, on recense 5545 candidats pour 627 places ; un candidat sur neuf est donc retenu.

Pour les formations administrées par le ministère chargé de la santé, les indicateurs extraits de l'enquête école concernant l'origine géographique et scolaire des nouveaux entrants permettent aussi d'apprécier indirectement l'attractivité des formations.

Ils font ressortir les formations dont le recrutement géographique déborde très largement l'Île-de-France : surtout ergothérapeute (seulement 42 % de résidents franciliens), masseur-kinésithérapeute (63 %) et cadre de santé (68 %). Les formations de pédicure-podologue, manipulateur d'électro-radiologie médicale et d'infirmier-ère recrutent également environ un quart de leurs élèves hors de la région. A l'inverse, plus de 9 élèves entrant en formation de sage femme et d'aide soignant habitaient déjà l'Île-de-France.

Ces écarts semblent en partie imputables à une répartition inégale de l'offre de formation en France, qui contribue à attirer en Ile-de-France des candidats issus de régions moins bien dotées²⁷.

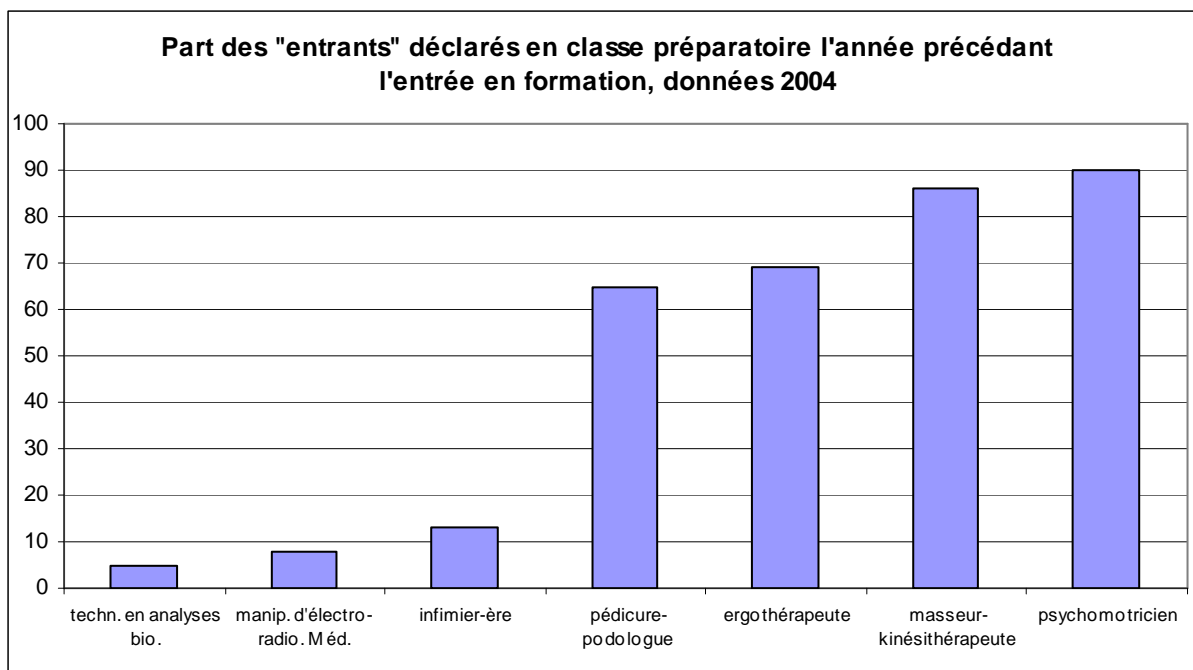


Source : Drassif enquête écoles

Les résultats de l'enquête école de la DRASSIF pour l'Ile-de-France montrent également la proportion importante d'élèves issus d'une classe préparatoire parmi les nouveaux entrants dans les formations de psychomotricien, de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute et de pédicure-podologue : plus de la moitié d'entre eux se sont déclarés dans cette situation en 2004. Ces proportions sont beaucoup plus faibles pour les formations d'infirmier-ère, de manipulateur d'électro-radiologie médicale et de technicien d'analyses biomédicales.

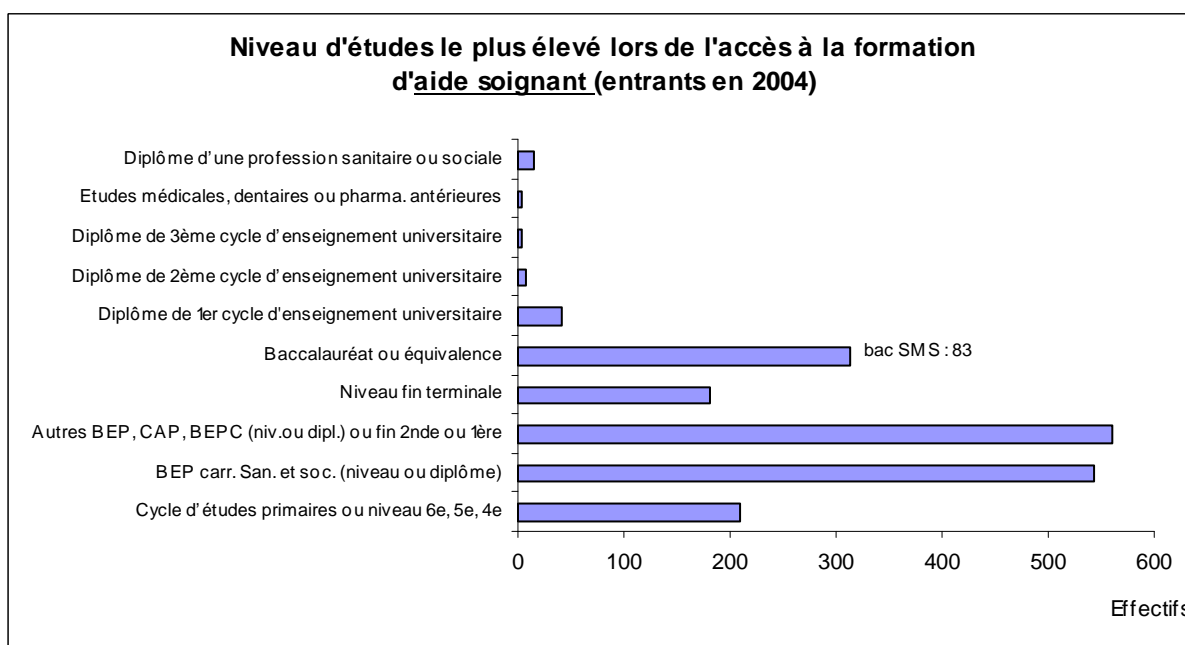
En Ile-de-France, une cinquantaine de centres de formation proposent une préparation aux concours d'entrée en formation, dont la moitié environ sont publics. Les modalités de ces préparations sont assez diverses (stages, cours du soir, 1 à deux jours par semaine ou plein temps), avec une majorité se déroulant sur une année scolaire. Délivrées gratuitement dans les établissements de l'Education nationale, ces préparations peuvent coûter jusqu'à près de 4 000 euros dans les autres écoles.

²⁷ Source : ARH, Plan régional de formation et de recrutement d'infirmières, 2002.



Source : Drassif enquête écoles

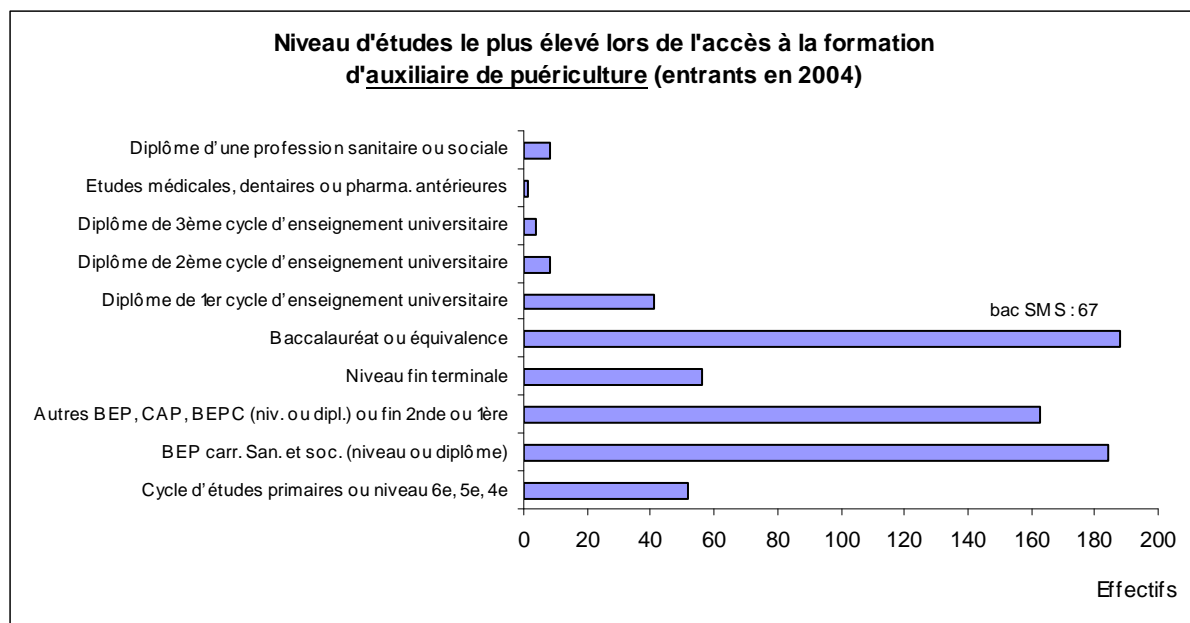
L'origine scolaire des entrants en formation d'aide-soignant en 2004 montre que si les niveaux pré-bac sont majoritaires, le BEP carrières sanitaires et sociales représente moins de 30 % des nouveaux admis. Le plus grand nombre s'est déclaré titulaire d'un autre diplôme professionnel pré-bac ou d'un niveau de second cycle. Cependant, près d'un élève sur cinq s'est déclaré à un niveau bac ou supérieur ; et parmi les élèves dont le diplôme le plus élevé est le bac, les titulaires d'un bac SMS ne sont pas les plus nombreux.



Source : Drassif enquête écoles 2004

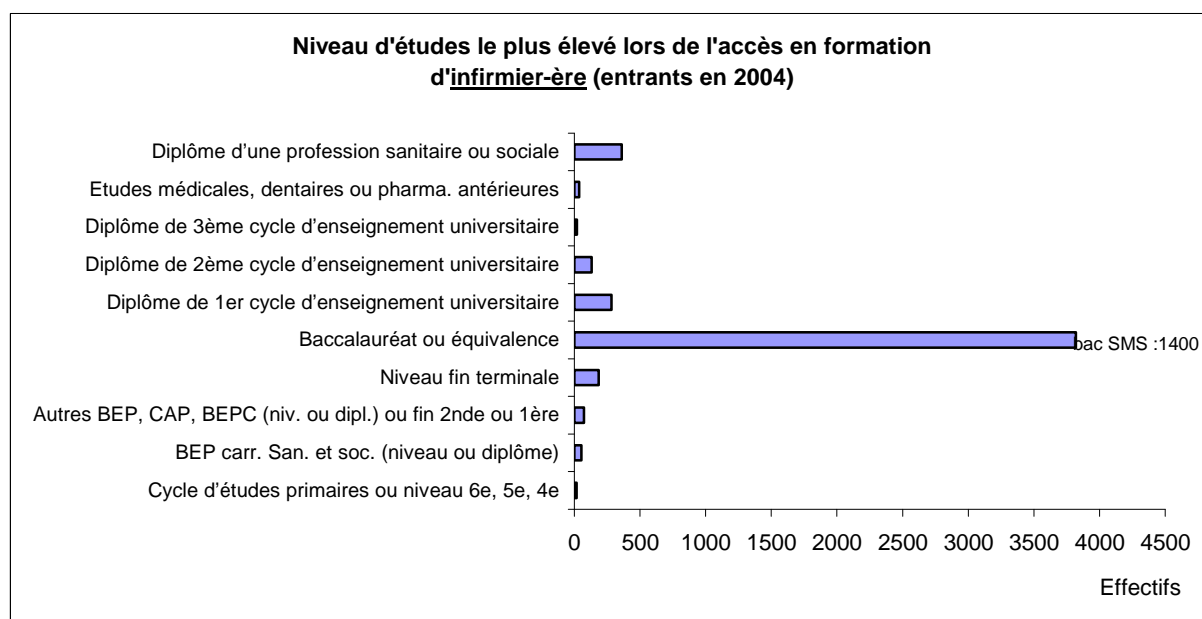
La concurrence des diplômés de niveau IV et plus est encore plus accentuée pour la formation d'auxiliaire de puériculture : un entrant sur trois s'est déclaré titulaire du bac ou

d'un niveau supérieur au bac en 2004. Pour cette formation également, les titulaires du bac SMS ne sont pas majoritaires parmi ceux dont le bac est le titre le plus élevé.



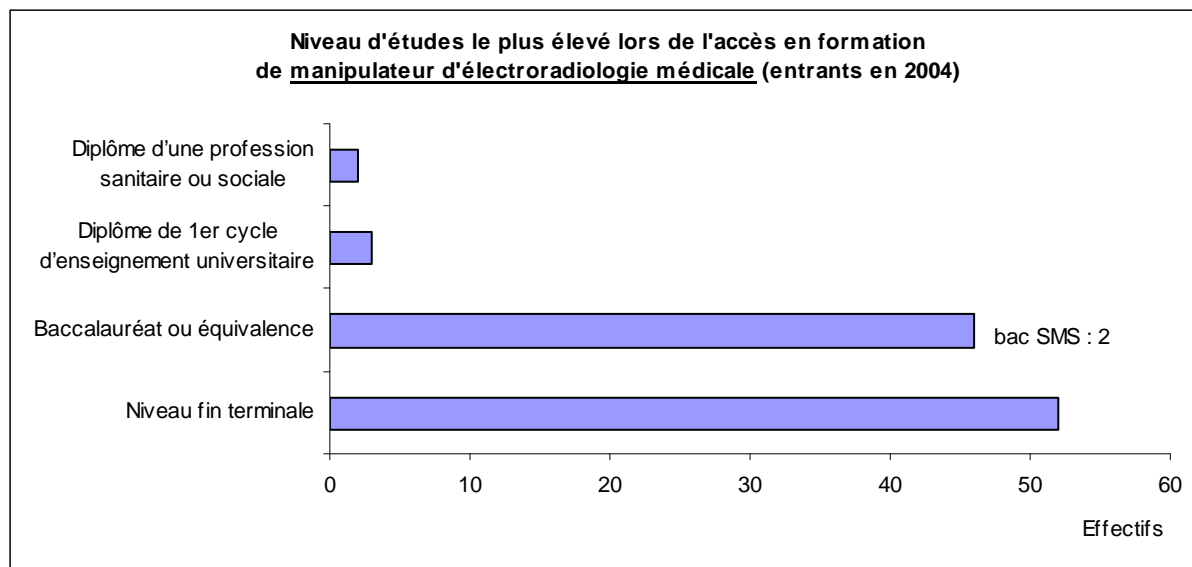
Source : Drassif enquête écoles 2004

Parmi les nouveaux entrants en formation d'infirmier-ère en 2004, un peu plus des trois quarts ont déclaré le bac comme diplôme le plus élevé ; mais 38 % seulement ont obtenu leur bac la même année que leur entrée en formation. On peut supposer que les autres étaient inscrits soit dans une classe préparatoire (13 % se sont déclarés dans cette situation l'année précédant leur entrée en formation), soit dans une autre formation qu'ils ont interrompue. 10 % des nouveaux entrants ont déclaré être déjà diplômés de l'enseignement supérieur ou avoir déjà suivi des études médicales, dentaires ou pharmaceutiques.



Source : Drassif enquête écoles 2004

Les élèves entrés en 2004 dans la formation préparant au DE de manipulateur d'électroradiologie médicale ont en grande majorité atteint le niveau du bac.



Source : Drassif enquête écoles

Sur 126 élèves entrés en formation de sage femme en 2004, 114 ont déclaré avoir obtenu le bac avant 2004, et 12 autres être déjà titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou avoir été engagés dans des études médicales antérieures.

L'enquête sur l'information des jeunes entrés en IFSI en septembre 2005 CRIPPM AHRIF-DRASSIF, premiers éléments, juin 2006

Le Centre régional de ressources pour l'optimisation du management et des organisations des établissements de santé (CRIPPM) a entrepris une enquête auprès des jeunes entrés en IFSI en septembre 2005, au cours des quinze premiers jours de leur formation (1). Son objectif était de mieux connaître les circuits d'information ayant orienté ou confirmé le choix de la filière, de façon à optimiser les actions menées dans ce sens.

Cette enquête complète les informations disponibles sur les entrants en formation d'infirmier-ère, en particulier en ce qui concerne :

- leur activité l'année précédent l'entrée en formation : 30 % se sont déclarés en emploi, dont près de la moitié dans une profession de santé, 6 % demandeurs d'emploi, et 62 % en formation (32 % en lycées, 8 % en formation préparatoire, 7 % en formation d'infirmier-ère, 7 % dans une autre formation de santé, et 8 % dans une formation d'une autre filière). Les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes à s'être déclarés en emploi ou au chômage, et les femmes nettement plus nombreuses à s'être déclarées en formation,
- leur provenance géographique : 27 % résidaient hors de l'Ile-de-France avant leur entrée en formation (21 % en province, 5 % dans les DOM TOM et 0,2 % à l'étranger), un chiffre supérieur à celui estimé dans l'enquête école 2004 de la DREES (24 %),
- la série de baccalauréat obtenu : la série SMS est la plus représentée (36,5 %) mais n'est pas majoritaire.

L'enquête apporte également des informations plus qualitatives sur les motivations des élèves. Les premiers résultats de son exploitation montrent qu'une grande majorité d'entre eux ont nourri ce projet depuis plus d'un an, et près de 46 % depuis les années de collège. Mais la différence entre hommes et femmes apparaît très marquée : la décision semble plus longuement mûrie chez les femmes.

Antériorité du choix du métier, en %	Ensemble	Hommes	Femmes
Moins d'un an	11 %	20 %	11 %
Un à trois ans	43 %	55 %	41 %
Années collège	33 %	18 %	35 %
Depuis toujours	13 %	7 %	13 %

Parmi les sources d'information mentionnées par les élèves, celles qui ressortent le plus fréquemment sont les proches (23 %), internet (14 %), les lieux d'information, de soins et les lycées (environ 10 % chacun).

Les arguments ayant le plus motivé les élèves ont principalement trait aux caractéristiques du métier (diversité, évolution, utilité), à des facteurs personnels (choix du métier, avantages matériels), et à l'assurance et la sécurité de l'emploi. En revanche, le salaire insuffisant, les horaires difficiles et la pénibilité du métier sont souvent cités comme facteurs de découragement.

(1) 4250 étudiants ont été interrogés, répartis dans 55 IFSI ; le taux de réponse au questionnaire s'établit à 95 %.

3.2.2.3. Les abandons en cours de formation

Le nombre d'élèves entrant en formation une année donnée ne donne pas une idée forcément très exacte du nombre de diplômés prévisibles au terme de la formation, en raison des possibles redoublements, mais aussi des abandons en cours de formation.

Ce dernier point préoccupe les responsables de la formation d'infirmier-ère : une étude de la DREES à l'échelle de la France entière montre que seuls 80 % des étudiants entrés en 2001 ont été diplômés en 2004, alors qu'en 2000 ils étaient 86 %²⁸. Or 7 % seulement des diplômés en 2004 ont indiqué être entrés en IFSI avant 2001, donc avoir connu un ou plusieurs redoublements. L'écart observé semble donc pour partie dû à un nombre significatif d'abandons.

En Ile-de-France, l'écart que l'on constate est au moins aussi élevé : on comptait en 2003 environ 900 diplômés de moins que d'entrants en formation trois ans plus tôt, et en 2004 environ 1 000 de moins. Une étude de la DRASSIF évalue à 65 % le nombre d'étudiants parvenant au diplôme après 3 ans de formation, et 20 % environ après un ou plusieurs redoublements. Les 15 % restant abandonnent leur formation en cours.

La proportion d'élèves entrés en formation qui obtiennent leur diplôme à l'issue de la durée normale de formation semble également assez faible dans la formation de pédicure-podologue, et dans les BTS d'analyses biologiques, d'opticien-lunetier et de diététique.

En revanche, les taux d'abandon ou d'échec sont très faibles pour les formations d'aide soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'infirmier-ère spécialisé et de cadre de santé.

Les données transmises par la DRASSIF confirment le peu d'abandons en cours de formation dans les formations autres que celles d'infirmier-ère. Le taux le plus élevé observé concerne la formation de pédicure-podologue (6 %). La proportion d'élèves qui obtiennent le diplôme à l'issue de la durée normale de formation est partout supérieure à 92 %, sauf, là encore, pour les élèves préparant le diplôme de pédicure-podologue (81 %)²⁹.

²⁸ Source : Rémy Marquier, « Les étudiants en soins infirmiers en 2004 », DREES, Etudes et Résultats n°458, janvier 2006.

²⁹ Pour plus de précision, se reporter au tableau établi par la DRASSIF en annexe 6.5.

Rapport entre le nombre d'entrants en formation et le nombre de diplômés à l'issue de la durée normale de formation

	Durée de la formation	Rapport entre le nb d'entrants en formation et le nb de diplômés à l'issue de la durée normale de formation pour les élèves entrés en :					Taux de réussite en 2003
		1999	2000	2001	2002	2003	
Aide soignant	1 an	104 %	n.r.	n.r.	104 %	107 %	97 %
Auxiliaire de puériculture	1 an	93 %	n.r.	n.r.	90 %	100 %	99 %
BTS diététique	2 ans	42 %	45 %	53 %	47 %	n.r.	72 %
BTS opticien-lunetier	2 ans	62 %	74 %	76 %	71 %	n.r.	75 %
BTS analyses biologiques	2 ans	61 %	80 %	62 %	69 %	n.r.	70 %
Infirmier-ère	3 ans	77 %	76 %	n.r.	n.r.	n.r.	94 %
Ergothérapeute	3 ans	86 %	91 %	n.r.	n.r.	n.r.	78 %
Masseur-kinésithérapeute	3 ans		81 %	n.r.	n.r.	n.r.	79 %
Pédicure podologue	3 ans	51 %	77 %	n.r.	n.r.	n.r.	97 %
Psychomotricien	3 ans	59 %	98 %	n.r.	n.r.	n.r.	92 %
Manip. d'électro-rad. méd.	3 ans	75 %	98 %	n.r.	n.r.	n.r.	86 %
DTS imagerie médicale	3 ans	89 %	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
Techn. en analyses bio.	3 ans	86 %	90 %	n.r.	n.r.	n.r.	100 %
Sage-femme	4 ans	97 %	91 %	n.r.	n.r.	n.r.	91 %

Sources : DREES, enquêtes écoles et Cereq, base de données REFLET. Les données de la base Reflet permettent de distinguer parmi les diplômés de BTS, ceux qui proviennent de la voie scolaire ; les indicateurs présentés ont été calculés pour ces élèves. Pour les formations administrées par le ministère chargé de la santé, la distinction n'est pas faite, d'où un nombre de diplômés supérieur au nombre d'élèves en formation pour la formation d'aide soignant.

Différentes explications à ces déperditions d'élèves peuvent être avancées :

- erreurs d'orientation, notamment en formation d'infirmier-ère où les stages pratiques sont l'occasion d'appréhender les difficultés du métier,
- niveau insuffisant à l'entrée en formation, et ce malgré la réussite des épreuves de sélection,
- difficultés matérielles éprouvées par les élèves en formation : ressources financières insuffisantes sans possibilité d'exercer une activité professionnelle d'appoint, les études exigeant une présence assidue ; difficulté pour trouver un logement adapté.

3.2.2.4. Les relations avec les employeurs

La plupart des formations de la filière sanitaire prévoient dans leur cursus d'importantes périodes de stage : 68 semaines de stage pour les élèves infirmier-ères (au minimum 12 semaines par an), 105 semaines « d'enseignement clinique » pour les élèves sage femme, près de 2 900 heures de stage pour les élèves manipulateurs d'électro-radiologie médicale (soit 82 semaines de 35 heures), 24 semaines pour les élèves aide soignant et auxiliaire de puériculture. Or les élèves et responsables des écoles éprouvent des difficultés pour trouver des stages satisfaisants. L'augmentation des effectifs en formation d'infirmier-ère notamment aggrave la situation, ceci dans un contexte de pénurie de personnels soignants dont découle un déficit d'encadrement.

3.3. Les formations propédeutiques aux métiers des secteurs sanitaire et social

Les formations considérées sont le BEP Carrières sanitaires et sociales et le baccalauréat technologique Sciences médico-sociales, dont la compétence relève du ministère en charge de l'éducation nationale. Ils représentent chacun plus de 9 000 élèves en formation en 2005.

Le nombre d'élèves ou apprentis préparant le BEP Carrières sanitaires et sociales s'est fortement accru depuis 2000. La progression observée entre 1999 et 2004 s'établit à 13 %, et elle s'est poursuivie en 2005 (+ 18 % entre 1999 et 2005).

Le nombre d'élèves préparant le Baccalauréat SMS n'a que faiblement augmenté sur la période 1999-2004 : + 4 %, cependant la progression se poursuit en 2005. 87 lycées publics et privés sous contrat proposent cette formation en Ile-de-France en 2005.

Les formations propédeutiques aux métiers du secteur sanitaire et social : évolution des effectifs en formation									
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004	2005
BEP CSS	eff	7 649	7 503	7 937	8 093	8 359	8 644	+ 13,0 %	9 040
BAC SMS	eff	8 363	8 267	8 084	8 105	8 291	8 722	+ 4,3 %	9 032

Sources : Education nationale / CRIF Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage

En 2005 en Île-de-France, 68 établissements préparent au BEP carrières sanitaires et sociales. Le département de Seine-Saint-Denis concentre un cinquième des effectifs et des établissements préparant ce diplôme.

Nombre d'établissements préparant au BEP carrières sanitaires et sociales et effectifs par département en 2005									
Départements	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Nombre d'établissements	7	11	8	8	7	13	8	6	68
Effectifs	1158	1210	656	1140	921	1814	1368	773	9040

Sources : Education nationale / CRIF Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage

87 lycées forment au baccalauréat technologique SMS en 2005. Le département de la Seine et Marne accueille 22% des lycées et 18% des effectifs préparant ce diplôme.

Nombre d'établissements préparant au Baccalauréat technologique Sciences médico-sociales et effectifs par département en 2005									
Départements	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Nombre d'établissements	8	19	11	8	6	17	11	7	87
Effectifs	1106	1595	1046	880	868	1465	1388	684	9032

Sources : Education nationale / CRIF Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage

La part des diplômés franciliens du BEP CSS et du baccalauréat SMS est proche du poids de la population francilienne en France métropolitaine.

Toutefois le nombre de diplômés du BEP n'a que faiblement augmenté au cours de la période 1999-2004, alors que l'on observe une forte augmentation du nombre de diplômés qu'il s'agisse des diplômés des formations sanitaires de niveaux V et IV (respectivement + 14 % et + 49 %) ou des formations sociales (respectivement +18 % et +54 %). Le nombre de diplômés du baccalauréat SMS a baissé entre 1999 et 2004, période correspondant à la forte augmentation des quotas d'entrée en formation d'infirmier-ère. Mais il augmente sensiblement en 2005 : + 9 % en un an.

Les formations propédeutiques aux métiers du secteur sanitaire et social : évolution du nombre de diplômés et part Ile-de-France / France métropolitaine									
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 1999/2004	2005
BEP CSS	eff en % / Fr	3 612 19,6	3 560 19,4	3 300 18,2	3 365 19,3	3 551 19,3	3 734 19,5 %	+ 3,4 %	3 706 18,9 %
BAC SMS	eff en % / Fr	3 273 17,0	3 195 17,8	3 295 17,6	3 094 17,7	3 029 17,5	2 990 16,8	- 8,6 %	3 263 18,0

Source : Cereq base Reflet

Le BEP Carrières sanitaires et sociales attire de nombreux élèves franciliens : le nombre de premiers voeux exprimés à l'issue de la classe de troisième est deux fois supérieur au nombre de places offertes dans les lycées publics. La demande est particulièrement forte dans les Hauts-de-Seine, à Paris et en Essonne, mais beaucoup moins dans le Val-de-Marne.

Les données concernant la demande pour le baccalauréat SMS sont plus incomplètes, car elles ne portent que sur 39 lycées publics sur les 87 lycées proposant la formation en 2005. Elles soulignent néanmoins l'attractivité de cette formation : le nombre de premiers voeux exprimés excède de 50 % le nombre de places disponibles dans ces lycées.

Les formations propédeutiques aux métiers du secteur sanitaire et social : taux d'attraction par département en 2005						
	BEP CSS			BAC SMS		
	Capacités (1)	Vœux de rang 1	Taux d'attraction	Capacités (1)	Vœux de rang 1	Taux d'attraction
Ile-de-France	3 705	7 340	198,1 %	1 137	1 687	148,4 %
Paris	108	195	180,6 %	92	164	178,3 %
Seine-et-Marne	87	96	110,3 %	109	176	161,5 %
Yvelines	71	86	121,1 %	101	155	153,5 %
Essonne	77	149	193,5 %	133	209	157,1 %
Hauts-de-Seine	80	164	205,0 %	142	223	157,0 %
Seine-Saint-Denis	174	253	145,4 %	200	292	146,0 %
Val de Marne	144	122	84,7 %	241	295	122,4 %
Val d'Oise	95	182	191,6 %	119	173	145,4 %

(1) Il s'agit des capacités observées dans les lycées publics.

Sources : Education nationale / CRIF Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage

Le baccalauréat SMS fait l'objet d'une rénovation en 2006 qui touche tant l'organisation des enseignements que leurs horaires et les contenus de formation³⁰.

Parmi les grandes caractéristiques du projet figure le renforcement des enseignements scientifiques. L'option « préparation aux concours » devient obligatoire. « Cette préparation sera assurée par le développement, dans toutes les disciplines et dans le cadre d'activités pluridisciplinaires, de démarches appropriées sur lesquelles sont fondés les tests ou épreuves de sélection pour l'entrée dans les différentes écoles »³¹.

Cette note fait également état de la création d'un nouveau BTS dans le secteur sanitaire et social à la rentrée 2007 dans la cadre d'une réorganisation de la filière Economie Familiale et Sociale.

³⁰ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Site internet Eduscol, , Note de présentation de la Rénovation de la série « sciences médico-sociales » SMS, avril 2006

³¹ *Ibid*, p. 3.

3.4. Insertion et mobilité géographique des diplômés des secteurs sanitaire et social

3.4.1. Insertion des diplômés des secteurs sanitaire et social

Compte tenu du fait que les études sur les trajectoires d'insertion des diplômés ne distinguent pas nécessairement les diplômés du sanitaire et ceux du social, cette thématique est traitée communément pour les deux secteurs.

Les sources

On dispose de peu de données sur les conditions d'insertion des diplômés des formations sanitaires et sociales à l'échelle de l'Ile-de-France.

-Les exploitations des enquêtes annuelles IVA (Insertion dans la vie active) pour l'Ile-de-France permettent de construire des indicateurs par niveaux de sortie pour les formations sanitaires et sociales dispensées en lycées : CAP prothésiste dentaire et Petite enfance, BEP Carrières sanitaires et sociales et mention complémentaire post-BEP Aide à domicile / baccalauréat professionnel Services, accueil, assistance, conseil et baccalauréat technologique Sciences médico-sociales / BTS analyses biologiques, Diététique, Opticien-lunetier, Economie sociale et familiale. Elles permettent de suivre à un niveau régional l'évolution des conditions d'insertion sept mois après la sortie de ces formations.

Source : Onisep, Conseil régional d'Ile-de-France, Formations professionnelles ou technologiques : l'insertion des lycéens franciliens, Enquête insertion dans la vie active Ile-de-France, Editions 2003 et 2004.

-Les enquêtes Génération du CEREQ (Centre d'études sur la recherche et les qualifications) permettent d'étudier les trajectoires d'entrée dans la vie active des jeunes ayant achevé leur formation initiale en 1998 et en 2001. Une extension de l'échantillon des diplômés des formations de la santé et du social a été financée par la DREES pour les enquêtes Génération de 1998 et de 2001, rendant possible la comparaison des débuts de carrière des infirmiers à ceux de jeunes issus d'autres formations initiales. Les analyses portent sur la France entière compte tenu du nombre d'observations disponibles ; les diplômés des autres formations de la santé et du social sont trop peu nombreux pour donner lieu à des exploitations spécifiques, même à l'échelle de la France entière. En revanche, cette enquête apporte une vision à plus long terme sur les conditions d'insertion des diplômés, qui ont été interrogés en 2001 et en 2003 pour ceux sortis de formation en 1998, et en 2004 pour ceux sortis de formation en 2001.

Sources : Rémy Marquier, Les débuts de carrières des infirmiers sortis de formation initiale en 1998, DREES, Document de travail n°46, avril 2005 ; Rémy Marquier, Salah Idmache, Les débuts de carrières des infirmiers diplômés en 2001, DREES, Document de travail n°59, mai 2006.

-A partir des enquêtes emploi de l'INSEE de 1999, 2000 et 2001, la DEP (Direction de l'évaluation et de la prospective) et l'OREFRA (Observatoire régional emploi-formation Rhône-Alpes) ont entrepris l'étude des liens entre diplômés et métiers sur un échantillon national de 30 000 jeunes sortis de formation initiale (voie scolaire ou apprentissage) au cours des dix années précédant l'enquête. Les résultats de ce travail, présentés sous la forme de fiches, apportent des indicateurs à l'échelle nationale pour les sortants de CAP ou BEP de la santé et pour les diplômés de niveau bac+2 du secteur santé-social.

Source : Les liens entre formations et métiers : une nouvelle lecture de la relation formation-emploi, Ministère de l'éducation nationale, Direction de l'évaluation et de la prospective, Observatoire régional emploi formation Rhône-Alpes, octobre 2004.

-En 2002 et 2003, la DRASSIF a mis en œuvre une enquête sur le devenir professionnel des étudiants diplômés des formations d'assistants de service social, d'éducateurs spécialisés, de techniciens de l'intervention sociale et familiale et de moniteurs-éducateurs. Les étudiants étaient interrogés environ 6 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête n'a pas été reconduite, en raison notamment de taux de réponse faibles.

-Enquête AFORTS (Association Française des Organismes de formation et de Recherche en Travail Social) pour les éducateurs de jeunes enfants diplômés en 2001, 2002, 2003 et 2004 (enquête nationale). Les diplômés 2002, 2003 et 2004 ont été interrogés entre trois et six mois après l'obtention du diplôme.

➤ Les enquêtes Insertion dans la vie active des lycéens de l'Education nationale

Les résultats des enquêtes Insertion dans la vie active de 1999 à 2002 montrent que **les lycéens sortant de la filière sanitaire et sociale sont, sept mois plus tard, dans une situation un peu plus favorable que la moyenne des sortants lorsqu'ils ont atteint un niveau BAC ou BTS** : ils sont plus nombreux à avoir accédé à l'emploi. La situation des sortants de niveau V apparaît moins favorable, mais elle semble s'être améliorée entre 1999 et 2002 pour cette filière.

Situation des sortants de la filière sanitaire et sociale (1)										
Indicateur d'emploi des sortants, en %	Février 1999		Février 2000		Février 2001		Février 2002		Moyenne 99-02	
	Filière sanitaire sociale	Toutes filières	Filière sanitaire sociale	Toutes filières	Filière sanitaire sociale	Toutes filières	Filière sanitaire sociale	Toutes filières	Filière sanitaire sociale	Toutes filières
Niveau										
CAP-BEP	66,6	70,3	76,6	77,9	76,1	80,4	82,2	79,6	75,4	77,1
Niveau BAC	88,1	85,5	90,5	90,2	93,3	91,4	n.r.	90,7	n.r.	89,5
Niveau BTS	86,8	88,9	94,6	91,9	96,2	94,7	94,5	89,7	93,0	91,3

(1) L'indicateur d'emploi des sortants est le rapport entre les jeunes en emploi et les sortants se présentant sur le marché du travail (jeunes en emploi + jeunes en recherche d'emploi). Sont exclus de son champ, les jeunes au service national et en inactivité.

Source : Onisep, Conseil régional d'IDF, Formations professionnelles ou technologiques : l'insertion des lycéens franciliens, Enquête insertion dans la vie active Ile-de-France, Editions 2003 et 2004.

➤ Les enquêtes Génération du CEREQ

Les résultats de l'enquête Génération 2001 menée trois ans après la sortie du système éducatif **confirment les conditions favorables de l'insertion professionnelle des diplômés de niveau bac+2 de la filière sanitaire et sociale** :

- ils ont un accès plus rapide à leur premier emploi, particulièrement rapide pour les infirmier-ères, qui sont aussi beaucoup plus aidé-e-s en cette circonstance par leur établissement de formation,
- ils sont restés plus longtemps en emploi depuis leur sortie du système éducatif,
- et sont moins nombreux à avoir quitté leur premier emploi au bout de trois ans,
- leur emploi est plus souvent stable (CDI, fonction publique) après trois ans,
- et leur rémunération un peu supérieure à celle des autres sortants.

Dans ces conditions, on comprend que l'opinion qu'ils expriment sur leur emploi actuel soit plus positive que celle des autres diplômés, en termes d'adéquation au niveau de compétence acquis et de réalisation professionnelle. Ceux qui déclarent rechercher un autre emploi sont proportionnellement nettement moins nombreux qu'en moyenne.

Au sein de la filière sanitaire et sociale, la situation des infirmier-ères apparaît encore plus favorisée que la moyenne du secteur, quel que soit l'indicateur choisi. Elle semble s'être même améliorée depuis la précédente enquête qui concernait les diplômés de 1998, avec une diminution du temps d'accès au premier emploi et une stabilité plus grande dans l'emploi occupé.

Les débuts de carrière des infirmier-ères et des autres sortants de niveau bac+2 de la santé ou du social diplômés en 2001

	Infirmier-ères	Autres bac+2 de la santé ou du social	Autres diplômés de l'enseignement supérieur
Accès au 1 ^{er} emploi par l'établissement de formation, en %	28 %	19 %	Environ 15 %
Nombre moyen de mois pour accéder au 1 ^{er} emploi	0,3	1,1	2,2
Part du temps passé en emploi	98 %	94 %	88 %
Maintien dans le 1 ^{er} emploi au bout de 12 mois, en %	80 %	67 %	61 %
Part des contrats stables (CDI, fonctionnaires) au bout de 3 ans	86 %	83 %	70 %
Salaire mensuel médian au bout de 3 ans, en euros	1 433	1 457	1 371
Opinion sur l'emploi occupé :			
-l'emploi correspond aux compétences, en %	83 %	83 %	68 %
-l'emploi permet une bonne réalisation prof., en %	77 %	71 %	56 %
-recherche d'un autre emploi, en %	10 %	16 %	23 %

Source : Rémy Marquier, Salah Idmachiche, Les débuts de carrières des infirmiers diplômés en 2001, DREES, Document de travail n°59, mai 2006 ; sur la base de l'enquête génération 2001 du Cereq.

En Ile-de-France, les infirmier-ères disposent de salaires un peu plus élevés que ceux travaillant en province : + 8 % au premier emploi, et + 6 % après trois ans. Pourtant, ils auraient plutôt tendance à quitter la région : alors que 18,3 % de la génération diplômée en 2001 travaillait en Ile-de-France en 2001, ils ne sont plus que 17,5 % à y exercer au bout de trois ans.

Une exploitation de l'extension régionale sur l'Île-de-France de l'enquête « Génération 98 » du CEREQ a été menée le Rectorat de Versailles en collaboration avec l'OREF Île-de-France (publication à paraître fin 2006).

Cette enquête propose notamment une interrogation renforcée des BEP Carrières sanitaires et sociales (250 observations).

Concernant les sortants franciliens de niveau III de la santé et du social tout d'abord, cette catégorie de sortants dans ces spécialités fait montre du temps moyen d'accès au premier emploi -séquences d'intérim, à son compte, aide familiale, salarié séquence courte et séquence longue (plus ou moins 12 mois)- hors service national, le plus court (entre 1 mois et 1 mois et demi). Leur insertion professionnelle est donc très bonne.

Une comparaison avec la province atteste d'un niveau de salaire médian comparable.

Quant aux BEP Carrières sanitaires et sociales, leur temps d'accès au premier emploi est d'un peu plus de 5 mois.

Ils semblent mieux s'insérer en Île-de-France qu'en province et bénéficient d'un salaire médian plus élevé trois ans après.

Concernant la nature de leur contrat de travail, ces diplômés étaient plus souvent en CDD que les autres sortants franciliens. Ils étaient également assez souvent en contrat emploi-jeune/contrat d'emploi solidarité ou contrat d'emploi consolidé.

Leurs employeurs sont souvent assez ciblés. Il s'agit en particulier, outre le secteur privé, des collectivités territoriales, hôpitaux, divers secteur public et de l'éducation nationale.

Ainsi, les principales familles professionnelles d'accueil des personnes en emploi trois ans après leur sortie, sont les suivantes : aides-soignants puis agents d'entretien et assistant-es maternel-les.

➤ **L'étude DEP-OREFRA³²**

Fondée sur les enquêtes « Emploi » de l'INSEE menées en 1999, 2000 et 2001, l'étude nationale DEP-OREFRA s'articule autour de deux questionnements. Le premier porte sur le devenir des diplômés et le second sur la formation d'origine de jeunes exerçant le même métier.

Parmi les jeunes Français sortis de formation initiale au cours des années 1990, les diplômés de niveau V du domaine de spécialité Santé sont proportionnellement plus nombreux que la moyenne à occuper un emploi à la date des enquêtes emploi de 1999, 2000 et 2001. Ils sont aussi plus nombreux à être employés par l'Etat ou une collectivité territoriale. La majorité (56 %) de ces jeunes exercent la profession d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture.

Les écarts à la moyenne des sortants de formation initiale sont beaucoup plus significatifs pour les diplômés de niveau Bac+2 du secteur « santé-social ». 94 % étaient en emploi à la date des enquêtes, pour une moyenne de 74 % seulement. La part de jeunes au chômage n'est que de 2 %, pour une moyenne de 16 %. Plus de la moitié de ces diplômés sont salariés du secteur public ; 70 % exercent la profession d'infirmier-ère.

La situation est la moins favorable pour les diplômés de niveau V des spécialités plurivalentes sanitaires et sociales puisque le pourcentage des jeunes en emploi est inférieur à celle de l'ensemble des enquêtés et que la part de jeunes chômeurs est plus élevée que pour la moyenne. Lorsqu'ils sont en emploi, plus d'un tiers des jeunes exercent un métier du nettoyage et des services aux personnes (dont plus de la moitié sont agents de service et de propreté ou gardiens d'immeubles), et un quart un métier de la santé (dont 88% le métier d'aides-soignants ou d'aides-puéricultrice). La moitié des jeunes exerce leur métier dans le secteur de la santé, services et assistance aux personnes.

Les débouchés professionnels des jeunes par profil de formation initiale : situation par rapport à l'emploi				
	Actifs ayant un emploi (1)	Chômeurs	Inactifs, service national	Total
Diplômés de CAP ou BEP (2) du domaine de spécialité Santé	79 %	11 %	10 %	210 enquêtés
Diplômés de CAP ou BEP (2) Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	71 %	20 %	9%	225 enquêtés
Diplômés de niveau Bac+2 du secteur « santé-social »	94 %	2 %	4 %	655 enquêtés
Ensemble des enquêtés	74 %	16 %	10 %	30 000 enquêtés

(1) à son compte ou salarié

(2) Cet intitulé recouvre les formations de niveau V

³²Les liens entre formations et métiers : une nouvelle lecture de la relation formation-emploi, Ministère de l'éducation nationale, Direction de l'évaluation et de la prospective, Observatoire régional emploi formation Rhône-Alpes, octobre 2004.

Les résultats d'analyse sont nationaux.

Les débouchés professionnels des jeunes par profil de formation initiale : situation professionnelle de ceux qui ont un emploi						
	Salariés du secteur privé		Agents Etat, coll. Territ.	Contrats aidés, stagiaires de la form. prof. (2)	Artisans, indépendants, Aides familiaux	Total
	CDI	CDD (1)				
Diplômés de CAP-BEP(3) du domaine de spécialité Santé	39 %	16 %	41 %	2 %	2 %	166 enquêtés
Diplômés de CAP ou BEP(3) Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	35%	22%	35%	7%	1%	160 enquêtés
Diplômés de niveau Bac+2 du secteur « santé-social »	27 %	5 %	55 %	0 %	13 %	616 enquêtés
Ensemble des enquêtés	58 %	17 %	15 %	6 %	4 %	22 200 enquêtés

(1) intérim inclus

(2) CES, CEC, CIE, contrat de qualification, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, emploi-jeune.

(3) Cet intitulé recouvre les formations de niveau V

Source : Les liens entre formations et métiers : une nouvelle lecture de la relation formation-emploi, Ministère de l'éducation nationale, Direction de l'évaluation et de la prospective, Observatoire régional emploi formation Rhône-Alpes, octobre 2004.

➤ Enquête AFORTS³³

80% des diplômés éducateurs de jeunes enfants de la session 2003 interrogés sont en emploi dans le trimestre qui suit l'obtention du diplôme. Il s'agit le plus souvent d'un poste d'éducateur de jeunes enfants. Les principaux employeurs des EJE enquêtés sont les organismes privés à but non lucratif (association, fondation) (39%) mais aussi les communes (36,5%).

En 2004, « près de quatre diplômés sur cinq ont rejoint une structure de la petite enfance dédiée à l'accueil en relais des parents : crèche ; centre multi-accueil ; halte-garderie ; jardins d'enfants. Les crèches collectives s'affirment un peu plus comme un débouché important pour les jeunes diplômés »³⁴.

En termes de situation professionnelle, la part des jeunes diplômés en contrat à durée indéterminée au moment de l'enquête a chuté. Elle est en effet passée de 51% en 2001 à 31% en 2004 au profit des emplois à durée déterminée dont la part a augmenté de 19 points sur la période pour atteindre 60%.

En 2004, plus des trois quarts des éducateurs de jeunes enfants récemment diplômés travaillent à temps plein.

³³ AFORTS (Association Française des Organismes de formation et de Recherche en Travail Social), Enquête sur l'insertion professionnelle des éducateurs de jeunes enfants diplômés entre 2001 et 2004, site internet AFORTS.

³⁴ *Ibid.*, p. 8.

3.4.2. Mobilité géographique des diplômés

Une exploitation de l'extension régionale sur l'Île-de-France de l'enquête « Génération 98 » du CEREQ a été menée le Rectorat de Versailles en collaboration avec l'OREF Île-de-France (publication à paraître fin 2006).

La mobilité géographique hors Île-de-France est élevée pour les sortants de niveau III de la santé et du social puisque près d'un tiers d'entre eux quittent la région une fois le diplôme délivré.

4. L'emploi dans les professions sanitaires et sociales

Les sources utilisées

La principale source utilisée est le recensement de la population. Bien qu'ancienne, cette source a été considérée comme la plus pertinente car :

- les variables sur l'emploi sont nombreuses (professions occupées, âge, sexe, niveau de formation, secteur d'activité employeur, conditions de travail, localisation du lieu de travail à la commune...), concernent à la fois les salariés et les non salariés.

- le recensement permet d'avoir des éléments exhaustifs, homogènes et comparables pour chaque type de profession. D'autre part, l'utilisation de cette nomenclature permettra de rapprocher les résultats de ce diagnostic d'autres démarches entreprises dans le cadre de l'élaboration du schéma régional des formations.

Les données analysées ici sont donc essentiellement issues de l'exploitation complémentaire des recensements de la population de 1990 et 1999. Elles concernent les actifs au lieu de travail c'est à dire les personnes occupant un emploi situé en Ile-de-France.

Les professions paramédicales et sociales analysées sont identifiées à partir de la nomenclature des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles), utilisée dans toutes les statistiques publiques de l'emploi (notamment les statistiques de l'INSEE). Grâce à cette entrée, certaines professions sont clairement identifiées (sages-femmes, puéricultrices, professions d'infirmiers)³⁵. Pour d'autres, l'entrée est très générale et rassemble de nombreux métiers : la PCS aides-soignants-auxiliaires de puériculture-Aides médico-psychologique (AMP) ou celle des assistantes maternelles-gardes d'enfant-auxiliaires de vie par exemple ne permettent pas de disposer d'éléments à un niveau plus fin. Ainsi, dans la suite du document, les AMP, ne pouvant être dissociées des aides-soignants et auxiliaires de puériculture, seront comptabilisées parmi les professions sanitaires alors qu'elles font parties des professions sociales.

Il existe pour l'avenir une nouvelle grille de PCS qui permettra une entrée plus fine pour certaines professions.

Les publications de la DREES sur les professions de santé établies à partir du répertoire ADELI sont la seconde source utilisée. Le ministère de la Santé, à partir des données contenues dans le répertoire ADELI³⁶, a la possibilité de disposer d'informations annuelles et récentes sur les professions de santé réglementées.

L'enquête sur les postes vacants dans le champ des professions paramédicales des établissements de santé d'Ile-de-France de l'ARH et la CRAMIF a également été mobilisée afin de disposer d'indicateurs chiffrés sur les manques de professionnels dans les établissements franciliens. Seules quelques professions sanitaires sont couvertes par cette enquête (infirmier anesthésiste DE, infirmier de bloc opératoire DE, infirmier, cadres infirmier, aide-soignant, sage-femme, puéricultrice, manipulateur en électroradiologie médicale, masseur kinésithérapeute).

Les autres sources existantes ne sont pas sans intérêt mais ne permettent que des entrées parcellaires et couvrent uniquement une partie du champ soit en terme de secteurs d'activité, de métiers... Les professions sont identifiées à partir de nomenclatures distinctes, chaque source est élaborée à des dates et à une périodicité différentes... De plus, de nombreuses sources sont des enquêtes, la fiabilité des résultats dépendant du taux de réponse, des redressements effectués... L'ensemble de ces caractéristiques rendent ainsi impossible tous rapprochements ou comparaisons des données et ne permettent pas d'élaborer une vue globale de l'exercice d'une profession paramédicale ou sociale. Néanmoins, afin de disposer d'éléments supplémentaires sur les professions sociales, les données du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), recensant les fonctionnaires des collectivités territoriales et établissements publics de petite et grande couronne au 01/01/2000, ont été utilisées.

4.1. Un important potentiel d'emploi pour l'économie régionale

Outre les fonctions essentielles assurées par les professions sanitaires et sociales pour la qualité de vie des franciliens, ces dernières représentent un potentiel d'emploi non négligeable pour la région : elles concentrent plus de 6% de l'emploi régional et la quasi-totalité des professions retenues connaît une croissance soutenue de l'emploi.

³⁵ Voir Annexe 6 pour disposer de la composition en professions de chaque PCS.

³⁶ Les professions de santé réglementées ont l'obligation de s'inscrire auprès des DDASS lors de leur installation dans un département, qu'elles exercent une activité salariée ou libérale.

Trois groupes de professions rassemblent plus de 50 000 emplois : les assistantes maternelles-auxiliaires de vie, les aides-soignants-auxiliaires de puéricultures-aides médico-psychologique (AMP) et les infirmiers.

Les éducateurs, avec plus de 21 000 emplois représentent le principal groupe de professions sociales. Les autres professions sanitaires et sociales rassemblent moins de 10 000 emplois.

Effectifs et poids dans l'emploi régional des professions sanitaires et sociales		
	Effectifs en 1999	Poids dans l'emploi régional
<i>Ensemble des infirmiers</i>	63 500	1,3%
Dont infirmiers spécialisés	5 500	0,1%
Dont infirmiers en soins généraux	53 200	1,1%
Dont infirmiers libéraux	4 800	0,1%
Cadres de santé	9 300	0,2%
Puéricultrices	3 300	0,1%
Sages-femmes	2 300	0,1%
Spécialistes de la rééducation et diététiciens	20 200	0,4%
Techniciens médicaux	14 600	0,3%
Spécialistes de l'appareillage médical	8 300	0,2%
Préparateurs en pharmacie	7 700	0,2%
Aide-soignants, auxiliaires de puéricultures, AMP	72 000	1,4%
Ambulanciers salariés	4 200	0,1%
Ensemble des professions sanitaires	205 400	4.1%
Assistants maternelles-gardes d'enfant-auxiliaires de vie	83 700	1,7%
Assistants sociaux	9 800	0,2%
Educateurs	21 400	0,4%
Conseillers familiaux	2 500	0,0%
Ensemble des professions sociales	117 400	2.4%
Ensemble des professions analysées	322 800	6.5%

Source : Insee, Recensement de la population au 1/4, 1999

La situation des professions sanitaires réglementées en Ile-de-France

	Nombre de professionnels en 2005 en Ile-de-France	Part des professionnels libéraux en 2005	Taux d'évolution annuel moyen entre 2001-2005	Densité de professionnels pour 100 000 habitants en Ile-de-France	Densité de professionnels pour 100 000 habitants en France
Infirmiers	77 494	9%	+3%	686	747
Sages-femmes	2 918	16%	+2%	99	114
Manipulateurs radio	5 309	0%	+2%	47	40
Masseurs-kinésithérapeutes	12 219	78%	+1%	108	100
Psychomotriciens	1 482	11%	+7%	13	10
Pédicures-podologues	2 607	98%	+3%	23	17
Ergothérapeutes	1 159	1%	+7%	10	9
Orthophonistes	3 605	82%	+2%	32	26
Orthoptistes	639	83%	-30%	6	4
Audio-prothésistes	296	24%	+7%	3	3
Opticiens-lunetiers	3 699	22%	+9%	33	25

Source : ADELI 2001 et 2005

Les infirmiers présentent le volume d'emplois le plus important. Viennent ensuite les masseurs-kinésithérapeutes (12 000 emplois) et les manipulateurs en électro-radiologie médicale (5 000 emplois). La part des professionnels libéraux est élevée pour les masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes et les pédicures podologues.

A l'exception des orthoptistes qui connaissent une baisse de 30% de leur volume d'emploi (la situation est identique en Ile-de-France et sur le reste du territoire et concerne les orthoptistes salariés), toutes les professions sanitaires réglementées connaissent une évolution positive de l'emploi au cours des dernières années : entre 1% à 3% de croissance annuelle de l'emploi pour la majorité des professions et de l'ordre de 7% pour les psychomotriciens, ergothérapeutes, audio-prothésistes et opticiens-lunetiers.

Au sein des professionnels infirmiers, il est possible de distinguer les infirmiers libéraux qui présentent des caractéristiques spécifiques. Contrairement aux infirmiers salariés, ils subissent une baisse de l'emploi significative et perdent chaque année 1.7% d'emplois alors que les emplois se développent en France (+9% par an). Les baisses sont particulièrement fortes dans les Hauts-de-Seine (-8%) et l'Essonne (-6%). Les professionnels libéraux sont par contre plus nombreux en 2005 qu'en 2001 dans le Val de Marne (+3%) et le Val d'Oise (+7%).

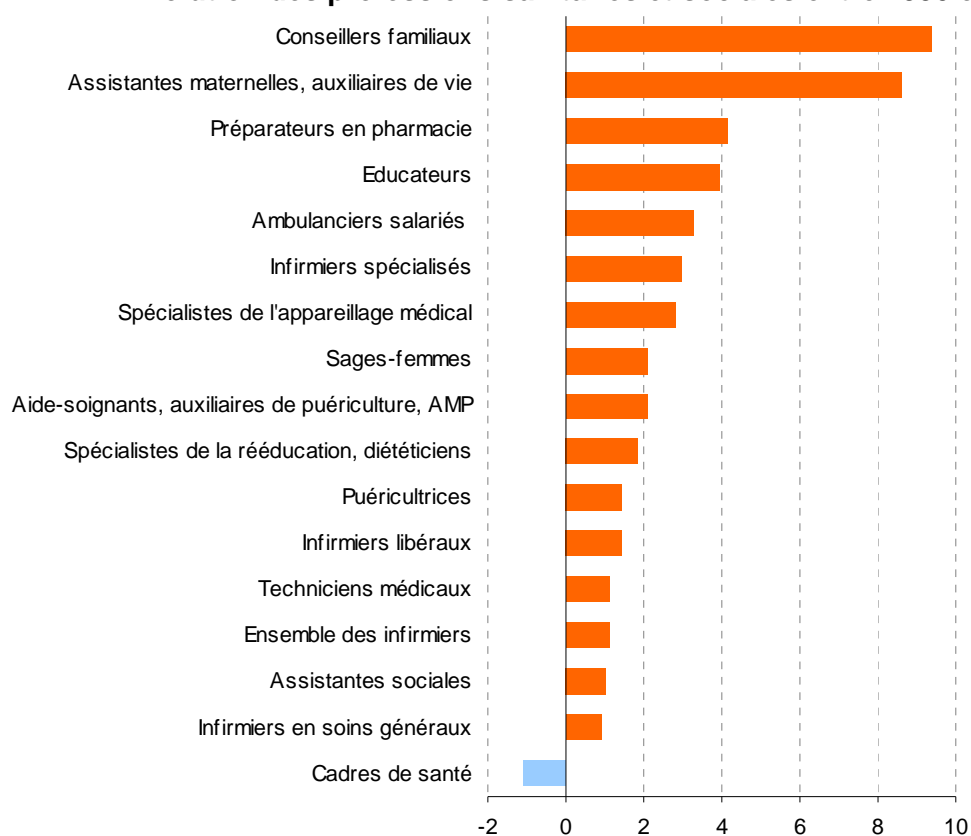
Pour la majorité des professions, la croissance de l'emploi est de l'ordre de 1% à 4% de gains annuels durant les années 1990.

Les développements d'emplois sont particulièrement élevés pour les professions sociales : croissance supérieure à 8% par an pour les assistantes maternelles-auxiliaires de vie et les conseillers familiaux, de l'ordre de +4% par an pour les éducateurs. Les assistants de service social connaissent une croissance plus modérée de leurs effectifs (1% de croissance annuelle).

Les évolutions observées tout au long des années 1990 semblent s'être poursuivies sur la période récente pour la majorité des professions analysées³⁷.

Dans ce contexte de création d'emplois, toutes les professions sanitaires et sociales (hormis les éducateurs) ont connu une croissance plus faible en Ile-de-France que dans les autres régions françaises.

Evolution des professions sanitaires et sociales entre 1990 et 1999³⁸



Source : Insee, Recensement de la population au 1/4 1990, 1999

³⁷ Ceci nous est confirmé pour les professions de santé réglementées par les statistiques ADELI (voir encadré ci-dessus). S'il n'est pas possible de rapprocher les volumes d'emploi, les sources étant construites de manière différente, les évolutions et les données en structure peuvent être complémentaires. Pour les autres professions, les données récentes et relativement exhaustives sont inexistantes. Cependant, l'évolution de l'emploi dans les principaux secteurs d'activité employeurs – santé et action sociale – est un indicateur du dynamisme de ces professions : ainsi l'emploi salarié, hors secteur public a progressé de 10% entre 2000 et 2004 dans le secteur de la santé et de l'action sociale (source : Unedic).

³⁸ La profession cadres de santé connaît une baisse de l'emploi durant les années 1990 mais ceci n'est pas la conséquence d'un manque de dynamisme des professions d'encadrement. Ces derniers peuvent être classés au sein de l'intitulé de leur profession d'origine (infirmier, puéricultrice...) notamment dans les établissements privés.

Les professions sociales dans les collectivités territoriales franciliennes (hors Paris)

Ensemble petite et grande couronne	Effectifs titulaires et stagiaires au 01/01/2000	Taux de féminisation	Age moyen	% fonctionnaires âgés de			% cumulés de fonctionnaires atteignant 60 ans au moins en			
				Moins de 30 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	2003	2006	2009	2012
Filière sociale	18 805	97.5%	42 ans et 5 mois	9.2	66.5	26.9	8.8	16.9	26.9	37.8
Conseillers socio-éducatifs	645	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr
Assistants socio-éducatifs	3 775	92.2%	38 ans	18.4	72.6	9	2.2	4.5	9	15.4
Educateurs de jeunes enfants	1 913	98.5%	37 ans et 7 mois	17.7	74.3	7.9	1.5	3.6	7.9	12.8
Moniteurs-éducateurs	14	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr
Agents sociaux	3 287	99.2%	44 ans	6.3	63.4	30.4	10.5	19.3	30.4	41.9
Agents spécialisés des écoles maternelles	9 172	99.7%	44 ans et 2 mois	5.3	63.8	30.9	11.2	19.7	30.9	42.3

Source : Fonction publique territoriale, perspectives démographiques CNFPT-CNRACL septembre 2001

Les professions sociales ne disposent pas du même système de suivi que les professions sanitaires. Les seules données régionales permettant d'identifier les professions sociales à un niveau relativement fin sont celles issues du CNFPT et des centres de gestion (Centre Interdépartemental petite couronne, CIG grande couronne et centre départemental de gestion de la Seine et Marne)

Les données présentées dans le tableau ci-dessus concernent les fonctionnaires titulaires et stagiaires des collectivités territoriales affiliées aux centres de gestion d'Ile-de-France et ne comprennent donc pas les effectifs parisiens (selon le recensement de la population de 1999, entre 1/5 et 1/3 des professions sociales travaillent à Paris, sans qu'il soit possible de distinguer celles travaillant pour la collectivité ou un établissement public de celles qui sont employées par un autre type de structure).

Plus de 18 800 fonctionnaires territoriaux exercent une profession sociale en petite et grande couronne au 01/01/2000. La moitié exerce une fonction d'agents spécialisés des écoles maternelles. Les deux autres principaux postes d'emploi sont les assistants socio-éducatifs (assistant social, éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale...) et les agents sociaux (conseiller social, technicienne de l'intervention sociale et familiale assistante maternelle permanente...).

Ces emplois sont très majoritairement occupés par des femmes. L'âge moyen des professionnels est légèrement plus élevé pour les fonctionnaires de la filière sociale que pour l'ensemble des fonctionnaires territoriaux travaillant en petite ou grande couronne (plus de 42 ans pour la filière sociale contre un peu plus de 41 ans pour l'ensemble des fonctionnaires). L'âge moyen est particulièrement élevé pour les agents sociaux et agents spécialisés des écoles maternelles (plus de 44 ans). Ainsi, plus de 40% des agents sociaux et agents spécialisés des écoles maternelles auront atteint l'âge de 60 ans en 2015.

4.2. Localisation des emplois en Ile-de-France et densité de professionnels : d'importantes disparités infra-régionales

Les emplois sanitaires et sociaux se situent dans les communes les plus peuplées d'Ile-de-France, notamment en zone dense et dans les principaux centres urbains de grande couronne (villes préfecture, sous-préfecture, principales communes des villes nouvelles...).

Les professionnels paramédicaux libéraux ont une géographie moins concentrée que celle des salariés, cette dernière étant marquée par l'implantation des principaux établissements sanitaires.

Paris est le principal lieu de travail pour une majorité des professions paramédicales et sociales. C'est notamment le cas des assistants de service social, cadres de santé, infirmiers spécialisés, infirmiers en soins généraux, spécialistes de l'appareillage médical indépendants et salariés, techniciens médicaux qui sont plus du tiers à travailler à Paris.

Certaines professions sont plus présentes dans les départements de grande couronne tels les conseillers familiaux, éducateurs, spécialistes de la rééducation libéraux ou salariés, ambulanciers, préparateurs en pharmacie, infirmiers libéraux et assistantes maternelles-gardes d'enfant-auxiliaires de vie : entre 37% et près de la moitié des professionnels exercent en grande couronne.

La situation des départements de petite couronne est plus hétérogène, la Seine Saint-Denis représentant un poids de professionnels généralement plus faible que les départements des Hauts-de-Seine et du Val de Marne (excepté pour les ambulanciers et les conseillers familiaux).

Une grande partie des professions paramédicales ainsi que les assistantes sociales sont bien implantées en Ile-de-France et ont des densités de professionnels pour 100 000 habitants supérieures à celles connues sur le reste du territoire français.

Sept professions ont une densité plus faible en Ile-de-France : les infirmiers libéraux, les ambulanciers et toutes les professions sociales hormis les assistantes sociales.

Pour les professions déficitaires en Ile-de-France, certains départements franciliens connaissent des densités encore plus faibles que la moyenne régionale, par exemple :

- la densité d'éducateurs tombe à 166 professionnels pour 100 000 habitants en Seine Saint-Denis (contre 196 au niveau régional)
- les départements de petite couronne ont une densité d'infirmiers libéraux de 36 professionnels pour 100 000 habitants, elle est de 44 en Ile-de-France, 90 dans les autres régions françaises
- la densité régionale des sages-femmes est tirée vers le haut par celle de Paris et des Hauts-de-Seine connaissant des densités de 30 sages femmes pour 100 000 habitants, la densité des autres départements variant de 16 dans les Yvelines à 20 en Essonne,
- Pour les professions d'assistantes maternelles-gardes d'enfants et auxiliaires de vie, la Seine Saint-Denis, le Val de Marne, Paris et le Val d'Oise présentent des densités plus faibles que la moyenne régionale (respectivement 538, 648, 717 et 739 professionnelles pour 100 000 habitants).

Densité de professionnels pour 100 000 habitants et poids de l'Ile-de-France dans l'emploi			
	Densité de professionnels pour 100 000 habitants Ile-de-France	Densité de professionnels pour 100 000 habitants Autres régions	Poids de l'Ile-de-France dans l'emploi national³⁹
Infirmiers spécialisés	50	42	22%
Infirmiers en soins généraux salariés	455	427	20%
Infirmiers libéraux	44	90	10%
Cadres de santé	85	63	24%
Puéricultrices	30	25	21%
Sages-femmes	21	23	17%
Spécialistes de la rééducation et diététiciens, salariés	76	58	23%
Spécialistes de la rééducation et pédicures, libéraux	108	88	22%
Techniciens médicaux	133	105	23%
Spécialistes de l'appareillage médical, salariés	52	37	24%
Spécialistes de l'appareillage médical, libéraux	24	24	19%
Préparateurs en pharmacie	71	87	16%
Assistantes sociales	90	74	22%
Educateurs	196	230	16%
Conseillers familiaux	23	25	17%
Aide-soignants-auxiliaires de puéricultures-AMP	657	650	19%
Ambulanciers salariés	38	62	12%
Assistantes maternelles-gardes d'enfant-auxiliaires de vie	764	967	15%

Source : Insee, Recensement de la population, sondage au ¼, 1999

Les professions présentant une densité de professionnels plus faible en Ile-de-France que sur le reste du territoire français sont surlignées en bleu

Des disparités territoriales de même ampleur peuvent également exister pour des professions présentant une densité régionale de professionnels plus élevée en Ile-de-France. Du fait que Paris, les Hauts-de-Seine et le Val de Marne disposent d'importants établissements sanitaires, ces départements tirent la densité régionale vers le haut alors que celle des autres départements franciliens est souvent de même niveau voire plus basse que la densité des autres régions françaises : c'est le cas des infirmiers en soins généraux ou spécialisés, cadres de santé, aides-soignants-auxiliaires de puéricultures et AMP, techniciens médicaux et des spécialistes de l'appareillage médical salariés. Ainsi, la Seine Saint-Denis se retrouve confrontée au même profil que les départements de grande couronne alors qu'elle concentre 13% des habitants de la région (les départements de grande couronne accueillant chacun 10% des habitants franciliens, hormis les Yvelines qui en accueillent 12%).

Les professionnels libéraux privilégient une installation à Paris et à l'ouest de l'agglomération et la Seine Saint-Denis présente toujours les densités de professionnels libéraux les plus basses.

³⁹ Pour rappel, l'Ile-de-France regroupe 19% des habitants et 22% des emplois français.

La localisation de la profession d'assistantes de service social répond à un schéma différent : Paris avec une densité de professionnels de 148 pour 100 000 habitants tire toujours la densité régionale vers le haut ; les départements de petite couronne présentent un profil similaire avec une densité légèrement plus faible que la moyenne régionale (ce qui ne signifie pas que des déséquilibres communaux n'existent pas). Les départements de grande couronne sont nettement moins bien dotés avec des densités variant de 56 professionnelles dans le Val d'Oise à 78 dans les Yvelines.

4.3. Conditions d'emploi et caractéristiques des professionnels

4.3.1. Statuts et conditions de travail

Quatre professions peuvent s'exercer sous statut libéral :

- les sages-femmes (6% des emplois de la profession)
- les infirmiers (7% des emplois)
- les spécialistes de l'appareillage médical (près du tiers des emplois)
- les spécialistes de la rééducation (59% des emplois)

Les établissements de la fonction publique (notamment les hôpitaux et les collectivités territoriales) sont le principal employeur des salariés :

- des professions sociales : 55% des assistantes sociales sont titulaires de la fonction publique. Les conseillers familiaux et les éducateurs sont également 32% et 25% à être fonctionnaires.
- La fonction publique est prépondérante pour les cadres de santé (72% des emplois), puéricultrices (71%), infirmiers en soins généraux ou spécialisés (58%), sages-femmes (52%), aides soignants-auxiliaires de puéricultures et AMP (52%) et les techniciens médicaux (42%)⁴⁰

Les conditions de travail proposées aux professions paramédicales et sociales sont stables, les salariés du secteur privé étant essentiellement en CDI. Les contrats temporaires (CDD, intérim, emplois aidés et apprentis) concernent peu ces professions. Quelques professions ont un recours aux contrats courts proche de la moyenne régionale ou légèrement supérieur (13% des salariés sont en contrats courts en Ile-de-France) : les sages-femmes (12%), ambulanciers (12%), spécialistes de l'appareillage médical (14%), conseillers familiaux (14%), éducateurs (16%), assistantes maternelles-gardes d'enfant et auxiliaires de vie (18%) et les préparateurs en pharmacie (19%). Pour certaines professions, les contrats courts sont sur-représentés du fait du poids des contrats d'apprentissage : c'est le cas des préparateurs en pharmacie (8% des emplois sont occupés par des apprentis), des spécialistes de l'appareillage médical (6% des salariés).

Le temps travaillé est également un élément à prendre en compte pour évaluer le nombre de professionnels nécessaires pour effectuer un certain volume d'activité.

Les professions exercées en libéral ont peu recours au temps partiel (6% des emplois de spécialistes de l'appareillage médical, 12% des infirmiers libéraux et 16% des spécialistes de la rééducation).

Pour la majorité des professions sanitaires et sociales, les emplois à temps partiel sont nettement plus développés : entre 18% et 23% pour les infirmiers en soins généraux ou spécialisés, techniciens médicaux et plus du quart des emplois de sages-femmes, conseillers familiaux, préparateurs en pharmacie, puéricultrices, assistantes de services

⁴⁰ Pour rappel, toutes professions confondues, 1 emploi sur 5 est un emploi de la fonction publique en Ile-de-France

social, assistantes maternelles – auxiliaires de vie (30%) et les spécialistes de la rééducation (35%).

Seules deux professions paramédicales salariées sont peu concernées par les contrats à temps partiel (les ambulanciers : 6% et les cadres de santé : 9%)⁴¹.

4.3.2. Principaux secteurs d'activité employeurs

Les professions sanitaires travaillent essentiellement dans le secteur de la santé, notamment les activités hospitalières (à plus de 80% pour les sages-femmes, les infirmiers, les techniciens médicaux, les ambulanciers). Les spécialistes de la rééducation, les puéricultrices et les cadres de santé travaillent également pour une part non négligeable dans le secteur de l'action sociale (plus de 20% des effectifs pour les 2 premières professions et 10% pour les cadres de santé).

Les professions de spécialistes de l'appareillage médical et les préparateurs en pharmacie ne répondent pas à cette description : pour les premiers, les principaux secteurs d'activité sont le commerce optique et l'industrie (équipements électriques et électroniques). Les préparateurs en pharmacie travaillent en grande majorité dans le commerce de produits pharmaceutiques.

Les professions sociales sont employées par des établissements de l'action sociale et l'administration publique⁴². Les assistantes maternelles et auxiliaires de vie travaillent en premier lieu au sein des établissements de l'action sociale (crèches et aide à domicile) et dans une moindre mesure directement pour des particuliers ou au sein de l'administration publique.

Quel que soit la profession considérée, les activités de santé, d'action sociale ou l'administration publique ne sont jamais les seuls employeurs des professions sanitaires ou sociales. Les autres secteurs d'activité (éducation, industrie, commerce...) emploient toujours au moins 10% des effectifs d'une profession.

4.3.3. Profils des personnes exerçant une profession sanitaire ou sociale

- **Des emplois essentiellement féminins**

La quasi-totalité des professions sanitaires et sociales sont essentiellement assurées par des femmes. La forte présence des femmes dans l'emploi est l'un des facteurs explicatifs du développement des contrats à temps partiel.

Les hommes sont plus présents au sein de quelques professions : ils occupent entre 20% et 30% des emplois de techniciens médicaux et d'éducateurs spécialisés ; ils occupent 44% des emplois de spécialistes de la rééducation et diététiciens libéraux ; ils sont même majoritaires parmi les spécialistes de l'appareillage médical (56% des salariés et 77% des libéraux) et les ambulanciers (3/4 des emplois).

- **Niveau de formation des personnes en emploi**

Les professions sanitaires sont occupées par des personnes possédant un diplôme de niveau III ou plus : c'est le cas des cadres de santé, infirmiers, puéricultrices, sages-femmes, techniciens médicaux, spécialistes de la rééducation et diététiciens. Pour les spécialistes de l'appareillage médical, le niveau de formation des actifs s'échelonne du niveau V à III. Les niveaux V et IV sont prédominants pour les emplois de préparateurs en pharmacie.

Les professions présentant les niveaux de formation les plus bas (niveau V et en dessous) sont les ambulanciers, assistantes maternelles-gardes d'enfant-auxiliaires de vie et les aides-soignants-auxiliaires de puéricultures et AMP. Pour ces derniers, la présence de

⁴¹ Au niveau régional, 14% des salariés ont un contrat de travail à temps partiel.

⁴² Comprenant les collectivités territoriales et l'administration centrale.

professionnels ne possédant pas de diplôme de niveau V ou plus est un indicateur du recours élevé à des « faisant-fonction ».

Les professions sociales sont essentiellement occupées par des personnes ayant un diplôme de niveau III ou plus. Le niveau IV est également présent pour les éducateurs (la profession regroupant tous les types d'éducateurs, notamment les moniteurs-éducateurs...).

- **Structure par âge**

La problématique du vieillissement de la population se pose pour de nombreuses professions. A titre de repère, 37% des personnes travaillant en Ile-de-France avaient plus de 45 ans en 1999.

Les professions paramédicales ayant la structure par âge la plus vieillissante sont : les spécialistes de la rééducation et diététiciens (37% des salariés et 40% des libéraux avaient plus de 45 ans en 1999), les spécialistes de l'appareillage médical libéraux (43%), les infirmiers libéraux (44%), les cadres de santé (53%).

Les professions présentant une structure par âge relativement jeune en 1999 sont les spécialistes de l'appareillage médical salariés (seuls 18% des salariés ont plus de 45 ans), les préparateurs en pharmacie (1/4 ont plus de 45 ans), les aides-soignants, AMP et auxiliaires de puéricultures (1/4 des personnes en emploi ont plus de 45 ans), les ambulanciers (21%), les conseillers familiaux (23%) et les éducateurs (24%).

4.4. Eléments de prospective sur l'emploi

4.4.1 Indicateurs des difficultés de recrutement de professionnels

Les difficultés de recrutement touchent l'ensemble des professions sanitaires et sociales et ont des causes multiples, chaque profession ayant ses spécificités et propres logiques.

De nombreuses actions ont été mises en place depuis le début des années 2000 et la pénurie ne semble plus être à l'ordre du jour pour certaines professions (les acteurs de la santé anticipent par exemple « une sortie de crise » à court terme pour la profession d'infirmier).

Néanmoins, des manques de professionnels persistent en Ile-de-France. Les conditions de vie associées à la pénibilité du travail sont souvent mentionnées comme facteurs explicatifs. Le résultat, pour de nombreux acteurs du champ sanitaire et social, est le départ précoce de la profession ou le départ pour exercer en province dans des conditions plus acceptables.

Dans le cadre d'une étude menée à l'échelle européenne sur un échantillon de professionnels soignants des établissements de soins⁴³, les conditions de vie de personnes travaillant au sein des établissements de l'AP-HP sont comparées à celle de l'échantillon national de professionnels. Ces éléments confirment les conditions de vie plus difficiles en Ile-de-France : 62% du personnel soignant de l'AP-HP a plus d'une heure de temps de transport par jour tandis que seuls 22% des soignants sont dans ce cas au niveau national ; 58% des soignants de l'AP-HP mentionnent également des difficultés à trouver un logement compatible avec leur budget (contre 36% des soignants français).

D'autre part, dans un contexte de croissance de l'emploi et de manque de professionnels qualifiés, certains secteurs d'activité, moins attractifs (en termes de conditions de travail, salaire ou de type d'activités exercées) rencontrent des difficultés plus importantes. Par exemple, l'exercice libéral est souvent privilégié par les masseurs-kinésithérapeutes alors que de nombreux établissements médico-sociaux manquent de professionnels.

⁴³ Conditions de travail des soignants en France et dans 9 pays d'Europe, liens avec la satisfaction, la santé et l'envie de quitter la profession, étude Press/Next, M.Estry-Behar, O.Le Nézet, J.F.Caillard – juin 2005.

A l'inverse, les infirmiers libéraux, de moins en moins nombreux, connaissent toujours une situation préoccupante en Ile-de-France.

Il est délicat de quantifier la mobilité des professionnels, les données sur les trajectoires géographiques ou professionnelles étant très peu nombreuses et rarement déclinées à l'échelle régionale. Les éléments disponibles, bien que parcellaires sont présentés ci-dessous.

Flux de professionnels infirmiers dans les établissements de santé (hors IBODE et IADE)				
	Nombre de diplômés franciliens en 2004 recrutés en 2004	Nombre d'ETP recrutés hors Ile-de-France	Nombre d'ETP ayant quitté l'établissement et le milieu sanitaire	Nombre d'ETP ayant quitté l'établissement pour un étab de santé hors IdF
Volume	1819	310	753	336
En % d'ETP			2%	1%

Source : ARH, enquête sur les postes vacants au 31/03/2005 dans le champ des professions paramédicales, juillet 2005

Pour les infirmiers travaillant dans un établissement de santé francilien, les départs d'établissements sont estimés à 3% des effectifs en 2004 (soit pour un établissement situé en dehors de l'Ile-de-France, soit surtout pour quitter le milieu sanitaire).

Les éléments sur la durée d'exercice de certains professionnels paramédicaux ne sont disponibles qu'au niveau national. Ainsi, la durée de cotisations à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) permet d'évaluer une durée moyenne d'activité professionnelle pour quelques professions du secteur public (mais les professionnels ont la possibilité de cotiser à plusieurs caisses durant leur carrière, les durées mentionnées ici peuvent donc être supérieures)⁴⁴. Ainsi, la durée de cotisation moyenne est de :

- 28 ans pour les IDE
- 30 ans pour les IADE et les puéricultrices
- 32 ans pour les IBODE
- 33 ans pour les cadres de santé

La durée moyenne de cotisation à la CNRACL est de 37.5 ans toutes professions confondues.

La DREES estime la durée moyenne d'activité des sages-femmes à 34 ans en 1999 (contre 28 ans en 1990)⁴⁵.

Au 31/03/2005, il y a plus de 5 200 postes non pourvus de professions sanitaires dans les établissements de santé franciliens ayant répondu à l'enquête de l'ARH-CRAMIF. Plus de la moitié des postes concernent les infirmiers. La part des postes vacants dans l'emploi est particulièrement élevée pour les infirmiers spécialisés.

De plus, 21% des IBODE en emploi sont des faisant-fonction. C'est également le cas de 4% des cadres infirmiers et 1% des aides-soignants.

Le volume des postes vacants est globalement en baisse par rapport aux chiffres de l'enquête menée en 2004, excepté pour les puéricultrices et les masseurs-kinésithérapeutes.

⁴⁴ Source : ONDPS, rapport 2004 Tome 3

⁴⁵ DREES, Etudes et résultats n°17 mai 1999, les sages-femmes : une profession en expansion

Les manques de professionnels dans les établissements de santé ⁴⁶		
Profession	Nombre de postes vacants	Taux de vacances ⁴⁷
IADE	256	20%
IBODE	424	34%
Infirmiers	2575	7%
Cadres infirmiers	552	10%
Puéricultrices	145	13%
Sages-femmes	78	6%
Manipulateurs en électroradiologie	205	9%
Aides-soignants	821	2%
Masseurs kiné	170	11%

Source : ARH, enquête sur les postes vacants au 31/03/2005 dans le champ des professions paramédicales, juillet 2005

Les besoins de professionnels des établissements publics de santé franciliens peuvent dépasser les chiffres mentionnés ci-dessus : les postes vacants comptabilisés sont les postes apparaissant dans le budget de l'établissement et non pourvus. Ce sont donc des postes vacants au regard d'une offre de soins existante et financée. De plus, les postes vacants sont calculés en ETP (équivalent temps plein), plusieurs professionnels peuvent donc être nécessaires pour occuper ce poste (prise en compte du temps partiel).

4.4.2 Indicateurs d'un manque de professionnels pour les professions à plus faible densité en Ile-de-France

Un autre indicateur permettant d'évaluer un manque de professionnels en Ile-de-France est de rapprocher la densité francilienne de celle connue par les autres régions françaises⁴⁸.

La densité nationale n'est bien sûr pas un objectif à atteindre en soi, de nombreux éléments pouvant être avancés pour justifier des densités différentes selon les territoires. Par exemple, la plus faible densité d'infirmiers libéraux en Ile-de-France est pour une part liée au fait qu'une partie de la demande de soins est prise en charge par les structures hospitalières, plus nombreuses en Ile-de-France que sur le reste du territoire. Néanmoins, l'ensemble des professionnels du champ sanitaire francilien s'accorde pour parler d'une véritable pénurie d'infirmiers libéraux en Ile-de-France.

Les données présentées ici sont donc à prendre comme une indication d'un manque pouvant exister et ont été et doivent être discutées avec les acteurs du champ sanitaire et social.

⁴⁶ Les éléments présentés ici sont issus de « l'enquête sur les postes vacants au 31/03/2005 dans le champ des professions paramédicales » et concernent les établissements de santé d'Ile-de-France (ARH – Cramif). Ces éléments ne concernent qu'une partie des établissements de santé franciliens (90% des établissements publics et seulement 35% des établissements privés).

⁴⁷ Part des postes vacants dans l'emploi (Equivalent Temps Plein) des établissements de santé

⁴⁸ Pour chaque profession connaissant une densité de professionnel inférieure en Ile-de-France à celle des autres régions françaises en 1999, nous avons calculé le nombre de professionnels manquants en Ile-de-France pour que cette dernière ait une densité identique à celle connue par les autres régions en 1999.

Nous avons mené la même démarche pour les professions d'infirmiers et de sages-femmes avec les données plus récentes issues d'ADELI (2005 ; le différentiel est alors calculé sur les données France métropolitaine et sur la population des femmes âgées de 15 à 49 ans pour les sages-femmes).

	Professionnels manquants en 1999	Densité francilienne en 1999	Densité des autres régions en 1999
Sages-femmes	222	21	23
Préparateurs en pharmacie	1 795	71	87
Ambulanciers	2 580	38	62
Infirmiers libéraux	5 023	44	90
Conseillers familiaux	264	23	25
Educateurs	3 734	196	230
Assistants maternelles, auxiliaires de vie	22 168	764	967

Source : Insee RP 1999

	Professionnels manquants en 2005	Densité francilienne en 2005	Densité France métropolitaine en 2005
Ensemble des infirmiers	6 891	686	747
Sages-femmes	442	99	114

Source : ADELI 2005

Afin que l'Ile-de-France présente la même densité de professionnels par habitant qu'à l'échelle nationale, plus de 22 000 emplois d'assistantes maternelles-auxiliaires de vie seraient nécessaires ainsi que 3 700 emplois d'éducateurs et un peu moins de 300 emplois de conseillers familiaux.

Concernant les professions sanitaires, les besoins les plus élevés concernent les infirmiers libéraux (plus de 5 000 emplois supplémentaires devraient être créés pour que l'Ile-de-France ait la même densité que le reste du territoire français), les ambulanciers et les préparateurs en pharmacie.

4.4.3 Indicateurs sur les besoins en professionnels durant la période 2005-2015

4.4.3.1. Scénario de départs de fin de carrière au cours de la période 2005-2015

Méthodologie

L'élaboration des prévisions de départ de fin de carrière s'appuie sur la méthodologie mise en place par l'OREF par familles professionnelles⁴⁹ à partir de travaux réalisés au niveau national par la DARES et le Centre d'Analyse Stratégique. Ces derniers ont construit pour chaque famille professionnelle un scénario de départ de fin de carrière (départs définitifs de l'emploi après 50 ans pour cause de retraite et préretraite, mais aussi pour cause de dispense de recherche d'emploi, de raison de santé ou d'inaptitude) pour la période 2005-2015. Ce scénario s'appuie notamment sur l'évolution de la législation en matière de départ à la retraite et sur les différences individuelles impactant le départ de fin de carrière (âge de fin d'études, statut, position professionnelle, pénibilité du travail...).

Ainsi, pour chaque année entre 2005 et 2015, un âge moyen de départ de fin de carrière est calculé. Par exemple, pour les aides-soignants, l'âge théorique de départ à la retraite varie de 57.3 ans en 2005 à 57.7 ans en 2015 tandis que pour la famille des professions paramédicales les hypothèses retenues font varier l'âge de départ de fin carrière entre 61.9 ans et 62.8 ans.

Les données utilisées étant issues du recensement de la population de 1999, il s'est agi de calculer l'âge que les personnes avaient en 1999 pour partir à la retraite en 2005, 2006...2015 avec les hypothèses retenues et de voir le volume de personnes concernées.

Ce travail permet alors de disposer d'un nombre théorique de départs à la retraite qui a ensuite été rapporté au volume d'emploi existant en 1999 pour mesurer l'intensité des départs de fin de carrières.

Cette méthode permet donc d'avoir une estimation des départs à la retraite par profession. Ces données doivent être considérées comme un indicateur car elles ont plusieurs limites :

- les hypothèses de départ de fin de carrière sont établies au niveau national et ne prennent donc pas en compte le fait que les caractéristiques individuelles au sein de chaque métier en Ile-de-France peuvent être différentes du niveau national (part des non salariés, répartition public / privé, âge de fin d'études...).
- La principale limite est surtout liée à la non prise en compte des mobilités professionnelles : ces mobilités professionnelles ont pu avoir lieu entre 1999 et 2005 et modifier la pyramide des âges de la profession et les mobilités professionnelles auront également lieu tout au long de la période 2005-2015.

⁴⁹ Les familles professionnelles sont des regroupements de PCS et de codes ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers) utilisés par l'ANPE. Cette nomenclature permet à la fois de disposer de données sur l'emploi et sur le chômage pour des ensembles de professions cohérents. 4 familles professionnelles regroupent des professions sanitaires et sociales analysées ici : assistantes maternelles, aides-soignants, infirmiers – sages-femmes (incluant également les cadres de santé et les puéricultrices), professions paramédicales (incluant les spécialistes de la rééducation, de l'appareillage médical, les techniciens médicaux, les préparateurs en pharmacie et les psychothérapeutes) et les professions de l'action sociale (regroupant les assistantes sociales, les éducateurs, les conseillers familiaux ainsi que toutes les professions de l'animation culturelle et sportive).

	Volume estimé de départs de fin de carrière	Taux de départ de fin de carrière ⁵⁰ (%)
Cadres de santé	4 434	48
Infirmiers psychiatriques	1 227	37
Infirmiers libéraux	1 713	36
Puéricultrices	984	30
Infirmiers spécialisés	1 586	29
Assistants sociales	2 512	26
Aide-soignants, auxiliaires de puéricultures, AMP	18 750	26
Assistants maternelles, garde d'enfants, auxiliaires de vie	20 959	25
Infirmiers en soins généraux salariés	12 282	25
Spécialistes de la rééducation et diététiciens, salariés	2 064	25
Spécialistes de la rééducation et pédicures, libéraux	2 856	24
Spécialistes de l'appareillage médical, indépendants	643	24
Sages-femmes	567	24
Techniciens médicaux	3 350	23
Educateurs	3 988	19
Conseillers familiaux	456	18
Préparateurs en pharmacie	1 261	16
Spécialistes de l'appareillage médical, salariés	696	12

Au niveau régional, toutes professions confondues, ¼ des personnes en emplois partiront à la retraite entre 2005 et 2015. Certaines professions paramédicales sont au dessus de cette moyenne notamment les infirmiers libéraux, les puéricultrices et les infirmiers spécialisés. Les professions sociales présentent des taux de départ de fin de carrière un peu plus faible hormis pour les assistantes sociales qui seront 26% à quitter leur emploi entre 2005 et 2015.

En termes de volume, ce sont bien sûr les professions concentrant le plus grand nombre d'emplois qui connaîtront les départs les plus élevés (sans que leur taux de départ soit particulièrement haut) : assistantes maternelles-garde d'enfants-auxiliaires de vie, aides-soignants-auxiliaires de puériculture-AMP et les infirmiers libéraux.

⁵⁰ Le taux de départ en retraite est calculé en rapportant le volume de départ en retraite au volume d'emploi de la PCS en 1999

4.4.3.2. Scénarii de créations d'emploi à l'horizon 2015

4.4.3.2.1 Projections d'emploi selon les travaux de prospective de l'OREF

Méthodologie

L'élaboration des projections de créations d'emploi s'appuie également sur la méthodologie mise en place par l'OREF par familles professionnelles à partir de travaux réalisés au niveau national par la DARES et le Centre d'Analyse Stratégique.

Pour chaque famille professionnelle, a été construit un scénario national de créations d'emploi s'appuyant sur différentes hypothèses macroéconomiques :

- augmentation du PIB de 2% par an
- Taux de chômage de 7.5% (cette cible est atteinte en 2012, ensuite le taux de chômage reste stable à 7.5%)
- Augmentation de la productivité du travail (+1.6%)
- Stabilisation du déficit des administrations publiques à -1.5%
- Hypothèses d'évolution de la population active : stabilisation du taux d'activité des femmes et des jeunes, légère hausse du taux d'activité des actifs les plus âgés, solde migratoire = +50 000 personnes par an (hypothèses de l'Insee)

Les principaux ministères publics ont également été consultés pour fournir des perspectives de créations d'emploi à l'horizon 2015.

Pour décliner cet exercice au niveau de l'Ile-de-France, des hypothèses ont été établies par l'OREF afin de déterminer la part de créations ou pertes d'emploi nationales que l'Ile-de-France captera.

Le premier scénario (scénario haut de maintien de la part de l'Ile-de-France) fait l'hypothèse que l'Ile-de-France captera autant de créations (ou pertes) d'emploi par métier que le poids qu'elle occupait dans l'emploi national dans le métier en 2001. Avec ce scénario, on estime à 503 500 le nombre d'emplois créés soit 33.9% des créations nationales (=+50 350 emplois par an sur la période 2005-2015).

Le second scénario (scénario bas de prolongement des tendances) prend en compte le fait que la part de l'Ile-de-France dans l'emploi national de chaque métier a suivi une tendance à la baisse dans la plupart des cas entre 1982 et 2001 (dynamisme et rattrapage des métropoles régionales, désindustrialisation forte en Ile-de-France...). Pour chaque métier, ce scénario suppose que l'évolution tendancielle de la part de l'Ile de France va se prolonger sur la période 2005-2015. Dans la plupart des métiers, cela se traduit par une estimation à la baisse de la part francilienne dans l'emploi national entre 2005 et 2015. Dans ce second exercice, l'Ile-de-France crée 104 000 emplois entre 2005 et 2015 soit 7% des créations nationales (=+10 400 emplois par an sur la période 2005-2015).

Selon les travaux de projections d'emploi réalisés par l'OREF, l'Ile-de-France accueillerait entre 104 000 et 500 000 emplois nouveaux entre 2005 et 2015, certains groupes de métiers connaissant des évolutions positives tandis que d'autres verraient leurs effectifs diminuer (ces créations ou disparitions d'emploi étant liées à la dynamique observée par le passé propre à chaque métier - voir encadré ci-dessus pour la méthodologie).

Les professions du champ du schéma des formations sanitaires et sociales créeraient à elles seules entre 58 000 et 93 000 emplois au cours de la période 2005-2015 (soit une croissance de 6 000 à 9 000 emplois par an). Les volumes d'emploi les plus importants concerneraient les métiers d'assistantes maternelles-auxiliaires de vie et les aides-soignants-auxiliaires de puériculture et AMP (aux alentours de 30 000 nouveaux emplois pour le premier groupe de métiers et entre 18 000 et 30 000 pour les aides-soignants-auxiliaires de puériculture et AMP selon les deux scénarii retenus). Les professionnels de l'action sociale créeraient plus de 10 000 emplois supplémentaires.

4.4.3.2 Evolutions des professions sanitaires et sociales sur la période 2005-2015 : prolongement des tendances passées

Le prolongement au cours des dix prochaines années des évolutions connues par chaque profession durant la période précédente est un exercice permettant également de disposer d'éléments de cadrage sur les futurs besoins en emploi.

Pour les professions sanitaires réglementées, l'exercice a été réalisé sur la base des données ADELI : le taux de croissance annuel moyen observé sur la période 2001-2005 est reproduit pour la période 2005-2015 avec une hypothèse de taux minimal de 0 et de taux maximal de +3% de croissance par an⁵¹. Il est ainsi supposé que les orthoptistes, seule profession à avoir connue une baisse conséquente de l'emploi, connaîtront une stabilité de leur volume d'emplois à moyen terme. D'autre part, un taux de croissance intermédiaire a été sélectionné pour l'évolution de l'emploi des infirmiers : au cours des années 1990, l'emploi a augmenté de +0.8% par an selon les données du recensement pour l'ensemble des postes d'infirmiers (infirmiers en soins généraux, infirmiers spécialisés, puéricultrices et cadres-infirmiers) ; il a ensuite augmenté à un rythme nettement supérieur au cours des années 2001-2005 : +3% de croissance annuelle. Pour la période 2005-2015, il est supposé que les infirmiers connaîtront une croissance annuelle de l'emploi de +1.9%

Pour les autres professions paramédicales (ambulanciers, préparateurs en pharmacie, aides-soignants – auxiliaires de puériculture et AMP) et les professions sociales, les calculs sont réalisées à partir des données du recensement de la population de 1999. Le premier temps de l'exercice a été de prolonger le taux de croissance annuel de l'emploi de 1999 à 2005 afin de disposer d'un volume d'emploi supposé en 2005. Puis le même exercice a été réalisé pour la période 2005-2015 en bornant le taux de croissance à +3%.

	Nombre de professionnels en 2005 en Ile-de-France	Tx de croissance annuel moyen sur la période 2001-2005	Taux de croissance annuel moyen 2005-2015	Créations d'emplois entre 2005-2015	Créations annuelles d'emplois 2005-2015
Infirmiers	77 494	+3%	+1,8%	15 135	1 513
Sages-femmes	2 918	+2%	+1,8%	557	56
Manipulateurs radio	5 309	+2%	+1,8%	1 057	106
Masseurs-kinésithérapeutes	12 219	+1%	+1,1%	1 462	146
Psychomotriciens	1 482	+7%	+3%	510	51
Pédicures-podologues	2 607	+3%	+2,9%	849	85
Ergothérapeutes	1 159	+7%	+3%	399	40
Orthophonistes	3 605	+2%	+1,5%	599	60
Orthoptistes	639	-30%	-	-	-
Audio-prothésistes	296	+7%	+3%	102	10
Opticiens-lunetiers	3 699	+9%	+3%	1 272	127

Source : données ADELI 2001-2005, prolongement laurif

⁵¹ Il semble réaliste de supposer que les professions ayant eu des croissances d'emplois très élevées durant la période précédente connaîtront des développements d'emplois à un rythme plus modéré.

	Nombre de professionnels en 1999 en Ile-de-France	Taux de croissance annuel moyen sur la période 1990-1999	Taux de croissance annuel moyen 2005-2015	Créations d'emplois entre 2005-2015	Créations annuelles d'emplois 2005-2015
Préparateurs en pharmacie	7 732	+4%	+3%	3 175	318
Ambulanciers salariés	4 207	+3%	+3,2%	1 952	195
Aide-soignants,auxiliaires de puériculture, AMP	71 999	+2%	+2,1%	18 698	1 870
Assistants sociales	9 810	+1%	+1%	1 110	111
Educateurs	21 418	+4%	+3%	8 795	880
Conseillers familiaux	2 498	+9%	+3%	1 026	103
Assistants maternelles,gardes d'enfants,auxiliaires de vie	83 685	+9%	+3%	34 366	3 437

Source : Insee Recensement de la population 1990 et 1999, prolongement laurif

Malgré des hypothèses de croissance moins soutenues, les infirmiers, aides-soignants-auxiliaires de puériculture-AMP et les assistantes maternelles-gardes d'enfants-auxiliaires de vie sont les trois groupes de métiers créant le plus d'emplois : respectivement entre 15 000 et 34 000 emplois supplémentaires en 10 ans⁵².

Parmi les professions paramédicales, les manipulateurs en électroradiologie, opticiens-lunetiers, masseurs-kinésithérapeutes, ambulanciers et préparateurs en pharmacie verraient leurs effectifs augmenter de plus de 1 000 emplois entre 2005 et 2015.

Parmi les professions sociales, les éducateurs seraient la profession la plus dynamique avec plus de 8 000 emplois supplémentaires. Les assistantes sociales et les conseillers familiaux créeraient chacun plus de 1 000 emplois.

⁵² Ces volumes très élevés sont pour une part liés au fait que les professions constituant ces groupes d'emploi sont nombreuses.

5. Synthèse : tableaux de bord

5.1. Tableaux de bord emploi et formation

5.1.1. Tableau de bord emploi

Indicateurs emploi										Indicateurs spécifiques à suivre	
Professions	Effectifs en IdF	Evolution des effectifs ⁵³	Poids de l'Ile-de-France dans l'emploi national (%)	Densité professionnels pour 100 000 habitants		Statuts d'emploi ⁵⁴	% des moins de 30 ans dans l'emploi	Intensité des retraites prévues (%) ⁵⁵	Libellé de la FAP ⁵⁶	Perspectives de créations d'emploi 2005-2015 ⁵⁷	Démographie francilienne (vieillesse population, taux de fécondité), organisation de l'offre sanitaire et sociale ⁵⁸ ...
				Ile-de-France	Autres régions						
Infirmiers en soins généraux	53 200	+1.9	18.9	486	481	FP : 60%	23	25	Infirmiers Sages-femmes	Entre +3 000 et +14 500	Viellissement de la population Taux de fécondité, volume des naissances Volume des IVG-ITG Incidence des cancers Bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
Infirmiers spécialisés	5 500	+3	21.7	50	42	FP : 58%	13.3	29			
Infirmiers libéraux	4 800	+1.4	10.1	44	90	Représentent 7% des emplois d'infirmiers	2.8	36			
Cadres de santé	9 300	-1.1	23.6	85	63	FP : 72%	0.9	48			
Puéricultrices	3 300	+1.4	21.5	30	25	FP : 71%	11.6	30			
Sages-femmes	2 300	+2.1	17.4	21	23	FP : 52% Libéraux : 6%	19.9	24			
Spécialistes de la rééducation et diététiciens	20 200	+1.9	22.4	184	147	FP : 33% Libéraux : 59%	16.4	24	Professions paramédicales	+3 000	Bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de l'allocation d'éducation spéciale (AES) Bénéficiaires des autres minima sociaux (RMI notamment)
Techniciens médicaux	14 600	+1.1	22.7	133	105	FP : 42%	17.9	23			
Spécialistes de l'appareillage médical	8 300	+2.8	22.3	76	61	FP : 4% Libéraux : 32%	32.7	24 (libéraux) 12 (salariés)			
Préparateurs en pharmacie	7 700	+4.1	15.7	71	87	FP : 9%	40.8	16			

⁵³ Taux d'évolution annuel moyen entre 1990 et 1999

⁵⁴ FP : Poids de la fonction publique dans l'emploi salarié en % ; Libéraux : poids des non salariés dans l'emploi total de la profession en %

⁵⁵ Nombre de départs projetés rapporté aux effectifs en emploi en 1999

⁵⁶ Les familles professionnelles (FAP) peuvent se décliner en plusieurs niveaux : domaines professionnels (au nombre de 22), en 84 positions (niveau utilisé ici) et en 224 positions. La FAP professions paramédicales comprend également les psychologues ; la FAP professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive comprend également les exploitants d'équipements sportifs et culturels, les animateurs socio-culturels et sportifs et les surveillants d'établissements scolaires.

⁵⁷ Fourchette de créations d'emploi correspondant aux deux scénarii réalisés par l'OREF

⁵⁸ La majorité des données mentionnées sont disponibles auprès des DRASS. L'atlas de la santé en Ile-de-France propose une analyse de la majorité des phénomènes mentionnés. Pour bénéficier de données actualisées chaque année, la base STATISS mise à disposition sur le site internet de la DREES (www.sante.gouv.fr/drees/statiss/default.htm) fournit de nombreuses données de cadrage sur le champ sanitaire et social (indicateurs de démographie, sur l'activité des établissements, les professionnels de santé, les formations...)

Indicateurs emploi										Indicateurs spécifiques à suivre	
Professions	Effectifs en IdF	Evolution des effectifs	Poids de l'Île-de-France dans l'emploi national (%)	Densité professionnels pour 100 000 habitants		Statuts d'emploi	% des moins de 30 ans dans l'emploi	Intensité des retraites prévues (%)	Libellé de la FAP	Perspectives de créations d'emploi 2005-2015	Démographie francilienne (vieillesse population, taux de fécondité), organisation de l'offre sanitaire et sociale... Identification de l'offre sanitaire et sociale régionale : localisation des principaux établissements sanitaires (pouvant être déclinée par spécialité : périnatalité, oncologie...), sociaux et médicaux sociaux ; suivi des dépenses de santé...
Aides-soignants-auxiliaires de puériculture, AMP	72 000	+2.1	18.9	657	650	FP : 52%	23.3	26	Aides soignants	Entre +18 000 et +30 500	
Ambulanciers salariés	4 200	+3.3	12.5	38	62	FP : 11%	25.3	-		-	
Assistants maternelles-gardes d'enfant auxiliaires de vie	83 700	+8.6	15.4	764	967	FP : 8%	15.4	25	Assistants maternels	+31 000	
Assistants sociaux	9 800	+1	21.9	90	74	FP : 55%	15.8	26	Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	Entre +9 000 et +13 000	
Educateurs	21 400	+3.9	16.4	196	230	FP : 25%	24.9	19			
Conseillers familiaux	2 500	+9.4	17.2	23	25	FP : 32%	28.1	18			

5.1.2. Tableau de bord formations

Formations	Niveau de formation	NSF	Formation soumise à quota	Effectifs en formation (2004)	dont (enquêtes de rentrée Rectorats-CRIF -2004-)		Effectifs en formation professionnelle continue (financement CRIF) (2004)	Evolution des effectifs 1999-2004	Nombre de diplômés total (2004)	Nombre de diplômés apprentis	Nombre de diplômés formation continue	Evolution nombre de diplômés (1999-2004)	Taux annuel d'évolution du nombre de diplômés	Nb diplômés IdF/France métropolitaine (2004)
					effectifs en apprentissage	effectifs sous statut scolaire/étudiant								
Formations du travail social et des spécialités plurivalentes des services aux personnes (+ animation sportive, culturelle et de loisirs)														
DE d'aide médico-psychologique (DEAMP)	V	332	Non	1 437				178%	587			68%	11%	14%
DE auxiliaire de vie sociale (DEAVS)	V	332	Non	707				365%	241			90%	14%	8%
CAP Petite enfance	V	332	Non	822	206	418	147	152%	1 146	143	208	-4%	-1%	9%
MC Aide à domicile	V	330	Non	167		167		4%	131	0	0	27%	5%	11%
BEPA option services, spécialité service aux personnes	V	330	Non	73		73		16%	21	0	0	-38%	-9%	0,2%
Certificat employé familial polyvalent	V	330t	Non					n.r.	104			n.r.		n.r.
CQP assistant de vie	V	330t	Non					n.r.	158			n.r.		n.r.
CQP garde d'enfants à domicile	V	330t	Non				25	n.r.	153			n.r.		n.r.
Assistant-e technique en milieu familial et collectif (1ère session en 2007)	V		Non											
Bac Pro Services (accueil, assistance, conseil)	IV	330	Non	1 935	339	1619	10	38%	751	171	27	45%	8%	21%
Bac Pro services de proximité et vie locale (1ère session en 2007)	IV	330												
Technicien-ne de l'intervention sociale et familiale (TISF)	IV	332	Non	241				7%	82			39%	7%	24%
CAF moniteur-éducateur (CAFME)	IV	332	Non	885	16	0		87%	436			76%	12%	16%
Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sport (BPJEPS)	IV	335	n.r.	n.r.			30	n.r.	n.r.			n.r.		n.r.
DE d'éducateur-riche spécialisé-e (DEES)	III	332	Non	2 838	87	0		103%	627			54%	9%	19%
DE éducateur de jeunes enfants (DEEJE)	III	332	Non	1 519				12%	500			27%	5%	38%
DE d'assistant de service social (DEASS)	III	332	Oui	1 724				22%	477			8%	1%	24%
DE éducateur technique spécialisé (DEETS)	III	332	Non	122				63%	28			-15%	-3%	9%
BTS économie sociale et familiale	III	332	Non	652		652		6%	215	0	19	15%	3%	9%
DE conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)	III	332	Non	122		116		-13%	82			11%	2%	9%
DUT Carrières sociales option assistance sociale	III	332	Non	66				50%	58 (2003)			n.r.		53% (2003)
DUT Carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle	III	335	Non	117				105%	n.r.			n.r.		n.r.
DE aux fonctions d'animateur (DEFA)	III	335	Non	152 (2005)			5	n.r.	36			n.r.		
DEUST Travail social et métiers de la ville	III					30								
Diplôme supérieur en travail social (DSTS)	II	332		82				n.r.	15			n.r.		12,4%
Total				13 661	678	3 045	217		5 848	314	254			
Formations propédeutiques														
BEP carrières sanitaires et sociales	V	330	Non	8 644	557	8 035		13%	3 734	213	10	3%	0,6%	20,0%
Baccalauréat technologique SMS	IV	331	Non	8 722	0	8 722		4%	2 990	0	11	-9%	-1%	-1,0%
Total				17 366	557	16 757			6 724	213	21			

Formations	Taux de réussite (1)	Demande sociale (2005)	Nombre de centres de formation en IdF (2004)	Insertion				
				Source et Types de diplôme	Nb d'enquêtés	Actifs en emploi	Chômeurs	CDI (salariés secteur privé), agents Etat, collectivités territoriales
Formations du travail social et des spécialités plurivalentes des services aux personnes (+ animation sportive, culturelle et de loisirs)								
DE d'aide médico-psychologique (DEAMP)	98%	n.r.	21					
DE auxiliaire de vie sociale (DEAVS)	95% (2)	n.r.	31					
CAP Petite enfance	86%	373%	16	Spécialités plurivalentes sanitaires et	225	71%	20%	70%
MC Aide à domicile	98%	n.r.	11					
BEPA option services, spécialité service aux personnes		n.r.	1					
Certificat employé familial polyvalent		n.r.						
CQP assistant de vie		n.r.						
CQP garde d'enfants à domicile		n.r.	41					
Assistant-e technique en milieu familial et collectif (1ère session en 2007)		189%						
Bac Pro Services (accueil, assistance, conseil)	71%	149%	56					
Bac Pro services de proximité et vie locale (1ère session en 2007)								
Technicien-ne de l'intervention sociale et familiale (TISF)	87%	n.r.	4					
CAF moniteur-éducateur (CAFME)	96%	n.r.	9					
Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sport (BPJEPS)	n.r.	n.r.	n.r.					
DE d'éducateur-riche spécialisé-e (DEES)	97%	n.r.	12					
DE éducateur de jeunes enfants (DEEJE)	98%	n.r.	7					
DE d'assistant de service social (DEASS)	90%	n.r.	14					
DE éducateur technique spécialisé (DEETS)	92%	n.r.	4					
BTS économie sociale et familiale	51%	n.r.	11					
DE conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)	74%	n.r.	14	Génération 2001 Diplômes de niveau bac+2 et + de la santé et du social	1414	96%	3%	83%
DUT Carrières sociales option assistance sociale		n.r.	2					
DUT Carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle		n.r.						
DE aux fonctions d'animateur (DEFA)		n.r.	7					
DEUST Travail social et métiers de la ville								
Diplôme supérieur en travail social (DSTS)	100%	n.r.	7					
Formations propédeutiques								
BEP carrières sanitaires et sociales	91%	198%	71	DEP-OREFRA Diplômés de CAP ou BEP Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	225	71%	20%	70%
Baccalauréat technologique SMS	69%	148%	85					

(1) Le taux de réussite correspond à l'année 2003 pour les diplômes certifiés par le ministère chargé de la Santé et des Affaires sociales

(2) Le taux de réussite pour le DEAVS est de l'ordre de 95% pour 1999, 2000 et 2002. Le chiffre est de 54% pour 2003. Compte tenu de l'écart important, le chiffre communiqué correspond à celui de 2002.

Sources : DREES, DRASSIF enquêtes écoles, Rectorats, CRIF, AFORTS, Cereq, DEP-OREFRA

Formations	Niveau de formation	NSF	Formation soumise à quota	Effectifs en formation (2004)	dont (enquêtes de rentrée Rectorats-CRIF -2004-)		Effectifs en formation professionnelle continue (financement CRIF) (2004)	Evolution des effectifs 1999-2004	Nombre de diplômés total (2004)	Nombre de diplômés apprentis	Nombre de diplômés formation continue	Evolution nombre de diplômés (1999-2004)	Taux annuel d'évolution du nombre de diplômés	Nb diplômés IdF/France métropolitaine (2004)
					effectifs en apprentissage	effectifs sous statut scolaire/étudiant								
Formations paramédicales et de sages femmes														
DP aide-soignant-e	V	331	Non	2 499	4	211	145	28%	2565			18%	3%	13,8%
DP d'auxiliaire de puériculture	V	331	Non	1 008	53	229	121	7%	976			8%	1%	40,9%
CC ambulancier	V		Non				6		1 045 (2005)					
CAP orthoprothésiste	V	331	Non	17		17		-32%	10	0	0	11%	2%	17,5%
CAP podo-orthésiste	V	331	Non	16		16		-30%	2	0	0	-71%	-22%	10,5%
BP préparateur en pharmacie	IV	331	Non	785	785	0		36% (2001-2004)	667	152	362	49%	8%	14,4%
DT prothésiste-orthésiste	IV	331	Non	20		20		-23%						
DT podo-orthésiste	IV	331	Non	15		15		-6%						
DE infirmier-e	III	331	Oui	14 457	79	230		35%	3 405			6%	1%	17,6%
DE infirmier-e anesthésiste	III		Non	251				21%	113			28%	5%	21,7%
DE infirmier-e de bloc opératoire	III		Non	157				-1%	62			-54%	-14%	14,0%
DE Puéricultrice	III	331	Non	220		35		29%	210			62%	10%	21,7%
Diplôme cadre de santé	III		Non	319				7%	459			74%	12%	24,5%
BTS diététicien	III	331	Non	289		289		19%	112	0	13	47%	8%	26,5%
DUT diététicien	III	331	Non	26 (2003)				4% (1999-2003)	26 (2003)					9,6% (2003)
DE ergothérapeute	III	331	Non	279				9%	92			8%	2%	29,6%
DE masseur-kinésithérapeute	III		Oui	1 553				-2%	437			-9%	-2%	29,5%
BTS opticien-lunetier	III	331	Non	539		539		-47%	350	0	94	-9%	-1%	29,4%
DE pédicure podologue	III		Non	659				-28%	250			4%	1%	59,4%
DE psychomotricien	III		Oui	605				16%	182			10%	2%	54,7%
BTS prothésiste-orthésiste	III	331	Non	70		70		-18%	19	0	2	-21%	-5%	45,2%
BTS podo-orthésiste	III	331	Non	48		48		-21%	15	0	0	0%	0%	53,6%
DE audio-prothésiste	III		Non											
CC orthophoniste	III		Oui											
CC orthoptiste	III		Non											
DE manipulateur-riche en électro. médicale	III		Non	296				15%	101			0%	0%	20,8%
DTS imagerie médicale et radio. therapeut.	III	331	Non	358		358		16%	106 (2002)	0	0	9,8%(1999-2002)	3%	29,3%(2002)
DNTS instrumentation et maintenance bio.	III	331	Non	9		9		-55%	19 (2002)	0	0	-5%	-1%	100%(2002)
BTS analyses biologiques	III	331	Non	458		458		-1%	227	0	40	7%	1%	29,0%
DE technicien en analyses biomédicales	III		Non	114				16%	35			-17%	-4%	27,8%
Titre de préparateur en pharmacie hospitalière	III	331	Non	31	31			19%(2001-2004)						
DE sage-femme	II		Oui	457				26%	94			8%	2%	15,0%
DUT technicien en analyses biomédicales	III	118	Non	68				-31%	47(2003)			-39%	-9%	6,0%(2003)
Total				25 623	952	2 544	272		11 626		511			

Formations	Taux de réussite (1)	Demande sociale (2005)	Nombre de centres de formation en IdF (2004)	Insertion				
				Source et Types de diplôme	Nb d'enquêtés	Actifs en emploi	Chômeurs	CDI (salariés secteur privé), agents Etat, collectivités territoriales
Formations paramédicales et de sages femmes								
DP aide-soignant-e	97%		91	DEP-OREFRA CAP et BEP Spéc. santé	210	79%	11%	80%
DP d'auxiliaire de puériculture	99%		39					
CC ambulancier			4					
CAP orthoprothésiste	90%	83%	1	DEP-OREFRA CAP et BEP Spéc. santé	210	79%	11%	80%
CAP podo-orthésiste	40%	158%	1					
BP préparateur en pharmacie	53%		3					
DT prothésiste-orthésiste			1					
DT podo-orthésiste			1					
DE infirmier-e	94%	313% (3)	66	Génération 2001	1216	97%	1%	86%
DE infirmier-e anesthésiste	100%		4	Génération 2001 Diplômes de niveau bac+2 et + de la santé et du social	1414	96%	3%	83%
DE infirmier-e de bloc opératoire	100%		3					
DE Puéricultrice	95%		6					
Diplôme cadre de santé	100%		5					
BTS diététique	48%	233%	4					
DUT diététicien			1					
DE ergothérapeute	78%	922%	2					
DE masseur-kinésithérapeute	79%		10					
BTS opticien-lunetier	54%	158%	4					
DE pédicure podologue	97%	~500%	5					
DE psychomotricien	92%	884%	2					
BTS prothésiste-orthésiste	76%		1					
BTS podo-orthésiste	79%		1					
DE audio-prothésiste								
CC orthophoniste								
CC orthoptiste								
DE manipulateur-riche en électro. médicale	86%	406%	3					
DTS imagerie médicale et radio. therapeut.	84%(2002)	123%	3					
DNTS instrumentation et maintenance bio.	90%(2002)		1					
BTS analyses biologiques	61%	182%	6					
DE technicien en analyses biomédicales	100%		1					
Titre de préparateur en pharmacie hospitalière			1					
DE sage-femme	94%		4					
DUT technicien en analyses biomédicales			1					

(1) Le taux de réussite correspond à l'année 2003 pour les diplômes certifiés par la ministère chargé de la Santé et des Affaires sociales

(3) Y compris candidatures multiples

5.2. Tableaux de synthèse des sources emploi et formations

Formations	Niveau de formation	Effectifs en formation (2004)	dont (enquêtes de rentrée Rectorats-CRIF -2004-)		Effectifs en formation professionnelle continue (financement CRIF) (2004)	Evolution des effectifs 1999-2004	Nombre de diplômés total (2004)	Nb diplômés IdF/France métropolitaine (2004)
			Effectifs en apprentissage	Effectifs sous statut scolaire/étudiant				
Formations paramédicales et de sages femmes								
DP aide-soignant-e	V	2 499	4	211	666	28%	2 565	13,8%
DP d'auxiliaire de puériculture	V	1 008	53	229	369	7%	976	40,9%
CC ambulancier	V				6		1 045 (1)	
CAP orthoprothésiste	V	17		17		-32%	10	17,5%
CAP podo-orthésiste	V	16		16		-30%	2	10,5%
BP préparateur en pharmacie	IV	785	785	0		36% (7)	667	14,4%
DT prothésiste-orthésiste	IV	20		20		-23%		
DT podo-orthésiste	IV	15		15		-6%		
DE infirmier-e	III	14 457	79	230		35%	3 405	17,6%
DE infirmier-e anesthésiste	III	251				21%	113	21,7%
DE infirmier-e de bloc opératoire	III	157				-1%	62	14,0%
DE Puéricultrice	III	220		35		29%	210	21,7%
Diplôme cadre de santé	III	319				7%	459	24,5%
BTS diététique	III	289		289		19%	112	26,5%
DUT diététicien (2)	III	26				4%	26	9,6%
DE ergothérapeute	III	279				9%	92	29,6%
DE masseur-kinésithérapeute	III	1 553				-2%	437	29,5%
BTS opticien-lunetier	III	539		539		-47%	350	29,4%
DE pédicure podologue	III	659				-28%	250	59,4%
DE psychomotricien	III	605				16%	182	54,7%
BTS prothésiste-orthésiste	III	70		70		-18%	19	45,2%
BTS podo-orthésiste	III	48		48		-21%	15	53,6%
DE audio-prothésiste	III							
CC orthophoniste	III							
CC orthoptiste	III							
DE manipulateur-riche en électro. médicale	III	296				15%	101	20,8%
DTS imagerie médicale et radio. therapeut.	III	358		358		16%	106(3)	29,3%(3)
DNTS instrumentation et maintenance bio.	III	9		9		-55%	19(4)	100%(4)
BTS analyses biologiques	III	458		458		-1%	227	29,0%
DE technicien en analyses biomédicales	III	114				16%	35	27,8%
Titre de préparateur en pharmacie hospitalière	III	31	31			19%(6)		
DE sage-femme	II	457				26%	94	15,0%
DUT technicien en analyses biomédicales	III	68				-31%	47(5)	6,0%(5)
Total Niveau V		3 540	57	473	1 041		4 598	
Total Niveau IV		820	785	35			667	
Total Niveau III		20 806	110	2 036			6 267	
Total Niveau II		457	0	0			94	
TOTAL		25 623	952	2 544			11 626	

(1) Données 2005

(2) Données 2003 et évolution 1999-2003

(3) Données 2002 et évolution 1999-2002

(4) Données 2002 et évolution 1999-2002

(5) Données 2003 et évolution 2000-2003

(6) Evolution 2001-2004

(7) Evolution 2001-2004

Sources : DREES, DRASSIF enquêtes écoles, rectorats, CRIF, AFORTS, Cereq, DEP-OREFRA

Formations	Niveau de formation	Effectifs en formation (2004)	dont (enquêtes de rentrée Rectorats-CRIF -2004-)		Effectifs en formation professionnelle continue (financement CRIF) (2004)	Evolution des effectifs 1999-2004	Nombre de diplômés total (2004)	Nb diplômés IdF/France métropolitaine (2004)
			Effectifs en apprentissage	Effectifs sous statut scolaire/étudiant				
Formations du travail social et des spécialités plurivalentes des services aux personnes (+ animation sportive, culturelle et de loisirs)								
DE d'aide médico-psychologique (DEAMP)	V	1 437				178%	587	14%
DE auxiliaire de vie sociale (DEAVS)	V	707				365%	241	8%
CAP Petite enfance	V	822	206	418	147	152%	1146	9%
MC Aide à domicile	V	167		167		4%	131	11%
BEPA option services, spécialité service aux personnes	V	73		73		16%	21	0%
Certificat employé familial polyvalent	V					n.r.	104	n.r.
CQP assistant de vie	V					n.r.	158	n.r.
CQP garde d'enfants à domicile	V				25	n.r.	153	n.r.
Assistant-e technique en milieu familial et collectif (1ère session en 2007)	V							
Bac Pro Services (accueil, assistance, conseil)	IV	1 935	339	1619	10	38%	751	21%
Bac pro services de proximité et vie locale (1ère session en 2007)	IV							
Technicien-ne de l'intervention sociale et familiale (TISF)	IV	241				7%	82	24%
CAF moniteur-éducateur (CAFME)	IV	885	16	0		87%	436	16%
Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sport (BPJEPS)	IV	n.r.			30	n.r.	n.r.	n.r.
DE d'éducateur-riche spécialisé-e (DEES)	III	2 838	87	0		103%	627	19%
DE éducateur de jeunes enfants (DEEJE)	III	1 519				12%	500	38%
DE d'assistant de service social (DEASS)	III	1 724				22%	477	24%
DE éducateur technique spécialisé (DEETS)	III	122				63%	28	9%
BTS économie sociale et familiale	III	652		652		6%	215	9%
DE conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)	III	122		116		-13%	82	9%
DUT Carrières sociales option assistance sociale	III	66				50%	58 (2003)	53% (2003)
DUT Carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle	III	117				105%	n.r.	n.r.
DEFA	III	152 (2005)			5	n.r.	36	
DSTS	II	82				n.r.	15	12%
DEUST Travail social et métiers de la ville			30					
Total Niveau V		3 206	206	658	172		2 541	
Total Niveau IV		3 061	355	1 619	40		1 269	
Total Niveau III		7 312	87	768	5		2 023	
Total Niveau II		82					15	
TOTAL		13 661	678	3 045	217		5 848	

Formations	Niveau de formation	Effectifs en formation (2004)	dont (enquêtes de rentrée Rectorats-CRIF -2004-)		Effectifs en formation professionnelle continue (financement CRIF) (2004)	Evolution des effectifs 1999-2004	Nombre de diplômés total (2004)	Nb diplômés IdF/France métropolitaine (2004)
			effectifs en apprentissage	effectifs sous statut scolaire/étudiant				
Formations propédeutiques								
BEP carrières sanitaires et sociales	V	8 644	557	8035		13%	3734	20%
Baccalauréat technologique SMS	IV	8 722	0	8722		4%	2990	-1%
TOTAL		17 366	557	16 757			6 724	

Sources : DREES, DRASSIF enquêtes écoles, rectorats, CRIF, AFORTS, Cereq, DEP-OREFRA

5.2.1. Sources emploi

Source et organisme producteur	Description	Indicateurs disponibles	Périodicité	Observations / préconisations
Recensement de la population INSEE	Identification des professions par PCS ⁵⁹ . Données disponibles au lieu de résidence et au lieu de travail du répondant Echelon géographique : national, régional, départemental, communal et infra-communal	⇒ Effectif (salarié / non salarié) ⇒ Profil des actifs (âge, sexe, niveau de qualification) ⇒ Conditions de travail (statut, contrat, temps de travail) ⇒ Secteur d'activité employeur ⁶⁰ ⇒ Densité de professionnels par habitant	Tous les 9 ans jusqu'en 1999 ; annuelle à partir de 2004	Le recensement permet d'avoir des données comparables et exhaustives pour toutes les professions. Il constitue un socle statistique solide bien que les données soient anciennes et que l'entrée par PCS ne soient pas assez fine pour identifier chaque métier ⁶¹ . Il reste la seule source permettant d'avoir des données sur les professions sociales
Fichier ADELI DREES - DRASS	Les données du fichier ADELI sont élaborées à partir des inscriptions obligatoires des professionnels auprès des DDASS lors de leur installation dans leur département d'exercice principal. Professions renseignées : professions de santé réglementées, assistants de service social, psychologues Echelon géographique : national, régional, départemental	⇒ Effectif (salarié hospitalier/ autres salarié/ non salarié) ⇒ Sexe, Tranches d'âge ⇒ Densité de professionnels par habitant	Annuelle	ADELI est la source la plus récente et exhaustive pour les professions de santé. Pour ces professions, les données sont corrigées et consolidées par la DREES afin de supprimer une partie des erreurs, doublons ou informations incohérentes.
Agents de la fonction publique territoriale CNFPT – Centre de gestion ⁶²	Données centralisées par le CNFPT : concernent les fonctionnaires titulaires et stagiaires des collectivités territoriales affiliées aux centres de gestion Les professions sont identifiées par cadres d'emploi	⇒ Effectif ⇒ Tranche d'âge, âge moyen... ⇒ Sexe	-	Ces données ne comprennent pas les effectifs parisiens.
Enquête emploi INSEE	Enquête avec une collecte des informations trimestrielle auprès des personnes de 15 ans et plus (36 000 logements enquêtés chaque trimestre) Niveau géographique : national, vu la taille de l'échantillon francilien, certaines données agrégées sont exploitables au niveau régional Identification de groupes de professions par FAP	⇒ Effectif (salarié / non salarié) ⇒ Profil des actifs (âge, sexe, niveau de qualification) ⇒ Conditions de travail (statut, contrat, temps de travail) ⇒ Chômage ⇒ Secteur d'activité employeur ⁶³	Annuelle	Cette source permet un suivi annuel de volume d'emploi par grand groupe de métier.

⁵⁹ professions et catégories socioprofessionnelles

⁶⁰ Entrée par NAF (Nomenclature d'Activité Française)

⁶¹ Pour la suite, un changement de nomenclature en 2003 permet d'identifier de nouvelles professions

⁶² Il y a trois centres de gestion en Ile-de-France : CIG petite couronne, CIG grande couronne, Centre départemental de gestion de la Seine-et-Marne

Source et organisme producteur	Description	Indicateurs disponibles	Périodicité	Observations / préconisations
Fichiers des demandeurs et des offres d'emplois ANPE	Dénombrement des offres et demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE par métiers et par secteurs d'activité. Métiers identifiés à partir des codes ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers)	⇒ Volume des offres/demandes d'emploi ⇒ Caractéristiques des offres (formation et expérience demandées, conditions de travail et contrat proposé) ⇒ Caractéristiques des demandes (âge, sexe, formation, ancienneté...)	Mensuelle, trimestrielle, Annuelle	Bonne représentativité des offres d'emploi pour les bas niveaux de qualifications mais limitée pour les offres d'emploi cadre ou profession intermédiaire
Enquête postes vacants dans le champ des professions paramédicales des établissements de santé d'Ile-de-France ARH-CRAMIF	Champ de l'enquête : établissements de santé franciliens (AP-HP, public hors AP-HP, Participant au Secteur Public Hospitalier, privé à but lucratif ou à but non lucratif). Professions observées : infirmier anesthésiste DE, infirmier de bloc opératoire DE, infirmier, cadres infirmier, aide-soignant, sage-femme, puéricultrice, manipulateur en électroradiologie médicale, masseur kinésithérapeute	⇒ Effectifs en équivalent temps plein ⇒ faisant-fonction pour les IBODE, cadres infirmiers et aides-soignants ⇒ Statut de l'établissement, ⇒ Localisation de l'établissement par département ⇒ Postes vacants, ⇒ Effectifs recrutés par voie d'intérim ou en CDD ⇒ données uniquement disponibles pour les infirmiers : volume de recrutement de nouveaux diplômés, recrutement hors IDF, nombre d'ETP ayant quitté l'établissement	Annuelle	
URCAM Ile-de-France	Renseignements sur les professionnels de santé libéraux (pour les professions paramédicales : infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthoptistes, orthophonistes, pédicures)	⇒ Effectifs libéraux ⇒ Sexe, âge ⇒ Spécialité du professionnel ⇒ Mode d'exercice (activité libérale exclusive/ libérale et salariée/libérale et hospitalière...) ⇒ Données sur l'activité (actes, prescriptions, honoraires...)	Annuelle	
Enquêtes établissement (SAE⁶⁴, EHPA, ES⁶⁵) DRASS-DREES	SAE : champ couvert : établissements de santé publics et privés ; les professions sont identifiées finement (dont les professions paramédicales et sociales) ; échelon géographique : national, régional ES : champ couvert : établissements et services sociaux, médico-sociaux et sociaux éducatifs en faveur des personnes handicapées ou en difficultés sociales EHPA	SAE : effectif titulaire/non titulaire/ salarié ; temps plein/temps partiel ; sexe	Variable : annuelle pour la SAE ; tous les deux ans pour l'enquête ES (mais le champ couvert est variable)	

⁶³ Entrée par NAF (Nomenclature d'Activité Française)

⁶⁴ SAE : Statistique Annuelle des Etablissements de santé

⁶⁵ ES : Etablissements Spécialisés

Source et organisme producteur	Description	Indicateurs disponibles	Périodicité	Observations / préconisations
Fichier UNEDIC GARP (Groupement des Assedic de la Région Parisienne)	Recensement des effectifs salariés des secteurs privé et parapublic. Le fichier GARP couvre 71% de l'emploi total et 76% de l'emploi salarié régional Niveau géographique : régional, départemental Ne permet d'avoir les données par professions mais par secteur d'activité (NAF)	⇒ Effectifs salariés ⇒ Nombre d'établissements	Annuelle	Cette source permet d'avoir le volume de salariés employés par les secteurs de la santé et de l'action sociale hors champ public.
OPCA				Les OPCA disposent d'informations sur leurs établissements adhérents. De plus, ils ont la possibilité de réaliser des enquêtes sur des thèmes précis (cf. étude Unifaf/Région)

Pistes de travail sur les sources statistiques concernant l'emploi sanitaire et social

Les sources existantes permettent un suivi des professions sanitaires : la DREES fournit des données annuelles consolidées couvrant tous les types d'exercice (salariés hospitalier, autres salariés, libéral) et permettant une entrée fine par métier. Des approfondissements sont possibles : l'ARH dispose de nombreux éléments sur les professionnels des établissements de santé et l'URCAMIF peut également fournir des données sur les professions libérales. Dans ce contexte, le recensement de la population vient en complément pour enrichir ces analyses et permettre de situer les professions sanitaires dans le contexte régional. La prochaine actualisation des données par profession sera possible à partir de 2008, date à laquelle les premières données du recensement rénové sur l'emploi par PCS fines devraient être disponibles.

La situation est tout autre pour les professions sociales qui ne bénéficient pas du même dispositif de suivi. Les seules données solides disponibles sont celles du recensement de la population. Néanmoins, des améliorations des sources existantes sont possibles afin de disposer d'informations plus récentes :

- Echanger avec la DREES pour savoir si la source ADELI permettrait de disposer d'éléments sur les assistants de service social. En tant que profession réglementée, ils sont censés s'inscrire dans le fichier ADELI. Actuellement, il semble que cette inscription n'est pas automatique et les données disponibles sont peu représentatives et ne sont pas analysées ou consolidées par la DREES.
- Se rapprocher des différents centres de gestion⁶⁶ (CIG petite couronne, CIG grande couronne et CG de la Seine et Marne), des Conseils Généraux et de la Mairie de Paris afin de connaître les données disponibles, leur mise à disposition, la périodicité d'actualisation des sources et la possibilité de centraliser les données sur les professionnels des collectivités territoriales franciliennes.

Des échanges avec la DREES pourraient également être envisagés de manière plus générale, la source ADELI présentant des variables qui ne sont pas forcément exploitées et publiées par la DREES au niveau régional (informations sur le diplôme obtenu : année et lieu d'obtention...).

⁶⁶ Les CIG disposent à la fois des données sur les professions exerçant au sein d'un Conseil Général mais également sur les professionnels travaillant dans les communes ou établissements publics affiliés à chaque centre de gestion.

5.2.2. Sources formations

Source et organisme producteur	Description	Informations disponibles	Périodicité	Observations
Effectifs en formation				
Rectorats / CRIF Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage	<p>Cette base enregistre pour les lycées et CFA publics et privés sous contrat un ensemble d'informations sur les effectifs en formation pour les diplômes de l'éducation nationale et de l'agriculture jusqu'au BTS. Les effectifs de quelques diplômes relevant des ministères en charge de la santé et des affaires sociales sont intégrés dans cette base mais partiellement.</p> <p>Sont concernés les diplômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -BEP carrières sanitaires et sociales -Bac technologique sciences médico-sociales <p><i>pour le secteur sanitaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -CAP orthoprothésiste, CAP podo-orthésiste -DP aide-soignant, DP auxiliaire de puériculture -BP préparateur en pharmacie -DT prothésiste-orthésiste, DT podo-orthésiste -DE infirmier, DE puéricultrice -BTS diététique, BTS opticien-lunetier -BTS prothésiste-orthésiste, BTS podo-orthésiste -DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique -DNTS instrumentation et maintenance biomédicale -BTS analyses biologiques <p><i>pour le secteur social:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -CAP petite enfance -MC aide à domicile -BEPA option services, spécialité service aux personnes -CAF moniteur-éducateur -Bac pro services (accueil, assistance, conseil) -Bac pro services de proximité et vie locale -BTS économie sociale et familiale -DE conseiller en économie sociale et familiale -DE éducateur spécialisé 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre d'élèves en formation selon l'année de formation et selon le statut : scolaire / apprentissage ⇒ Nombre d'élèves en formation par établissement de formation (cartographie possible) ⇒ Lieu de résidence des élèves en formation ⇒ Type d'établissement 	Mise à jour annuelle	<p>Base alimentée à partir des informations transmises par les rectorats et par le service chargé de l'apprentissage au CRIF.</p> <p>Elle ne concerne pas les élèves en formation professionnelle continue.</p>
« Financeurs » formation professionnelle / dispositifs politique emploi ...	AFPA, Conseil régional, ASSEDIC, OPCA, Fongecif, DRTEFP (contrat de professionnalisation) ; Institut Fepem de l'emploi familial,....	⇒ Effectifs en formation		Voir si les spécialités de formation et / ou les diplômes préparés sont identifiables

Source et organisme producteur	Description	Informations disponibles	Périodicité	Observations
Ministère de l'EN, DEP Base SISE	<p>Cette base recense pour les établissements universitaires un ensemble d'informations sur les effectifs en formation par diplômes. Sont concernés les diplômes suivants,</p> <p><i>pour le secteur sanitaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -CC orthophoniste -CC orthoptiste -DE audioprothésiste -DE sage-femme -DUT diététicien -DUT technicien en analyses biomédicales <p><i>pour le secteur social :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -DUT carrières sociales option assistance sociale -DUT carrières sociales option éducation spécialisée 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre d'élèves en formation selon l'année de formation et selon le statut ⇒ Nombre d'élèves en formation par établissement de formation (cartographie possible) 	Mise à jour annuelle	Base encore non disponible
DRASSIF / DREES Enquêtes écoles	<p>Ces enquêtes sont réalisées auprès de tous les centres de formation préparant aux diplômes suivants, <i>pour le secteur sanitaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -DP aide-soignant, DP auxiliaire de puériculture -DE technicien en analyses biomédicales -DE manipulateur d'électroradiologie médicale -DE pédicure-podologue, DE ergothérapeute -DE masseur-kinésithérapeute, DE psychomotricien -DE infirmier, DE infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire -DE puéricultrice -DE sage-femme, DE cadre de santé, DE cadre sage-femme <p><i>pour le secteur social :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -CAF aide à domicile, DE auxiliaire de vie sociale -DE aide médico-psychologique -DE conseiller en économie sociale et familiale -DE assistant de service social -DE éducateur spécialisé -DE éducateur de jeunes enfants -DE technicien de l'intervention sociale et familiale -CAF éducateur technique spécialisé -CAF moniteur-éducateur -Diplôme supérieur en travail social 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre d'élèves en formation selon l'année de formation ⇒ Nombre d'élèves en formation par établissement de formation (cartographie possible) ⇒ Informations individuelles relatives aux inscrits : sexe, nationalité, année de naissance ⇒ Informations individuelles relatives aux nouveaux inscrits : <p>*CSP des parents</p> <p>*département d'habitation à la fin des études secondaires et l'année précédant l'entrée en formation</p> <p>*situation l'année précédant l'entrée en formation</p> <p>*niveau d'études lors de l'accès à la formation + série de baccalauréat</p> <p>*VAE et allègement de scolarité</p>	Enquêtes annuelles	<p>Enquêtes confiées à la DRASSIF. Des difficultés existent pour atteindre l'exhaustivité pour certaines formations.</p> <p>Les données ne permettent pas une distinction claire des statuts des formés.</p>

Source et organisme producteur	Description	Informations disponibles	Périodicité	Observations
Diplômés				
Cereq Base REFLET	<p>Cette base répertorie les diplômes et les flux des élèves dans l'enseignement technologique et professionnel.</p> <p>Sont concernés les diplômes des ministères :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de l'Education nationale -de l'Agriculture -de l'Action sociale -de la Santé <p>L'intérêt de cette base est de permettre un suivi rétrospectif du nombre de diplômés.</p>	<p>⇒ Nombre de candidats et nombre de diplômés, répartis par statuts pour les diplômes de l'Education nationale : scolaire / apprentissage / formation continue / autres</p> <p>⇒ Taux de réussite au diplôme</p>	<p>Mise à jour annuelle</p>	<p>Base alimentée à partir des informations transmises par les ministères concernés. Ces informations ne sont pas parfaitement homogènes en terme de contenu et de dates disponibles.</p> <p>Pour les diplômes certifiés par le ministère en charge de la santé et des affaires sociales, l'information est issue des enquêtes écoles et non des services de certification (DRASS, DDASS)</p>
Demande sociale et attractivité des formations				
Rectorats Enquêtes sur les vœux d'orientation des familles	<p>Ces bases enregistrent les vœux d'affectation exprimés par les élèves à chaque palier d'orientation vers une formation professionnelle certifiée par l'Education nationale et préparée dans un lycée public (fin de troisième, fin de BEP et CAP), ou dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé sous contrat, (terminale).</p> <p>Elles comparent les premiers vœux exprimés aux places offertes en formation.</p>	<p>⇒ Nombre de premiers vœux exprimés et capacités par établissement (cartographie possible)</p>	<p>Mise à jour annuelle</p>	<p>Pour les paliers d'orientation infra-bac, les informations ne prennent pas en compte l'offre et la demande de places dans les établissements privés sous contrat.</p>

Source et organisme producteur	Description	Informations disponibles	Périodicité	Observations
Insertion des diplômés				
Rectorats / CRIF Enquêtes IVA	<p>Ces enquêtes portent sur l'insertion des jeunes lycéens sept mois après leur sortie d'une formation professionnelle ou technologique : CAP, BEP, Mention complémentaire, Bac professionnel ou technologique et BTS. Les jeunes se déclarant en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage ne sont pas pris en compte.</p> <p>Sont concernés les diplômés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -CAP prothésiste dentaire -CAP Petite enfance -BEP carrières sanitaires et sociales -mention complémentaire aide à domicile -Bac pro Services, accueil, assistance, conseil -Bac techno sciences médico-sociales -BTS analyses biologiques -BTS Diététique -BTS Opticien-lunetier -BTS Economie sociale et familiale 	⇒ Indicateur d'emploi des sortants de la filière sanitaire et sociale par niveaux (V, IV, III) : rapport entre les jeunes en emploi et les sortants se présentant sur le marché du travail (jeunes en emploi + jeunes en recherche d'emploi)	Mise à jour annuelle	Analyses fondées sur plusieurs enquêtes consécutives, de façon à réduire les aléas conjoncturels
Cereq Enquêtes Générations	<p>Ces enquêtes nationales portent sur l'insertion des jeunes sortis de formation initiale, observée plusieurs années après la sortie des études.</p> <p>Une extension de l'échantillon des diplômés de niveau bac+2 des formations de la santé et du social a été financée par la DREES pour les enquêtes Génération de 1998 et 2001.</p> <p>Une extension de l'échantillon régional des niveaux V pour la filière sanitaire et sociale a été financée par le Conseil régional pour l'enquête Génération 1998.</p>	⇒ Indicateurs concernant les débuts de carrière des infirmiers et des autres sortants de niveau bac+2 : durée pour accéder au premier emploi, part du temps passée en emploi, maintien dans le premier emploi, part des contrats stables, salaires mensuels et opinion sur l'emploi occupé	Sortants en 1998 : enquêtés en 2001, 2003, 2007 Sortants en 2001 : enquêtés en 2004	<p>Taille de l'échantillon national pour Génération 2001 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1216 infirmiers -1414 titulaires d'un autre diplôme bac+2 de la santé ou du social. <p>L'extension régionale de l'enquête Génération 1998 est en cours d'exploitation.</p>
DEP / OREFRA A partir des enquêtes Emploi de 1999, 2000 et 2001	Cette exploitation des enquêtes emploi porte sur l'insertion des jeunes sortis de formation initiale au cours des dix années précédant les enquêtes Emploi de 1999, 2000 et 2001	⇒ Situation par rapport à l'emploi et situation professionnelle des personnes en emploi pour les *diplômés de CAP ou BEP du domaine de spécialité Santé *les diplômés de CAP ou BEP des Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales *les diplômés de niveau bac+2 du secteur Santé-social	Exploitation réalisée en 2004	Exploitation des résultats à l'échelle nationale.

Source et organisme producteur	Description	Informations à traiter	Périodicité	Observations
AFORTS	Enquête nationale réalisée auprès des diplômés du DE éducateur de jeunes enfants de 2002, 2003 et 2004 interrogés entre trois et six mois après l'obtention du diplôme	⇒ Situation par rapport à l'emploi et situation professionnelle des personnes en emploi		Exploitation des résultats à l'échelle nationale.

Formations : Pistes de réflexion

Effectifs en formation

-prévoir une mise à jour annuelle des listes d'établissements ; à organiser en partenariat avec l'ONISEP ou le SAIO de Paris et la DRASSIF (partir des listes d'établissements agréés plutôt que de l'enquête école qui n'est pas parfaitement exhaustive). Un travail d'harmonisation des enquêtes DEP et DREES est en cours : harmonisation des identifiants des centres de formation.

-prévoir une convention annuelle de transmission à la Région des résultats des enquêtes écoles, avec la possibilité de faire des exploitations par centre de formation. Si possible, prévoir un accès plus rapide à quelques résultats de base (nombre de présents par année de formation et par centre)

-prévoir une convention annuelle de transmission à la Région des résultats des enquêtes de la DEP sur les formations universitaires concernées,

-prévoir une convention annuelle de transmission à la Région des résultats des enquêtes des rectorats sur les effectifs en formation professionnelle continue dans les établissements dépendant de l'Education nationale,

-améliorations du questionnaire à discuter avec la DREES

- Ajouter une question sur la commune de résidence de l'élève + code postal
- Ajouter une question sur le statut de l'élève : scolaire / apprenti / en emploi / demandeur d'emploi ou revoir les modalités de la variable « aides financières » et de la variable « situation antérieure »
- Ajouter une question sur le nombre de concours passés pour cette formation / pour une autre formation de la filière

-recueil des informations concernant le nombre de stagiaires en formation professionnelle continue auprès des financeurs concernés.

Diplômés

- prévoir la transmission par les autorités certifiantes, autres que les ministères en charge de l'éducation nationale et de l'agriculture pour les diplômés jusqu'au BTS, des informations concernant le nombre de candidats et le nombre de diplômés selon le statut des candidats : scolaire / apprenti / en emploi / demandeur d'emploi si elles existent.

Demande sociale et attractivité des formations

- prévoir la transmission par les autorités certifiantes, autres que les ministères en charge de l'éducation nationale et de l'agriculture pour les diplômés jusqu'au BTS, des informations concernant la sélection à l'entrée en formation : nombre de candidats présents aux épreuves / nombre d'admis sur liste principale et sur liste complémentaire / nombre de désistement éventuels ; si possible à l'établissement
- obtenir des informations sur les capacités d'accueil des établissements.

Insertion des diplômés

- Exploiter les extensions régionales des enquêtes Génération du CEREQ pour les diplômés de la filière, en distinguant les niveaux V et III et plus.

6. Annexes

Annexe 1 - Les formations observées

Les formations du travail social de niveau V

- Certificat d'Aptitude aux fonctions d'aide à domicile (CAFAD), remplacé depuis 2002 par le Diplôme d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)
- Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique (DEAMP)
- Titre professionnel Assistant-e de vie
- Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance
- Mention complémentaire Aide à domicile
- BEPA option Services, spécialité services aux personnes
- Certificat Employé-e familial polyvalent
- CQP Assistant-e de vie
- CQP Garde d'enfants à domicile

Les formations du travail social de niveau IV

- Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale
- CAF Moniteur éducateur
- Baccalauréat professionnel Services (accueil, assistance, conseil)
- Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale
- Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sport (BPJEPS)

Les formations du travail social de niveau III et plus

- DE Assistant-e de service social (DEASS)
- DE Educateur-riche de jeunes enfants (DEEJE)
- DE Educateur-riche technique spécialisé (DEETS)
- BTS Economie sociale et familiale (BTS ESF)
- DE Conseiller-e en économie sociale et familiale (CESF)
- DE Educateur-riche spécialisé (DEES)
- DUT carrières sociales option assistance sociale
- DUT carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle
- DUT carrières sociales – Option éducation spécialisée (formation non dispensée en Ile-de-France)
- DE relatif aux fonctions d'animation (DEFA)
- CAF Encadrement et responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- DE Médiateur familial
- CAF Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)
- Diplôme supérieur en travail social (DSTS)

Les formations sanitaires de niveau V

- DE Aide soignant-e

- DP Auxiliaire de puériculture
- CAP orthoprothésiste

- CAP podo-orthésiste
- Certificat de capacité d'ambulancier

Les formations sanitaires de niveau IV

- BP préparateur en pharmacie
- DT de prothésiste-orthésiste
- DT podo-orthésiste

Les formations sanitaires de niveau III et plus

<ul style="list-style-type: none"> ■ DE Infirmier-e ■ DE Infirmier-e anesthésiste ■ DE Infirmier-e de bloc opératoire ■ DE puéricultrice ■ Cadre de santé ■ BTS Diététique ■ DUT Diététicien ■ DE Ergothérapeute ■ DE Masseur-kinésithérapeute ■ BTS Opticien-lunetier ■ DE Pédicure-podologue ■ DE psychomotricien-ne ■ BTS prothésiste-orthésiste ■ Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière 	<ul style="list-style-type: none"> ■ BTS podo-orthésiste ■ DE manipulateur–rice d'électroradiologie médicale ■ DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique ■ DNTS Instrumentation et maintenance biomédicale ■ DUT Technicien-ne en analyses biomédicales ■ BTS analyses biologiques ■ DE technicien-ne en analyses biomédicales ■ DE de sage-femme ■ Certificat d'orthoptiste ■ DE audio-prothésiste ■ Certificat d'orthophoniste
--	---

Les formations propédeutiques

- Baccalauréat sciences médico-sociales
- BEP carrières sanitaires et sociales

Annexe 2 - Fiches sur les formations sociales et fiches BEP carrières sanitaires et sociales et baccalauréat technologique sciences médico-sociales

- 1- CAF Aide à domicile (586)/ DE Auxiliaire de vie sociale (587)
- 2- MC aide à domicile (01033001)
- 3- DE Aide médico-psychologique (438)
- 4- CAP petite enfance (50033202)
- 5- Titre professionnel assistant de vie
- 6- Titre employé(e) familial(e) polyvalent(e)
- 7- Certificat de qualification professionnelle (CQP) Assistant(e) de vie
- 8- Certificat de qualification professionnelle (CQP) Garde d'enfants à domicile
- 9- Brevet d'études professionnelles agricoles option Services, spécialité Service aux personnes (51333001)
- 10- Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention sociale et familiale (434)
- 11- CAF Moniteur éducateur (437)
- 12- Bac pro Services (accueil, assistance, conseil) (40033001)
- 13- Bac Pro Services de proximité et vie locale (40033002)
- 14- Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sport (BPJEPS)
- 15- DE Assistant de service social (432)
- 16- DE Conseiller en économie sociale et familiale (422 / 32033201)
- 17- BTS Economie sociale et familiale (32033203)
- 18- DE Educateur de jeunes enfants (435)
- 19- DE Educateur spécialisé (433/ 36033206)
- 20- DE Educateur technique spécialisé (436)
- 21- DUT Carrières sociales (35033000)
 - 21-a) DUT Carrières sociales option assistance sociale (35033202)
 - 21-b) DUT Carrières sociales option éducation spécialisée (35033201)
 - 21-c) DUT Carrières sociales option gestion urbaine (35033099)
 - 21-d) DUT Carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle (35033501)
- 22- DE fonctions d'animation (DEFA)
- 23- CAF Encadrement et responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- 24- DE Médiateur familial
- 25- Diplôme supérieur en travail social (585)
- 26- CAF de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)

- 27- BEP Carrières sanitaires et sociales
- 28- BAC technologique sciences médico-sociales

1. Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS-587) + CAFAD (586)

Niveau V (le DEAVS remplace le CAFAD depuis 2002)

Institution délivrant le diplôme

Directeur régional des affaires sanitaires et sociales

Ministère de tutelle

Ministère en charge des affaires sociales

Lieux de formation

Source Enquête IAURIF 2003	Source DRASS Enquête école 2003 :	Source : AFORTS : <i>Les centres de formation en travail social - Etat des lieux 2005</i> :
A la rentrée 2003-2004 : 26 centres de formation dont 8 sont financés par la DRASS	Nombre d'établissements : 12 -Dont établissements privés à but non lucratif : 10 -Dont établissements publics : 2	31 centres de formation (dont 8 centres communs à l'enquête DRASS)

Durée des études

9 à 36 mois (500 heures de formation théorique et 560 heures de stages)
L'ensemble du DEAVS doit être validé dans une période de cinq ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Âge : supérieur ou égal à 18 ans
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Oui. Les candidats doivent disposer d'un niveau pré-requis, dont la vérification est organisée par les établissements dispensant la formation. Allègement de l'examen de sélection pour les titulaires d'une attestation de formation d'assistantes maternelles, d'un certificat de compétences professionnelles « assister une personne dépendante ou âgée » ou « assurer la garde active des enfants et des bébés à leur domicile », d'un certificat de qualification professionnelle de la FEDEM ainsi que les personnes en fonction depuis au moins 3 ans dans l'aide à domicile. Dispense de la vérification des pré-requis pour les titulaires du CAFAMP, du BEP « carrières sanitaires et sociales » et du BEPA « option services-spécialité services aux personnes », BEPA option « économie familiale et rurale », CAPA « service en milieu rural » et CAPA « employé d'entreprise agricole –option employé familial », DP aide-soignant, DP auxiliaire de puériculture, CAP « petite enfance », CAP « employé technique de collectivité », titre assistant de vie, titre employé familial polyvalent, brevet d'aptitude Professionnelle « assistant animateur technicien ».
Préparation au concours	
Dates de rentrée	
Alternance	Oui
	Ce diplôme est ouvert à la formation initiale depuis 2002 (arrêtés du 26 mars 2002 et du 30 janvier 2003)

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE.

42 diplômes obtenus en totalité par VAE en 2003 (CAFAD) dont 23 au titre du 1er semestre 2003 et 19 au titre du second semestre.

36 diplômes obtenus par VAE+parcours de formation (CAFAD) dont 15 au titre du 1er semestre 2003 et 11 au titre du second semestre.

Source: DRASSIF Enquête école 2003

Passerelles

Allègement de formation pour les titulaires de certains diplôme et certificats relevant du champ de l'aide à la personne (CAFAMP, DEPAS, DP Auxiliaire de puériculture, BEP carrières sanitaires et sociales, BEPA services aux personnes, CAPA, BAPAAT, titre assistant de vie, CCP, titre employé familial polyvalent).

Attestation d'équivalence du DEAVS pour :

-Les titulaires du CAFAMP, du DPAS sous réserve de 800 heures d'expérience professionnelle dans l'aide à domicile sur au moins 6 mois et la validation de l'unité de formation 5 du DEAVS.

-Les titulaires du CAFAD et les titulaires de la mention complémentaire aide à domicile du BEP carrières sanitaires et sociales.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Le DEAVS donne un accès aux écoles d'aides-soignants sans concours

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	Total France métropolitaine (CAFAD + DEAVS depuis 2002)	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	152				152	2 440	6,2
2000	195				197	2 382	8,3
2002	311 (dont 180 DEAVS)				311	3 256	9,5
2003	668 (285+383)	0	32	0	700	5 584	12,5
2004	707				707	7 816	9,8

Source : DREES publications nationales

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (pas d'effectifs pour le DEAVS) (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France métropolitaine	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
1999	131	127	5,7	96,9%	95,3
2000	193	183	9,0	94,8%	99,5
2002	129	126	6,4	97,7%	98,0
2003	338 (213+125)	183 (152+31)	10,0	54,1%	98,4
2004		241	7,5		98

Source : DREES publications nationales et CEREQ Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Bourse d'Etat	23 (10+13)	3.2
Bourse ou rémunération du Conseil Régional /Général	105 (72+33)	14.7
Contrat de qualification	0	0.0
Contrat d'apprentissage	44 (0+44)	6.2
Emplois-jeunes	14 (5+9)	2.0
En cours d'emploi (*)	449 (178+271)	63.0
CIF	5 (3+2)	0.7
Demandeurs d'emploi (**)	73 (34+39)	10.2

(*) Toute personne en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur (« formation continue » incluse), sauf Emplois-jeunes

(**) qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)

Source : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003).

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation en 2003 (nouveaux inscrits)		Nombre de formés	En % (hors)
Cycles d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e		196	40,9
BEP Carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)		50	10,4
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{er} e		177	37,0
Niveau fin terminale	atteint en 2003	1	0,2
	atteint avant 2003	13	2,7
Baccalauréat	obtenu en 2003	0	0,0
	obtenu avant 2003	35	7,3
Equivalence baccalauréat		2	0,4
BTS		4	0,8
DUT		0	0,0
DEUG		0	0,0
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		1	0,2
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		0	0,0
Enseignement professionnel			
CAFAD		0	
Aide médico-psychologique		0	
Travailleuse familiale ou TISF		0	
Moniteur éducateur		0	
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA		0	
Autres diplômes sociaux		0	
Diplômes paramédicaux		0	

Source : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Série de baccalauréat pour les bacheliers nouveaux inscrits en 2003	Nombre de formé(e)s	En % (hors nr)
Série L (A)	5	
Série ES (B)	1	
Série S (C, D, D', E)	1	
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0	

Série STL (F5, F6, F7, F7')	0	
Série STT (G, H)	9	
Séries STPA, STAE	0	
Série SMS (F8)	1	
Série Hôtellerie	0	
Séries F11, F11'	0	
Baccalauréat professionnel	4	
Non réponses	5	

Source : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Scolarité allégée ou réduite pour les effectifs 2003	Nombre de formé(e)s	En % (hors nr)
69 (47+22)	700	9,9

Source DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

2. Mention complémentaire Aide à domicile (01033001)

Niveau V – Arrêté de création du 28 juillet 1995 modifié par l'arrêté du 10 septembre 2005

Institution délivrant le diplôme

Recteur d'académie

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale. Diplôme cosigné par le ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale (diplôme reconnu comme l'équivalent du DEAVS).

Lieux de formation

Source : Enquête de rentrée Rectorats/CRIF année scolaire 2004/2005

11 lycées dont 8 dans l'académie de Créteil.

Lycée polyvalent : 5 (statut public) 8 EPLE polyvalents dans l'académie de Créteil

Lycée professionnel : 6 (dont un sous statut privé)

Durée des études

1 an.

Les allègements de formation et dispense d'unité peuvent permettre une durée inférieure. Par exemple, les titulaires du BEP carrières sanitaires et sociales, du DPAS, du DPAP, du CAFAMP sont dispensés de l'unité 2 (environ 200 heures de formation en centre et 6 semaines de PFMP), ils terminent leur formation en mars quand ils l'ont débuté en janvier. Une session peut être organisée à cette date pour leur permettre un accès plus rapide à l'emploi.

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	L'accès en formation est ouvert aux candidats titulaires des titres et diplômes suivants : BEP carrières sanitaires et sociales ; BEP bioservices, dominante agent technique d'alimentation ; CAP petite enfance ; CAP employé technique de collectivités ; CAP assistant technique en milieu familial et collectif ; CAFAMP ; DPAS ; diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture ; BEP agricole option services, spécialité services aux personnes ; CAPA services en milieu rural ; CAPA employé d'entreprise agricole et para-agricole, spécialité employé familial ; titre assistant de vie ; titre employé familial polyvalent ; brevet d'aptitude professionnelle assistant animateur technicien. Peuvent également être admises en formation les personnes ayant accompli en France ou à l'étranger une formation validée par un diplôme ou un titre d'un niveau comparable aux diplômes et titres mentionnés.
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Non
Préparation au concours	Non
Dates de rentrée	Septembre
Stage pratique	Pour les candidats qui ne bénéficient d'aucune dispense et d'aucun allègement, 16 semaines de PFMP dont 10 au domicile privé

Durée des études

La mention complémentaire aide à domicile est accessible par la VAE

Passerelles

Les titulaires des diplômes et titres suivants peuvent bénéficier de dispenses d'unités : BEP carrières sanitaires et sociales ; CAP petite enfance ; BEP bioservices, dominante ATA ; CAP employé technique de collectivités ; Certificat d'aide médico-psychologique ; DPAS ; DPAP ; BEPA option services aux personnes ; CAPA services en milieu rural ; CAPA employé d'entreprise agricole et para agricole spécialité employé familial ; Titre assistant de vie ; Titre d'employé familial polyvalent.

Le titulaire de la MCAD et du BEP carrières sanitaires et sociales peut obtenir à la même session le CAP Petite enfance. Il lui suffit de s'inscrire.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Baccalauréat Professionnel Services de Proximité et Vie Locale
TISF

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	Total IDF	Total France métropolitaine	%IdF/Fce
1999	160	1 236	12,9
2000	157	1 206	13,0
2001	125	1 183	10,6
2002	123	1 173	10,5
2003	142	1 464	9,7
2004	167	1 557	10,7
2005	205		

Sources: CEREQ : base Reflet et enquêtes de rentrée Rectorats/CRIF

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés			Nombre de diplômés			% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
	Scolaire	apprentis	total	Scolaire	apprentis	total			
1999	106	2	108	101	2	103	11,1	95,4%	
2000	124	6	130	122	6	128	13,2	98,5%	
2001	109	10	119	103	10	113	12,5	95,0%	
2002	63	4	67	63	4	67	7,2	100,0%	
2003	83	17	100	81	10	91	8,9	91,0%	
2004	133	0	133	131	0	131	11,2	98,5%	
2005									

Source : CEREQ Base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s

3. Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique (438)

Niveau V

Ce diplôme devient le Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (décret du 2 mars 2006). Entrée en vigueur du nouveau DE au 1^{er} septembre 2006.

Institution délivrant le diplôme

Directeur régional des affaires sanitaires et sociales

Ministère de tutelle

Ministère en charge des affaires sociales - DGAS

Lieux de formation

Source Enquête IAURIF 2003 : 22 centres, répartis sur 24 sites, dont 10 sont financés par la DRASS	Source DRASSIF Enquête école 2003 : Nombre d'établissement : 17 -Dont établissements privés à but non lucratif : 14 -Dont établissements publics : 1 -Dont non renseignés : 2	Source : AFORTS : <i>Les centres de formation en travail social - Etat des lieux 2005 :</i> 19 centres de formation (dont 9 centres communs à l'enquête DRASS)
--	--	--

Durée des études

12 à 24 mois (de manière continue ou discontinue) ; 495 heures d'enseignement théorique et 840 heures de formation pratique.

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Age : supérieur ou égal à 18 ans. Aucun diplôme requis
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Oui, épreuves d'admission organisées par chaque centre de formation comprenant une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission. Sont notamment dispensés des épreuves d'admission les titulaires DEAVS, de la mention complémentaire d'aide à domicile, du CAP petite enfance
Préparation au concours	
Dates de rentrée	
Alternance	Oui
	Certification accessible en contrat de professionnalisation

VAE

Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique accessible par la VAE

Passerelles

Les allègements de formation ne peuvent entraîner un allègement de la formation théorique supérieur aux deux tiers de la durée totale de celle-ci.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	Total France métropolitaine	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	290				517	5 320	9,7
2000	436				805	6 171	13,0
2001	-		-		-	-	-
2002	653				1 001	7 731	12,9
2003	827 (137+690)	2	521	13	1 348	9 519	14,2
2004	712				1 437	10 117	14,2

Source : DREES publications nationales

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France métropolitaine	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
1999	353	349	13,9	98,9%	79,9
2000	280	270	11,3	96,4%	84,1
2002	419	406	12,6	96,9%	87,0
2003	487	463	12,3	95,1%	89,0
2004		587	13,5		92

Source : DREES publications nationales et CEREQ Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Bourse d'Etat	0	0,0
Bourse ou rémunération du Conseil Régional /Général	30 (0+30)	2,2
Contrat de qualification	339 (22+317)	24,7
Contrat d'apprentissage	289 (36+253)	21,0
Emplois-jeunes	237 (25+212)	17,2
En cours d'emploi (*)	452 (51+401)	32,9
CIF	27 (3+24)	2,0
Demandeurs d'emploi (**)	0	0,0

(*) Toute personne en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur (« formation continue » incluse), sauf Emplois-jeunes

(**) qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)

Source : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003).

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation en 2003 (nouveaux inscrits)	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Cycles d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	248	30,3
BEP Carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	115	14,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	303	37,0
Niveau fin terminale	atteint en 2003	2
	atteint avant 2003	33

Baccalauréat	obtenu en 2003	7	0,9
	obtenu avant 2003	84	10,3
Equivalence baccalauréat		15	1,8
BTS		2	0,2
DUT		1	0,1
DEUG		3	0,4
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		3	0,4
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		3	0,4
<i>Enseignement professionnel</i>			
CAFAD		18	
Aide médico-psychologique		-	
Travailleuse familiale ou TISF		-	
Moniteur éducateur		-	
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA		-	
Autres diplômes sociaux		7	
Diplômes para-médicaux		3	

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Série de baccalauréat pour les bacheliers nouveaux inscrits en 2003	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Série L (A)	13	14,3
Série ES (B)	6	6,6
Série S (C, D, D', E)	6	6,6
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	2	2,2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	1,1
Série STT (G, H)	21	23,1
Séries STPA, STAE	-	0,0
Série SMS (F8)	22	24,2
Série Hôtellerie	-	0,0
Séries F11, F11'	-	0,0
Baccalauréat professionnel	20	22,0
Non réponses	1	

Source : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Scolarité allégée ou réduite pour les effectifs 2003	1	

Source DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

4. CAP Petite enfance (50033202)

Niveau V

Arrêté du 4 octobre 1991, modifié par l'arrêté du 15 juin 2001, modifié par l'arrêté du 25 février 2005.

Institution délivrant le diplôme

Recteur d'académie

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale

Lieux de formation

Source : Enquêtes de rentrée Rectorats/CRIF année scolaire 2004/2005

12 établissements dont 5 sous statut privé

Source : AFORTS ; les centres de formation en travail social – Etat des lieux 2005 :

4 établissements

Dans l'académie de Créteil, diplôme préparé soit par la voie de l'apprentissage, soit par la voie de la formation continue.

Durée des études

2 ans en formation initiale (statut scolaire ou apprentissage) ou 1 an en formation continue

Conditions d'accès à la formation

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE. Y compris par les assistantes maternelles.

Passerelles

Des dispenses d'unités et d'épreuves professionnelles pour les candidats titulaires d'un CAP ou d'un BEP du même secteur professionnel ou d'un diplôme classé au moins au niveau IV.

Sont dispensés de l'unité 1 professionnelle, les titulaires de la MCAD, du DEAVS et du titre professionnel d'assistant de vie

Sont dispensés de l'unité 2 professionnelle, les titulaires du BEPCSS, du CAFAMP, du DPAS, du DPAP

Sont dispensés de l'unité 3 professionnelle, les titulaires du BEP Bioservices ATA, du CAP Assistant technique en milieu(x) familial et collectif, CAP ETC, MCAD, DEAVS, BEPA option services aux personnes, CAPA services en milieu rural, CAPA employé d'entreprise agricole et para agricole spécialité employé familial et le titre d'employé familial polyvalent

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Baccalauréat professionnel Services de proximité et Vie locale

Evolution du diplôme

La dernière session d'examen du CAP Petite enfance, créé par l'arrêté modifié du 4 octobre 1991 aura lieu en 2006.

La première session du CAP Petite enfance- arrêté du 25 février 2006 a lieu en 2006 (concomitamment à la dernière session de l'ancien arrêté).

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	Dont apprentis	Total France métropolitaine (2 ^{ème} année)	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants				
1999	166		160		326	-	823	19,4
2000	184		157		341	-	849	18,5
2001	248		198		446	93	865	22,9
2002	296		226		522	144	956	23,6
2003	355		273		628	206	1192	22,9
2004	386		312		822*	280	1386	22,5
2005	417		350		767	343		

Source : Enquêtes de rentrée Rectorats/CRIF ; CEREQ Base Reflet, AFORTS

*Dont 117 source AFORTS

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés					Nombre de diplômés					% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
	Scol	Apprentis	FC	Autres	Tot	Scol	Apprentis	FC	Autres	Tot			
1999	712	62	126	626	1 526	643	26	113	411	1 193	7,5	78,2%	
2000	921	75	153	575	1 724	780	60	147	403	1 390	8,6	80,6%	
2001	747	80	175	591	1 593	668	75	155	405	1 303	8,1	81,8%	
2002	188	31	195	617	1 031	181	26	190	473	870	10,2	84,4%	
2003	178	92	195	699	1 164	166	87	193	540	986	11,0	84,7%	
2004	207	146	217	761	1 331	198	143	208	597	1 146	9,5	86,1%	
2005					1 660					1 418	13,4		

Source : CEREQ Base Reflet

Attention : le nombre de diplômés ne comprend pas les diplômes de l'académie de Créteil depuis 2002 (données non disponibles dans la base de données Reflet)

Caractéristiques des formé-e-s

5. Titre professionnel Assistant-e de vie

Niveau V

Institution délivrant le diplôme

Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle au nom du ministre chargé de l'emploi

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'emploi

Lieux de formation

Centres AFPA (communes de formation : Créteil, Paris, Stains, Mantes, Bernes sur Oise, Saint-Ouen, Le Plessis Robinson sept. 2004/Dec. 2005) et organismes ayant fait l'objet d'un agrément, accordé par le préfet de région.

Durée des études

Les certificats de compétences professionnelles constitutifs du titre peuvent être acquis au cours d'une période de cinq ans maximum.

Conditions d'accès à la formation

Le titre professionnel d'assistant-e de vie est composé de trois unités constitutives qui peuvent être sanctionnées par un certificat de compétences professionnelles.

VAE

Le titre professionnel et les certificats qui le composent ou qui lui sont associés sont accessibles par la VAE.

Passerelles

Les possesseurs du titre ou des trois certificats de compétences professionnelles (CCP) se voient reconnaître quatre modules du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

243 entrées en formation formés en centres AFPA entre septembre 2004 et décembre 2005.

Réussite aux examens

Caractéristiques des formé-e-s

6. Titre Employé-e familial-e polyvalent-e

Niveau V

Institution délivrant le diplôme

Président de l'institut FEPEM de l'emploi familial

Autorité responsable de la certification

Institut FEPEM de l'emploi familial

Lieux de formation

Durée des études

La durée de validité des composantes acquises est de cinq années.

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	
Sélection sur dossier	oui
Examen d'entrée	
Préparation au concours	
Dates de rentrée	
Stage pratique	90 heures

VAE

Ce titre est accessible par VAE. Pour s'inscrire en VAE, le candidat devra pouvoir justifier de 3000 heures de pratique professionnelle dans les trois dernières années.

Passerelles

DEAVS - CQP GE – CQP AV

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Réussite aux examens

Caractéristiques des formé-e-s

7. Certificat de qualification professionnelle (CQP) Assistant-e de vie

Niveau V

Signataire de la certification

Président de l'institut FEPEM de l'emploi familial

Autorité responsable de la certification

Institut FEPEM de l'emploi familial

Lieux de formation

Durée des études

La durée de validité des composantes acquises est de cinq années.

Conditions d'accès à la formation

L'inscription à la certification est accessible après un parcours de formation continue ou par VAE.

Pré-requis	NIVEAU V + expérience personnelle ou professionnelle de la dépendance
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	
Préparation au concours	
Dates de rentrée	
Stage pratique	90 heures

VAE

Cette certification est accessible par la VAE si le candidat justifie de 1800 heures de pratiques professionnelles dans les trois dernières années.

Passerelles

DEAVS – Titre homologué EFP

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Réussite aux examens

Caractéristiques des formé-e-s

8. Certificat de qualification professionnelle (CQP) Garde d'enfants à domicile

Niveau V

Signataire de la certification

Président de l'institut FEPEM de l'emploi familial

Autorité responsable de la certification

Institut FEPEM de l'emploi familial

Lieux de formation

Durée des études

La durée de validité des composantes acquises est de cinq années.

Conditions d'accès à la formation

L'inscription à la certification est accessible après un parcours de formation continue ou par VAE.

Pré-requis	Niveau V – Expérience auprès d'enfants
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	
Préparation au concours	
Dates de rentrée	
Stage pratique	90 heures

VAE

Cette certification est accessible par la VAE si le candidat justifie de 1800 heures de pratiques professionnelles dans les trois dernières années.

Passerelles

DEAVS – Titre homologué EFP

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Réussite aux examens

Caractéristiques des formé-e-s

9. Brevet d'études professionnelles agricoles option Services, spécialité services aux personnes (BEPA) – (51333001)

Niveau V

Signataire de la certification

Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

Autorité responsable de la certification

Ministère en charge de l'agriculture

Lieux de formation

Deux lycées professionnels agricole, l'un dans les Yvelines et l'autre en Seine et Marne.

Durée des études

Deux années

Conditions d'accès à la formation

L'inscription à la certification est accessible après un parcours de formation sous statut d'élève, en contrat d'apprentissage, après un parcours de formation continue, en contrat de professionnalisation, par candidature individuelles, par VAE.

VAE

Cette certification est accessible par la VAE .

Passerelles**Poursuite d'études après l'obtention du diplôme****Evolution du diplôme****Sélection à l'entrée en formation****Nombre de formé-e-s en Île-de-France**

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	Dont apprentis	Total France
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	32		31		63		
2000	36		29		65		
2001	29		37		66		
2002	36		31		67		
2003	36		37		73		
2004	36		37		73		
2005	53		37		90		

Source : Enquêtes de rentrée Rectorats/CRIF

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
1999	41	34	0,4	82%	
2000	34	29	0,3	85%	
2001	36	26	0,3	72%	
2002	40	29	0,3	72%	
2003	38	26	0,3	68%	
2004	42	21	0,2	50%	

Source : CEREQ Base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s

10. Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF-434)

Niveau IV

Ce diplôme remplace le diplôme de travailleuse familiale

Institution délivrant le diplôme

Directeur régional des affaires sanitaires et sociales

Ministère de tutelle

Ministère en charge des affaires sociales

Lieux de formation

Source : DRASS *Enquête école 2003* :

Nombre d'établissement : 2

-Dont nombre d'établissements privés à but non lucratif : 2

-Dont nombre d'établissements publics : 0

Source : AFORTS : *Les centres de formation en travail social - Etat des lieux 2005* :

4 centres de formation (dont deux centres communs à l'enquête DRASS)

Durée des études

18 à 24 mois (950 heures de formation théorique et huit mois de stages dont 5 en situation professionnelle)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Peuvent accéder à la formation les candidats âgés de 18 ans ou moins au 1er septembre de la rentrée concernée. Aucun diplôme requis mais épreuves de sélection organisées par chaque centre.
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Oui Dispense de certaines épreuves de sélection pour les titulaires d'un diplôme de niveau \geq IV et les titulaires du CAFAD, DEAVS, CAFAMP, BEP carrières sanitaires et sociales, BEPA option « service aux personnes », des DP aide-soignant et auxiliaire de puériculture.
Préparation au concours	
Dates de rentrée	
Alternance	Oui

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE.

Passerelles

Allègement de formation, pour les candidats titulaires d'un diplôme ou certificat de travail social classé au moins au niveau IV et pour les titulaires des CAFAMP, BEP carrières sanitaires et sociales, MC « aide à domicile », BEPA option « service aux personnes », DPAS, CAFAD, DP Auxiliaire de Puériculture.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

- Délégué à la tutelle, (certificat national de compétences)
- Conseiller conjugal et familial (attestation de qualification au conseil conjugal et familial)
- Possibilité de bénéficier d'allègement de formation pour la formation d'éducateur de jeunes enfants (allègement d'1/3 de la durée de formation si 3 ans de pratique) et pour la formation de moniteur éducateur (allègement d'1/3 de la durée de formation).

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1ère année		2ème année		Total IDF	Total France métropolitaine (1ère et 2ème année)	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	117		108		225	433	52,0
2000	0				0	229	0,0
2002	84		69		153	619	24,7
2003	106 (0+106)	0	73 (0+73)	0	179	1 099	16,3
2004	133				241	1 151	20,9

Source : DREES publications nationales

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
1999	59	59	34,1	100,0%	100,0
2000	0	0	0,0	-	-
2002	61	53	32,5	86,9%	94,0
2003	77 (77+0)	70	24,1	90,9%	95,7
2004		82	23,8		95

Source : DREES publications nationales et CEREQ Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Bourse d'Etat	43	24,9
Bourse ou rémunération du Conseil Régional /Général	4	2,3
Contrat de qualification	18	10,4
Contrat d'apprentissage	49	28,3
Emplois-jeunes	8	4,6
En cours d'emploi (*)	44	25,4
CIF	1	0,6
Demandeurs d'emploi (**)	6	3,5

(*) Toute personne en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur (« formation continue » incluse), sauf Emplois-jeunes

(**) qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)

Source : DRASSIF Enquête école 2003.

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation en 2003 (nouveaux inscrits)		Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Cycles d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e		14	13,2
BEP Carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)		6	5,7
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ere}		25	23,6
Niveau fin terminale	atteint en 2003	2	1,9
	atteint avant 2003	1	0,9
Baccalauréat	obtenu en 2003	8	7,5
	obtenu avant 2003	28	26,4
Equivalence baccalauréat		4	3,8
BTS		7	6,6
DUT		0	0,0
DEUG		4	3,8
Diplôme de 2 ^{eme} cycle d'enseignement universitaire		5	4,7
Diplôme de 3 ^{eme} cycle d'enseignement universitaire		2	1,9
<i>Enseignement professionnel</i>			
CAFAD		1	
Aide médico-psychologique		0	
Travailleuse familiale ou TISF		0	
Moniteur éducateur		0	
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA		0	
Autres diplômes sociaux		1	
Diplômes para-médicaux		2	

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Série de baccalauréat pour les bacheliers nouveaux inscrits en 2003	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Série L (A)	12	27,9
Série ES (B)	3	7,0
Série S (C, D, D', E)	1	2,3
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0	0,0
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	2,3
Série STT (G, H)	10	23,3
Séries STPA, STAE	1	2,3
Série SMS (F8)	10	23,3
Série Hôtellerie	0	0,0
Séries F11, F11'	0	0,0
Baccalauréat professionnel	5	11,6
Non réponses	0	0,0

Source : DRASSIF Enquête école 2003

	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Scolarité allégée ou réduite pour les effectifs 2003	0	

Source DRASSIF Enquête école 2003

11- Certificat d'Aptitude aux fonctions de moniteur éducateur (CAFME-437)

Niveau IV

Institution délivrant le diplôme

Recteur d'académie

Ministère de tutelle

Ministère en charge des affaires sociales (DGAS), Ministère en charge de l'éducation nationale, Ministère en charge de la justice

Lieux de formation

Source Enquête IAURIF 2003 : 7 centres, dont 6 sont financés par la DRASS	Source DRASS Enquête école 2003 : Nombre d'établissement : 9 -Dont nombre d'établissements privés à but non lucratif : 8 -Dont nombre d'établissements publics : 1	Source : Enquête de rentrée Rectorats/CRIF 2004/2005 1 école	Source : AFORTS : Les centres de formation en travail social - Etat des lieux 2005 : 9 centres de formation (dont 7 centres communs à l'enquête DRASS)
---	--	--	--

Durée des études

2 ans (950 heures d'enseignement théorique et technique et 7 mois de stages)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Aucun diplôme requis mais examen de sélection organisé par chaque centre
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Oui. Allègement des épreuves de sélection pour les titulaires du Bac ou d'un titre admis en équivalence, du BEP sanitaire et social, du CAFAMP ou du DE de technicien de l'intervention sociale et familiale ou du certificat de travailleuse familiale.
Préparation au concours	
Dates de rentrée	
Alternance	Oui

VAE

Passerelles

Dispense d'un des deux stages obligatoires dans le champ de l'action sociale pour les étudiants en situation d'emploi de moniteur-éducateur :

Allègement de formation théorique, plus ou moins important :

- pour les personnes justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle sur un emploi de moniteur-éducateur,
- pour les titulaires du CAFAMP, du DE de technicien de l'intervention sociale et familiale ou du certificat de travailleuse familiale, du brevet d'étude d'animateur technicien de l'éducation populaire ;
- pour les titulaires du BEP préparatoires aux carrières sanitaires et sociales.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Les titulaires du CAFME peuvent bénéficier d'allègements de formation importants pour la formation d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, de technicien de l'intervention sociale et

familiale, ainsi que pour la formation d'éducateur technique spécialisé après 5 ans d'expérience professionnelle.

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Code 437	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	Total France métropolitaine (2 années)	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	275		199		474	3 772	12,6
2000	307		309		616	4 356	14,1
2002	475		388		863	5 578	15,5
2003	428 (0+428)	2	439 (0+439)	11	867	5 666	15,3
2004	452				885	5 634	15,7

Source : DREES publications nationales, Enquêtes de rentrée Rectorats/CRIF

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
1999	254	248	14,8	97,6%	63,3
2000	268	263	15,2	98,1%	66,9
2002	333	326	14,6	97,9%	68,1
2003	394	380	14,8	96,4%	69,2
2004		436	16,2		74

Source : DREES publications nationales et CEREQ Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Bourse d'Etat	51	8,0
Bourse ou rémunération du Conseil Régional /Général	22	3,4
Contrat de qualification	175	27,3
Contrat d'apprentissage	89	13,9
Emplois-jeunes	46	7,2
En cours d'emploi (*)	214	33,4
CIF	10	1,6
Demandeurs d'emploi (**)	33	5,2

(*) Toute personne en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur (« formation continue » incluse), sauf Emplois-jeunes

(**) qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)

Source : DRASSIF Enquête école 2003.

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans	Nombre de	En %
---	-----------	------

la formation en 2003 (nouveaux inscrits)		formés	(hors nr)
Cycles d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e		33	7,7
BEP Carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)		42	9,8
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd ou 1 ^{er}		109	25,5
Niveau fin terminale	atteint en 2003	18	4,2
	atteint avant 2003	32	7,5
Baccalauréat	obtenu en 2003	13	3,0
	obtenu avant 2003	132	30,8
Equivalence baccalauréat		21	4,9
BTS		11	2,6
DUT		0	0,0
DEUG		10	2,3
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		7	1,6
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		0	0,0
Enseignement professionnel			
CAFAD		1	
Aide médico-psychologique		19	
Travailleuse familiale ou TISF		0	
Moniteur éducateur		0	
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA		0	
Autres diplômes sociaux		9	
Diplômes para-médicaux		6	

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Série de baccalauréat pour les bacheliers nouveaux inscrits en 2003	Nombre de formé(e)s	En % (hors nr)
Série L (A)	16	11,0
Série ES (B)	11	7,6
Série S (C, D, D', E)	9	6,2
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	5	3,4
Série STL (F5, F6, F7, F7')	3	2,1
Série STT (G, H)	31	21,4
Séries STPA, STAE	0	0,0
Série SMS (F8)	51	35,2
Série Hôtellerie	1	0,7
Séries F11, F11'	0	0,0
Baccalauréat professionnel	18	12,4
Non réponses	0	0,0

Source : DRASSIF Enquête école 2003

	Nombre de formé(e)s	En % (hors nr)
Scolarité allégée ou réduite pour les effectifs 2003	1	

Source DRASSIF Enquête école 2003

12. Bac Pro Services (accueil, assistance, conseil) (40033001)

Niveau IV

Institution délivrant le diplôme

Recteur d'académie

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale

Lieux de formation

Source : Enquête de rentrée Rectorats/CRIF :
56 établissements dont 16 établissements sous statut privé

Durée des études

2 ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	L'accès en première année est ouvert en priorité aux élèves titulaires d'un des diplômes suivants : BEP Vente, action marchande, CAP Vente, préparé après la classe de troisième. Peuvent également être admis : -Des élèves titulaires d'un des diplômes suivants : BEP ou CAP préparés après la classe de troisième du secteur industriel ou du secteur tertiaire. -Des candidats ayant interrompu leurs études et désirant reprendre leur formation s'ils justifient de trois années d'activités professionnelles.
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE.

Passerelles**Poursuite d'études après l'obtention du diplôme****Evolution du diplôme****Sélection à l'entrée en formation**

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	Dont apprentis	Total France métropolitaine (2 ^{ème} année)	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants				
1999	775		622		1 397	0	3 227	43,3
2000	839		679		1 518	0	3 689	41,1
2001	1 057		954		2 002	445	3 925	51,0
2002	1 063		918		1 981	416	4 020	49,3
2003	1 123		937		2 060	379	4 014	51,3
2004	1 025		910		1 935	316	4 169	46,4

Source : Enquêtes de rentrée Rectorats/CRIF et CEREQ : Base reflet

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés					Nombre de diplômés					% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
	Scol	Apprentis	FC	Autres	TOT	Scol	Apprentis	FC	Autres	TOT			
1999	471	115	44	31	661	364	106	36	13	519	20,0	78,5%	
2000	563	170	42	44	819	443	153	30	26	652	21,6	79,6%	
2001	637	190	59	59	945	480	158	28	22	688	20,8	72,8%	
2002	693	244	85	80	1102	492	206	56	41	795	21,2	72,1%	
2003	641	226	62	105	1034	412	175	30	37	654	18,7	63,2%	
2004	694	200	51	113	1058	496	171	27	57	751	20,9	71,0%	

Source : CEREQ Base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s

13. Bac Pro services de proximité et vie locale (40033002)

Niveau IV

Diplôme créé par l'arrêté du 30 mai 2005 ; 1^{ère} session en 2007**Institution délivrant le diplôme**

Recteur d'académie

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale

Lieux de formation

Pour l'académie de Créteil projets pour la rentrée 2006 :

champs	A1-A2	A1-G1	A1-G2	A2-G1	A2-G2	G1-G2
77	1 EPLE 1 établissement privé sous contrat (ETP)				1 établissement privé sous contrat (ETP)	
93		1 EPLE			1 EPLE 1 ETP	
94	1 EPLE 1 ETP	1 EPLE			1 EPLE	

Durée des études

2 ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	<p>L'accès en première année est ouvert</p> <p>1) en priorité aux candidats titulaires d'un des diplômes suivants : BEP carrières sanitaires et sociales ; Mention complémentaire sûreté des espaces ouverts au public ; Mention complémentaire aide à domicile ; CAP agent de prévention et de médiation ; CAP gardien d'immeubles ; CAP agent de prévention et de sécurité ; CAP petite enfance ; BEP A option services, spécialité services aux personnes ; CAP A services en milieu rural, services aux personnes ; Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien, diplôme professionnel d'aide médico-psychologique ; diplôme d'auxiliaire de vie sociale ; Titre d'agent de médiation, information, services</p> <p>Peuvent également être admis :</p> <p>-Des élèves titulaires d'un des diplômes suivants : BEP ou CAP préparés après la classe de troisième du secteur industriel ou du secteur tertiaire.</p> <p>-Des candidats ayant interrompu leurs études et désirant reprendre leur formation s'ils justifient de trois années d'activités professionnelles.</p> <p>2) sur décision du recteur, après avis de l'équipe pédagogique aux candidats :</p> <p>-titulaires d'un BEP ou d'un CAP autres que ceux visés ci-dessus,</p> <p>-ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première,</p> <p>-titulaires d'un diplôme ou titre homologué classé au niveau V,</p> <p>-ayant interrompu leurs études et souhaitant reprendre leur formation s'ils justifient de deux années d'activité professionnelle</p> <p>-ayant accompli une formation à l'étranger.</p>
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Non
Préparation au concours	Pas de préparation au concours intégrée dans les contenus de formation
Dates de rentrée	Septembre

Stage pratique	18 semaines réparties sur les deux années : 6 semaines en 1ère année et 12 semaines en terminale (3+6 semaines dans un champ et 3+6 semaines dans l'autre champ)
----------------	--

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE

Passerelles

Des dispenses d'unités et d'épreuves sont prévues pour les titulaires des diplômes ou titres de niveau IV suivants : Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur ; Diplôme de technicien de l'intervention sociale et familiale ; Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (toutes spécialités) ; Technicien de médiation services.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Possibilité de postuler les poursuites d'études qui requièrent un niveau baccalauréat telles que EJE ; Educateur spécialisé...

Evolution du diplôme

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Réussite aux examens

Caractéristiques des formé-e-s

14. Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sports (BPEJEPS) (remplace le Brevet d'Etat d'animateur technique de l'éducation populaire et de la jeunesse spécialité Activités sociale et vie locale)

Niveau IV

Institution délivrant le diplôme

Directeur régional de la jeunesse, des sports et des loisirs

Ministère de tutelle

Ministère en charge de la jeunesse et des sports

Lieux de formation

BEATEP 2005/2006 : 16 centres de formation : 4 à Paris, 1 en Seine et Marne, 1 dans les Yvelines, 1 dans l'Essonne, 4 dans les Hauts-de-Seine, 1 en Seine-Saint-Denis, 1 dans le Val de Marne, 3 dans le Val d'Oise.

BPJEPS 2005/2006 : 30 centres de formation : 6 à Paris, 1 en Seine et Marne, 1 dans les Yvelines, 4 dans les Hauts-de-Seine, 3 en Seine-Saint-Denis, 1 dans le Val de Marne, 2 dans le Val d'Oise

Durée des études

600 heures en centre de formation (10 unités de compétences capitalisables) ; la validité d'une unité capitalisable est de 5 ans, prolongée d'un an, non renouvelable.

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	16 ans minimum Soit réussi les tests de satisfaction aux exigences préalables Le candidat ne possédant pas une des qualifications figurant ci-dessous, doit présenter un dossier comportant : Un récapitulatif de ses expériences, bénévoles et/ou professionnelles, en matière d'animation ; Un descriptif de sa pratique personnelle dans un support technique d'activité culturelle ; Une lettre présentant ses motivations pour le métier d'animateur culturel. La présentation du dossier se fait auprès de l'organisme de formation, lors d'un entretien auquel assiste également un expert désigné » par la DRJS. Une attestation de réussite aux exigences préalables est ensuite délivrée aux candidats. Soit posséder l'une des qualifications reconnues en équivalence : Le brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animation Le brevet d'aptitude aux fonctions de direction Le brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien
Sélection sur dossier	La sélection est organisée par le centre de formation
Examen d'entrée	
Préparation au concours	
Dates de rentrée	
	Ce diplôme est accessible par la voie de la formation initiale, de l'apprentissage, et de la formation continue

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE

Passerelles

Des allègements de scolarité peuvent être demandés en fonction des pré-acquis

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme**Evolution du diplôme****Nombre de formé-e-s en Île-de-France**

	BPJEPS
2005	422

Réussite aux examens

	Nombre de diplômés IdF BEATEP	Nombre de diplômés IdF BPJEPS
2004	349	0
2005	331	36

Caractéristiques des formé-e-s

15. Diplôme d'Etat d'Assistant de service social (DEASS-432)

Niveau III

Institution délivrant le diplôme

Directeur régional des affaires sanitaires et sociales

Ministère de tutelle

Ministère en charge des affaires sociales (DGAS)

Lieux de formation

Source Enquête IAURIF 2003 12 centres de formations, dont 11 financés par la DRASS	Source DRASS Enquête école 2003 Nombre d'établissement : 14 -Dont établissements publics : 5 -Dont établissements privés à but non lucratif : 9	Source : AFORTS : Les centres de formation en travail social - Etat des lieux 2005 : 14 centres de formation (id. enquête DRASS)
---	--	---

Durée des études

3 ans (1740 h d'enseignement théorique et 12 mois de formation pratique) ; possibilité de formation discontinue.

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Le candidat doit être titulaire du baccalauréat, ou de l'un des titres admis en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités, ou du diplôme d'accès aux études universitaires, ou d'un diplôme paramédical ou social au moins égal au niveau IV. Néanmoins, un candidat qui ne disposerait pas de l'un de ces titres peut être admis à la formation, à condition d'avoir réussi l'examen de niveau organisé chaque année par la DRASS pour les non-bacheliers âgés de 24 ans au moins, ou âgés de 20 ans et justifiant de 24 mois d'activité professionnelle.
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Oui. Des épreuves d'admission sont organisées par chaque établissement de formation.
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE depuis 2005.

Passerelles

Allègement de formation, pour les candidats titulaires d'un diplôme en travail social de niveau III et pour les candidats justifiant d'un diplôme au moins égal au niveau III, homologué ou enregistré au RNCP.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

- DSTS
- DE Médiateur familial
- CAFERUIS
- délégué à la tutelle ou conseiller conjugal et familial ou surintendant d'usine et de service social.

Evolution du diplôme

Une réforme du diplôme est intervenue le 29 juin 2004.

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		4 ^{ème} année		Total IDF	Total France métropolitaine	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	469		444		500				1 417	5 853	24,2
2000	511		507		521				1 546	6 230	24,8
2002	690		569		616				1 875	7 307	25,7
2003	680 (33+647)	11	594 (51+543)	8	496 (30+466)	22	32 (0+32)	7	1 802	7 991	22,5
2004	591								1 724	8 054	21,4

Source : DREES publications nationales

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
1999	540	442	25,9	81,9%	92,3
2000	498	410	24,0	82,3%	90,2
2002	550	504	27,5	91,6%	92,8
2003	542 (527+15)	488 (476+12)	25,1	90,0%	89,8
2004		477	23,6		94

Source : DREES publications nationales et CEREQ Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Bourse d'Etat	249 (9+240)	24,6
Bourse ou rémunération du Conseil Régional /Général	204 (0+204)	20,1
Contrat de qualification	0	0,0
Contrat d'apprentissage	0	0,0
Emplois-jeunes	5 (0+5)	0,5
En cours d'emploi (*)	69 (0+69)	6,8
CIF	39 (1+38)	3,8
Demandeurs d'emploi (**)	95 (1+94)	9,4

(*) Toute personne en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur (« formation continue » incluse), sauf Emplois-jeunes

(**) qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)

Source : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003).

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation en 2003 (nouveaux inscrits)		Nombre de formés	En % (hors nr)
Cycles d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e		0	0,0
BEP Carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)		0	0,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ere}		0	0,0
Niveau fin terminale	atteint en 2003	37	5,1
	atteint avant 2003	17	2,4
Baccalauréat	obtenu en 2003	102	14,2
	obtenu avant 2003	353	49,1
Equivalence baccalauréat		48	6,7
BTS		19	2,6
DUT		10	1,4
DEUG		83	11,5
Diplôme de 2 ^{eme} cycle d'enseignement universitaire		45	6,3
Diplôme de 3 ^{eme} cycle d'enseignement universitaire		5	0,7
Enseignement professionnel			
CAFAD		1	
Aide médico-psychologique		2	
Travailleuse familiale ou TISF		0	
Moniteur éducateur		3	
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA		3	
Autres diplômes sociaux		1	
Diplômes para-médicaux		4	

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Série de baccalauréat pour les bacheliers nouveaux inscrits en 2003	Nombre de formé(e)s	En % (hors nr)
Série L (A)	134	26,4
Série ES (B)	176	34,6
Série S (C, D, D', E)	32	6,3
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	6	1,2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0	0,0
Série STT (G, H)	76	15,0
Séries STPA, STAE	0	0,0
Série SMS (F8)	70	13,8
Série Hôtellerie	1	0,2
Séries F11, F11'	0	0,0
Baccalauréat professionnel	13	2,6
Non réponses	7	

Source : DRASSIF Enquête école 2003

	Nombre de formé(e)s	En % (hors nr)
Scolarité allégée ou réduite pour les effectifs 2003	0	

Source DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

16. Diplôme de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF-422 / 32033201)

Niveau III

Institution délivrant le diplôme

Ministère en charge de l'éducation nationale

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale et Ministère en charge des affaires sociales

Lieux de formation

Source DRASS Enquête école 2003 : Nombre d'établissement : 4 -Dont nombre d'établissements privés à but non lucratif : 3 -Dont nombre d'établissements publics : 1	Source : Enquêtes de rentrée rectorats/CRIF 2004 : 6 établissements dont deux sont communs à l'enquête DRASS : Etablissements publics : 5 Etablissements privés : 1	Source : AFORTS : <i>Les centres de formation en travail social - Etat des lieux 2005 :</i> 14 centres de formation (dont 8 repérés dans source DRASS ou Rectorats/CRIF
--	---	--

Durée des études

La formation dure trois ans et se déroule en deux temps :

- 1) Préparation du BTS d'économie sociale et familiale
- 2) Préparation du diplôme de conseiller en économie sociale et familiale : 1 an dont 360 heures de stage

(Possibilité de suivre cette année de formation étant en situation d'emploi)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Titulaires du BTS en économie sociale et familiale ou titulaires du bac ou diplôme équivalent
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Epreuves de sélection organisées par chaque centre.
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Passerelles

Allègement possible de formation en situation d'emploi

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

- Diplôme supérieur en travail social (DSTS) et Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES)
- Délégué à la tutelle ou conseiller conjugal et familial.

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	Total France métropolitaine	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	129						140	1 074	13,0
2000	143						150	1 087	13,8
2002	137						137	1 079	12,7
2003	108 (0+108)	0	0	0	21 (0+21)	1	129	1 209	10,7
2004	122						122	1 384	8,8

Source : DREES publications nationales

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Effectifs	120	134	130	126	120	116

Source : Enquêtes de rentrée rectorats/CRIF

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
1999	104	74	9,7	71,2%	97,3
2000	127	80	10,7	63,0%	98,8
2002	131	87	10,6	66,4%	98,9
2003	128	95	10,2	74,2%	100,0
2004		82	8,6		100

Source : DREES publications nationales et CEREQ Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés
2001	336	197
2002	258	153
2004	252	162

Source Reflet diplôme ministère éducation nationale :

Caractéristiques des formé-e-s

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Bourse d'Etat	21	48,8
Bourse ou rémunération du Conseil Régional /Général	6	14
Contrat de qualification	1	2,3
Contrat d'apprentissage	0	0,0
Emplois-jeunes	3	7,0
En cours d'emploi (*)	2	4,7
CIF	2	4,7
Demandeurs d'emploi (**)	8	18,6

(*) Toute personne en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur (« formation continue » incluse), sauf Emplois-jeunes

(**) qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)

Source : DRASSIF Enquête école 2003.

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation en 2003 (nouveaux inscrits)	Nombre de formés	En % (hors nr)
Cycles d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	0	
BEP Carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0	
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{er} e	0	
Niveau fin terminale	atteint en 2003	0
	atteint avant 2003	0
Baccalauréat	obtenu en 2003	0
	obtenu avant 2003	0
Equivalence baccalauréat	0	
BTS	128	
DUT	0	
DEUG	0	
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	0	
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	0	
<i>Enseignement professionnel</i>		
CAFAD	0	
Aide médico-psychologique	0	
Travailleuse familiale ou TISF	0	
Moniteur éducateur	0	
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	0	
Autres diplômes sociaux	0	
Diplômes para-médicaux	0	

Source : DRASSIF Enquête école 2003

	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Scolarité allégée ou réduite pour les effectifs 2003		

Source DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

17. BTS économie sociale et familiale (32033203)

Niveau III

Institution délivrant le diplôme

Recteur d'académie

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale

Lieux de formation

Source Enquête de rentrée Rectorats/CRIF 2004 :

Nombre d'établissements de formation : 11

Etablissements publics : 8

Etablissements privés : 3

Durée des études

2 ans

Conditions d'accès à la formation**VAE****Passerelles****Poursuite d'études après l'obtention du diplôme**

DCEFS

Evolution du diplôme**Sélection à l'entrée en formation****Nombre de formé-e-s en Île-de-France**

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	Total France métropolitaine (2 ^{ème} année)	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	315		299		614		
2000	344		287		631		
2001	353		286		639	2 103	13,6
2002	319		281		600	2 236	12,6
2003	322		290		612	2 347	12,4
2004	347		305		652	2 303	13,2

Sources : Enquêtes de rentrée Rectorats/CRIF et CEREQ, Base Reflet

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés				Nombre de diplômés				% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
	étudiants	FC	autres	total	étudiants	FC	autres	total			
1999	261	27	53	341	160	15	12	187	10,4	54,8%	
2000	281	33	88	402	212	18	23	253	12,7	62,9%	
2001	273	32	114	419	207	25	34	266	13,4	63,5%	
2002	279	55	64	408	180	19	12	217	11,3	53,2%	
2003	285	41	94	435	170	11	14	205	9,6	47,1%	
2004	276	33	95	422	174	11	19	215	9,4	50,9%	

Source : CEREQ Base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

18. Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants (DEEJE-435)

Niveau III

Institution délivrant le diplôme

Directeur régional des affaires sanitaires et sociales

Ministère de tutelle

Ministère en charge des affaires sociales

Lieux de formation

Source Enquête IAURIF 2003 : 6 centres de formation, répartis sur 7 sites, tous financés par la DRASS	Source DRASS Enquête école 2003 : Nombre d'établissement : 7 -Dont nombre d'établissements privés à but non lucratif : 7 -Dont nombre d'établissements publics : 0	Source : AFORTS : <i>Les centres de formation en travail social - Etat des lieux 2005 :</i> 7 centres de formation (dont 6 id. enquête DRASS)
---	--	--

Durée des études

3 années (1500 h de formation théorique et 2100 heures de stage pratique)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Le candidat doit être titulaire au choix : -du baccalauréat, -de l'un des examens spéciaux d'entrée dans les universités ou d'un titre admis en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités, -d'un diplôme de travail social ou du secteur paramédical au moins de niveau IV, -du DPAP, du CAP « petite enfance », du CAFAMP, ou du DEAVS et avoir exercé pendant 3 ans dans le champ de la petite enfance.
Sélection sur dossier	Oui, les candidats devront se présenter aux épreuves d'admission organisées par chaque établissement de formation.
Examen d'entrée	
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE

Passerelles

Les candidats titulaires de diplômes correspondant aux conditions ci-dessous énumérées peuvent bénéficier, sur leur demande, d'allègements de formation dans la limite maximale de :

- a) un tiers de la durée de formation pour les candidats :
 - titulaires de diplômes sanctionnant deux années au moins d'études accomplies après le baccalauréat ;
 - titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur ;
 - titulaires du diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale
 - titulaires du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
- b) Deux tiers de la durée de formation pour :
 - les titulaires d'au moins une licence ou d'un titre admis en équivalence ;
 - les titulaires d'un diplôme universitaire de technologie, mention carrières sociales ;
 - les titulaires du diplôme d'Etat d'infirmière ou de puéricultrice

(arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants)

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

- Diplôme supérieur en travail social (DSTS) et Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES)
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		4 ^{ème} année		Total IDF	Total France métropolitaine	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	451		464		439				1 354	3 415	39,6
2000	412		398		421				1 231	3 454	35,6
2002	427		417		425				1 269	3 711	34,2
2003	440 (60+380)	1	425 (56+369)	4 (1+3)	424 (62+362)	4	26 (0+26)	3	1 315	4 257	30,9
2004	505								1 519	4 356	34,9

Source : DREES publications nationales

Source : Base Reflet, CEREQ

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
1999	432	393	39,4	91,0%	96,9
2000	415	395	38,8	95,2%	96,2
2002	424	415	33,7	97,9%	96,6
2003	427	420	32,0	98,4%	96,9
2004		500	38,0		97

Source : DREES publications nationales et CEREQ Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Bourse d'Etat	225 (33+192)	33,0
Bourse ou rémunération du Conseil Régional /Général	80 (4+76)	11,7
Contrat de qualification	36 (0+36)	5,3
Contrat d'apprentissage	0	0,0
Emplois-jeunes	84 (35+49)	12,3
En cours d'emploi (*)	125 (8+117)	18,3
CIF	19 (10+9)	2,8
Demandeurs d'emploi (**)	113 (1+112)	16,6

(*) Toute personne en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur (« formation continue » incluse), sauf Emplois-jeunes

(**) qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)

Source : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003).

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation en 2003 (nouveaux inscrits)		Nombre de formés	En % (hors nr)
Cycles d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e		-	-
BEP Carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)		49	9,8
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{er} e		13	2,6
Niveau fin terminale	atteint en 2003	1	0,2
	atteint avant 2003	0	0,0
Baccalauréat	obtenu en 2003	16	3,2
	obtenu avant 2003	320	64,0
Equivalence baccalauréat		23	4,6
BTS		9	1,8
DUT		4	0,8
DEUG		30	6,0
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		33	6,6
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		2	0,4
<i>Enseignement professionnel</i>			
CAFAD			
Aide médico-psychologique			
Travailleuse familiale ou TISF			
Moniteur éducateur			
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA			
Autres diplômes sociaux		4	
Diplômes para-médicaux		59	

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Série de baccalauréat pour les bacheliers nouveaux inscrits en 2003	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Série L (A)	75	22,3
Série ES (B)	79	23,5
Série S (C, D, D', E)	20	6,0
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	3	0,9
Série STL (F5, F6, F7, F7')	7	2,1
Série STT (G, H)	58	17,3
Séries STPA, STAE	0	0,0
Série SMS (F8)	85	25,3
Série Hôtellerie	0	0,0
Séries F11, F11'	0	0,0
Baccalauréat professionnel	9	2,7
Non réponses	0	0,0

Source : DRASSIF Enquête école 2003

	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Scolarité allégée ou réduite pour les effectifs 2003	50 (17+33)	3,8

Source : DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

19. Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé (DEES-36033206 / 433)

Niveau III

Institution délivrant le diplôme

Recteur d'académie

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale, Ministère en charge des affaires sociales, Ministère en charge de la justice

Lieux de formation

Source DRASS Enquête école 2003 : Nombre d'établissement : 11 -Dont nombre d'établissements privés à but non lucratif : 10 -Dont nombre d'établissements publics : 1	Source : AFORTS : <i>Les centres de formation en travail social – Etat des lieux 2005 :</i> 12 centres de formation (dont 10 id. enquête DRASS)	Source : Enquêtes de rentrée rectorats/CRIF 2004 : 3 établissements repérés dans enquêtes DRASS et AFORTS Etablissements privés : 3
--	---	--

Durée des études

3 ans dont 15 mois de stage (Possibilité de formation en cours d'emploi : formation aménagée sur 4 ans)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Titulaires du Bac, du diplôme d'accès aux études universitaires, d'un DE de travail social ou paramédical sanctionnant une formation professionnelle de 2 ans ou du CAFAMP avec au moins 5 ans d'expérience professionnelle ou Avoir réussi l'examen de niveau de la DRASS adressé aux non-bacheliers
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Oui, épreuves de sélection organisées par chaque centre.
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Diplôme accessible par la VAE.

Passerelles

Allègements possibles de formation :

D'un tiers de la durée de la formation théorique pour :

-les titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins deux années d'études accomplies après le baccalauréat ; les titulaires du CAFDAMP justifiant d'au moins cinq années de pratique professionnelle dans ces fonctions après l'obtention du certificat ; les titulaires du diplôme d'infirmier du secteur psychiatrique.

Des deux tiers de la durée de la formation théorique pour :

-les titulaires d'une licence ou d'un titre admis en équivalence de la licence par l'enseignement supérieur ou d'un titre supérieur : les titulaires du diplôme d'instituteur ou du certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés..., les titulaires du DE d'éducateur de jeunes enfants ; les titulaires du CAFETS ; les titulaires du DE relatif aux fonctions d'animation, les titulaires du DE d'ASS ; les titulaires du diplôme de conseiller en économie familiale et sociale ; les candidats ayant reçu la formation des éducateurs de l'éducation surveillée validée par l'école

nationale de formation des personnels de l'éducation surveillée ; les titulaires du certificat de cadre infirmier de secteur psychiatrique

950 heures de formation théorique pour les titulaires du CAFME

Dispense du stage de 7 à 9 mois à responsabilité éducative pour les étudiants en situation d'emploi d'éducateur spécialisé (sur décision du DRASS)

Allègement de formation théorique d'un tiers de la durée totale de la formation pour les étudiants justifiant de trois années d'expérience professionnelle sur un emploi d'éducateur spécialisé (sur décision du DRASS).

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

- Diplôme supérieur en travail social (DSTS) et Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES)

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		4 ^{ème} année		Total IDF	Total France métropolitaine	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	475		397		399		127		1 398	7 774	18,0
2000	474		471		463		160		1 568	8 332	18,8
2002	714		597		607		230		2 148	10 022	21,4
2003	774 (0+774)	6	741 (0+741)	1	597 (0+597)	16	286 (0+286)	24	2 398	11 257	21,3
2004	920								2 838	12 213	23,2

Sources : DREES publications nationales et base Reflet CEREQ

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (sessions du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
1999	432	406	17,0	94,0%	70,2
2000	398	369	15,9	92,7%	62,9
2002	538	510	19,0	94,8%	67,8
2003	578 (515+63)	558 (498+60)	18,4	96,5%	67,7
2004		627	18,9		73

Source : DREES publications nationales et CEREQ Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (diplômes délivrés entre le 01/01/2003 et le 31/08/2003 et entre le 01/09/2003 et le 31/12/2003)

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Bourse d'Etat	286	19,5
Bourse ou rémunération du Conseil Régional /Général	183	12,4

Contrat de qualification	4	0,3
Contrat d'apprentissage	179	12,2
Emplois-jeunes	48	3,3
En cours d'emploi (*)	577	39,3
CIF	29	2,0
Demandeurs d'emploi (**)	164	11,2

(*) Toute personne en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur (« formation continue » incluse), sauf Emplois-jeunes

(**) qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation en 2003 (nouveaux inscrits)		Nombre de formés	En % (hors nr)
Cycles d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e		0	0,0
BEP Carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)		13	1,5
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{er} e		30	3,5
Niveau fin terminale	atteint en 2003	0	0,0
	atteint avant 2003	9	1,1
Baccalauréat	obtenu en 2003	31	3,6
	obtenu avant 2003	476	56,0
Equivalence baccalauréat		96	11,3
BTS		17	2,0
DUT		25	2,9
DEUG		72	8,5
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		70	8,2
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		11	1,3
Enseignement professionnel			
CAFAD		0	0,0
Aide médico-psychologique		21	18,3
Travailleuse familiale ou TISF		0	0,0
Moniteur éducateur		78	67,8
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA		7	6,1
Autres diplômes sociaux		5	4,3
Diplômes para-médicaux		4	3,5

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Série de baccalauréat pour les bacheliers nouveaux inscrits en 2003	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Série L (A)	103	20,4
Série ES (B)	122	24,2
Série S (C, D, D', E)	49	9,7
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	14	2,8
Série STL (F5, F6, F7, F7')	4	0,8
Série STT (G, H)	82	16,3
Séries STPA, STAE	4	0,8
Série SMS (F8)	103	20,4
Série Hôtellerie	0	0,0
Séries F11, F11'	4	0,8
Baccalauréat professionnel	19	3,8
Non réponses	3	-

Source : DRASSIF Enquête école 2003

	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Scolarité allégée ou réduite	29	

20. Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé (436)

Niveau III

Diplôme devenu diplôme d'Etat en novembre 2005.

Institution délivrant le diplôme

Ministère en charge de l'éducation nationale

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale, Ministère en charge des affaires sociales

Lieux de formation

Source DRASS Enquête école 2003 :

Nombre d'établissement : 4

-Dont nombre d'établissements privés à but non lucratif : 3

-Dont nombre d'établissements publics : 1

Source : AFORTS : *Les centres de formation en travail social - Etat des lieux 2005 :*

3 centres de formation (id. enquête DRASS)

Durée des études

3 années, comprenant quinze mois de stage pratique (un stage long en situation professionnelle de neuf mois et deux stages de découverte d'au moins deux mois chacun) et 1 200 heures d'enseignements théoriques. (Pour les personnes occupant un emploi d'éducateur technique spécialisé, la décomposition du stage pratique diffère.

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Formation accessible en emploi ou en formation. Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes : -justifier d'un diplôme national au moins de niveau IV des formations sociales visées à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ou des formations des professionnels mentionnés aux titres Ier à VII du livre IV du code de la santé publique ; -posséder la qualité de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique et avoir effectivement suivi une formation spécifique d'au moins 320 heures attestée par un établissement préparant au DEETS ou au CAFETS, -Etre titulaire d'un des titres suivants : baccalauréat professionnel ou technologique, brevet de maîtrise, baccalauréat de technicien, DUT, BTS, diplôme de l'enseignement technologique (homologué au moins au niveau IV)... et pouvoir attester de 2 années d'expérience professionnelle, -être titulaire d'un des titres suivants : diplôme de l'enseignement technologique homologué au niveau V, BEP, CAP ou d'un BEP, attestation de capacité professionnelle délivrée par l'AFPA en vue de l'admission aux stages de formation des moniteurs professionnels, CAFAMP et pouvoir attester de 3 années d'expérience professionnelle
Sélection à l'entrée	Oui, sélection organisée par l'établissement de formation
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Passerelles

Des dispenses ou allègements d'unités de formation sont prévus pour les titulaires d'un diplôme en travail social, d'un diplôme de l'enseignement technologique sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat, du diplôme d'infirmier du secteur psychiatrique, notamment.

Les dispenses ou allègements d'unités de formation ne peuvent excéder les deux tiers de la durée de la formation théorique.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Diplôme supérieur en travail social (DSTS) et Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES).

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	Total France métropolitaine	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	26		30		19		75	920	8,2
2000	39		32		28		99	904	11,0
2002	78		31		23		132	971	13,6
2003	93 (23+70)	6	46 (0+46)		33 (0+33)	1	172	1 025	16,8
2004	41						122	980	12,4

Source : DREES publications nationales

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre diplômés	% diplômés IdF p/ France	Taux réussite IdF en	% de femmes diplômées
1999	35	33	10,6	94,3%	21,2
2000	24	24	7,6	100,0%	33,3
2002	29	27	9,0	93,1%	22,2
2003	24	22	7,1	91,7	4,5
2004		28	9,0		18

Source : DREES publications nationales et CEREQ Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Bourse d'Etat	10	5,3
Bourse ou rémunération du Conseil Régional /Général	0	0,0
Contrat de qualification	0	0,0
Contrat d'apprentissage	54 (23+31)	28,7
Emplois-jeunes	16	8,5
En cours d'emploi (*)	78	41,5
CIF	0	0,0
Demandeurs d'emploi (**)	30	16,0

(*) Toute personne en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur (« formation continue » incluse), sauf Emplois-jeunes

(**) qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation en 2003 (nouveaux inscrits)		Nombre de formés	En % (hors nr)
Cycles d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e		0	0,0
BEP Carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)		0	0,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ere}		32	32,3
Niveau fin terminale	atteint en 2003	0	0,0
	atteint avant 2003	0	0,0
Baccalauréat	obtenu en 2003	1	1,0
	obtenu avant 2003	29	29,3
Equivalence baccalauréat		21	21,2
BTS		5	5,1
DUT		0	0,0
DEUG		7	7,1
Diplôme de 2 ^{eme} cycle d'enseignement universitaire		3	3,0
Diplôme de 3 ^{eme} cycle d'enseignement universitaire		1	1,0
Enseignement professionnel			
CAFAD		0	
Aide médico-psychologique		3	
Travailleuse familiale ou TISF		0	
Moniteur éducateur		12	
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA		0	
Autres diplômes sociaux		2	
Diplômes para-médicaux		0	

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Série de baccalauréat pour les bacheliers nouveaux inscrits en 2003	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Série L (A)	8	28,6
Série ES (B)	4	14,3
Série S (C, D, D', E)	2	7,1
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	2	7,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0	0,0
Série STT (G, H)	4	14,3
Séries STPA, STAE	0	0,0
Série SMS (F8)	7	25,0
Série Hôtellerie	0	0,0
Séries F11, F11'	1	3,6
Baccalauréat professionnel	0	0,0
Non réponses	2	-

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Scolarité allégée ou réduite pour les effectifs 2003	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
	6	

Source DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

21. DUT Carrières sociales (35033000)

Niveau III

21a- DUT Carrières sociales – Option assistance sociale (35033202)

Niveau III

Institution délivrant le diplôme

Président de l'Université

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale

Lieux de formation**Source : Atlas formation initiale ONISEP (janvier 2006) :**

Deux IUT

Durée des études

2 années

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE

Passerelles**Poursuite d'études après l'obtention du diplôme**

Une troisième année permet aux étudiants de se présenter au diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS) ou d'éducateur spécialisé (DEES).

Evolution du diplôme**Sélection à l'entrée en formation****Nombre de formé-e-s en Île-de-France**

	Île-de-France 2 ^{ème} année	Total France métropolitaine (2 ^{ème} année)	%
1999	44	82	53,7
2000	44	104	42,3
2001	44	101	43,6
2002	39	92	42,4
2003	47	105	44,8
2004	66	126	52,4

Source : CEREQ : Base Reflet

Réussite aux examens

	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France
2000	67	63,8
2001	58	49,6
2002	91	62,3
2003	58	52,7

Source : CEREQ : Base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s

Aide(s) financière(s)

Origine géographique des formé-e-s de 1ère année

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation

Série de baccalauréat

Scolarité allégée ou réduite

21b- DUT Carrières sociales – Option éducation spécialisée (35033201)

Niveau III
Formation non dispensée en Île-de-France

Institution délivrant le diplôme

Président de l'Université

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale

Lieux de formation**Durée des études**

2 années

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE

Passerelles**Poursuite d'études après l'obtention du diplôme**

Une troisième année permet aux étudiants de se présenter au diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS) ou d'éducateur spécialisé (DEES).

Evolution du diplôme**Sélection à l'entrée en formation****Nombre de formé-e-s en Île-de-France****Réussite aux examens****Caractéristiques des formé-e-s**

Aide(s) financière(s)
Origine géographique des formé-e-s de 1ère année
Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation
Série de baccalauréat
Scolarité allégée ou réduite

21c- DUT Carrières sociales – Option gestion urbaine

Niveau III

Institution délivrant le diplôme

Président de l'Université

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale

Lieux de formationSource : Atlas formation initiale ONISEP (janvier 2006) :
1 IUT**Durée des études**

2 années

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE

Passerelles**Poursuite d'études après l'obtention du diplôme**

Une troisième année de formation permet aux étudiants de se présenter au DEASS ou DEES.

Evolution du diplôme**Sélection à l'entrée en formation****Nombre de formé-e-s en Île-de-France****Réussite aux examens****Caractéristiques des formé-e-s**

Aide(s) financière(s)

Origine géographique des formé-e-s de 1ère année

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation

Série de baccalauréat

Scolarité allégée ou réduite

21d- DUT Carrières sociales – Option animation sociale et socio-culturelle (35033501)

Niveau III

Institution délivrant le diplôme

Président de l'Université

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale

Lieux de formation**Source : Atlas formation initiale ONISEP (janv. 2006) :**

Deux IUT

Durée des études

2 années

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE

Passerelles

Ce DUT donne l'équivalent des épreuves théoriques du DEFA (diplôme relatif aux fonctions d'animateur)

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Une troisième année de formation permet aux étudiants de se présenter au DEASS ou DEES (sous condition d'un temps de stage préalable requis)

Evolution du diplôme**Sélection à l'entrée en formation****Nombre de formé-e-s en Île-de-France**

	Île-de-France (2 ^{ème} année)	Total France métropolitaine (2 ^{ème} année)	%
1999	57	640	8,9
2000	101	730	13,8
2001	139	956	14,5
2002	133	846	15,7
2003	127	796	16,0
2004	117	799	14,6

Source : CEREQ : Base Reflet

Réussite aux examens

Caractéristiques des formé-e-s

Aide(s) financière(s)

Origine géographique des formé-e-s de 1ère année

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation

Série de baccalauréat

Scolarité allégée ou réduite

22. DE relatif aux fonctions d'animation (DEFA)

Niveau III

Institution délivrant le diplôme

Ministère de tutelle

Ministère en charge de la jeunesse et sports et ministère en charge de l'emploi

Lieux de formation

7 centres de formation : 2 à Paris, 2 dans le 92, 1 dans le 93, 1 dans le 94 et 1 dans le 94.

Durée des études

La durée totale de la formation, y compris la validation des unités de formation, du stage pratique et de l'expérience d'animation, ne peut se prolonger au-delà de 6 ans à compter de la notification de la décision de sélection (plus un an renouvelable une fois)

5 unités de formation de 160 heures minimum chacune et un stage pratique

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	<ul style="list-style-type: none">• Soit être titulaire du brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative (B.A.S.E)• Soit justifier de trois années d'activités professionnelles à temps complet• Soit justifier de trois années d'exercice régulier d'activités d'animation (quel qu'en soit l'horaire hebdomadaire), par périodes continues de 9 mois minimum• Soit justifier de trois années d'activités cumulées pouvant comporter des périodes d'activités professionnelles et des périodes d'activités d'animation.
Sélection sur dossier	Les épreuves de sélection sont organisées par les centres de formation, en fonction du calendrier de formation. La sélection comprend deux épreuves écrites et une épreuve orale.
Examen d'entrée	
Préparation au concours	
Dates de rentrée	
Modalités de formation	<ul style="list-style-type: none">• Soit en « discontinu » : pour les candidats qui choisissent eux-mêmes les organismes, les lieux, les dates, l'ordre des unités de formation. Ce mode de sélection n'est pas mis en place en Ile-de-France• Soit en « continu » : dans un centre de formation dispensant l'ensemble de la formation générale

VAE

Passerelles

- Les titulaires du DUT Carrières sociales, option animation, sont dispensés de la formation générale,
- Des allègements de formation (2U.F. au maximum) peuvent être accordés au vu du cursus de formation antérieur,
- Trois années d'expérience professionnelle à temps plein dans l'animation permettent une demande de dispense de stage pratique

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation**Nombre de formé-e-s en Île-de-France**

	Île-de-France	Total France	%
2005	152		

Source : DRJS IdF

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite IdF	% de femmes diplômées
2004		36			
2005		31			

Source : DRJS IdF

Caractéristiques des formé-e-s

Aide(s) financière(s)

Origine géographique des formé-e-s de 1ère année

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation

Série de baccalauréat

Scolarité allégée ou réduite

23. Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)

Institution délivrant le diplôme

Directeur régional des affaires sanitaires et sociales

Ministère de tutelle

Ministère en charge des affaires sociales

Lieux de formation

Durée des études

2 années

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Les candidats à la formation préparant au CAFERUIS doivent justifier de la possession d'un diplôme et, le cas échéant, compte tenu de leur diplôme, d'une expérience professionnelle dont la durée dépend du diplôme possédé. Les candidats doivent être titulaires soit : -d'un diplôme de travail social au moins niveau III, -d'un diplôme homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau II, -d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III et justifier de 2 ans d'expérience professionnelle, -d'un diplôme correspondant à 2 ans d'études supérieures et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale et médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement, -d'un diplôme de niveau IV du travail social et justifier de 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Oui, la sélection organisée par les établissements de formation.
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Ce certificat est accessible par la VAE.

Passerelles

Les personnes titulaires d'un diplôme en travail social ou d'un diplôme d'auxiliaire médical au moins de niveau III et en situation d'emploi dans un secteur de l'action sociale ou médico-sociale bénéficient d'un allègement automatique sur l'unité de formation expertise technique et sur la durée de stage. Des allègements de formation équivalents peuvent être accordés sur demande des intéressés lorsqu'ils sont en situation d'emploi et que leur diplôme sanctionne une formation au moins de niveau III dans le domaine de l'intervention sociale.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Réussite aux examens

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

24. Diplôme d'Etat de médiateur familial

Institution délivrant le diplôme

Directeur régional des affaires sanitaires et sociales

Ministère de tutelle

Ministère en charge des affaires sociales

Lieux de formation

Durée des études

La formation se déroule sur une amplitude de 3 ans maximum.

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Les candidats doivent être titulaires, soit : -d'un diplôme de travail social, d'un diplôme sanitaire ou paramédical au moins de niveau III, -d'un diplôme national au moins de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques, -d'un diplôme national au moins de niveau III et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Oui, les épreuves d'admission sont organisées par chaque établissement de formation.
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE.

Passerelles

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques sont dispensés de l'unité de formation correspondante « et de l'épreuve de certification qui y est attachée.

Les candidats titulaires d'un autre diplôme peuvent bénéficier d'allègements de formation en conformité avec le protocole d'allègement de l'établissement de formation.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Réussite aux examens

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

25. Diplôme supérieur en travail social (DSTS-585)

Diplôme homologué au niveau II

Institution délivrant le diplôme

Directeur régional des affaires sanitaires et sociales et recteur d'académie

Ministère de tutelle

Ministère en charge des affaires sociales et Ministère en charge de l'éducation nationale

Lieux de formation

Source 2003 : 7 en Île-de-France, avec une convention de coopération entre une université ou un établissement de l'enseignement supérieur et un centre de formation des professions sociales	Enquête IAURIF	Source 2003 : Nombre d'établissement : 2 -Dont nombre d'établissements privés à but non lucratif : 2 -Dont nombre d'établissements publics : 0	Enquête école	Source : AFORTS : <i>Les centres de formation en travail social - Etat des lieux 2005 :</i> 7 centres de formation (dont 2 id. enquête DRASS)
--	-----------------------	--	----------------------	---

Durée des études

3 ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Formation préparée dans le cadre de la formation professionnelle continue, accessible aux : -Titulaires d'un diplôme social (DEASS, DEES, DEEJE, DCESF, DEFA, DEPJJ, CAFETS, diplômes ou certificats de directeur d'établissement ou de service délivrés par le ministre de l'Education nationale, le ministre chargé de la jeunesse et des sports, le directeur de l'Ecole nationale de la santé publique) <u>Et</u> justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'action sociale - Directeurs de la protection judiciaire de la jeunesse, Educateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, Conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire <u>Et</u> justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'action sociale - Titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué au moins de niveau III ou diplôme national ou d'Etat ou visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur au moins 2 années d'études supérieures <u>Et</u> justifiant de 5 ans d'expérience professionnelle dans l'action sociale ou 4 ans si le diplôme sanctionne une formation dans le domaine de l'intervention sociale.
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Oui, épreuves de sélection organisées par chaque centre
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Passerelles

Allègements possibles de formation d'une durée maximale de 225 heures.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

- Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES) après 3 années d'expérience professionnelle
- Formations universitaires de 3^{ème} cycle (masters) suivant des modalités définies par les universités

Evolution du diplôme

Diplôme et formation en cours de rénovation

Sélection à l'entrée en formation

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		4 ^{ème} année		Total IDF	Total France métropolitaine	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants			
1999	-		-		-		-		-	543	
2000	29		19		33		-		81	663	12,2
2002	24		14		23		-		61	620	9,8
2003	14 (0+14)	0	21 (0+21)	0	13 (0+13)	0	13 (0+13)	0	61	638	9,6
2004	32								82	583	14,1

Source : DREES publications nationales ; CEREQ : Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés	Nombre de diplômés	% diplômés p/ IdF France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
2000	12	12	12,6	100%	75,0
2002	28	28	18,8	100%	78,6
2003	14	14	15,6	100%	71,4
2004		15	12,4		93

Source : DREES publications nationales et CEREQ Base Reflet

Source 2003 : DRASSIF Enquête école 2003 (du 01/01/2003 au 31/08/2003 et du 01/09/2003 au 31/12/2003)

Caractéristiques des formé-e-s (2003)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Bourse d'Etat	0	
Bourse ou rémunération du Conseil Régional /Général	0	
Contrat de qualification	0	
Contrat d'apprentissage	0	
Emplois-jeunes	0	
En cours d'emploi (*)	61	92,4

CIF	5	7,6
Demandeurs d'emploi (**)	0	

(*) Toute personne en situation d'emploi et en formation payée par l'employeur (« formation continue » incluse), sauf Emplois-jeunes

(**) qui bénéficient à ce titre d'une aide financière, y compris dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation en 2003 (nouveaux inscrits)		Nombre de formés	En % (hors nr)
Cycles d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e		0	
BEP Carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)		0	
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}		0	
Niveau fin terminale	atteint en 2003	0	
	atteint avant 2003	0	
Baccalauréat	obtenu en 2003	0	
	obtenu avant 2003	0	
Equivalence baccalauréat		8	
BTS		2	
DUT		1	
DEUG		0	
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		3	
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire		0	
Enseignement professionnel			
CAFAD		0	
Aide médico-psychologique		0	
Travailleuse familiale ou TISF		0	
Moniteur éducateur		0	
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA		8	
Autres diplômes sociaux		0	
Diplômes para-médicaux		1	

Source : DRASSIF Enquête école 2003

Série de baccalauréat pour les bacheliers nouveaux inscrits en 2003	Nombre de formé(e)s	En % (hors nr)
Série L (A)	0	
Série ES (B)	0	
Série S (C, D, D', E)	0	
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0	
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0	
Série STT (G, H)	0	
Séries STPA, STAE	0	
Série SMS (F8)	0	
Série Hôtellerie	0	
Séries F11, F11'	0	
Baccalauréat professionnel	0	
Non réponses	0	

Source : DRASSIF Enquête école 2003

	Nombre de formé(e)s	En % (hors nr)
Scolarité allégée ou réduite pour les effectifs 2003	0	

Source DRASSIF Enquête école 2003

26. Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)

Diplôme récemment requalifié de niveau I

Institution délivrant le diplôme

Au nom de l'Etat par le Directeur de l'Ecole nationale de la santé publique (devenue Ecole des hautes études en santé publique)

Ministère de tutelle

Ministère en charge des affaires sociales

Lieux de formation

Source Enquête IAURIF 2003 : 3 centres de formation, tous financés par la DRASS

Durée des études

3 ans (30 mois maximum)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	<p>L'admission en formation est prononcée au terme d'une procédure de sélection organisée par le directeur régional des affaires sanitaires et sociales. La durée de validité de la sélection est fixée à 5 ans. Cette formation est une formation en alternance. Formation préparée dans le cadre de la formation professionnelle continue, accessible aux :</p> <ul style="list-style-type: none">- Directeurs d'établissements ou de service en fonction dans le champ de l'action sociale- Ou aux cadres ou chefs de projet en fonction dans le champ de l'action sociale, <p><u>Et titulaires soit :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- d'un diplôme de niveau I de l'enseignement supérieur ou- d'un diplômé homologué au niveau II + 1 an d'expérience professionnelle dans la fonction d'encadrement ou- d'un diplôme en travail social ou paramédical de niveau III + 1 an d'expérience professionnelle dans la fonction d'encadrement <p>- Salariés non cadres dans le champ de l'action sociale et titulaires soit :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'un diplôme de niveau I- d'un diplôme en travail social ou paramédical de niveau III + un diplôme de niveau II de l'enseignement supérieur ou homologué au niveau II + 3 ans d'expérience professionnelle- Titulaires d'un diplôme homologué au niveau III + 5 ans d'expérience professionnelle dans la fonction d'encadrement- Titulaires d'un diplôme homologué au niveau II + 3 ans d'expérience professionnelle dans la fonction d'encadrement
Sélection sur dossier	
Examen d'entrée	Oui, épreuves de sélection organisées par chaque centre
Préparation au concours	
Dates de rentrée	

VAE

Ce diplôme sera ouvert à la VAE courant 2006.

Passerelles

Les candidats directeurs ayant passé avec succès les épreuves écrites sont dispensés de l'épreuve orale.

27- BEP Carrières sanitaires et sociales (51033002)

Niveau V

Arrêté de création du 19 août 1993

Institution délivrant le diplôme

Recteur d'académie

Ministère de tutelle

Ministère en charge de l'éducation nationale

Lieux de formation**Source : Enquête de rentrée Rectorats/CRIF 2004** : 71 établissements de formation dont 16 établissements sous statut privé

Dans l'académie de Créteil : 31 établissements de formation dont 7 établissements sous statut privé

Durée des études

2 ans

Conditions d'accès à la formation**VAE**

Ce diplôme est accessible par la VAE

Passerelles

Les candidats titulaires d'un BEP du même secteur professionnel ou d'un diplôme classé au moins niveau IV sont dispensés de l'évaluation prévue dans les domaines généraux.

Les titulaires du BEPCSS sont dispensés de l'épreuve écrite de sélection à l'entrée en DPAS ou DPAP. Ils bénéficient d'allègement de formation et dispense d'unités pour le CAP Petite enfance et la MCAD.

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Filière santé : niveau V : DPAS- DPAP- Assistant dentaire-

Niveau IV : Assistant vétérinaire – BP Préparateur en pharmacie

Filière jeunesse- sports : niveau V : BESAPT- BAPAAT

Niveau IV : BEATEP

Filière sociale : niveau V : MCAD- CAFAMP

Niveau IV : CAFME- TISF- Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale

Evolution du diplôme**Sélection à l'entrée en formation****Nombre de formé-e-s en Île-de-France**

	1 ^{ere} année		2 ^{eme} année		Total IDF	dont apprentis	Total France métropolitaine	%
	Ensemble	Dont redoublants	Ensemble	Dont redoublants				
1999	3 945		3 704		7 649	-	18 367	20,2
2000	3 885		3 618		7 503	-	18 213	19,9
2001	4 214		3 723		7 937	386	18 315	20,3
2002	4 268		3 825		8 093	483	18 875	20,3
2003	4 434		3 925		8 359	557	19 451	20,2
2004	4 544		4 100		8 644	609	20 282	20,2
2005	4 692		4 348		9 040	616		

Source : Enquêtes de rentrée Rectorats/CRIF ; CEREQ Base Reflet

Réussite aux examens

	Nombre de candidats présentés					Nombre de diplômés					% diplômés IdF p/ France	Taux de réussite en IdF	% de femmes diplômées
	Scol	Apprentis	F C	Autres	Tot	Scol	Apprentis	F C	Autres	Tot			
1999	3770	77	1	169	4017	3474	58	0	80	3612	19,6	89,9%	
2000	3729	78	1	144	3952	3424	64	1	71	3560	19,4	90,1%	
2001	3613	82	1	135	3831	3181	69	0	50	3300	18,2	86,1%	
2002	3612	76	0	131	3819	3248	57	0	60	3365	19,3	88,1%	
2003	3603	208	0	133	3944	3307	179	0	65	3551	19,3	90,0%	
2004	3699	234	10	158	4101	3442	213	6	73	3734	19,5	91,1%	
2005										3706	18,9		

Source : CEREQ Base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s

28- Baccalauréat Sciences médico-sociales

Bac technologique SMS (sciences médico-sociales) (43033102) - diplôme de niveau IV

Institutions délivrant le diplôme

Rectorats

Ministère de tutelle

Ministère de l'Éducation Nationale

Lieux de formation Instituts CFA et écoles

Source Enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale/CRIF 2004 :
85 établissements, dont 66 publics

Durée des études

2 ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Formation accessible après une classe de seconde générale et technologique
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparations au concours	Non
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études

Ecoles paramédicales et sociales, BTS et DUT dans la filière sociale

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nb de candidats*	7 340
Nb de candidats admis	
Nb de candidats entrés en formation	

Sources : rectorats / CRIFrentrée 2005, 1ers vœux exprimés pour les établissements publics

Capacités d'accueil en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Sources : rectorats / CRIFrentrée 2005 : 3 705 places dans les établissements publics

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Bac	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total Ile-de-France
1999		4 086		4 277	8 363
2000		3 974		4 293	8 267
2001		3 940		4 144	8 084
2002		4 022		4 083	8 105
2003		4 105		4 186	8 291
2004		4 311		4 411	8 722

Source : Enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale/CRIF

Réussite aux examens

Bac	Nombre de candidats présentés					Nombre de diplômés					En % / Fr métr.	Taux de réussite
	Scolai- res	Appren- -tis	Form. continue	autres	Total	scolaires	Appren- -tis	Form. continue	autres	Total		
1999	4 158	-	12	253	4 423	3 194	-	8	71	3 273	17,7	74
2000	4 211	-	67	327	4 605	3 097	-	42	56	3 195	17,8	69
2001	4 185	-	21	409	4 615	3 161	-	11	123	3 295	17,6	71
2002	3 958	-	17	273	4 248	3 185	-	13	96	3 094	17,7	73
2003	3 923	-	18	294	4 235	2 892	-	14	123	3 029	17,5	72
2004	4 033	-	14	297	4 344	2 874	-	11	105	2 990	16,8	69

Source : CEREQ base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s

Annexe 3 - Fiches sur les formations paramédicales et de sages-femmes

Professions médicales

- 1- DE Sage-femme (415)
- 2- Cadre sage-femme (454)

Professions paramédicales de soin

Formations de base :

- 3- 1- DP Aide soignant (419) (56033102)
- 4- DP Auxiliaire de puériculture(456) (56033103)
- 5- DE Infirmier (414) (36033102)

Formations complémentaires

- 6- DE Infirmier anesthésiste (425)
- 7- DE Infirmier de bloc opératoire (426)
- 8- DE Puéricultrice (418) (36033105)
- 9- Cadre de santé (453)

Professions de rééducation

- 10- BTS Diététique (32033103)
- 10- DUT Diététicien (35033102)
- 11- DE Ergothérapeute (423)
- 12- DE Masseur-kinésithérapeute (416)
- 13- BTS Opticien-lunetier (32033107)
- 14- CC Orthophoniste
- 15- CC Orthoptiste
- 16- DE Pédicure-podologue (420)
- 17- DE Psychomotricien (424)
- 18- DE Audio-prothésiste
- 19- CAP orthoprothésiste (50033106)
- 20- DT prothésiste-orthésiste (42033104)
- 21- BTS prothésiste-orthésiste (32033104)
- 22- CAP podo-orthésiste (50033107)
- 23- DT podo-orthésiste (42033103)
- 24- BTS podo-orthésiste (32033105)

Professions médico-techniques

- 25- CC Ambulancier
- 26- DE Manipulateur d'électroradiologie médicale (421)
- 26- DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique (32233107)
- 27- DNTS Instrumentation et maintenance biomédicale (32233108)
- 28- DUT Technicien en analyses biomédicales (35011806)
- 28- BTS Analyses biologiques (32033102)
- 28- DE Technicien en analyses biomédicales (417)
- 29- BP Préparateur en pharmacie hospitalière (45033104)
- 30- TH Préparateur en pharmacie hospitalière (36033107)

1-La formation de sage-femme

Diplôme d'Etat (DE) de sage-femme (415) - diplôme de l'enseignement supérieur de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Unités de formation et de recherche (UFR) de médecine des universités habilitées à cet effet

Ministère de tutelle

Education Nationale et Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 4 en Île-de-France. 3 sont des structures publiques avec un support hospitalier (2 relèvent de l'AP-HP). La dernière est adossée à un hôpital PSPH.	Source DRASS enquête école 2004 4 en Ile-de-France : -1 de statut public -3 de statut privé non lucratif
---	---

Durée des études

1 année de PCEM1 (depuis 2003)+ 4 ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Classement en rang utile à l'issue des épreuves de l'examen organisé en fin de première année du premier cycle des études médicales (PCEM1)
Préparations au concours	Oui
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	
Stage pratique	Oui

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

- Cadre sage-femme après 3 ans d'expérience
- DEA (Diplôme d'études approfondies). Cours facilité : possibilité pour les étudiants sages-femmes de s'inscrire à des certificats de Maîtrise de sciences biologiques et médicales, à partir de leur deuxième année d'études.
- DU (Diplômes universitaires) tels que " éthique ", " échographie obstétricale ", « droit médical », « médecine humanitaire ».
- DE (diplôme d'Etat) de puéricultrice, infirmier anesthésiste et infirmier de bloc opératoire.
- Dispenses de scolarité pour études de :
 - Masseur-kinésithérapeute (dispense de 1^{ère} année sous réserve d'avoir réussi examen de passage en 2^{ème} année) ;
 - Ergothérapeute (dispense de 1^{er} cycle sous réserve de réussite à l'examen organisé en fin de 1^{er} cycle) ;
 - Infirmier (dispense totale – accès direct aux épreuves du DE - sous réserve d'effectuer un stage à temps complet de soins infirmiers d'une durée de deux semaines).

- Accès de plein droit en licence de sciences de l'éducation ou en licence de sciences sanitaires et sociales.

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		4 ^{ème} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999	98		88		90		87		363	2 552	14,2
2000	103		102		88		93		386	2 642	14,6
2001	n.r.		n.r.		n.r.		n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	118		109		97		96		420	n.r.	n.r.
2003	117		117		106		95		435	3 077	14,1
2004	131	6	106	5	117	5	103	2	457	3 315	13,8

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	87	87	14,5	100	98,9
2000	90	87	15,5	96	100,0
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	89	84	15,1	94	100,0
2003	104	95	14,3	91	98,9
2004	100	94	15,0	94	100,0

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	311	68,1
Promotion professionnelle hospitalière	1	0,2
Bourse d'Etat*	52	11,4
Rémunération C.Général ou C.Régional	13	2,8
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	-	-
Congé individuel de formation	-	-
Demandeur d'emploi***	-	-
Plan de formation entreprise	-	-
ARH	-	-
Autre prise en charge	82	17,9

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1^{ère} année	Ile-de-France	En %	Province	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	130	99,2	1	0,8
Département de fin d'études secondaires	123	94,6	7	5,4

Source : DRASSIF enquête école 2004

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Etudes secondaires	-	-
Inactivité (maladie, maternité, autre)	-	-
Classe préparatoire	1	0,8
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	123	97,6
Autres études supérieures	-	-
Emploi dans le secteur hospitalier	-	-
Emploi dans un autre secteur	1	0,8
Participation à un dispositif jeunes*	-	-
Chômage	-	-
Même formation suivie dans un autre établ.	1	0,8

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

Source : DRASSIF enquête école 2004

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2004	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2004	-	-
Bac obtenu en 2004	-	-
Bac obtenu avant 2004	113	89,7
Equivalence bac	1	0,8
BTS	1	0,8
DUT	-	-
DEUG DEUST	1	0,8
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	-	-
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	-	-
Etudes médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	10	7,9
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	-	-

Source : DRASSIF enquête école 2004

Série de bac si le bac est le diplôme le plus élevé pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Série L (A)	-	-
Série ES(B)	1	1,0
Série S (C, D, D', E)	102	98,1
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STT (G, H)	-	-
Séries STPA, STAE	-	-
Série SMS (F8)	1	1,0
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Bac professionnel	-	-

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	-	-
--	---	---

Source : DRASSIF enquête école 2004

2-La formation de cadre sage-femme

Diplôme de cadre sage-femme (454) - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Unités de formation et de recherche (UFR) de médecine des universités habilitées à cet effet

Ministère de tutelle

Education Nationale et Ministère de la Santé

Lieux de formation

1 seule école en France située à Dijon

Durée des études

1 an (41 semaines)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Être titulaire du diplôme de sage-femme et avoir exercé pendant au moins 3 ans la profession de sage-femme
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Oui
Préparations au concours	Oui
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	
Stage pratique	Oui

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du DE

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		4 ^{ème} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21	-
2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21	-
2001										n.r.	
2002	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.r.	-
2003	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29	-
2004	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	-

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

3-La formation d'aide-soignant

Diplôme Professionnel (DP) d'aide-soignant (419) - diplôme de niveau V

Institutions délivrant le diplôme

DRASS

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 85 en Île-de-France : - 45 structures publiques avec un support hospitalier (19 relevant de l'AP-HP), - 4 structures privées avec un support hospitalier	Source DRASS enquête école 2004 81 en Ile-de-France : -35 de statut public -46 de statut privé non lucratif	Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF en 2004: -9 lycées (voie scolaire) -2 écoles (apprentissage)
--	---	---

Durée des études

10 mois ; étalement possible sur 2 ans maximum (arrêté 22 octobre 2005)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Age : >=17 ans
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation. Sont dispensés des épreuves écrites d'admissibilité les titulaires d'un diplôme de niveau V du secteur sanitaire et social ou d'un diplôme de niveau IV, ou ayant suivi une 1 ^{ère} année d'études d'infirmières.
Préparations au concours	
Dates de rentrée	Septembre et janvier
Alternance	
Stage pratique	stage de 24 semaines

VAE

La formation est accessible en VAE depuis février 2005. Nombre de dossiers de candidatures déposés en IDF : 4102 livrets de recevabilité, 75 % de recevables.

Passerelles

Des dispenses de scolarité sont accordés aux élèves titulaires d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture, d'auxiliaire de vie sociale, ou de la mention complémentaire aide à domicile (arrêté 22 octobre 2005).

Le diplôme est accordé aux étudiants infirmiers ayant interrompu leur formation, après avoir été admis en 2^{ème} année (sauf sanction disciplinaire).

Poursuite d'études après l'obtention du DE

- Formation d'éducateur de jeunes enfants
- Après 3 ans d'expérience professionnelle, les diplômés peuvent se présenter au concours d'infirmière

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	
2000	
2001	
2002	
2003	2 872
2004	
2005	3 032

*Nombre de places agréées par la DRASS

Sources : Drassif, Drassif/laurif, Atlas de la santé

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DP	Île-de-France		France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.		
1999	1 960		12 239	16,0
2000	1 970		12 198	16,2
2001	n.r.		n.r.	n.r.
2002	2 300		15 582	14,8
2003	2 407		17 149	14,0
2004	2 499	7	17 860	14,0

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF en 2004 : 211 élèves sous statut scolaire et 4 apprentis

Réussite aux examens

DP	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	2 196	2 179	16,8	99	82,7
2000	2 076	2 029	16,2	97	84,9
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	2 111	2 080	15,8	98	87,7
2003	2 391	2 322	14,0	97	85,1
2004		2 565	13,8		86,3

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

- Conditions de présentation au DPAS :
Avoir suivi l'intégralité de la formation (sauf dispense ou VAE et absence prévue par le texte).
- Conditions d'obtention du DPAS (à partir de 2006) :
Validation de chacune des 8 unités de compétence.
Possibilité de rattrapage pour chaque unité.
- Modalités en cas d'échec :
5 ans pour valider les unités manquantes.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	477	22,0
Promotion professionnelle hospitalière	372	17,2
Bourse d'Etat*	275	12,7
Rémunération C.Général ou C.Régional	368	17,0
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	145	6,7
Congé individuel de formation	132	6,1
Demandeur d'emploi***	430	19,8
Plan de formation entreprise	72	3,3
ARH	12	0,5
Autre prise en charge	140	6,5

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 13 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1 ^{ère} année	Ile-de-France	En %	Province	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	1 800	91,7	162	8,3
Département de fin d'études secondaires	1 418	72,2	545	27,8

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 22 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)**
Etudes secondaires	279	16,6
Inactivité (maladie, maternité, autre)	57	3,4
Classe préparatoire	116	6,9
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	5	0,3
Autres études supérieures	18	1,1
Emploi dans le secteur hospitalier	605	36,1
Emploi dans un autre secteur	269	16,0
Participation à un dispositif jeunes*	20	1,2
Chômage	308	18,4
Même formation suivie dans un autre établ.	1	-

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

**Taux de non renseignés = 31,7 %

Source : DRASSIF enquête école 2004

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr*)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	210	11,2
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	544	28,9
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 nd e ou 1 ^{er} e	560	29,8
Niveau fin terminale atteint en 2004	45	2,4
Niveau fin terminale atteint avant 2004	137	7,3
Bac obtenu en 2004	54	2,9
Bac obtenu avant 2004	197	10,5
Equivalence bac	63	3,3
BTS	22	1,2
DUT	3	0,1
DEUG DEUST	16	0,8
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	8	0,4
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	4	0,2
Etudes médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	3	0,1
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	16	0,8

*Taux de non renseignés = 23,4 %

Source : DRASSIF enquête école 2004

Série de bac si le bac est le diplôme le plus élevé pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Série L (A)	42	17,4
Série ES(B)	14	5,8
Série S (C, D, D', E)	20	8,3
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	3	1,2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2	0,8
Série STT (G, H)	42	17,4
Séries STPA, STAE	-	-
Série SMS (F8)	83	34,4
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Bac professionnel	35	14,5

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	5	0,2
--	---	-----

Source : DRASSIF enquête école 2004

4-La formation d'auxiliaire de puériculture

Diplôme Professionnel (DP) d'auxiliaire de puériculture (456) - diplôme de niveau V

Institutions délivrant le diplôme

DRASS

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 : 37 en Île-de-France - 6 structures publiques avec un support hospitalier (1 relevant de l'AP-HP), - 1 structures publique sans support hospitalier, - 4 structures privées avec un support hospitalier, - 26 structures non financées ou relevant d'autres administrations (en lycée dépendant de l'Education Nationale notamment)	Source DRASS enquête école 2004 32 en Ile-de-France : -18 de statut public -14 de statut privé non lucratif	Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF en 2004: -9 lycées (voie scolaire) -1 écoles (apprentissage)
---	--	---

Durée des études

1 an

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Age : >=17 ans - Être titulaire d'un brevet ou CAP petite enfance ou d'une attestation de suivi d'une classe de 1 ^{ère} préparant au bac ou d'un diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au moins de niveau V - ou avoir une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation. Sont dispensés des épreuves écrites d'admissibilité les titulaires d'un diplôme de niveau V du secteur sanitaire et social ou d'un diplôme de niveau IV, ou ayant suivi une 1 ^{ère} année d'études d'infirmières.
Préparations au concours	
Dates de rentrée	Septembre et janvier
Alternance	
Stage pratique	24 semaines stage

VAE

Accessible depuis 2006

Passerelles

Formation d'aide-soignant

Des dispenses de scolarité sont accordés aux élèves titulaires d'un diplôme d'aide-soignant, d'auxiliaire de vie sociale, de la mention complémentaire aide à domicile ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique (arrêté du 16 janvier 2006).

Le diplôme est accordé sans épreuves aux élèves ayant suivi avec succès au moins une année de formation de sage-femme et ayant interrompu leurs études.

Poursuite d'études après l'obtention du DE

- Formation d'éducateur de jeunes enfants
- Après 3 ans d'expérience professionnelle, les diplômés peuvent se présenter au concours d'infirmière

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	
2000	
2001	
2002	
2003	1 280
2004	
2005	

*Nombre de places agréées par la DRASS

Sources : Drassif/laurif, Atlas de la santé

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DP	Île-de-France		France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.		
1999	943		2 334	40,4
2000	949		2 320	40,9
2001	n.r.		n.r.	n.r.
2002	1 068		2 515	42,5
2003	976		2 496	39,1
2004	1 008	3	2 593	38,9

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF en 2004 : 229 élèves sous statut scolaire et 53 apprentis

Réussite aux examens

DP	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	913	907	40,3	99	99,4
2000	883	881	39,6	99	99,7
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	911	910	41,8	99	99,3
2003	959	956	40,1	99	99,5
2004		976	40,9		99,4

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

- Conditions de présentation :
Avoir suivi l'intégralité de la formation (sauf dispense ou VAE ou absence prévue par le texte).
- Conditions d'obtention (à partir de 2006) :
Validation de chacune des 8 unités de compétence.
Possibilité de rattrapage pour chaque unité.
- Modalités en cas d'échec
5 ans pour valider les unités manquantes.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	175	24,7
Promotion professionnelle hospitalière	7	0,1
Bourse d'Etat*	56	7,9
Rémunération C.Général ou C.Régional	219	30,9
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	2	0,3
Congé individuel de formation	108	15,2
Demandeur d'emploi***	156	23,0
Plan de formation entreprise	84	11,8
ARH	-	-
Autre prise en charge	52	7,3

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 30 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1 ^{ère} année	Ile-de-France		Province	
	Nb	En %	Nb	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	578	81,4	132	18,6
Département de fin d'études secondaires	475	66,9	235	33,1

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 30 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)**
Etudes secondaires	106	15,3
Inactivité (maladie, maternité, autre)	24	3,5
Classe préparatoire	75	10,8
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	1	0,1
Autres études supérieures	13	1,9
Emploi dans le secteur hospitalier	34	4,9
Emploi dans un autre secteur	308	44,5
Participation à un dispositif jeunes*	8	1,1
Chômage	121	17,5
Même formation suivie dans un autre établ.	2	0,2

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

**Taux de non renseignés = 30 %

Source : DRASSIF enquête école 2004

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr*)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	52	7,4
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	184	26,1
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 nd e ou 1 ^{er} e	163	23,1
Niveau fin terminale atteint en 2004	10	1,4
Niveau fin terminale atteint avant 2004	46	6,5
Bac obtenu en 2004	21	3,0
Bac obtenu avant 2004	155	22,0
Equivalence bac	12	1,7
BTS	22	3,1
DUT	7	1,0
DEUG DEUST	12	1,7
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	8	1,1
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	4	0,5
Etudes médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	1	-
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	8	1,1

*Taux de non renseignés =29,7 %

Source : DRASSIF enquête école 2004

Série de bac si le bac est le diplôme le plus élevé pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Série L (A)	20	11,5
Série ES(B)	12	6,9
Série S (C, D, D', E)	11	6,3
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	1	0,6
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	0,6
Série STT (G, H)	38	21,8
Séries STPA, STAE	-	-
Série SMS (F8)	67	38,5
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	2	1,1
Bac professionnel	22	12,6

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	5	0,1
--	---	-----

Source : DRASSIF enquête école 2004

5-La formation en soins infirmiers

Diplôme d'Etat (DE) d'infirmier (414) - diplôme de l'enseignement supérieur de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Drass

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 66 en Île-de-France : <ul style="list-style-type: none">- 53 structures publiques avec un support hospitalier (19 relevant de l'AP-HP),- 9 structures privées avec un support hospitalier,- 3 structures (publiques ou privées) sans support hospitalier,- 1 en lycée dépendant de l'Education Nationale. Le lycée Auffray de Clichy prépare année en partenariat avec l'IFSI Bichat	Source DRASS enquête école 2004 66 en Ile-de-France : <ul style="list-style-type: none">-27 de statut public-39 de statut privé non lucratif	Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF en 2004: -2 lycées (voie scolaire) -12 écoles (apprentissage)
---	--	--

Durée des études

37 mois et demi – en discussion dans le cadre de la réforme LMD

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Age : ≥ 17 ans ; <ul style="list-style-type: none">- Être titulaires d'un bac ou d'un titre admis en équivalence- ou être titulaire d'un titre étranger d'infirmier (modalités spécifiques)- ou être titulaire du diplôme professionnel d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans ;- ou avoir réussi les épreuves de présélection pour les candidats non bacheliers dont la liste est établie par un jury régional de validation des acquis
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	3 épreuves d'admission organisées en Ile-de-France : réseaux des écoles de l'APHP, de la Croix-Rouge, et des autres écoles. Epreuves spécifiques pour les infirmiers titulaires d'un diplôme étranger.
Préparations au concours	Oui : 9 établissements proposent une préparation au concours, tous privés (source Dronisep)
Dates de rentrée	Septembre et février
Alternance	La formation est accessible par la voie scolaire, l'apprentissage et la formation continue.
Stage pratique	68 semaines

VAE

Prévue pour fin 2007.

Passerelles

Dispense de la 1^{ère} année d'études (après examen) **pour** :

- les titulaires d'un DE de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de pédicure-podologue ou de manipulateur en électroradiologie médicale ;
- les étudiants en médecine admis en seconde année de 2^{ème} cycle ;
- les élèves sages-femmes admises en seconde année.

Dispense de scolarité pour :

- les sages-femmes titulaires du DE français (2 semaines de stage)
- les personnes autorisées à exercer la profession d'infirmier ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle (deux semaines de stage) ;
- les étudiants en médecine ayant validé le 2^{ème} cycle des études (2 semaines de cours+3 mois de stage).
- les titulaires d'un diplôme étranger d'infirmier, après réussite au concours
- les titulaires d'un diplôme étranger de docteur en médecine (2 semaines de cours + 2 mois de stage).

Poursuite d'études après l'obtention du DE

- Spécialisations : puériculture (12 mois), infirmier de bloc opératoire (18 mois après 2 ans d'expérience professionnelle), infirmier anesthésiste (24 mois après 2 ans d'expérience professionnelle).
- Accès de plein droit en licence de sciences de l'éducation ou en licence de sciences sanitaires et sociales.
- Diplôme de cadre de santé (1 an d'étude).

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

	Rentrée de septembre 2005	Rentrée de février 2006
Nb de candidats*	15 972	5 097
Nb de candidats admis	6 189	1 485
Places offertes	5 105	1 298

*Nombre de candidats présents aux épreuves.

Sources : Drassif

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	3 900
2000	5 800
2001	
2002	5 740
2003	6 540
2004	6 540
2005	6 540

*Nombre de places agréées

Sources : arrêtés des 30 mars 1999, 6 avril 2000, 10 juin 2002, 7 mai 2003 , 17 janvier 2004 et 22 avril 2005 fixant le nombre maximum d'étudiants à admettre en 1^{ère} année d'études préparatoires au diplôme d'Etat d'infirmier.

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999	3 881		3 340		3 474		10 695	50 508	21,2
2000	4 267		3 321		3 146		10 734	55 074	19,5
2001	n.r.		n.r.		n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	5 409		4 245		3 284		12 938	68 105	19,0
2003	ns		ns		ns		14 143	73 486	19,2
2004	5 351	226	4 507	143	4 599	136	14 457	76 126	19,0

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF en 2004 : 230 élèves sous statut scolaire et 39 apprentis.

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	3 440	3 226	22,0	93	83,6
2000	2 936	2 686	19,7	91	85,8
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	3 230	2 984	19,8	92	88,4
2003	3 446	3 259	19,1	94	88,7
2004		3405	17,6		88,1

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

Conditions de passage de 1^{ère} en 2^{ème} année, de 2^{ème} en 3^{ème} année et de présentation au DEI :

- Moyenne aux évaluations théoriques avec pas de note inférieure à 8 et pas plus de 2 notes entre 8 et 10 (rattrapages prévus pour chaque évaluation);
- Moyenne aux MSP (2/ans) sans note inférieure à 8 (1 rattrapage prévu par an);
- Moyenne aux stages avec pas plus de 2 notes inférieures à 8.
- Suivi de l'intégralité de la formation (sauf absence prévue par l'arrêté), possibilité de redoublement pour l'année non validée

Conditions d'obtention du diplôme :

- 2 épreuves : Ecrit : Travail de fin d'études (écrit et soutenance) et Pratique : Mise en situation professionnelle
- Obtenir un total supérieur ou égal à 60/120 aux 2 épreuves sans note éliminatoire à la mise en situation professionnelle.

En cas d'échec:

- Possibilité de se présenter à 3 autres sessions, éventuellement après un complément de scolarité ou un redoublement de 3^{ème} année.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	7 310	53,8
Promotion professionnelle hospitalière	1 991	14,6
Bourse d'Etat*	2 306	17,0
Rémunération C.Général ou C.Régional	159	1,2
Allocation d'étude**	337	2,5
Contrat de qualification	30	0,2
Congé individuel de formation	203	1,5
Demandeur d'emploi***	752	5,5

Plan de formation entreprise	19	0,1
ARH	32	0,2
Autre prise en charge	680	5,0

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 6 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1^{ère} année	Ile-de-France	En %	Province	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	3 840	76,4	1 188	23,6
Département de fin d'études secondaires	3 589	71,4	1 439	28,6

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 6 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)**
Etudes secondaires	1 436	34,7
Inactivité (maladie, maternité, autre)	96	2,3
Classe préparatoire	517	12,5
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	187	4,5
Autres études supérieures	394	9,5
Emploi dans le secteur hospitalier	727	17,6
Emploi dans un autre secteur	557	13,5
Participation à un dispositif jeunes*	22	0,5
Chômage	179	4,3
Même formation suivie dans un autre établ.	19	0,5

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

**Taux de non renseignés = 23,4 %

Source : DRASSIF enquête école 2004

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr*)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	17	0,3
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	54	1,1
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 nd e ou 1 ^{er} e	74	1,5
Niveau fin terminale atteint en 2004	14	0,3
Niveau fin terminale atteint avant 2004	172	3,2
Bac obtenu en 2004	1 792	33,2
Bac obtenu avant 2004	1 915	38,4
Equivalence bac	113	2,2
BTS	126	2,5
DUT	22	0,4
DEUG DEUST	135	2,7
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	132	2,6
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	20	2,6
Etudes médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	36	0,7
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	360	7,2

*Taux de non renseignés = 7,7 %

Source : DRASSIF enquête école 2004

Série de bac si le bac est le diplôme le plus élevé pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Série L (A)	336	9,1
Série ES(B)	508	13,8
Série S (C, D, D', E)	835	22,6
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	31	0,8
Série STL (F5, F6, F7, F7')	65	1,8
Série STT (G, H)	387	10,5
Séries STPA, STAE	17	0,5
Série SMS (F8)	1 400	37,9
Série Hôtellerie	5	0,1
Séries F11, F11'	2	0,1
Bac professionnel	104	2,8

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	26	0,5
--	----	-----

Source : DRASSIF enquête école 2004

6-La formation d'infirmier anesthésiste

Diplôme d'Etat (DE) d'infirmier anesthésiste (425) - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Drass

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 3 en Île-de-France en 2003-2004, toutes des structures publiques avec un support hospitalier. 1 centre supplémentaire en septembre 2004 prévu à Neuilly-sur-Marne	Source DRASS enquête école 2004 3 en Ile-de-France : -2 de statut public -1 de statut privé non lucratif	En 2006 : 4 écoles publiques
--	---	---------------------------------

Durée des études

2 ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	- Être titulaire d'un DE infirmier ou DE sage-femme ; - et avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 ans
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation : -Ecrit : Programme DEI -Oral : sujet professionnel
Préparations au concours	
Dates de rentrée	Octobre
Alternance	
Stage pratique	70 semaines de stages

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du DE

Cadres de santé

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	
2000	
2001	
2002	
2003	140
2004	
2005	

*Nombre de places agréées par la DRASS
Sources : Drassif/laurif, Atlas de la santé

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999	115		93		208	930	22,4
2000	122		110		232	962	24,1
2001	n.r.		n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	127		127		254	1 099	23,1
2003	122		120		242	1 134	21,3
2004	132	3	119	1	251	1 067	23,5

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	91	88	20,7	96	70,5
2000	94	92	20,1	97	69,6
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	112	112	22,4	100	65,2
2003	123	123	21,5	100	56,9
2004		113	21,7		54,9

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

Conditions de présentation au DEIADE :

- Avoir validé chaque séquence d'enseignement, chaque M.S.P (2 / an), chaque stage.
- Avoir présenté un travail d'intérêt professionnel
- Possibilité de redoublement ou de complément de formation.

Conditions d'obtention du DEIADE :

3 épreuves :

- Epreuve écrite de synthèse
- Epreuve écrite de 10 questions
- Mise en situation professionnelle
- Prise en compte du contrôle continue

Note de 80/160, sans note inférieure à 7/20 à une épreuve écrite ou inférieure ou égale à 20/40 à M.S.P.

En cas d'échec, possibilité de se présenter à 3 autres sessions.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	11	4,4
Promotion professionnelle hospitalière	221	88,0
Bourse d'Etat*	-	-
Rémunération C.Général ou C.Régional	-	-
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	-	-
Congé individuel de formation	5	2,0
Demandeur d'emploi***	2	0,8
Plan de formation entreprise	-	-
ARH	-	-
Autre prise en charge	13	5,2

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1 ^{ère} année	Ile-de-France	En %	Province	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	113	85,6	19	14,4
Département de fin d'études secondaires	60	54,1	51	45,9

Source : DRASSIF enquête école 2004

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)**
Etudes secondaires	-	-
Inactivité (maladie, maternité, autre)	-	-
Classe préparatoire	1	0,8
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	-	-
Autres études supérieures	1	0,8
Emploi dans le secteur hospitalier	122	96,1
Emploi dans un autre secteur	3	2,4
Participation à un dispositif jeunes*	-	-
Chômage	-	-
Même formation suivie dans un autre établissement	-	-

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

**Taux de non renseignés = 1,6 %

Source : DRASSIF enquête école 2004

Nombre d'années d'expérience professionnelle dans le domaine de la santé (spécialités uniquement)	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)**
Moins de 5 ans	136	54,8
5 à moins de 10 ans	78	31,5
10 à moins de 15 ans	21	8,5
15 à moins de 20 ans	8	3,2
20 ans et plus	5	2,0

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 1 % des formés, cette variable n'est pas renseignée)

Scolarité allégée ou réduite <i>pour ceux entrés en 2004</i>	-	-
---	---	---

Source : DRASSIF enquête école 2004

7-La formation d'infirmier de bloc opératoire

Diplôme d'Etat (DE) d'infirmier de bloc opératoire (426)- diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Drass

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 4 en Île-de-France : - 2 structures publiques avec un support hospitalier ; - 1 structure privée avec un support hospitalier ; - 1 structure relevant d'autres administrations.	Source DRASS enquête école 2004 4 en Ile-de-France : -2 de statut public -2 de statut privé non lucratif.	En 2006 : 3 - 1 statut public - 2 statut privé non lucratif.
--	--	--

Durée des études

18 mois ; possibilité d'étalement sur 36 mois.

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	- Être titulaire d'un DE infirmier ou DE sage-femme ; - et avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 ans
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation : - Ecrit (programme DEI), - Oral (sujet d'ordre professionnel)
Préparations au concours	
Dates de rentrée	Octobre ou avril
Alternance	
Stage pratique	39 semaines de stage

VAE

Prévue pour 2007

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du DE

Cadres de santé

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	
2000	

2001	
2002	
2003	226
2004	
2005	

*Nombre de places agréées par la DRASS
Sources : Drassif/laurif, Atlas de la santé

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999					159	651	24,4
2000					182	720	25,3
2001					n.r.	n.r.	n.r.
2002					130	557	23,3
2003	86		13		99	718	13,8
2004	141	0	16	0	157	877	17,9

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	135	135	24,4	100	87,4
2000	177	176	26,7	99	86,9
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	187	187	25,5	100	91,4
2003*					
2004		62	14,0		88,7

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

*Les données concernant l'année 2003 ne sont pas disponibles pour cette formation.

Conditions de présentation au DEIBODE :

- Avoir validé l'ensemble des enseignements théoriques, des MSP et des stages (+ accompli l'intégralité de la formation)

Conditions d'obtention du diplôme :

Epreuve écrite :

- Travail d'intérêt professionnel (écrit et soutenance)
- Total supérieur ou égal à 20/40 sans note inférieure à 8/20 à l'écrit ou à la soutenance)
- Mise en situation professionnelle : Total supérieur ou égal à 20/40

En cas d'échec :

- Nouvelle présentation dans les 3 mois à (aux) l'épreuve(s) où il n'a pas obtenu la moyenne.
- Si nouvel échec, redoublement possible.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	6	3,8
Promotion professionnelle hospitalière	116	73,9
Bourse d'Etat*	-	-
Rémunération C.Général ou C.Régional	-	-
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	-	-

Congé individuel de formation	11	7,0
Demandeur d'emploi***	2	1,3
Plan de formation entreprise	15	9,6
ARH	-	-
Autre prise en charge	10	6,4

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1^{ère} année	Ile-de-France	En %	Province	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	123	87,2	18	12,8
Département de fin d'études secondaires	109	77,3	32	22,7

Source : DRASSIF enquête école 2004

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)**
Etudes secondaires	-	-
Inactivité (maladie, maternité, autre)	-	-
Classe préparatoire	-	-
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	-	-
Autres études supérieures	-	-
Emploi dans le secteur hospitalier	24	85,7
Emploi dans un autre secteur	4	14,3
Participation à un dispositif jeunes*	-	-
Chômage	-	-
Même formation suivie dans un autre établ.	-	-

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

**Taux de non renseignés = 61 %

Source : DRASSIF enquête école 2004

Nombre d'années d'expérience professionnelle dans le domaine de la santé (spécialités uniquement)	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Moins de 5 ans	140	89,2
5 à moins de 10 ans	8	5,1
10 à moins de 15 ans	6	3,8
15 à moins de 20 ans	3	1,9
20 ans et plus	-	-

Source : DRASSIF enquête école 2004

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	-	-
--	---	---

Source : DRASSIF enquête école 2004

8-La formation de puéricultrice

Diplôme d'Etat (DE) de puéricultrice (418)- diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Drass

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 6 en Île-de-France : -2 structures publiques avec un support hospitalier ; -2 structures (publiques) sans support hospitalier ; -1 structure privée avec un support hospitalier ; -1 structure relevant d'autres administrations.	Source DRASS enquête école 2004 : 6 en Ile-de-France : -4 de statut public -1 de statut privé non lucratif. -1 éducation.nationale	Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF en 2004: -1 lycée (voie scolaire)
---	---	--

Durée des études

1 an – Possibilité de formation discontinuée

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Être titulaire d'un DE infirmier ou DE sage-femme ou disposer d'une attestation d'inscription en dernière année d'études conduisant à l'un de ces diplômes
Sélection sur dossier	Non
Sélection sur épreuves	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation : – 2 épreuves écrites : Des questions sur le programme DEI; Des tests psychotechniques – 1 oral d'admission : Etude d'une situation professionnelle.
Préparations au concours	
Dates de rentrée	Janvier (entre 2 novembre et 31 janvier)
Alternance	
Stage pratique	710 h de stages

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du DE

Cadres de santé

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	
2000	
2001	
2002	
2003	260
2004	
2005	

*Nombre de places agréées par la DRASS
Sources : Drassif/laurif, Atlas de la santé

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.			
1999	171		171	811	21,1
2000	234		234	912	25,7
2001	n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	228		228	1 003	22,7
2003	194		194	971	20,0
2004	220	0	220	1 013	21,7

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	149	130	17,6	87	100
2000	212	198	23,9	93	99
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	229	213	22,4	93	98,1
2003	219	209	20,9	95	99,5
2004		210	21,7		99,5

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

Condition d'obtention du DE de puéricultrice :

- Moyenne globale aux 3 contrôles de connaissances (15/30)
- Moyenne supérieure ou égale à 15/30 à chaque épreuve de synthèse : Résolution d'un problème de soin, Action d'éducation pour la santé, Projet professionnel.
- Moyenne supérieure ou égal à 5/10 à chacune des 4 compétences évaluées.

En cas d'échec :

- Possibilité d'un seul complément de scolarité de 3 mois maximum et passage de la (des) épreuves dans la(les)quelle(s) le candidat n'a pas obtenu la moyenne.
- Possibilité de redoublement.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	93	49,5
Promotion professionnelle hospitalière	35	18,6
Bourse d'Etat*	4	2,1
Rémunération C.Général ou C.Régional	29	15,4
Allocation d'étude**	-	-

Contrat de qualification	-	-
Congé individuel de formation	8	4,3
Demandeur d'emploi***	6	3,2
Plan de formation entreprise	2	1,1
ARH	-	-
Autre prise en charge	13	6,9

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 15 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1 ^{ère} année	Ile-de-France	En %	Province	En %
	Département de résidence les 12 derniers mois	149	79,3	39
Département de fin d'études secondaires	132	70,2	56	29,8

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 15 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)**
Etudes secondaires	12	6,4
Inactivité (maladie, maternité, autre)	-	-
Classe préparatoire	4	2,2
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	-	-
Autres études supérieures	55	29,6
Emploi dans le secteur hospitalier	82	44,1
Emploi dans un autre secteur	33	17,7
Participation à un dispositif jeunes*	-	-
Chômage	-	-
Même formation suivie dans un autre établ.	-	-

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

**Taux de non renseignés = 16 %

Source : DRASSIF enquête école 2004

Nombre d'années d'expérience professionnelle dans le domaine de la santé (spécialités uniquement)	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)**
Moins de 5 ans	51	45,5
5 à moins de 10 ans	25	22,3
10 à moins de 15ans	15	13,4
15 à moins de 20 ans	8	7,1
20 ans et plus	13	11,6

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 49 % des formé-e-s, cette variable n'est pas renseignée).

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	1	0,1
--	---	-----

Source : DRASSIF enquête école 2004

Taux de non renseignés = 15 %

9-La formation de cadre de santé

Diplôme de cadre de santé (453) - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Drass

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 6 en Île-de-France : -3 structures publiques avec un support hospitalier ; -3 structures (publiques ou privées) sans support hospitalier.	Source DRASS enquête école 2004 5 en Ile-de-France : -2 de statut public -3 de statut privé non lucratif	En 2006 - 3 publics - 3 privées
---	---	---------------------------------------

Durée des études

1 an – Possibilité de formation discontinue sur 4 ans maximum.

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	4 ans d'expérience professionnelle dans l'une des professions suivantes : audioprothésiste, diététicien, ergothérapeute, infirmier, infirmier secteur psychiatrique, manipulateur électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, opticien-lunetier, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, préparateur en pharmacie, psychomotricien ou technicien laboratoire analyses biologie médicale (Décret no 95-926 du 18 août 1995)
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation : – Ecrit d'admissibilité (commentaire d'un texte sanitaire et social) – Oral d'admission (dossier + entretien avec jury).
Préparations au concours	
Dates de rentrée	Septembre et Janvier
Alternance	
Stage pratique	14 semaines

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du DE

Maîtrise universitaire

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	
2000	
2001	
2002	
2003	577
2004	
2005	

*Nombre de places agréées par la DRASS
Sources : Drassif/laurif, Atlas de la santé

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.			
1999	298		298	1 260	23,7
2000	318		318	1 348	23,6
2001	n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	419		419	1 693	24,7
2003	284		284	1 780	16,0
2004	319		319	1 851	17,2

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	266	264	23,2	99	83,7
2000	287	286	23,9	99	86
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	292	289	20,6	98	83
2003	414	414	24,4	100	84
2004		459	24,5		83,9

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet*

Condition d'obtention du diplôme cadre:

- Validation de chaque module (possibilité de rattrapage)
- Mémoire soutenu devant un jury : Note supérieure ou égale à 10/20.

En cas d'échec :

- Nouvelle soutenance au plus tard 3 mois après.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	12	5,2
Promotion professionnelle hospitalière	189	82,5
Bourse d'Etat*	-	-
Rémunération C.Général ou C.Régional	-	-
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	-	-
Congé individuel de formation	12	5,2

Demandeur d'emploi***	-	-
Plan de formation entreprise	16	7,0
ARH	-	-
Autre prise en charge	6	2,6

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 53 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1^{ère} année	Ile-de-France	En %	Province	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	155	67,7	74	32,3
Département de fin d'études secondaires	92	40,2	137	59,8

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 53 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)**
Etudes secondaires	5	2,4
Inactivité (maladie, maternité, autre)	-	-
Classe préparatoire	4	1,9
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	-	-
Autres études supérieures	1	-
Emploi dans le secteur hospitalier	186	88,2
Emploi dans un autre secteur	13	6,2
Participation à un dispositif jeunes*	2	0,1
Chômage	-	-
Même formation suivie dans un autre établ.	-	-

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

**Taux de non renseignés = 55 %

Source : DRASSIF enquête école 2004

Formation de base pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)**
Audioprothésiste	-	-
Diététicien	-	-
Ergothérapeute	1	-
Infirmier diplômé d'Etat	170	74,2
Infirmier de secteur psychiatrique	20	8,7
Manipulateur d'électroradiologie médicale	5	2,2
Masseur-kinésithérapeute	18	7,9
Opticien-lunetier	-	-
Orthophoniste	2	0,9
Orthoptiste	-	-
Pédicure-podologue	-	-
Préparateur en pharmacie	4	1,7
Psychomotricien	3	1,3
Technicien en analyses biomédicales	5	2,2

Taux de non renseignés = 53 %

Nombre d'années d'expérience professionnelle dans le domaine de la santé (spécialités uniquement)	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)**
Moins de 5 ans	14	6,1
5 à moins de 10 ans	48	21,1
10 à moins de 15 ans	55	24,1
15 à moins de 20 ans	56	24,6
20 ans et plus	55	24,1

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 54 % des formé-e-s, cette variable n'est pas renseignée).

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	-	-
--	---	---

Source : DRASSIF enquête école 2004

Taux de non renseignés = 15 %

10-La formation de diététicien

BTS Diététique (32033103)

DUT Diététicien (35033102) - diplômés de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

DUT : Universités

BTS : Rectorats

Ministère de tutelle

Ministère de l'Éducation nationale

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 :
2 lycées et 1 IUT en Île-de-France

Source Enquêtes de rentrée scolaire et
apprentissage Education nationale/CRIF 2004 :
2 lycées publics et 2 écoles privées

Durée des études

2 ans

La première année de DUT est un tronc commun à tous les étudiants du DUT génie biologique ; la spécialisation en diététique n'intervient qu'en seconde année.

Conditions d'accès à la formation

	BTS	DUT
Pré-requis	Bac ou équivalent	Bac ou équivalent
Sélection sur dossier	Oui	Oui
Examen d'entrée	Non	Non
Préparations au concours	Non	Non
Dates de rentrée	Septembre	Septembre
Alternance	La formation est accessible par la voie scolaire, l'apprentissage et la formation continue, et par contrat de professionnalisation.	La formation est accessible par la voie scolaire, l'apprentissage et la formation continue.
Stage pratique		

VAE

Passerelles

Dispense de formation pour le BTS pour :

les personnes justifiant d'au moins 3 ans d'exercice professionnel dans un emploi de niveau au moins égal à celui de technicien et dans un domaine en rapport avec la finalité du diplôme de diététicien.

Poursuite d'études

Spécialisations : DU

Cadres de santé

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nb de candidats*	238
Nb de candidats admis	
Nb de candidats entrés en formation	

Sources : rectorats / CRIFrentrée 2005, 1ers vœux exprimés pour les établissements publics

Capacités d'accueil en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Sources rectorats / CRIFrentrée 2005 : 102 places dans les établissements publics

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

BTS	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Total Ile-de-France	En %/Fr métr. (2 ^{ème} année)
1999	142	100	242	21,3
2000	135	104	239	20,8
2001	150	88	238	16,7
2002	169	116	285	23,3
2003	169	123	292	20,7
2004	188	101	289	16,8

Source : Enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale/CRIF, CEREQ base Reflet

DUT	2 ^{ème} année IDF	2 ^{ème} année France métropolit.	En %
1999	25	225	11,1
2000	22	244	9,0
2001	25	221	11,3
2002	26	290	9,0
2003	26	290	9,0
2004	n.r.	n.r.	n.r.

Source : CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

BTS	Nombre de candidats présentés					Nombre de diplômés					En % / Fr métr.	Taux de réussite
	scolaires	Appren-tis	Form. continue	autres	Total	scolaires	Appren-tis	Form. continue	autres	Total		
1999	85	-	4	50	139	63	-	1	12	76	18,7	54,7
2000	97	-	2	60	159	53	-	2	11	66	18,8	41,5
2001	92	-	7	81	180	59	-	1	12	72	18,8	40,0
2002	88	-	18	89	195	61	-	2	24	87	22,2	44,6
2003	109	-	24	67	200	79	-	6	15	100	29,9	50,0
2004	106	-	36	85	233	80	-	13	19	112	26,5	48,1

Source : CEREQ base Reflet

DUT	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine
2000	25	10,7
2001	22	9,5
2002	25	10,8
2003	26	9,6

Source : CEREQ base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s

11-La formation d'ergothérapeute

Diplôme d'Etat (DE) d'ergothérapeute - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Drass

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003	Source DRASS enquête école 2004
2 en Île-de-France (une privée à but non lucratif, une relevant de l'université Paris XII), toutes deux structures sans support hospitalier.	2 en Ile-de-France :
	2 de statut privé non lucratif

Durée des études

3 ans – (passage par PCEM1 dans certaines écoles hors Île-de-France)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Age : >=17 ans Être titulaire d'un bac ou équivalent ou avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation
Préparations au concours	Oui : 10 établissements proposent une préparation au concours d'entrée, dont 2 lycées publics
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	
Stage pratique	1 560 heures de stage

VAE

Passerelles

Dispense de 1^{ère} année de scolarité : pour les sages-femmes, masseur-kinésithérapeutes, infirmiers et psychomotriciens sous réserve de succès à une épreuve particulière.

Poursuite d'études après l'obtention du DE

- Accès à la formation d'ergonome ;
- Cadre de santé ;
- Licences sciences de l'éducation et sciences sanitaires et sociales.

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nb de candidats*	2 545
Nb de candidats admis	276
Nb de candidats entrés en formation	276

*Nombre de candidats présents aux épreuves.

Sources : Drassif, année 2005-2006

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	
2000	
2001	
2002	92
2003	92
2004	92
2005	92

*Nombre de places agréées par la DRASS

Sources : Drassif

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999	88		84		84		256	879	29,1
2000	87		84		84		255	999	25,5
2001	n.r.		n.r.		n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	93		103		85		281	947	29,7
2003	93		91		100		284	1007	28,2
2004	95	1	93	0	91	0	279	1032	27,0

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	89	85	30,1	95	83,5
2000	84	82	24,8	97	92,7
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	91	76	26,9	83	89,5
2003	101	79	29,4	78	94,9
2004		92	29,6		94,6

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

Source DRASSIF :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nb de candidats présentés.....	90	85	84	81	84	96
Nombre de diplômés.....	91	82	81	81	82	95

Condition d'obtention du diplôme :

- 1 MSP : Note supérieure ou égale à 10/20.
- Soutenance de mémoire : Note supérieure ou égale à 10/20.

En cas d'échec :

- Redoublement ou présentation en candidat libre aux sessions suivantes.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	224	80,3
Promotion professionnelle hospitalière	-	-
Bourse d'Etat*	49	17,6
Rémunération C.Général ou C.Régional	1	0,4
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	-	-
Congé individuel de formation	-	-
Demandeur d'emploi***	1	0,4
Plan de formation entreprise	-	-
ARH	-	-
Autre prise en charge	4	1,4

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1 ^{ère} année	Ile-de-France	En %	Province	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	40	42,1	55	57,9
Département de fin d'études secondaires	38	40,0	57	60,0

Source : DRASSIF enquête école 2004

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Etudes secondaires	4	3,8
Inactivité (maladie, maternité, autre)	1	1,0
Classe préparatoire	72	69,2
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	11	10,6
Autres études supérieures	12	11,5
Emploi dans le secteur hospitalier	2	1,9
Emploi dans un autre secteur	2	1,9
Participation à un dispositif jeunes*	-	-
Chômage	-	-
Même formation suivie dans un autre établ.	-	-

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

Source : DRASSIF enquête école 2004

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 nd e ou 1 ^{er} e	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2004	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2004	3	2,9
Bac obtenu en 2004	3	2,9
Bac obtenu avant 2004	88	84,6
Equivalence bac	-	-
BTS	-	-
DUT	1	1,0
DEUG DEUST	3	2,9
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	2	1,9
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	-	-
Etudes médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	1	1,0
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	3	2,9

Source : DRASSIF enquête école 2004

Série de bac si le bac est le diplôme le plus élevé pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Série L (A)	1	1,1
Série ES(B)	5	5,5
Série S (C, D, D', E)	79	86,8
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	1,1
Série STT (G, H)	-	-
Séries STPA, STAE	-	-
Série SMS (F8)	5	5,5
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Bac professionnel	-	-

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004

Source : DRASSIF enquête école 2004

12-La formation de masseur-kinésithérapeute

Diplôme d'Etat (DE) de Masseur-kinésithérapeute (416) - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Drass

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 11 en Île-de-France : 2 structures publiques avec un support hospitalier ; 3 structures privées à but non lucratif ; 6 structures privées à but lucratif.	Source DRASS enquête école 2004 10 en Ile-de-France : -1 de statut public -7 de statut privé non lucratif -2 de statut privé lucratif
--	---

Durée des études

3 ans – (passage par PCEM1 dans certaines écoles notamment ADERF Paris et ENKRE St Maurice)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Age : >=17 ans ; Être titulaire d'un bac ou équivalent ou avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation (seuls 5 % d'admis en moyenne) pour 7 instituts Ou sélection à l'issue de PCEM1 ou L1 STAPS pour 2 instituts Dispense de concours d'entrée : pour les sportifs de haut niveau qui en font la demande auprès de leur fédération et après décision d'une commission nationale, dans la limite de 20 par an (10 en Ile-de-France).
Préparations au concours	Oui : 15 établissements proposent une préparation au concours d'entrée, dont 2 publics
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	
Stage pratique	1 470 h de stage

VAE

Passerelles

Dispense de concours d'entrée :

Pour les sportifs de haut niveau qui en font la demande auprès de leur fédération et après décision d'une commission nationale, dans la limite de 20 par an.

Dispense de 1^{ère} année de scolarité :

Pour les sages-femmes, infirmiers, manipulateurs d'électroradiologie médicale, pédicures-podologues, ergothérapeutes, et psychomotriciens, ainsi que les étudiants ayant validé le 1^{er} cycle d'études médicales, sous réserve de succès à un examen de passage en 2^{ème} année.

Poursuite d'études après l'obtention du DE

- Spécialisations (DU + licence) en kiné du sport, ergonomie, santé mentale ou prise en charge des personnes âgées ;
- Cadre de santé ;
- Licences sciences de l'éducation et sciences sanitaires et sociales.

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	404
2000	374
2001	386
2002**	408+10
2003**	434+10
2004**	466+10
2005**	531+10

*Nombre de places agréées par la DRASS

**A compter de 2002, 10 places sont réservées aux sportifs de haut niveau en Ile-de-France.

Sources : arrêtés des 19 février 1999, 14 mars 2000, 3 juillet 2001, 18 juillet 2002, 1^{er} avril 2003, 16 janvier 2004 et 15 décembre 2004 fixant le nombre de places mises au concours d'entrée en 1^{ère} année d'études préparatoires au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute.

Ne sont pas comprises les places offertes dans les instituts de formation en masso-kinésithérapie pour les déficients visuels.

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999	551		515		510		1 576	4 925	32,0
2000	459		511		500		1 470	4 695	31,3
2001	n.r.		n.r.		n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	523		489		404		1 416	4 709	30,1
2003	531		467		460		1 458	4 881	29,9
2004	589	66	491	8	473	7	1 553	5 161	30,1

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999		478	31,8		48,3
2000		469	29,2		48,4
2001		n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002		n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2003	466	371	27,0	79	56,8
2004		437	29,5		59,3

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

La base Reflet n'est renseignée que pour l'année 2003 sur les diplômés.

Source DRASSIF :	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nb de candidats présentés.....	539	506	500	532	443	469
Nombre de diplômés.....	478	469	464	484	390	437

Condition d'obtention du diplôme :

- 2 MSP : Note supérieure ou égale à 15/40.
 - Soutenance de mémoire .
 - Moyenne des notes supérieure ou égale à 60/120
- 2 sessions par an

En cas d'échec :

- Redoublement aménagé ou présentation en candidat libre à 4 sessions maximum.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	1 051	80,2
Promotion professionnelle hospitalière	8	0,6
Bourse d'Etat*	97	7,4
Rémunération C.Général ou C.Régional	2	0,2
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	1	0,1
Congé individuel de formation	-	-
Demandeur d'emploi***	1	0,1
Plan de formation entreprise	-	-
ARH	-	-
Autre prise en charge	151	11,5

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 16 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1 ^{ère} année	Ile-de-France		Province	
	Nb	En %	Nb	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	338	63,2	197	36,8
Département de fin d'études secondaires	301	56,5	232	43,5

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 9 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Etudes secondaires	6	1,3
Inactivité (maladie, maternité, autre)	3	0,6
Classe préparatoire	409	86,1
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	31	6,5
Autres études supérieures	16	3,4
Emploi dans le secteur hospitalier	3	0,6
Emploi dans un autre secteur	5	1,1
Participation à un dispositif jeunes*	-	-
Chômage	2	0,4
Même formation suivie dans un autre établ.	-	-

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 9 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-ees	En % (hors nr)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	1	0,2
Niveau fin terminale atteint en 2004	2	0,4
Niveau fin terminale atteint avant 2004	-	-
Bac obtenu en 2004	54	11,3
Bac obtenu avant 2004	362	76,1
Equivalence bac	9	1,9
BTS	3	0,6
DUT	3	0,6
DEUG DEUST	10	2,1
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	14	2,9
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	4	0,8
Etudes médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	7	1,5
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	7	1,5

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 9 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Série de bac si le bac est le diplôme le plus élevé pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Série L (A)	-	-
Série ES(B)	7	1,7
Série S (C, D, D', E)	403	96,9
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	0,2
Série STT (G, H)	4	1,0
Séries STPA, STAE	-	-
Série SMS (F8)	1	0,2
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Bac professionnel	-	-

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	6	1,1
--	---	-----

Source : DRASSIF enquête école 2004

13-La formation d'opticien-lunetier

BTS d'opticien lunetier (32033107) - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Rectorats

Ministère de tutelle

Ministère de l'Education nationale

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 :
2 lycées et 2 écoles en Île-de-France

Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF en 2004:
-1 lycée public et 4 autres établissements (voie scolaire)

Durée des études

2 ans (parfois 3 ans)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Titulaires d'un bac S ou STI génie optique ou équivalent ou d'une attestation de succès à un examen spécial d'entrée à l'Université ou diplôme d'accès aux études universitaires
Sélection sur dossier	Oui (sélection très sévère)
Examen d'entrée	Non
Préparations au concours	Non
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	La formation est accessible par la voie scolaire, l'apprentissage, la formation continue et par contrat de professionnalisation.
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Dispense de formation pour :

les personnes justifiant d'au moins 3 ans d'exercice professionnel dans un emploi de niveau au moins égal à celui de technicien et dans un domaine en rapport avec celui du diplôme postulé.

Arrêté du 24 juin 2005.

Poursuite d'études après l'obtention du BTS

Spécialisations : Licence professionnelle et Mastère d'optique.

CQP de responsable de magasin d'optique (options commerce et technique) créé en 2000.

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nb de candidats*	252
Nb de candidats admis	
Nb de candidats entrés en formation	

Sources : rectorats / CRIFrentrée 2005, 1ers vœux exprimés pour les établissements publics

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Sources rectorats / CRIF rentrée 2005 : 160 places dans les établissements publics

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

BTS	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	En % / Fr métrop. (2 ^{ème} année)
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.		
1999	471		553		1 024	46,7
2000	432		342		774	29,5
2001	285		382		667	30,6
2002	306		273		579	26,0
2003	288		297		585	26,8
2004	260		279		539	25,3

Source : Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

BTS	Nb de candidats présentés				Nb de diplômés				En % / France métr.	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
	Scol- aires	Appr- entis	F. continue	Total*	Scol- aires	Appr- entis	F. continue	Total *			
1999	534	-	123	669	350	-	34	384	46,5	57,4	
2000	555	-	222	826	384	-	91	483	45,4	58,5	
2001	392	-	273	791	293	-	107	423	36,3	53,5	
2002	419	-	238	788	318	-	115	457	34,9	58,0	
2003	287	-	220	665	216	-	116	368	31,7	55,6	
2004	283	-	192	643	217	-	94	350	29,4	54,4	

Source : CEREQ base Reflet

*y compris « autres » ou non renseignés.

Caractéristiques des formé-e-s

14-La formation d'orthophoniste

Certificat de capacité (CC) d'orthophoniste - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Universités

Ministère de tutelle

Ministère de l'Education nationale et Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 :

1 en Île-de-France : UFR de médecine de la Pitié Salpêtrière à Paris (université Paris VI)

Durée des études

3 ans (étalés sur 4 du fait des conditions de présentation du mémoire)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Titulaires d'un bac ou équivalent ou d'une attestation de succès à un examen spécial d'entrée à l'Université ou diplôme d'accès aux études universitaires
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation (sélection sévère)
Préparations au concours	8 établissements proposent une préparation au concours d'entrée, dont 2 publics
Dates de rentrée	
Alternance	
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Dispense partielle de scolarité, de stage ou d'épreuve peut être accordée au titre de la validation des études et des expériences professionnelles, en particulier aux détenteurs de différents diplômes d'enseignement aux enfants déficients auditifs ou dyslexiques.

Poursuite d'études après l'obtention du CC

- Spécialisation : DU
- Licences sciences de l'éducation et sciences sanitaires et sociales ou sciences du langage
- Cadres de santé

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

	Ile-de-France	France	En %
1999	82	461	17,8
2000	82	466	17,6
2001	86	516	16,7
2002	87	526	16,5
2003	100	600	16,7
2004	120	650	18,5
2005	130	689	18,9

Sources : arrêtés des 15 mars 1999, 1^{er} mars 2000, 26 juillet 2001, 19 avril 2002, 20 mai 2003 et 8 juin 2004 fixant le nombre de places mises au concours d'entrée en première année d'études préparatoires au certificat de capacité d'orthophoniste.

Nombre de formé-e-s en Île-de-France**Réussite aux examens****Caractéristiques des formé-e-s**

15-La formation d'orthoptiste

Certificat de capacité (CC) d'orthoptiste - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Universités

Ministère de tutelle

Ministère de l'Education nationale et Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 :

1 en Île-de-France : Faculté de médecine de l'hôpital Saint-Antoine

Durée des études

3 ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Titulaires d'un bac ou d'un titre permettant de s'inscrire en vue du diplôme d'Etat de Docteur en médecine
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation
Préparations au concours	1 lycée public propose une préparation au concours d'entrée
Dates de rentrée	
Alternance	
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du CC

- Licences sciences de l'éducation et sciences sanitaires et sociales (dispense de scolarité) ;
- Cadres de santé ;
- Après 5 ans d'expérience professionnelle dans les fonctions d'encadrement auprès d'inadaptés, ils peuvent être candidats aux stages organisés pour préparer le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement pour enfants inadaptés.

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Réussite aux examens

Caractéristiques des formé-e-s

16-La formation de pédicure-podologue

Diplôme d'Etat (DE) de Pédicure-Podologue (420) - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Drass

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003
5 en Île-de-France.

Source DRASS enquête école 2004
5 en Ile-de-France :
-3 de statut privé non lucratif
-2 de statut privé lucratif

Durée des études

3 ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Age : >=17 ans ; Être titulaire d'un bac ou équivalent ou avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation Dispense de concours d'entrée : pour les sportifs de haut niveau qui en font la demande auprès de leur fédération et après décision d'une commission nationale, dans la limite de 15 par an en France.
Préparations au concours	Oui : 11 établissements proposent une préparation au concours d'entrée, dont 2 publics
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	
Stage pratique	295 h de stage

VAE

Passerelles

Dispense de 1^{ère} année de scolarité, dans la limite de 1 % du nombre d'étudiants inscrits en 1^{ère} année dans l'institut :

- pour les infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et ergothérapeutes, ainsi que les étudiants ayant validé la 1^{ère} année du second cycle d'études médicales, sous réserve de succès à un examen de passage en 2^{ème} année.

Poursuite d'études après l'obtention du DE

- Spécialisations proposées par la Fédération nationale de podologie ;
- Cadre de santé.

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	
2000	
2001	
2002	
2003	490
2004	
2005	

Sources : Drassif/laurif, Atlas de la santé

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999	328		303		290		921	1 459	63,1
2000	346		288		292		926	1 463	63,3
2001	n.r.		n.r.		n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	306		259		260		825	1 395	59,1
2003	251		292		262		805	1 410	57,1
2004	189	17	197	5	273	4	659	1 284	51,3

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	265	240	55,8	90	59,2
2000	290	250	58,7	86	52,8
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	178	167	48,0	93	58,7
2003	466	268	61,2	97	57,1
2004		250	59,4		63,2

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

Source DRASSIF :	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nb de candidats présentés.....	291	301	302	261	285	263
Nombre de diplômés.....	240	258	266	246	274	254

Condition d'obtention du diplôme :

- Contrôle continu
- 2 MSP
- 1 épreuve orale

En cas d'échec :

- 6 sessions réparties sur les 5 années suivant la 1^{ère} présentation.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	533	80,9
Promotion professionnelle hospitalière	2	0,3
Bourse d'Etat*	67	10,2
Rémunération C.Général ou C.Régional	4	0,6
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	-	-
Congé individuel de formation	1	0,1
Demandeur d'emploi***	7	1,1
Plan de formation entreprise	1	0,1
ARH	-	-
Autre prise en charge	44	6,7

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1 ^{ère} année	Ile-de-France		Province	
	Nb	En %	Nb	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	136	73,1	50	26,9
Département de fin d'études secondaires	127	68,3	59	31,7

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 2 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Etudes secondaires	18	10,7
Inactivité (maladie, maternité, autre)	1	0,6
Classe préparatoire	110	65,1
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	7	4,1
Autres études supérieures	22	13,0
Emploi dans le secteur hospitalier	1	0,6
Emploi dans un autre secteur	7	4,1
Participation à un dispositif jeunes*	2	1,2
Chômage	1	0,6
Même formation suivie dans un autre établ.	-	-

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 1 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	1	0,6
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 nd e ou 1 ^{er} e	3	1,8
Niveau fin terminale atteint en 2004	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2004	2	1,2
Bac obtenu en 2004	16	9,4
Bac obtenu avant 2004	129	75,4
Equivalence bac	5	2,9
BTS	5	2,9
DUT	1	0,6
DEUG DEUST	5	2,9
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	1	0,6
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	-	-
Etudes médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	2	1,2
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	1	0,6

Source : DRASSIF enquête école 2004

Série de bac si le bac est le diplôme le plus élevé pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Série L (A)	1	0,7
Série ES(B)	5	3,4
Série S (C, D, D', E)	114	78,6
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	1	0,7
Série STL (F5, F6, F7, F7')	3	2,1
Série STT (G, H)	3	2,1
Séries STPA, STAE	-	-
Série SMS (F8)	17	11,7
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Bac professionnel	1	0,7

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	-	-
--	---	---

Source : DRASSIF enquête école 2004

17-La formation de psychomotricien

Diplôme d'Etat (DE) de Psychomotricien (424) - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Drass

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003
2 en Île-de-France.

Source DRASS enquête école 2004
2 en Ile-de-France :
-1 de statut public
-1 de statut privé non lucratif

Durée des études

3 ans (+ PCEM1 pour certaines écoles hors IDF)

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Age : >=17 ans ; Être titulaires d'un bac ou équivalent
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation
Préparations au concours	Oui : 11 établissements proposent une préparation au concours d'entrée, dont 3 publics
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Dispense de 1^{ère} année de scolarité, sous réserve de succès à une épreuve particulière :

- Pour les étudiants ayant validé le 1^{er} cycle des études médicales
- Pour les titulaires d'une licence ou maîtrise en psychologie, en sciences et techniques des activités physiques et sportives ;
- Pour les titulaires du DE d'infirmiers, infirmiers du secteur psychiatrique, masseurs-kinésithérapeutes ergothérapeutes, et d'éducateurs spécialisés ;
- Pour les titulaires du Certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ;

Pour les titulaires du CA d'orthophonie, d'orthoptie, de certains brevets d'Etat sportifs et du diplôme de maître d'éducation physique.

Poursuite d'études après l'obtention du DE

Spécialisations en psychothérapie et DU ;

- Cadre de santé ;
- Licences sciences de l'éducation et sciences sanitaires et sociales

Passerelles vers formations de masseur-kinésithérapie et ergothérapie.

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nb de candidats*	5 545
Nb de candidats admis	627
Nb de candidats entrés en formation	627

*Nombre de candidats présents aux épreuves.

Sources : Drassif, année 2005-2006

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

1999	169
2000	171
2001	n.r.
2002	179
2003	199
2004	208
2005	220

Sources : Arrêtés des 23 mars 1999, 7 mars 2000, 19 avril 2002, 28 mai 2003, 16 janvier 2004 et 10 décembre 2004 fixant le nombre de places mises au concours d'entrée en 1^{ère} année d'études préparatoires au diplôme d'Etat de psychomotricien.

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	France métropol.	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999	177		174		173		524	937	55,9
2000	181		166		174		521	946	55,1
2001	n.r.		n.r.		n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	183		186		175		544	991	54,9
2003	190		141		146		477	947	50,4
2004	212	1	218	-	175	-	605	1077	56,2

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	416	416	57,2	100	89,9
2000	178	171	58,2	96	91,2
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	115	104	n.r.	90	89,4
2003	192	177	56,7	92	93,2
2004		182	54,7		94

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

Condition d'obtention du diplôme :

- 1 MSP
 - Soutenance de mémoire .
 - Contrôle continu
- 2 sessions par an

En cas d'échec :

- 1 redoublement autorisé ; le candidat garde le bénéfice de sa note moyenne de 3^{ème} année si elle supérieure à 10.

Caractéristiques des formé-e-s (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	185	87,3
Promotion professionnelle hospitalière	-	-
Bourse d'Etat*	-23	10,9
Rémunération C.Général ou C.Régional	1	0,5
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	-	-
Congé individuel de formation	1	0,5
Demandeur d'emploi***	-	-
Plan de formation entreprise	-	-
ARH	-	-
Autre prise en charge	6	2,8

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 65 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1 ^{ère} année	Ile-de-France		Province	
	Nb	En %	Nb	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	64	87,7	9	12,3
Département de fin d'études secondaires	45	61,6	28	38,4

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 66 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Etudes secondaires	2	2,8
Inactivité (maladie, maternité, autre)	-	-
Classe préparatoire	64	90,1
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	1	1,4
Autres études supérieures	4	5,6
Emploi dans le secteur hospitalier	-	-
Emploi dans un autre secteur	-	-
Participation à un dispositif jeunes*	-	-
Chômage	-	-
Même formation suivie dans un autre établ.	-	-

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 68 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 nd e ou 1 ^{er} e	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2004	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2004	-	-
Bac obtenu en 2004	2	2,4
Bac obtenu avant 2004	67	81,7
Equivalence bac	-	-
BTS	-	-
DUT	-	-
DEUG DEUST	3	3,7
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	8	9,8
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	2	2,4
Etudes médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	-	-
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	-	-

Source : DRASSIF enquête école 2004

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 63 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Série de bac si le bac est le diplôme le plus élevé pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Série L (A)	5	7,2
Série ES(B)	10	14,5
Série S (C, D, D', E)	51	73,9
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	1,4
Série STT (G, H)	-	-
Séries STPA, STAE	-	-
Série SMS (F8)	2	2,9
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Bac professionnel	-	-

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	10	4,5
--	----	-----

Source : DRASSIF enquête école 2004

18-La formation d'audioprothésiste

Diplôme d'Etat (DE) d'Audioprothésiste - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Universités

Ministère de tutelle

Ministère de l'Education nationale et Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 :
1 en Île-de-France dépendant du CNAM / Paris VII

Durée des études

3 ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Titulaires d'un bac ou équivalent
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation
Préparations au concours	2 établissements proposent une préparation au concours d'entrée, dont 1 lycée public
Dates de rentrée	
Alternance	
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du CC

Spécialisations : DU

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Réussite aux examens

Caractéristiques des formé-e-s

19-La formation d'orthoprothésiste de niveau V

CAP d'orthoprothésiste (50033106)

Titre professionnel d'orthoprothésiste - diplôme de niveau V créé en 2005 (arrêté du 25/03/2005)

Institutions délivrant le diplôme

CAP : Rectorats

TP : DDTEFP

Ministère de tutelle

CAP : Ministère de l'Education nationale

TP : Ministère chargé de l'emploi

Lieux de formation

Source ONISEP pour le CAP :
1 lycée professionnel public

Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF en 2004: 1 lycée

Durée des études

2 ans (parfois 3 ans), par voie scolaire ou par l'apprentissage

Conditions d'accès à la formation

	CAP	TP
Pré-requis		
Sélection sur dossier	Oui	Oui
Examen d'entrée	Non	Non
Préparations au concours	Non	Non
Dates de rentrée	Septembre	
Alternance	La formation est accessible par la voie scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue	La formation est accessible par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
Stage pratique		

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du DE

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nb de candidats*	10
Nb de candidats admis	
Nb de candidats entrés en formation	

Sources : rectorats / CRIFrentrée 2005, 1ers vœux exprimés pour les établissements publics

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Sources rectorats / CRIFrentrée 2005 : 12 places dans les établissements publics

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

CAP	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	En %/Fr métrop. (2 ^{ème} année)
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.		
1999	14		11		25	35,5
2000	10		15		25	42,9
2001	12		10		22	23,8
2002	13		12		25	30,8
2003	11		10		21	20,0
2004	9		8		17	21,6

Sources : Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale /CRIF, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

CAP	Nb de candidats présentés				Nombre de diplômés				En % / France métr.	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
	Sco- laires	Appr- entis	F.con- tinue	Total *	Sco- laires	Appr- entis	F.con- tinue	Total *			
1999	12	-	-	12	9	-	-	9	22,0	75	n.r.
2000	9	-	-	9	6	-	-	6	15,0	66	n.r.
2001	10	-	-	12	10	-	-	11	26,3	91	n.r.
2002	10	-	-	10	8	-	-	8	23,5	80	n.r.
2003	12	-	-	12	11	-	-	11	28,2	91	n.r.
2004	10	-	-	11	9	-	-	10	17,5	90	n.r.

Source : CEREQ base Reflet

*y compris « autres » ou non renseignés.

Caractéristiques des formé-e-s

20-La formation de prothésiste-orthésiste de niveau IV

BT de prothésiste-orthésiste (diplôme de technicien) (42033104) – diplôme de niveau IV

Institutions délivrant le diplôme

Rectorats

Ministère de tutelle

Ministère de l'Education nationale

Lieux de formation

Source ONISEP :
1 lycée à Paris

Source Enquêtes de rentrée scolaire et
apprentissage Education nationale/CRIF en
2004 : 1 lycée

Durée des études

3 ans, par voie scolaire ou par l'apprentissage

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	BEP métiers de la mode et des industries connexes, CAP micromécanique, CAP orthoprothésiste, CAP podo-orthésiste, classe de 1 ^{ère} STI génie mécanique spécialités matériaux souples
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparations au concours	Non
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	La formation est accessible par la voie scolaire et de l'apprentissage
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du DT

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	En %/Fr métrop. (3 ^{ème} année)
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.		
1999			15		11		26	47,4
2000			13		15		28	65,2
2001			14		4		18	30,8
2002			8		10		18	35,7
2003			11		10		21	35,7
2004			9		11		20	34,4

Source : Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale /CRIF, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

	Nb de candidats présentés				Nombre de diplômés	En % / France métr.	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
	Scolaires	Apprentis	F.continue	Total*				
1999	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2000	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2003	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2004	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

Source : CEREQ base Reflet

*y compris « autres » ou non renseignés.

Caractéristiques des formé-e-s

21-La formation de prothésiste-orthésiste de niveau III

BTS de prothésiste-orthésiste (32033104) - diplôme de niveau III

Il existe également des titres de Technicien supérieur orthopédiste orthésiste délivré par ECOTEV Sarl située à Lyon (arrêté du 10 janvier 2002) et la CCI de Marseille Provence-CNFP de l'orthopédie française (arrêté du 21 octobre 1997), avec un site de préparation à Poissy (ACPPAV)

Institutions délivrant le diplôme

Rectorats

Ministère de tutelle

Ministère de l'Education nationale

Lieux de formation

Source ONISEP :
1 lycée à Paris

Source Enquêtes de rentrée scolaire et
apprentissage Education nationale/CRIF en 2004:
1 lycée

Durée des études

3 ans, par voie scolaire ou par l'apprentissage

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Bac S, SMS, STI
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparations au concours	Non
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	La formation est accessible par la voie scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du BTS

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	En %/Fr métrop. (3 ^{ème} année)
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.		
1999	32		24		29		85	100,0
2000	29		28		23		80	62,2
2001	21		27		27		75	65,9
2002	23		20		29		72	58,0
2003	23		24		22		69	47,8
2004	25		26		19		70	46,3

Source : Enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale /CRIF, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

	Nb de candidats présentés				Nombre de diplômés				En % / France métr.	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
	Sco-laires	Appr-entis	F.con-tinue	Total*	Sco-laires	Appr-entis	F.con-tinue	Total*			
1999	27	-	1	30	21	-	1	24	64,9	80	n.r.
2000	26	-	-	27	24	-	-	24	96,0	88,9	n.r.
2001	22	-	-	25	18	-	2	20	55,6	80	n.r.
2002	27	-	-	31	22	-	2	24	49,0	77,4	n.r.
2003	42	-	-	46	33	-	2	35	63,6	76,1	n.r.
2004	22	-	-	25	17	-	2	19	45,2	76,0	n.r.

Source : CEREQ base Reflet

*y compris « autres » ou non renseignés.

Caractéristiques des formé-e-s

22-La formation de podologue de niveau V

CAP de podologue (50033107)

Institutions délivrant le diplôme

Rectorats

Ministère de tutelle

Ministère de l'Éducation nationale

Lieux de formation

Source ONISEP pour le CAP :
1 lycée professionnel public

Source Enquêtes de rentrée scolaire et
apprentissage Éducation nationale/CRIF en 2004:
1 lycée

Durée des études

2 ans (parfois 3 ans), par voie scolaire ou par l'apprentissage

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparations au concours	Non
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	La formation est accessible par la voie scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du DE

DT podologue
DT prothésiste-orthésiste

Évolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Nb de candidats*	19
Nb de candidats admis	
Nb de candidats entrés en formation	

Sources : rectorats / CRIF rentrée 2005, 1ers vœux exprimés pour les établissements publics

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Sources rectorats / CRIF rentrée 2005 : 12 places dans les établissements publics

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

CAP	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total IDF	En %/Fr métrop. (2 ^{ème} année)
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.		
1999	12		11		23	70,0
2000	5		11		16	77,8
2001	9		4		13	17,4
2002	4		5		9	26,3
2003	9		5		14	26,3
2004	11		5		16	33,3

Source : Enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale /CRIF

Réussite aux examens

CAP	Nb de candidats présentés				Nombre de diplômés				En % / France métr.	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
	Sco-laires	Appr-entis	F.con-tinue	Total *	Sco-laires	Appr-entis	F.con-tinue	Total *			
1999	9	-	-	9	7	-	-	7	43,7	78	n.r.
2000	7	-	-	7	7	-	-	7	53,8	100	n.r.
2001	7	-	-	8	6	-	-	7	n.r.	88	n.r.
2002	4	-	-	4	4	-	-	4	30,8	100	n.r.
2003	4	-	-	6	4	-	-	5	26,3	83	n.r.
2004	5	-	-	5	2	-	-	2	10,5	40	n.r.

Source : CEREQ base Reflet

*y compris « autres » ou non renseignés.

Caractéristiques des formé-e-s

23-La formation de podologue de niveau IV

DT de podologue (diplôme de technicien) (42033103) - diplôme de niveau IV

Institutions délivrant le diplôme

Rectorats

Ministère de tutelle

Ministère de l'Éducation nationale

Lieux de formation

Source ONISEP :
1 lycée à Paris

Source Enquêtes de rentrée scolaire et
apprentissage Education nationale/CRIF en 2004:
1 lycée

Durée des études

3 ans, par voie scolaire ou par l'apprentissage

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	BEP métiers de la mode et des industries connexes, CAP cordonnier bottier, CAP orthoprothésiste, CAP podologue, classe de 1 ^{ère} STI génie mécanique spécialités matériaux souples
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparations au concours	Non
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	La formation est accessible par la voie scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du DT

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	En %/Fr métrop. (3 ^{ème} année)
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.		
1999			9		7		16	63,6
2000			8		10		18	76,9
2001			10		6		16	42,9
2002			5		9		14	64,3
2003			8		7		15	100,0
2004			6		9		15	60,0

Source : Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale /CRIF, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

	Nb de candidats présentés				Nombre de diplômés				En % / France métr.	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
	Sco-laires	Appr-entis	F.con-tinue	Total*	Sco-laires	Appr-entis	F.con-tinue	Total*			
1999	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2000	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2001	8	-	-	8	8	-	-	8	100	100	n.r.
2002	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2003	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2004	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

Source : CEREQ base Reflet

*y compris « autres » ou non renseignés.

Caractéristiques des formé-e-s

24-La formation de podologue de niveau III

BTS de podologue (32033105) - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Rectorats

Ministère de tutelle

Ministère de l'Éducation nationale

Lieux de formation

Source ONISEP :
1 lycée à Paris

Source Enquêtes de rentrée scolaire et
apprentissage Education nationale/CRIF en 2004:
1 lycée

Durée des études

3 ans, par voie scolaire ou par l'apprentissage

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Bac S, SMS, STI
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparations au concours	Non
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	La formation est accessible par la voie scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du BTS

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	En %/Fr métrop. (3 ^{ème} année)
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.		
1999	23		17		21		61	100,0
2000	28		24		18		70	100,0
2001	23		25		26		74	100,0
2002	13		19		27		59	100,0
2003	15		13		20		48	69,0
2004	18		17		13		48	59,0

Source : Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale /CRIF, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

	Nb de candidats présentés				Nombre de diplômés				En % / France métr.	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
	Sco-laires	Appr-entis	F.con-tinue	Total*	Sco-laires	Appr-entis	F.con-tinue	Total*			
1999	18	-	1	20	14	-	1	15	93,8	75	n.r.
2000	21	-	-	23	16	-	-	17	100	74	n.r.
2001	18	-	-	19	16	-	-	16	94,1	84	n.r.
2002	25	-	-	26	19	-	-	19	100	73	n.r.
2003	26	-	-	27	23	-	-	23	95,8	85	n.r.
2004	19	-	-	19	15	-	-	15	53,6	79	n.r.

Source : CEREQ base Reflet

*y compris « autres » ou non renseignés.

Caractéristiques des formé-e-s

25-La formation d'ambulancier

Certificat de capacité (CC) d'ambulancier

Institutions délivrant le diplôme

Drass

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 : 4 en Île-de-France

Durée des études

630 heures, sur une période ne pouvant excéder deux ans

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Age >=18 ans Titulaires du permis de conduire B depuis plus de 2 ans assorti de la mention ambulance
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves de sélection organisées par chaque centre Dispense des épreuves écrites pour l'examen d'entrée pour les bacheliers ou équivalents, pour les candidats ayant satisfait aux conditions d'admission à des études préparatoires à une profession paramédicale. Les centres de formation réservent 10 % de leur capacité pour l'accueil en priorité sans présélection de stagiaires justifiant d'un an d'exercice de la profession (arrêté du 4 juin 2002)
Préparations au concours	
Dates de rentrée	
Alternance	
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du CC

Formation complémentaire pour emploi d'ambulanciers SMUR

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil* en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

Réussite aux examens

Source Drassif : 1 045 certificats délivrés en 2005

Caractéristiques des formé-e-s

26-La formation de manipulateur d'électroradiologie médicale

DE de Manipulateur d'électroradiologie médicale (421) - diplôme de niveau III

DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique (32233107) - diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

DE : Drass

DTS : Rectorats

Ministère de tutelle

DE : Ministère de la Santé

DTS : Ministère de l'Education nationale

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 3 instituts pour le DE 2 pour le DTS	Source DRASS enquête école 2004 pour le DE 3 écoles de statut public	Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF 2004 : -3 lycées	En 2006 : 3 instituts pour le DE 3 pour le DTS
---	--	--	--

Durée des études

DE : 3 ans

DTS : 3 ans

Conditions d'accès à la formation

	DTS	DE
Pré-requis	Titulaires d'un bac ou équivalent.	Âge >=17 ans Bac ou équivalent ou expérience professionnelle de 5 ans minimum
Sélection sur dossier	Oui	Non
Examen d'entrée	Non	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation .
Préparations au concours	Non	Source Dronisep : 10 établissements proposent 1 préparation au concours d'entrée pour le DE, dont 2 lycées publics
Dates de rentrée	Septembre	Septembre
Alternance		
Stage pratique		2 894 h de stage

VAE

Passerelles (DE)

Dispense de 1^{ère} année d'étude pour le DE pour :

- les titulaires d'un DE d'ergothérapeute, d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute ;
- les étudiants en médecine ayant validé le 1^{er} cycle des études médicales, sous réserve d'avoir validé un stage d'une moins trois mois.

Dispense des deux 1^{ères} années d'étude pour le DE pour :

les étudiants en médecine ayant validé le 2^{ème} cycle des études médicales, sous réserve d'avoir validé un stage d'au moins six mois.

Poursuite d'études

Après le **DE** :

- Cadres de santé
- Spécialisation : gestion des organisations sanitaires et sociales et DU
- Licences sciences de l'éducation et sciences sanitaires et sociales

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

	DTS	DE					
		2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nb de candidats*	227	643	481	412	338	458	483
Nb de candidats admis							
Nb de candidats entrés en formation		98	104	100	94	109	155

Sources : Drassif, rectorats / CRIFrentrée 2005, 1ers vœux exprimés pour les établissements publics

* Nb candidats présents aux épreuves

Capacités d'accueil en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

	DTS	DE*
1999		100
2000		100
2001		100
2002		100
2003		100
2004	164	100
2005		155

Sources : Drassif

Sources rectorats / CRIFrentrée 2005 : 185 places dans les établissements publics

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	Total Fr.métrop.	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999	98		96		63		257	1 393	18,4
2000	99		88		88		275	1 513	18,2
2001	n.r.		n.r.		n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	131		126		107		364	1 705	21,3
2003	100		89		90		279	1 684	16,6
2004	112	10	93	8	91	3	296	1 654	17,9

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

DTS	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	Total IDF	En %/Fr métrop. (3 ^{ème} année)
1999	116	88	105	309	27,2
2000	101	103	89	293	23,4
2001	105	98	102	305	26,9
2002	102	92	91	285	24,1
2003	115	87	96	298	24,9
2004	172	98	88	358	22,6

Source : Enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale/CRIF, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	92	92	19,5	100	53,3
2000	63	62	13,9	98	71,0
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	85	73	n.r.	85	69,9
2003	112	97	19,2	86	70,1
2004		101	20,8		58,4

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

Source DRASSIF :	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nb de candidats présentés.....	92	63	90	91	88	103
Nombre de diplômés.....	92	46	87	85	87	103

Condition d'obtention du diplôme :

- 4 écrits et 3 épreuves pratiques ; note < 8 éliminatoire
- Moyenne > 10

En cas d'échec :

- Redoublement ou présentation en candidat libre pour 4 sessions.

DTS	Nombre de candidats présentés					Nombre de diplômés					En % / Fr métrop.	Taux de réussite
	scolaires	Appren-tis	Form. continue	autres	Total	scolaires	Appren-tis	Form. continue	autres	Total		
1999	128	-	-	13	141	87	-	-	4	91	31,1	64,5
2000	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	114	-	-	13	127	103	-	-	3	106	29,3	83,5
2003	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2004	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

Source : CEREQ base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s de DE (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	191	64,5
Promotion professionnelle hospitalière	12	4,1
Bourse d'Etat*	76	25,7
Rémunération C.Général ou C.Régional	6	2,0
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	-	-
Congé individuel de formation	1	0,3
Demandeur d'emploi***	1	0,3

Plan de formation entreprise	-	-
ARH	-	-
Autre prise en charge	12	4,1

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

Source : DRASSIF, enquête école 2004.

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1 ^{ère} année	Ile-de-France	En %	Province	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	84	75,0	28	25,0
Département de fin d'études secondaires	85	75,9	27	24,1

Source : DRASSIF, enquête école 2004.

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Etudes secondaires	33	66,0
Inactivité (maladie, maternité, autre)	-	-
Classe préparatoire	4	8,0
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	3	6,0
Autres études supérieures	9	18,0
Emploi dans le secteur hospitalier	-	-
Emploi dans un autre secteur	1	2,0
Participation à un dispositif jeunes*	-	-
Chômage	-	-
Même formation suivie dans un autre établ.	-	-

Source : DRASSIF, enquête école 2004.

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

Les proportions sont calculées hors non réponse (pour 52 % des élèves, cette variable n'est pas renseignée).

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En % (hors nr)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2004	2	1,9
Niveau fin terminale atteint avant 2004	50	48,5
Bac obtenu en 2004	28	27,2
Bac obtenu avant 2004	16	15,5
Equivalence bac	2	1,9
BTS	2	1,9
DUT	-	-
DEUG DEUST	1	1,0
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	-	-
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	-	-
Etudes médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	-	-
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	2	1,9

Source : DRASSIF, enquête école 2004.

Série de bac si le bac est le diplôme le plus élevé pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Série L (A)	-	-
Série ES(B)	1	2,3
Série S (C, D, D', E)	34	77,3
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	7	15,9
Série STT (G, H)	-	-
Séries STPA, STAE	-	-
Série SMS (F8)	2	4,5
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Bac professionnel	-	-

Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	1	1,0
--	---	-----

Source : DRASSIF enquête école 2004

27-La formation de technicien spécialisé en instrumentation et maintenance biomédicale

Diplôme National de technologie spécialisée (DNTS) Instrumentation et maintenance biomédicale (32233108)- diplôme de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

Rectorats

Ministère de tutelle

Ministère de l'Education nationale

Lieux de formation

Source Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF 2004 : 2 lycées
Une licence professionnelle Santé option instrumentation et maintenance biomédicale a été ouverte en 2002 à l'université Paris V

Durée des études

1 an

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Être titulaire d'un BTS ou d'un DUT.
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparations au concours	Non
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	
Stage pratique	

VAE

Passerelles (DE)

Poursuite d'études après l'obtention du DE

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DNTS	Total IDF	En % / Fr métrop.
1999	20	100,0
2000	18	100,0
2001	23	100,0
2002	24	100,0
2003	9	100,0
2004	9	100,0

Source : Enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale/CRIF, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DNTS	Nombre de candidats présentés					Nombre de diplômés					En % / Fr métrop.	Taux de réussite
	scolaires	Apprentis	Form. continue	autres	Total	scolaires	Apprentis	Form. continue	autres	Total		
1999	26	-	-	-	26	24	-	-	-	24	100,0	92
2000	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	21	-	-	-	21	19	-	-	-	19	100,0	90
2003	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2004	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

Source : CEREQ base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s

28-La formation de technicien en analyses biomédicales

DE de technicien en analyses biomédicales (417)

BTS Analyses biologiques (32033102)

DUT de technicien en analyses biomédicales (35011806)- diplômes de niveau III

Institutions délivrant le diplôme

DE : Drass

DUT : Universités

BTS : Rectorats

Ministère de tutelle

DE : Ministère de la Santé

DUT et BTS : Ministère de l'Education nationale

Lieux de formation

Source IAURIF 2003
1 Institut pour le DE,
1 IUT pour le DUT,
3 écoles pour le BTS

Source DRASS enquête école
2004 pour le DE
1 institut de statut public

Source Enquêtes de rentrée
scolarité et apprentissage
Education nationale/CRIF 2004 :
-6 lycées

Durée des études

DE : 3 ans

DUT et BTS : 2 ans

Conditions d'accès à la formation

	BTS	DUT	DE
Pré-requis	Bac ou équivalent	Bac ou équivalent	âge ≥ 17 ans Bac ou équivalent ou expérience professionnelle ≥ 5 ans
Sélection sur dossier	Oui	Oui	Non
Examen d'entrée	Non	Non	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation
Préparations au concours	Non	Non	Source Dronisep : 7 écoles, dont 1 lycée public et 2 lycées sous contrat
Dates de rentrée	Septembre	Septembre	Septembre
Alternance			
Stage pratique			

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du DE

Après le DE :

- Cadres de santé après 5 ans d'expérience professionnelle.
- Licences sciences de l'éducation et sciences sanitaires et sociales

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

	BTS	DUT	DE
Nb de candidats	320		
Nb de candidats admis			
Nb de candidats entrés en formation			

Sources : rectorats / CRIFrentrée 2005, 1ers vœux exprimés pour les établissements publics

Capacités d'accueil en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Sources : rectorats / CRIFrentrée 2005 : 176 places dans les établissements publics

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

DE	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		Total IDF	Total Fr.métrop	En %
	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.	Ens.	Dt red.			
1999	28		37		33		98	358	27,4
2000	29		26		35		90	404	22,3
2001	n.r.		n.r.		n.r.		n.r.	n.r.	n.r.
2002	38		37		27		102	381	26,8
2003	46		35		36		117	395	29,6
2004	40	3	39	2	35	0	114	398	28,6

Source : DREES publications nationales, DRASSIF enquête école 2004, CEREQ base Reflet

BTS	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Total IDF	En %/ Fr métrop. (2 ^{ème} année)
1999	254	209	463	24,7
2000	240	216	456	23,8
2001	221	226	447	24,6
2002	232	200	432	22,8
2003	230	200	430	22,9
2004	249	209	458	25,9

Source : Enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale/CRIF, CEREQ base Reflet

DUT	2 ^{ème} année IDF			2 ^{ème} année France métropol.			En %		
	Scol.	Apprent.	Total	Scol.	Apprent.	Total	Scol.	Apprent.	Total
1999	84	14	98	845	14	859	9,9	100,0	11,4
2000	77	11	88	779	11	790	9,9	100,0	11,1
2001	63	13	76	821	13	834	7,7	100,0	9,1
2002	56	10	66	833	10	843	6,7	100,0	7,8
2003	56	10	66	826	18	844	6,8	55,6	7,8
2004	58	10	68	824	17	841	7,0	58,8	8,1

Source : CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

DE	Nb de candidats présentés	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine	Taux de réussite en IDF	% de femmes diplômées
1999	42	42	34,4	100 %	71,4
2000	33	33	23,1	100 %	66,7
2001	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
2002	24	24	n.r.	100 %	nr
2003	26	26	22,8	100 %	73,1
2004		35	27,8		85,7

Source : DREES publications nationales et CEREQ base Reflet

Source DRASSIF : 34 candidats et 34 diplômés en 2002

Condition d'obtention du diplôme :

- 1 écrit et 2 épreuves pratiques
- Moyenne > 10 au contrôle continu

En cas d'échec :

- Redoublement ou présentation en candidat libre pour 4 sessions en 2 ans.

BTS	Nombre de candidats présentés					Nombre de diplômés					En % / Fr mét.	Taux de réussite
	scolaires	Appren-tis	Form. continue	autres	Total	scolaires	Appren-tis	Form. continue	autres	Total		
1999	229	-	25	90	344	183	-	7	23	213	27,9	61,9
2000	204	-	26	78	308	175	-	7	25	207	26,9	67,2
2001	213	-	27	69	309	155	-	7	8	170	27,6	55,0
2002	226	-	53	95	374	192	-	20	31	243	30,8	65,0
2003	197	-	68	66	331	137	-	17	8	162	27,1	48,9
2004	195	-	99	79	373	160	-	40	27	227	29,0	60,9

Source : CEREQ base Reflet

DUT	Nombre de diplômés	En % / France métropolitaine
2000	77	9,5
2001	66	8,2
2002	61	7,6
2003	47	6,0

Source : CEREQ base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s de DE (2004)

Aide(s) financière(s)	Nb de bénéficiaires	En % de l'ensemble
Aucune aide financière	63	55,3
Promotion professionnelle hospitalière	-	-
Bourse d'Etat*	47	41,2
Rémunération C.Général ou C.Régional	-	-
Allocation d'étude**	-	-
Contrat de qualification	-	-
Congé individuel de formation	-	-
Demandeur d'emploi***	-	-
Plan de formation entreprise	-	-
ARH	-	-
Autre prise en charge	5	4,4

*Devenue bourse régionale depuis le 1^{er} janvier 2005

**Uniquement pour formation en soins infirmiers

***Qui bénéficie à ce titre d'une aide financière

	Nb de formé-e-s bénéficiaires	En % des formé-e-s
Aides financières (sources financeurs)		

Source :

Origine géographique des formé-e-s de 1^{ère} année	Ile-de-France	En %	Province	En %
Département de résidence les 12 derniers mois	33	82,5	7	17,5
Département de fin d'études secondaires	33	82,5	7	17,5

Situation principale l'année précédant l'entrée en formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Etudes secondaires	19	51 %
Inactivité (maladie, maternité, autre)	-	
Classe préparatoire	2	5 %
1 ^{ère} année 1 ^{er} cycle médecine	4	11 %
Autres études supérieures	6	16 %
Emploi dans le secteur hospitalier	-	
Emploi dans un autre secteur	3	8 %
Participation à un dispositif jeunes*	-	
Chômage	3	8 %
Même formation suivie dans un autre établ.	-	-

*Dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2004	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2004	-	-
Bac obtenu en 2004	19	51 %
Bac obtenu avant 2004	9	24 %
Equivalence bac	-	-
BTS	-	-
DUT	-	-
DEUG DEUST	4	11 %
Diplôme de 2 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	4	11 %
Diplôme de 3 ^{ème} cycle d'enseignement universitaire	1	3 %
Etudes médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	-	-
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	-	-

Série de bac si le bac est le diplôme le plus élevé pour ceux entrés en 2004	Nombre de formé-e-s	En %(hors nr)
Série L (A)	-	-
Série ES(B)	-	-
Série S (C, D, D', E)	21	75 %
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	6	21 %
Série STT (G, H)	-	-
Séries STPA, STAE	-	-
Série SMS (F8)	1	4 %
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Bac professionnel	-	-
Scolarité allégée ou réduite pour ceux entrés en 2004	-	-

Source : DRASSIF enquête école 2004

29-La formation de préparateur en pharmacie

Brevet professionnel de préparateur en pharmacie (45033104)- diplôme de niveau IV

Institutions délivrant le diplôme

Rectorats

Ministère de tutelle

Ministère de l'Education Nationale

Lieux de formation

Source Enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale/CRIF 2004 :
2 CFA et 1 école en Ile-de-France

Durée des études

1 à 3 ans.

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Être titulaire du CAP d'aide préparateur en pharmacie, du CAP d'employé en pharmacie et sa mention complémentaire, du BEP carrières sanitaires et sociales ou tout diplôme français permettant de s'inscrire en 1 ^{ère} année des études de pharmacie (Arrêté du 10 septembre 1997)
Sélection sur dossier	Oui
Examen d'entrée	Non
Préparations au concours	Non
Dates de rentrée	Septembre
Alternance	La formation est accessible par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du BP

Préparateur en pharmacie hospitalière

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

BP	Île-de-France	En %/Fr métrop. (2 ^{ème} année)
1999		5,0
2000		7,9
2001	576	8,5
2002	672	7,9
2003	758	7,3
2004	785	7,5

Source : Enquêtes de rentrée scolaire et apprentissage Education nationale/CRIF, CEREQ base Reflet

Réussite aux examens

BP	Nombre de candidats présentés					Nombre de diplômés					En % / Fr métrop.	Taux de réussite
	Scolaires	Appren-tis	Form. continue	autres	Total	scolaires	Appren-tis	Form. continue	autres	Total		
1999	-	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	-	115	315	17	447	n.r.	n.r.
2000	-	160	493	166	819	-	89	266	29	384	12,6	46,9
2001	-	206	507	170	883	-	146	295	61	502	14,8	56,9
2002	-	261	597	228	1 086	-	141	265	65	471	13,2	43,4
2003	-	295	634	217	1 146	-	118	316	52	486	13,8	42,4
2004	-	309	551	408	1 268	-	152	362	153	667	14,4	52,6

Source : CEREQ base Reflet

Caractéristiques des formé-e-s

30-La formation de préparateur en pharmacie hospitalière

Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière (36033107) –diplôme de niveau III créé en 2001

Institutions délivrant le diplôme

DRASS

Ministère de tutelle

Ministère de la Santé

Lieux de formation

Source IAURIF 2003 :

1 en Île-de-France : CFA Paris Académie
Entreprise en convention avec l'IFTAB de la Pitié
Salpêtrière (AP-HP)

Source Enquêtes de rentrée scolarité et
apprentissage Education nationale/CRIF 2004 :
IFTAB

Durée des études

1 an

Conditions d'accès à la formation

Pré-requis	Age <=26 ans ; Etre titulaire du BP de préparateur en pharmacie. Les apprentis sont recrutés par des établissements publics de santé qui prennent en charge leur rémunération ainsi que le coût de la formation.
Sélection sur dossier	Non
Examen d'entrée	Epreuves d'admission organisées par chaque centre de formation
Préparations au concours	
Dates de rentrée	
Alternance	La formation est accessible par l'apprentissage
Stage pratique	

VAE

Passerelles

Poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Evolution du diplôme

Sélection à l'entrée en formation

Capacités d'accueil en 1^{ère} année de formation en Île-de-France

Nombre de formé-e-s en Île-de-France

2001	26
2002	27
2003	27
2004	31

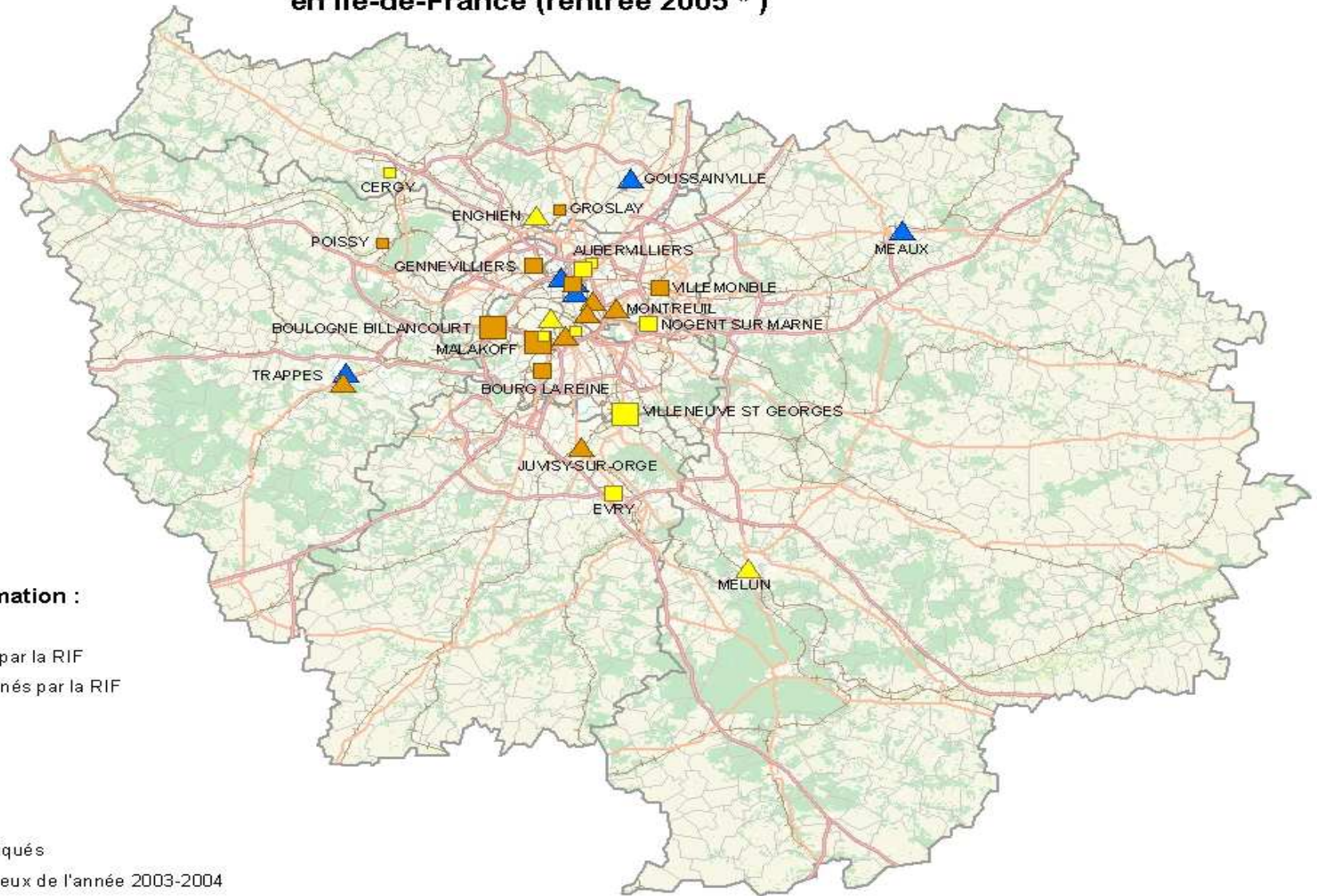
Source : Enquêtes de rentrée scolarité et apprentissage Education nationale/CRIF

Réussite aux examens

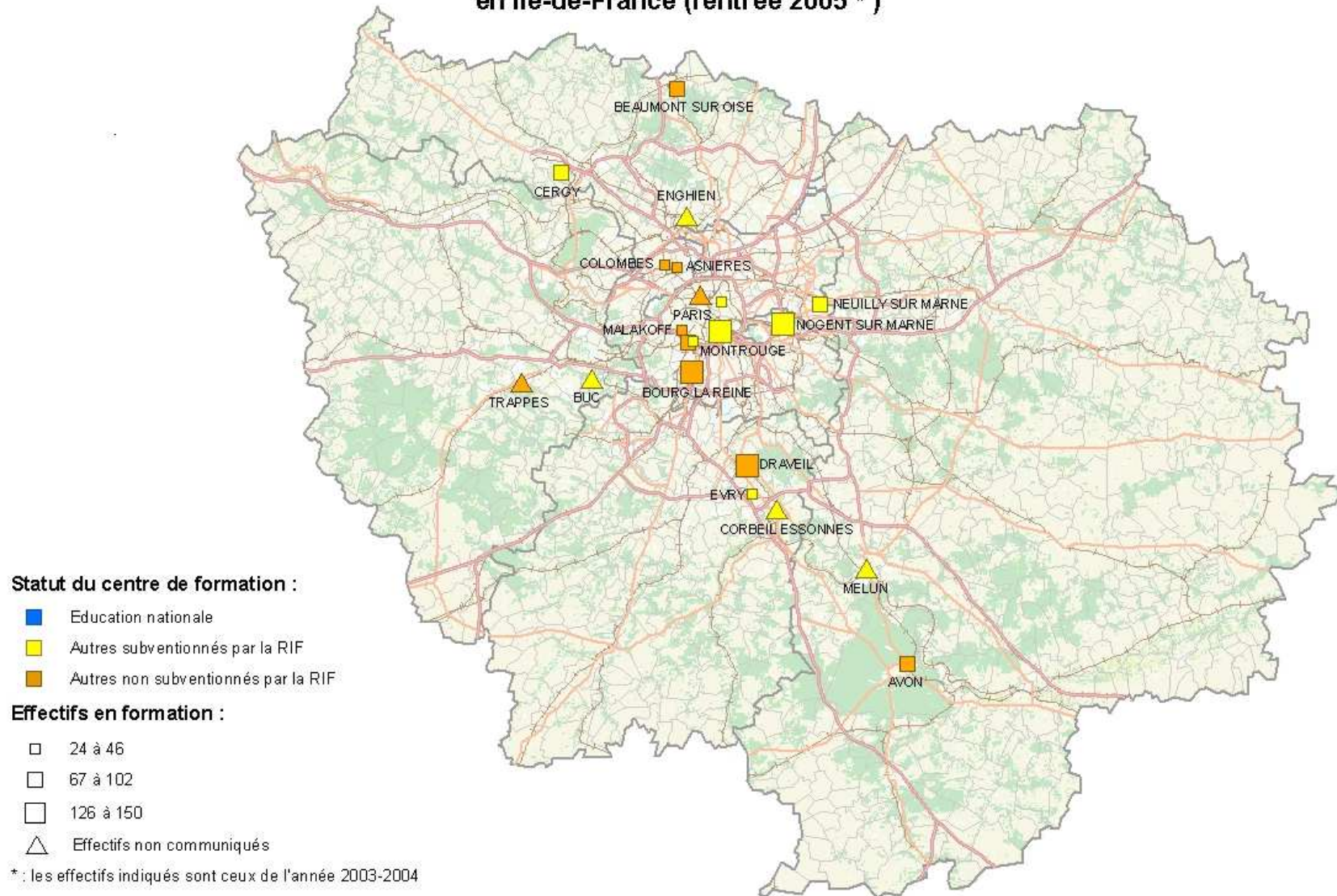
Caractéristiques des formé-e-s

Annexe 4 – Cartographie des formations

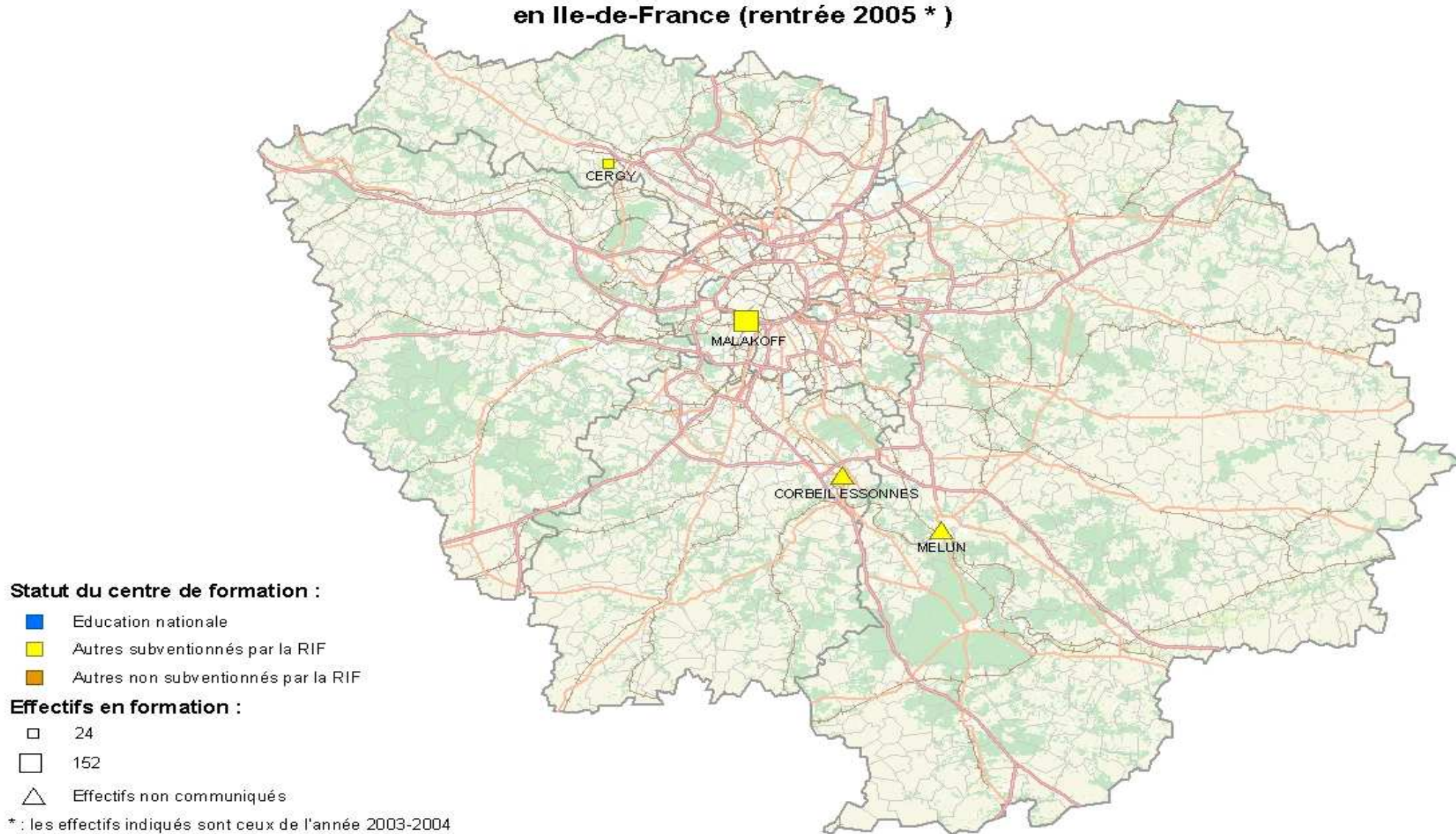
Les écoles de formation des auxiliaires de vie sociale en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



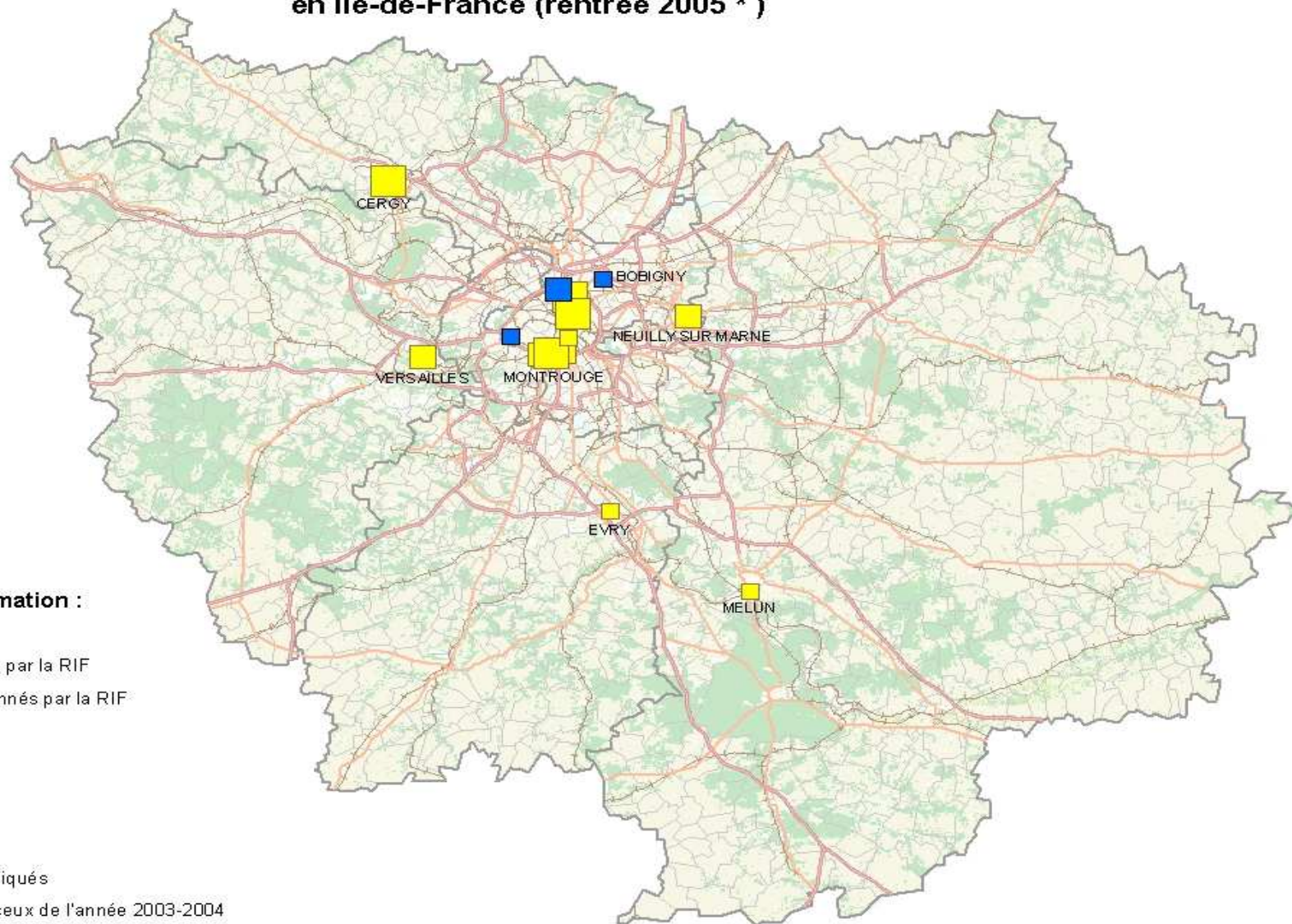
Les écoles de formation des aides médico-psychologiques en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



Les écoles de formation des techniciens de l'intervention sociale et familiale en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



Les écoles de formation des assistants de service social en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



Statut du centre de formation :

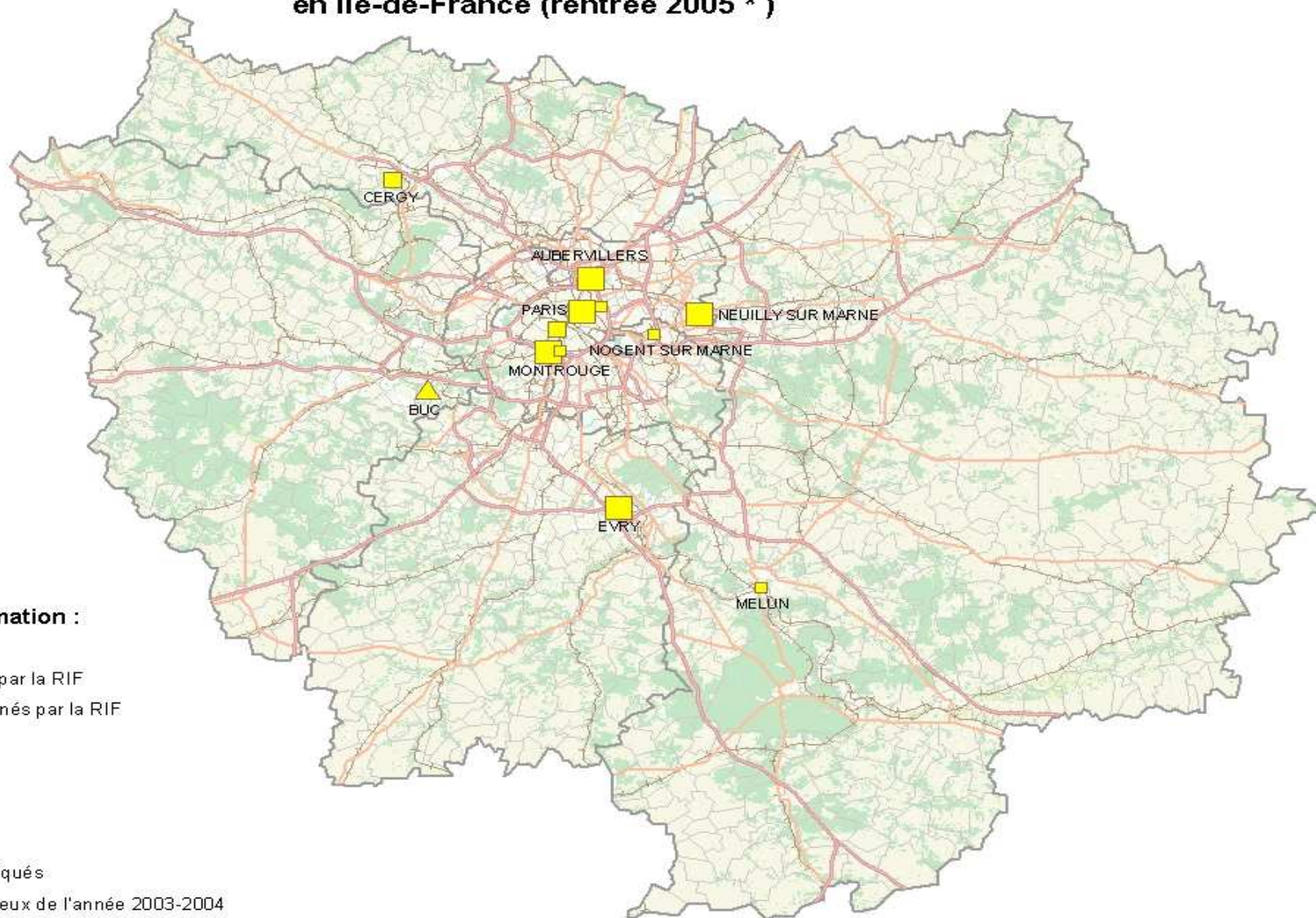
- Education nationale
- Autres subventionnés par la RIF
- Autres non subventionnés par la RIF

Effectifs en formation :

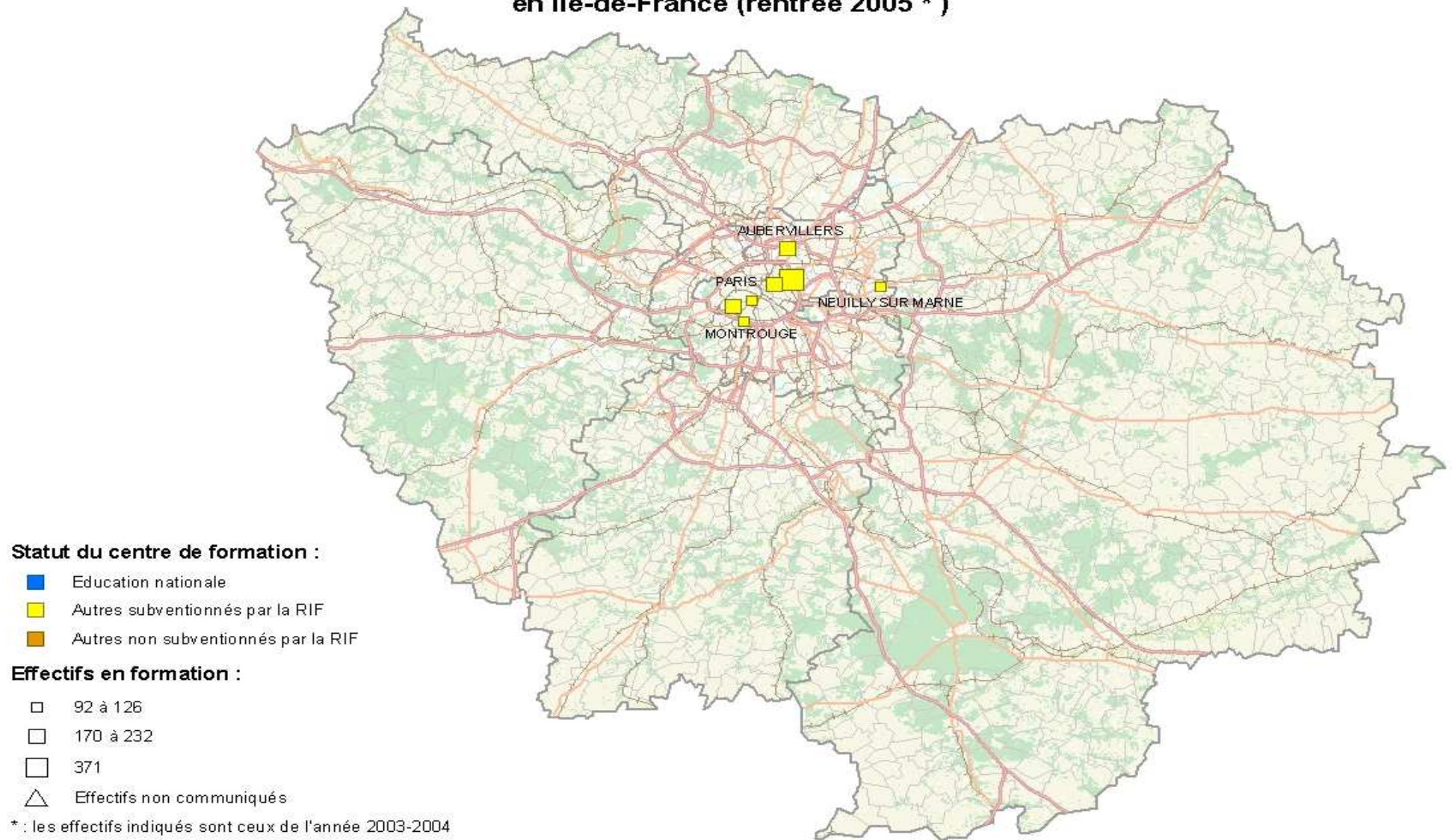
- 49 à 100
- 101 à 150
- 151 à 210
- △ Effectifs non communiqués

* : les effectifs indiqués sont ceux de l'année 2003-2004

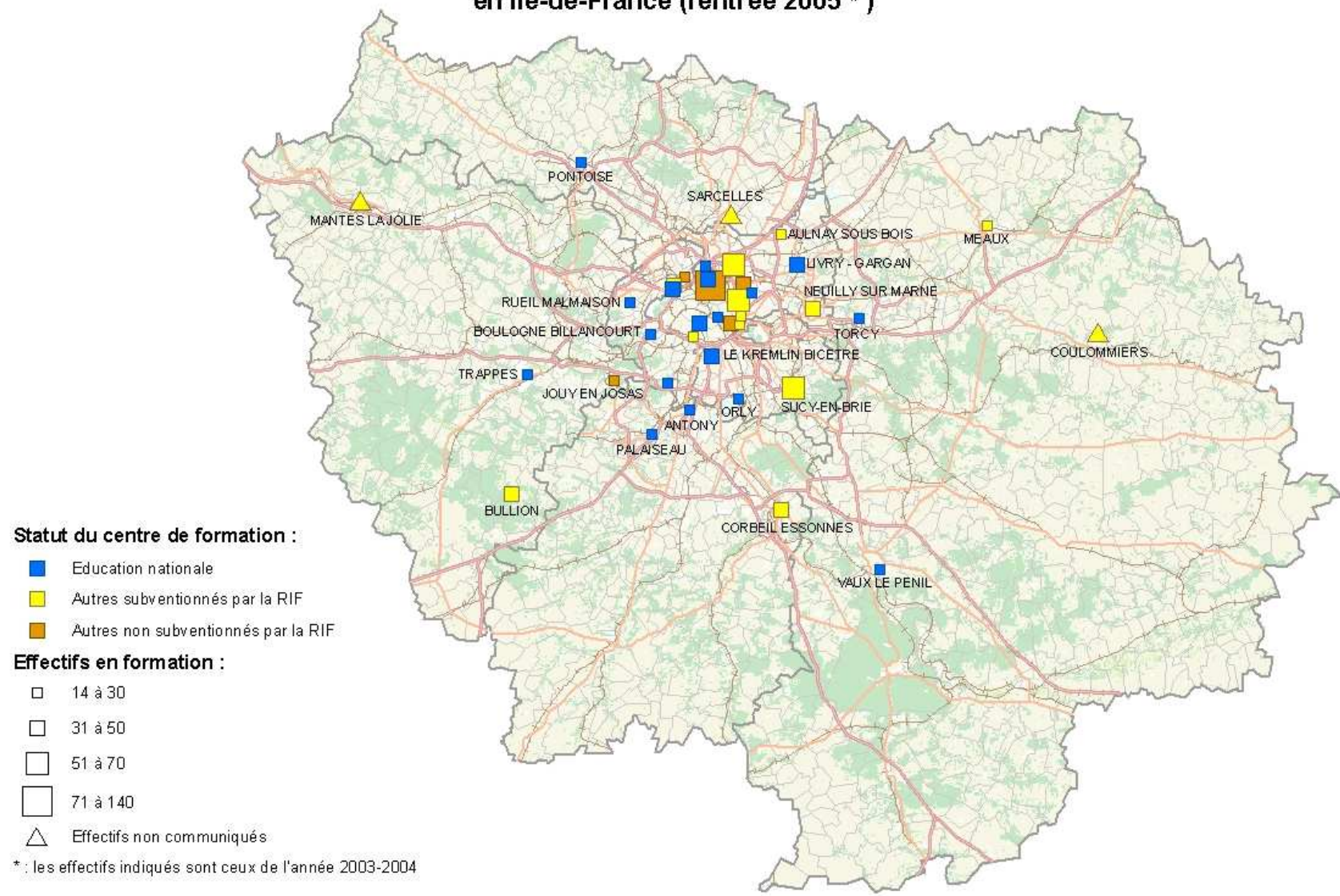
Les écoles de formation d'éducateurs spécialisés en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



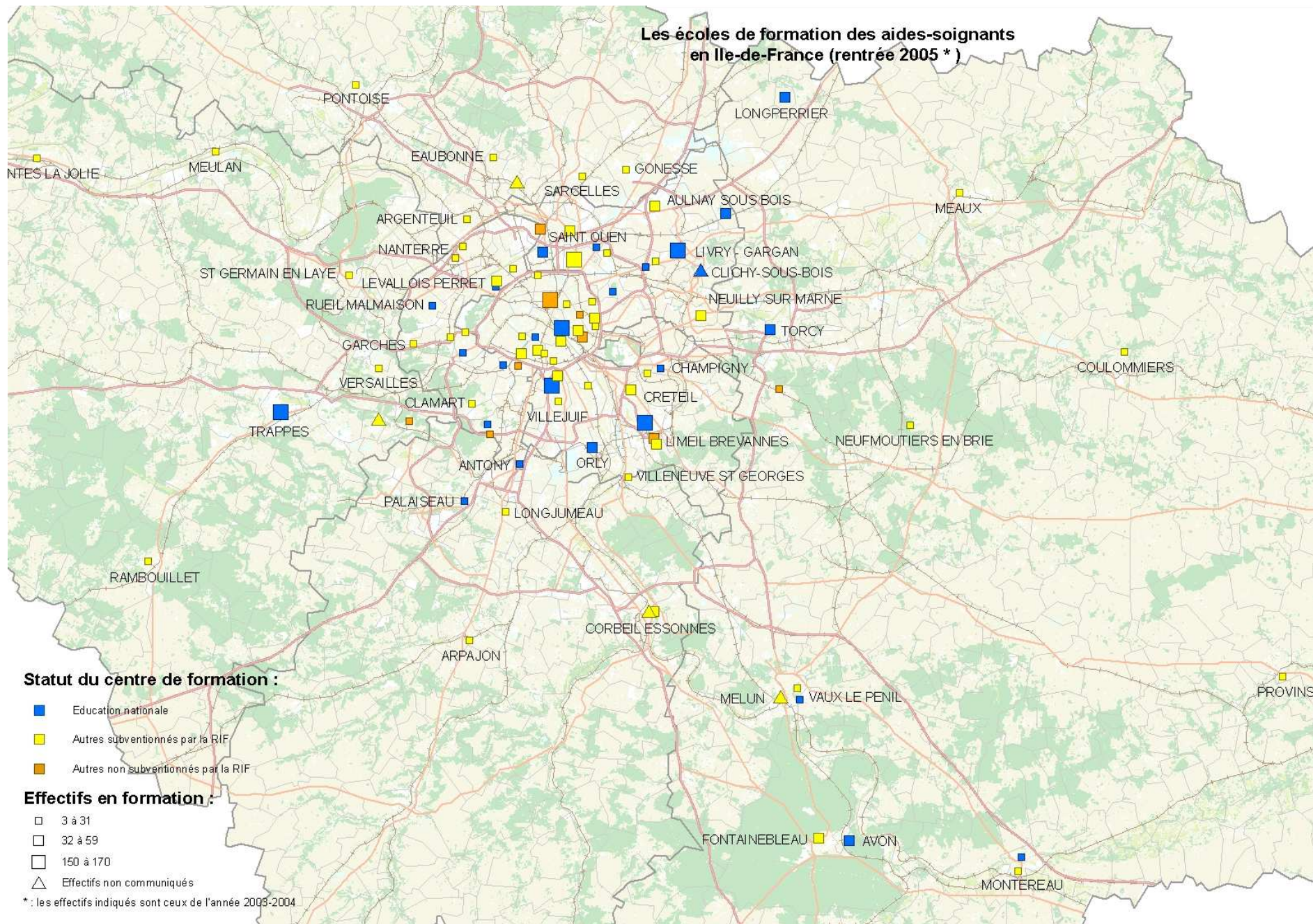
Les écoles de formation d'éducateurs de jeunes enfants en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



Les écoles de formation d'auxiliaires puéricultrices en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



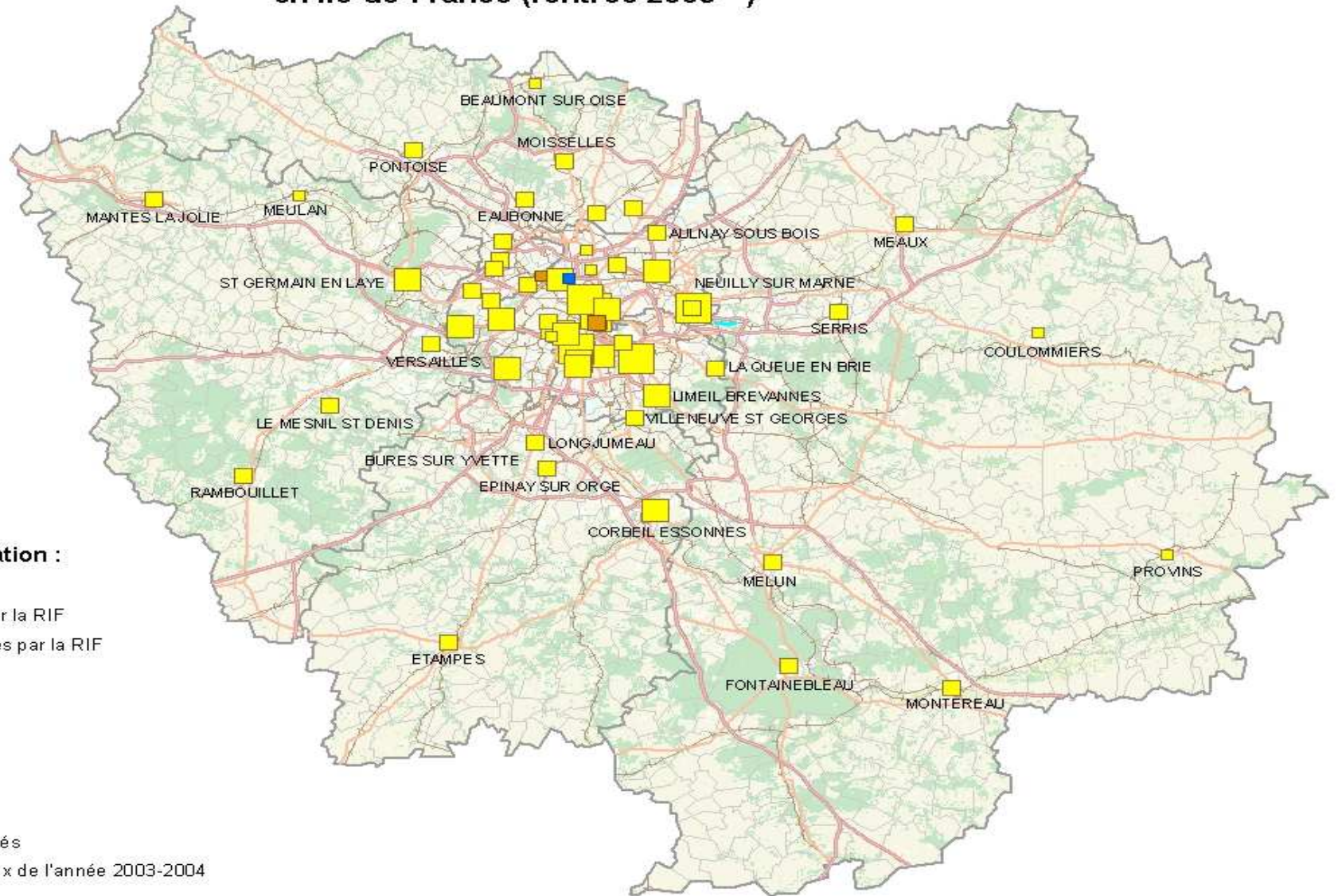
Les écoles de formation des aides-soignants en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



Les écoles de formation des manipulateurs en électro-radiologie médicale en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



Les écoles de formation des infirmiers en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



Les écoles de spécialisation infirmière en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



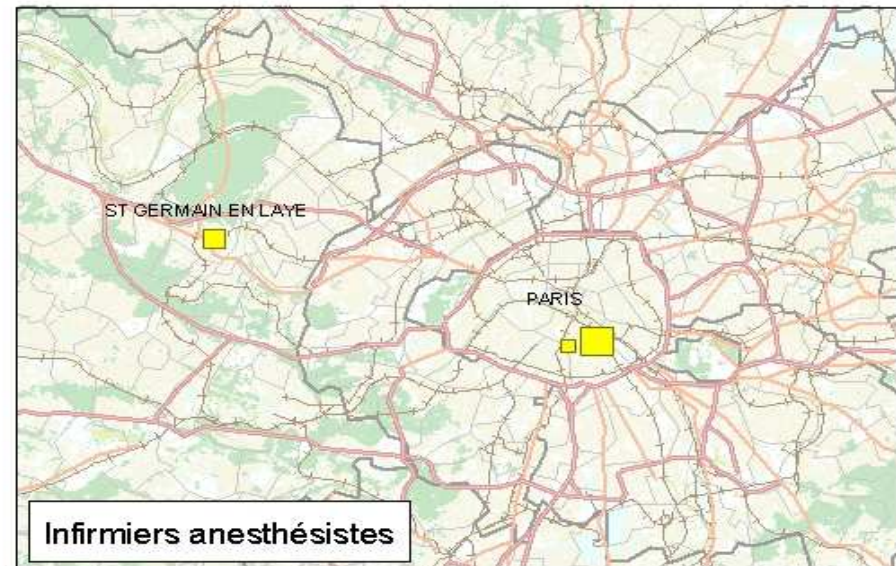
Statut du centre de formation :

- Education nationale
- Autres subventionnés par la RIF
- Autres non subventionnés par la RIF

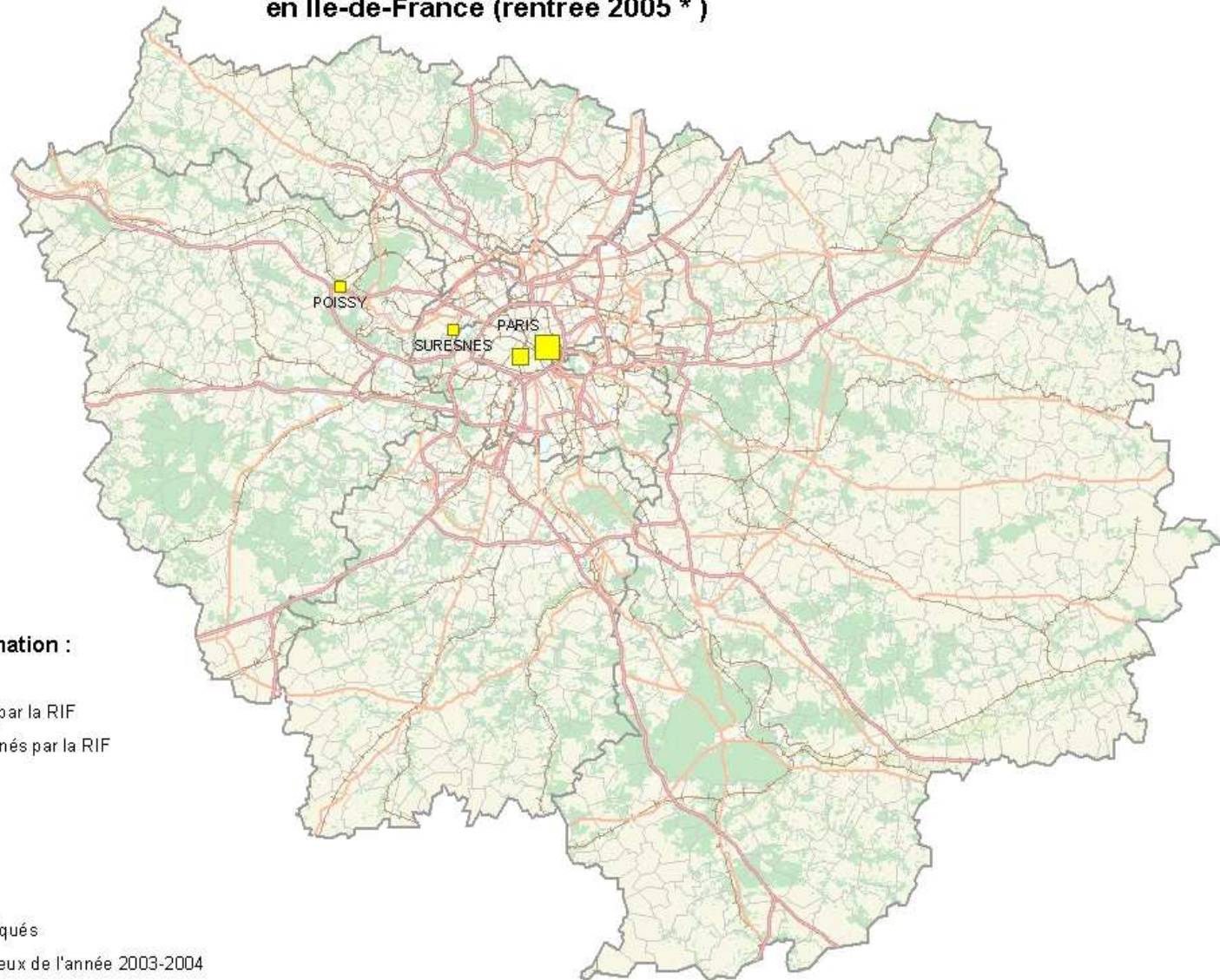
Effectifs en formation :

- 3 à 50
- 50 à 100
- 100 à 184
- Effectifs non communiqués

* : les effectifs indiqués sont ceux de l'année 2003-2004



Les écoles de formation des sages-femmes en Ile-de-France (rentrée 2005 *)



Annexe 5 - Tableaux DRASSIF (formations paramédicales) – Mai 2006

Date de parution Programme	Formation	Modalités d'Accès à la formation :Epreuves d'admission	Durée de la Formation	Conditions de Passage en année supérieure	Conditions de Présentation aux épreuves finales	Conditions d'Obtention du diplôme	Modalités en cas d'échec
1990	Manipulateur en électroradiologie médicale	Biologie durée :1h30 /20 pts Physique et chimie durée : 1h3 /20 pts + 1 épreuve complémentaire sur 10pts(entretien, tests psychotechniques, contraction de texte)	4444 h <u>Théorie</u> : 1550 h <u>Clinique</u> : 2894 h	Note Moyenne Globale Stage >10 + Contrôle Continu + 5 épreuves écrites 1→2 + 8 épreuves 2→3 + 4 pratiques	C C (4 épreuves de synthèse et travail personnel) + Admissibilité 4 écrits + 3 épreuves pratiques	Moyenne >10 sans note < 8	Redoublement ou présentation en candidat libre 4 sessions → exclusion si échec
1994	Ergothérapeute	Tests psychotechniques durée :1h /20 pts Contraction de texte durée : 1h /20 pts Biologie et physique: durée :1h /20 pts Contraction de texte durée : 1h/20 pts	4014 h <u>2 cycles</u> = 2454h + <u>Stage</u> = 1560h	Note > 10 à chaque module sans note < 8 à l'un d'entre eux	Validation de l'ensemble des modules et des stages	1 MSP durée : 40mn notée sur 20 pts 1 Soutenance orale du mémoire : 45mn notée sur 20 pts Note>10/20 pour chaque épreuve	Redoublement ou présentation en candidat libre aux sessions suivantes.
1996	Laborantin d'analyses biomédicales	Biologie : 2h / 20 pts Physique : 1 h / 20 pts Chimie : 1 h / 20 pts	3423 h	Note moyenne stage >10/20 sans note < 8 Contrôle continu : note moyenne >10/20 sans note< 8	Mémoire > 20 pts >10/20 : écrit >10/20 : soutenance orale	Ecrit de synthèse durée :4h / 40 pts 2 épreuves pratiques de 3h chacune /20pts Moyenne contrôle continu (coeff 4)	Redoublement ou présentation en candidat libre 4 sessions en 2 ans
Date de		Modalités d'Accès à la	Durée de la	Conditions de	Conditions de	Conditions	Modalités en

parution Programme	Formation	formation :Epreuves d'admission	Formation	Passage en année supérieure	Présentation aux épreuves finales	d'Obtention du diplôme	cas d'échec
1998	Psychomotricien	Biologie : 2 h / 20 pts Contraction de texte : 2 h / 20 pts + épreuve complémentaire : entretien ou tests psychotechniques:/10 pts	2522 h <u>Théorie</u> : 1392 h <u>Théorico-clinique</u> : 100 h <u>Pratiques</u> : 680 h	Validation des stages de l'année Moyenne module > 10/20 sans note module < 8	Validation stages Note moyenne générale > 10/20 aux 3 modules sans note < 8	MSP durée 45mn / 20 pts Mémoire durée 45mn/ 20 pts +Contrôle Continu 2 sessions	1 redoublement autorisé garde le bénéfice note moyenne de la 3 ^{ème} année + note >à10.
1991	Pédicure-podologue	Biologie : 2h / 40 pts	3470 h <u>Théorie</u> : 1315 h <u>Pratiques</u> : 1400 h Stages : 295 h <u>Contrôles</u> 460h	Note Moyenne Globale > 10 En stage 1→.....2 5 épreuves écrites + 3 pratiques 2→.....3 2 épreuves écrites + 3 pratiques	Note Moyenne Globale > 10 en stage.	Contrôle Continu + 2 MSP 1 épreuve orale note > 20 si < 7 = éliminé	6 sessions réparties sur les 5 années suivant la 1 ^{ère} présentation.

FORMATION	Modalités d'Accès à la formation	Durée de la Formation	Conditions de Passage en année supérieure	Conditions de Présentation aux épreuves finales	Conditions d'Obtention du diplôme	Modalités en cas d'échec
Auxiliaire de Puéricultrice (2006)	<p><u>2 épreuves écrites d'admissibilité :</u> A - Culture générale + 10 questions (biologie, opération numérique, conversion). B - Tests: (attention, raisonnement logique, organisation).</p> <p><u>Epreuve orale d'admission :</u> Exposé et discussion avec jury.</p> <p><u>Dispensés de l'épreuve écrite A :</u> - Titre ou diplôme de niveau IV, -Titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social de niveau V, - Titre ou diplôme étranger permettant l'accès aux études universitaires, - Etudiant non admis en 2^{ème} année des études d'infirmière. - VAE :</p>	<p>- 10 Mois, - 1435 h, -17 semaines d'enseignement en institut, 8 modules, -24 semaines de stages, 6 stages.</p> <p><u>Dispensés de scolarité :</u> - DEAVS - DPAS - CAFAMP</p>		<p>Absences limitées -Franchise maximale de 5 jours ouvrés. Au-delà, rattrapage des stages non effectués.</p>	<p>-Validation de chacune des 8 compétences, -A la fois validation des épreuves prévues pour chaque module de formation (possibilité de rattrapage) et validation de chaque compétence en stage.</p>	<p>5 ans pour valider le ou les modules où il a échoué et/ou pour effectuer un stage en regard de la ou des compétences non validées.</p>

FORMATION	Modalités d'Accès à la formation	Durée de la Formation	Conditions de Passage en année supérieure	Conditions de Présentation aux épreuves finales	Conditions d'Obtention du diplôme	Modalités en cas d'échec
Puéricultrice (1990)	<p>-Etre titulaire d'un diplôme d'infirmière ou de sage femme.</p> <p>2 épreuves écrites d'admissibilité :</p> <p>-Questions sur le programme infirmier en 1 h 30.</p> <p>-Tests psychotechniques en 1 h 30.</p> <p>1 épreuve orale d'admission :</p> <p>-Etude d'une situation professionnelle.</p>	<p>- 1500 h dont 710 h en stages</p> <p>- 1an</p> <p>Possibilité de discontinue (max 36 mois).</p>			<p>Obtenir à la fois :</p> <p>- La moyenne globale aux 3 contrôles de connaissances (15/30).</p> <p>Moyenne > ou = à 15/30 à chaque épreuve de synthèse :</p> <p>-Résolution d'un problème de soin</p> <p>-Action d'éducation pour la santé</p> <p>-Projet professionnel.</p> <p>Moyenne > ou = à 5/10 à chacune des 4 compétences évaluées en stage.</p>	<p>-1 seul complément de scolarité de 3 mois maximum et passage de la (des) épreuve(s) dans la(les)quelle(s) le candidat n'a pas obtenu la moyenne.</p> <p>- Possibilité de redoublement.</p>

FORMATION	Modalités d'Accès à la formation	Durée de la Formation	Conditions de Passage en année supérieure	Conditions de Présentation aux épreuves finales	Conditions d'Obtention du diplôme	Modalités en cas d'échec
Cadre de santé (1995)	<p>- 4 ans d'exercice en tant que professionnel paramédical.</p> <p>Epreuves de sélection</p> <p>- Epreuve écrite d'admissibilité en 4 h sur 20 pts. : Commentaire d'un ou plusieurs documents sur un sujet sanitaire ou social.</p> <p>- Epreuve orale d'admission : Dossier et entretien avec un jury de 3 personnes.</p>	<p>- 1 an</p> <p>- 6 modules capitalisables (possibilité de discontinu sur 4 ans maximum).</p> <p>- 23 à 25 semaines d'enseignement</p> <p>-13 à 15 semaines de stage.</p>		<p>- Validation des modules 1, 2, 4 et 5.</p> <p>- Possibilité de rattrapage.</p>	<p>- Mémoire soutenu devant un jury de 2 personnes.</p> <p>- Note > ou = à 10/20 (validant les modules 3 et 6).</p>	<p>- En cas d'échec, nouvelle soutenance dans les 3 mois.</p>

FORMATION	Modalités d'Accès à la formation	Durée de la Formation	Conditions de Passage en année supérieure	Conditions de Présentation aux épreuves finales	Conditions d'Obtention du diplôme	Modalités en cas d'échec
Infirmier anesthésiste (2002)	<p>2 ans d'exercice comme infirmier ou sage-femme.</p> <p>Epreuves de sélection</p> <p><u>Epreuve écrite d'admissibilité :</u></p> <p>- 20 questions sur le programme infirmier en 1 h 30.</p> <p><u>Epreuve orale d'admission :</u></p> <p>- Sujet d'ordre professionnel.</p>	<p>- 2 ans</p> <p>- 94 semaines dont 70 semaines de stages.</p>		<p><u>Avoir validé :</u></p> <p>- Chaque séquence d'enseignement (3 par an)</p> <p>- Chaque M.S.P (2 par an)</p> <p>-Chaque stage</p> <p>Avoir présenté un travail d'intérêt professionnel.</p> <p>Possibilité de redoublement ou de complément de formation.</p>	<p>3 épreuves</p> <p>-Epreuve écrite de synthèse sur 20 pts en 2 h.</p> <p>-Epreuve écrite de 10 questions sur 20 pts en 2 h.</p> <p>-Mise en situation professionnelle sur 40 pts.</p> <p>Total : Note des 3 épreuves + 80 pts + note de contrôle continue sur 80 pts..</p> <p>Admission si le total > ou = à 80/160 sans note < 7/20 à une épreuve écrite ou < ou égale à 20/40 à MSP.</p>	<p>-Possibilité de se présenter à 3 autres sessions (sur 2 ans).</p> <p>-Possibilité de redoublement ou complément de scolarité.</p>

FORMATION	Modalités d'Accès à la formation	Durée de la Formation	Conditions de Passage en année supérieure	Conditions de Présentation aux épreuves finales	Conditions d'Obtention du diplôme	Modalités en cas d'échec
Infirmier de bloc opératoire (2001)	<p>2 ans minimum d'exercice comme infirmier ou sage-femme.</p> <p><u>Epreuves écrites d'admissibilité :</u> - 20 questions courtes sur le programme de formation du DEI. (anatomie-physiologique, hygiène, chirurgie, législation) en 1 h 30.</p> <p><u>Epreuve orale d'admission :</u> - Exposé sur un sujet professionnel.</p>	<p>- 18 mois (discontinue sur 36 mois) - 70 semaines dont 39 semaines de stage.</p>		<p>Avoir validé l'ensemble des enseignements théoriques, des mises en situation professionnelles et des stages.</p>	<p>2 épreuves</p> <p><u>- Ecrit :</u> Travail d'intérêt professionnel. 20 pts pour le contenu écrit 20 pts pour argumentation orale.</p> <p>Total > ou = à 20/40, sans note < à 8/20 à l'une des 2 parties.</p> <p><u>- Mise en situation professionnelle :</u> Sur 40 pts Note éliminatoire si < 20/40.</p>	<p>- 2ème session dans les 3 mois.</p> <p>- En cas de nouvel échec, possibilité de redoublement.</p>

FORMATION	Modalités d'Accès à la formation	Durée de la Formation	Conditions de Passage en année supérieure	Conditions de Présentation aux épreuves finales	Conditions d'Obtention du diplôme	Modalités en cas d'échec
Infirmière (1992 modifié en 2001)	<p>Epreuves de sélection</p> <p><u>Peuvent s'y présenter :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Baccalauréat français -Titre admis en dispense du baccalauréat - Examen spécial d'entrée l'université -Titre homologuée de niveau IV -DPAS, DPAP et CAFAMP ayant plus de 3 ans d'exercice -Jury de validation des acquis (dossier + français). <p><u>Epreuves écrites d'admissibilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Culture générale -Tests psychotechniques. <p><u>Epreuve orale d'admission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Entretien avec un jury de 3 personnes. <p>-<u>Epreuves spécifiques</u> pour infirmiers titulaires d'un diplôme étranger.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dispenses de scolarité. 	<p>-Au total 37 mois et demi, (3 années d'études)</p> <p>-4760 h dont 2380 h de stages (68 semaines).</p>	<p>-Total >ou = à 50/100 au 5 évaluations théoriques (en 1 ère année).</p> <p>-Total > ou=60/120 aux 6 évaluations théoriques (en 2ème année)</p> <p>Sans note < à 8/20 à l'une ni plus de 2 notes entre 8 et 10.</p> <p>-Moyenne > ou = à 10/20 aux 2 MSP* sans note < à 8/20 à l'une d'elles.</p> <p>-Moyenne aux stages sans plus de 2 notes < à 8/20.</p> <p>Possibilités de rattrapage pour chaque évaluation théorique et 1 MSP par an.</p>	<p>Total de 50/100 à l'ensemble des 5 évaluations théoriques de 3^{ème} année :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sans note < à 8/20, -Ni plus de 2 notes entre 8 et 10. <p>Moyenne > ou = à 10/20 aux 2 M.S.P sans note < 8/20 à l'une d'elles.</p> <p>Moyenne aux stages sans plus de 2 notes < 8/20.</p>	<p>2 épreuves</p> <p><u>Travail de fin d'études noté sur 60 points :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 points pour le contenu écrit . - 30 points pour la soutenance. <p><u>Mise en situation professionnelle sur 60 points :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 points pour présentation synthétique et argumentation des projets des soins. - 30 points pour organisation et réalisation des soins. <p>Admis si le total est supérieur ou égal à 60/120 sous note éliminatoire à la MSP.</p>	<p>-Possibilité de se présenter à 3 autres sessions.</p> <p>-Possibilité de complément de formation (ou redoublement).</p> <p>-Pour la 2^{ème} présentation, maintien de la note supérieure à la moyenne.</p>

FORMATION	Modalités d'Accès à la formation	Durée de la Formation	Conditions de Passage en année supérieure	Conditions de Présentation aux épreuves finales	Conditions d'Obtention du diplôme	Modalités en cas d'échec
Aide-soignant (2005)	<p>Epreuves de sélection</p> <p><u>Epreuve écrite d'admissibilité :</u></p> <p>-Culture Générale -10 questions (Biologie, opération numérique, conversion)</p> <p><u>Epreuve orale d'admission :</u></p> <p>Exposé et discussion avec le jury.</p> <p><u>Dispensés de l'épreuve écrite :</u></p> <p>-Titre ou diplôme de niveau IV, -Titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social de niveau V, -Titre ou diplôme étranger permettant l'accès aux études universitaires, -Etudiant non admis en 2^{ème} année des études d'infirmière.</p> <p><u>VAE.</u> Formation possible en regard des modules non validés.</p>	<p>- 10 Mois, - 1435 h, -17 semaines d'enseignement en institut, - 8 modules, 24 semaines de stages, 6 stages.</p> <p><u>Dispensés de scolarité :</u></p> <p>-DEAVS -DPAP</p>		<p>Absences limitées</p> <p>-Franchise maximale de 5 jours ouvrés.</p> <p>Au-delà, rattrapage des stages non effectués.</p>	<p><u>Validation de chacune des compétences :</u></p> <p>À la fois validation des épreuves prévues sur chaque module de formation (possibilité de rattrapage) et validation de chaque compétence en stage.</p>	5 ans pour valider le ou les modules où il a échoué et/ou pour effectuer un stage en regard de la ou des compétences non validées.

Annexe 6 - Fiches sur les professions sanitaires et sociales

Le volet emploi, élaboré dans le cadre du groupe méthodologie, s'appuie essentiellement sur les données du recensement de la population de 1999, cette source étant la plus riches en informations sur les professions en Ile-de-France. Ce socle a été complété avec les données ADELI et l'enquête sur les postes vacants de l'ARH-CRAMIF pour les professions paramédicales ainsi que les données du CNFPT pour les professions sociales. Ces différentes sources permettent d'avoir des éléments complémentaires mais ne peuvent pas être rapprochées les unes des autres directement (les méthodologies, nomenclatures utilisées étant différentes, la périodicité de réactualisation variable...).

Le volet emploi comprend :

- une fiche introductive fournissant des données sur l'ensemble des emplois en Ile-de-France et sur le champ de professions retenues dans cette étude,
- 13 fiches métiers ont été réalisées par groupes de professions,
- un exercice de prospective des emplois sur la période 2005-2015. Il s'appuie sur un scénario de départs de fin de carrière et deux scénarii de créations d'emploi (l'un haut, l'autre bas) établis par l'OREF,
- Une fiche présentant un indicateur de manque de professionnels en Ile-de-France pour les professions à plus faible densité que sur le reste du territoire,
- Une fiche synthétisant les données du CNFPT sur les fonctionnaires territoriaux occupant un emploi de la filière sociale,
- Une fiche présentant les sources et nomenclatures utilisées pour réaliser ce volet emploi.

Les professions analysées dans les fiches métiers sont les suivantes :

- Cadres de santé
- Infirmiers : en distinguant les infirmiers psychiatriques, les infirmiers spécialisés, les infirmiers en soins généraux salariés et les infirmiers libéraux. Les puéricultrices sont traitées dans une fiche séparée.
- Les sages-femmes
- Les spécialistes de la rééducation et diététiciens salariés ou libéraux
- Les techniciens médicaux
- Les spécialistes de l'appareillage médical, salariés ou libéraux
- Les préparateurs en pharmacie
- Les ambulanciers
- Les aides soignants, auxiliaires de puéricultures et AMP
- Les assistantes maternelles et auxiliaires de vie
- Les assistantes sociales
- Les éducateurs
- Les conseillers familiaux

Les statistiques utilisées ne permettent pas une analyse fine de chaque métier et de distinguer certaines professions. Ainsi, les professions du groupe aide-soignant-auxiliaires de puériculture et AMP ne peuvent pas être dissociées bien que chaque profession fasse référence à un cursus scolaire différent et présente des spécificités. Les éléments présentés dans ces fiches permettent néanmoins de disposer d'informations très riches et de données exhaustives sur les volumes d'emploi des professions paramédicales et sociales.

Chaque fiche permet de disposer de données descriptives organisées en 5 volets :

- Donnée sur le volume d'emploi de la profession concernée et son évolution au cours des années 1990
- Données sur les secteurs d'activité employeurs
- Caractéristiques des personnes occupant les emplois : genre, niveaux de formation⁶⁷, répartition par tranches d'âge
- Conditions et temps de travail
- Eléments sur la localisation des emplois (par département et communes)

⁶⁷ Le niveau de formation renseigné dans ces fiches correspond au niveau de diplôme déclaré par les personnes lors du recensement de la population. Ce niveau peut apparaître en décalage avec la connaissance qu'en ont les acteurs paramédicaux et sociaux et les dispositions réglementaires encadrant l'exercice de nombreuses professions. Ces décalages peuvent être de plusieurs natures : les personnes en emploi les plus âgées peuvent avoir un niveau de diplôme plus faible, certains diplômes étrangers peuvent ne pas être reconnus au même niveau en France, les personnes en formation (apprentis ou stagiaires) sont comptabilisées mais n'ont pas encore acquis le niveau de formation requis pour l'exercice de la profession. D'autre part, certaines professions sont occupées par un nombre non négligeable de faisant-fonction ne possédant pas le diplôme requis (cadres de santé, infirmiers spécialisés, aides-soignants...).

Fiche introductive - données générales

Données de cadrage sur la région Ile-de-France

18.7% de la population française réside en Ile-de-France⁶⁸. La région francilienne rassemble également 22% des emplois français⁶⁹. Entre 1990 et 1999, l'emploi francilien toutes professions confondues stagne (perte de 0.1% d'emploi). Entre 1999 et fin 2003, l'emploi a progressé de 2% en Ile-de-France (selon les estimations emploi de l'Insee).

Données sur les caractéristiques de l'emploi francilien

Les femmes occupent 47% des emplois existant en Ile-de-France.

Répartition des actifs par tranche d'âge

	Part
Moins de 25 ans	7%
25-30 ans	14%
30-45 ans	44%
45-50 ans	14%
50-55 ans	13%
Plus de 55 ans	9%
Total	100%

Les non salariés représentent 8% des emplois. 9% des non salariés exercent leur profession à temps partiel.

Conditions d'emploi des salariés

	Part
Apprenti, stagiaire et emplois aidé	3%
CDD et intérim	10%
Titulaire de la fonction publique	19%
CDI	68%
Ensemble	100%

Le temps partiel touche 14% des salariés.

⁶⁸ La population résidant en Ile-de-France est de 11 290 800 selon les estimations de l'Insee au 01/01/2004.

⁶⁹ Les estimations d'emploi de l'Insee évaluent à 5 342 700 le nombre d'emplois exercés en Ile-de-France au 31/12/2003.

Les professions paramédicales et sociales retenues

	Effectifs en 1999	Poids dans l'emploi régional
<i>Ensemble des infirmiers</i>	63511	1,3%
Dont infirmiers psychiatriques	3353	0,1%
Dont infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)	5516	0,1%
Dont infirmiers en soins généraux salariés	49831	1,0%
Dont infirmiers libéraux	4811	0,1%
Cadres infirmiers et assimilés	9279	0,2%
Puéricultrices	3318	0,1%
Sages-femmes	2340	0,05%
Spécialistes de la rééducation et diététiciens, salariés	8308	0,2%
Spécialistes de la rééducation et diététiciens, indépendants	11830	0,2%
Techniciens médicaux	14584	0,3%
Spécialistes de l'appareillage médical, salariés	5690	0,1%
Spécialistes de l'appareillage médical, indépendants	2630	0,1%
Préparateurs en pharmacie	7732	0,2%
Aide-soignants, auxiliaires de puéricultures, AMP	71999	1,4%
Ambulanciers salariés	4207	0,1%
Ensemble des professions paramédicales	205428	4,1%
Assistantes sociales	9810	0,2%
Educateurs	21418	0,4%
Conseillers familiaux	2498	0,0%
Ensemble des professions sociales	33726	0,7%
Assistantes maternelles, auxiliaires de vie	83685	1,7%
Ensemble des professions analysées	322 839	6,4%

Les principales professions paramédicales en terme d'emploi sont : les infirmiers en soins généraux (1% de l'emploi régional) et les aide-soignants, auxiliaires de puéricultures, AMP (1.4%), les techniciens médicaux (0.3%) et les spécialistes de la rééducation et diététiciens, indépendants (0.2%). Les autres professions paramédicales représentent moins de 10 000 emplois. Les professions sociales ont un poids relativement faible dans l'emploi régional (0.7%), les éducateurs représentant la majorité des emplois. Les assistantes maternelles – auxiliaires de vie ont un poids non négligeables en terme d'emploi, c'est la profession du champ avec le plus grand nombre d'emploi : plus de 83 000 soit 1.7% de l'emploi régional à elle seule.

LES CADRES DE SANTE

Professions concernées : cadres infirmier, directrices de crèche, directrices puéricultrice, infirmiers enseignant ...

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
9 279	24%	85	63

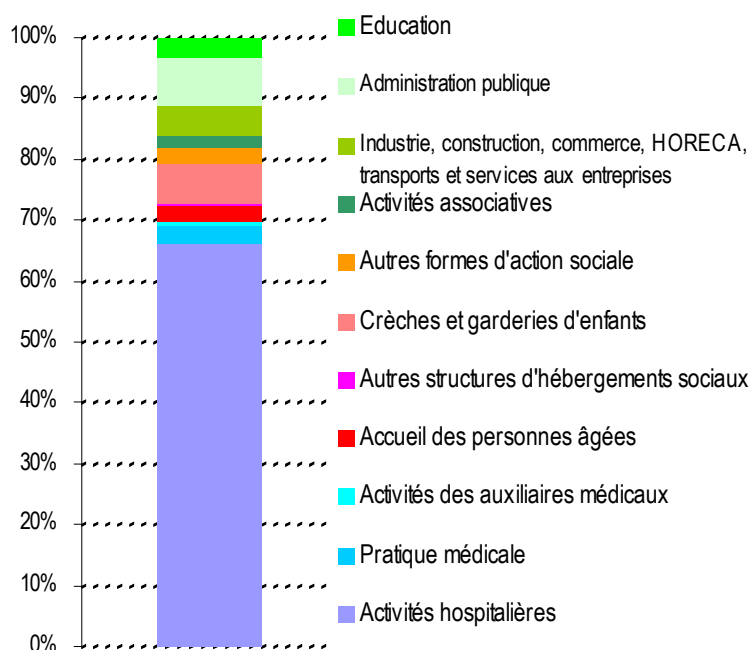
Près du quart des emplois de cadres de santé se situent en Ile-de-France. La densité de professionnels est plus élevée en Ile-de-France que dans le reste des régions françaises.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
-973	-9% (-1.1%)	+4%

Les cadres ont connu une baisse de leurs effectifs de 9% en Ile-de-France tandis que l'emploi progressait de 4% sur le reste du territoire.

Principaux secteurs d'activité employeurs

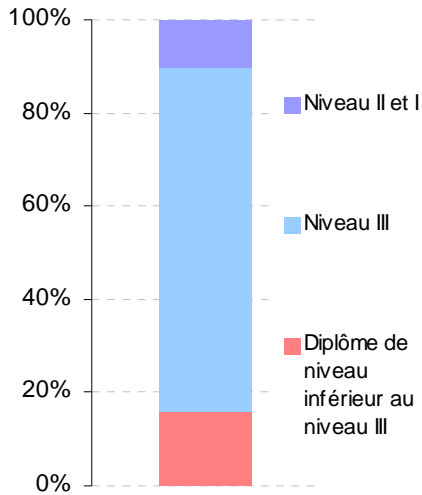


65% des cadres de santé travaillent au sein d'un établissement hospitaliers, 13% dans une structure d'action sociale et 8% au sein de l'administration publique.

Profil des actifs

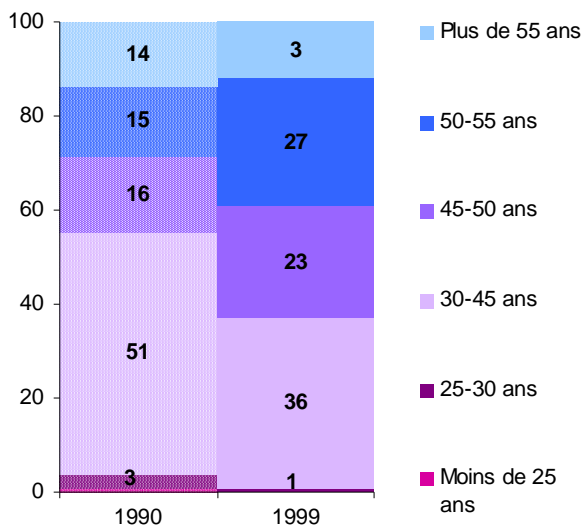
Les femmes occupent 89% des emplois de cadre de santé. Leur part est restée stable au cours des années 1990.

Niveau de diplôme



La majorité des cadres de santé possèdent un diplôme de niveau III. Ils sont 10% à posséder un diplôme de niveau II ou I.

Répartition des emplois par tranches d'âge



Des métiers peu ouverts aux jeunes accompagné d'un vieillissement des effectifs

Ces emplois étant accessibles après plusieurs années d'expérience professionnelle, la part des moins de 30 ans parmi les actifs est logiquement très faible.

Au cours des années 1990, la part des 30-45 a énormément baissé passant de 51% à 36%.

Conditions de travail

Statut et contrat de travail

Type de contrat	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	0,5%
CDD et intérim	1,5%
Titulaire de la fonction publique	72%
CDI	26%
Ensemble	100%

72% des cadres de santé sont titulaires de la fonction publique et 26% ont un CDI.

Le recours à des contrats en intérim ou CDD est marginal.

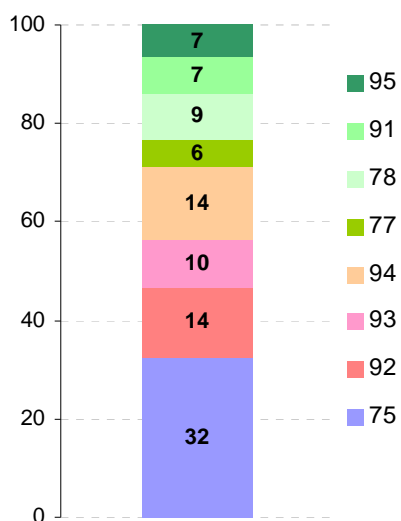
Temps de travail

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	91%
Temps partiel, plus d'un mi temps	7%
Temps partiel, mi-temps ou moins	2%
Ensemble	100%

Le temps partiel est peu répandu parmi les emplois de cadre de santé.

Localisation des emplois

Répartition des emplois par département



Paris regroupe près du tiers des cadres de santé franciliens. Viennent ensuite les Hauts-de-Seine et le Val de Marne représentant chacun 14% de l'emploi régional.

Les départements de grande couronne représentent chacun entre 6% et 9% de l'emploi des cadres de santé.

	Densité de cadres de santé pour 100 000 habitants
75	141
92	93
93	67
94	109
77	47
78	62
91	61
95	55
IDF	85

Paris, le Val de Marne et les Hauts de Seine possèdent des densités supérieures à la moyenne régionale tandis que tous les autres départements franciliens ont des densités plus basses (la densité la plus faible étant celle du département de Seine et Marne).

LES INFIRMIERS EN ILE-DE-FRANCE

Volume et évolution de l'emploi

	Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
Infirmiers psychiatriques	3 353	12%	31	53
Infirmiers spécialisés	5 516	22%	50	42
Infirmiers en soins généraux	49 831	20%	455	427
Infirmiers libéraux	4 811	10%	44	90
Ensemble des professionnels infirmiers	63 511	18%	580	612

63 500 personnes occupent un emploi d'infirmier en Ile-de-France, près de 80% étant des infirmiers salariés en soins généraux.

L'Ile-de-France ne concentre que 12% des infirmiers psychiatriques et 10% des infirmiers libéraux français. Les indices de densité pour ces deux professions sont nettement plus bas en Ile-de-France que dans les autres régions françaises.

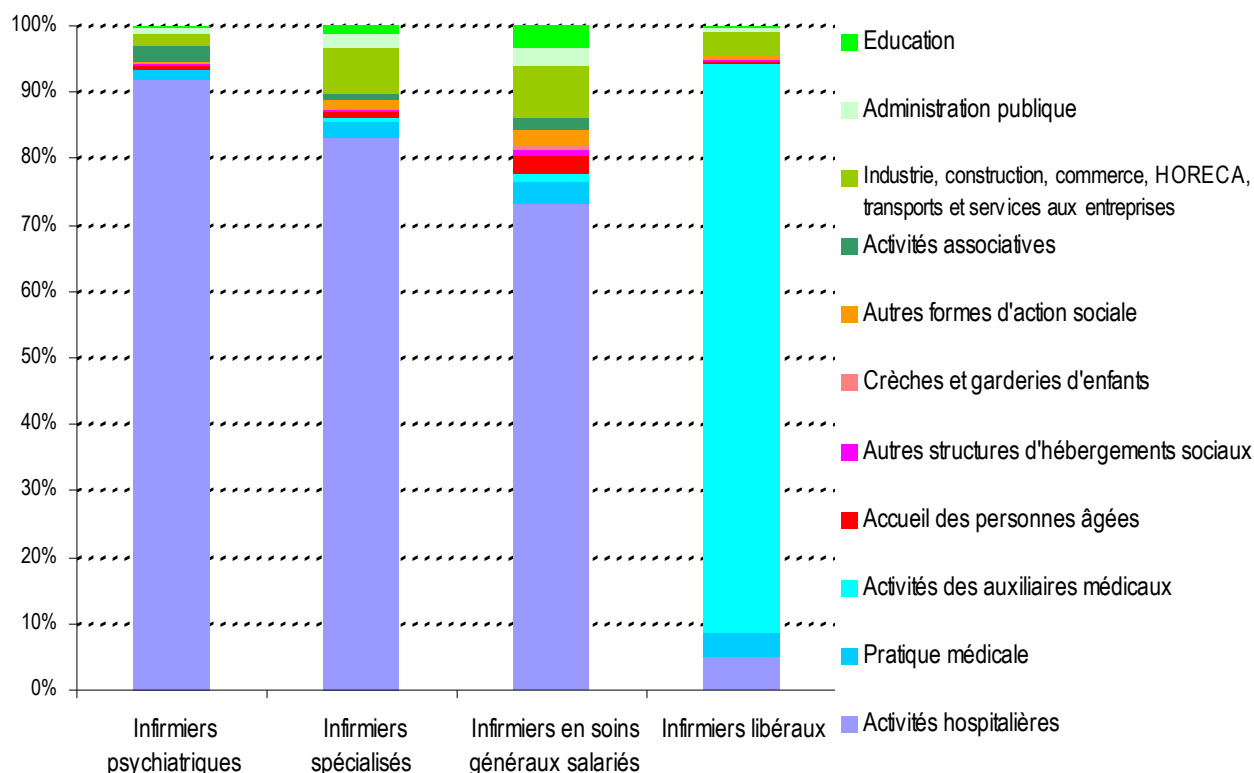
Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

	Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
Infirmiers psychiatriques	-3558	-52% (-7.7%)	-41%
Infirmiers spécialisés	+1288	+30% (+3%)	+13%
Infirmiers en soins généraux	+7711	+18% (+1.9%)	+41%
Infirmiers libéraux	+579	+14% (+1,4%)	+36%
Ensemble des professionnels infirmiers	+5995	+10% (+1.1%)	+23%

Seule la profession d'infirmier psychiatrique a vu ses effectifs baisser durant les années 1990 en France et en Ile-de-France. Cette baisse n'est pas le résultat d'une disparition des emplois mais est liée au fait que la profession d'infirmier psychiatrique, depuis la disparition du diplôme en 1992, n'est plus identifiée en tant que telle. De nombreux infirmiers travaillant au sein de service psychiatrique sont donc intégrés à la profession d'infirmier en soins généraux.

Les autres professions d'infirmiers ont toutes connu une hausse de leurs effectifs (+14 à +30%). L'Ile-de-France a connu des hausses d'emploi plus faibles que les autres régions françaises hormis pour les infirmiers spécialisés.

Principaux secteurs d'activité employeurs en 1999



Les activités hospitalières sont le principal secteur d'activité des infirmiers salariés. Les établissements de l'action sociale emploient 7% des infirmiers en soins généraux, 3% des infirmiers spécialisés et 1% des autres infirmiers. Les autres secteurs d'activité (notamment l'éducation, l'administration publique, les industries et services) emploient 15% des infirmiers en soins généraux, 11% des infirmiers spécialisés et 5% des infirmiers psychiatriques ou des infirmiers libéraux.

Profil des actifs occupant un emploi d'infirmier en 1999

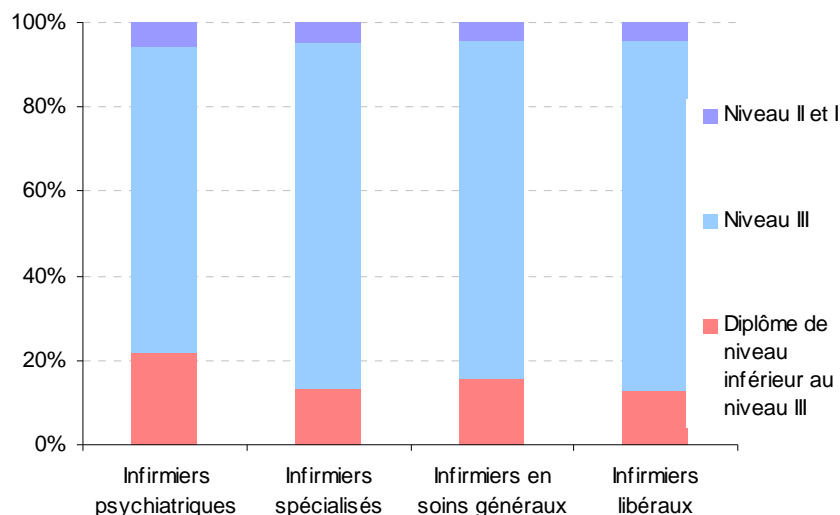
Part des femmes

	Part des femmes
Infirmiers psychiatriques	75%
Infirmiers spécialisés	86%
Infirmiers en soins généraux	89%
Infirmiers libéraux	87%

Les différents métiers d'infirmiers sont très féminisés : moins de 15% d'hommes à l'exception des infirmiers psychiatriques où les hommes occupent ¼ des emplois.

La répartition homme/femme est restée stable durant les années 1990.

Niveau de formation

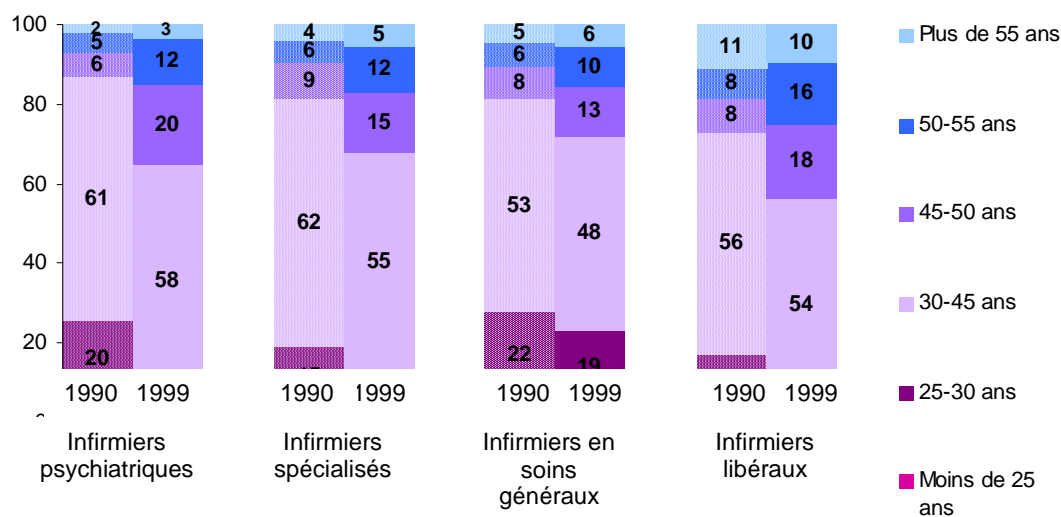


Entre 78% et 87% des actifs occupant un emploi d'infirmier ont un diplôme de niveau III ou plus. Le niveau de formation a progressé en 10 ans pour l'ensemble des métiers d'infirmiers. Les infirmiers âgés de moins de 30 ans sont nettement plus diplômés que leurs aînés.

Répartition des actifs par tranche d'âge

La part des moins de 30 ans est relativement faible pour les infirmiers libéraux et les cadres infirmiers (plus de 60% des effectifs ont plus de 45 ans).

La part des moins de 30 ans a diminué entre 1990 et 1999 pour l'ensemble des métiers d'infirmiers, notamment pour les infirmiers libéraux (leur part est passée de 17% à 3%). La part des plus de 55 ans est restée stable entre 1990 et 1999 et a même légèrement diminué pour les infirmiers libéraux.



Conditions de travail

Statut et contrat de travail

Les infirmiers libéraux représentent 7% de l'ensemble des professions d'infirmiers.

Les conditions de travail sont stables pour l'ensemble des infirmiers salariés : la quasi-totalité des infirmiers sont titulaires de la fonction publique ou sont en CDI.

	Apprenti, stagiaire et emploi aidé	CDD et intérim ⁷⁰	Titulaire de la fonction publique	CDI	Total
Infirmiers psychiatriques	1%	1%	85%	14%	100%
Infirmiers spécialisés	1%	4%	58%	37%	100%
Infirmiers en soins généraux	1%	6%	58%	35%	100%

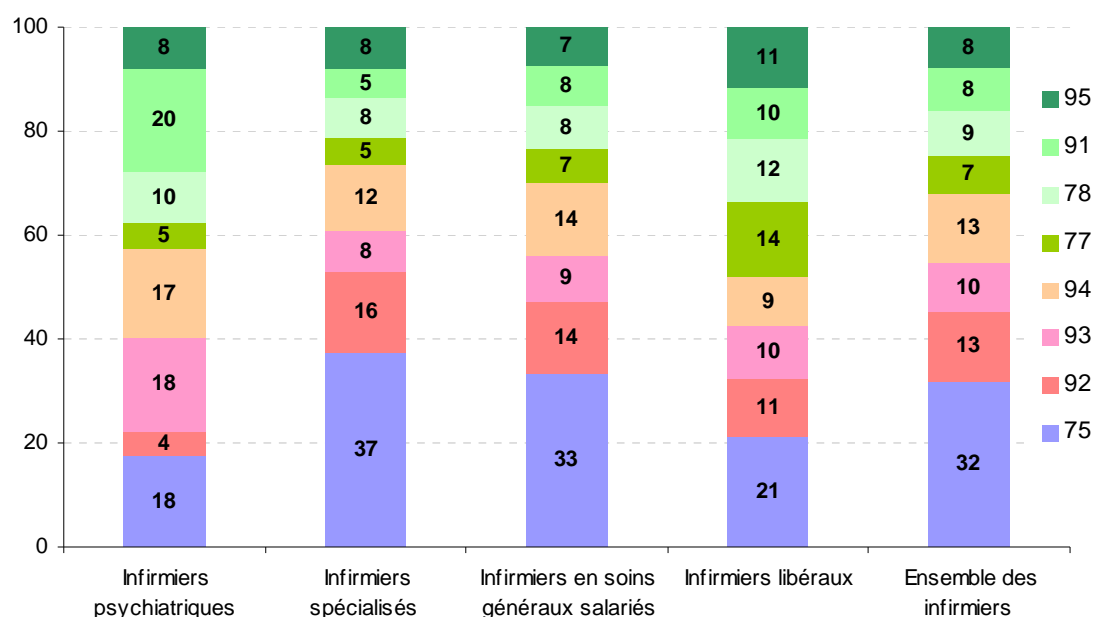
Temps de travail

	Temps complet	Temps partiel, plus d'un mi temps	Temps partiel, mi-temps ou moins	Total
Infirmiers psychiatriques	87%	12%	1%	100%
Infirmiers spécialisés	82%	12%	6%	100%
Infirmiers en soins généraux	81%	13%	6%	100%
Infirmiers libéraux	88%	8%	4%	100%

L'activité à temps partiel ne s'est pas développée pour les infirmiers libéraux entre 1990 et 1999 et s'est développé pour les autres types d'infirmiers (de l'ordre de 7 points).

⁷⁰ Le recours à l'intérim est marginal

Localisation des emplois par département



Près du tiers des infirmiers travaillent dans un établissement localisé à Paris, 36% en petite couronne et 32% travaillent en grande couronne. Les infirmiers psychiatriques sont plus présents en grande couronne (notamment en Essonne) et en Seine Saint-Denis. 47% des infirmiers libéraux travaillent en grande couronne. Les infirmiers spécialisés sont légèrement sur-représentés à Paris (37%).

Densité de professionnels pour 100 000 habitants

	Infirmiers psychiatriques	Infirmiers spécialisés	Infirmiers en soins généraux	Infirmiers libéraux
75	28	97	780	48
92	10	61	483	37
93	44	31	327	36
94	46	56	554	36
77	14	25	282	58
78	25	31	310	42
91	58	27	335	44
95	24	39	332	49
IDF	31	50	455	44

Les indices de densité de professionnels par département font apparaître d'importantes disparités régionales. La Seine-Saint-Denis apparaît sous-dotée en professionnels infirmiers. Les départements de grande couronne connaissent des densité d'infirmiers spécialisés et d'infirmiers en soins généraux plus faibles que la moyenne régionale mais des densités d'infirmiers libéraux plus élevées. Les départements de petite couronne ont tous des densités d'infirmiers libéraux moins important que la moyenne régionale.

Les emplois d'infirmiers en 2005 – évolutions récentes⁷¹

	Effectifs en 2005	Evolution 2001-2005 en volume	Taux d'évolution annuel moyen %
Paris	27 039	+3 344	+3,4
Hauts-de-Seine	9 013	+1 023	+3,1
Seine-Saint-Denis	8 362	+419	+1,3
Val-de-Marne	8 731	+1 139	+3,6
Seine-et-Marne	6 168	+731	+3,2
Yvelines	6 020	+849	+3,9
Essonne	6 236	+499	+2,1
Val-d'Oise	5 925	+613	+2,8
Ile-de-France	77 494	+8 617	+3
Autres régions françaises	374 972	+46 343	+3,4

Source : répertoire ADELI au 1^{er} janvier 2001 et 2005

77 494 infirmiers exercent leur activité en Ile-de-France soit 17% de l'emploi national. En 4 ans, plus de 8 600 emplois d'infirmiers ont été créés en Ile-de-France ce qui représente une augmentation annuelle de 3% (hausse comparable à celle connue sur l'ensemble du territoire). La Seine Saint-Denis a connu une hausse de l'emploi plus faible que le reste de la région (+1.3% d'emploi).

Les infirmiers libéraux⁷²

	Evolution 2001-2005 %
Paris	-1,1
Hauts-de-Seine	-7,7
Seine-Saint-Denis	-0,8
Val-de-Marne	+2,6
Seine-et-Marne	-3,2
Yvelines	-2,5
Essonne	-6,2
Val-d'Oise	+6,9
Ile-de-France	-1,7
France métropolitaine	+9,1

Source : répertoire ADELI au 1^{er} janvier 2005

79% des infirmiers franciliens sont salariés d'un hôpital et 13% sont salariés d'un autre type d'établissement. En Ile-de-France, 9% des infirmiers exercent leur activité en libéral : les infirmiers libéraux sont plus présents dans les départements de grande couronne où ils

⁷¹ Les données traitées ici sont issues du répertoire ADELI traitées par la DREES dans le cadre de ses publications annuelles (au 1^{er} janvier de chaque année) sur les professions de santé

⁷² Les écarts de chiffres entre d'autres types de source sont pour une part liés à la définition de la catégorie « libéral » : dans les publications de la DREES, un professionnel est considéré comme libéral dès lors qu'il a une activité libérale, même s'il ne s'agit pas de son activité principale.

représentent entre 10-11% de l'emploi d'infirmiers. Dans la zone centrale, le poids des infirmiers libéraux varient entre 6 et 8% selon les départements. Sur l'ensemble du territoire, les infirmiers libéraux représentent 14% des emplois. L'écart avec l'ensemble du territoire français va certainement s'accroître car la hausse globale et importante des emplois d'infirmiers ne doit pas masquer la baisse des emplois d'infirmiers libéraux en Ile-de-France : les infirmiers libéraux perdent chaque année 1.7% d'emplois alors que les emplois se développent en province (+9%). Les baisses sont particulièrement fortes dans les Hauts-de-Seine (-8%) et l'Essonne (-6%). Les professionnels libéraux sont par contre plus nombreux en 2005 qu'en 2001 dans le Val de Marne (+3%) et le Val d'Oise (+7%).

	Poids des départements dans l'emploi	Densité d'infirmiers	Evolution de la densité entre 2001-2005
Paris	35	1 240	+11,2
Hauts-de-Seine	12	603	+7,9
Seine-Saint-Denis	11	590	+2,8
Val-de-Marne	11	694	+12,1
Seine-et-Marne	8	493	+8,4
Yvelines	8	433	+13,4
Essonne	8	532	+5,1
Val-d'Oise	8	520	+8,1
Ile-de-France	100	686	+9,1
France métropolitaine		747	+10

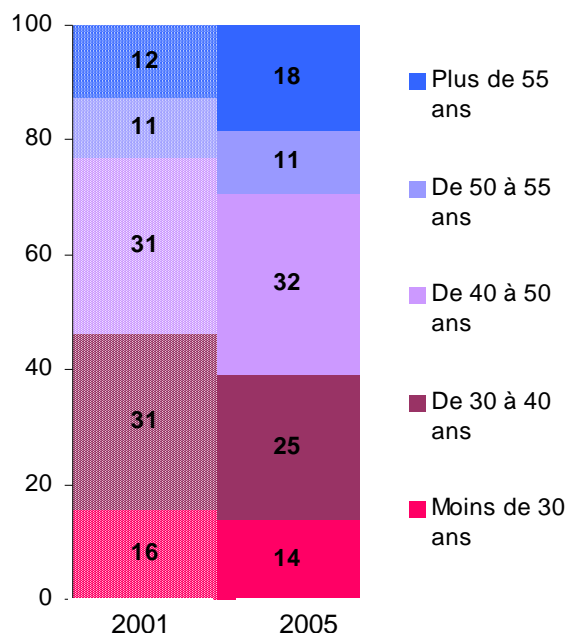
Source : répertoire ADELI au 1^{er} janvier 2001 et 2005

La répartition départementale des emplois est relativement similaire aux éléments issus du recensement de la population, commentés ci-dessus.

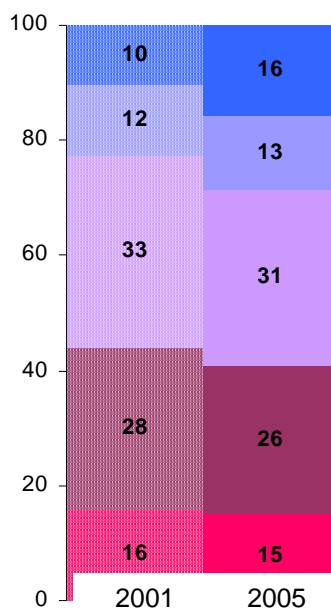
L'Ile-de-France a une densité d'infirmiers pour 100 000 habitants plus faible qu'en province (60 infirmiers en moins pour 100 000 habitants). L'écart serait encore plus élevé si on ne prenait pas en compte Paris où la densité d'infirmiers est très élevée. Les départements de grande couronne ont des densités nettement inférieures à la moyenne nationale (au moins 200 infirmiers d'écart). La densité d'infirmiers a surtout augmenté à Paris, dans le Val de Marne et les Yvelines. Le département de la Seine Saint-Denis a connu une légère progression (+3% contre +9% au niveau régional) ainsi que le département de l'Essonne (+5%).

La structure par âge des infirmiers franciliens (ci-dessous) est comparable à celle de l'ensemble de la France. La part des infirmiers de plus de 55 ans est légèrement supérieure en Ile-de-France. Entre 2001 et 2005, la part des infirmiers de 30 à 40 ans a diminué alors que celle des plus de 55 ans est passée de 12% à 18% en Ile-de-France.

Structure par âge des infirmiers en Ile-de-France



Structure par âge des infirmiers France métropolitaine



Indicateurs de difficultés de recrutement⁷³

Profession	Nombre de postes vacants	Part des postes vacants dans l'emploi
IADE	256	20%
IBODE	424	34%
Infirmiers	2575	7%

Au 31/03/2005, il y a plus de 3 200 postes non pourvus d'infirmiers en soins généraux ou spécialisés dans les établissements de santé franciliens ayant répondu à l'enquête de l'ARH-CRAMiF. La part des postes vacants dans l'emploi est particulièrement élevée pour les infirmiers spécialisés. De plus, 21% des IBODE en emploi sont des faisant-fonction.

Flux de professionnels infirmiers (hors IBODE et IADE)

	Nombre de diplômés franciliens en 2004 recrutés en 2004	Nombre d'ETP recrutés hors Ile-de-France	Nombre d'ETP ayant quitté l'établissement et le milieu sanitaire	Nombre d'ETP ayant quitté l'établissement pour un étab de santé hors IdF
Volume	1819	309.58	753.36	336.02
En % d'ETP			2%	1%

En 2004, 3% des professionnels infirmiers en poste ont quitté l'établissements de santé francilien dans lequel ils travaillaient (soit pour un établissement situé à l'extérieur de la région soit en quittant le milieu sanitaire).

⁷³ Les éléments présentés ici sont issus de « l'enquête sur les postes vacants au 31/03/2005 dans le champ des professions paramédicales » et concernent les établissements de santé d'Ile-de-France (ARH – Cramif). Ces éléments sont des indicateurs des difficultés de recrutement car ils ne concernent pas l'ensemble des secteurs d'activité employeurs et ne concernent qu'une partie des établissements de santé franciliens (90% des établissements publics et seulement 35% des établissements privés).

LES PUERICULTRICES

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
3318	21%	30	25

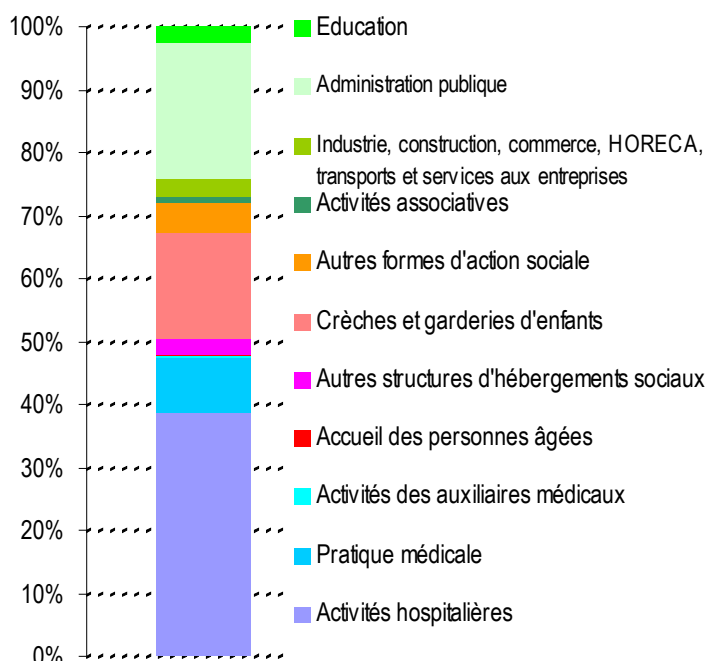
Les puéricultrices représentent 3 318 emplois en Ile-de-France soit 21% des emplois nationaux de la profession. La densité de puéricultrices est un peu plus élevée en Ile-de-France qu'en province.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
+402	+14% (1.4%)	+26%

Durant les années 1990, l'emploi a progressé de 14% en Ile-de-France, hausse plus faible que celle connue par les autres régions.

Principaux secteurs d'activité employeurs

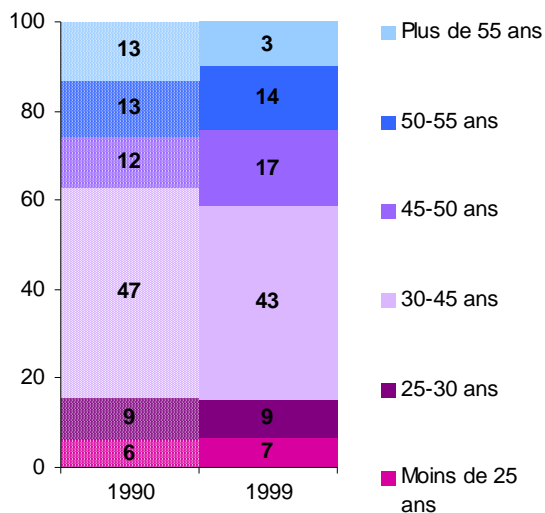


47% des puéricultrices travaillent dans le secteur de la santé, la majorité au sein d'un hôpital (38%). Le secteur de l'action sociale regroupe ¼ des emplois. Enfin, l'administration publique emploie également un nombre important de puéricultrices (22% des emplois).

Profil des actifs

Les emplois de puéricultrices sont quasiment tous occupés par des femmes (plus de 99%).

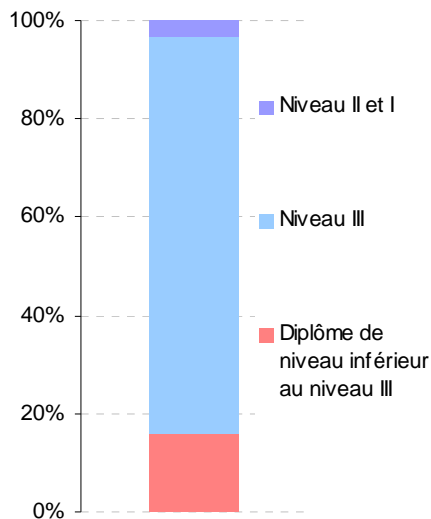
Répartition des effectifs par tranches d'âge



Une pyramide des âges relativement stable

Ce sont les classes d'âge de 45-55 ans qui ont le plus progressé au cours des années 1990, notamment du fait de la diminution du poids des personnes de plus de 55 ans. Pour le reste la pyramide des âges est restée stable sur la période.

Niveau de diplôme



La majorité des puéricultrices détiennent un diplôme de niveau III (81%)

Conditions de travail

Statut et contrat de travail

Type de contrat	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	0.7
CDD et intérim	2.6
Titulaire de la fonction publique	70.6
CDI	26.1
Ensemble	100%

71% des puéricultrices sont titulaires de la fonction publique, les autres sont essentiellement en CDI.

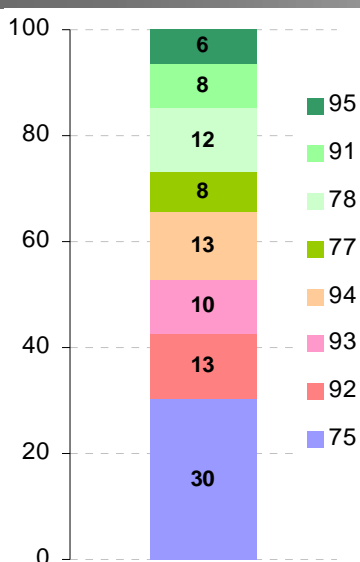
Le recours au CDD et à l'intérim est marginal.

Temps de travail

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	74%
Temps partiel, plus d'un mi temps	20%
Temps partiel, mi-temps ou moins	6%
Ensemble	100%

¼ des emplois s'exercent à temps partiel (contre 17% au début des années 1990).

Localisation des emplois



30% des puéricultrices travaillent à Paris, 36% en petite couronne et 34% en grande couronne.

Les Hauts de Seine, le Val de Marne et les Yvelines ont la même proportion d'emploi de puéricultrices (12-13%).

	Densité de puéricultrices pour 100 000 habitants
75	47
92	29
93	24
94	34
77	22
78	30
91	24
95	19
IDF	30

La Seine Saint-Denis ainsi que les départements de grande couronne (hormis les Yvelines) ont des densités de puéricultrices inférieures à la moyenne régionale.

Éléments complémentaires ou d'actualisation

Indicateurs de difficultés de recrutement⁷⁴

Au 31/03/2005, il y a 145 postes de puéricultrices non pourvus dans les établissements de santé franciliens ayant répondu à l'enquête de l'ARH-CRAMiF ce qui représente 13% de leurs effectifs. Il semble que le volume des postes vacants se soient accrus entre 2004 et 2005.

⁷⁴ Les éléments présentés ici sont issus de « l'enquête sur les postes vacants au 31/03/2005 dans le champ des professions paramédicales » et concernent les établissements de santé d'Ile-de-France (ARH – Cramif). Ces éléments sont des indicateurs des difficultés de recrutement car ils ne concernent pas l'ensemble des secteurs d'activité employeurs et ne concernent qu'une partie des établissements de santé franciliens (90% des établissements publics et seulement 35% des établissements privés).

LES SAGES-FEMMES

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
2340	17.4%	21	23

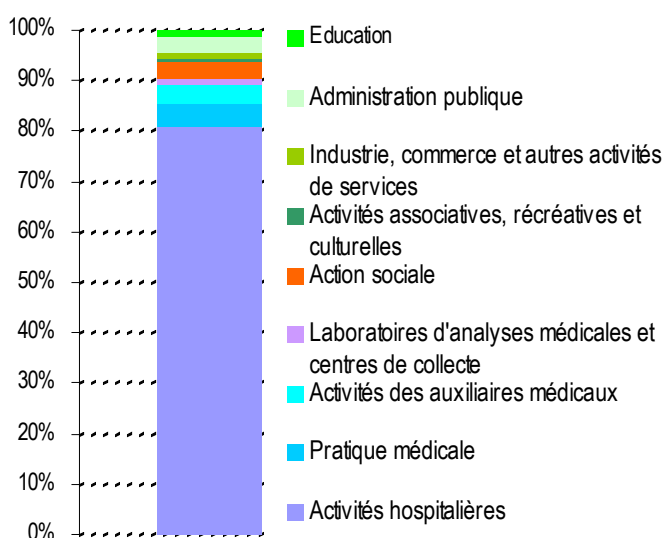
2 340 personnes exercent le métier de sages-femmes en Ile-de-France ce qui représente 17.4% des effectifs nationaux. La densité de sages-femmes est légèrement inférieure en Ile-de-France que sur le reste du territoire.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
+404	21%(2.1%)	27%

L'emploi a progressé de 21% entre 1990 et 1999 en Ile-de-France, croissance légèrement moins forte à celle connue dans les autres régions françaises.

Principaux secteurs d'activité employeurs

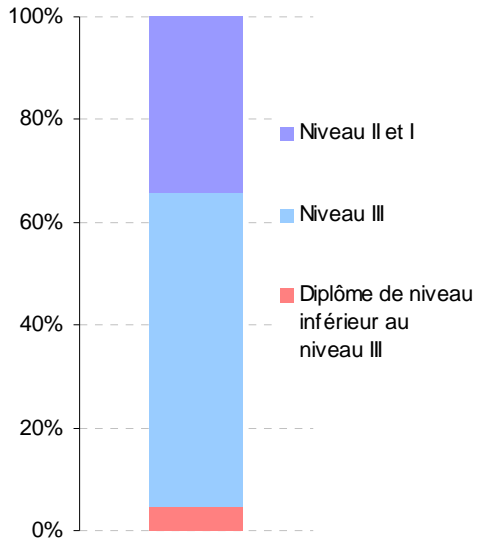


Le secteur de la santé emploie 91% des sages-femmes, les hôpitaux étant le principal secteur employeur.

Profil des actifs

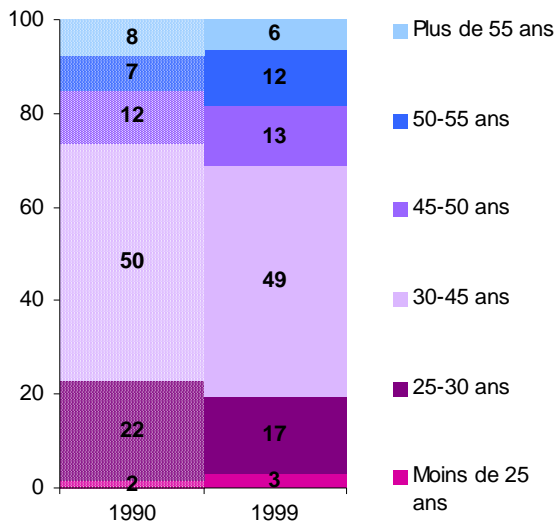
La profession de sage-femme est essentiellement féminine (plus de 99% de femmes).

Niveau de formation



61% des sages-femmes possèdent un diplôme de niveau III et 34% de niveau II ou I.

Répartition des actifs par tranche d'âge



La profession de sage-femme connaît un léger vieillissement de ses effectifs : la part des plus de 45 ans est passée de 27% à 31% entre 1990 et 1999.

1/5 des emplois sont occupés par des personnes de moins de 30 ans.

Conditions de travail

Statut et contrat de travail

6% des sages-femmes exercent leur profession sous statut libéral.

Type de contrat des salariés	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	0.4
CDD et intérim ⁷⁵	12.1
Titulaire de la fonction publique	51.6
CDI	35.8
Ensemble	100%

52% des sages-femmes salariées sont titulaires de la fonction publique.

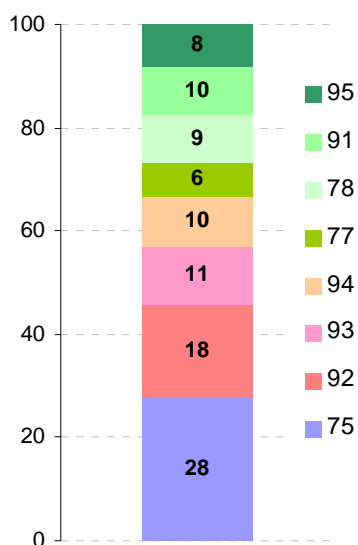
12% des emplois sont en CDD.

Temps de travail

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	75
Temps partiel, plus d'un mi temps	17
Temps partiel, mi-temps ou moins	8
Ensemble	100%

¼ des emplois s'exercent à temps partiel en 1999 (contre 14% dix ans auparavant).

Localisation des emplois



Près de la moitié des emplois de sages-femmes sont localisés à Paris et dans les Hauts de Seine.

Les autres départements rassemblent aux alentours de 10% des emplois franciliens (excepté la Seine et Marne qui ne représente que 6% des emplois de sage-femme).

⁷⁵ Le recours à l'intérim est marginal

	Densité de sages-femmes pour 100 000 habitants
75	31
92	29
93	19
94	19
77	12
78	16
91	20
95	17
IDF	21

Paris et les Hauts de Seine présentent une densité de sages-femmes supérieure à la moyenne régionale.

La Seine et Marne a une densité de professionnels nettement inférieure à la moyenne régionale.

Les emplois de sages-femmes en 2005 et évolutions récentes⁷⁶

	Effectifs en 2005	Evolution 2001-2005 en volume	Taux d'évolution annuel moyen en %
Paris	984	+62	+1,6
Hauts-de-Seine	423	+18	+1,1
Seine-Saint-Denis	295	+28	+2,5
Val-de-Marne	224	-34	-3,5
Seine-et-Marne	191	+31	+4,5
Yvelines	310	+35	+3
Essonne	261	+25	+2,5
Val-d'Oise	230	+32	+3,8
Ile-de-France	2 918	+197	+1,8
Autres régions françaises	13 632	+1 628	+3,2

Source : répertoire ADELI au 1^{er} janvier 2001 et 2005

En 2005, 2 918 sages-femmes exerçaient leur activité en Ile-de-France. La région représente 17.6% des emplois nationaux, part qui a diminué entre 2001 et 2005 (la part de l'Ile-de-France était de 18.5 en 2001). Ceci est lié au fait que la progression de l'emploi a continué à être plus faible en Ile-de-France que sur l'ensemble de la France : moins de 2% de progression annuelle en Ile-de-France contre +3.2% sur l'ensemble du territoire. Au cours des quatre dernières années, l'emploi a progressé de 7% en Ile-de-France contre plus de 13% sur le reste de la France.

Au niveau des départements, ce sont les départements de grande couronne qui ont les hausses relatives les plus fortes (de +2.5% à +4.5% d'emplois par an). La Seine Saint-Denis connaît également une progression de l'emploi de +2.5%. Seul le Val de Marne connaît une baisse de l'emploi de sages-femmes : il y a 34 sages-femmes en moins dans ce département entre 2001 et 2005 soit une baisse annuelle de l'emploi de -3.5%.

⁷⁶ Les données traitées ici sont issues du répertoire ADELI traitées par la DREES dans le cadre de ses publications annuelles (au 1^{er} janvier de chaque année) sur les professions de santé

Répartition des emplois par départements et densité de sages-femmes

	Poids des départements	Densité ⁷⁷	Evolution de la densité entre 2001-2005
Paris	34	162	+7,3
Hauts-de-Seine	14	108	+2,9
Seine-Saint-Denis	10	80	+12,7
Val-de-Marne	8	69	-12,7
Seine-et-Marne	6	59	+18
Yvelines	11	89	+17,1
Essonne	9	88	+11
Val-d'Oise	8	77	+18,5
Ile-de-France	100	99	+8,8
France métropolitaine		114	+12,9

Source : répertoire ADELI au 1^{er} janvier 2001 et 2005

La répartition départementale des emplois est légèrement différente de celle issue des données du recensement de la population : Paris représente une part plus importante des emplois notamment au détriment des Hauts-de-Seine.

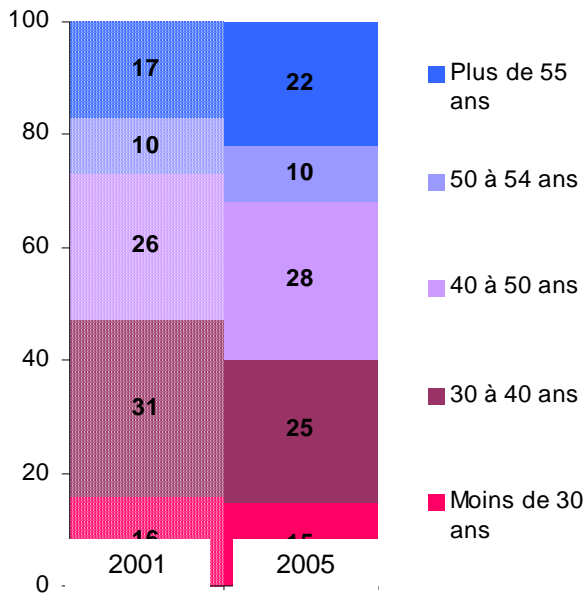
La densité francilienne de sages-femmes est nettement inférieure à la moyenne française. Seul Paris a une densité nettement plus forte. La densité de sages-femmes pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans est particulièrement basse dans le Val de Marne et la Seine-et-Marne. Le Val de Marne a d'ailleurs vu sa densité de sages-femmes chuter entre 2001 et 2005.

Trois quart des sages-femmes sont salariés d'un hôpital, un peu moins de 10% est salarié d'un autre type d'établissement. 15% des sages-femmes exercent leur activité en libéral⁷⁸. Cette répartition par type d'emploi est similaire à celle des sages-femmes sur l'ensemble de la France.

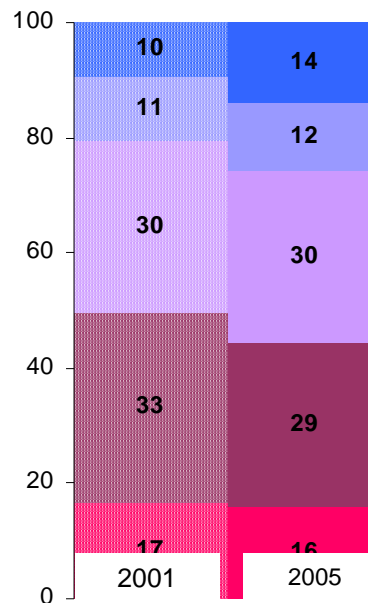
⁷⁷ Nombre de sages-femmes pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans

⁷⁸ Les écarts de chiffres entre d'autres types de source sont pour une part liés à la définition de la catégorie « libéral » : dans les publications de la DREES, un professionnel est considéré comme libéral dès lors qu'il a une activité libérale, même s'il ne s'agit pas de son activité principale.

Structure par âge des sages-femmes en Ile-de-France



Structure par âge des sages-femmes en France métropolitaine



Que ce soit en Ile-de-France ou sur le reste du territoire, la profession de sages-femmes a connu un vieillissement de ses effectifs bien que la part des moins de 30 ans soit restée stable sur la période (mais le poids des personnes de 30-40 ans a diminué). Les sages-femmes franciliennes sont plus âgées que la moyenne française : plus d'un cinquième des sages-femmes francilienne a plus de 55 ans contre 14% en province.

Indicateurs de difficultés de recrutement⁷⁹

Au 31/03/2005, il y a 78 postes vacants de sages-femmes dans les établissements de santé franciliens ayant répondu à l'enquête de l'ARH-CRAMiF. Ceci représente 6% de leurs effectifs.

⁷⁹ Les éléments présentés ici sont issus de « l'enquête sur les postes vacants au 31/03/2005 dans le champ des professions paramédicales » et concernent les établissements de santé d'Ile-de-France (ARH – Cramif). Ces éléments sont des indicateurs des difficultés de recrutement car ils ne concernent pas l'ensemble des secteurs d'activité employeurs et ne concernent qu'une partie des établissements de santé franciliens (90% des établissements publics et seulement 35% des établissements privés).

LES SPECIALISTES DE LA REEDUCATION ET DIETETICIENS

Professions concernées : diététiciens (non médecins), masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs, orthophonistes, psychomotriciens, rééducateurs (non médecins), ergothérapeutes, orthoptistes, pédicures, podologues...

Volume et évolution de l'emploi

	Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
Salariés	8308	23%	76	58
Libéraux	11 830	22%	108	88
Ensemble	20 138	22%	184	147

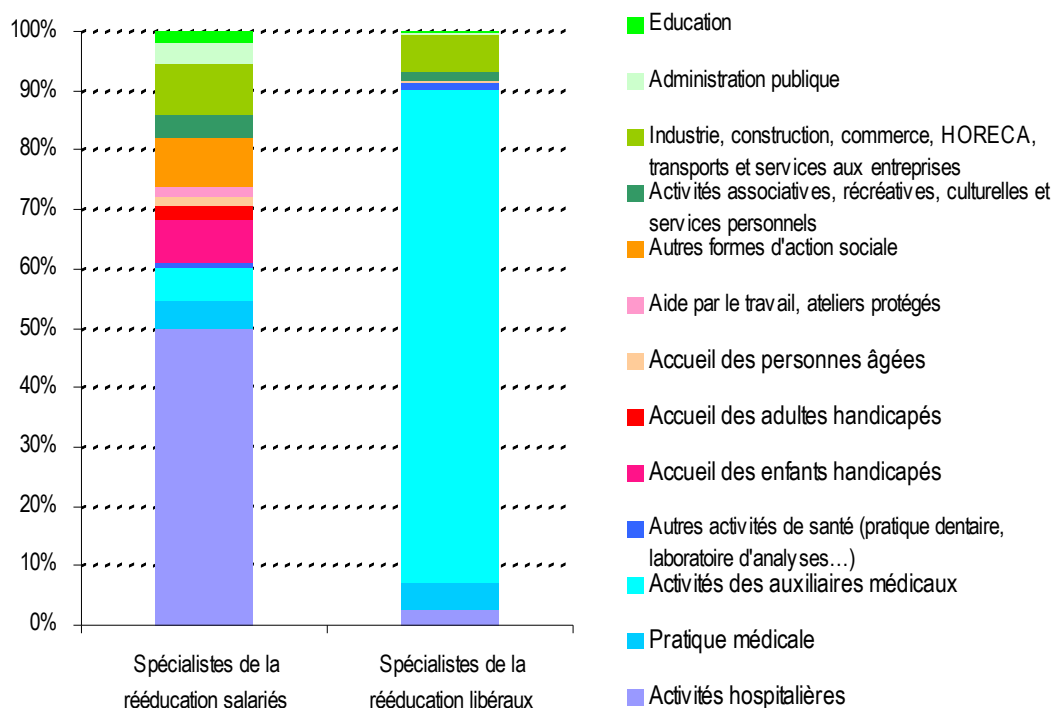
Plus de 20 000 personnes exercent la profession de spécialistes de la rééducation en Ile-de-France ce qui représente 22% de l'emploi national. La densité de professionnels est plus élevée en Ile-de-France qu'en province.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

	Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
Salariés	+1696	+27% (+2.6%)	+36%
Libéraux	+1390	+13% (+1.4%)	+32%
Ensemble	+3086	+18% (+1.9%)	+34%

L'emploi de la profession a augmenté de 18% entre 1990 et 1999, la croissance des emplois salariés a été la plus forte. Les hausses d'emploi ont été plus élevées en dehors de l'Ile-de-France.

Principaux secteurs d'activité employeurs



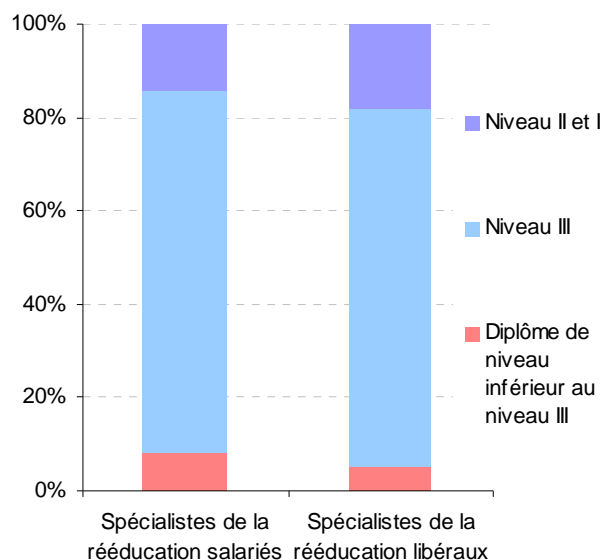
Les spécialistes de rééducation libéraux travaillent essentiellement dans le secteur de la santé. 62% des effectifs salariés travaillent également dans ce secteur, notamment dans les hôpitaux. Le secteur de l'action sociale emploie également 20% des salariés.

Profil des actifs

	Part des femmes
Salariés	81%
Libéraux	56%

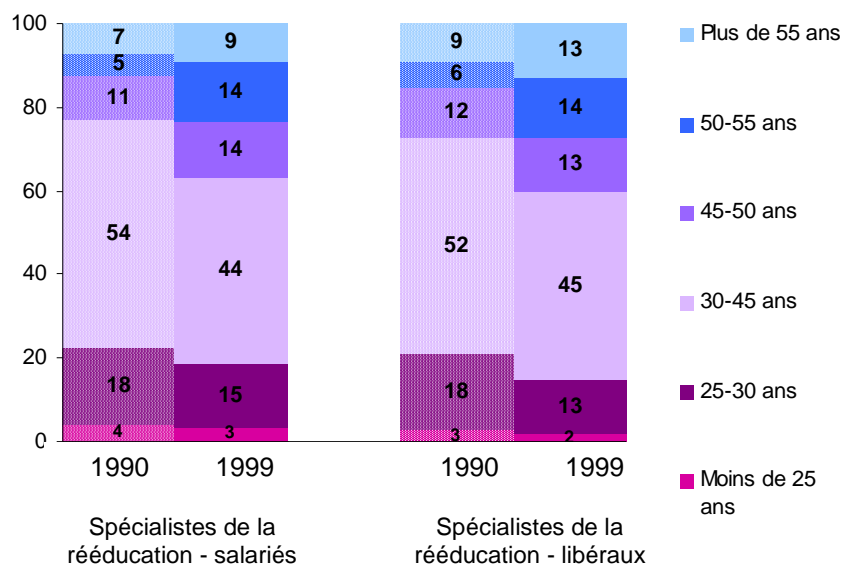
La part des femmes est plus faible parmi les actifs non salariés. Leur part est restée stable au cours des années 1990 quel que soit le mode d'exercice.

Niveau de formation



La majorité des spécialistes de la rééducation possède un diplôme de niveau III. Les non salariés sont plus qualifiés que les effectifs salariés car ils sont plus nombreux à avoir un diplôme de niveau II ou I.

Répartition des salariés par tranche d'âge



Vieillessement des effectifs salariés et non salariés

La part des plus de 45 ans est passée de 23% à 37% pour les spécialistes de la rééducation salariés et de 27% à 40% pour les non salariés. Les moins de 30 ans occupent 18% des emplois salariés et 15% des emplois non salariés.

Conditions de travail

Statut et contrat de travail

59% des spécialistes de la rééducation sont non salariés (ils étaient 61% en 90).

Type de contrat des salariés	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	1
CDD et intérim ⁸⁰	8
Titulaire de la fonction publique	33
CDI	58
Ensemble	100

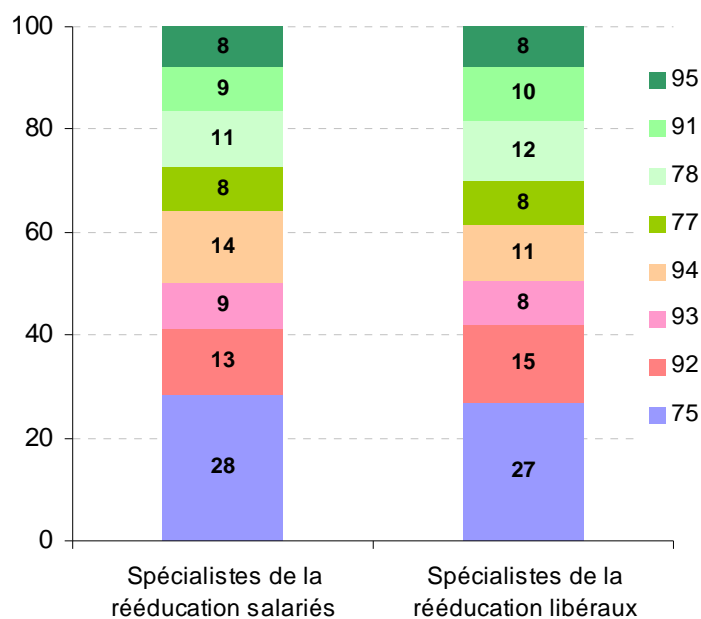
Les emplois salariés sont majoritairement stables : 1/3 des spécialistes de la rééducation est titulaire de la fonction publique et près de 60% est en CDI.

Temps de travail

	Temps complet	Temps partiel, plus d'un mi temps	Temps partiel, mi-temps ou moins	Ensemble
Salariés	65%	23%	12%	100%
Libéraux	84%	11%	5%	100%

Les contrats à temps partiel sont relativement répandus pour les salariés (35% des emplois).

Localisation des emplois



⁸⁰ Le recours à l'intérim est marginal

La localisation géographique des emplois par département varie peu selon le type d'exercice des emplois. Paris concentre 28% des emplois de spécialistes de la rééducation, la petite couronne 35% et la grande couronne 37%.

	Densité de spécialistes de la rééducation salariés pour 100 000 habitants	Densité de spécialistes de la rééducation libéraux pour 100 000 habitants
75	110	150
92	76	126
93	53	72
94	95	107
77	59	83
78	67	104
91	64	107
95	59	85
IDF	76	108

Paris et le Val de Marne ont une densité de spécialistes de la rééducation salariés supérieure à la moyenne régionale. Concernant les professions libérales, la densité est également plus forte à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

LES TECHNICIENS MEDICAUX

Professions concernées : manipulateurs en électroradiologie, encéphalographie, photologie, techniciens de laboratoire d'analyses médicales

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
14 584	22.7%	133	105

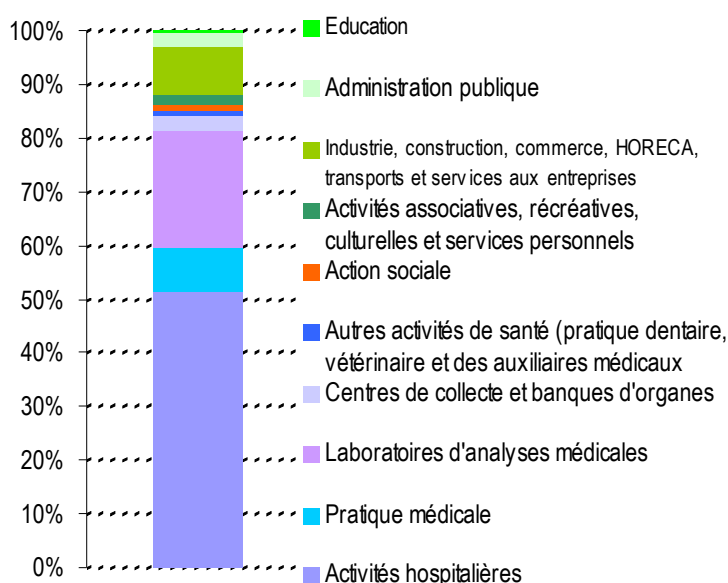
Un peu moins de 15 000 personnes exercent le métier de technicien médical en Ile-de-France. La région regroupe 23% des effectifs nationaux de la profession et a une densité de technicien supérieure à celle des autres régions.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
+1412	+11% (+1.1%)	+20%

L'emploi des techniciens médicaux a progressé de 11% en 10 ans en Ile-de-France bénéficiant d'une hausse moins importante que celle connue par le reste du territoire français.

Principaux secteurs d'activité employeurs

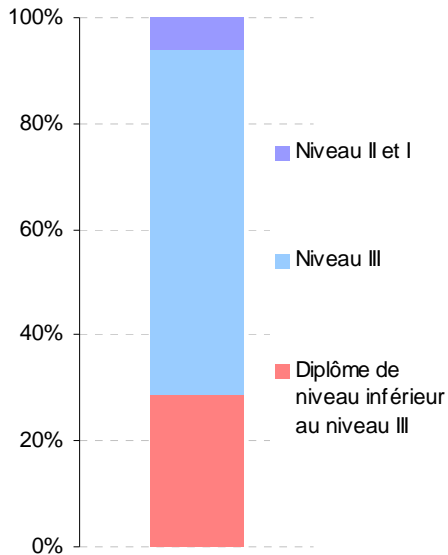


85% des techniciens travaillent dans un établissement du secteur de la santé notamment les hôpitaux (52% de l'emploi) et les laboratoires d'analyses médicales (22%).

Profil des actifs

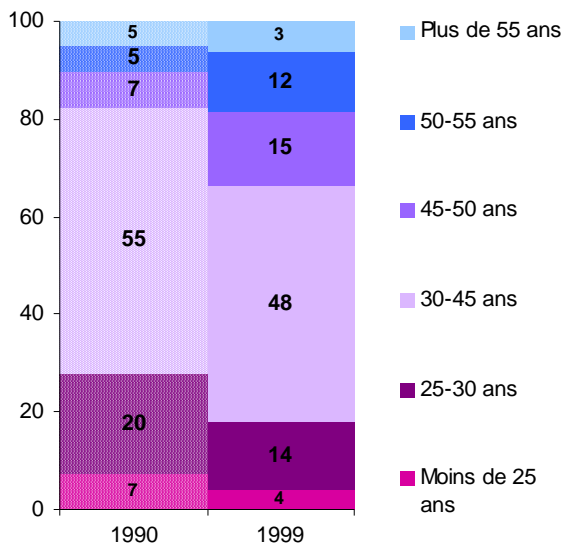
78% des emplois sont occupées par des femmes. La part des hommes augmente et est passée de 17% à 22% entre 1990 et 1999.

Niveau de formation



65% des techniciens médicaux ont un diplôme de niveau III. Ils sont néanmoins 28% à détenir un diplôme de niveau inférieur (notamment de niveau IV).

Répartition des actifs par tranche d'âge



Vieillessement des effectifs

La part des personnes de moins de 30 ans a diminué durant les années 1990 (passant de 27% à 18%) ainsi que celle des 30-45 ans.

Conditions de travail

Statut et contrat de travail

Type de contrat	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	1
CDD et intérim ⁸¹	6
Titulaire de la fonction publique	42
CDI	51
Ensemble	100%

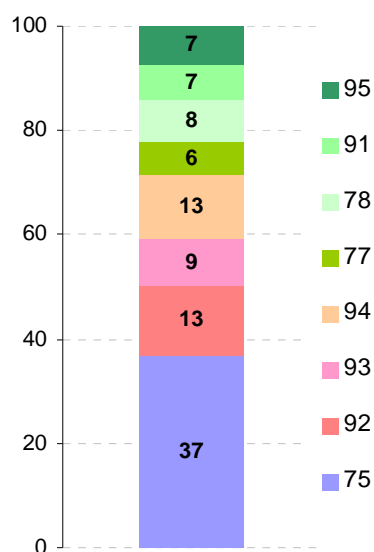
42% des techniciens médicaux sont titulaires de la fonction publique et 51% ont un CDI.

Temps de travail

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	77
Temps partiel, plus d'un mi temps	18
Temps partiel, mi-temps ou moins	5
Ensemble	100%

23% des emplois sont à temps partiel.

Localisation des emplois



Une grande partie des emplois sont localisés à Paris. Les départements de petite couronne représentent 35% des emplois et les départements de grande couronne ne regroupent que 28% des emplois de techniciens médicaux.

⁸¹ Le recours à l'intérim est marginal

	Densité de techniciens médicaux pour 100 000 habitants
75	253
92	137
93	94
94	150
77	75
78	84
91	89
95	97
IDF	133

Les emplois de manipulateurs en électroradiologie en 2005 et évolutions récentes

	Effectifs	Evolution 2001-2005 en volume	Taux d'évolution annuel moyen %
Paris	1 914	+147	+2
Hauts-de-Seine	755	+69	+2,4
Seine Saint-Denis	461	+30	+1,7
Val-de-Marne	658	+17	+0,7
Seine-et-Marne	375	+35	+2,5
Yvelines	429	+30	+1,8
Essonne	358	+15	+1,1
Val-d'Oise	359	+29	+2,1
Ile-de-France	5 309	+372	+1,8
Autres régions françaises	19 203	+2 264	+3,2

Source : répertoire ADELI au 1^{er} janvier 2001 et 2005

En 2005, 5 309 manipulateurs en électroradiologie exercent leur activité en Ile-de-France ce qui représente 22% des emplois nationaux. Près de 400 emplois ont été créés en Ile-de-France en 4 ans, notamment à Paris et dans les Hauts-de-Seine. La croissance de l'emploi régional est plus faible que celle connue sur la France entière. Au sein de la région, les plus fortes hausses en proportion ont concerné la Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine.

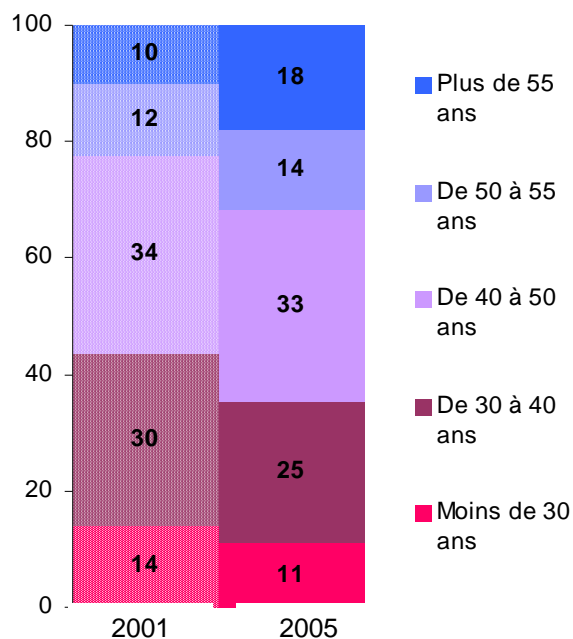
La profession de manipulateur s'exerce uniquement sous statut salarié et majoritairement au sein d'un hôpital (3/4 des emplois).

	Poids des départements dans l'emploi	Densité de professionnels	Evolution de la densité entre 2001- 2005 %
Paris	36	88	+6
Hauts-de-Seine	14	51	+6,3
Seine-Saint-Denis	9	33	+6,5
Val-de-Marne	12	52	0
Seine-et-Marne	7	30	+7,1
Yvelines	8	31	+6,9
Essonne	7	31	+3,3
Val-d'Oise	7	32	+6,7
Ile-de-France	100	47	+4,4
France métropolitaine	22	40	+8,1

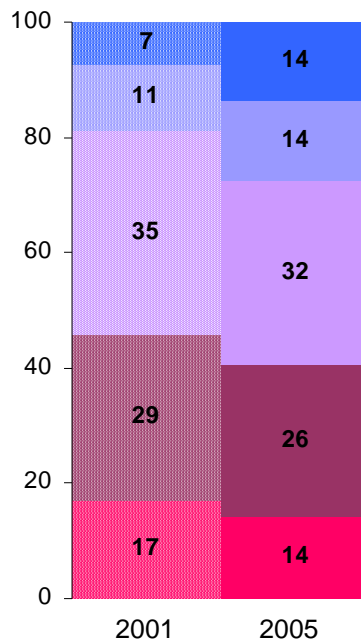
Source : répertoire ADELI au 1^{er} janvier 2001 et 2005

La localisation des emplois de manipulateurs par département est quasi-identique à celle de l'ensemble des techniciens médicaux (voir ci-dessus). La densité francilienne de manipulateur pour 100 000 habitants est plus élevée que la moyenne nationale. Paris tire la moyenne régionale vers le haut et la majorité des départements ont une densité inférieure à la moyenne régionale (hormis les Hauts-de-Seine et le Val de Marne).

Structure par âge des manipulateurs en Ile-de-France



Structure par âge des manipulateurs en France métropolitaine



La structure par âge des manipulateurs en électroradiologie est plus jeune sur l'ensemble de la France qu'en Ile-de-France : la part des moins de 30 ans est moins élevée tandis que celle des plus de 55 ans est plus importante.

Indicateurs de difficultés de recrutement⁸²

Au 31/03/2005, il y a 205 postes vacants de manipulateurs en électroradiologie non pourvus dans les établissements de santé franciliens ayant répondu à l'enquête de l'ARH-CRAMiF soit 9% des effectifs en emploi.

⁸² Les éléments présentés ici sont issus de « l'enquête sur les postes vacants au 31/03/2005 dans le champ des professions paramédicales » et concernent les établissements de santé d'Ile-de-France (ARH – Cramif). Ces éléments sont des indicateurs des difficultés de recrutement car ils ne concernent pas l'ensemble des secteurs d'activité employeurs et ne concernent qu'une partie des établissements de santé franciliens (90% des établissements publics et seulement 35% des établissements privés).

LES SPECIALISTES DE L'APPAREILLAGE MEDICAL

Professions concernées : audio-prothésistes, opticiens-lunetiers, orthopédistes, prothésistes (dentaire...)...

Volume et évolution de l'emploi

	Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
Salariés	5690	24%	52	37
Libéraux	2630	19%	24	24
Ensemble	8320	22%	76	31

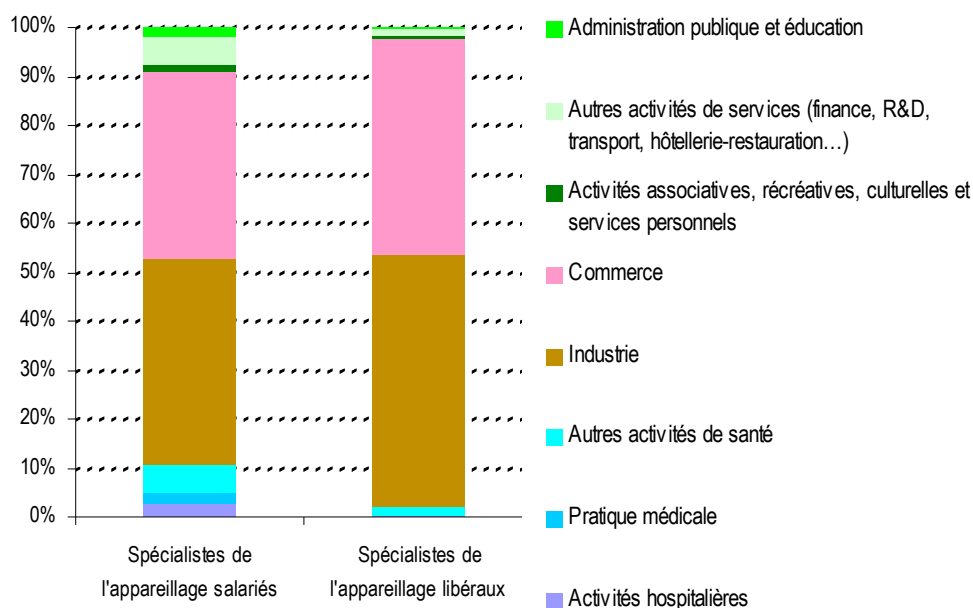
Les spécialistes de l'appareillage médical représentent 8320 emplois en Ile-de-France soit 22% des emplois nationaux de cette profession. La densité de spécialistes de l'appareillage médical salariés est nettement supérieure en Ile-de-France tandis que la densité de libéraux est identique à celle des autres régions françaises.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

	Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
Salariés	+1038	+22% (+2.3%)	+35%
Libéraux	+810	+45% (+4.2%)	+44%
Ensemble	+1848	+29% (+2.8%)	+39%

Les spécialistes de l'appareillage médical ont vu leurs effectifs augmenter de 29% en 10 ans : la hausse a été plus forte pour les professions libérales.

Principaux secteurs d'activité employeurs



Les principaux secteurs d'activité employant des spécialistes de l'appareillage médical sont :

- l'industrie, essentiellement au sein d'établissement de fabrication d'équipements électriques et électroniques (42% pour les effectifs salariés et 51% pour les libéraux)
- et le commerce notamment le commerce de détail d'optique (38% pour les effectifs salariés et 44% pour les libéraux).

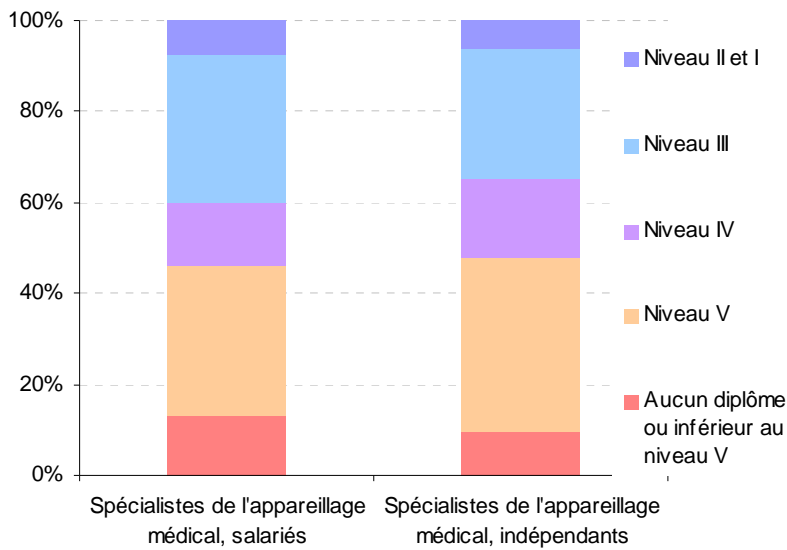
10% des salariés travaillent dans un établissement du secteur de la santé.

Profil des actifs

	Part des femmes
Salariés	44%
Libéraux	23%

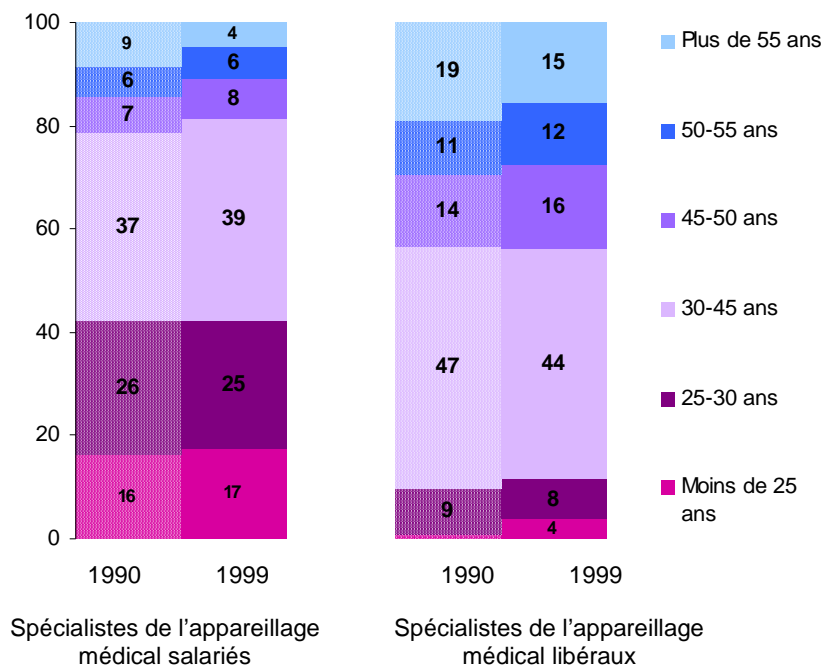
La part des femmes parmi les effectifs salariés s'est nettement développée durant les années 90 passant de 29% à 44%. Leur part est passée de 17% à 23% pour les non salariés.

Niveau de formation



38% des salariés et 33% des non salariés possèdent un diplôme de niveau V. Ils sont également une part importante à détenir un diplôme de niveau III (33% pour les salariés et 29% pour les libéraux).

Répartition des actifs par tranche d'âge



La structure par âge des spécialistes de l'appareillage médical salariés est jeune : 42% des personnes en emploi ont moins de 30 ans. La part de jeunes est nettement plus faible chez les non salariés (12%) et près de 43% des spécialistes libéraux ont plus de 45 ans. Que ce soit pour les salariés ou les libéraux, la structure par âge des spécialistes de l'appareillage est restée stable au cours des années 1990.

Conditions de travail

Statut et type de contrat

L'exercice libéral de la profession représente 32% des emplois en 1999 (contre 28% en 1990).

Type de contrat des salariés	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	8
CDD et intérim ⁸³	6
Titulaire de la fonction publique	4
CDI	82
Ensemble	100%

86% des emplois salariés sont des emplois stables, essentiellement en CDI.

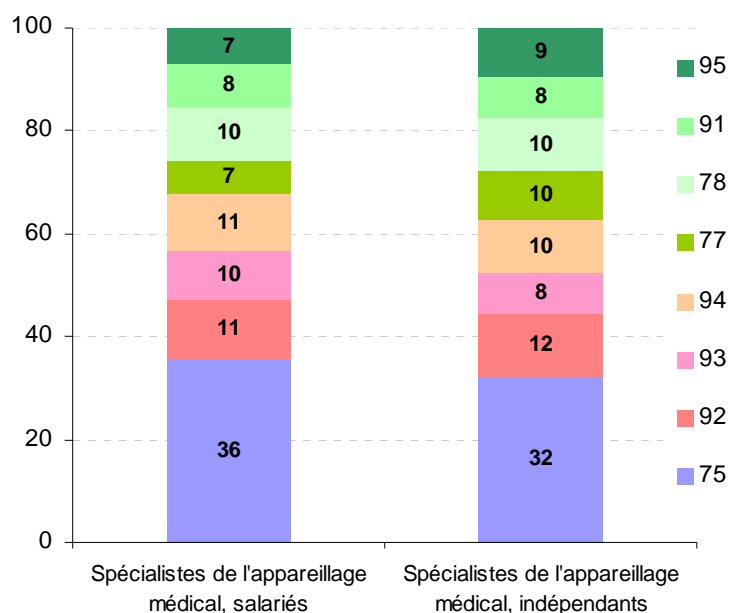
La part des apprentis est importante.

Temps de travail

	Temps complet	Temps partiel, plus d'un mi temps	Temps partiel, mi-temps ou moins	Ensemble
Salariés	86%	10%	4%	100%
Libéraux	94%	4%	2%	100%

Le temps partiel concerne peu les emplois de spécialistes de l'appareillage, il s'est néanmoins développé pour les salariés durant les années 1990.

Localisation des emplois



⁸³ Le recours à l'intérim est marginal

Un nombre important de spécialistes de l'appareillage travaille à Paris, notamment sous statut salariés. Les non salariés sont légèrement plus présents en grande couronne.

	Densité de spécialistes de l'appareillage médical salariés pour 100 000 habitants	Densité de spécialistes de l'appareillage médical libéraux pour 100 000 habitants
75	96	40
92	45	22
93	39	16
94	51	22
77	31	21
78	44	20
91	41	19
95	37	22
IDF	52	24

LES PREPARATEURS EN PHARMACIE

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
7732	15.7%	71	87

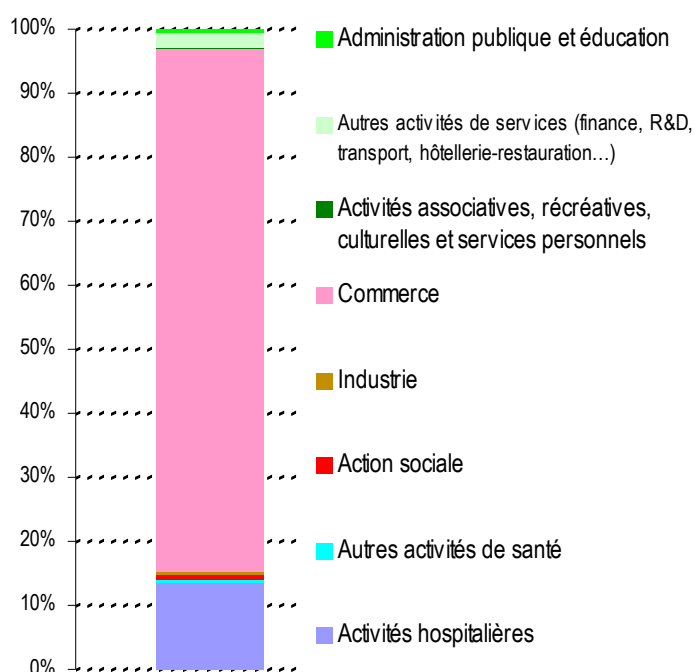
En Ile-de-France, 7732 personnes occupent un emploi de préparateur pharmacie soit près de 16% des emplois nationaux de la profession. La densité de professionnels est plus faible en Ile-de-France que dans les autres régions françaises.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
+2364	+44% (+4.1)	+41%

L'emploi de préparateur en pharmacie a progressé de 44% en 10 ans en Ile-de-France, hausse légèrement plus importante que celle connue par le reste du territoire.

Principaux secteurs d'activité employeurs

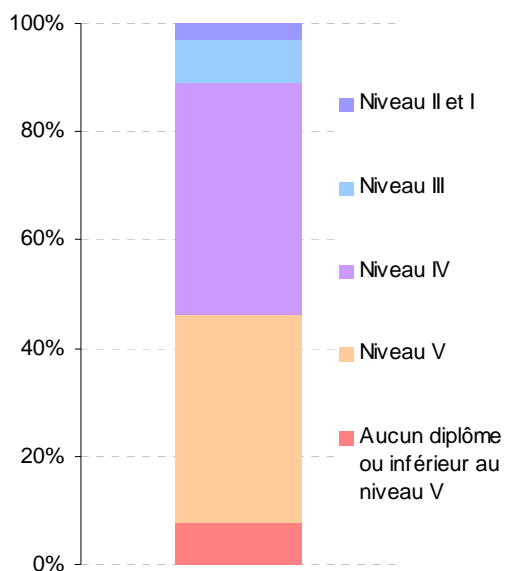


81% des préparateurs en pharmacie travaillent dans un établissement du commerce, notamment au sein du secteur du commerce de détail de produits pharmaceutiques. Les hôpitaux regroupent 13% de l'emploi.

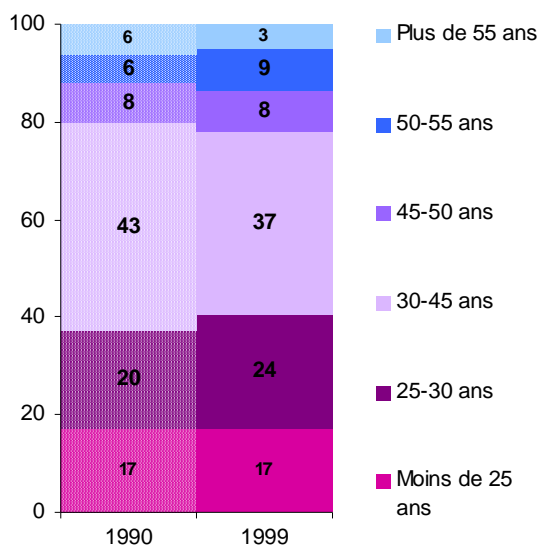
Profil des actifs

La majorité des emplois sont occupés par des femmes, leur part est passée de 78% à 84% durant les années 1990.

Niveau de formation



38% des préparateurs en pharmacie détiennent un diplôme de niveau V et 43% de niveau IV. Ils sont également 11% à détenir un diplôme de niveau III ou plus.



La part des personnes de moins de 30 ans a légèrement progressé au cours des années 1990 : elles occupent 41% des emplois.

Les personnes de 30-45 ans occupent 37% des emplois, part plus faible qu'au début des années 1990.

Conditions de travail

Statut et type de contrat

Type de contrat	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	12
CDD et intérim ⁸⁴	7
Titulaire de la fonction publique	9
CDI	72
Ensemble	100%

Le poids des apprentis dans la profession est important (8% des salariés).

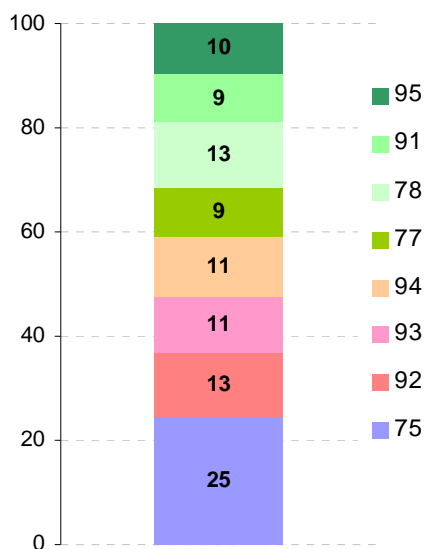
72% des emplois sont en CDI.

Temps de travail

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	74
Temps partiel, plus d'un mi temps	20
Temps partiel, mi-temps ou moins	6
Ensemble	100%

Plus d'1/4 des emplois de préparateurs en pharmacie sont à temps partiel.

Localisation des emplois



1/4 des emplois de préparateurs en pharmacie sont localisés à Paris.

Les Hauts de Seine et les Yvelines regroupent chacun 13% des emplois.

Les autres départements franciliens représentent entre 9% et 11% de l'emploi.

⁸⁴ Le recours à l'intérim est marginal

	Densité des préparateurs en pharmacie pour 100 000 habitants
75	89
92	68
93	60
94	72
77	59
78	72
91	65
95	67
IDF	71

La Seine Saint-Denis et la Seine et Marne présentent les plus faibles densités de professionnels.

LES AMBULANCIERS

Profession concernée : ambulancier salarié

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
4207	12.5%	38	62

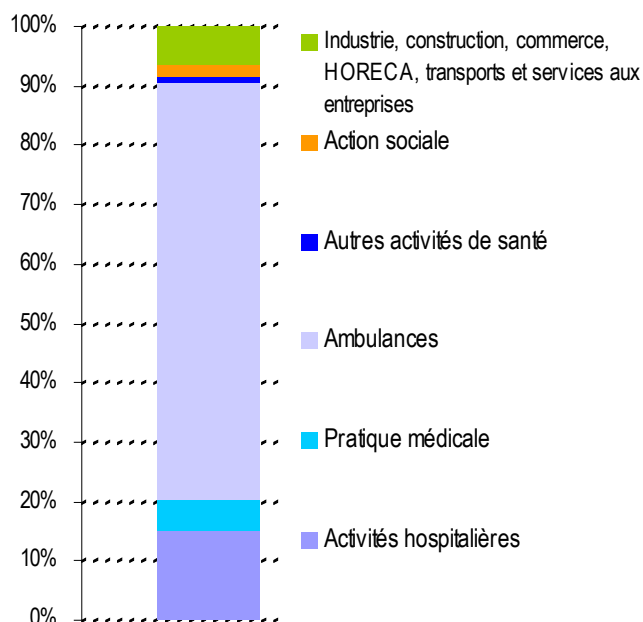
4207 personnes exercent un emploi d'ambulancier en Ile-de-France ce qui représente un peu plus de 12% des emplois nationaux de la profession. La densité d'emploi pour 100 000 habitants est nettement plus faible en Ile-de-France que dans les autres régions françaises.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
+1063	+34% (+3.2%)	+48%

Ces emplois se sont fortement développés au cours des années 1990, la croissance reste cependant plus faible en Ile-de-France.

Principaux secteurs d'activité employeurs

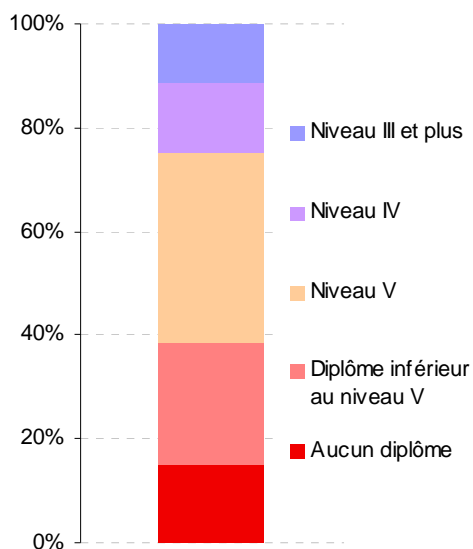


Plus de 90% des infirmiers travaillent dans le secteur de la santé. Le secteur des entreprises d'ambulance rassemble $\frac{3}{4}$ des emplois d'ambulancier. Les autres 10% restant travaillent dans l'ensemble des autres secteurs d'activité (action sociale, industrie, commerce, transports...).

Profil des actifs

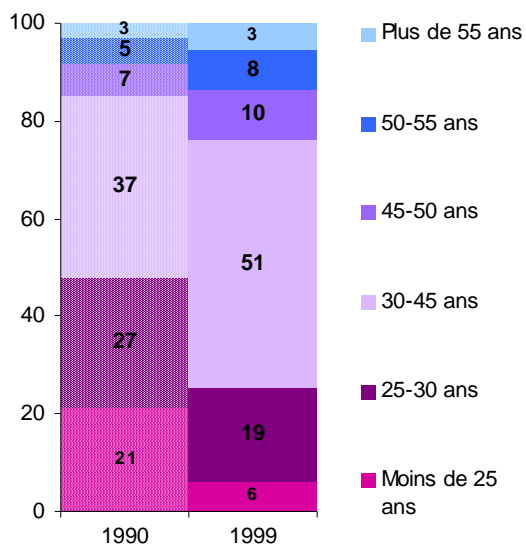
La part des femmes dans l'emploi est passée de 14% à 23% durant les années 1990.

Niveau de formation



Les personnes occupant un emploi d'ambulancier restent peu qualifiées (près de 40% ne détient pas un diplôme de niveau V). 37% des actifs détiennent un diplôme de niveau V. Le dernier quart détient un diplôme de niveau IV ou plus.

Répartition des actifs par tranche d'âge



Un important vieillissement des effectifs

Si la part des moins de 30 ans reste relativement importante (1/4 des actifs), elle a été divisée par deux durant les années 1990. C'est notamment la part des 30-45 ans qui a le plus progressé.

Conditions de travail

Statut et contrat de travail

Type de contrat	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	2
CDD et intérim ⁸⁵	10
Titulaire de la fonction publique	11
CDI	77
Ensemble	100%

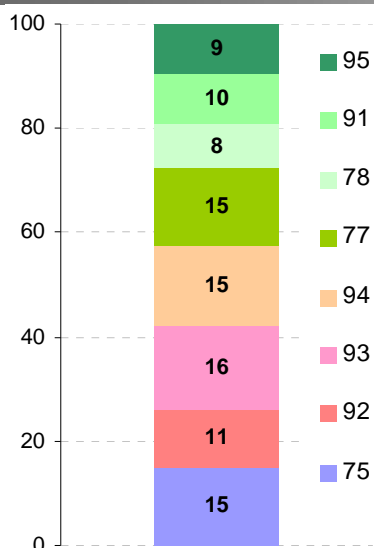
Plus de $\frac{3}{4}$ des ambulanciers sont en CDI et 11% sont titulaires de la fonction publique. Les contrats précaires représentent 10% des emplois.

Temps de travail

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	94
Temps partiel, plus d'un mi temps	3
Temps partiel, mi-temps ou moins	3
Ensemble	100%

Le temps partiel reste marginal pour les emplois d'ambulancier.

Localisation des emplois



4 départements concentrent chacun 15% de l'emploi d'ambulanciers : la Seine-Saint-Denis, Paris, le Val de Marne et la Seine et Marne.

⁸⁵ Le recours à l'intérim est marginal

	Densité d'ambulanciers pour 100 000 habitants
75	30
92	33
93	49
94	52
77	52
78	26
91	36
95	36
IDF	38

LES AIDE-SOIGNANTS, AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET AIDES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Professions concernées : aide-soignants, assistants dentaire, auxiliaires de puériculture, aides médico-psychologique...

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
71 999	19%	657	650

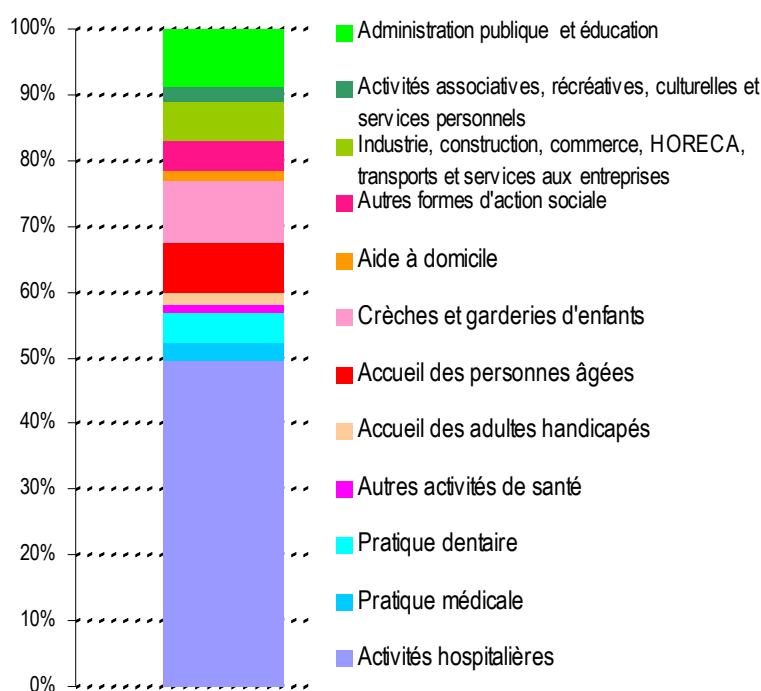
L'Ile-de-France concentre 72 000 aides-soignants, auxiliaires de puériculture et AMP ce qui représente 657 professionnels pour 100 000 habitants, densité légèrement supérieure à celle des autres régions françaises.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
+12 214	+20% (+2.1)	+35%

Durant les années 1990, l'emploi des aide-soignants, auxiliaires de puériculture et AMP a augmenté d'1/5 en Ile-de-France, croissance plus faible que celle connue par les autres régions françaises.

Principaux secteurs d'activité employeurs

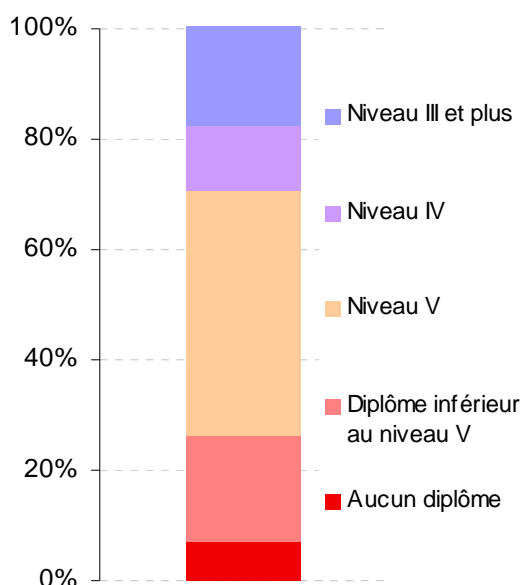


58% des aide-soignants, AMP et auxiliaires de puériculture travaillent dans le secteur de la santé, les établissements hospitaliers rassemblent à eux seuls la moitié des effectifs. ¼ travaillent dans le secteur de l'action sociale (dont 8% dans les établissements d'accueil des personnes âgées et 9% dans des crèches et garderies d'enfants). 10% des aides-soignants, AMP et auxiliaires de puériculture travaillent dans l'administration publique (Etat et surtout collectivités territoriales). Le reste des emplois sont exercés dans les secteurs de l'industrie, des services (commerce, transport...) et des activités récréatives, culturelles et services personnels.

Profil des actifs

87% des emplois sont occupés par des femmes. Cette part a peu variée durant les années 1990.

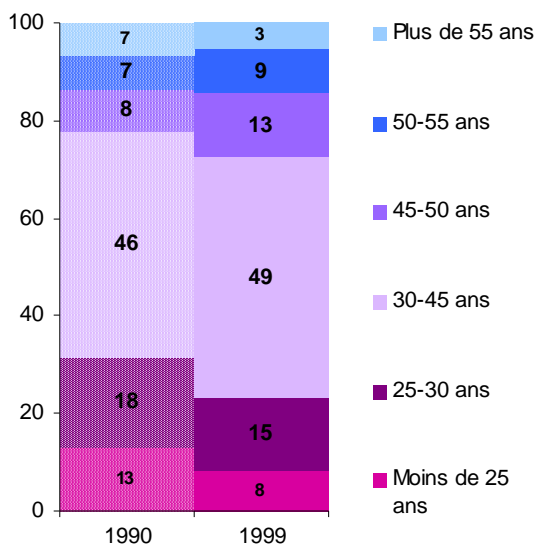
Niveau de formation



¼ des personnes occupant un emploi d'aide-soignant, d'AMP ou d'auxiliaire de puériculture ne détient pas de diplôme ou un diplôme inférieur au niveau V.

44% possèdent un diplôme de niveau V, 12% un diplôme de niveau IV. Elles sont près d'un cinquième à avoir un diplôme de niveau III ou plus.

Répartition des actifs par tranche d'âge



Vieillesse des personnes en emploi

23% des actifs ont moins de 30 ans. Leur part a baissé durant les années 1990 notamment au profit de la tranche d'âge des 45-50 ans.

Conditions de travail

Statut des emplois

Type de contrat	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	4
CDD et intérim ⁸⁶	7
Titulaire de la fonction publique	52
CDI	37
Ensemble	100%

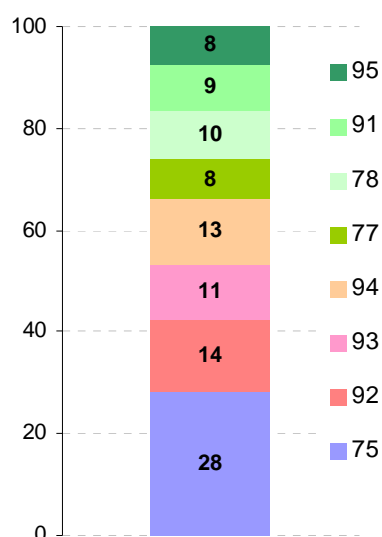
Près de la moitié des emplois d'aide-soignant, AMP et auxiliaire de puériculture sont titulaires de la fonction publique. Au total, 89% des actifs occupent des emplois stables (CDI+ fonction publique).

Temps de travail

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	86
Temps partiel, plus d'un mi temps	9
Temps partiel, mi-temps ou moins	5
Ensemble	100%

Les emplois d'aide-soignant, AMP et auxiliaire de puériculture s'exercent essentiellement à temps complet.

Localisation des emplois



28% des aide-soignants, AMP et auxiliaires de puériculture exercent leur emploi dans un établissement localisé à Paris, 38% en petite couronne. Chaque département de grande couronne représente de 8% à 10% des emplois.

⁸⁶ Le recours à l'intérim est marginal

	Densité des aide-soignants pour 100 000 habitants
75	962
92	708
93	555
94	770
77	459
78	515
91	559
95	500
IDF	657

Paris, le Val de Marne et les Hauts-de-Seine ont une densité de professionnels supérieure à la moyenne régionale tandis que les autres départements connaissent une densité nettement plus faible.

Éléments complémentaires ou d'actualisation

Indicateurs de difficultés de recrutement⁸⁷

Au 31/03/2005, il y a 821 postes d'aides-soignants non pourvus dans les établissements de santé franciliens ayant répondu à l'enquête de l'ARH-CRAMiF. Ceci représente 2% de leurs effectifs d'aides-soignants. De plus, 1% des aides-soignants en poste sont des faisant-fonction.

⁸⁷ Les éléments présentés ici sont issus de « l'enquête sur les postes vacants au 31/03/2005 dans le champ des professions paramédicales » et concernent les établissements de santé d'Ile-de-France (ARH – Cramif). Ces éléments sont des indicateurs des difficultés de recrutement car ils ne concernent pas l'ensemble des secteurs d'activité employeurs et ne concernent qu'une partie des établissements de santé franciliens (90% des établissements publics et seulement 35% des établissements privés).

LES ASSISTANTES MATERNELLES – GARDES D'ENFANT ET AUXILIAIRES DE VIE

Professions concernées : assistantes maternelle, aides à domicile de personnes âgées, nourrices, travailleuses familiale, auxiliaires sociale...

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
83 685	15.4%	764	967

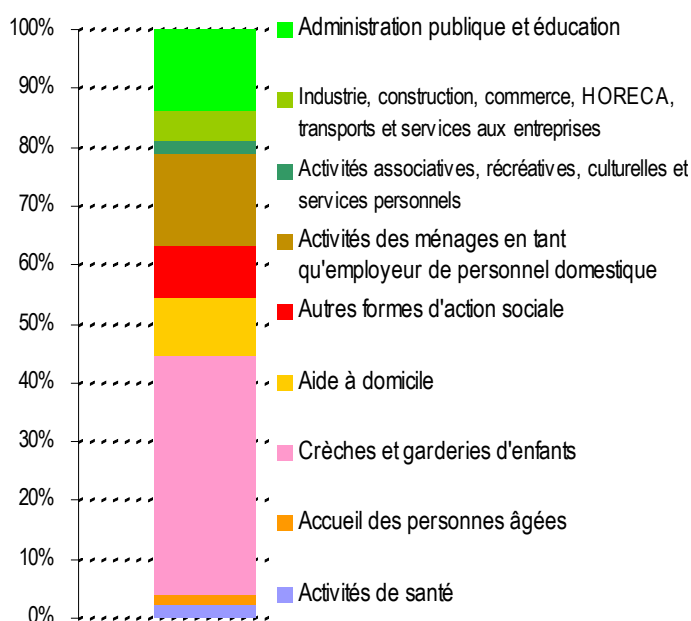
83 685 personnes exercent un emploi d'assistantes maternelles ou d'auxiliaire de vie en Ile-de-France (soit 15.4% de l'emploi français). Malgré l'importance de la population résidant en Ile-de-France, la densité de professionnels en Ile-de-France est de 2 points plus faible que celle des autres régions françaises.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
+43 953	+111% (+8.6%)	+108%

Les assistantes maternelles et auxiliaires de vie font parties des professions à avoir connu l'une des plus forte hausse durant les années 1990 : l'emploi a plus que doublé sur cette période. La croissance de l'emploi a été un peu plus forte en Ile-de-France que sur le reste du territoire.

Principaux secteurs d'activité employeurs⁸⁸



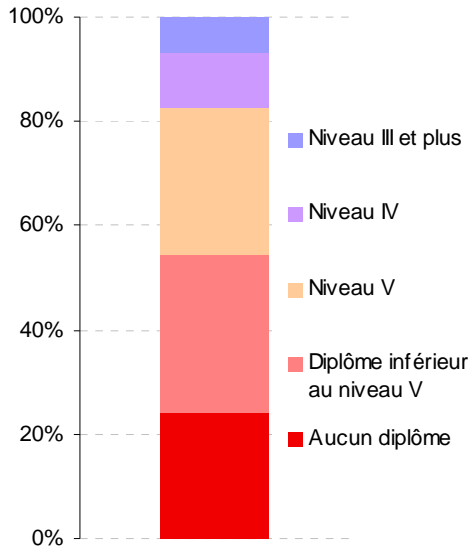
Plus de 60% des assistantes maternelles et auxiliaires de vie travaillent dans un établissement d'action sociale : les crèches et garderies d'enfants sont le principal secteur employeur (40% de l'emploi) puis les structures d'aide à domicile (10% des emplois). 15% des assistantes maternelles et auxiliaires de vie travaillent directement pour un particulier. Enfin l'administration publique et l'éducation représentent 14% des emplois.

⁸⁸ La nomenclature utilisée pour identifier l'activité de l'établissement employeur se base sur l'activité principale déclarée par l'établissement. De ce fait, les associations ne sont pas toutes recensées dans « les activités associatives » mais dans d'autres secteurs, notamment de l'action sociale. Se reporter à la note méthodologique pour plus de détail.

Profil des actifs

Les emplois d'assistantes maternelles et d'auxiliaires de vie sont occupés à plus de 99% par des femmes.

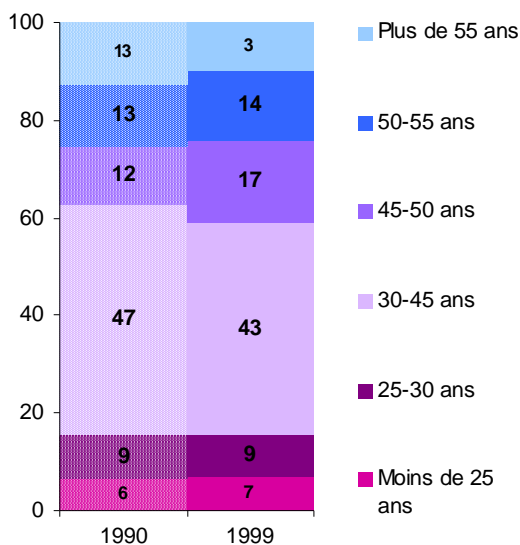
Niveau de formation



Les personnes en emploi restent peu diplômées : près d'un quart ne détient aucun diplôme et 30% possèdent un diplôme inférieur au niveau V.

Elles sont également 30% à détenir un diplôme de niveau V et 17% un diplôme de niveau IV ou plus.

Répartition des actifs par tranche d'âge



Une structure par âge relativement stable

La part des jeunes est restée stable au cours des années 1990 (16% des emplois).

La structure par âge des actifs est restée relativement stable hormis pour les plus de 55 ans qui ont vu leur part baisse de 13% à 3%.

Conditions de travail

Statut et contrat de travail

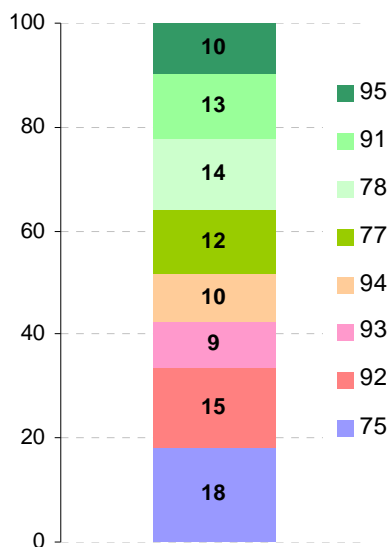
Type de contrat	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	2
CDD et intérim ⁸⁹	16
Titulaire de la fonction publique	8
CDI	74
Ensemble	100%

$\frac{3}{4}$ des contrats de travail sont des CDI. Les emplois précaires représentent 16% des emplois.

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	70
Temps partiel, plus d'un mi temps	14
Temps partiel, mi-temps ou moins	16
Ensemble	100%

30% des emplois d'assistantes maternelles et d'auxiliaires de vie s'exercent à temps partiel. La part du temps partiel a progressé de 8 points au cours des années 1990.

Localisation des emplois



Les départements rassemblant la plus faible proportion d'assistantes maternelles et d'auxiliaires de vie sont la Seine Saint-Denis, le Val de Marne et le Val d'Oise.

⁸⁹ Le recours à l'intérim est marginal

	Densité d'assistantes maternelles et auxiliaires de vie pour 100 000 habitants
75	717
92	891
93	538
94	648
77	852
78	849
91	925
95	739
IDF	764

La Seine Saint-Denis et le Val de Marne ont une densité de professionnels nettement plus faible que la moyenne régionale.

Les départements les mieux dotés en assistantes maternelles et auxiliaires de vie sont l'Essonne et les Hauts-de-Seine.

LES ASSISTANTES DE SERVICE SOCIAL

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
9810	22%	90	74

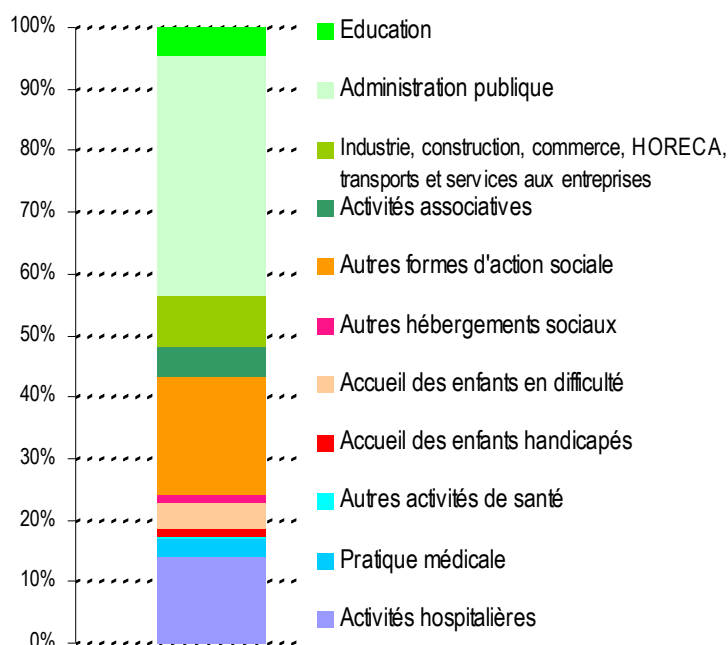
9810 personnes occupent un emploi d'assistante sociale en Ile-de-France soit 22% des emplois nationaux. La densité de professionnels est plus importante en Ile-de-France que sur le reste du territoire.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
+854	+9% (+1)	+27%

Les emplois d'assistante sociale ont progressé de 9% en Ile-de-France contre 27% sur le reste du territoire français.

Principaux secteurs d'activité employeurs⁹⁰



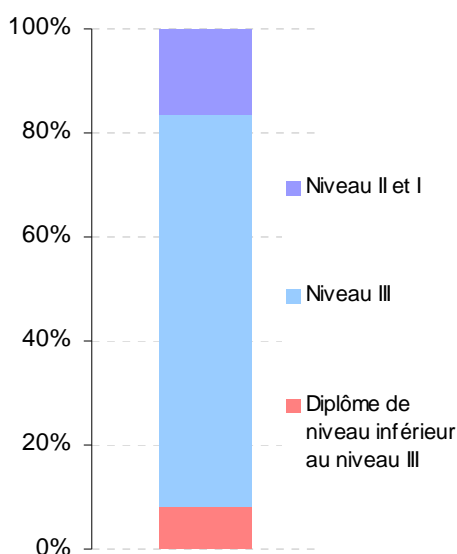
⁹⁰ La nomenclature utilisée pour identifier l'activité de l'établissement employeur se base sur l'activité principale déclarée par l'établissement. De ce fait, les associations ne sont pas toutes recensées dans « les activités associatives » mais dans d'autres secteurs, notamment de l'action sociale. Se reporter à la note méthodologique pour plus de détail.

Le principal secteur employeur est l'administration publique (notamment les collectivités territoriales). Le secteur de l'action sociale représente ¼ des emplois et les activités hospitalière 14% des assistantes sociales.

Profil des actifs

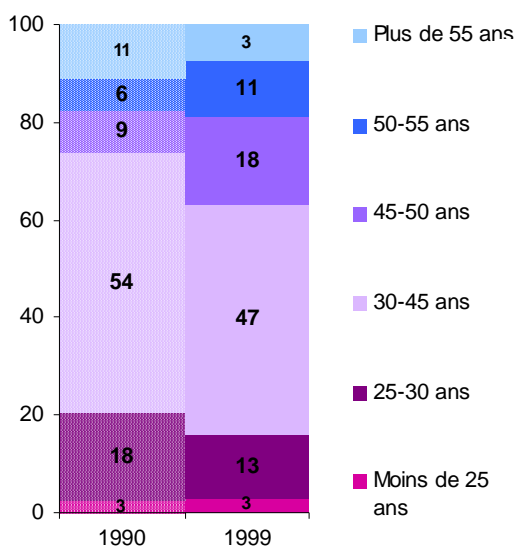
92% des emplois sont occupés par des femmes. La part des hommes est passée de 3% à 8% au cours des années 1990.

Niveau de formation



La grande majorité des assistantes sociales détient un diplôme de niveau III (3/4 des actifs). Elles sont également 16% à détenir un diplôme de niveau II ou plus

Répartition des actifs par tranche d'âge



Vieillessement des effectifs

La part des moins de 30 ans a légèrement diminué au cours des années 1990. La part des personnes de 30 à 45 ans est passée de 54% à 47%.

La part des 45-50 ans a connu une forte progression.

Conditions de travail

Statut et contrat de travail

Type de contrat	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	1
CDD et intérim	5
Titulaire de la fonction publique	55
CDI	39
Ensemble	100%

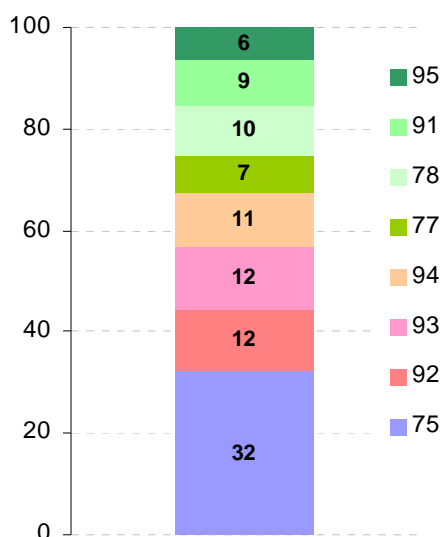
Plus de la moitié des assistantes sociales sont titulaires de la fonction publique et 39% ont un CDI. Le recours au CDD et à l'intérim est peu développé.

Temps de travail

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	75
Temps partiel, plus d'un mi temps	21
Temps partiel, mi-temps ou moins	4
Ensemble	100%

$\frac{3}{4}$ des emplois s'exercent à temps complet.

Localisation des emplois



Paris regroupe près du 1/3 des assistantes sociales franciliennes. Chaque département de petite couronne représente 11-12% des emplois tandis que le poids des départements de grande couronne dans l'emploi varie de 6 à 10%.

	Densité d'assistantes sociales pour 100 000 habitants
75	148
92	85
93	86
94	88
77	59
78	73
91	78
95	56
IDF	90

Paris a un densité d'assistante sociale nettement supérieure à celle des autres départements franciliens.

Les départements de petite couronne connaissent une densité proche de la moyenne régionale tandis que les départements de grande couronne ont une densité plus faible.

LES EDUCATEURS

Professions concernées : éducateurs en milieu ouvert, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs techniques spécialisés...

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
21 418	16.4%	196	230

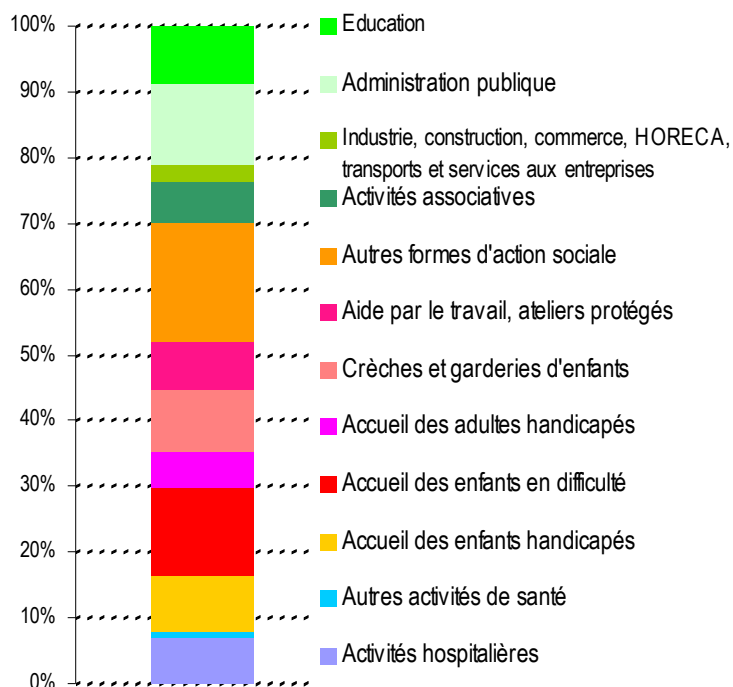
21 418 personnes exercent la profession d'éducateur en Ile-de-France. La densité de professionnels est nettement plus faible en Ile-de-France que dans les autres régions françaises.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
+6302	+42% (+3.9)	+34%

La profession d'éducateurs a gagné près de 7 000 emplois en 10 ans. La progression de l'emploi a été plus forte en Ile-de-France que dans les autres régions françaises.

Principaux secteurs d'activité employeurs⁹¹



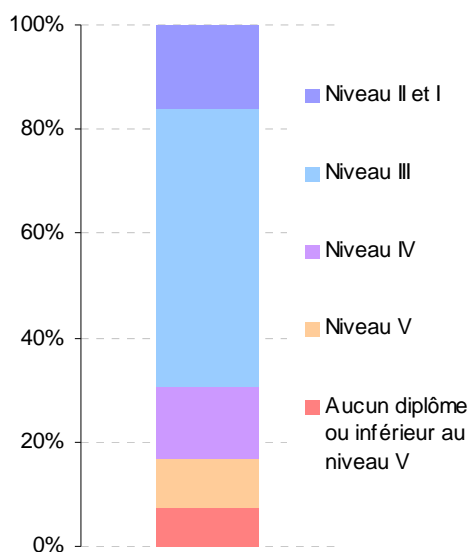
⁹¹ La nomenclature utilisée pour identifier l'activité de l'établissement employeur se base sur l'activité principale déclarée par l'établissement. De ce fait, les associations ne sont pas toutes recensées dans « les activités associatives » mais dans d'autres secteurs, notamment de l'action sociale. Se reporter à la note méthodologique pour plus de détail.

60% des éducateurs travaillent dans le secteur de l'action sociale : les principaux sous-secteurs employeurs sont les structures d'accueil des enfants en difficultés (13% des emplois), l'accueil des enfants handicapés (8%), les crèches et garderie (9%)... Le secteur de l'administration publique représente 12% des emplois et le secteur de l'éducation 9%.

Profil des actifs

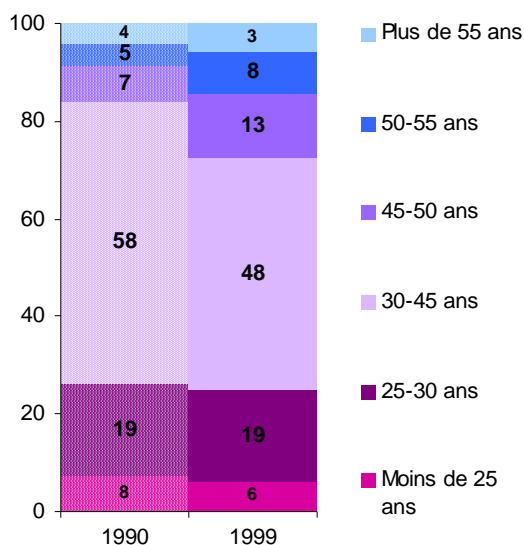
68% des emplois sont occupés par des femmes. La répartition des emplois entre hommes et femmes est restée stable au cours des années 1990.

Niveau de formation



54% des éducateurs détiennent un diplôme de niveau III et 16% un diplôme de niveau II ou I. Ils sont également 14% à ne détenir qu'un diplôme de niveau IV et 10% un diplôme de niveau V.

Répartition des actifs par tranche d'âge



La part des jeunes dans l'emploi est restée relativement stable. Le poids des 30-54 ans a diminué de 10 points au cours des années 1990.

Conditions de travail

Statut et contrat de travail

Type de contrat	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	6
CDD et intérim ⁹²	10
Titulaire de la fonction publique	25
CDI	59
Ensemble	100%

25% des éducateurs sont titulaires de la fonction publique et 59% a un contrat en CDI.

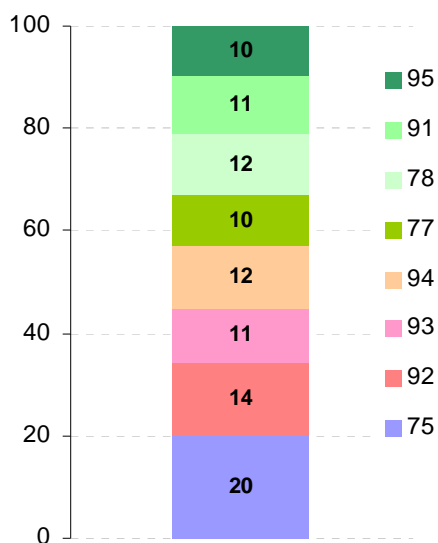
Les emplois aidés représentent 4% de l'emploi.

Temps de travail

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	84
Temps partiel, plus d'un mi temps	10
Temps partiel, mi-temps ou moins	6
Ensemble	100%

Le temps partiel représente 16% des emplois d'éducateurs.

Localisation des emplois



1/5 des éducateurs travaillent à Paris, 37% en petite couronne et 43% en grande couronne.

⁹² Le recours à l'intérim est marginal

	Densité des éducateurs spécialisés pour 100 000 habitants
75	202
92	214
93	166
94	209
77	183
78	184
91	214
95	190
IDF	196

4 départements franciliens ont une densité d'éducateurs inférieure à la moyenne régionale : La Seine Saint-Denis, la Seine et Marne, les Yvelines et le Val d'Oise.

LES CONSEILLERS FAMILIAUX

Professions concernées : conseillers conjugal, conseillers en économie sociale et familiale, délégués à la tutelle aux prestations familiales et sociales...

Volume et évolution de l'emploi

Effectifs en 1999	Poids de l'IdF dans l'emploi français	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en IDF	Densité d'emploi pour 100 000 habitants en province
2498	17.2%	23	25

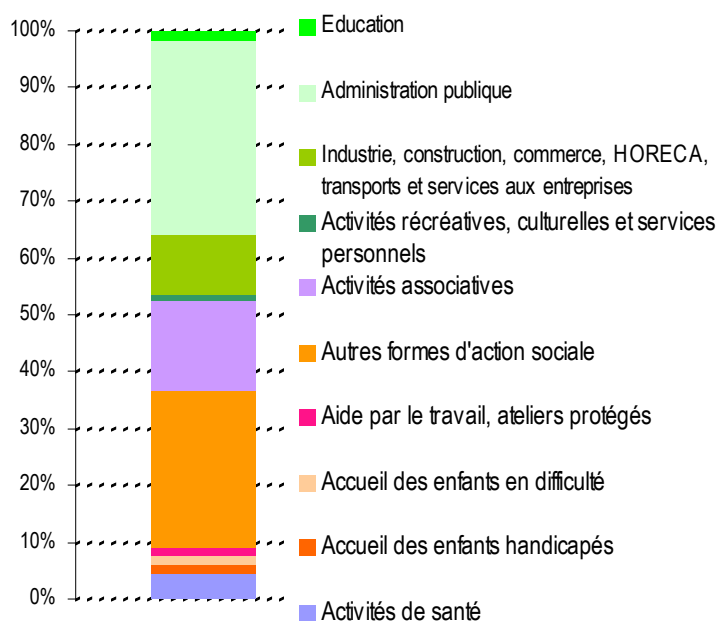
Près de 2500 personnes exercent un emploi de conseiller familial en Ile-de-France. La région représente ainsi 17% de l'emploi de la profession. La densité de professionnels est légèrement plus faible en Ile-de-France que sur le reste du territoire.

Evolution comparée de l'emploi en Ile-de-France et dans les autres régions françaises entre 1990 et 1999

Evolution des effectifs en IdF	Evolution IdF (taux d'évolution annuel moyen)	Evolution Province
+1382	+124% (+9.4%)	+181%

Les conseillers familiaux ont connu une très forte progression de l'emploi en Ile-de-France. La croissance a été encore plus forte sur le reste du territoire.

Principaux secteurs d'activité employeurs⁹³



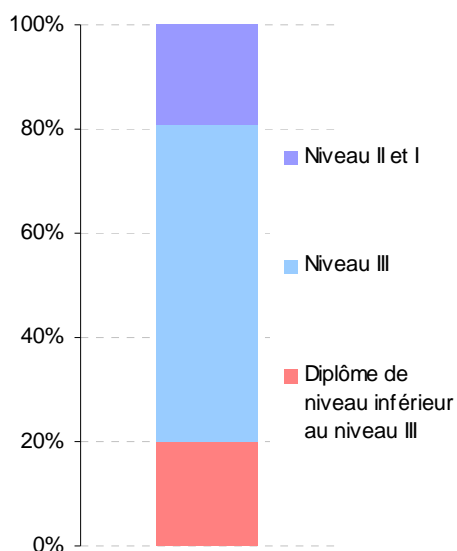
⁹³ La nomenclature utilisée pour identifier l'activité de l'établissement employeur se base sur l'activité principale déclarée par l'établissement. De ce fait, les associations ne sont pas toutes recensées dans « les activités associatives » mais dans d'autres secteurs, notamment de l'action sociale. Se reporter à la note méthodologique pour plus de détail.

L'administration publique est le premier employeur des conseillers familiaux (34% des emplois). Le secteur de l'action sociale emploie 30% des conseillers familiaux et les activités associatives 16%.

Profil des actifs

Les femmes occupent 87% des emplois. La part des hommes est passée de 7% à 13% en dix ans.

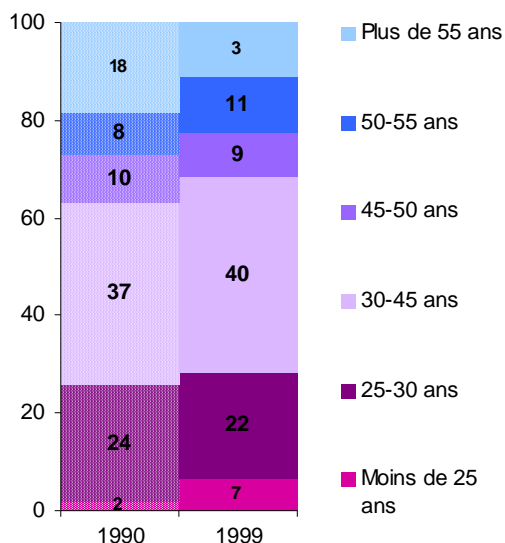
Niveau de formation



20% des conseillers familiaux ne détiennent pas un diplôme de niveau III.

61% possèdent un diplôme de niveau III et 19% un diplôme de niveau II ou I.

Répartition des actifs par tranche d'âge



La part des jeunes dans l'emploi a légèrement progressé au cours des années 1990 : 29% des emplois sont occupés par une personne de moins de 30 ans.

La part des 30-45 ans a également progressé.

Conditions de travail

Statut et contrat de travail

Type de contrat	Part (%)
Apprenti, stagiaire et emploi aidé	4
CDD et intérim ⁹⁴	10
Titulaire de la fonction publique	32
CDI	54
Ensemble	100%

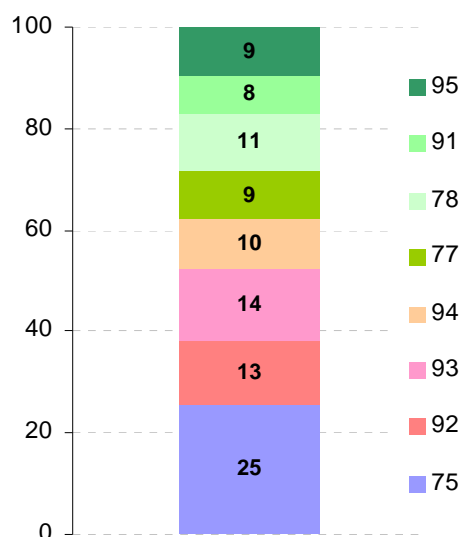
Près du tiers des conseillers familiaux sont titulaires de la fonction publique, 54% ont un emploi en CDI.

Temps de travail

Temps de travail	Part (%)
Temps complet	75
Temps partiel, plus d'un mi temps	17
Temps partiel, mi-temps ou moins	8
Ensemble	100%

$\frac{3}{4}$ des emplois s'exercent à temps complet. Les contrats à temps complet se sont développés au cours des années 1990.

Localisation des emplois



$\frac{1}{4}$ des emplois de conseillers familiaux se situent à Paris, 37% en petite couronne et 37% en grande couronne.

⁹⁴ Le recours à l'intérim est marginal

	Densité de conseillers familiaux pour 100 000 habitants
75	30
92	22
93	26
94	20
77	20
78	21
91	17
95	21
IDF	23

Pour la majorité des départements, la densité de professionnels est proche de la moyenne régionale. Seul Paris s'en détache de plusieurs points avec une densité supérieure et l'Essonne avec une densité inférieure.

Les données disponibles sur les professions sociales travaillant dans la fonction publique territoriale ⁹⁵

Première couronne	Eff titulaire et stagiaire au 01/01/2000	Taux de féminisation	Age moyen	% fonctionnaires âgés de			% cumulés de fonctionnaires atteignant 60 ans au moins en			
				Moins de 30 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	2003	2006	2009	2012
Filière sociale	10 204	97.4	41 ans et 8 mois	10.1	68.2	21.7	7	13.1	21.7	31.4
Conseillers socio-éducatifs	401	88.1	47 ans	0	63.1	36.9	9.2	18	36.9	55.2
Assistants socio-éducatifs	2 217	92.5	38 ans et 1 mois	18.7	72.7	8.6	2.2	4.4	8.6	14.5
Educateurs de jeunes enfants	1 201	98.6	37 ans et 7 mois	19.6	72.6	7.8	1.3	3.5	7.8	13
Moniteurs-éducateurs	6	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr	Nr
Agents sociaux	2 471	99.4	43 ans et 10 mois	6	63.9	30.1	10.3	19	30.1	41.5
Agents spécialisés des écoles maternelles	3 908	99.6	43 ans et 1 mois	5.8	67.6	26.6	9.2	16.7	26.6	37.8

Grande couronne	Eff titulaire et stagiaire au 01/01/2000	Taux de féminisation	Age moyen	% fonctionnaires âgés de			% cumulés de fonctionnaires atteignant 60 ans au moins en			
				Moins de 30 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	2003	2006	2009	2012
Filière sociale	8 601	97.7	43 ans et 1 mois	8.2	64.5	27.3	9.7	17.1	27.3	37.6
Conseillers socio-éducatifs	244	86.8	45 ans et 10 mois	1.4	62.6	36	11.3	21.8	36	50.8
Assistants socio-éducatifs	1 558	91.7	37 ans et 9 mois	17.9	72.5	9.6	2.2	4.7	9.6	16.7
Educateurs de jeunes enfants	712	98.4	37 ans et 7 mois	14.6	77.3	8.1	1.6	3.8	8.1	12.3
Moniteurs-éducateurs	8									
Agents sociaux	816	98.7	44 ans et 3 mois	7	61.9	31.2	11.2	20.2	31.2	43.4
Agents spécialisés des écoles maternelles	5 264	99.7	44 ans et 8 mois	4.9	60.9	34.1	12.6	21.9	34.1	45.6

⁹⁵ Les données ne comprennent que les fonctionnaires titulaires et stagiaires des collectivités affiliées aux centres de gestion (Centre Interdépartemental petite couronne, CIG grande couronne et centre départemental de gestion de la Seine et Marne). Les données présentées ici n'incluent donc pas Paris. Source : Fonction publique territoriale, perspectives démographiques CNFPT-CNRACL septembre 2001 ; Perspectives démographiques Première Couronne et Perspectives démographiques Grande Couronne CNFPT petite couronne et CNFPT grande couronne mai 2001.

Scénario de départs de fin de carrière au cours de la période 2005-2015

	Volume estimé de départs de fin de carrière	Taux de départ de fin de carrière ⁹⁶ (%)
Cadres de santé	4 434	48
Infirmiers libéraux	1 713	36
Puéricultrices	984	30
Infirmiers spécialisés	1 586	29
Assistants sociales	2 512	26
Aide-soignants, auxiliaires de puéricultures, AMP	18 750	26
Assistants maternelles, auxiliaires de vie	20 959	25
Infirmiers en soins généraux salariés	12 282	25
Spécialistes de la rééducation et diététiciens, salariés	2 064	25
Spécialistes de la rééducation et pédicures, libéraux	2 856	24
Spécialistes de l'appareillage médical, indépendants	643	24
Sages-femmes	567	24
Techniciens médicaux	3 350	23
Educateurs	3 988	19
Conseillers familiaux	456	18
Préparateurs en pharmacie	1 261	16
Spécialistes de l'appareillage médical, salariés	696	12

Méthodologie

L'élaboration de ces prévisions de départ de fin de carrière s'appuie sur la méthodologie mise en place par l'OREF qui a établi des calculs de départs de fin de carrière par familles professionnelles⁹⁷ s'appuyant sur une méthodologie élaborée au niveau national par le centre d'analyse stratégique. Ce dernier a construit pour chaque famille professionnelle un scénario de départ de fin de carrière (départs définitifs de l'emploi après 50 ans pour cause de retraite et préretraite, mais aussi pour cause de dispense de recherche d'emploi, de raison de santé ou d'inaptitude) pour la période 2005-2015. Ce scénario s'appuie notamment sur l'évolution de la législation en matière de départ à la retraite et sur les différences individuelles impactant le départ de fin de carrière (âge de fin d'études, statut, position professionnelle, pénibilité du travail...). Ainsi, pour chaque année entre 2005 et 2015, un âge moyen de départ de fin de carrière est calculé. Par exemple, pour les aides-soignants, l'âge théorique de départ à la retraite varie de 57.3ans en 2005 à 57.7 ans en 2015 tandis que pour la famille des professions paramédicales les hypothèses retenues font varier l'âge de départ de fin carrière entre 61.9 ans et 62.8 ans. Les données utilisées étant issues du recensement de la population de 1999, il s'est agit de calculer l'âge que les personnes

⁹⁶ Le taux de départ en retraite est calculé en rapportant le volume de départ en retraite au volume d'emploi de la PCS en 1999

⁹⁷ Les familles professionnelles sont des regroupements de PCS et de codes ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers) utilisés par l'ANPE. Cette nomenclature permet à la fois de disposer de données sur l'emploi et sur le chômage pour des ensembles de professions cohérents. 4 familles professionnelles regroupent des professions sanitaires et sociales analysées ici : assistantes maternelles, aides-soignants, infirmiers – sages-femmes (incluant également les cadres de santé et les puéricultrices), professions paramédicales (incluant les spécialistes de la rééducation, de l'appareillage médical, les techniciens médicaux, les préparateurs en pharmacie et les psychothérapeutes) et les professions de l'action sociale (regroupant les assistantes sociales, les éducateurs, les conseillers familiaux ainsi que toutes les professions de l'animation culturelle et sportive).

avaient en 1999 pour partir à la retraite en 2005, 2006...2015 avec les hypothèses retenues et de voir le volume de personnes concernées.

Ce travail permet alors de disposer d'un nombre théorique de départ à la retraite qui a ensuite été rapporté au volume d'emploi existant en 1999 pour mesurer l'intensité des départs à la retraite.

Cette méthode permet donc d'avoir une estimation des départs à la retraite par profession. Ces données doivent être considérées comme un indicateur car elles ont plusieurs limites : les hypothèses de départ de fin de carrière sont établies au niveau national et ne prennent donc pas en compte le fait que les caractéristiques individuelles au sein de chaque métier en Ile-de-France peuvent être différentes du niveau national (part des non salariés, répartition public / privé, âge de fin d'études...). La principale limite est surtout liée à la non prise en compte des mobilités professionnelles : ces mobilités professionnelles ont pu avoir lieu entre 1999 et 2005 et modifier la pyramide des âges de la profession et les mobilités professionnelles auront également lieu tout au long de la période 2005-2015.

Indicateurs d'un manque de professionnels pour les professions à plus faible densité en Ile-de-France

Pour chaque profession connaissant une densité de professionnel inférieure en Ile-de-France à celle des autres régions françaises en 1999, nous avons calculé le nombre de professionnels manquants en Ile-de-France pour que cette dernière ait une densité identique à celle connue par les autres régions en 1999.

Nous avons mené la même démarche pour les professions d'infirmiers et de sages-femmes avec les données plus récentes issues d'ADELI (2005). Le différentiel est alors calculé sur les données France métropolitaine et sur la population des femmes âgées de 15 à 49 ans pour les sages-femmes.

	Professionnels manquants en 1999	Densité francilienne en 1999	Densité des autres régions en 1999
Infirmiers libéraux	5 023	44	90
Sages-femmes	222	21	23
Educateurs	3 734	196	230
Conseillers familiaux	264	23	25
Ambulanciers salariés	2 580	38	62
Préparateurs en pharmacie	1 795	71	87
Assistantes maternelles, auxiliaires de vie	22 168	764	967
	Professionnels manquants en 2005	Densité francilienne en 2005	Densité France métropolitaine en 2005
Ensemble des infirmiers	6 891	686	747
Sages-femmes	442	99	114

Source : Insee RP1999 et ADELI 2005

Les sources statistiques et nomenclatures utilisées

Les publications de la DREES sur les professions de santé établies à partir du répertoire ADELI

Les professions observées au 01/01 de chaque année : médecin, pharmacien, dentiste, sages-femme infirmier, masseurs-kinésithérapeute, orthoptiste, orthophoniste, audioprothésiste, pédicure-podologue, opticien-lunétier, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale

Les données issues du fichier ADELI (constitué des inscriptions obligatoires des professionnels de la santé – pour les professions réglementées- auprès des DDASS lors de leur installation dans leur département d'exercice principale) ne sont pas utilisées directement mais sont corrigées et consolidées afin de supprimer une partie des erreurs, doublons ou informations incohérentes.

Les données disponibles au niveau départemental : effectifs de la profession en activité (libéral, salarié hospitalier, autres salariés), sexe, densité de professionnels

Les données disponibles au niveau régional : répartition par tranche d'

Enquête sur les postes vacants dans le champs des professions paramédicales des établissements de santé d'Ile-de-France – ARH-CRAMIF du 31/03/2005

Champ de l'enquête : établissements de santé franciliens (AP-HP, public hors AP-HP, Participant au Secteur Public Hospitalier, privé à but lucratif ou à but non lucratif). En 2005, le taux de réponse a été de 50% ce qui couvre 84% des professionnels des établissements de santé

Les professions observées : infirmier anesthésiste DE, infirmier de bloc opératoire DE, infirmier, cadres infirmier, aide-soignant, sage-femme, puéricultrice, manipulateur en électroradiologie médicale, masseur kinésithérapeute

Les données disponibles : effectifs en Equivalent Temps Plein, faisant-fonction (uniquement pour les IBODE, cadres infirmiers et aides-soignants), statut de l'établissement, localisation de l'établissement par département, postes vacants (évolution 2004-2005, extrapolation des postes vacants à partir des statistiques de la SAE), effectifs recrutés par voie d'intérim ou en CDD, données uniquement disponibles pour les infirmiers : volume de recrutement de nouveaux diplômés, recrutement hors IDF, nombre d'ETP ayant quitté l'établissement

Le recensement de la population

Le recensement de la population de l'Insee permet de mieux connaître la population résidant en France en fournissant des statistiques sur les habitants, leurs caractéristiques, leurs logements... Jusqu'en 1999, date du dernier recensement concernant l'ensemble de la population à une date donnée, le recensement était organisé tous les 8-9 ans et fournissait une photographie exhaustive de la population française à un moment donné. Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel et concerne successivement tous les territoires communaux (toutes les communes auront enquêté l'ensemble de leur population tous les 5 ans). Avec cette nouvelle méthode, les premiers résultats permettant d'avoir une analyse fine au niveau des territoires et de l'emploi ne seront pas disponibles avant 2008.

Seuls les recensements de 1990 et 1999 peuvent donc être utilisés pour analyser les professions paramédicales et sociales en Ile-de-France. Bien que les données disponibles soient anciennes, le recensement de la population est une source incontournable : les statistiques sur l'emploi sont nombreuses (professions occupées, âge, sexe, niveau de formation, secteur d'activité employeur, conditions de travail, localisation du lieu de travail à la commune...), concernent à la fois les salariés et les non salariés. De plus, le recensement permet d'avoir des éléments homogènes et comparables pour chaque type de profession.

Les données analysées ici sont issues de l'exploitation complémentaire des recensements de la population de 1990 et 1999. Elles concernent les actifs au lieu de travail c'est à dire les personnes occupant un emploi situé en Ile-de-France.

Définition des Professions et Catégories Socioprofessionnelles analysées

Cadres infirmiers et assimilés (code PCS : 4311)

La rubrique est consacrée au classement des personnels salariés assurant, au sein d'un service ou d'un établissement de soins ou auprès d'un professionnel de santé, l'encadrement de personnels infirmiers, de puéricultrices, de techniciens médicaux, de masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs ou autres auxiliaires personnels médicaux. Les personnels concernés contribuent généralement à l'organisation du travail, à l'administration, à la gestion et à la formation des personnels qu'elles encadrent.

Professions les plus typiques

Infirmier chef, Infirmier général, Infirmier psychiatrique surveillant

Professions assimilées

Chef d'unité de soins infirmier, Directrice de crèche, Directrice puéricultrice, Infirmier enseignant, Infirmier moniteur, Masseur-kinésithérapeute-rééducateur < cadre >, Surveillant infirmier < hôpital > < médecine, psychiatrie, puériculture >, Surveillant < radiologie, radiothérapie, laboratoire d'analyse >

Professions exclues

Surveillante < aide-soignant > (voir 5221), Surveillante sage femme < non cadre > (voir 4321)

Infirmiers psychiatriques (code PCS : 4312)

La rubrique est consacrée au classement des personnels infirmiers diplômés du secteur psychiatrique. Les personnels concernés exercent généralement leur activité professionnelle au sein d'une équipe soignante, en milieu hospitalier, à domicile ou dans un foyer de post-cure.

Professions les plus typiques

Infirmier en psychiatrie, Infirmier psychiatrique (de secteur...)

Professions assimilées

Elève infirmier psychiatrique

Professions exclues

Infirmier psychiatrique non diplômé (voir 5221), Infirmier psychiatrique surveillant < cadre > (voir 4311)

Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices) (code PCS : 4314)

La rubrique est consacrée au classement des personnels infirmiers, ayant suivi une formation complémentaire leur permettant d'assister directement un chirurgien ou un médecin spécialiste, le plus souvent dans le cadre d'interventions chirurgicales.

Professions les plus typiques

Aide dermatologiste, Anesthésiste (réanimateur...) < infirmier >, Infirmier de salle d'opération

Professions assimilées

Aide anesthésiste, Auxiliaire anesthésiste, Elève aide anesthésiste, Infirmier en formation de spécialité, Infirmier instrumentiste de salle d'opération, Infirmier panseur

Professions exclues

(infirmière) puéricultrice (voir 4313), Infirmier de réanimation (voir 4315), Infirmier ergothérapeute (voir 4322), Infirmier laborantin (voir 4315), Infirmier pédicure (voir 4322), Infirmier psychiatrique (secteur..) (voir 4312), Infirmier spécialisé de laboratoire (voir 4315)

Infirmiers en soins généraux salariés (code PCS : 4315)

La rubrique est consacrée au classement de personnels diplômés habilités à dispenser des soins infirmiers sur la prescription ou le conseil d'un médecin ou en fonction du rôle qui leur est dévolu dans le cadre d'une structure de soins (y.c. laboratoires). Les personnels concernés peuvent participer à des actions de prévention.

Professions les plus typiques

Infirmier non psychiatrique ou spécialisé

Professions assimilées

Elève infirmier, Infirmier à domicile, Infirmier d'entreprise, Infirmier de santé scolaire, Infirmier laborantin, Infirmier spécialisé de laboratoire

Professions exclues

Aide infirmier < non diplômé > (voir 5221), Infirmier non diplômé (voir 5221), Infirmier psychiatrique (voir 4312), Infirmière puéricultrice (voir 4313)

Infirmiers libéraux (code PCS : 4316)

Infirmiers diplômés exerçant seuls ou en groupe avec le statut d'indépendant. Ils pratiquent à leur cabinet ou au domicile du malade des soins prescrits par le médecin.

Puéricultrices (code PCS : 4313)

La rubrique est consacrée au classement des personnels infirmiers ou sages-femmes, qui, après au moins un an d'exercice professionnel, ont suivi une formation spécialisée leur permettant de répondre aux besoins de santé des enfants en bas âge. Les personnels concernés exercent cette activité dans un établissement d'accueil (crèche) ou en milieu hospitalier, ou encore au domicile des familles. Les personnels peuvent participer aussi à des actions de prévention.

Professions assimilées

Elève puéricultrice, Infirmière puéricultrice

Professions exclues

Aide puéricultrice (voir 5221), Puéricultrice auxiliaire (voir 5221), Puéricultrice directrice (crèche) (voir 4311)

Sages-femmes (libérales ou salariés) (code PCS : 4321)

Professionnels diplômés chargés, sous leur responsabilité propre, de surveiller l'évolution des grossesses, conseiller les femmes enceintes, pratiquer les accouchements, et donner les soins post-natals à la mère et à l'enfant.

Professions les plus typiques

Maïeuticien, Sage-femme

Professions assimilées

Sage-femme infirmière, Sage-femme monitrice, Sage-femme surveillante ou surveillante chef

Spécialistes de la rééducation et diététiciens, salariés (code PCS : 4322) ou libéraux (4323)⁹⁸

La rubrique est consacrée au classement des personnels titulaires d'un diplôme leur permettant d'exercer sur prescription médicale des activités thérapeutiques de rééducation (motricité, langage, vision) sur prescription médicale ou encore de déterminer la nature de menus proposés pour l'alimentation de personnes malades ou bien portantes. Les personnels concernés ne sont pas titulaires d'un diplôme de médecine ; ils peuvent, dans certains cas, centrer leur activité sur la délivrance de soins non médicaux, hygiéniques, esthétiques ou de confort.

Professions les plus typiques

Diététicien <non médecin>, Kinésithérapeute, Masseur-kinésithérapeute-rééducateur, Orthophoniste, Psychomotricien, Rééducateur <non médecin>

Professions assimilées

Ergothérapeute, Infirmier ergothérapeute, Infirmier pédicure, Masseur kinésithérapeute, Orthoptiste, Pédicure, Podologue, Psychorééducateur, Rééducateur en langue écrite, Rééducateur en psychomotricité, Thérapeute en psychomotricité <non médecin>

Professions exclues

Diététicien <docteur en médecine> (voir 3431)

Techniciens médicaux (code PCS : 4324)

La rubrique est consacrée au classement des personnels de santé chargés, soit d'opérer matériellement des analyses ou examens sur prélèvements humains, soit de manier des équipements techniques utilisés à des diverses fins diagnostiques ou de traitement médical. Les personnels concernés exécutent généralement leurs travaux ou manient leurs appareils d'analyse ou de traitement sous le contrôle d'un médecin ou d'un pharmacien.

Professions les plus typiques

Manipulateur <électroradiologie, encéphalographie, photologie>, Technicien <électroradiologie, encéphalographie, photologie>, Technicien de laboratoire d'analyses médicales

Professions assimilées

Aide infirmier <encéphalographie>, Assistant électroradiologiste, Infirmier spécialisé manipulateur <électro-encéphalographie>, Laborantin <santé>, Technicien en circulation extracorporelle <radiologie>, Radiologue <radiologie, radiographie> < non médecin>

⁹⁸ Avec la nouvelle nomenclature des PCS (PCS 2003), il sera possible d'isoler les masseurs-kinésithérapeutes salariés et libéraux des autres spécialistes de la rééducation (libéraux ou salariés)

Professions exclues

Aide électroradiologiste (voir 5221), Aide manipulateur <radiologie> (voir 5221), Prothésiste dentaire (voir 4325), Radiologue <médecin spécialiste> <soignant> (voir 3431), Surveillant en radiologie, radiothérapie, laboratoire d'analyse (voir 4311)

Spécialistes de l'appareillage médical, salariés (code PCS : 4325) ou indépendant (4326)⁹⁹

La rubrique est consacrée au classement des personnels chargés de concevoir, réaliser ou adapter, d'après des prescriptions médicales, des appareillages de prothèse ou d'orthèse de toute nature (y.c. lunetterie médicale).

Professions les plus typiques

Audioprothésiste, Opticien lunetier, Orthopédiste, Prothésiste (dentaire...)

Professions assimilées

Acousticien <réalisation d'appareils d'audioprothèse>, Audiésiste <réalisation ou adaptation d'appareils d'audioprothèse>, Applicateur d'appareil orthopédique, Bandagiste orthopédiste, Bottier orthopédiste, Contactologiste, Mécanicien dentiste, Mécanicien en prothèse, Mécanicien orthopédiste, Oculariste, Opticien optométriste, Technicien en prothèse (dentaire...), Technopédiste

Professions exclues

Ingénieur opticien <études, recherche> (voir 3827), Ingénieur opticien <fabrication industrielle> (voir 3837), Vendeur en lunetterie < optique non médicale > < employé > (voir 5514)

Préparateurs en pharmacie (code PCS : 4327)

La rubrique est consacrée au classement des personnels habilités à effectuer, soit en officine, soit au sein d'une structure dépendant d'un établissement de soins, des préparations de produits pharmaceutiques prescrits ou délivrés sous le contrôle d'un docteur en pharmacie. L'activité peut être exercée en laboratoire, mais ne concerne pas, dans ce cas, les aspects industriels de la fabrication des médicaments et produits pharmaceutiques.

Professions assimilées

Technicien préparateur en pharmacie

Professions exclues

Aide pharmacien (ou de pharmacie) (voir 5221), Technicien d'étude < industrie pharmaceutique > (voir 4751), Technicien de fabrication <industrie pharmaceutique> (voir 4751), Vendeur en pharmacie (voir 5516)

Assistantes sociales (code PCS : 4331)¹⁰⁰

La rubrique est consacrée au classement des personnels habilités à intervenir dans un cadre structuré (collectivité, entreprise, association spécialisée) auprès de familles ou d'individus rencontrant des difficultés en matière d'insertion sociale, plus spécialement d'ordre économique, professionnel, de santé ou de logement, etc., afin d'apporter un soutien à ces familles et individus et faciliter leur insertion ou réinsertion sociales. Les questions traitées se rapportent le plus souvent à des difficultés rencontrées d'ordre économique, professionnel, de santé ou de logement ; les actions exercées se limitent habituellement à un rôle d'intermédiation.

Professions les plus typiques

Assistant(e) de service social, Assistant(e) social(e)

Professions assimilées

Conseiller du travail, Coordinateur social, Elève assistante sociale, Intervenant d'action sociale, Surintendante d'usine

⁹⁹ Avec la nomenclature PCS2003, les opticiens, lunetiers, audioprothésistes seront isolés des autres spécialistes de l'appareillage médical. Il ne sera par contre plus possible de distinguer les salariés des indépendants pour ces deux nouvelles catégories.

¹⁰⁰ *Nouvelle définition et appellation dans la PCS 2003 : Assistant de service social : Les assistants de service social sont chargés de faciliter l'insertion sociale d'individus, de familles ou de groupes connaissant des difficultés en vue d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, économique ou culturel. Grâce à un soutien psychosocial et matériel, ils peuvent aider les personnes prises en charge à surmonter leurs difficultés et à développer leurs capacités propres, afin de maintenir ou de restaurer leur autonomie et de faciliter leur insertion. Leurs interventions revêtent diverses formes :*

- informer sur les droits aux prestations sociales, aux soins médicaux, à la formation, aider dans ces -démarches ;
- conseiller et orienter en fonction des demandes vers des lieux d'accueil ou des services spécialisés ;
- participer au développement social de quartier ou de collectivités en milieu urbain ou rural, concevoir et participer à la mise en oeuvre de projets socio-éducatifs.

Professions exclues

Assistante familiale (voir 5631), Auxiliaire sociale (voir 5631), Conseiller en économie sociale et familiale (voir 4334), Délégué à la tutelle aux prestations familiales et sociales (voir 4334)

Educateurs spécialisés (code PCS : 4332)¹⁰¹

La rubrique est consacrée au classement des personnels habilités à aider et conseiller des enfants ou adolescents rencontrant des difficultés d'ordre psychologique ou psychosocial. Les personnels en cause partagent fréquemment la vie des enfants concernés, soit au sein d'institutions de type médico-éducatif, soit en milieu ouvert ; ils exercent une activité d'éducation, mais non d'enseignement.

Professions les plus typiques

Educateur en milieu ouvert, Educateur spécialise, Moniteur éducateur

Professions assimilées

Adjoint de probation, Aide éducateur, animateur éducateur, Chef de service éducatif, Educateur (auxiliaire, stagiaire), Educateur de groupe, Educateur de jeunes enfants, Educateur de l'éducation surveillée, Educateur de l'enfance inadaptée, Educateur de loisirs, Educateur technique (spécialisé), Elève éducateur, Instructeur (technique) dans le travail social, Jardinier(ère) d'enfants, Moniteur de centre d'aide par le travail, Moniteur (d'atelier, technique) dans le travail social

Professions exclues

Aide médico-psychologique (voir 5221), Conseiller d'éducation (voir 4227), Educateur scolaire <hors institutions spécialisées> (voir 4215), Instituteur spécialisé (voir 4215)

Conseillers familiaux (code PCS : 4334)¹⁰²

La rubrique est consacrée au classement des personnels chargés d'aider des familles ou des individus rencontrant des difficultés à propos de divers aspects de leur vie privée ou familiale, en leur apportant une information, une assistance ou des conseils appropriés. Les personnels n'occupent pas une position professionnelle de type "cadre" au sens des conventions collectives. < Rubriques correspondantes de cadres : 3726, 3727 >

Professions les plus typiques

Conseiller(ère) conjugal(e), Conseiller(e) en économie sociale et familiale

Professions assimilées

Conseiller de promotion, Conseiller(e) en action économique budgétaire, Conseiller(ère) social(e), Conseiller(ère) ménager(ère), Délégué à la tutelle aux prestations familiales et sociales, Educateur(trice) en économie familiale, sociale, Moniteur(trice) d'enseignement ménager

Professions exclues

Aide familial(e) (voir 5631), animateur(trice) d'un service de travailleuses familiales (voir 5631), Assistante maternelle (voir 5631), Auxiliaire familial(e) (voir 5631), Monitrice familiale (voir 5631)

Nouvel rubrique dans la PCS 2003 : cadres de l'intervention socio-éducative

Professionnels qui assurent les tâches suivantes : encadrement, expertise technique, conception et développement de projets. Ils assument la responsabilité des personnels dépendant de la structure administrative de leur secteur de compétence et peuvent participer à l'ensemble des actions propres à leur spécialité : éducation spéciale, service social,...

Professions les plus typiques

Responsable de services sociaux, éducatifs

Professions assimilées

Cadre social, Cadre socio-éducatif, Chargé de mission <travail social>, Chef de projet <travail social>, Chef de service éducatif, Chef de services sociaux, Chef de travaux <travail social>, Chef du service social, Conseiller socio-éducatif <COLL. LOC.>, Conseiller technique de service social, de travail social, Coordonnateur de projet <travail social>, Directeur adjoint technique, Directeur de centre social, Directeur de foyer, Directeur de foyer de jeunes travailleurs, Directeur de maison de retraite, Directeur de maisons d'enfants, Responsable de circonscription ou d'unité territoriale

¹⁰¹ Avec la nomenclature PCS 2003, il sera possible de distinguer les éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, éducateurs techniques spécialisés-moniteurs d'ateliers, éducateurs de jeunes enfants

¹⁰² Le nouvel intitulé de cette PCS est conseillers en économie sociale familiale : Les conseillers en économie sociale et familiale contribuent, grâce à l'information prodiguée, au conseil technique ainsi qu'à l'organisation d'actions de formation, à aider les familles et les groupes à résoudre les problèmes de leur vie quotidienne. Leurs compétences techniques et pratiques en matière d'habitat, de logement, d'alimentation et de santé, de gestion des ressources et de consommation leur permettent de favoriser l'insertion sociale des personnes dont ils s'occupent.

Professions exclues

Assistant(e) social(e) <non chef>, Directeur <hôpital>, Directeur <médecin>, Educateur spécialisé

Aide-soignants (du public ou du privé) (code PCS : 5221)¹⁰³

La rubrique est consacrée au classement des personnels des établissements de soins qui, sous le contrôle des infirmiers, surveillent les malades, leur délivrent des soins d'hygiène et veillent à leur alimentation ; en dehors des établissements de soins, ces personnels peuvent assister un professionnel de santé exerçant en cabinet de ville (par exemple, un dentiste) ou un technicien médical. Les personnels occupent une position professionnelle de type "employé" au sens des conventions collectives.

Professions les plus typiques

Aide soignant, Assistant dentaire <non dentiste>, Auxiliaire puéricultrice, Infirmier non diplômé

Professions assimilées

Aide de stérilisation, Aide diététique, Aide électroradiologiste, Aide infirmier, Aide manipulateur (radiologie...), Aide médico-pédagogique, Aide médico-psychologique, Aide orthoptiste, Aide panseur, Aide pharmacien (ou de pharmacie), Aide préparateur en pharmacie, Aide puéricultrice, Aide radiologiste, Aide soignant en gériatrie, Aide technique en électroradiologie, Auxiliaire des services hospitaliers, Auxiliaire infirmier, Commis agent hospitalier, Elève aide soignant, Puéricultrice auxiliaire

Professions exclues

Aide anesthésiste <infirmier diplômé> (voir 4314), Aide dermatologiste <infirmier diplômé> (voir 4314), Brancardier (5222), Elève infirmier (voir 4315), Elève infirmier psychiatrique (voir 4312), Elève puéricultrice (voir 4313), Soigneur d'animaux (voir 6912), Technicien manipulateur en électroradiologie (voir 4324), Technicien médical (voir 4624), Vendeur en pharmacie (voir 5516)

Ambulanciers salariés (du public ou du privé) (code PCS : 5223)

La rubrique est réservée au classement des chauffeurs salariés de véhicules légers habilités à transporter des malades ou des blessés (ambulance, véhicule sanitaire léger, taxi-ambulance). Les personnels concernés peuvent être affectés à un établissement de soins ou relever d'une entreprise spécialisée. Les personnels occupent une position professionnelle de type "employé" au sens des conventions collectives.

Professions les plus typiques

Ambulancier, Chauffeur-ambulancier, Conducteur d'ambulance

Professions assimilées

Chauffeur de taxi ambulance <transport médical>, Conducteur de véhicule sanitaire léger

Professions exclues

Brancardier (voir 5222), Chauffeur de taxi <hors transport médical> (voir 6413)

Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, travailleuses familiales (code PCS :5631)¹⁰⁴

La rubrique est consacrée au classement des personnels faisant profession de s'occuper d'enfants en bas âge pendant tout ou une partie de la journée, sans activité enseignante, ainsi que des personnels chargés d'apporter une aide aux familles dans un cadre social et n'incluant pas, à ce titre, la catégorie des employés de maison. Les personnels concernés peuvent être attachés aussi bien à un établissement ou travailler directement pour le compte de particuliers.

Professions les plus typiques

Aide familiale, Assistante maternelle, Gardienne d'enfants, Nourrice, Travailleuse familiale

Professions assimilées

Aide (à domicile) de personnes âgées, Aide de classe enfantine, Aide familiale dans un travail social, Aide familiale rurale, Aide maternelle, Aide ménagère, Animateur d'un service de travailleuses familiales <niveau employé>, Assistante familiale, Auxiliaire familiale, Auxiliaire sociale, Baby-sitter, Monitrice familiale <niveau employé>, Travailleuse familiale

Professions exclues

Conseillère ménagère (voir 4334), Domestique <chez un particulier> (voir 5632), Employé de maison (voir 5632), Femme de ménage <chez un particulier> (voir 5632)

¹⁰³ La nouvelle nomenclature permettra de distinguer les aides soignants, les assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, les auxiliaires de puéricultures, les aides médico-psychologiques

¹⁰⁴ La nouvelle nomenclature permettra de dissocier les assistantes maternelles, gardiennes d'enfants des travailleuses familiales, aides à domicile, aides ménagères.

Définition des codes NAF (Nomenclatures d'Activités Françaises)

Education : enseignement primaire, secondaire, supérieure, formation permanente et autres activités d'enseignement

Administration publique et activité extra-territoriale : Administration publique générale économique et sociale : activités exécutives et législatives exercées par les pouvoirs publics à tous les niveaux (États, régions, département, communes), activités de l'administration financière, budgétaire, économique et statistique. Activités des services extérieurs des administrations centrales visant à la mise en application des politiques définies au niveau central... ; Services de prérogative publique : affaires étrangères, justice, police... ; Sécurité sociale obligatoire : Activités générales de sécurité sociale, Gestion des retraites complémentaires, Distribution sociale de revenus ; Activités extra-territoriales : activités des ambassades et consulats étrangers en France, activités exercées en France par les organisations internationales telles que l'ONU et ses institutions spécialisées, l'OCDE, le FMI, la Banque Mondiale...

Activités associatives : le statut associatif n'implique pas le classement de l'activité dans cette section. Les activités associatives au sens de la NAF regroupent uniquement les activités d'administration générale d'organismes associatifs ou assimilés (organisations professionnelles, patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations religieuses, organisations politiques...).

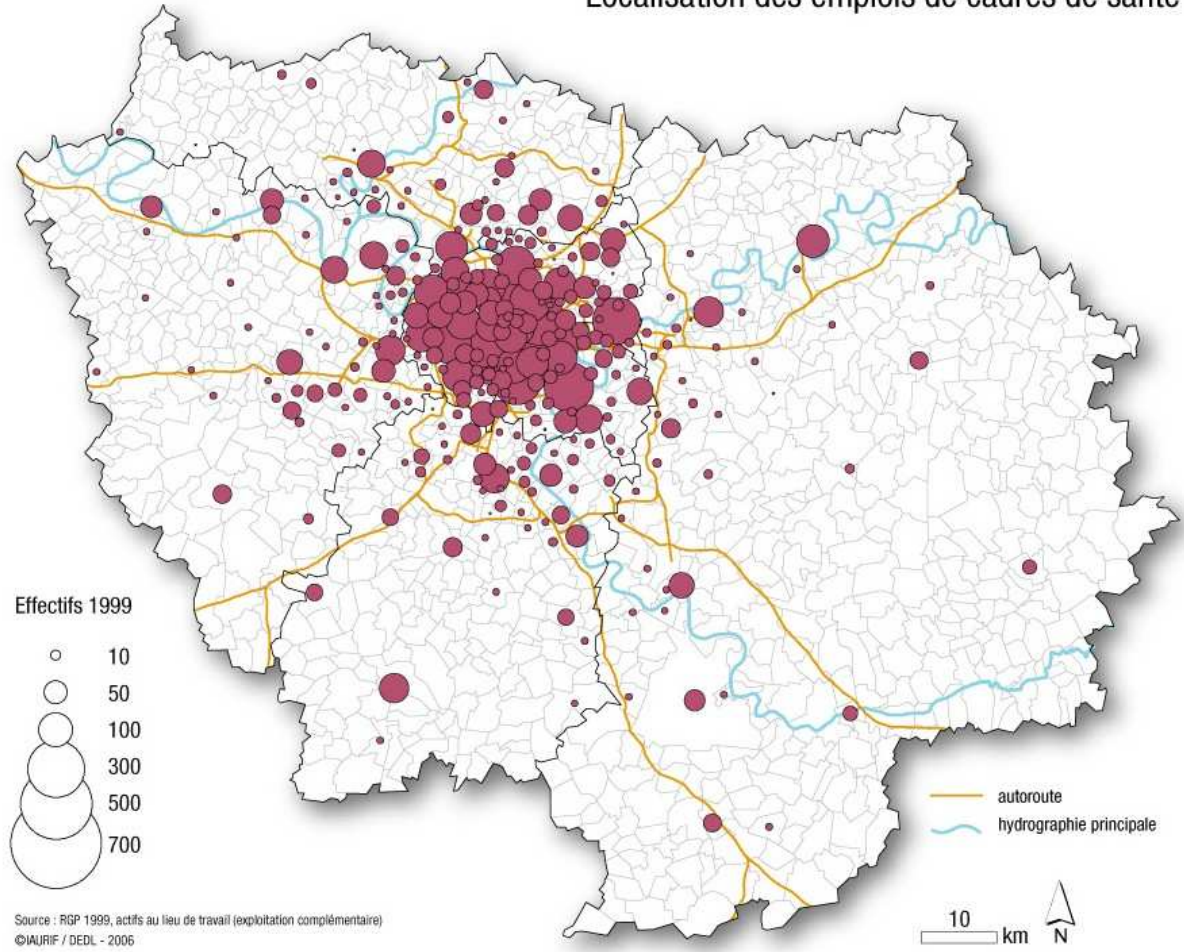
Industrie, construction, commerce, hôtels-café-restaurants, transport, activités financières et services aux entreprises (activités informatiques, recherche et développement)

Activités de santé : Activités des auxiliaires médicaux : les activités exercées individuellement ou en groupes par les infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, orthophonistes, audioprothésistes, orthoptistes, etc. Pratique médicale : activités de consultations et de soins dispensés par les médecins généralistes, les médecins spécialistes et les chirurgiens, les activités de radiodiagnostic et de radiothérapie, la médecine systématique et de dépistage (bilans de santé et analyses systématiques). Activités hospitalières : les services d'hospitalisation de court, moyen ou long séjour, les services d'hospitalisation à domicile de jour, de nuit ou de semaine, les activités des blocs opératoires mobiles, les activités des SAMU, SMUR, Centre 15...

Action sociale : Crèches et garderies d'enfants (incluant assistantes maternelles à leur domicile), Autres formes d'action sociale (aide à domicile, aide par le travail et autres : la coordination, l'animation et l'orientation en matière d'action sociale des administrations), Autres structures d'hébergement sociaux (enfants handicapés, adultes handicapés, enfants en difficulté...), Accueil des personnes âgées : l'accueil et l'hébergement des personnes âgées en hospices, maisons de retraite, logements foyers, résidences temporaires, résidences expérimentales

Annexe 7 – Cartographie des professions sanitaires et sociales

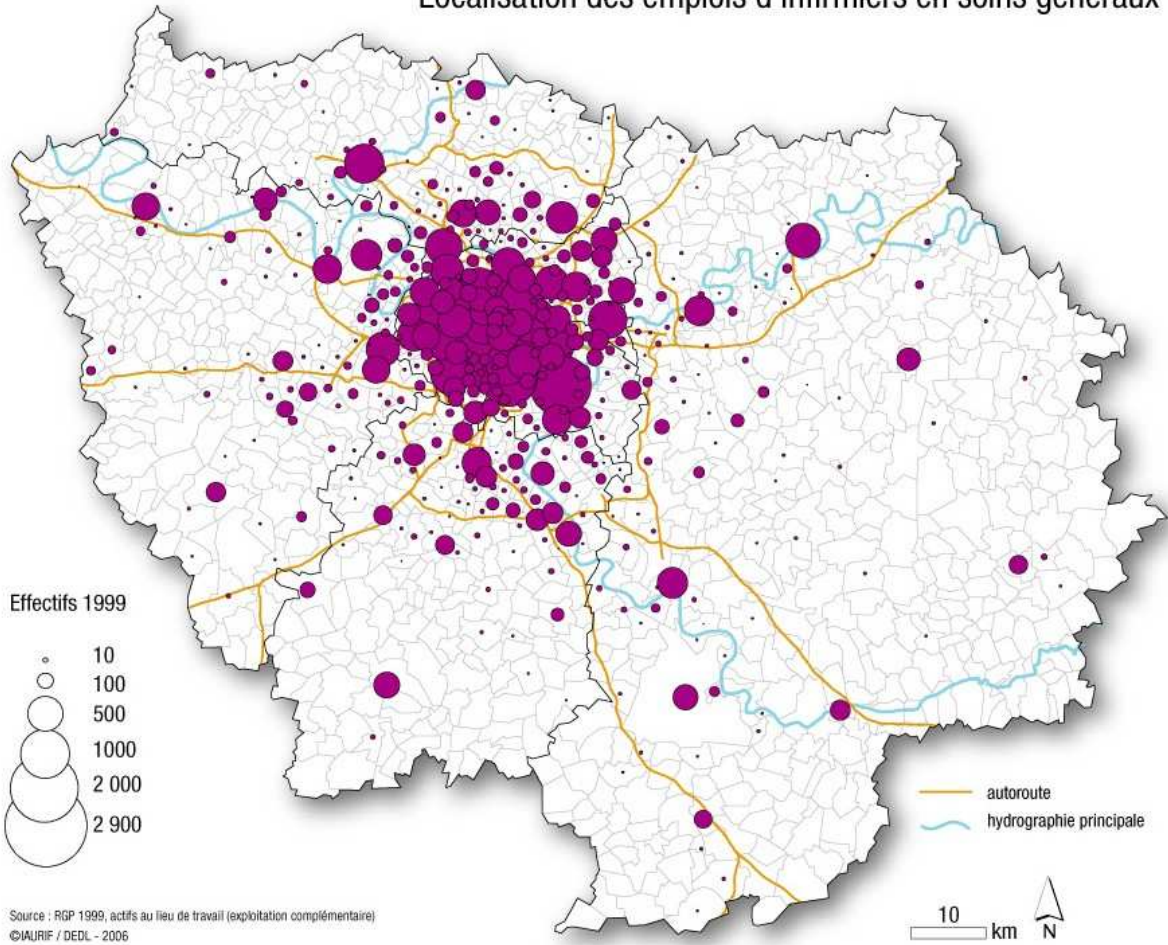
Localisation des emplois de cadres de santé



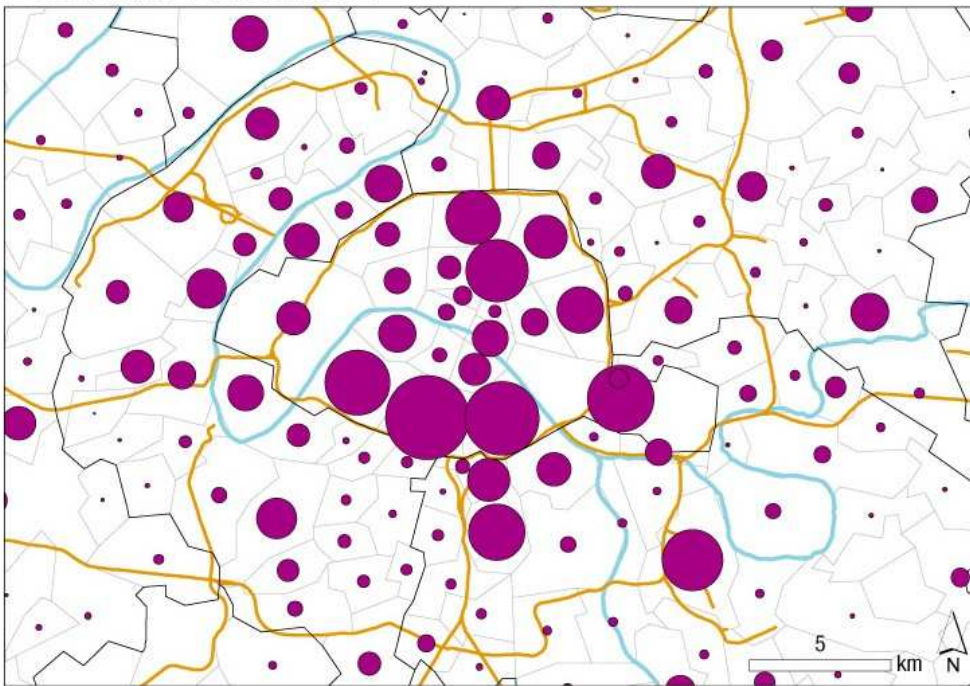
► Zoom Paris / Petite couronne



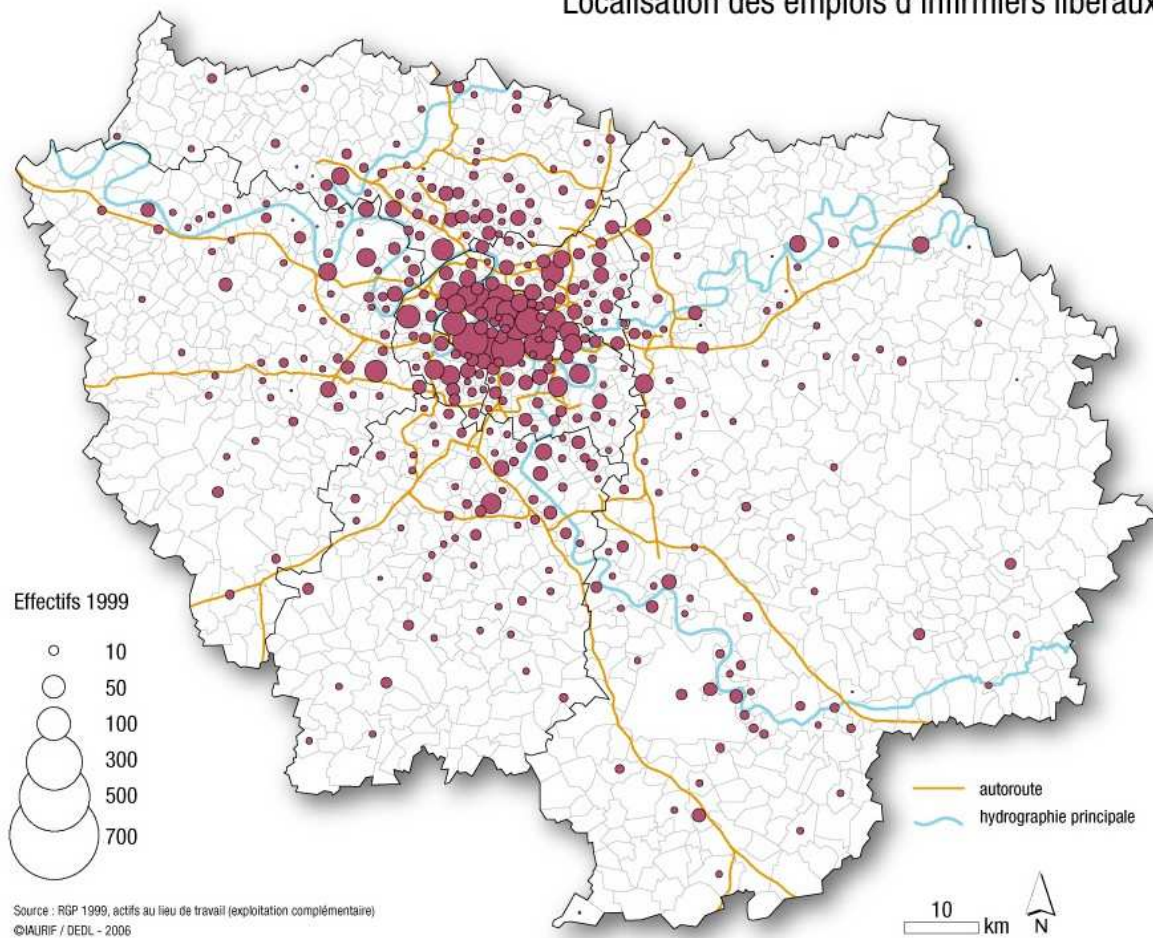
Localisation des emplois d'infirmiers en soins généraux



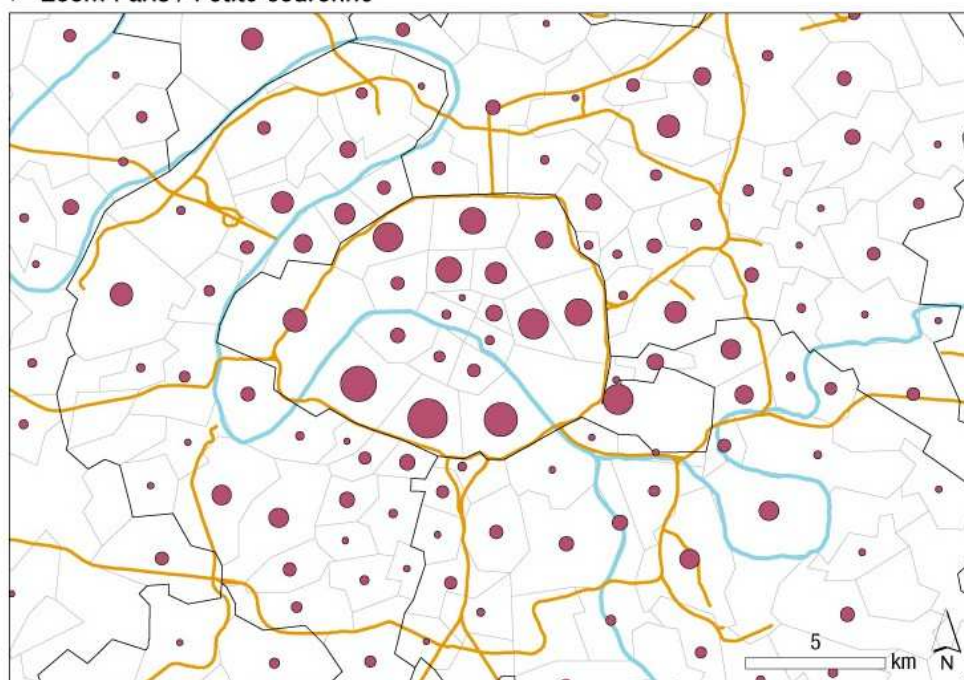
► Zoom Paris / Petite couronne



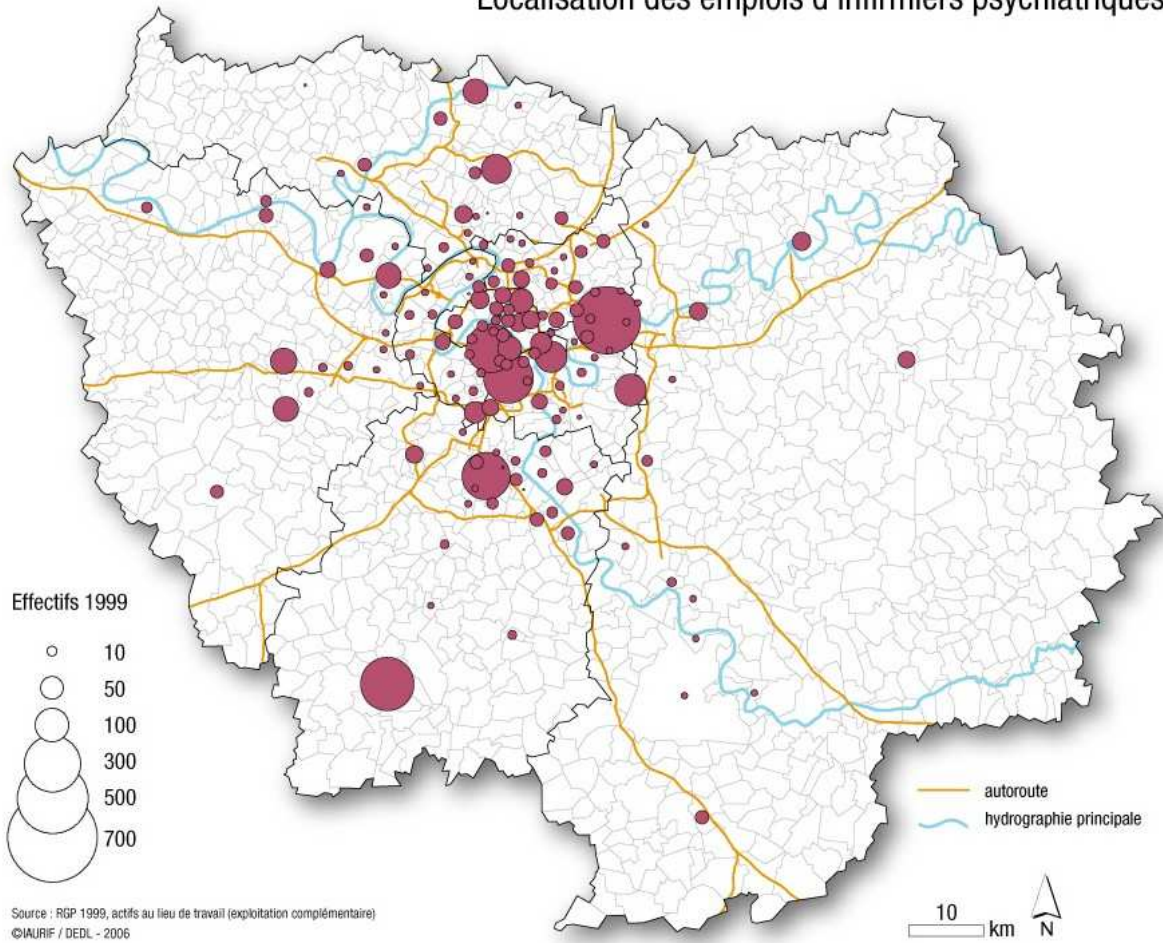
Localisation des emplois d'infirmiers libéraux



► Zoom Paris / Petite couronne



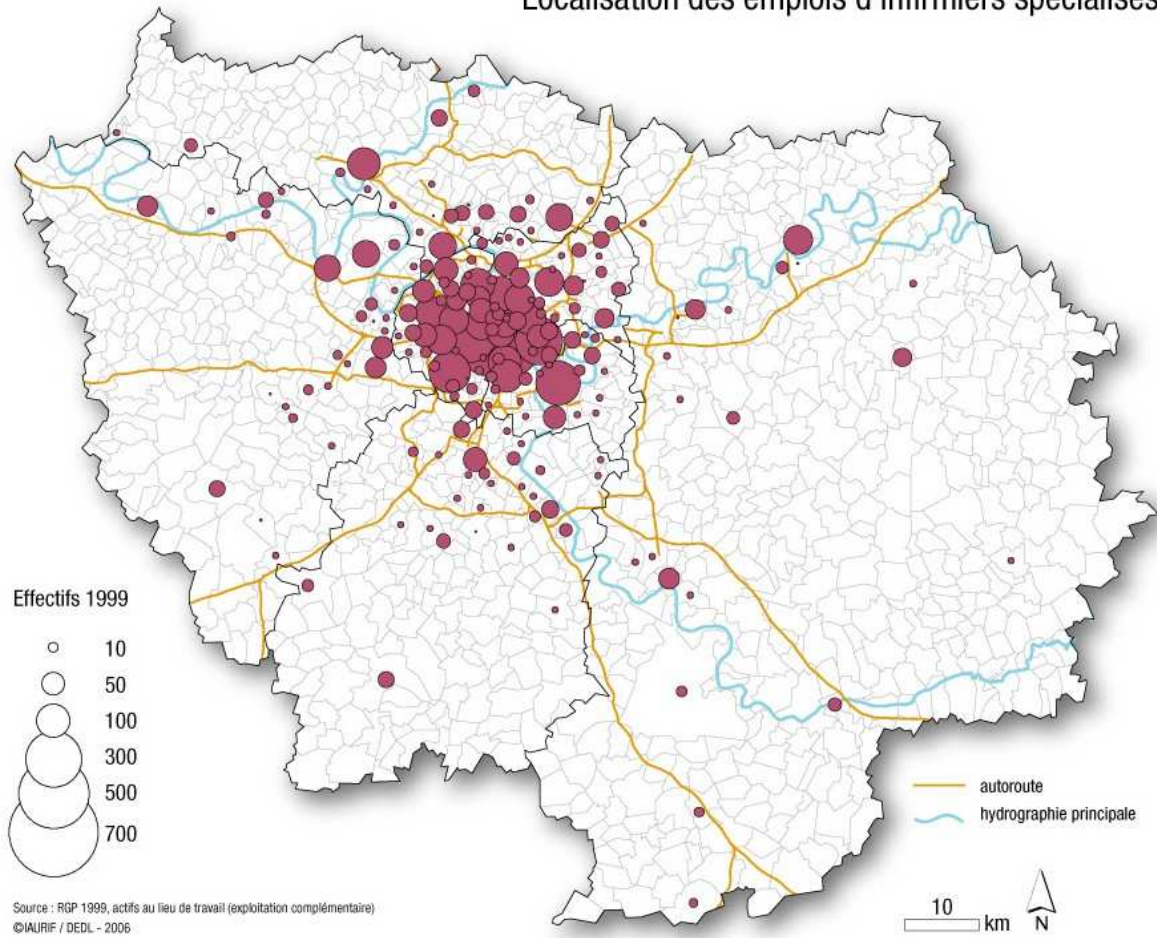
Localisation des emplois d'infirmiers psychiatriques



► Zoom Paris / Petite couronne



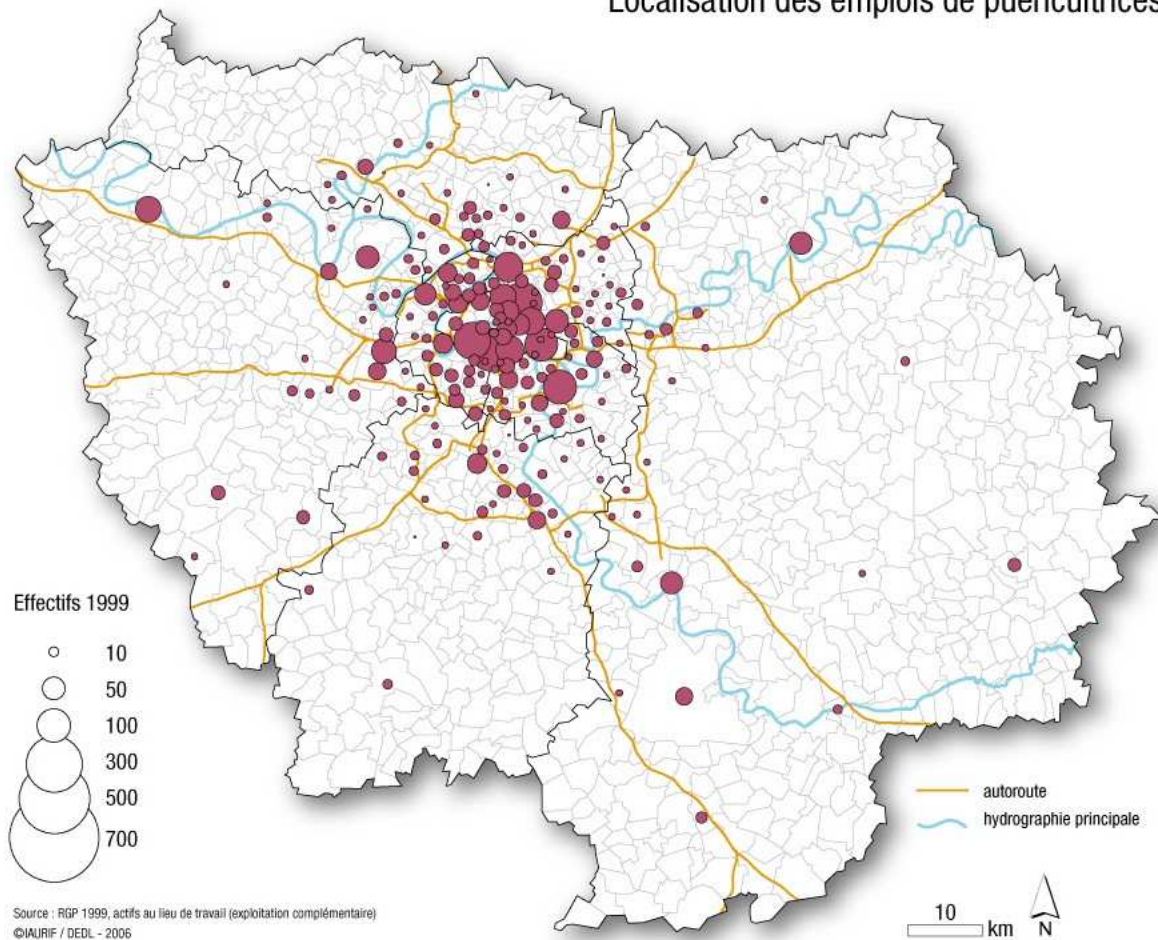
Localisation des emplois d'infirmiers spécialisés



► Zoom Paris / Petite couronne



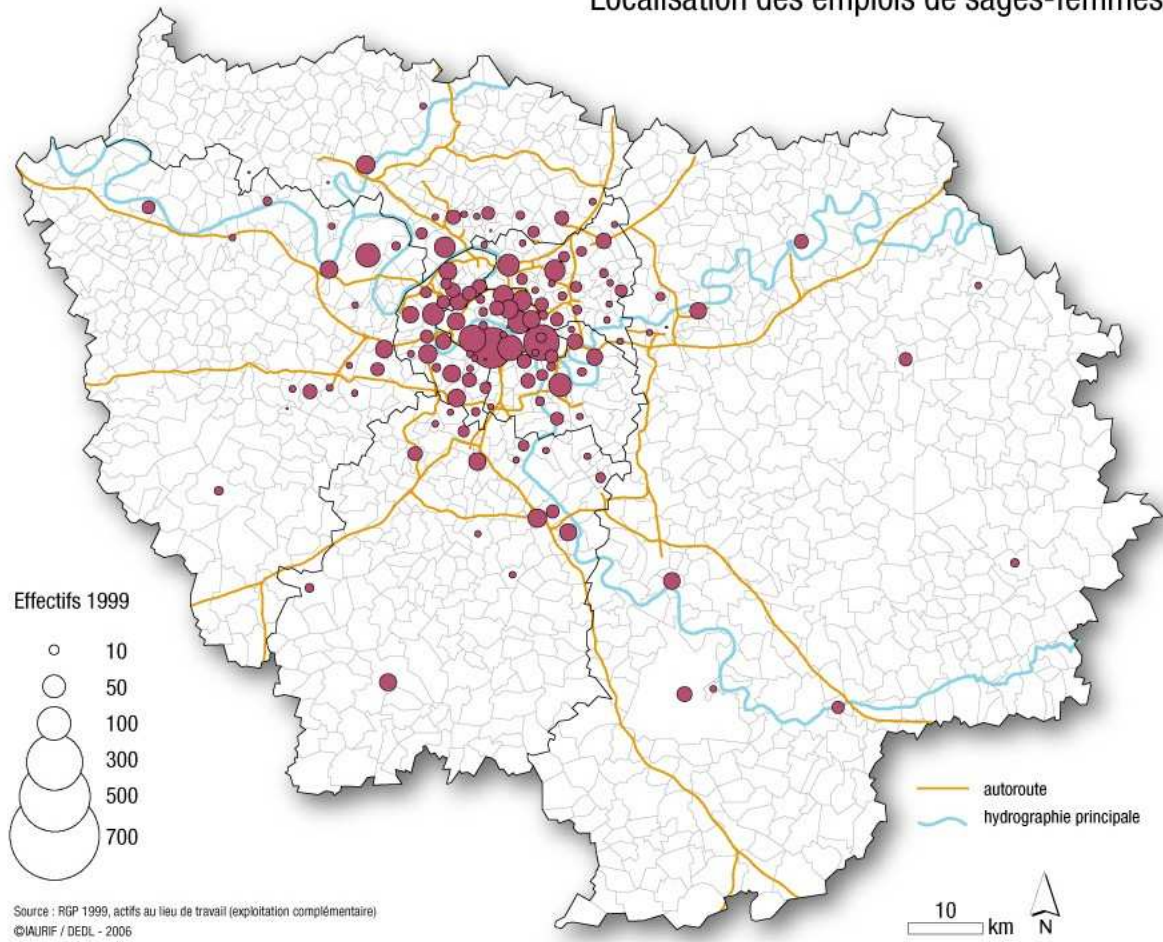
Localisation des emplois de puéricultrices



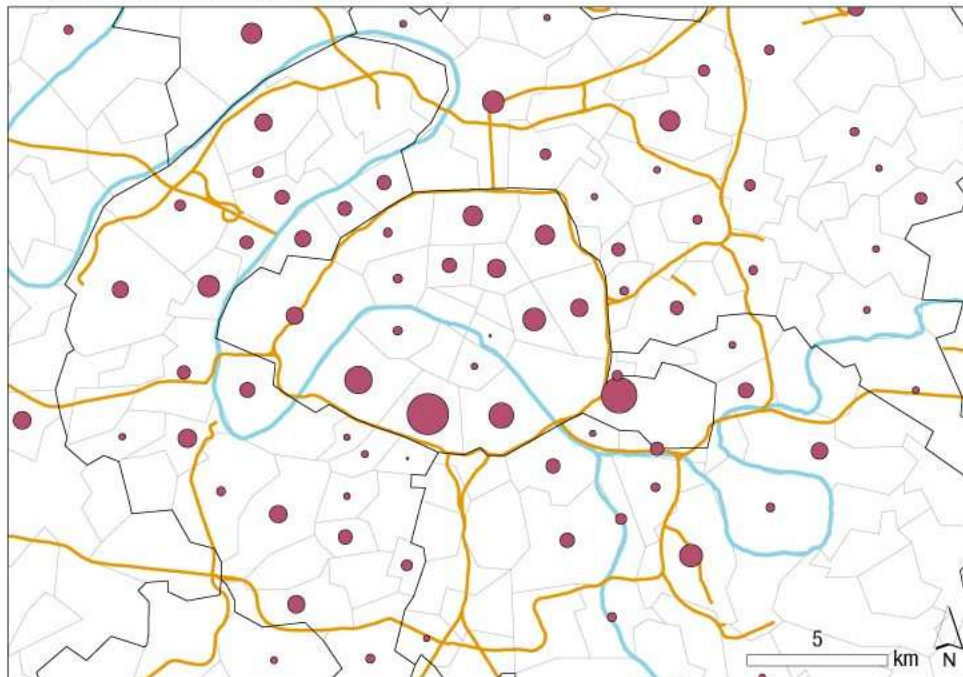
► Zoom Paris / Petite couronne



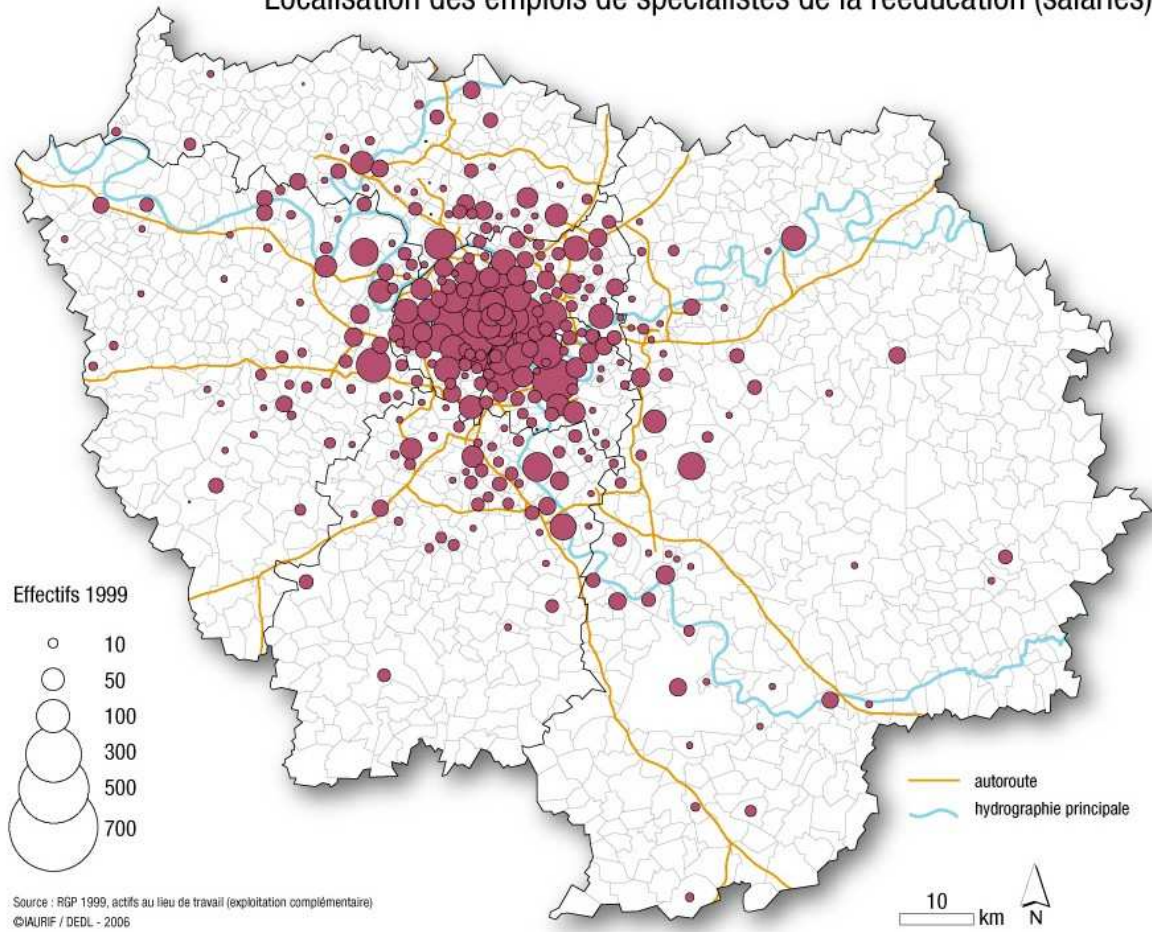
Localisation des emplois de sages-femmes



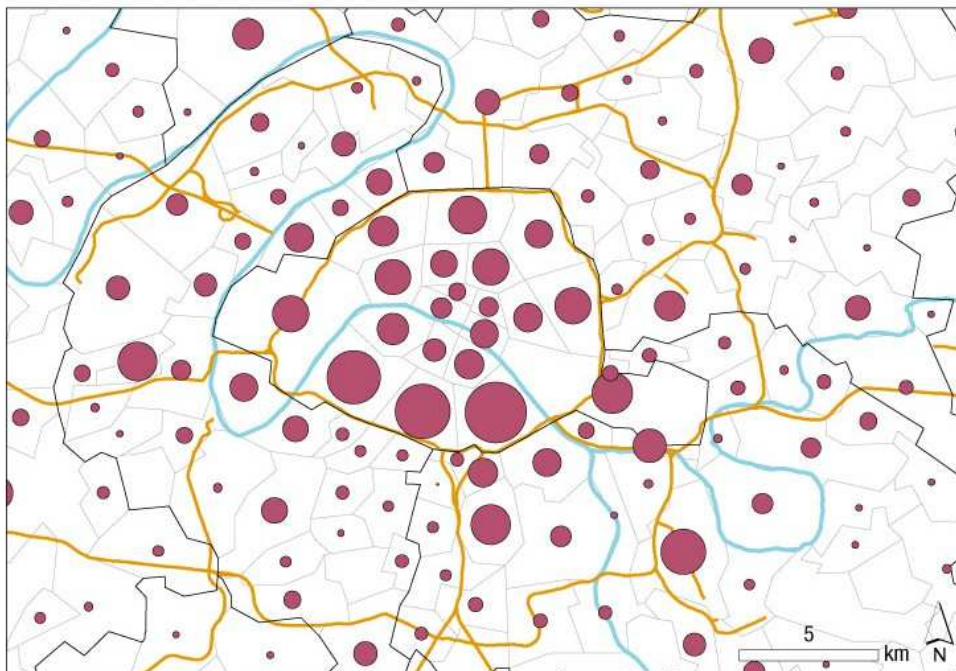
► Zoom Paris / Petite couronne



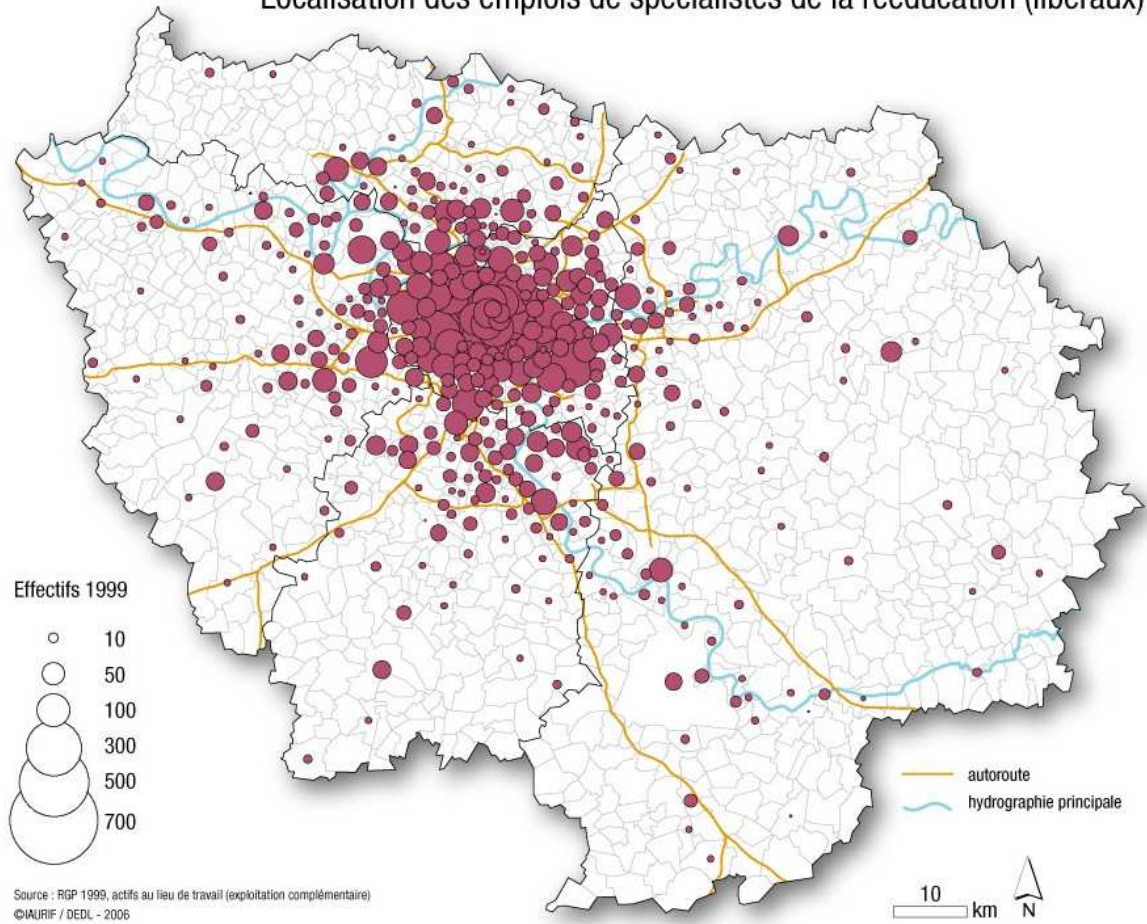
Localisation des emplois de spécialistes de la rééducation (salariés)



► Zoom Paris / Petite couronne



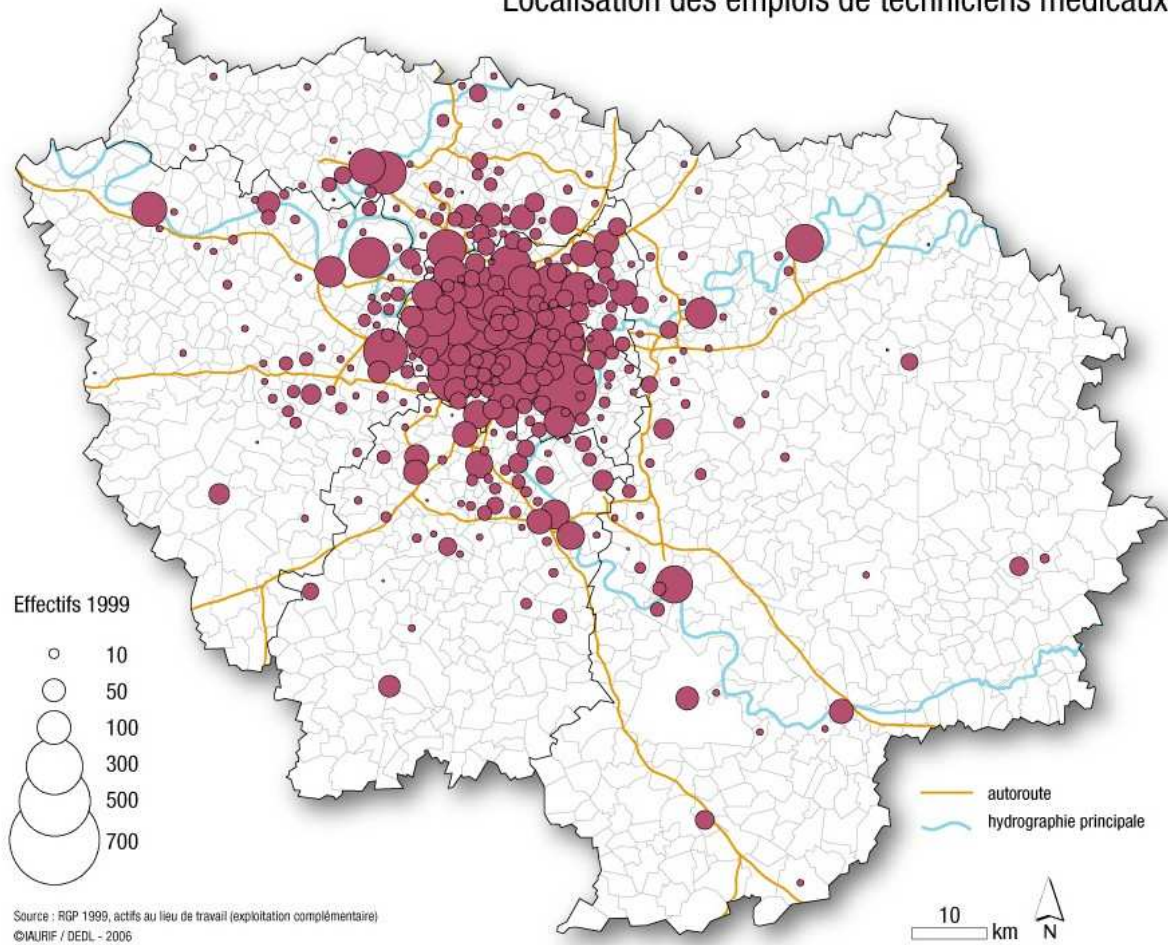
Localisation des emplois de spécialistes de la rééducation (libéraux)



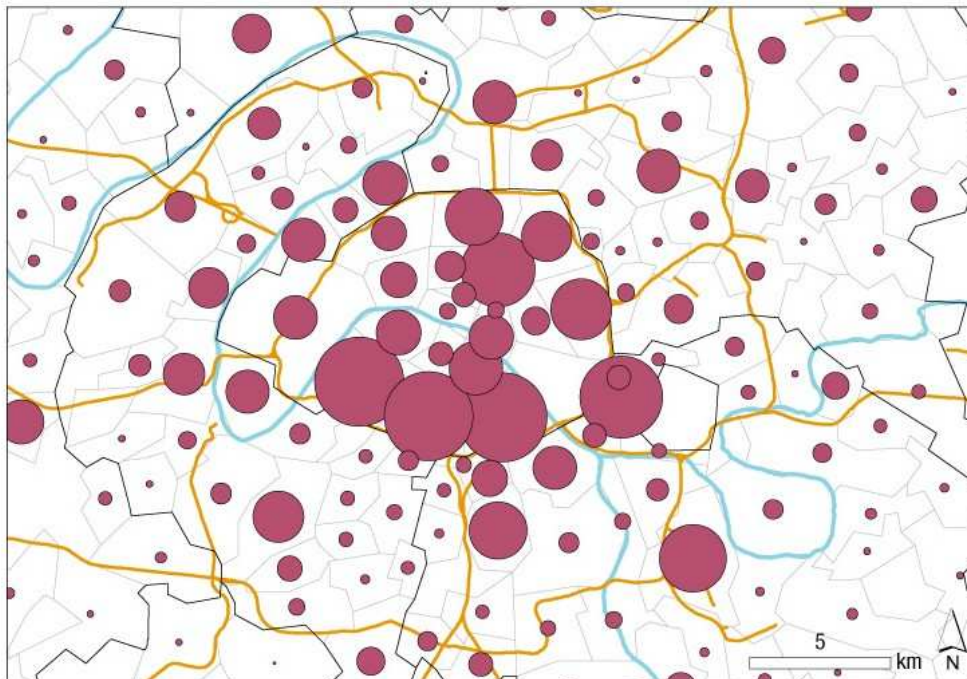
► Zoom Paris / Petite couronne



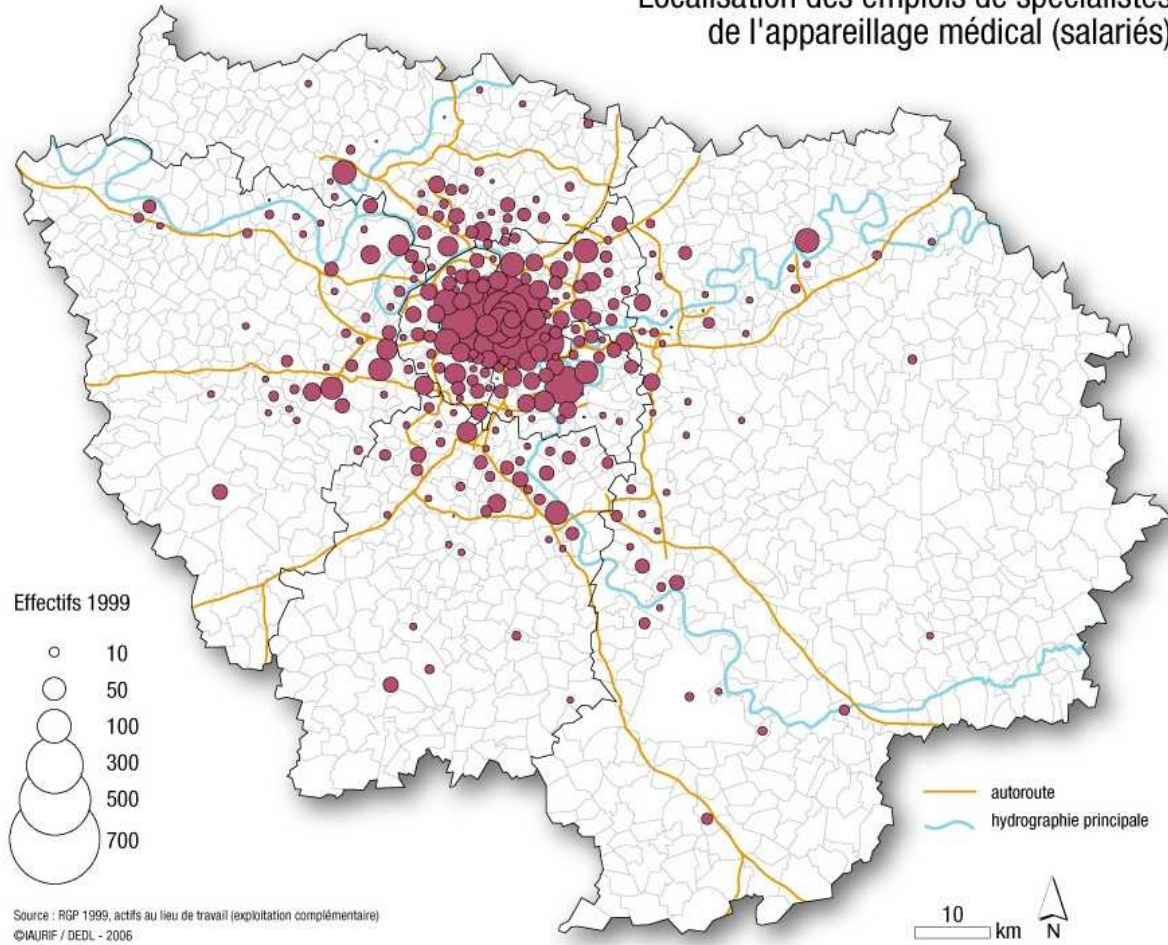
Localisation des emplois de techniciens médicaux



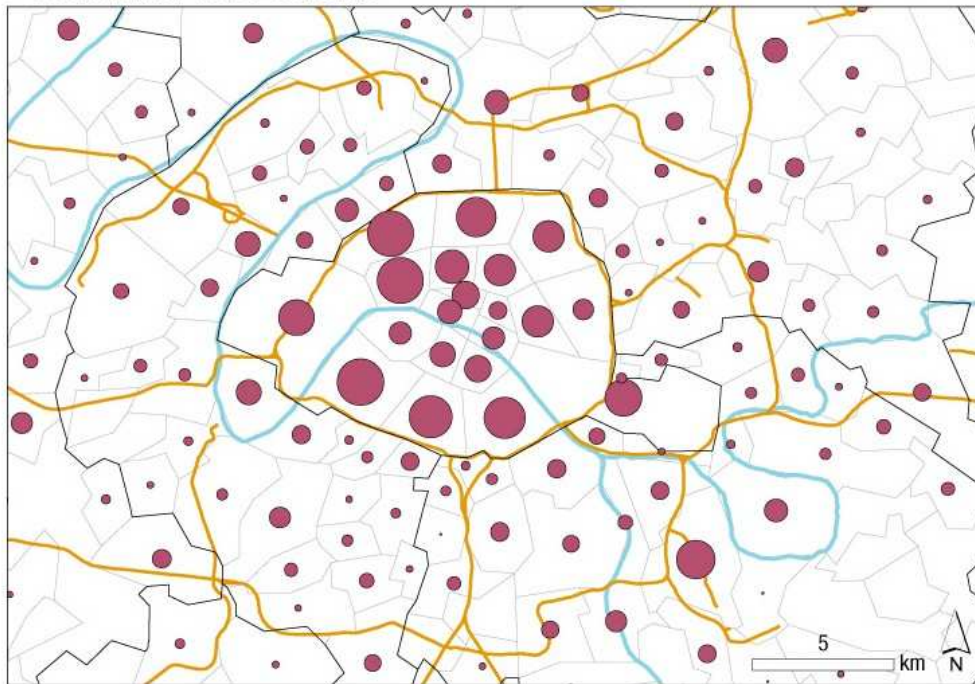
► Zoom Paris / Petite couronne



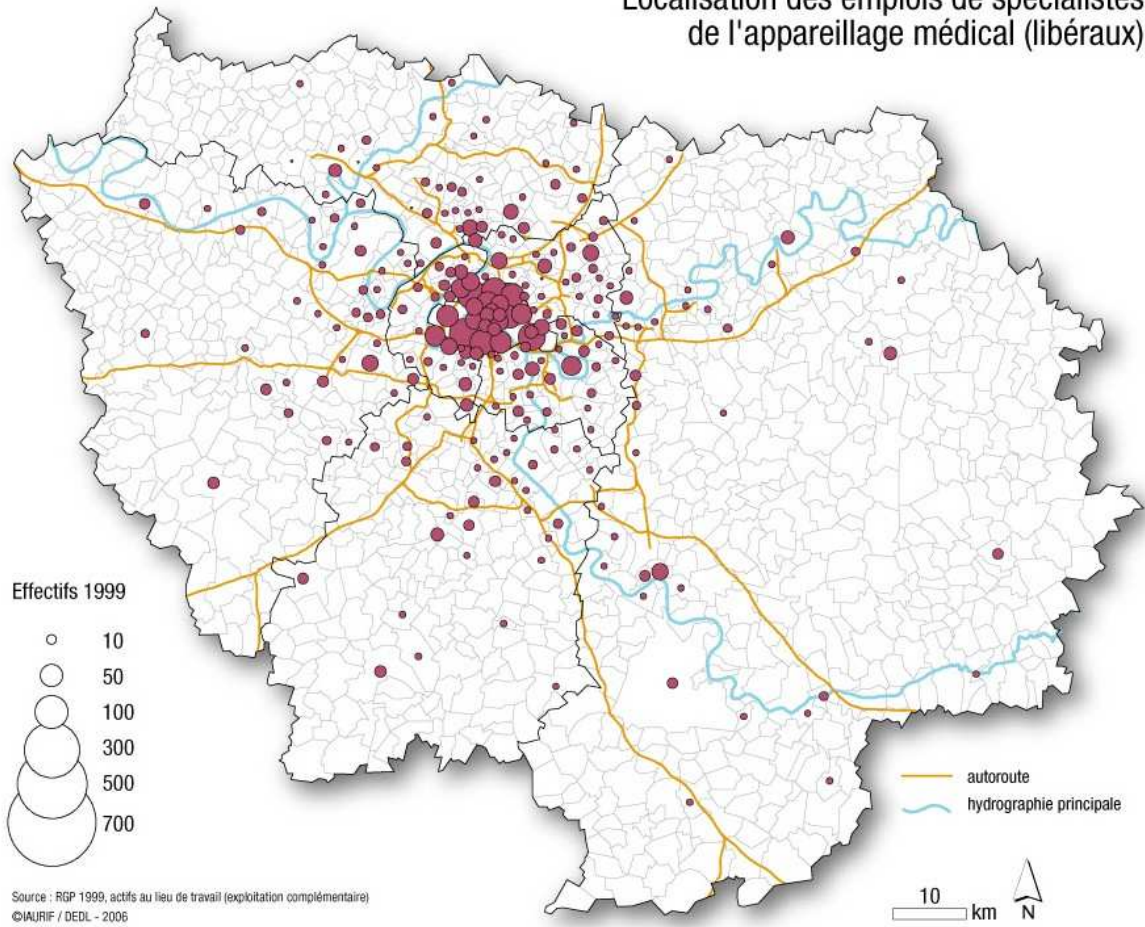
Localisation des emplois de spécialistes de l'appareillage médical (salariés)



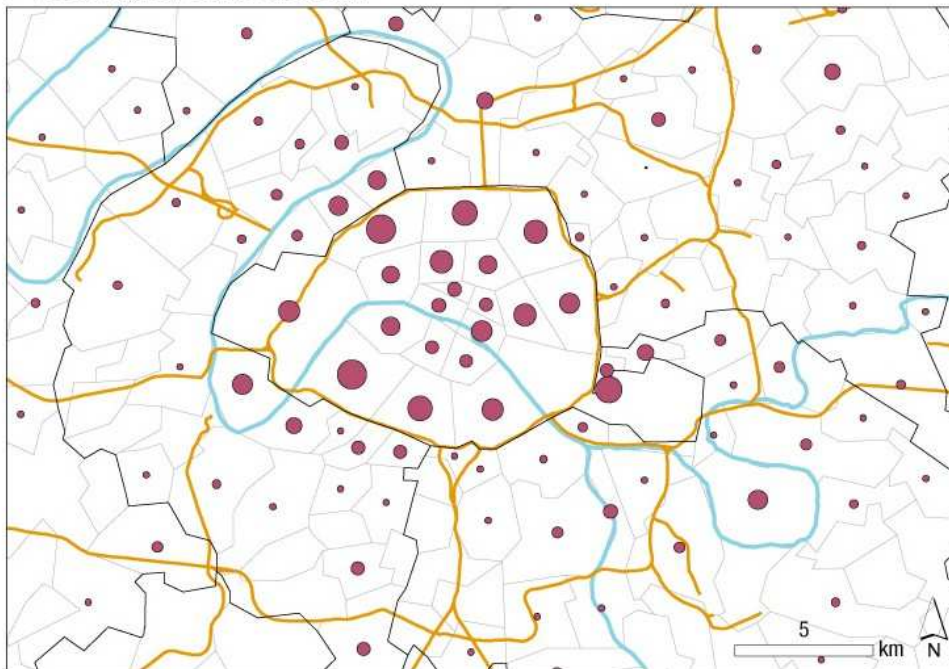
► Zoom Paris / Petite couronne



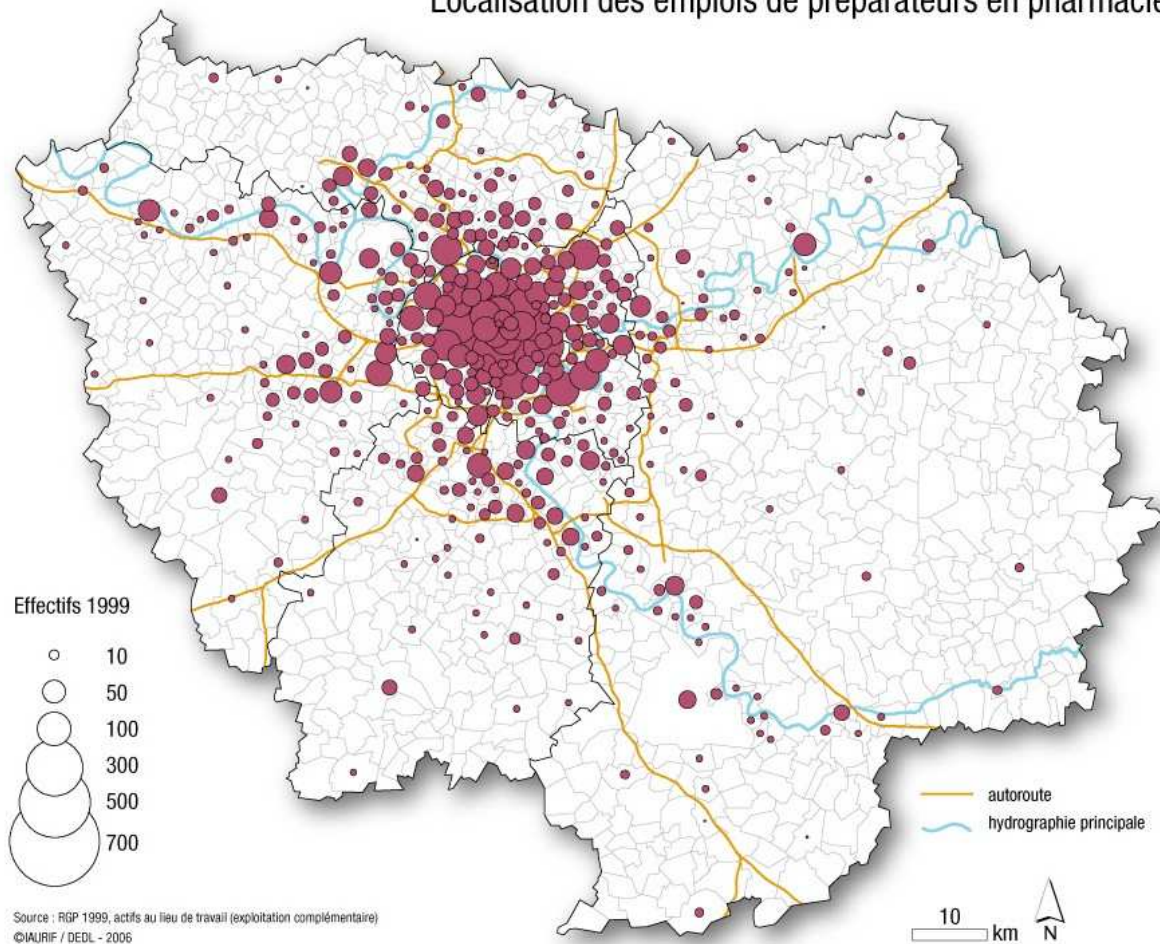
Localisation des emplois de spécialistes de l'appareillage médical (libéraux)



► Zoom Paris / Petite couronne



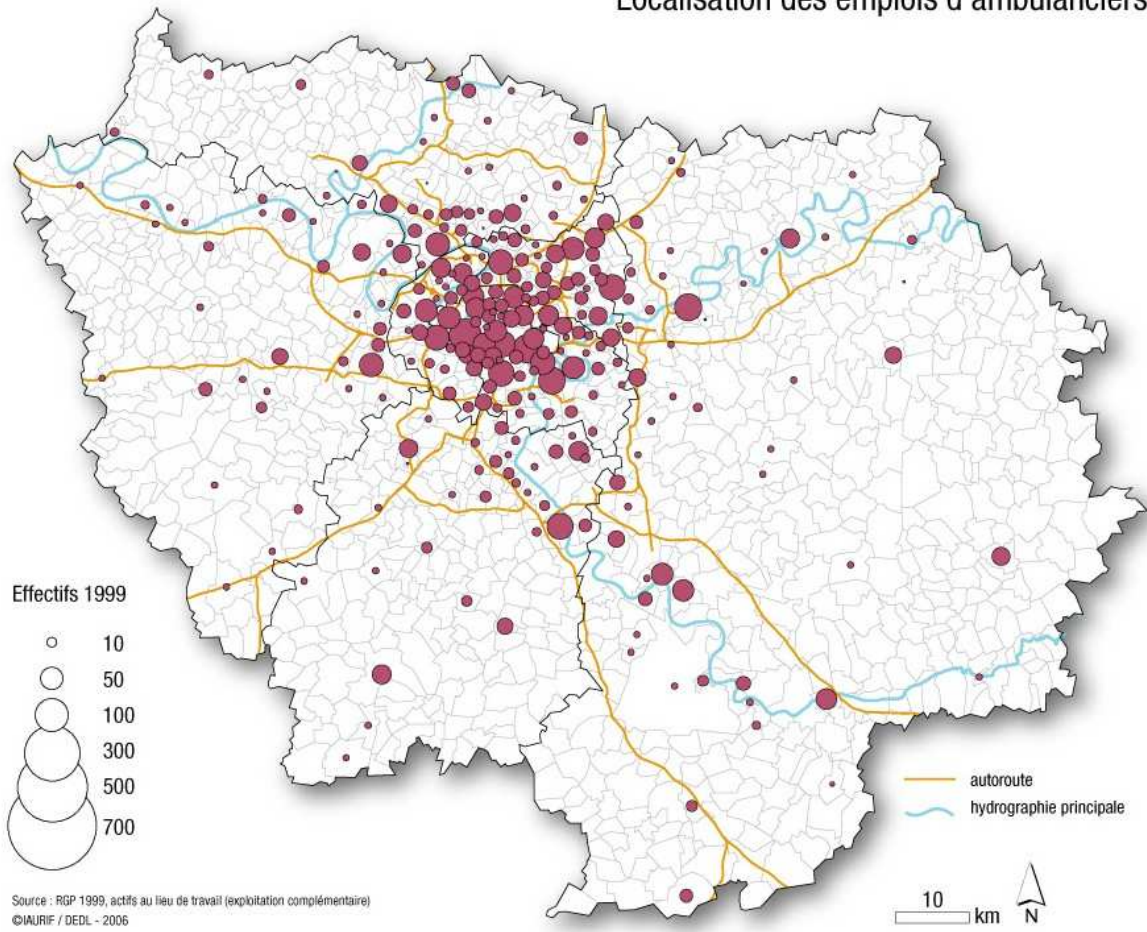
Localisation des emplois de préparateurs en pharmacie



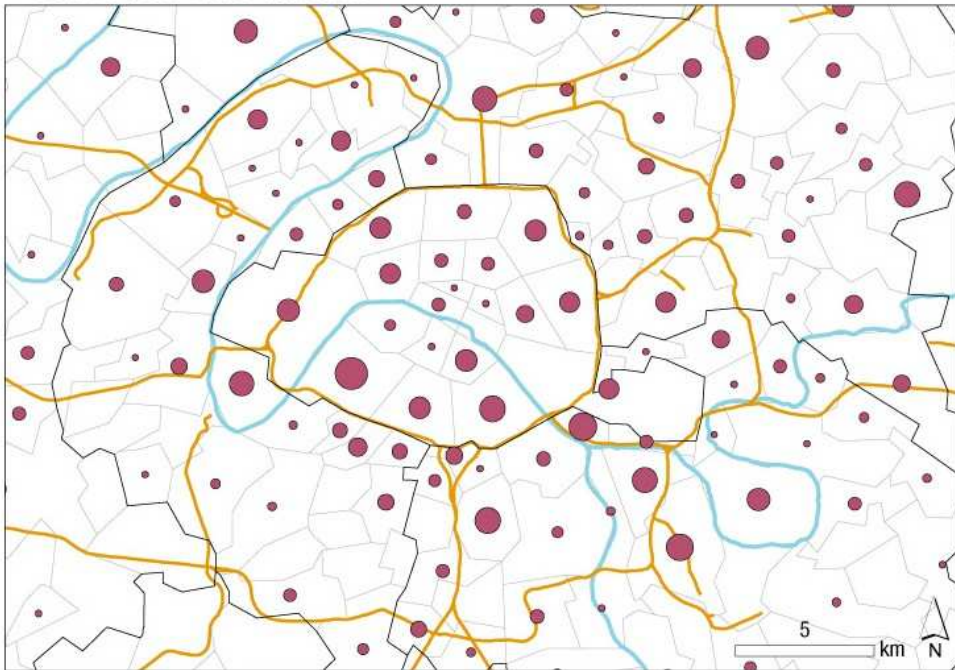
► Zoom Paris / Petite couronne



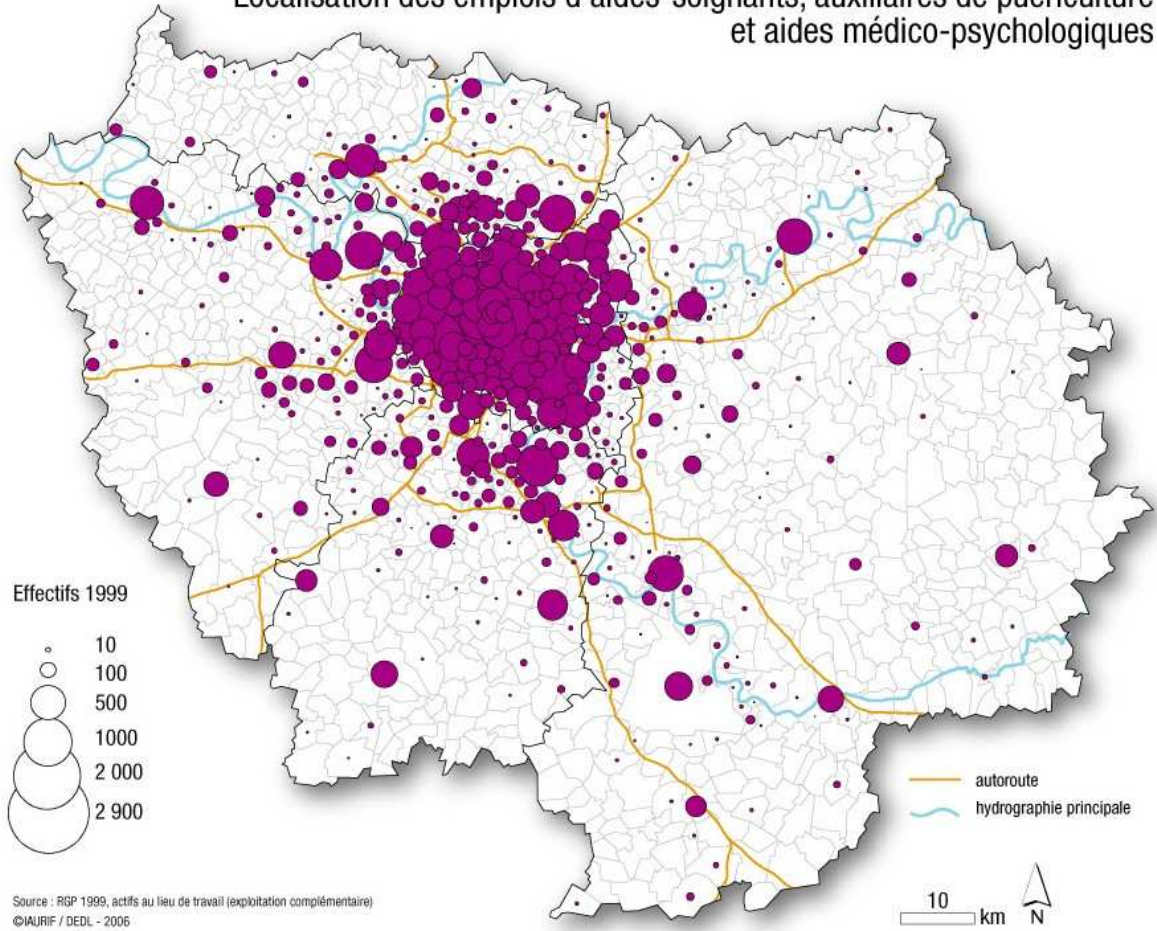
Localisation des emplois d'ambulanciers



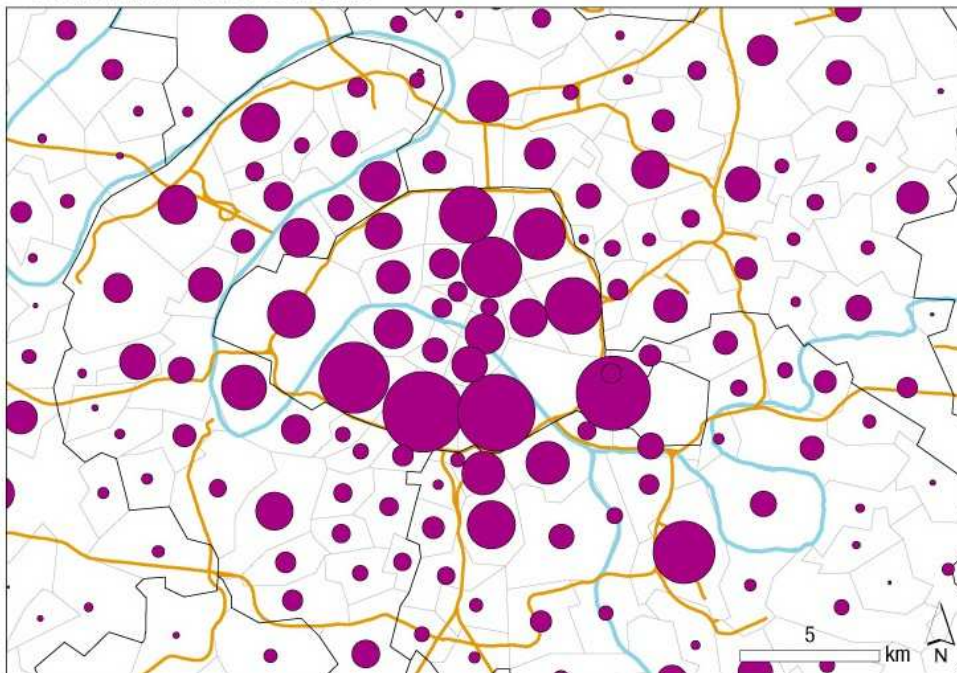
► Zoom Paris / Petite couronne



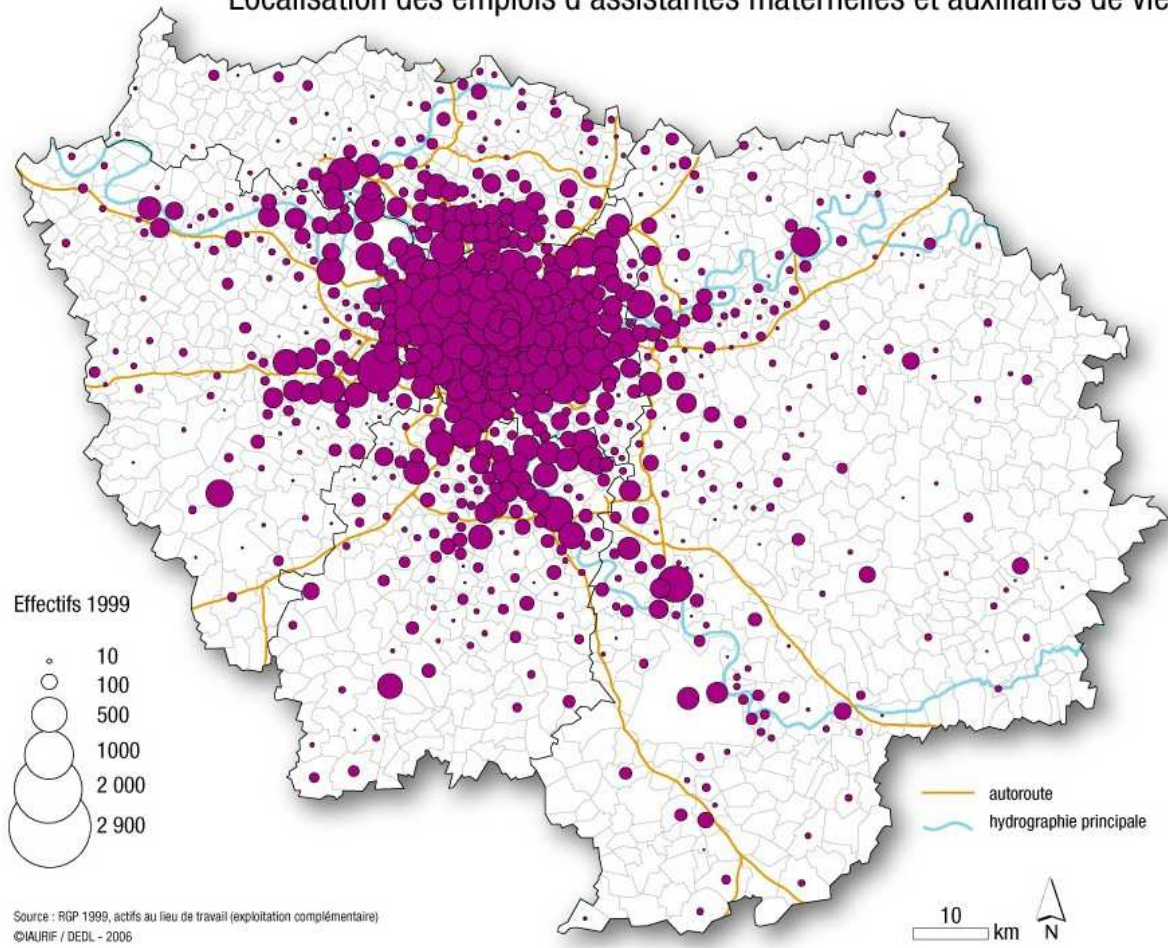
Localisation des emplois d'aides-soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques



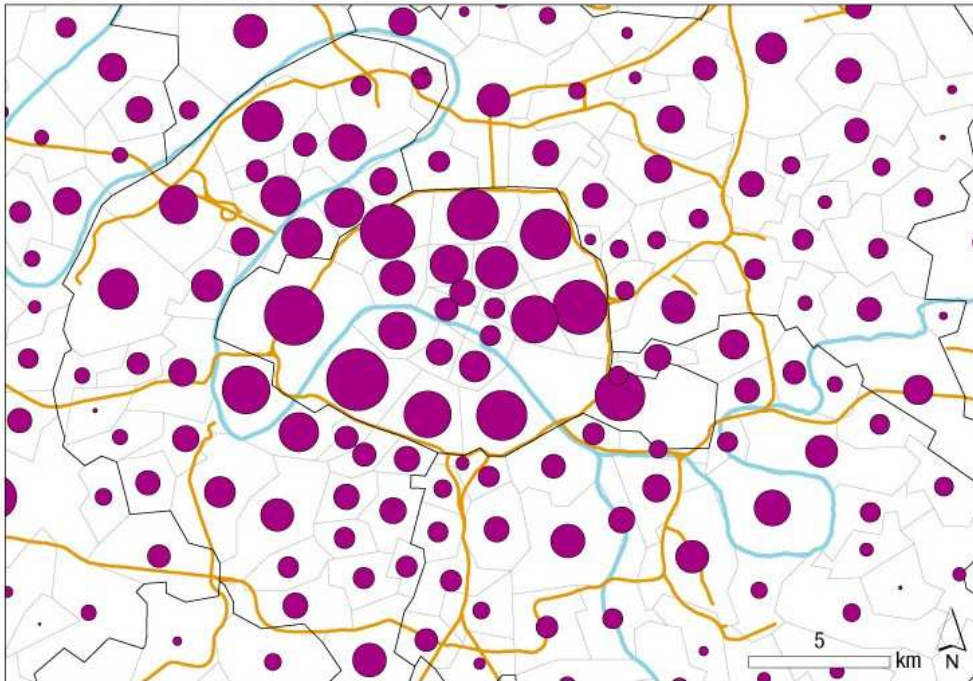
► Zoom Paris / Petite couronne



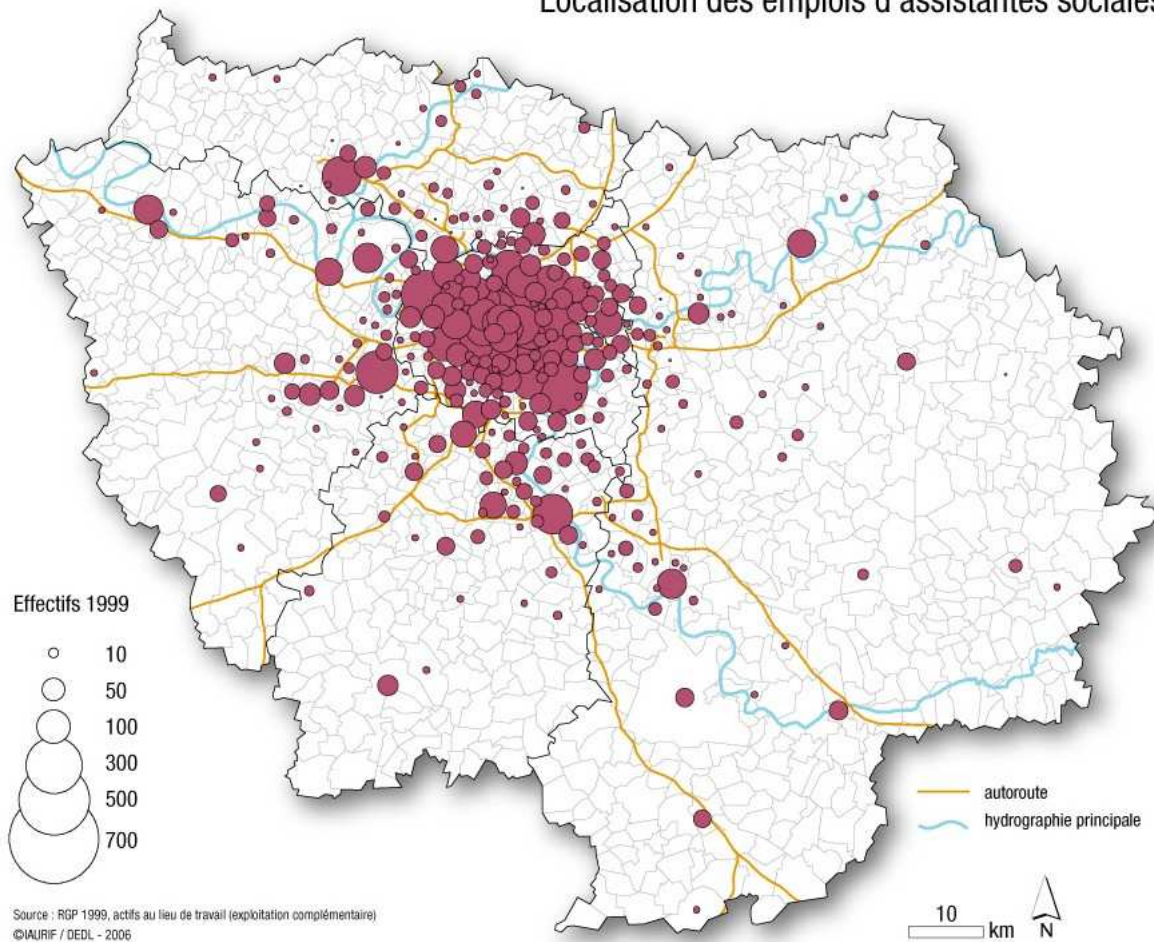
Localisation des emplois d'assistantes maternelles et auxiliaires de vie



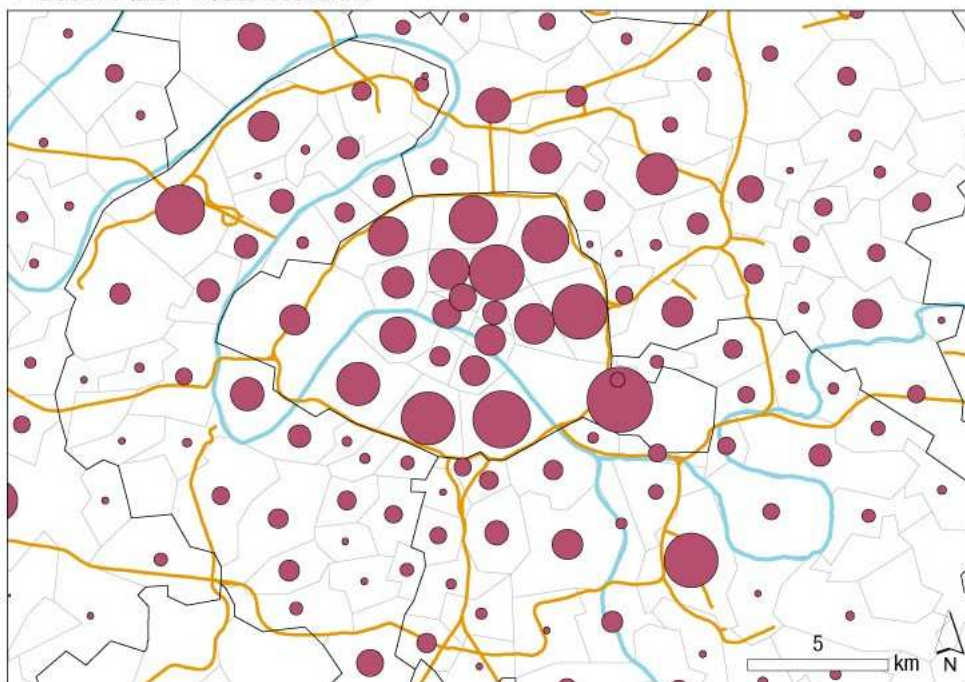
► Zoom Paris / Petite couronne



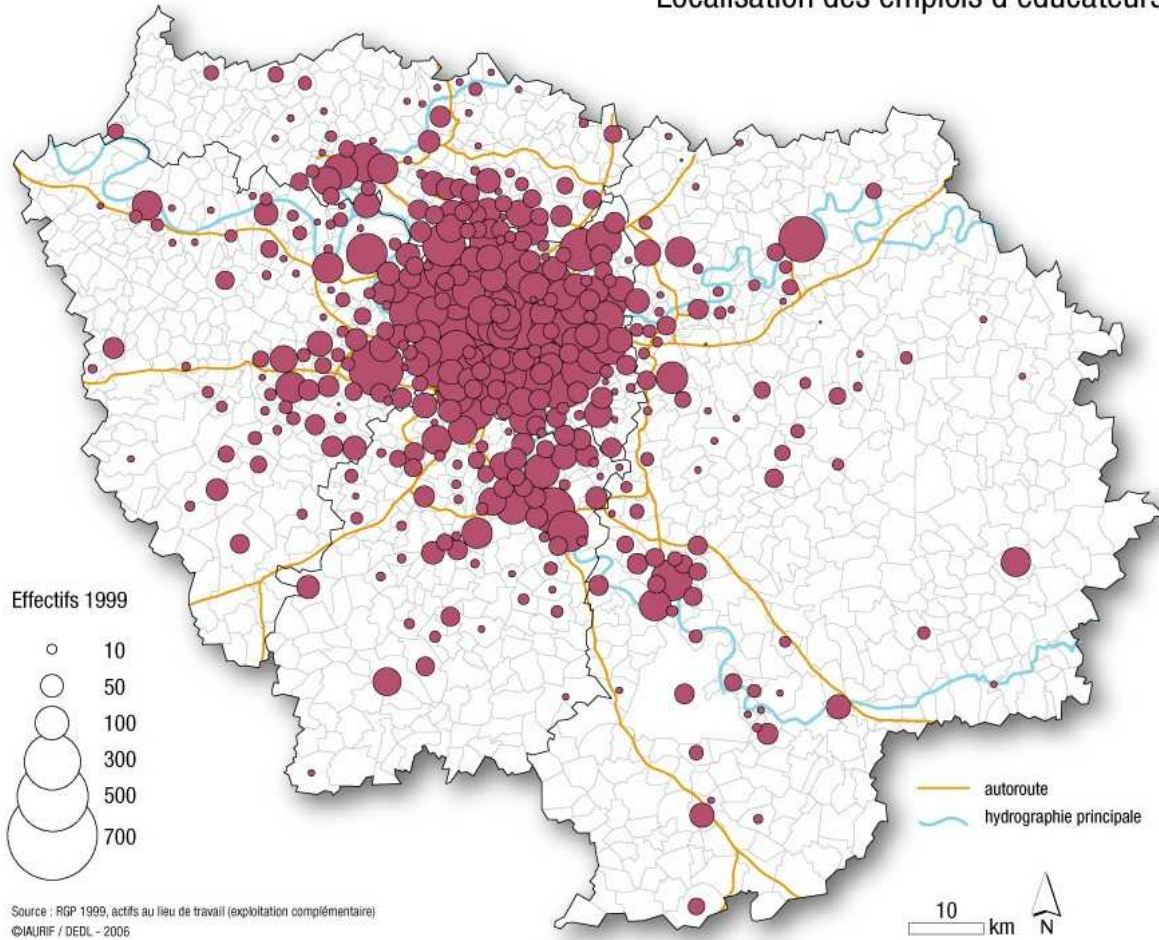
Localisation des emplois d'assistantes sociales



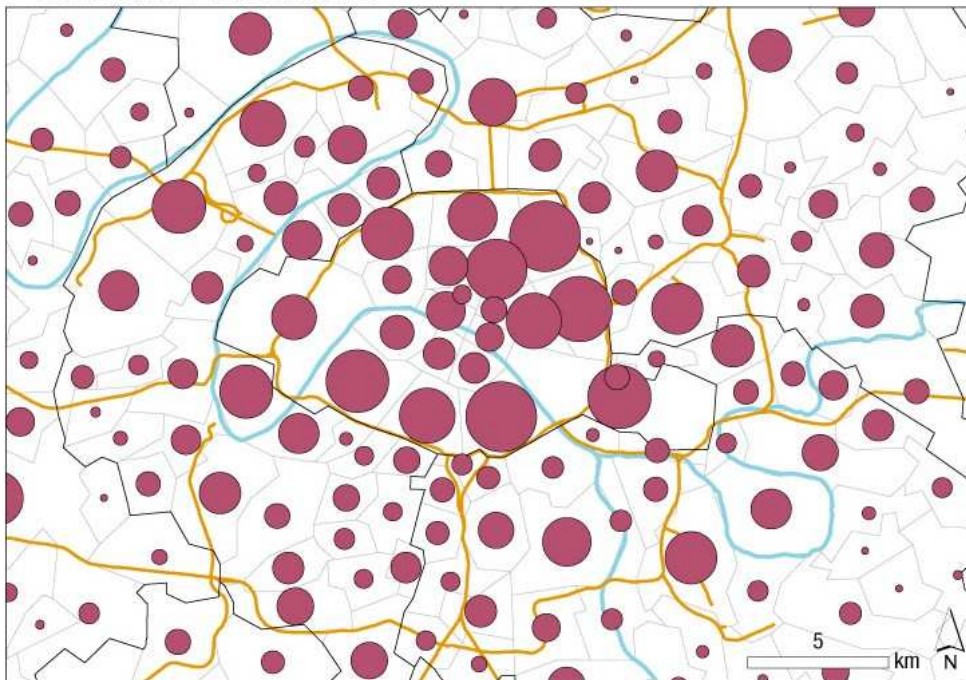
► Zoom Paris / Petite couronne



Localisation des emplois d'éducateurs



► Zoom Paris / Petite couronne



Annexe 8 – Démographie francilienne : état des lieux et exercices de projections à l'horizon 2050

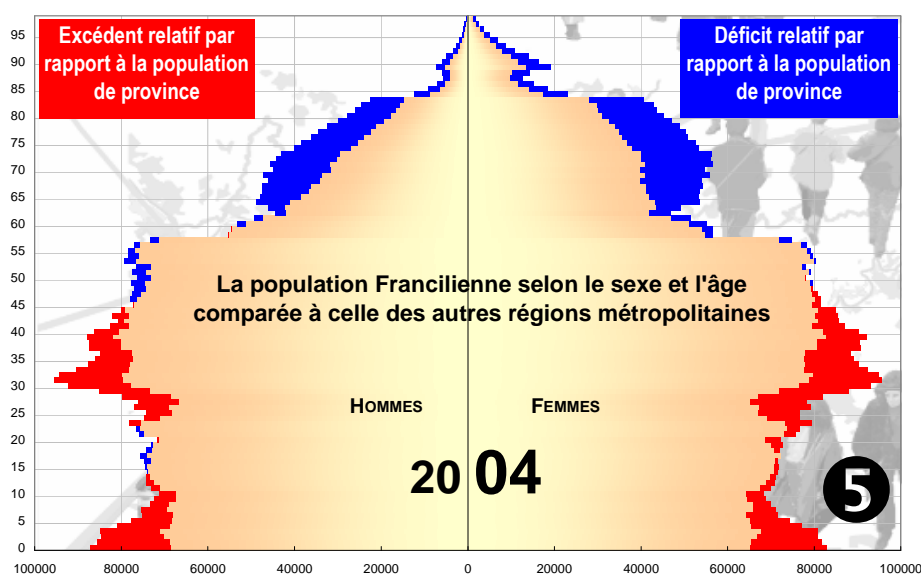
La population d'Ile-de-France aujourd'hui

La population francilienne est passée de 10,946 millions au 1^{er} janvier 1999 à 11,362 millions au 1^{er} janvier 2005 (estimation calée sur les recensements 2004-2005), soit une augmentation d'environ 0,6% par an. Cette croissance est, en proportion, équivalente à celle des autres régions françaises.

L'enquête de recensement 2005 confirme la stabilité du poids démographique de l'Ile-de-France en France. Il s'élève à 18,7% alors qu'il était de 18,2% en 1962.

L'Ile-de-France se caractérise par un excédent naturel élevé (proche de +100 000 personnes par an depuis 2000), des échanges migratoires positifs avec l'étranger mais déficitaires avec le reste du pays. Cette dynamique à trois temps n'est pas spécifique à l'Ile-de-France et se retrouve aussi bien à Londres que dans les très grandes métropoles nord-américaines.

Le solde naturel élevé est lié en partie à la jeunesse de la population francilienne. Les flux migratoires importants qu'entretient l'Ile-de-France avec les autres régions françaises et le reste du monde y contribuent largement. En effet, les arrivées en Ile-de-France des autres régions sont constituées essentiellement de jeunes en début de vie professionnelle alors que les départs concernent surtout les retraités et les familles avec enfants.



L'Ile-de-France se caractérise par une fécondité élevée qui contribue également à la jeunesse de sa population. Bien que l'indice de fécondité en France soit l'un des plus élevés de l'Union Européenne (1,87 sur la période 1999-2003), celui de l'Ile-de-France lui est supérieur (1,96). La fécondité est en progression depuis le milieu des années 90 : par rapport à la période 1990-1998, l'indice de fécondité a augmenté de +0,13 en France et de +0,15 en Ile-de-France. Les naissances de mères étrangères représentaient entre 21 et 23% du total des naissances franciliennes par année depuis le début des années 80. Elles ont sensiblement augmenté ces dernières années pour représenter 25% des naissances en Ile-de-France en 2003.

Pour ces différentes raisons, le solde naturel francilien est important (près de la moitié du solde naturel métropolitain). Le seul frein à la croissance de la population est le déficit migratoire avec les autres régions métropolitaines. Ces migrations sont socialement filtrées :

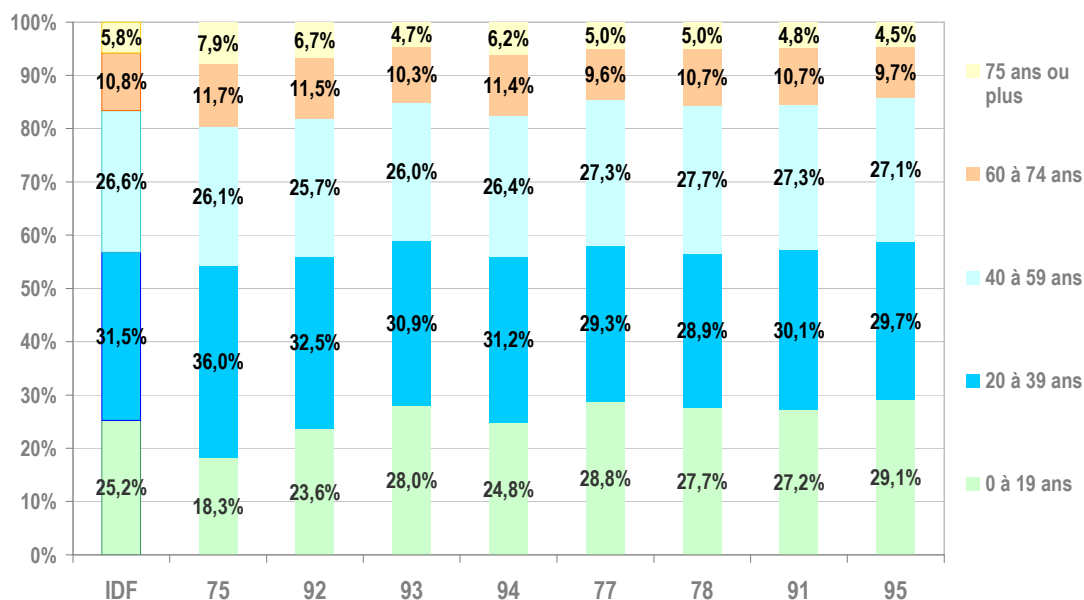
elles se caractérisent par des départs nets de ménages de retraités et de familles ne disposant souvent que d'un seul revenu d'activité et des arrivées nettes de personnes de moins de 60 ans. De plus, parmi les actifs, on observe des départs nets d'ouvriers et des arrivées nettes de cadres d'entreprises. Ce déficit migratoire avec le reste du pays est plus faible chez les seuls actifs et son évolution semble liée à la situation de l'emploi en Ile-de-France par rapport aux autres régions métropolitaines. En effet, un déficit migratoire apparaît chez les actifs lorsque les créations nettes d'emplois sont faibles en Ile-de-France (1975-1982, 1990-1999) ou peu différentes en proportion du poids économique de la région capitale en France (1999-2004).

Les caractéristiques départementales

Le poids de la population de la grande couronne a augmenté progressivement au détriment de Paris et la proche couronne. Depuis le début des années 80 (recensement 1982), son poids a dépassé celui de la petite couronne. Actuellement, la population francilienne se répartit comme suit : 19,4% à Paris, 36,9% en petite couronne et 43,7% en grande couronne.

Tous les départements de la grande couronne et la Seine-Saint-Denis figurent parmi les plus jeunes des départements métropolitains. La part des moins de 20 ans se situe autour de 28% dans ces départements alors qu'elle est inférieure à celle de la province (24,4%) à Paris (18,3%) et dans les Hauts de Seine (23,6%), légèrement supérieure dans le Val-de-Marne (24,8%). La part des 60 ans et plus est inférieure à celle de la province (24,4%) dans tous les départements franciliens. Elle est inférieure à la moyenne francilienne (16,6%) dans les départements de la grande couronne et en Seine-Saint-Denis.

Répartition par grand groupe d'âge



Source: Insee, recensement 1999

Cependant, parmi les départements franciliens, ce sont ceux de grande couronne qui vieillissent le plus vite. Les évolutions de population par grands groupes d'âge entre 1990 et 1999 se traduisent par des baisses chez les moins de 39 ans et des hausses chez les plus de 60 ans plus accentuées qu'à Paris et en petite couronne.

Evolution 1990-1999 de la population par groupe d'âge (en points)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Ile-de-France
0 à 19 ans	-0,4	0,0	-0,5	-0,5	-2,3	-2,0	-1,5	-1,6	-0,9
20 à 39 ans	0,1	-1,0	-2,9	-2,2	-2,3	-2,4	-2,5	-3,0	-1,9
40 à 59 ans	1,4	0,8	2,2	-1,6	3,5	1,8	1,4	3,0	1,9
60 à 74 ans	-0,6	-0,1	0,9	0,7	1,0	1,9	2,2	1,2	0,7
75 ans ou plus	-0,6	0,3	0,3	0,4	0,1	0,6	0,4	0,4	0,1

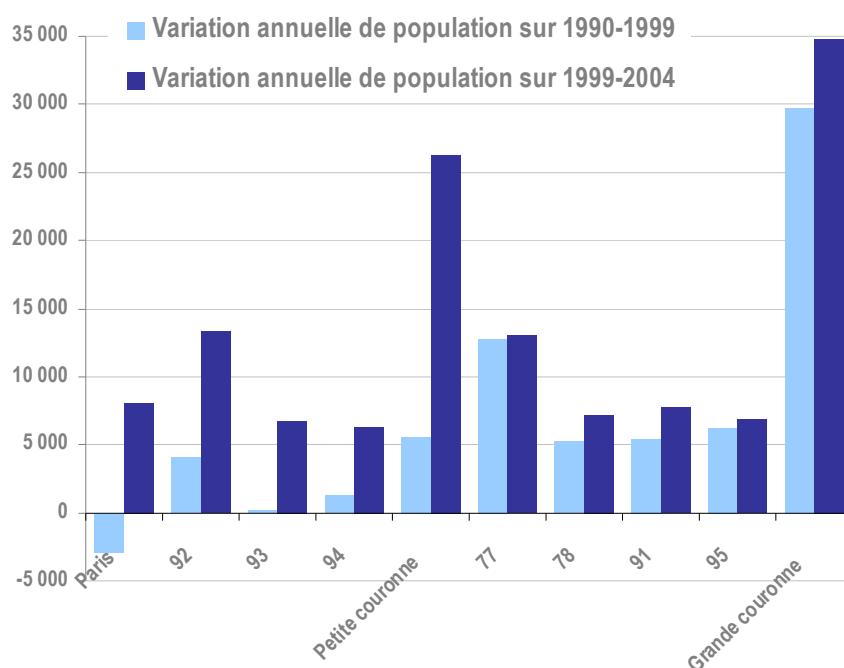
Source : Insee, Recensement 1990 et 1999

Paris a une évolution différente : la part des personnes de 60 ans et plus diminue et la part des 20-39 ans augmente alors qu'elle baisse dans le reste de la région. Paris continue d'attirer les classes d'âge d'actifs.

La natalité soutenue concerne tous les départements franciliens. Sur la période 1990-1999, le taux annuel d'évolution dû au solde naturel est le plus élevé en Seine-Saint-Denis (+1,0% par an) et le plus bas à Paris (+0,55% par an).

Entre 1990 et 1999, le déficit migratoire s'est accentué dans la région et pour la première fois depuis 40 ans, le solde migratoire de la grande couronne est devenu négatif. Seul le solde de la Seine-et-Marne est encore positif mais il s'est réduit fortement (croissance démographique ralentie). Le département des Yvelines est le plus touché par l'inversion des tendances migratoires (taux de variation dû au solde migratoire le plus négatif des départements franciliens : -0,5%).

Sur 1999-2004, on observe un regain de croissance démographique en proche couronne (la population de Paris évolue peu et la population de la grande couronne augmente au même rythme que sur la période précédente). Ce regain touche tous les départements de petite couronne. La population des Hauts-de-Seine progresse de +13 000 habitants par an (contre +4 000 entre 1990 et 1999) tandis que celles de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne augmentent respectivement de +7 000 et +6 000 par an alors qu'elles avaient pratiquement stagné entre 1990 et 1999 (respectivement +185 et +1 300 par an).



Source : Insee, recensements 1990 et 1999 et estimations localisées de population 2004

La population francilienne demain (projections de population – contributions du Groupe Expert « Démographie » pour la révision du SDRIF – Dreif – Iaurif – Insee)

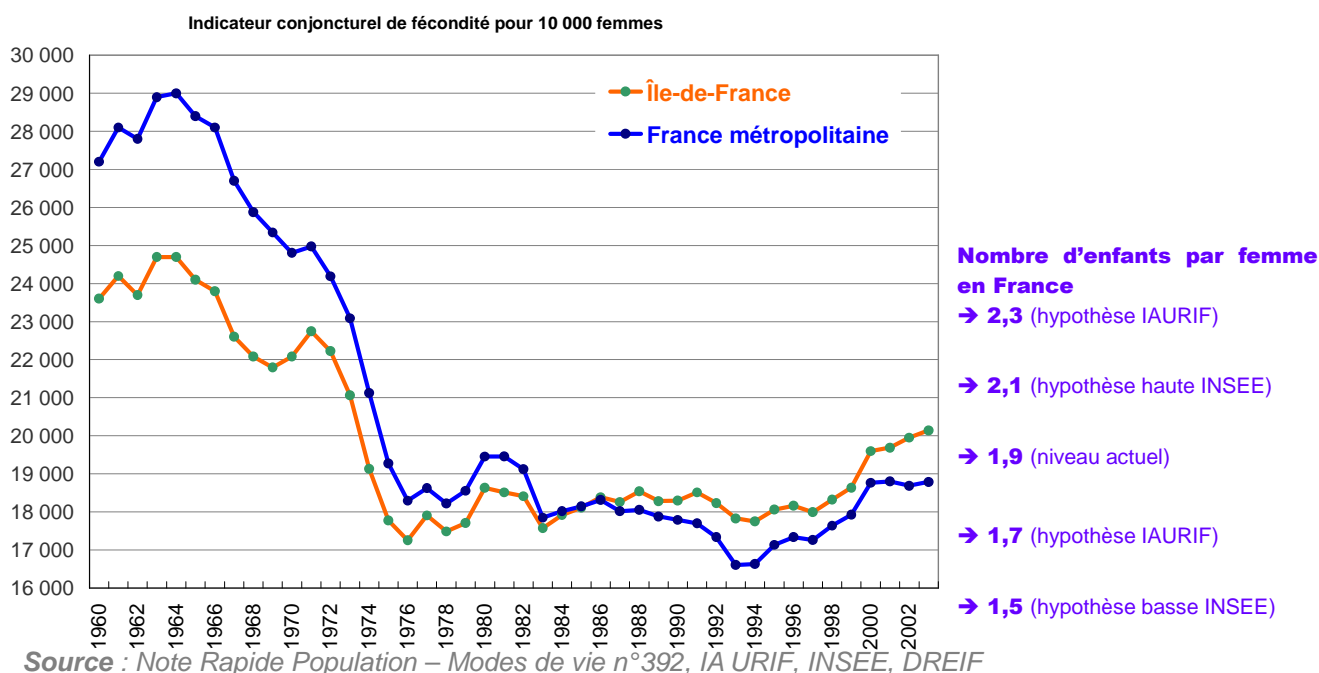
Deux approches retenues :

1. Approche globale : cette approche part du constat de la stabilité du poids de l'Île-de-France en France depuis 40 ans. Elle répond à la question suivante : Combien d'habitants compterait l'Île-de-France demain si son poids démographique en France restait constant, compte-tenu des simulations démographiques faites par l'INSEE pour la France à l'horizon 2050 ?

L'incertitude sur le volume de la population métropolitaine croît à mesure que l'horizon temporel considéré s'éloigne. Il en est donc de même pour la population de l'Île-de-France : à l'horizon 2030, les projections de population sont comprises entre 11,4 et 12,8 millions tandis qu'à l'horizon 2050, elle se situent entre 10,6 et 14 millions de personnes.

2. Approche détaillée : cette approche aboutit à des simulations par sexe et âge de la population francilienne et de celle des autres régions métropolitaines à partir d'hypothèses sur l'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations entre l'Île-de-France et les autres régions métropolitaines et des migrations internationales (Dom-Tom compris).

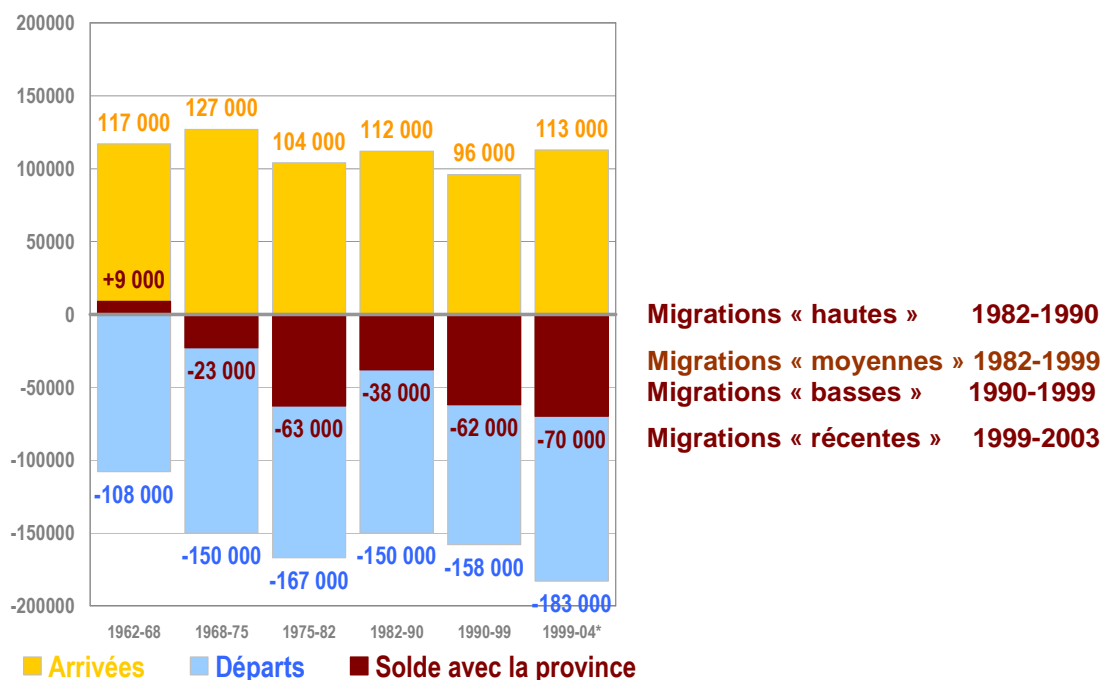
- La fécondité : cinq hypothèses sur le nombre d'enfants par femme en France sont considérées.



- La mortalité :

Scénarios retenus par l'Insee	Espérance de vie à la naissance en 2050 (Insee)			
	France M. Hom. Fem.		Île-de-France Hom. Fem.	
Evolution tendancielle (Insee) (évolution entre 2000 et 2050)	84,3 (+9,1)	91,0 (+8,1)	85,2 (+8,9)	91,4 (+8,4)
Alternatives				
- Mortalité Basse	86,0	94,0	86,9	94,4
- Mortalité Haute	82,6	87,7	83,5	88,1
Scénario de travail				
- Mortalité Stable	75,2	82,9	76,2	83,4

- Les migrations entre l'Ile-de-France et les autres régions métropolitaines : quatre hypothèses correspondant à des soldes migratoires observés sur différentes périodes



- Les migrations internationales (Dom-Tom compris) : cinq hypothèses sur les arrivées nettes par an en France, sachant qu'on estime à 37% la part de ces arrivées en Ile-de-France :

+50 000 par an, à partir de 2005	Hypothèse basse INSEE
+100 000 par an, à partir de 2005	Hypothèse haute INSEE qui correspond au niveau actuel
+150 000 par an, à partir de 2005	Hypothèse IAURIF
+210 000 par an, à partir de 2015	Variante du CES 2004
Solde nul	Hypothèse de travail INSEE

Remarque : en France, la contribution du solde migratoire avec l'étranger à la croissance démographique reste l'une des plus faibles de l'Union Européenne (+0,7% en 5 ans contre 1,8% dans l'Union Européenne à 15). La variante de CES 2004 à +210 000 est une hypothèse forte mais tout à fait envisageable puisqu'un pays voisin comme l'Espagne a accueilli entre 2 et 3 millions d'immigrés en 5 ans.

Le croisement de toutes ces hypothèses aboutit à un éventail des scénarios possibles¹⁰⁵. L'incertitude est croissante avec le temps. En 2030, l'ensemble des scénarios est compris entre 11,2 millions de personnes et 14 millions, tandis qu'en 2050, le minimum atteint est de 10,4 millions et le maximum 16,3 millions.

L'incertitude concerne surtout les moins de 20 ans. La différence entre les scénarios minimum et maximum à l'horizon 2030 se répartit comme suit : 8% chez les 60 ans et plus, 36% chez les 20-59 ans et 56% chez les moins de 20 ans. Cette tranche d'âge est très sensible aux hypothèses de fécondité et dans une bien moindre mesure, aux hypothèses de migrations.

Les sources d'incertitude sont multiples. L'évolution de la fécondité a un impact très fort sur les projections de population. L'écart entre les hypothèses haute et basse, toutes choses égales par ailleurs, s'élève à 1,2 million à l'horizon 2030 contre 0,6 million pour un test de sensibilité similaire concernant les migrations avec les autres régions métropolitaines. Or dans cet exercice de projection, seule la variation régulière du niveau de fécondité actuel à un autre est simulée. L'incertitude est déjà forte alors que la forte variabilité potentielle de la fécondité d'une année sur l'autre n'est pas prise en compte.

Les migrations internationales sont également une source d'incertitude forte. Sans considérer les deux hypothèses extrêmes (solde migratoire nul et solde de +210 000 par an), l'écart entre l'hypothèse haute et basse est de 0,9 million à l'horizon 2030. Il s'élève à 1,9 million en tenant compte des deux hypothèses « extrêmes ». De plus, les migrations internationales ont un impact spatial fort puisque l'Île-de-France regroupe une part croissante des étrangers vivant en France (40 % en 1999) tandis que le poids de la région capitale en France reste constant (entre 18% et 19 % depuis 1962), et ce sur une part de plus en plus réduite de son territoire. Et ceci, même si le solde migratoire avec les Dom-Tom et l'étranger recouvre aussi des mouvements de ressortissants français (ils représentent près de la moitié des entrants en Île-de-France en provenance des Dom-Tom ou de l'étranger entre 1990 et 1999).

¹⁰⁵ 180 scénarios au total = 5 hypothèses de fécondité x 3 de mortalité x 4 de migrations internes x 3 de migrations internationales (on ne considère pas ni l'hypothèse de solde nul ni la variante du CES 2004)

Quelques éléments sur le vieillissement

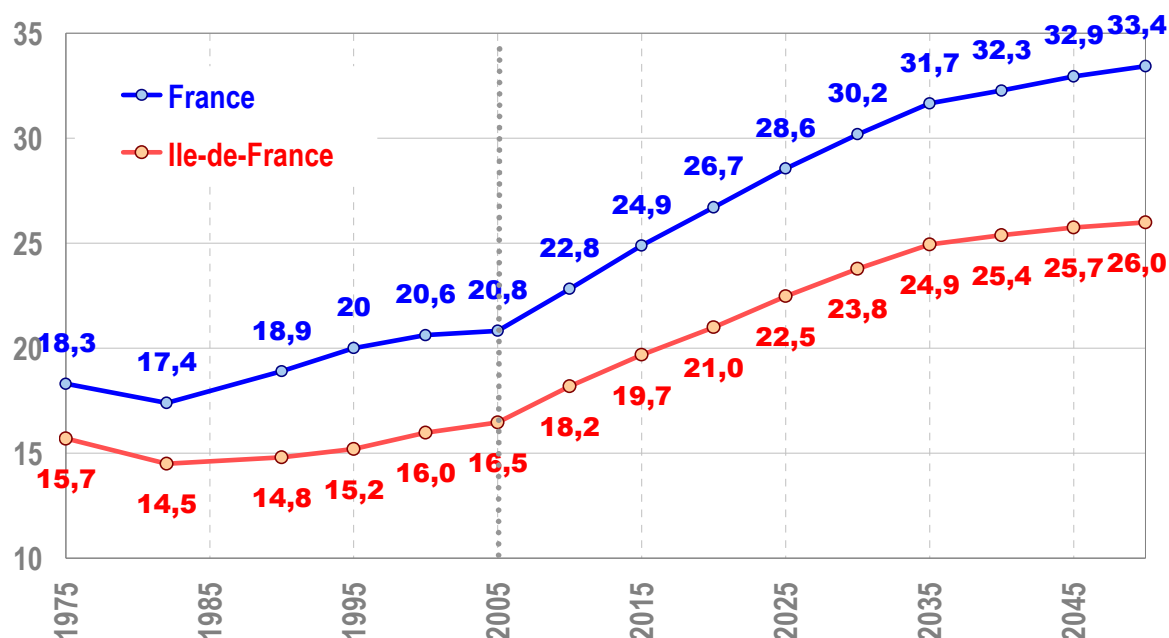
Au recensement de 1999, 1,82 million de Franciliens sont âgés de 60 ans ou plus. Ce nombre a augmenté de +140 000 entre 1990 et 1999, soit une progression de +8,3%. Les hausses relatives sont plus fortes aux âges les plus élevés. En 1999, l'Île-de-France compte 210 000 personnes de 85 ans ou plus (1,9% de la population), soit une hausse du quart des effectifs depuis 1990 (+41 800 personnes).

Ce « vieillissement de la population » est encore plus marqué en province où la part des personnes de 60 ans et plus est passée de 20,9% à 22,4%. Ce sont les échanges migratoires avec la province et l'étranger (arrivées de jeunes, départs de familles avec enfants et de retraités) qui freinent le « vieillissement » de la population régionale.

En terme de projections de population, la part des 60 ans et plus va augmenter plus rapidement passant de 16% en 1999 à 26% en 2050 dans le scénario qualifié de central par l'Insee (respectivement 20,6% et 33,4% pour la France).

Part (en %) des 60 ans ou plus en Ile-de-France et en France métropolitaine

(scénario "intermédiaire" : Fécondité=1,9 ; Mortalité tendancielle ; Migrations internes basses ; Migrations internationales +100 000)



Source : simulations de l'IAURIF d'après des hypothèses de l'Insee ou de l'Iaurif (scénario central de l'Insee)

L'accueil en institution est plus tardif

Seules 4% des personnes âgées de 60 ou plus vivent en institution contre 17% des personnes âgées de 85 ans ou plus. L'amélioration de l'état de santé des personnes âgées et la politique plus active de maintien à domicile expliquent en grande partie ce phénomène.

Age moyen d'entrée en institution (maison de retraite, service hospitalier de long séjour) :

	1990	1999
Hommes	79,1 ans	80,5 ans
Femmes	80,5 ans	86,4 ans

Source : Insee, RGP 1990 et 1999

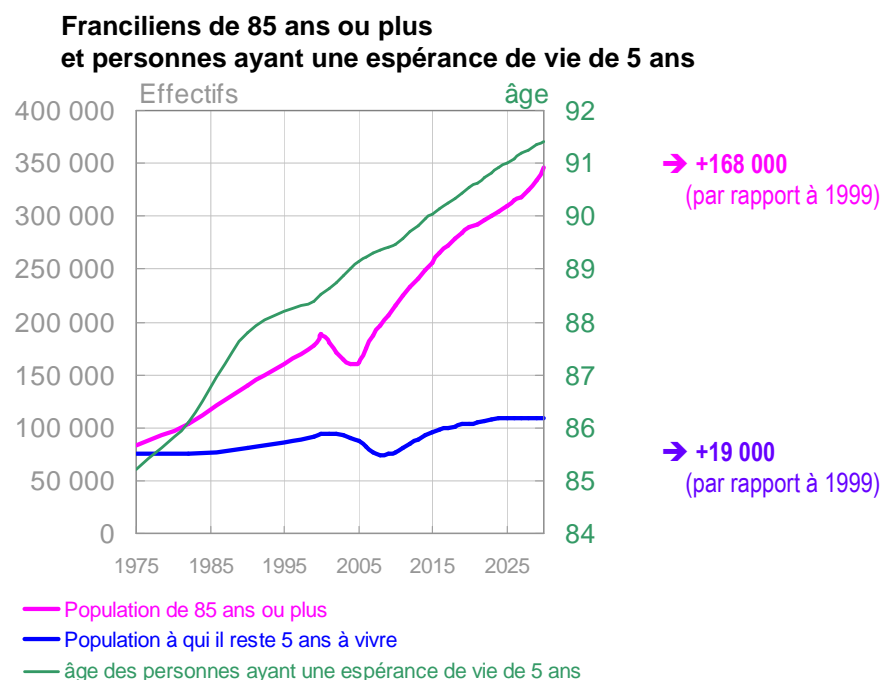
L'accueil en institution dépend également du nombre de places disponibles. Entre 1990 et 1999, le nombre de personnes en maison de retraite en Ile-de-France a augmenté de 8% (soit 3 400 personnes). Cette augmentation a été plus forte chez les personnes plus âgées : la proportion de 90 ans et plus a augmenté de 60% (+6 400 pers).

L'Ile-de-France est une des régions les moins bien équipées en hébergement pour personnes âgées avec des prix de journée souvent élevés. C'est pourquoi l'entrée en institution entraîne souvent un départ en province. En 1999, 25% des 85 ans ou plus vivent en maison de retraite en province contre seulement 13,7% en Ile-de-France. De plus, 7300 personnes âgées de 85 ans ou plus recensées dans une maison de retraite située en province résidaient en Ile-de-France 9 ans plus tôt (soit ¼ des effectifs en maison de retraite de la région aux mêmes âges). Dans près de la moitié des cas, l'établissement est situé à proximité de l'Ile-de-France (les cinq régions voisines).

L'âge de la vieillesse recule

Les 60 ans et plus sont plus nombreux mais en meilleure santé. Actuellement, le gain d'espérance de vie est un gain d'espérance de vie sans incapacité. Ainsi, l'augmentation du nombre de personnes âgées n'implique pas nécessairement une hausse des besoins en équipement pour personnes âgées.

Pour mieux mesurer l'ampleur des besoins, il faut considérer que la fin du plein exercice de ses capacités interviendrait en moyenne au cours des 5 à 10 dernières années de la vie (« âge de la vieillesse » variable dans le temps). Une estimation réalisée par l'IAURIF en 2003 donnait les résultats suivants :



Source : Insee, projections de population régionale 2000 (traitement laurif)

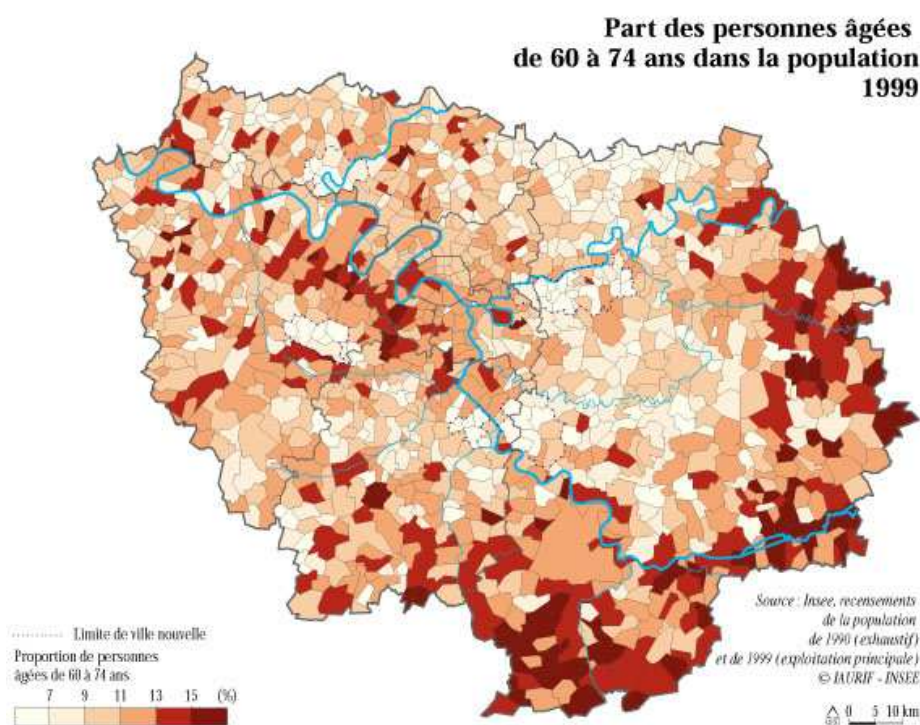
Les Franciliens à qui il restait en moyenne 5 ans à vivre avaient 85,2 ans en 1975 et 88,4 ans en 1999 d'après les tables de mortalité¹⁰⁶ calculées à ces deux dates. Dans les conditions de mortalité retenues par l'INSEE dans ses dernières projections (scénario central), ils auront 90 ans en 2015 et 91,4 ans en 2030. En 1999, 91 000 Franciliens ont au plus 5 ans d'espérance de vie. Après le passage des classes creuses de la Première Guerre

¹⁰⁶ une table de mortalité est un outil qui permet d'étudier le nombre de décès, les probabilités de décès ou de survie et l'espérance de vie selon l'âge et le sexe.

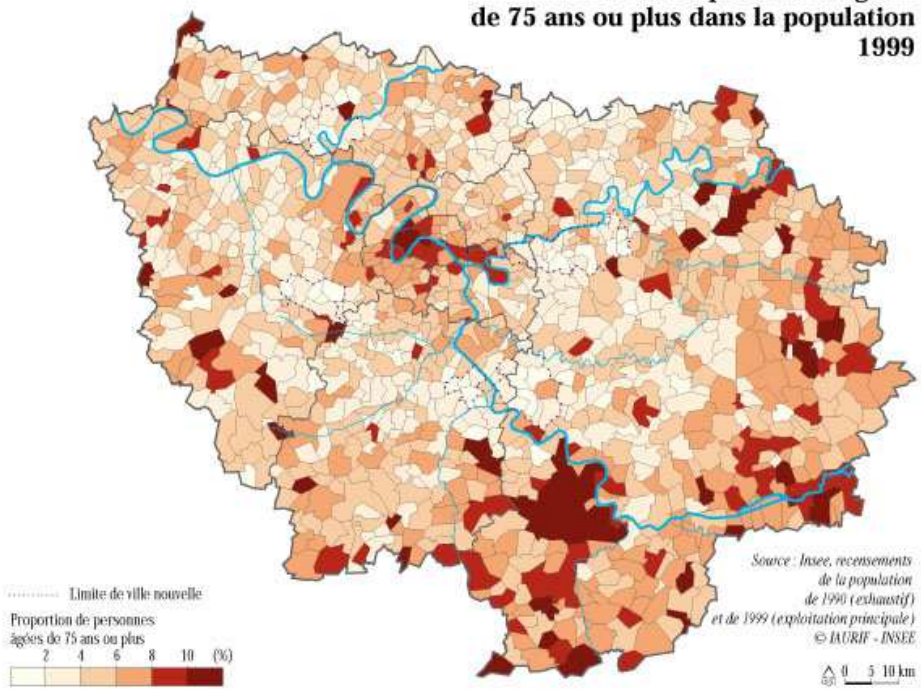
mondiale, ce volume devrait s'accroître à 110 000 personnes à l'horizon 2030, soit une hausse de 19 000 personnes. Cette évolution est sans commune mesure avec l'évolution attendue des 85 ans ou plus (+168 000), qui toutefois calibre sans doute mieux l'ampleur des besoins en personnel qui seront nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées (cf. *Atlas des Franciliens*, tome 3, « Population et modes de vie », Insee-laurif, 2003).

Géographie des franciliens âgés

La population plus âgée se situe dans les espaces aisés de l'ouest et aux franges rurales de la Seine-et-Marne. Les Franciliens âgés de 60 à 74 ans sont de plus en plus nombreux dans les deux départements où la construction s'est considérablement réduite à la fin des années 1970 : les Yvelines et l'Essonne. Le poids des plus âgés (75 ans ou plus) poursuit sa baisse dans le périurbain et s'accroît rapidement dans le corridor aisé qui s'étire du sud des Hauts-de-Seine jusqu'à Poissy dans les Yvelines.



Part des personnes âgées de 75 ans ou plus dans la population 1999



7. Références bibliographiques

Analyses régionales

- Etude de la filière des formations aux métiers du secteur sanitaire et social, Conseil Régional d'Ile-de-France – février 2002
- Enquête sur le devenir professionnel des étudiants diplômés en 2003, DRASS, Préfecture de la Région Ile-de-France, février 2004
- Formations professionnelles ou technologiques : l'insertion des lycéens franciliens, Enquête insertion dans la vie active Ile-de-France, Onisep, Conseil régional d'Ile-de-France, Editions 2003 et 2004
- Les formations sociales, paramédicales et de sage-femme : état des lieux à la veille de la décentralisation, IAURIF, décembre 2004
- Les formations sociales, paramédicales et de sage-femme : état des lieux à la veille de la décentralisation - Synthèse, IAURIF, février 2005
- Les logiques de formation des établissements adhérents d'UNIFAF Ile de France, Unifaf-DRED Unifaf Ile de France, juin 2006
- Loi de programmation quinquennale en santé publique. Consultation régionale de l'Ile-de-France, DRASSIF, Novembre 2002

- Les Cahiers de l'aurif, « Le défi de l'âge », volumes 1 et 2, laurif, 1998
- Atlas des Franciliens, tome 1, « Territoire et population », Insee-laurif, 2003
- Atlas des Franciliens, tome 3, « Population et modes de vie », Insee-laurif, 2003
- La santé des franciliens – panorama de la santé en Ile-de-France, ORS, octobre 2003
- « Ile-de-France, province : écarts de revenus, inégalités des situations », Mariette Sagot, laurif, mars 2005
- Note rapide n°392, « La population francilienne parmi les plus jeunes et les plus fécondes de l'Union européenne », laurif-Insee-Dreif, septembre 2005
- Note rapide n°393, « Les dynamiques démographiques, reflet de l'attractivité francilienne », P. Louchart, laurif, septembre 2005
- Recueil statistique relatif à la pauvreté et la précarité en Ile-de-France, MIPES, décembre 2004
- Ile-de-France à la page n°266, « Un travailleur francilien sur dix a un faible niveau de vie », Insee, avril 2006

Formations et professions sociales

- La formation aux professions sociales en 1999-2000, François Delaporte, DREES¹⁰⁷, Collection statistique n°16, décembre 2000
- La formation aux professions sociales en 2000-2001, François Delaporte, DREES, Collection statistique n°38, juin 2002
- La formation aux professions sociales en 2002 et 2003, Pascale Grenat et Dominique Bertrand, DREES, Série statistique n°85, juillet 2005
- La formation aux professions sociales en 2004, Pascale Grenat et Dominique Bertrand, DREES, Série statistique n°98, juin 2006
- Les étudiants et les diplômés des formations aux professions sociales de 1985 à 2004, Pascale Grenat, DREES, Etudes et résultats n°513, août 2006
- Schéma régional des formations sociales 2001-2005, DRASS d'Ile-de-France - juin 2002
- Publications du CIG petite couronne : janvier 2004 : Filière médico-sociale ; chiffrage des métiers sociaux

¹⁰⁷ Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du Ministère de la santé et des solidarités

- Publications du CIG petite couronne : Les diagnostics de l'emploi territorial n°4 : les auxiliaires de puériculture territoriaux
- Enquête sur les étudiants franciliens en 1^{ère} année de formation en travail social, DRASS, Préfecture de la Région Ile-de-France, février 2004
- Les centres de formation en travail social, Etat des lieux 2005, AFORTS, 2006
- Les concours d'entrée dans les écoles du secteur social, ONISEP Ile-de-France, rentrée 2006

Formations et professions paramédicales et de sages-femmes

- La formation aux professions de la santé en 1999-2000, François Delaporte, DREES, Collection statistique n°15, décembre 2000
- La formation aux professions de la santé en 2000-2001, François Delaporte, DREES, Série statistique n°37, juin 2002
- La formation aux professions de la santé en 2002 et 2003, Amandine Schreiber, DREES, Série statistique, n°69, septembre 2004
- La formation aux professions de la santé en 2004, Rémy Marquier, DREES, Série statistique, n°86, août 2005
- Les concours d'entrée dans les écoles du secteur Santé, ONISEP Ile-de-France, rentrée 2006
- Plan régional de formation et de recrutement d'infirmières – ARHIF 2002
- Plan régional de formation et de recrutement d'infirmières, ARHIF, janvier 2003
- Les instituts de formation à la profession d'aide-soignant, DRASS, Préfecture de la Région Ile-de-France, STAT'IF n°11, août 2004
- Les instituts de formation à la profession d'auxiliaire de puériculture, DRASS, Préfecture de la Région Ile-de-France, STAT'IF n°12, août 2004
- Analyse des bilans sociaux des établissements publics de santé d'Ile-de-France, ARHIF-CRAMIF – janvier 2005
- Publications du CIG petite couronne n°5 : les puéricultrices territoriales et puéricultrices cadres territoriaux de santé
- Les effectifs infirmiers dans les établissements hospitaliers de la région Ile-de-France – ARHIF CRAMIF avril 2002
- Analyse du turn-over des infirmier(e)s en Ile-de-France – ODIS – mai 2002
- Rapport régional sur la démographie des professions de santé en Ile-de-France – Comité régional de l'Observatoire National de la Démographie des professions de santé juin 2004
- Analyse des bilans sociaux des établissements publics de santé d'Ile-de-France, ARHIF-CRAMIF – janvier 2005
- Les masseurs-kinésithérapeutes dans les régions : offre de soins, revenus et caractéristiques des populations, DREES études et résultats n°10 avril 2001
- Les professions de santé au 01/01/2004, DREES série Statistiques n°68 juillet 2004
- Démographie régionale de 5 professions de santé de premier recours, ONDPS rapport 2004 tome 4, octobre 2004
- Les professions de santé au 01/01/2005, DREES série Statistiques n°82 mai 2005
- Atlas de la santé en Ile-de-France, IAURIF, ARHIF, CAF IdF, CRAMIF, INSEE, URCAMIF, septembre 2005
- Enquête sur les postes vacants au 31/03/2005 dans le champ des professions paramédicales – établissements de santé d'Ile-de-France, ARHIF, juillet 2005

Professions médicales

- Approche de la démographie médicale en Ile-de-France, ORS, (date ?)
- Les médecins libéraux en Ile-de-France. Répartition géographique. Décembre 2000, 4 pages, ORS

Analyses nationales

- Les carrières sociales et paramédicales – Métiers et formations L'étudiant – février 2001
- Le recrutement, la formation et la professionnalisation des salariés du secteur sanitaire et social, Conseil Economique et Social - 2004
- Dynamiques professionnelles dans le champ de la santé, Revue française des affaires sociales, N° 1 – janvier-mars 2005
- Mobilité professionnelle des salariés du secteur social et médico-social. CREDOC, Bigot François, Rivard Thierry, Tudoux Benoît, Dubechot Patrick (collab.) - CAHIER DE RECHERCHE, janvier 2003, n°183
- Formation et professionnalisation des travailleurs sociaux, formateurs et cadre de santé, Hebrard Pierre (coord.), L'Harmattan, 2004
- Les liens entre diplômés et métiers : une nouvelle lecture de la relation formation-emploi, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche – PRAO, septembre 2004

Formations et professions sociales

- AFORTS (Association Française des Organismes de formation et de Recherche en Travail Social), Enquête sur l'insertion professionnelle des éducateurs de jeunes enfants diplômés entre 2001 et 2004, site internet AFORTS.
- Les mutations du travail social, dynamiques d'un champ professionnel sous la direction de Jean-Noël Chopart – DREES, MIRE – 2000
- Schéma national des formations sociales 2001-2005 – Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction générale de l'action sociale – mai 2001
- Contrat d'Etude Prospective (CEP) social et médico-social de la branche professionnelle des établissements à but non lucratif, Crédoc/Lerfas/Grefos – septembre 2002
- Travaux de la MIRE (Mission Interministérielle Recherche Expérimentation)
- Les travailleurs sociaux en 1998 : environ 800 000 professionnels reconnus, DREES études et résultats n°79 septembre 2000
- L'action sociale des communes, premiers résultats, DREES études et résultats n°195 octobre 2002
- Les assistantes maternelles : une profession en développement, DREES études et résultats n°232 avril 2003
- Les personnels techniques des services sanitaires et sociaux et services conventionnés des conseils généraux et des DDASS de 1996 à 2001, DREES document de travail n°58 octobre 2003
- Le personnel des services d'aide à domicile en 1999, DREES études et résultats n°297 mars 2004
- Les établissements d'accueil pour personnes âgées : activité et personnel, premiers résultats de l'enquête EHPA 2003, DREES études et résultats n°379 février 2005
- Les métiers du travail social, hors aide à domicile, DREES études et résultats n°441 novembre 2005
- Schéma national des formations sociales 2001-2005, Ministère de l'emploi et de la solidarité
- Les emplois familiaux en 2004 : un secteur en forte croissance, DARES, premières synthèses, mai 2006, n°19.1
- Emploi territorial, Observatoire de la fonction publique territoriale-CNFPT, note de conjoncture novembre 2003, n°8
- Fonction publique territoriale, perspectives démographiques, CNFPT – CNRACL, septembre 2001
- Répertoire des métiers, Observatoire de la fonction publique territoriale-CNFPT
- Les étudiants et les diplômés des formations aux professions sociales de 1985 à 2004, DREES études et résultats n°513, août 2006.

Formations et professions paramédicales et de sages-femmes

- 330 000 aides-soignants en 1999, DREES Etudes et résultats n°54, mars 2000
- Données sur la situation sanitaire et sociale en France en 2002 – DREES – la documentation française 2003
- Données sur la situation sanitaire et sociale en France en 2003 – DREES – la documentation française 2004
- Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 2000 – DREES – la documentation française 2001
- Conditions de travail des soignants en France et dans 9 pays d'Europe, liens avec la satisfaction, la santé et l'envie de quitter la profession, étude Press/Next, M.Estryn-Behar, O.Le Nézet, J.F.Caillard – juin 2005
- Les effectifs et l'activité des professionnels de santé, ONDPS rapport 2004 tome 1, octobre 2004
- Analyse de trois professions : sages-femmes, infirmières, manipulateurs d'électroradiologie médicale, ONDPS rapport 2004 tome 3, octobre 2004
- Démographie régionale de 5 professions de santé de premier recours, ONDPS rapport 2004 tome4, octobre 2004
- Les conditions de travail des professionnels des établissements de santé : une typologie selon les exigences, l'autonomie et l'environnement de travail, DREES études et résultats n°373 février 2005-11-18 Les masseurs-kinésithérapeutes en France, situation en 2002 et projections à l'horizon 2020, DREES études et résultats n°242 juin 2003
- Où en était la réduction du temps de travail dans les hôpitaux publics au début de l'année 2003 ? Des difficultés liées à l'organisation, DREES études et résultats n°302 avril 2004
- Les conditions de travail perçues par les professionnels des établissements de santé, DREES études et résultats n°335 août 2004
- Le revenu libéral des infirmiers et des masseurs-kinésithérapeutes de 1991 à 1997, DREES études et résultats n°26 août 1999
- Les sages-femmes : une profession en expansion, DREES études et résultats n°17 mai 1999
- Les infirmiers en activité, croissance des effectifs à un rythme moins élevé dans les vingt prochaines années, DREES études et résultats n°12 mars 1999
- Les biologistes médicaux : environ 10 000 biologistes en activité jusqu'en 2010, DREES études et résultats n°6 février 1999
- La mobilité des professionnels de santé salariés des hôpitaux publics, DREES études et résultats n°169 avril 2002
- Honoraires et revenus des professions de santé en milieu rural ou urbain, DREES études et résultats n°254 août 2003
- Projections du nombre de masseurs-kinésithérapeutes en activité en France à l'horizon 2020, DREES document de travail n°34 septembre 2003
- Prospective des métiers de la santé, journée d'étude du 18 novembre 2004, Les Cahiers du Plan, 2005, n° 3
- Les débuts de carrières des infirmiers sortis de formation initiale en 1998 – DREES documents de travail n°46 avril 2005
- Les cinq premières années de carrière des infirmiers sortis de formation initiale, DREES études et résultats n°393 avril 2005
- Enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes infirmiers diplômés : partenariat avec l'Institut Paoli Calmettes dans le cadre du programme européen Equal, Girod Stéphanie, Meriot Sylvie-Anne, Quintero Nathalie, CEREQ, 2004.
- Les débuts de carrières des infirmiers diplômés en 2001, Rémy Marquier, Salah Idmachiche, DREES, Document de travail n°59, mai 2006.
- Débouchés professionnels et poursuites d'études pour les bacheliers technologiques en sciences médico-sociales, Ministère de l'Education Nationale, document CPC, juin 1997

- Les métiers du paramédical et des soins, "Parcours, construire son avenir", ONISEP, 2005
- Les carrières paramédicales – Métiers et formations L'étudiant – novembre 2003
- Les métiers de la santé – ONISEP parcours construire son avenir – novembre 2001
- Rapport sur l'état des lieux et harmonisation des sources statistiques relatives aux infirmiers – DHOS mai 2004
- Formation des soignants, Rothier-Bautzer Eliane (coord.), CERSE Caen SCIENCES DE L'EDUCATION...POUR L'ERE NOUVELLE, 2003, vol. 36, n°2.
- La profession de sage-femme : bilan démographique et méthodes d'estimation des besoins, F. Midy, R. Legal, D. Polton, F. Tisserand, IRDS, Question d'économie de la santé n°101 décembre 2005
- La profession de sage-femme : trajectoires, activités et conditions de travail, F. Midy, S. Condinguy, M.-I. Delamaire, IRDS, Question d'économie de la santé n°102 décembre 2005
- Les professionnels de santé, comptes rendus des auditions, rapport 2005 ONDPS, La documentation française, 2006
- Synthèse générale, rapport 2005 ONDPS, La documentation française, 2006
- Les effectifs, l'activité et la répartition des professionnels de santé, rapport 2005 ONDPS, La documentation française, 2006
- Analyse de deux professions – pharmaciens, infirmiers, rapport 2005 ONDPS, La documentation française, 2006

Professions médicales

- La démographie médicale à l'horizon 2025 : une actualisation des projections au niveau national, DREES études et résultats n°352 novembre 2004
- La démographie médicale à l'horizon 2025 : une régionalisation des projections, DREES études et résultats n°353 novembre 2004
- Les médecins : projections démographiques à l'horizon 2025 par région et par spécialité, ONDPS rapport 2004 tome 2, octobre 2004
- Les métiers du médical, « Parcours, construire son avenir »- ONISEP, 2005
- Généraliste puis spécialiste : un parcours peu fréquent, Breuil-Genier Pascale, INSEE. Insee première, N°709 - avril 2000
- Projections médecins 2002-2020 : Hypothèse *numerus clausus* 4700 et 1 843 postes d'internes, DREES Série Statistiques n°30, février 2002